



HAL
open science

**L'espace public au-delà de l'agir communicationnel.
Quatre renversements de perspective pour sortir des
impasses du modèle habermassien**

Loïc Ballarini

► **To cite this version:**

Loïc Ballarini. L'espace public au-delà de l'agir communicationnel. Quatre renversements de perspective pour sortir des impasses du modèle habermassien. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris VIII Vincennes-Saint Denis, 2010. Français. NNT : . tel-00573282

HAL Id: tel-00573282

<https://theses.hal.science/tel-00573282>

Submitted on 3 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 8
École doctorale Sciences sociales
Centre d'études sur les médias, les technologies et l'internationalisation (Cemti, EA 3388)

Doctorat Sciences de l'information et de la communication

Loïc Ballarini

L'espace public au-delà de l'agir communicationnel

Quatre renversements de perspective
pour sortir des impasses du modèle habermassien

Thèse dirigée par M. Jacques Guyot

Soutenue publiquement le 30 novembre 2010

Membres du jury :

M. Andreu Casero Ripollés, Universitat Jaume 1, Castelló de la Plana, Espagne (rapporteur)

M. Roger Delbarre, Université Nancy 2 (rapporteur)

M. Philippe Bouquillion, Université Paris 8

Remerciements

Merci à Jacques Guyot de m'avoir ouvert le chemin vers les joies et les affres de la recherche ; et de m'avoir fait une nouvelle fois confiance à l'orée et tout au long de ce travail, qu'il a su diriger avec chaleur et sagacité.

Merci à Pierre Charbonnier, Philippe Doray, Léonie Marin, Jacob Matthews et Laurent Podetti pour leur amitié, leur soutien et leurs conseils avisés.

Merci à Riwal Georgelin pour son amitié itou, ainsi que pour la cartographie et la presse alternative bretonne.

Merci à la bande d'Héricourt, à celle de Saint-Brieuc, aux exilés, à ceux d'ailleurs et à la famille, qui tissent chaque jour plus serrées les mailles du filet sur lequel je sais pouvoir me reposer.

Merci enfin aux développeurs du monde entier, grâce auxquels l'intégralité de cette thèse a pu être réalisée à l'aide d'un système d'exploitation, de logiciels et de polices de caractères libres.

Pour Céline, sans qui : rien
Pour Gaspard, avec qui : tant

À la mémoire de P'tit Jules, le roi de la mare

Résumés

Résumé

Ce travail vise à définir les conditions d'un renouvellement de la portée théorique et empirique du concept d'espace public. À partir d'une lecture critique du livre fondateur de Jürgen Habermas et des principales contributions dans le champ des Sciences de l'information et de la communication, en m'inscrivant dans une démarche interdisciplinaire faisant appel à la philosophie, aux études littéraires et linguistiques, à la géographie, à la sociologie et à l'ethnologie, et en m'appuyant sur des entretiens avec des lecteurs de presse régionale, je propose d'opérer quatre renversements de perspective permettant de dépasser les limites de la conception habermassienne de l'espace public.

Il s'agit tout d'abord de renoncer à toute idée d'un âge d'or pour considérer l'espace public comme un ensemble de processus dynamiques. La deuxième étape consiste à le concevoir comme le lieu symbolique de formation des opinions personnelles, et non, comme le fait Habermas, comme le creuset d'une opinion publique plus fantasmée que scientifiquement établie.

La conception universelle, unique et médiatique de l'espace public habermassien constituant elle aussi une impasse, un troisième renversement conduit à envisager un espace public fragmenté, local et conversationnel. Ces trois premiers renversements de perspective sont rien moins que nécessaires pour pouvoir continuer à étudier l'espace public dans le monde contemporain. Ils permettent d'en faire un concept central dans l'étude de la circulation des idées et des nouvelles. Mais, comme le montrent les entretiens, ils trouvent aussi leurs limites en ce qu'ils n'autorisent qu'un abord superficiel de la question de la

formation des opinions personnelles.

Donner sa pleine mesure au potentiel heuristique de l'espace public passe donc par un quatrième renversement de perspective, qui consiste à faire sortir le concept de la théorie de l'agir communicationnel pour l'intégrer à une théorie de la société capable d'explicitier les rapports sociaux. Là où Habermas réifiait son concept en le soumettant à l'illusion d'une société guidée par la recherche de l'entente, une critique marxiste ouverte aux différentes recherches sur les processus de socialisation permet à l'espace public de prendre en compte les conditions objectives et les rapports de force dont est faite la société.

Mots-clés

Habermas, Jürgen (1929 - ...)

Action (philosophie)

Socialisation

Philosophie du langage

Philosophie sociale

Marxisme

Abstract

The Public Sphere Beyond the Theory of Communicative Action

Four Perspective Reversals to Get Out from Habermas' Dead Ends

The aim of this thesis is to define a theoretical and empirical renewal of the concept of public sphere. It is based on a critical reading of Habermas' founding book and on the main scientific contributions in the field of Information Sciences. It is also an interdisciplinary work that has recourse to philosophy, literature and linguistic studies, geography, sociology and ethnology. The field work consists in interviews with readers of regional press. All these dimensions lead me to propose four perspective reversals that allow to go beyond the limits of Habermas' conception of the public sphere.

First of all, it is about refusing every idea of a golden age of the public sphere, but considering that the public sphere is a set of dynamic processes. The second point is about considering the public sphere as the symbolic place of the making of personal opinions, contrary to Habermas, who thinks it leads to public opinion, which appears to look like a fantasy rather than a scientific concept.

Habermas' conception of the public sphere is univesal, unique and based on media. It is also a dead-end, that is why the third perspective reversal is about considering the public sphere as framgmented, local and based on conversation. The first three perspective reversals are nothing but necessary in order to be able to keep on studying the public sphere in a contemporary context. They allow to make the public sphere a central concept in the

study of the circulation of ideas and news. But they also encounter some limits, showed by the analysis of the interviews. The question of the making of personal opinions can indeed only be treated superficially. In order to give the concept of public sphere its plain heuristic potential, we need a fourth perspective reversal, which is about getting the concept out of Habermas' theory of communicative action and integrating it into a social theory which is able to explain social relations.

As far as Habermas' public sphere depends on the illusion of a society looking for mutual understanding, his concept becomes reified. On the contrary, a marxist critique of the concept, that remains open to studies on socialization processes, allows the public sphere to take account of the objective conditions and power struggles from which society is made.

Keywords

Habermas, Jürgen (1929 - ...)

Action (philosophy)

Socialization

Language philosophy

Social philosophy

Marxism

Sommaire

Remerciements.....	3
Résumés.....	6
Sommaire.....	10
Introduction.....	12
Des limites de l'espace public habermassien.....	13
De la nécessité d'un renversement de perspectives.....	16
Plan de la thèse.....	19
Conditions de la recherche.....	32
 <i>Première partie</i>	
L'espace public, de l'idéaltype à l'idéal normatif.....	40
1. L'espace public selon Habermas.....	40
2. L'espace public vu par les SIC.....	68
3. Trois renversements de perspective.....	84
 <i>Deuxième partie</i>	
Pourquoi lit-on le journal ?.....	115
1. Présentation de l'enquête de terrain.....	115
2. Portraits des enquêtés.....	140
3. On ne choisit pas son journal préféré.....	181
4. Les deux manières de lire un régional.....	196
5. Presse régionale et espace public.....	227

Troisième partie

Connaître le monde.....	241
1. La presse locale, un média de diversion.....	241
2. Le reflet imparfait d'une vie complexe.....	253
3. Des attentes globalement satisfaites.....	274
4. L'origine de la connaissance du monde.....	284
5. L'impossible interactivité.....	299

Quatrième partie

Dépasser la conjoncture Habermas.....	314
1. La conversation, lieu et moyen de l'espace public.....	315
2. La constitution des opinions personnelles.....	338
3. L'opinion, une montagne difficile à déplacer.....	363
4. Espace public et socialisation.....	374
5. L'espace public sans l'agir communicationnel.....	384
Conclusion.....	407
Des espaces publics fragmentés, locaux et conversationnels.....	408
Un changement de paradigme.....	412
Bibliographie.....	416
Publications de l'auteur.....	416
Articles et ouvrages consultés.....	417
Annexes.....	432
Annexe 1. Questionnaire.....	432
Annexe 2. Entretiens.....	440
Table des matières.....	441
Index des illustrations.....	448
Index des tableaux.....	448

Introduction

Dans les premières lignes de son ouvrage *La Société des individus*, Norbert Elias s'interroge sur la définition que le sens commun prête au mot « société » : « *Chacun sait ce que signifie le mot "société", chacun croit du moins le savoir. On se transmet ce mot de l'un à l'autre, comme une pièce de monnaie dont on n'aurait plus besoin de vérifier la valeur. Lorsqu'un tel dit "société" et qu'un tel autre l'entend le dire, les deux se comprennent sans difficulté. Mais nous comprenons-nous vraiment ?* »¹ Il est ainsi des termes éminemment polysémiques, aux définitions âprement discutées, susceptibles de provoquer quiproquos, malentendus, voire disputes scientifiques, mais dont l'emploi sans précaution semble pourtant entretenir l'illusion d'une compréhension mutuelle. Il en est d'autres, non moins porteurs d'acceptions diverses, qui auraient plutôt tendance à susciter l'expectative. Allez donc expliquer au voisin, ou à l'ami de passage, que vous préparez une thèse sur l'espace public. Sûr que cela les concerne, mais à quel chef ? Travaillez-vous sur les questions d'urbanisme, de places et de lieux publics ? Vous intéressez-vous plutôt aux rapports entre élus et électeurs ? Ou bien préparez-vous une somme sur les formes du débat politique, des conceptions plus ou moins mythifiées de l'agora de la cité grecque aux prophéties de la cyber-démocratie en passant par la nostalgie de la place du village ? À moins que votre fibre artistique ne vous engage sur la voie de l'étude des formes et lieux d'expression de la parole,

1. ELIAS Norbert, 1987 (1997), *La société des individus*, p. 38.
(Sont données en notes de bas de page les références abrégées des articles et ouvrages. Elles indiquent tout d'abord la date de parution de l'édition originale, suivie, entre parenthèses et s'il y a lieu, par la date de parution de l'édition consultée. Les références complètes, incluant notamment la mention de l'éditeur, du titre original et du traducteur, ainsi que du nom et du numéro de la revue pour les articles, sont données en bibliographie.)

qu'elle soit scandée au coin d'un parc ou peinte au pochoir sur les murs de la ville ? Entre transports en commun et place du citoyen dans la cité, entre gestion communale et journaux télévisés, entre presse écrite et halls de gare, parkings de supermarchés et jardins publics, parole politique autorisée et graffitis impromptus, entre libertés d'opinion, d'expression et de circulation, de quel côté penche votre problématique ? Le terme d'espace public est omniprésent dans la vie courante, et n'est pas moins rare dans les publications scientifiques. Mais, dans les deux cas, il est rarement défini par les acteurs ou les auteurs qui l'utilisent. Or, s'il a autant de succès, ce n'est pas seulement parce qu'il désigne un concept relativement jeune et pris dans une mode qui le rendrait d'autant plus « évident » et d'un recours aisé qu'il serait vide de sens, ou suffisamment flou pour transformer la très large polysémie qui lui est associée en outil partagé par tous sans qu'il soit besoin d'y réfléchir. C'est aussi et surtout parce qu'il peut constituer un instrument pertinent d'analyse du monde social et des communications qui l'innervent.

Des limites de l'espace public habermassien

Le concept d'espace public a été forgé au début des années 1960 par le philosophe allemand Jürgen Habermas afin de décrire la formation, au cours du XVIII^e siècle en Angleterre, en France et en Allemagne, d'une « *sphère publique bourgeoise* » qui, d'abord au service du pouvoir en place, a peu à peu développé son propre discours, opposé à celui du Prince². Pour Habermas, l'espace public, terreau de constitution d'une opinion publique, articule, d'une part, un public de personnes plus ou moins autonomes par rapport au discours dominant et capables de se faire une opinion raisonnée, avec, d'autre part, un espace symbolique accessible à tous les citoyens et dans lequel les idées circulent et sont débattues. Le moteur de l'espace public est l'usage public du raisonnement, et son support, la presse et les clubs et salons. Bien que traduit tardivement — en 1978 en français, en 1989 en anglais — le livre d'Habermas a eu un retentissement considérable en sciences sociales, et

2. HABERMAS Jürgen, 1962 (1993), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*.

particulièrement en Sciences de l'information et de la communication, où les capacités de compréhension du monde social du concept sont fréquemment invoquées. Érik Neveu en résume bien les potentialités heuristiques, estimant qu'à travers l'espace public, Habermas offre « *un socle pour renouveler l'analyse politique, penser son articulation au culturel, introduire une réflexion qui explicite et sollicite à la fois la catégorie de la "communication" comme médiation centrale des rapports sociaux.* »³

Si le programme de recherches apparaît donc vaste et diversifié, le concept d'espace public n'en souffre pas moins d'importantes limites. Présentes dans l'œuvre même d'Habermas, elles ont été beaucoup discutées pour certaines, trop peu pour d'autres. Surtout, elles n'ont pas été véritablement dépassées, ou seulement partiellement, par les auteurs qui se sont emparés du concept après Habermas, ni par Habermas lui-même dans les révisions qu'il a pu en donner. Ces limites sont de plusieurs ordres. Elles tiennent tout d'abord au statut du concept d'espace public, qui subit, tout au long du livre fondateur d'Habermas, un glissement dont les conséquences scientifiques sont fâcheuses. Au début de *L'Espace public*, Habermas envisage ce concept comme décrivant des circonstances historiques particulières, dans une démarche que l'on pourrait qualifier d'idéaltypologique : il s'agit de mettre au jour les mécanismes d'apparition d'une opinion publique bourgeoise au cours du XVIII^e siècle dans trois pays d'Europe. Mais cette précaution méthodologique se trouve, dans la suite de l'ouvrage, balayée par la construction d'un idéal normatif que toute société démocratique se devrait d'atteindre : les cadres d'une discussion publique d'intérêt général fondée sur la raison et excluant toute volonté de manipulation. De modèle explicatif, le XVIII^e siècle devient une forme d'âge d'or du débat raisonné, suivi d'un inéluctable déclin de l'espace public et de ses propriétés démocratiques. La manœuvre est périlleuse, et ne peut guère faire autrement qu'échouer dès lors qu'Habermas procède en chemin à la substitution de la démarche scientifique — dire ce qui est — par la posture morale — dire ce qui doit être.

La seconde limite du concept d'espace public découle de ce glissement. Elle a trait aux structures et au fonctionnement de l'espace public ainsi considéré. Pour Habermas, l'espace public est en effet le lieu de constitution de l'opinion publique. Or l'opinion publique a nécessairement un caractère général et partagé par tous : elle est le consensus auquel les

3. NEVEU Érik, 1995, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public », in PAILLIART Isabelle (dir.), 1995a, *L'espace public et l'emprise de la communication*, p. 38.

membres du public sont parvenus à travers l'usage public de leur raison. Il en résulte que l'espace public possède trois caractéristiques qu'Habermas ne définit pas en tant que telles, mais qui transparaissent sous ses définitions. L'espace public est tout d'abord universel — il n'y a qu'un espace public, où sont discutées *toutes* les questions d'intérêt général et d'où émerge l'opinion publique. L'espace public est ensuite unique — les questions qui y sont débattues le sont à l'échelle du groupe social dans son entier, c'est-à-dire au niveau national. L'espace public est enfin médiatique — c'est la presse qui en est l'animateur, l'indispensable lien permettant de produire un échange raisonné d'idées et d'arguments à l'échelle d'une nation. Universel, unique et médiatique, l'espace public habermassien est ainsi condamné à agir à un tel niveau de généralité qu'il confine à l'abstraction, à l'outil idéal plus apte à produire des constructions rhétoriques élaborées qu'à prendre en compte les phénomènes.

La troisième limite que rencontre le concept d'espace public tient dans sa relation avec la philosophie du langage d'Habermas. Puisque « *toute approche de la communication ne peut faire l'économie d'une théorie de l'action* »⁴, *L'Espace public*, qui est le premier livre publié par son auteur, est parfaitement cohérent avec le projet de théorie de la société d'Habermas, qu'il développe tout au long de son œuvre, et notamment dans *magnum opus* paru en 1981, *Théorie de l'agir communicationnel*⁵. *L'Espace public* fournit en quelque sorte un ancrage historique aux principes qui régissent la théorie de l'agir communicationnel. En tant que lieu symbolique de l'usage public de la raison, l'espace public est en effet une des institutions principales d'une société dont la théorie « *met au centre d'intérêt l'intercompréhension langagière en tant que mécanisme d'orientation de l'action* »⁶. Valeur centrale de la société, le langage est pour Habermas un instrument dont la fonction est de permettre l'intercompréhension, c'est-à-dire le consensus obtenu de manière rationnelle par des locuteurs qui partagent la préoccupation essentielle de l'usage public de la raison, ce qui implique la transparence des échanges et l'absence de volonté dissimulatrice ou manipulatrice. C'est ici que le concept d'espace public rencontre sa limite la plus fondamentale : en substituant au travail le langage comme principe fondateur de la société, et en donnant à l'activité communicationnelle une orientation exclusive vers l'intercompréhension, Habermas rend sa théorie aveugle à tous les phénomènes sociaux qui s'expriment en termes de tensions et de rapports de force — sans même parler de dialectique.

4. MIÈGE Bernard, 2004, *L'information-communication, objet de connaissance*, p. 134.

5. HABERMAS Jürgen, 1981 (1987), *Théorie de l'agir communicationnel* (deux tomes).

6. *Id.*, tome 1, p. 284.

De la nécessité d'un renversement de perspectives

Les deux premières limites de l'espace public habermassien ont été en partie étudiées et critiquées par certains auteurs, qui proposent des portes de sortie parfois pertinentes. La troisième demeure largement ignorée, peut-être justement parce que sa prise en compte est susceptible de remettre en cause les fondements de la philosophie du langage d'Habermas. Toutes trois doivent être prises au sérieux si l'on estime que le concept d'espace public peut être d'un quelconque secours pour l'explicitation du monde social. Car c'est bien là aujourd'hui le double paradoxe de l'espace public : d'une part concept-clé pour bien des auteurs, il est aussi un « mot-valise » qui sonne souvent creux tant lesdits auteurs oublient de le définir en regard de leur discipline ou de leur objet de recherche. D'autre part, outil de compréhension prétendument reconnu du monde social, il n'est que trop rarement mis en œuvre dans des problématiques de recherches ou d'action publique. Résoudre ce double paradoxe, redonner une potentialité heuristique au concept d'espace public passe par une série de renversements de perspectives, opérant à tous les niveaux du concept.

Premier renversement de perspective : abandonner l'idéal normatif d'un espace public à atteindre — ou, ce qui n'est que l'autre versant de cette proposition, d'un âge d'or dont on déplore l'éloignement toujours plus grand —, pour revenir à une conception dynamique d'un espace public lié à un contexte historique, politique, économique et social déterminé. L'agora de la cité grecque est liée à une période précise de l'histoire, et son étude est riche d'enseignements pour peu qu'on prenne la peine de la mettre en relation avec son inscription dans le temps et la géographie de la Grèce antique ; en revanche, son inévitable évocation à chaque sursaut des conditions de possibilité d'une « démocratie directe » plus fantasmée que réfléchie a pour conséquence l'établissement d'une mythologie qui freine le travail de la pensée plutôt qu'elle ne le facilite. Il en va de même avec l'espace public, dont la mythologie n'aide pas au progrès des connaissances, quand un examen rigoureux et circonstancié de ses structures et modes de fonctionnement pourrait se révéler précieux. Renoncer à toute idée d'âge d'or implique que l'on considère que l'espace public ne connaît pas de déclin, mais des évolutions, voire des transformations, ainsi que l'indiquait d'ailleurs le titre original de l'ouvrage d'Habermas, dimension qui a été perdue lors de sa traduction

vers le français⁷.

Second renversement de perspective : l'espace public n'est pas à considérer comme la matrice de l'opinion publique. Les travaux de Pierre Bourdieu et Patrick Champagne sur le sujet sont autant de garde-fous permettant d'éviter cette tentation⁸. Croyance sociale à la fonction essentiellement politique, fiction élaborée par les instituts de sondage, l'opinion publique est un concept ambigu et scientifiquement mal assuré. Si l'espace public peut aider à comprendre la circulation des idées et la formation des opinions personnelles, voire contribuer au renouvellement de l'analyse des « *dispositions citoyennes* », comme y appellent Bastien François et Érik Neveu⁹, il aura suffisamment montré sa pertinence conceptuelle sans qu'il soit besoin d'en noyer le principe dans les sables mouvants de l'opinion publique.

Troisième renversement de perspective : la conception d'un espace public universel, unique et médiatique ayant montré ses limites, il s'agit de l'envisager comme morcelé, local et conversationnel. La sphère publique bourgeoise habermassienne, malgré sa prétention à concentrer l'ensemble des questions d'intérêt général, était par définition circonscrite à la bourgeoisie, nouvelle classe dominante parvenue à prendre le pas sur l'aristocratie, justement grâce à la mise en place d'un espace public particulier susceptible d'opposer son intérêt à celui du pouvoir institué. Sans vouloir l'admettre comme facteur de son analyse, Habermas sous-entendait bien que l'espace public n'était pas monolithique mais morcelé, comme l'est la société dont la bourgeoisie ne représente évidemment pas la totalité des

-
7. Le titre original est *Strukturwandel der Öffentlichkeit: Untersuchungen zu einer Kategorie der bürgerlichen Gesellschaft*, soit littéralement *Les transformations structurelles de l'espace public : Étude d'une catégorie de la société bourgeoise*. La traduction française rend *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Le titre original suggère donc un objet dynamique considéré comme lié à des circonstances particulières, quand sa traduction laisse entrevoir un objet fixe, non affecté par le contexte. Aucun des deux ne paraît le mieux adapté au contenu du livre : le titre original renvoie plutôt au début de l'ouvrage, sa traduction étant bien adaptée aux parties suivantes. À titre de comparaison, la traduction anglaise est littérale : *The Structural Transformation of the Public Sphere: An Inquiry into a Category of Bourgeois Society* (Cambridge, Mass. : MIT Press, 1989) ; l'italienne plus générale (*Storia e critica dell'opinione pubblica*, Bari : Laterza, 1971), enfin l'espagnole est peut-être la plus complète au regard du contenu du livre (*Historia y crítica de la opinión pública : la transformación estructural de la vida pública*, Barcelone : Gustavo Gili, 1981). On remarquera cependant que ni la traduction italienne ni la traduction espagnole ne contiennent le terme d'« espace public » dans le titre (respectivement *spazio pubblico* et *espacio público* ou *esfera pública*).
 8. BOURDIEU Pierre, 1972b (2002), « L'opinion publique n'existe pas » ; CHAMPAGNE Patrick, 1990 (2001), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*.
 9. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », p. 20.

forces sociales. Différents types de questions peuvent se poser dans différents types d'espaces publics. Ceci implique que l'espace public doive également renoncer à l'unité de lieu symbolique qui en faisait une réunion des citoyens de la nation. Morcelé en termes d'intérêts et de classes sociales représentées, l'espace public l'est également en regard des lieux géographiques dans lesquels le débat peut s'instaurer. L'espace public est donc de nature nécessairement locale. Le salon littéraire, institution fondatrice de la sphère publique bourgeoise, tout comme le cadre professionnel, familial ou amical contemporain dans lequel on tentera de repérer des indices d'espaces publics, sont liés à une proximité physique et sociale qu'il est nécessaire de réinjecter dans l'analyse des espaces publics. Morcelé et local, l'espace public ne peut plus être considéré, comme l'a fait Habermas et comme l'ont fait la quasi-totalité des auteurs qui ont réfléchi à l'espace public après lui, comme animé uniquement par les médias et en particulier par la presse écrite¹⁰. C'est ici la catégorie de la conversation qu'il s'agit de réinvestir, en évaluant son rôle et son poids, comparativement aux médias, dans la circulation des nouvelles et la formation des opinions personnelles. « *Si on ne causait pas, les journaux auraient beau paraître — et on ne conçoit pas dans cette hypothèse leur publication —, [...] ils seraient comme une corde vibrante sans table d'harmonie.* »¹¹

Quatrième et dernier renversement de perspective : revenir à une conception de la société centrée non plus sur la question de l'activité communicationnelle orientée vers l'intercompréhension, mais sur le travail. Je reprends ici la critique que le philosophe du langage et angliciste Jean-Jacques Lecercle adresse à la philosophie du langage libérale d'Habermas, et contre laquelle il propose *Une philosophie marxiste du langage*¹². Cela implique de sortir l'espace public de la théorie de l'agir communicationnel, pour l'importer au sein d'une théorie de la société qui ne fasse pas l'impasse sur les rapports sociaux dans la communication. Une des grandes qualités du travail d'Habermas est sa capacité à faire dialoguer et se rencontrer les disciplines pour élaborer de nouvelles voies de réflexion. En faisant appel à l'histoire, au droit, et bien sûr à la philosophie, Habermas a fait de *L'Espace public* une œuvre qui « *peut être pensée rétrospectivement comme une des œuvres*

10. Habermas évoque la conversation quand il cite les salons comme moteur de l'espace public, mais il abandonne ensuite cette préoccupation pour ne plus se focaliser que sur les médias, au premier rang desquels la presse écrite.

11. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 74.

12. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*.

fondatrices d'une interdiscipline des savoirs de la communication. »¹³ Produire une critique résolument communicationnelle de l'espace public n'empêche donc pas, mais au contraire conduit naturellement, à poursuivre un travail résolument engagé dans l'interdisciplinarité — en empruntant cette fois à la sociologie, la psychologie du développement, la linguistique, les études littéraires, la philosophie du langage.

Plan de la thèse

Redonner au concept d'espace public un potentiel d'explicitation de la formation des opinions personnelles par la circulation des idées et des savoirs sur le monde : telle est l'ambition de ce travail. L'espace public sera ici envisagé comme ensemble de processus dynamiques se rapportant à des lieux symboliques autant que géographiques. Morcelé par essence, l'espace public est ainsi local et au moins aussi conversationnel qu'il est médiatique. Traversé de tensions renvoyant aux rapports de force et luttes internes et externes qui caractérisent la dynamique des différents champs sociaux qui se croisent et s'interpénètrent plus ou moins au sein des espaces publics locaux, indissociable des mécanismes de socialisation primaire et secondaire, l'espace public, passant par la critique marxiste de la philosophie habermassienne du langage, doit acquérir une dimension sociologique et anthropologique lui permettant de prendre en compte les aspects de la réalité sociale face auxquels il est jusqu'à présent demeuré aveugle, sourd et muet. Pour y parvenir, ma thèse compte quatre parties.

Première partie : l'espace public, de l'idéaltype à l'idéal normatif

La première partie est consacrée à une discussion théorique du concept d'espace public du point de vue des Sciences de l'information et de la communication. Le point de départ en est bien sûr l'ouvrage d'Habermas, dont j'analyse la construction et les propositions. Bien

13. NEVEU Érik, 1995, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public », p. 38.

qu'il compte sept chapitres (plus un court avant-propos et une préface rédigée en 1990), on peut en effet considérer qu'il est divisé en deux grandes sections. La première, relativement courte, est consacrée à la définition de la sphère publique bourgeoise et à l'étude de ses conditions historiques d'apparition et de développement. C'est ce que je nomme l'approche « idéaltypologique » de l'espace public par Habermas. Sans se revendiquer expressément de la méthode wébérienne, Habermas en applique cependant les principes, et construit un « *tableau de pensée* » réunissant les caractéristiques essentielles de la sphère publique bourgeoise qui voit le jour, selon des modalités et des temporalités proches mais non identiques, dans l'Angleterre, l'Allemagne et la France du XVIII^e siècle. Dans cette construction, Habermas reprend la distinction entre sphère publique et sphère privée établie par Hannah Arendt, mais pour donner un sens différent à la citoyenneté et à l'action publique et politique. Il se réfère également implicitement à la théorie du public de Gabriel Tarde, et explicitement à l'usage public de la raison tel que défini par Immanuel Kant.

La seconde partie du livre, la plus importante en nombre de pages, voit Habermas se trahir lui-même, par la transformation de l'idéaltype, cadre de réflexion, en un idéal normatif, définissant une essence qu'il n'est plus question de discuter : l'espace public en tant que modèle de démocratie libérale dans lequel les décisions collectives sur les sujets d'intérêt général sont prises au terme d'un processus d'échanges rationnels orienté vers l'intercompréhension et le consensus. Ainsi constituée en norme à atteindre, la sphère publique bourgeoise du XVIII^e et du début du XIX^e siècles devient l'âge d'or de l'espace public, dont Habermas décrit et déplore le déclin consécutif à l'avènement des médias de masse et au règne de la publicité commerciale, qui pervertit le principe de la publicité des débats.

C'est cette vision d'un espace public figé, et donc nécessairement en déclin dès que le contexte socio-politique change, qu'ont critiqué avec le plus de pertinence de nombreux auteurs, et notamment en Sciences de l'information et de la communication. Même si la tentative de la revue *Hermès* de définir un « nouvel espace public » a tourné court, puisque les approches proposées étaient finalement encore plus restrictives que celle d'Habermas, les chercheurs participant à cette livraison ont au moins eu le mérite d'insister sur le caractère dynamique de l'espace public¹⁴. Beaucoup plus convaincante est la proposition de Bernard Miège d'un espace public « *perpétué, élargi et fragmenté* », dont il cherche à décrire les évolutions à travers cinq modèles de communication, qui ont chacun constitué à un

14. BREGMAN Dorine, DAYAN Daniel, WOLTON Dominique (coord.), 1989, « Le nouvel espace public ».

moment donné la logique dominante des médiations sociales¹⁵. La réaffirmation d'un processus évolutif à la base de l'espace public est partagée par Peter Dahlgren, pour qui l'espace public est soumis à une dynamique de renouvellement permanente. Ici pas plus que chez Miège, l'espace public n'est restreint à un domaine particulier du champ social, contrairement aux auteurs d'*Hermès* qui le limitaient au débat politique au sens strict. Mais là où Miège ne fait que suggérer sa fragmentation, Dahlgren la postule, faisant de la double essence, centralisée et partielle, de l'espace public, une des caractéristiques essentielles de ce « *mécanisme sociétal majeur de production et de circulation de culture, qui encadre et donne du sens à nos identités.* »¹⁶ Il plaide ainsi pour une étude de l'espace public renouvelée par la mise en relation et la confrontation d'un espace public dominant à tendance universaliste, le « *domaine commun* » (« *common domain* »), avec des espaces publics partiels et partiiaux, constituant le « *domaine partisan* » (« *advocacy domain* »)¹⁷. Dans le cadre de son ouvrage, qui porte sur la télévision, il s'agit notamment d'envisager une dialectique entre média dominant et médias ou répertoires de parole alternatifs. Les directions données par Miège et Dahlgren se retrouvent chez Bastien François et Érik Neveu, qui proposent un ambitieux programme de recherches à partir du concept d'espace public¹⁸. Il s'agirait ainsi de s'attacher à la production des dispositions citoyennes, aux nouveaux répertoires de la parole publique et à la place des sciences sociales dans l'espace public. Même si ce programme est conçu au sein des sciences politiques, il est également envisageable dans une approche communicationnelle.

Bien que se situant dans des perspectives différentes — Bastien François et Érik Neveu s'attachent au rôle de la communication dans les médiations sociales, Bernard Miège décrit des modèles médiatiques dominants, Peter Dahlgren s'intéresse à la principale médiation de l'espace public, la télévision —, ces auteurs ont en commun de considérer comme essentiel le caractère dynamique et fondé sur des processus sans cesse renouvelés de l'espace public, et d'en souligner, non une vocation universaliste ou normalisatrice, mais les identités

15. On trouvera une synthèse de ces travaux dans MIÈGE Bernard, 2004, *L'information-communication, objet de connaissance*.

16. DAHLGREN Peter, 1995, *Television and the Public Sphere*, p. 23. Traduction personnelle de : « *a major societal mechanism for the production and circulation of culture, which frames and gives meaning to our identities.* »

17. *Id.*, pp. 155-159.

18. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », pp. 13-58.

multiples, la division en espaces publics partiels de différentes échelles et tailles, pouvant s'affronter ou se compléter. Ma démarche s'inscrit dans ce cadre de recherches. S'y ajoute le refus explicite de la présupposition selon laquelle l'espace public aurait pour fonction principale la construction de l'opinion publique. Si la circulation des nouvelles et des idées a pour corollaire la liaison entre individus, c'est bien au niveau des agents en tant qu'individus relativement autonomes que l'opinion se construit, et c'est à ce niveau qu'elle peut s'observer. Il ne s'agit bien entendu pas de nier le poids des forces sociales, habitus et logiques de champs notamment, dans ces mécanismes, mais, bien au contraire, d'essayer d'en repérer les effets chez les individus, plutôt que de les dissoudre dans l'éther d'une opinion publique fantasmée ou, pire, définie comme ce que mesurent les sondages d'opinion. Ces constats m'amènent à formuler les trois premiers renversements de perspective, qui guident l'élaboration du travail de terrain.

Deuxième partie : pourquoi lit-on le journal ?

Comprendre la structure et le fonctionnement d'un ou des espaces publics considérés comme morcelés, locaux et conversationnels, approcher la formation des opinions personnelles par leur entremise implique, à la suite de la première discussion critique du concept d'espace public proposée en première partie, un travail de terrain destiné à mettre au jour des formes d'apparition d'espaces publics partiels et/ou partiiaux, situés, au niveau local, entre médias et conversation. La technique des entretiens approfondis est ici la mieux adaptée à l'objectif de recueillir des éléments portant à la fois sur la réception des médias locaux et sur le rôle différencié des médias et de la conversation dans la constitution des opinions. Le territoire étudié est le Pays de Saint-Brieuc. Centré autour du chef-lieu des Côtes-d'Armor, sur la côte nord de la Bretagne, il correspond à la fois à mon lieu de résidence et à la zone de couverture de l'hebdomadaire régional au sein de la rédaction duquel j'ai exercé cinq ans comme journaliste, précédemment à ma reprise d'études. C'était également le terrain de mon DEA, dans lequel j'interrogeais les différences entre le contenu de la presse régionale et la réalité de la vie de ses lecteurs¹⁹ — ceci permettant de confronter la réception des médias locaux avec les résultats de l'analyse de leur contenu. Signalons

19. BALLARINI Loïc, 2005, *Perspectives d'évolution de la presse locale à l'heure d'internet*, mémoire de DEA sous la direction du professeur Jacques Guyot, Université Paris 8.

enfin que la Bretagne est une des régions françaises d'élection pour la presse régionale. Elle y a toujours été très présente et développée ; elle y demeure aujourd'hui puissante et diversifiée.

Les études sur la presse, régionale ou nationale, s'attachent en général à en décrire le contenu ou à tenter d'en percer les mécanismes de production. Dans ce dernier cas, il est souvent procédé à des entretiens avec ceux que l'on considère comme les médiateurs de l'espace public, c'est-à-dire les journalistes et éditeurs de presse. Ayant déjà exploré la première voie, je ne souhaitais cependant pas m'engager dans la seconde. Interroger des journalistes ou des éditeurs de presse ne m'aurait en effet renseigné que sur les *intentions* de ceux qui *font* les journaux, pas sur *ce qui se joue* à la *lecture* de ces mêmes journaux, et encore moins sur le poids différencié de la presse et de la conversation dans la fabrique des opinions personnelles. Ce ne sont pas les médiateurs d'un espace public présumé que nous avons ici besoin de rencontrer, mais ceux qui sont les acteurs d'un espace public encore à définir et à découvrir dans son sens le plus quotidien et le plus générique. Les enquêtés sont donc des habitants du Pays de Saint-Brieuc de toutes origines et positions sociales, qu'ils soient lecteurs ou non de presse régionale. La constitution de l'échantillon s'est faite en deux étapes : envoi de questionnaires à un nombre plus important de personnes qu'il n'est prévu d'en retenir, puis sélection des enquêtés en vue d'obtenir un échantillon le plus diversifié possible en termes de catégories socio-professionnelles, de lieu d'habitation et d'habitudes de lecture. Les questions abordées au cours des entretiens portent sur la relation des enquêtés avec les médias locaux (essentiellement la presse écrite quotidienne ou hebdomadaire), la dialectique médias/conversation (l'un renvoie-t-il à l'autre et dans quelles conditions ?), la place et le contenu de la conversation dans la vie quotidienne ainsi que les mécanismes de constitution de l'opinion. Les entretiens ont eu lieu au printemps 2007. La concomitance de la campagne officielle pour l'élection présidentielle n'est pas un hasard : il s'agissait de profiter de ce prétexte politique, qui concerne tout citoyen et doit l'amener à prendre une décision (voter ou non, et si oui pour qui), pour aborder les questions de choix, de prise de décision, de formation de l'opinion. On connaît la prégnance de l'élection présidentielle dans le débat politique français, on tâchera d'y échapper en ne la considérant que comme une porte d'entrée qui permet, à partir de ce point de départ commun, d'envisager d'autres thématiques non strictement politiques.

Confronter la conception habermassienne de l'espace public aux indices et

manifestations de l'espace public local implique de commencer par répondre à une question simple : pourquoi lit-on le journal ? Dans le Pays de Saint-Brieuc sont diffusés deux quotidiens régionaux, *Ouest-France*, qui est aussi le premier quotidien français en termes de diffusion, et *Le Télégramme* ; ainsi qu'un hebdomadaire de création récente, *Le Penthièvre*, qui appartient à une filiale d'*Ouest-France*. *Ouest-France* domine le paysage médiatique local, dans lequel *Le Télégramme* fait cependant plus que de la figuration, tandis que *Le Penthièvre* cherche son public et n'est pas encore rentable au moment de l'enquête. Comment expliquer le choix individuel de chaque lecteur de lire tel journal plutôt que tel autre ? Peut-on appliquer à cette question une grille de lecture renvoyant à l'espace public tel que le conçoit Habermas ? On serait alors en face d'un lecteur pratiquant un acte d'achat délibéré et rationnel, dans le souci de s'insérer d'une manière particulière, par le truchement d'un journal particulier, dans le débat public. Ce lecteur idéal est à n'en pas douter postulé par les rédacteurs et concepteurs de médias écrits, qui ont besoin de le construire pour des raisons qui tiennent tout aussi bien à l'acte même d'écrire, dans lequel un Auteur implique toujours un Lecteur Modèle²⁰, qu'à la stratégie marketing visant à vendre un produit à une cible. Mais existe-t-il dans la réalité sociale ? Le journaliste, surtout repent, doit reconnaître qu'il n'en a rencontré que très peu d'incarnations, pour ne pas dire aucune. L'expérience semble au contraire indiquer que la lecture d'un journal est plutôt affaire d'héritage familial, dans la transmission et l'exercice éventuellement contradictoire duquel les considérations de politique et de conviction n'entrent en jeu que de manière marginale. Cette tension entre idéal théorique et intuition issue de l'exercice de la profession de journaliste est le point de départ d'autres interrogations qui lui sont liées. « *Pourquoi lit-on le journal ?* », c'est-à-dire « *Pourquoi ce journal et pas un autre ?* » peut en effet également s'entendre comme « *Que recherche-t-on dans le journal ?* » La presse locale est-elle perçue comme le miroir et l'animateur du débat public qu'elle prétend être ? Ou n'est-elle, comme le lui reprochent ceux qui ne la lisent pas, qu'une collection d'avis de décès et de petites annonces ? Ici encore, et comme dans les deux parties suivantes, des observations et intuitions tirées de l'expérience guident, parallèlement à la discussion théorique du concept d'espace public, l'élaboration des questions abordées pendant les entretiens. Mon hypothèse en ce qui concerne ce que les lecteurs recherchent dans les colonnes de leur journal est qu'il

20. Eco Umberto, 1979 (1985), *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*.

remplit une forme de lien social élémentaire, qui passe par la diffusion au sein de la communauté locale des avis de naissance, de décès ou de rassemblements divers. On pourrait alors considérer le journal de deux manières complémentaires : comme une forme de service public assurant ce lien, et comme une forme de « menu de la conversation », pour parler comme Gabriel Tarde. Il n'est pas question ici d'usage public de la raison au sein et à travers du journal, mais seulement d'un flux de micro-informations sans rapport avec la discussion sur les enjeux d'intérêt général. Dans le même temps, ces aspects font du journal un lieu ou un vecteur de socialisation. En ce sens le journal, plutôt que d'être l'espace public à lui tout seul, devient un élément du ou des espaces publics. Un élément d'ailleurs nécessaire, car comment pourrait-on aborder les enjeux d'intérêt général si l'information sur les menus faits de la vie quotidienne, qui à la fois produisent et sont produits par les questions d'intérêt général, ne circulait pas ?

Troisième partie : connaître le monde

Que l'on puisse y repérer des caractéristiques de l'espace public habermassien ou que l'on se situe, en-deçà de cette conception, dans la participation au lien social élémentaire, le journal semble indispensable à la constitution de l'espace public local. Est-il pour autant suffisant pour connaître le monde ? C'est à cette interrogation que tente de répondre la troisième partie, à travers des questions ayant trait à la réception de la presse locale. Reflète-t-elle de manière satisfaisante la vie du monde social ? Répond-elle aux attentes de ses lecteurs ? Y apprend-on plus ou moins de choses qu'au travers des conversations quotidiennes ?

L'analyse de contenu de la presse bretonne que j'ai effectuée dans le cadre de mon DEA montre que le monde que le journal donne à lire est très loin de la réalité du monde social dans lequel vivent ses lecteurs potentiels. À première vue, l'information locale en France est diverse et neutre. Mais une étude détaillée de la presse régionale bretonne montre qu'elle demeure au contraire marquée par une vision du monde très hiérarchisée et privilégiant la stabilité sociale. D'une société faite d'interrelations et de processus dynamiques agissant sur la longue durée, elle ne retient qu'une juxtaposition de micro-événements sans contexte. Parce qu'elle détourne le regard de la complexité et de la diversité de la société pour l'attirer sur une construction des rapports sociaux simplifiée à

l'extrême, j'avais proposé de décrire la presse régionale comme animée par un mécanisme qui conduit, littéralement, à *faire diversion*²¹. Au moment de s'intéresser à ce que les lecteurs de la presse régionale font des contenus qu'ils peuvent y lire, les résultats de cette analyse de contenu conduisent à émettre l'hypothèse selon laquelle la presse est certainement perçue comme fiable et efficace en ce qui concerne la transmission des informations pratiques, mais que son incapacité à se saisir des processus qui structurent les territoires et les identités l'empêche de jouer un rôle d'animation de l'espace public. On se gardera cependant de limiter l'analyse à cette opposition trop évidente pour porter l'attention sur les phénomènes de co-construction du sens par les récepteurs, dont on sait, depuis les *Cultural Studies*²², les travaux de l'École de Constance²³ et les diverses tentatives de dépassement de la pensée structuraliste dans la linguistique ou l'étude de la vie quotidienne²⁴, qu'ils sont décisifs dans l'appropriation des textes par leurs lecteurs. Un indice tiré de l'expérience invite à cette vigilance méthodologique : les lecteurs les plus critiques sont aussi souvent ceux qui lisent le journal le plus attentivement et qui, paradoxalement, déclarent y trouver ce qu'ils y cherchent bien que ce qu'ils y trouvent puisse être considéré par eux comme opposé à ce qui fonde leur appartenance politique. La contradiction, maintes fois observée, qui veut que des lecteurs de gauche trouvent leur compte dans un journal qu'ils estiment être à droite mérite d'être interrogée sérieusement. On sera donc attentif en particulier au rôle potentiellement clivant de l'appartenance politique dans la réception, tout en veillant à ne pas opérer de réification qui empêcherait de comprendre les rapports complexes que peuvent entretenir des lecteurs avec leur journal.

Le même constat de l'insuffisance du contenu de la presse locale conduit à s'interroger sur les canaux par lesquels les individus reçoivent et transmettent les nouvelles, idées et savoirs sur le monde. Ce qui implique de poser des questions du type : « *Pensez-vous apprendre plus de choses par le journal ou à travers les conversations avec vos proches ?* » L'hypothèse la plus évidente à formuler ici serait que l'échelle est un facteur d'influence

21. On trouvera une synthèse de cette analyse dans BALLARINI Loïc, 2008, « Presse locale : un média de diversion », pp. 405-426.

22. HOGGART Richard, 1957 (1970), *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre* ; HALL Stuart, 1973 (1994), « Codage/Décodage », pp. 27-39.

23. Notamment JAUSS Hans Robert, 1978 (1990), *Pour une esthétique de la réception*.

24. Respectivement ECO Umberto, 1979 (1985), *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs* ; et DE CERTEAU Michel, 1980 (1990), *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*.

important, que les nouvelles de portée nationale sont plutôt diffusées et reçues par un canal médiatique, quand les informations concernant le bassin de vie ou l'environnement immédiat passent plutôt par la conversation — ce dont on pourrait aisément se rendre compte en comparant lecteurs de presse nationale et régionale et, au sein des lecteurs de presse régionale, en comparant le recours aux différentes rubriques. Confirmer cette hypothèse irait à l'encontre de ma thèse, puisqu'elle tendrait à renforcer la conception d'un espace public universel, unique et médiatique, dans lequel les débats sur les enjeux collectifs seraient portés et animés par une presse nationale servant de lien entre tous les citoyens, tandis que l'échelon local serait réduit à l'information-service et aux nouvelles sans enjeu d'intérêt général. Toutefois cette opposition apparaît une fois de plus trop simpliste, et néglige à la fois le fait que rien ne permet de prouver que les faiblesses de la presse régionale en termes de compréhension des processus traversant la société sont totalement absentes de la presse nationale ; ainsi que le fait que rien n'interdit à la conversation quotidienne de se saisir, de manière plus ou moins explicite ou sous-entendue, d'enjeux collectifs.

Reste enfin la question, non de la réception, mais de la transmission d'information à la presse et par la presse. L'idéal normatif de l'espace public exige en effet une réciprocité : comment aboutir au consensus si ce n'est par l'échange raisonné d'arguments ? La question est donc la suivante : quelle place pour les lecteurs dans le débat d'idées ? Ont-ils déjà écrit à leur journal, et pour dire quoi ? Y ont-ils déjà pensé, et pourquoi alors ne pas l'avoir fait ? Dans les colonnes des journaux papier, la place réservée aux tribunes libres et au courrier des lecteurs est très réduite : qui y a accès et sous quelles conditions (sélection, coupes...) ? L'accès est-il plus facile sur les sites internet ? On sera ici attentif aux caractéristiques socio-professionnelles des enquêtés, et en particulier à leur pratique de la parole en public ou de l'écrit dans le milieu professionnel ou associatif pour tenter de repérer des régularités ou des différences dans l'accès aux espaces réservés du journal.

Quatrième partie : dépasser la conjoncture

Habermas

Se fondant sur le constat des limites intrinsèques à la presse dans son entreprise de mise à disposition de tous de la complexité du monde et d'animation du débat sur les enjeux collectifs, la deuxième et la troisième parties constituent une analyse critique des aspects médiatiques de l'espace public ; elles ne font qu'effleurer la question de la conversation, dont il s'agit à présent d'approfondir le rôle dans la circulation des idées et des nouvelles et dans la construction des opinions personnelles. Trois grandes questions permettent d'aborder ce sujet : la place de l'actualité dans les conversations quotidiennes, l'importance différenciée des médias et de la conversation dans le processus de constitution de l'opinion, les conditions dans lesquelles il est possible ou non de changer d'opinion. On sera ici attentif aux frontières mouvantes entre sphères privée et publique, frontières que la conversation peut aussi bien contribuer à définir qu'à modifier, et qui sont en partie déterminées par le contexte et les luttes de position entre acteurs. Si la conversation est faite d'aspects très divers, renvoyant aussi bien aux routines quotidiennes qu'aux débats sur les enjeux d'intérêt général, les médias sont eux aussi à envisager dans leur complexité, afin d'ouvrir une voie que ne se restreigne pas à la conception canonique de l'espace public. Dans le « vrai » espace public idéal et normatif de nombre d'auteurs, il n'est en effet qu'un seul « vrai » média qui mérite le statut d'animateur du débat public, c'est la presse écrite²⁵. D'où l'importance d'aborder les autres médias, et en particulier la télévision, dont Peter Dahlgren a montré qu'elle ne pouvait être tenue à l'écart des recherches sur l'espace public²⁶. Enfin, on n'oubliera pas que, dans le processus complexe qui conduit un individu à formuler pour lui-même et éventuellement pour les autres une opinion sur un thème quelconque, la découverte, le rejet et ou l'intégration à ses schèmes de pensée d'un fait ou d'une idée nouveaux ne se fait jamais sur un terrain vierge, et que l'habitus et les expériences passées conditionnent la réception des expériences nouvelles. C'est pourquoi la constitution des

25. Ma thèse n'échappe certainement pas complètement à ce travers. Mais si mon travail sur les médias est principalement axé sur la presse locale, c'est qu'elle est, elle aussi, négligée des conceptions de l'espace public alors que sa diffusion est considérable — il se vend environ 2,5 fois plus de quotidiens régionaux que de nationaux chaque jour en France (chiffres 2009, source OJD). De plus, les cas de la télévision, de la radio et d'internet ont été abordés dans tous les entretiens.

26. DAHLGREN Peter, 1995, *Television and the Public Sphere*.

opinions ne peut à mon sens s'envisager sans poser la question des évolutions ou retournements d'opinion, qui permet justement d'éprouver l'hypothèse de l'importance de l'habitus dans la structuration et la solidité des opinions, de mettre en question cette observation selon laquelle le changement d'opinion est (très) rare.

La conversation semble ainsi jouir d'un statut paradoxal. Entendue comme le vecteur des échanges appartenant à la banalité du quotidien, et qui sont parfois perturbés par des nouvelles inattendues, exceptionnelles ou dramatiques, elle ne porte pas sur les enjeux politiques d'intérêt général et n'apparaît de prime abord pas comme un élément de l'espace public. Mais tout comme le journal local joue en partie un rôle de maintien du lien social, et plus encore que lui, la conversation constitue un des soubassements de la vie sociale, pouvant de ce fait embrasser les questions les plus générales. Insignifiant support des menues nouvelles publiques et privées du quotidien, la parole porte en elle une puissance politique qui, du point de vue d'Hannah Arendt, est créatrice d'espaces publics dès lors que l'on s'en sert pour s'exposer en public²⁷. On perçoit ici la probable limite de l'étude de la conversation qui, pas plus que celle des médias, ne semble être une condition suffisante au renouvellement de la portée théorique et empirique du concept d'espace public. Si elle aide à mieux décrire la *circulation* des idées et des nouvelles, elle ne permet en effet pas d'appréhender complètement le processus de *formation* des opinions. La question du changement d'opinion suggère bien qu'il faille prendre en compte des dynamiques de maturation lente liées à la socialisation primaire et secondaire. Un retour à la théorie est nécessaire pour dépasser ces nouvelles limites. Norbert Elias, cité en ouverture, est ici précieux, et c'est dans sa perspective sociologique d'une *société des individus* que je place ce travail. Pour Elias, chercher à définir la société en séparant individus et société et en privilégiant l'un ou l'autre selon que l'on considère que le principe constitutif des groupes humains réside dans la liberté de l'acteur ou dans le déterminisme des structures, c'est faire fausse route tant les deux aspects sont indissociables. « *Toute société humaine se compose d'individus isolés et tout individu humain n'est véritablement humain qu'à partir du moment où il apprend à agir, à parler et à exercer sa sensibilité dans la société des autres.* »²⁸ En faisant appel aux travaux d'Annick Percheron sur la socialisation politique, de Jean Piaget sur le développement de l'intelligence chez l'enfant par la coopération et

27. ARENDT Hannah, 1958 (2002). *Condition de l'homme moderne*.

28. ELIAS Norbert, 1987 (1997), *La société des individus*, p. 117.

l'échange avec ceux qui l'entourent, ainsi que de Pierre Bourdieu sur la constitution des habitus²⁹, il devient alors possible d'opposer à la conception canonique de l'espace public une critique qui ne porte plus seulement sur sa forme et son fonctionnement universels, uniques et médiatiques, mais sur le fondement de son rapport à la société.

Habermas ne peut en effet concevoir l'importance des rapports sociaux dans l'étude de l'espace public, car il en fait une des institutions fondamentales de sa théorie de l'agir communicationnel, laquelle considère que la société est tout entière fondée sur la pratique du langage orientée vers l'intercompréhension. La question d'Oskar Negt : « *Quels intérêts les classes dominantes poursuivent-elles à travers l'espace public ?* » prend ici tout son sens, de même que la réponse que Negt se fait à lui-même : l'espace public habermassien « *cache la véritable structure productive de la société et notamment l'histoire de la formation des différentes institutions de l'espace public.* »³⁰ L'apparition de la sphère publique bourgeoise est liée à la domination de plus en plus affirmée du mode de production capitaliste qui caractérise la bourgeoisie du XVIII^e siècle. Elle crée une fiction de sphère publique universelle — celle qu'Habermas idéalise et érige en modèle — dont la fonction est de dissimuler sous le vernis de l'usage public de la raison la réalité de la défense des intérêts particuliers de la bourgeoisie. Jean-Jacques Lecercle étend la critique que Negt réserve au concept d'espace public à l'ensemble de la philosophie du langage d'Habermas. Celle-ci, en consacrant l'entente comme valeur centrale de la société, liquide la conception marxiste selon laquelle ce n'est pas le langage orienté vers l'intercompréhension, mais le travail, et donc les rapports de force, qui fonde la société. En replaçant le travail au centre de la problématique, Lecercle invite à une autre philosophie du langage qui permette de dépasser ce qu'il nomme la « *conjoncture Habermas* ». Il désigne par là le moment historique qui correspond aux années 1975-1995 et « *pendant lequel Habermas est un grand philosophe, où sa philosophie du langage, du droit et de la politique est, comme l'on dit, incontournable, où sa sortie du marxisme est justifiée, et peut-être même incontournable, où son éthique de la discussion apparaît comme le cadre philosophique le plus adéquat pour penser la société.* »³¹

L'agir communicationnel, en tant qu'il est nécessairement orienté vers

29. PERCHERON Annick, 1993, *La socialisation politique* ; PIAGET Jean, 1947 (1967), *La Psychologie de l'intelligence* ; BOURDIEU Pierre, 1972 (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois études d'ethnologie kabyle*.

30. NEGOT Oskar, 2007, *L'espace public oppositionnel*, p. 55.

31. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 58.

l'intercompréhension, construit une société idéale dans laquelle le conflit a disparu, remplacé par l'action rationnelle de citoyens qui tendent délibérément vers le consensus. Cette conception, montre Lecercle, entre en résonance avec les politiques économiques néo-libérales qui visent à éliminer du champ de la réflexion la problématique du rapport de forces pour la remplacer par la mythologie d'acteurs économiques rationnels guidés par un pseudo-intérêt général qui n'est autre que le produit de la naturalisation des exigences capitalistiques de rentabilité, compétitivité, réduction des coûts. Non seulement incapable de rendre les phénomènes du monde social, la philosophie du langage d'Habermas justifie l'idéologie de la communication, qui « *représente le libéralisme en matière de langage en ce qu'elle fétichise et met en relation deux locuteurs idéaux, un Destinateur et un Destinataire, dont la position est en principe réversible.* »³² Alors que, dans les faits, le Destinataire ne devient jamais Destinateur : le gouvernement n'entend pas le peuple qui proteste, les arguments du dominé ne convainquent pas le dominant. Mais l'histoire a ceci d'essentiel qu'elle n'est jamais terminée. Lecercle note ainsi que, depuis le milieu des années 1990 et la prise de conscience des effets des politiques néo-libérales mises en place pendant la conjoncture Habermas, les concepts marxistes ont retrouvé une légitimité. Il devient dès lors possible de procéder au quatrième renversement de perspective, c'est-à-dire de concevoir une théorie de la société qui rende possible le dépassement de la conjoncture Habermas en remettant le travail et les rapports sociaux au cœur de la réflexion, tout en conservant « *l'intuition essentielle d'Habermas : que la philosophie du langage est d'une importance capitale pour comprendre la société dans son ensemble et avoir prise sur les événements.* »³³ L'étude de l'espace public se trouve finalement confrontée à une alternative théorique que l'on peut résumer ainsi : soit l'espace public continue à être considéré, avec plus ou moins d'aménagements, comme essentiellement figé, universel, unique et médiatique, auquel cas il perd sa puissance heuristique et peut être remis au rayon des concepts incapables de rendre compte du monde social. Soit l'espace public, né de l'interdisciplinarité, sort de la théorie de l'agir communicationnel et s'ouvre notamment à la sociologie et à l'anthropologie, grâce à une critique marxiste de ses fondements théoriques. Dans ce cas, il peut reprendre du service et acquérir une capacité explicative jusqu'ici inédite de la circulation des idées et des nouvelles et de la construction des opinions.

32. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 66.

33. *Id.*, p. 62.

Conditions de la recherche

Ce travail n'est pas ce qu'il était prévu qu'il fût. Au départ, l'envie de poursuivre une réflexion sur la presse locale, entamée alors que j'étais journaliste en hebdomadaire régional, puis systématisée par la soutenance d'un DEA, et que je souhaitais axer principalement sur la presse hebdomadaire régionale (PHR) et la question des nouvelles technologies d'information et de communication. L'essentiel des études sur la presse concerne en effet la presse nationale, et lorsque l'on daigne s'intéresser à la presse régionale, dont la diffusion est pourtant largement supérieure, les quotidiens éclipsent à peu près systématiquement les hebdomadaires. De plus, et contrairement aux quotidiens qui ont rapidement pris pied sur internet, les hebdomadaires, sauf quelques rares exceptions, en restaient largement absents en 2005, et le sont d'ailleurs toujours en 2010. Ce double contexte, scientifique et industriel, me semblait idéal pour me lancer dans une thèse grâce à une Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre), dont l'objectif est justement d'aider à la synergie entre les deux aspects. Dans les faits, l'histoire s'est déroulée d'une toute autre façon et a conduit ma recherche à prendre d'autres directions. Il me paraît donc nécessaire, avant d'entrer de plain-pied dans la discussion théorique du concept d'espace public, de revenir sur les conditions matérielles du déroulement de ma thèse, tant leur rôle fut important, et parfois décisif, dans l'évolution de ma problématique et dans le choix du terrain d'enquête³⁴.

Parcours précédent la thèse

Après une maîtrise d'information-communication obtenue à l'université Rennes 2, j'ai été embauché en décembre 2000 comme journaliste au *Penthièvre*, un hebdomadaire régional lancé six mois plus tôt par le groupe Publihebdos à Saint-Brieuc, chef-lieu des Côtes-d'Armor, où je suis resté jusqu'à la fin septembre 2004, date à laquelle j'ai repris mes études à l'université Paris 8. La rédaction était une petite équipe constituée de trois journalistes dont une rédactrice en chef, placés sous la responsabilité d'un éditeur chapeautant deux autres titres³⁵. Elle était complétée par deux monteurs, une secrétaire et

34. On trouvera un récit plus détaillé de la première moitié de la convention dans BALLARINI Loïc, 2008, « La convention Cifre en SIC, une aide précieuse mais ambiguë ».

35. Le terme d'« éditeur » est utilisé en presse hebdomadaire régionale pour désigner le directeur d'un

deux commerciales. Il s'agit d'une équipe classique pour Publihebdo, bien qu'en sous-effectif au regard de la zone de diffusion du *Penthièvre*, bien plus importante que celle de ses voisins. Elle est notamment centrée autour d'une ville de 50 000 habitants au cœur d'une région très urbanisée, quand les équipes de trois journalistes n'ont en général pas à gérer de ville centre comptant plus de 10 000 habitants, en zone rurale. La répartition des tâches entre journalistes était à la fois thématique et géographique : je m'occupais ainsi de la rubrique « Loisirs/Culture », et avais à ma charge Saint-Brieuc et les communes à l'ouest du chef-lieu. Selon les accords de branche, le titre précis d'un journaliste de presse hebdomadaire régionale est « journaliste polyvalent ». On attend bien sûr de lui qu'il assure des reportages (textes et photos). Il est également en charge d'une équipe de correspondants locaux de presse (CLP)³⁶, qui ne sont pas des journalistes professionnels, mais des personnes exerçant souvent un autre métier et écrivant une part en général déterminante du contenu local des journaux régionaux, sans contrat de travail et pour une rémunération dérisoire (forfait par article et photo³⁷). Animer une équipe de CLP signifie élaborer avec eux le contenu du journal à venir, veiller à ce que les articles soient rendus dans les temps et en effectuer la relecture et les corrections — bien que la définition de la fonction « secrétaire de rédaction » existe dans l'accord de branche, il n'y a dans les faits plus de correcteurs autres que logiciels dans les rédactions des hebdomadaires régionaux. L'aide des journalistes était également demandée pour la mise en pages d'une partie du journal, ainsi que le pour le réassort des points de vente le week-end, en l'absence d'un responsable des ventes.

Quatre années de ce régime, au-delà de ce qu'il permet d'apprendre un métier sur le tas, d'en découvrir deux ou trois autres, et de participer, même avec six mois de retard, au

journal. Les services administratifs et la rédaction lui sont subordonnés, ainsi que le service commercial s'il n'est pas externalisé (Publihebdo a créé une filiale destinée à la gestion de la publicité, baptisée Hebdoscom). Il est lui-même soumis à l'autorité de la direction générale du groupe. Les éditeurs de Publihebdo le sont toujours de plusieurs journaux, et sont parfois de surcroît rédacteurs en chef de certains d'entre eux. En plus du *Penthièvre*, mon éditeur s'occupait à l'époque de *La Presse d'Armor* (Paimpol) et du *Trégor* (Lannion). *L'Écho de l'Armor et de l'Argoat* (Guingamp) lui a également été confié en 2006. Lorsqu'il a pris sa retraite en 2009, son successeur a repris le même périmètre, qui représente quatre des six hebdomadaires que le groupe publie en Côtes-d'Armor.

36. Leurs tâches sont définies par l'article 10 de la loi du 28 janvier 1987.

37. Un compte-rendu « classique » rapportait, lorsque j'ai débuté, 50 F (7,5 €), plus 12 F (environ 2 €) par photo. L'essentiel des sommes versées, toutes considérées comme des notes de frais, était donc faible. Moyennant une disponibilité sans faille tous les soirs de la semaine et une bonne partie du week-end, deux ou trois CLP sur la vingtaine que comptait *Penthièvre* parvenaient tout de même à dépasser la rémunération des journalistes en poste, il est vrai modeste (7500 F nets mensuels soit environ 1200 € pour mes premiers mois en CDI, autour de 1250 € au bout de quatre ans, sans compter le treizième mois).

lancement d'un nouveau journal, mènent à se poser des questions sur une forme de presse qui demeure originale. La presse hebdomadaire régionale est en effet la plus locale des presses françaises : alors que les quotidiens ont tous des pages départementales et régionales, ainsi que des rubriques nationales parfois très développées, les hebdomadaires ne dépassent pas, sauf rare exception, le cadre de leur zone de diffusion, dont le rayon se mesure en deux ou trois dizaines de kilomètres au maximum. Dans cette échelle, parfois héritée du XIX^e siècle — les titres plus que centenaires ne sont pas rares —, se vend et se développe une presse qui est la dernière à avoir connu une baisse des ventes qui demeure aujourd'hui encore modeste et permet à ses entreprises de rester rentables voire, comme c'est le cas de Publihebdos, qui ne cesse de racheter des titres, florissantes³⁸. L'information diffusée par les hebdomadaires régionaux, et plus largement par les quotidiens régionaux dans la grande majorité de leurs pages, présente donc ce paradoxe d'être une survivance d'une période historique révolue apparemment bien adaptée à une époque dans laquelle la technologie ne semble pouvoir qu'être « nouvelle » et donc « numérique ». Ce tableau n'est cependant idyllique qu'à première vue, puisqu'après les quotidiens, les hebdomadaires régionaux ont commencé à perdre des lecteurs au début des années 2000. Comment analyser la situation de la presse régionale à l'ère d'internet ? Sceptique quant aux effets supposés automatiques de la technique sur le social, et professionnellement convaincu que le succès d'un journal est d'abord dépendant de la qualité de son contenu, j'ai décidé courant 2004 de reprendre mes études afin de formuler de manière scientifique ce qui n'était qu'observations éparses et intuitions tout à fait subjectives. Ces premières interrogations se sont incarnées dans mon mémoire de DEA, soutenu en juin 2005 après un Congé individuel de formation (CIF) de neuf mois. À partir d'une analyse de contenu de la presse régionale bretonne, j'y montrais que le fossé entre le monde qu'elle donne à lire et celui dans lequel vivent ses clients potentiels est de plus en plus large avec le temps³⁹. J'y entamais également une réflexion sur les liens entre presse régionale et internet que j'ai souhaité poursuivre en thèse.

38. Publihebdos, filiale de Sipa (maison-mère d'*Ouest-France*), comptait une vingtaine d'hebdomadaires quand j'y suis entré. Début juin 2010, ce nombre est passé à 61. C'est le premier groupe de presse hebdomadaire en France, loin devant ses concurrents.

39. BALLARINI Loïc, 2005, *Perspectives d'évolution de la presse locale à l'heure d'internet*, mémoire de DEA sous la direction du professeur Jacques Guyot, Université Paris 8.

Convention Cifre

Une Convention industrielle de formation par la recherche (Cifre) doit comprendre deux volets. Le premier, qui consiste en une recherche appliquée, a été accepté par mon employeur. Il consistait à émettre des recommandations afin que le groupe Publihebdos puisse s’implanter sur internet, renouveler le contenu de ses journaux papier et trouver la meilleure synergie entre les deux éditions. Le second volet, de recherche fondamentale, a été accepté par le professeur Jacques Guyot, et consistait à interroger les relations entre presse régionale et espace public dans le contexte de l’installation progressive des hebdomadaires sur internet. Le travail de recherche appliquée, outre ses retombées économiques probables pour le groupe, devait en constituer le terrain. Je ne suis pas totalement naïf : je sais que les expériences visant à mêler recherche fondamentale et recherche appliquée sont difficiles, surtout quand il s’agit de sciences humaines dont les entreprises ont souvent du mal à envisager les apports, et que la perspective théorique est critique⁴⁰. L’articulation des deux dimensions me paraissait cependant être cohérente, leur lien avec les nouvelles technologies suffisamment étroit pour susciter l’attention de l’entrepreneur et suffisamment ouvert pour autoriser une mise à distance scientifique. Mais une convention ne vaut pas tant par les mots qu’elle contient que par la manière dont elle est mise en actes. En l’occurrence, la différence entre les premiers et les seconds fut bien plus grande qu’imaginé. Dès l’entrée en vigueur de la convention, mon tuteur, le directeur technique et organisation du groupe, m’a en effet proposé des modifications au contrat que nous venions de signer. Publihebdos était alors sur le point d’équiper toutes ses rédactions d’un système éditorial intégré. Il s’agit d’un logiciel en réseau, fourni par une société extérieure, et composé de plusieurs modules destinés aux journalistes, aux correspondants locaux, aux commerciaux et, en bout de chaîne, aux monteurs. Les différents modules permettent la saisie des articles et l’insertion des photographies au sein des rédactions et depuis le domicile des correspondants, ainsi que la saisie des réservations publicitaires par les commerciaux. Une partie de la mise en pages est automatisée (création et dimensionnement des blocs, application des feuilles de style, import des images...), les archives sont gérées par un serveur regroupant plusieurs titres et autorisant, dans un futur annoncé comme proche, la publication sur internet. L’achat de ce logiciel et son déploiement mettaient au second plan, si elles avaient jamais été au premier,

40. Voir à ce sujet MORILLON Laurent, 2008, « De l’idylle au détournement, quels apports des CIFRE en Sciences de l’Information et de la Communication ? ».

les questions portant sur le contenu des journaux. Au calendrier initial fut alors substitué un autre plan : la première année, je m'occuperais de la formation des rédactions à ce logiciel — mon tuteur tenait à ce qu'un journaliste assure cette formation, pensant qu'il serait mieux reçu dans les rédactions qu'un informaticien, ce qui s'est révélé parfaitement justifié par la suite. La seconde serait consacrée à la réflexion sur la stratégie internet du groupe, qui prenait à l'origine l'essentiel des trois ans ; la troisième verrait le lancement d'un site expérimental. N'ayant guère le choix, j'ai accepté la « proposition ». Certains aspects de ce nouveau planning étaient engageants : m'essayer à la formation, et surtout lancer un site expérimental, ce qui donnait une dimension concrète au projet. D'autres avaient de quoi laisser sceptique : installer un logiciel dans toutes les rédactions du groupe avant de savoir ce que l'on veut vraiment en faire et sans même être certain qu'il sera capable de le faire, son module d'export des articles sur internet n'étant pas développé à ce moment-là. Mais la commande était passée depuis longtemps, la livraison était imminente, le besoin de formation urgent.

Durant la première année de la convention, seule une petite partie du travail prévu a pu être effectuée. Le logiciel, livré non terminé, a dû être débogué par nos soins — la responsable du projet et moi-même —, ce qui a pris plusieurs semaines d'incessants tests et demandes réitérées à l'éditeur du logiciel. Il s'est de plus révélé d'une utilisation lourde et peu ergonomique, ce qui a considérablement allongé les temps de formation et de suivi. Au *Penthièvre*, premier titre à être équipé⁴¹, la phase de déploiement a duré quatorze semaines avant d'aboutir à un journal entièrement réalisé à partir du système éditorial, au lieu des quatre semaines prévues. Alors que je devais superviser le déploiement du système éditorial dans cinq journaux la première année, il ne fut possible de le faire que dans un seul, et un second pour environ un quart de sa pagination — devant les difficultés rencontrées, l'éditeur de ce second titre préféra interrompre l'expérience et continuer à réaliser le reste du journal

41. *Le Penthièvre* utilisait un système éditorial concurrent depuis son lancement. La disparition de la société éditrice, dont la conséquence était l'impossibilité de réparer les bogues de plus en plus nombreux du logiciel, qui entraînaient notamment la perte de la moitié des archives électroniques du journal et menaçaient sa parution, imposait que le nouveau système y soit installé en priorité. Les autres titres, de création plus ancienne, n'utilisaient pas de système éditorial et pouvaient continuer à paraître en étant conçus article par article dans un logiciel de publication assistée par ordinateur (PAO). Les archives électroniques perdues du *Penthièvre* ne furent jamais récupérées, et celles qui demeuraient furent sacrifiées lors du passage au nouveau système, aucune solution d'export-import n'ayant été envisagée malgré mes demandes. Ainsi un journal créé à l'ère informatique voyait-il disparaître les cinq premières années de son passé numérique.

comme auparavant en attendant une amélioration du système. Pendant toute cette période, j'ai remis des rapports hebdomadaires à la direction, dans lesquels j'exprimais toutes mes réserves. À la fin de la première année (octobre 2006), et puisque la phase de formation était théoriquement terminée pour moi, j'ai fait savoir que j'avais hâte de commencer le travail pour lequel la convention avait été signée. Mon tuteur m'a alors répondu que cela ne devrait pas démarrer plus tard que... juin 2007. Le déploiement du système avait pris du retard. S'il était impossible de le combler, au moins ne fallait-il pas l'accentuer : pas question donc de me libérer de cette tâche. C'est aussi à cette époque que l'argument du recrutement en cours d'un chef de projet internet au niveau du groupe est devenu la réponse systématique à toutes mes demandes de commencer enfin les études prévues au départ⁴². Celles-ci ne commencèrent donc pas en juin 2007. Ni en septembre, malgré la réalisation en août, sur ma propre initiative, d'un rapport sur l'état des lieux de la PHR sur internet. Ni en décembre, après remise de mon second rapport annuel fin novembre. On comprend donc en quoi les conditions d'exercice de la convention ont eu un effet non négligeable sur l'évolution de ma recherche. Le travail de recherche appliquée n'a en fait jamais débuté et ma tâche pour Publihebdos n'a jamais été autre que celle d'un formateur disponible, économique et sachant parler à des journalistes. En conséquence de quoi ce travail n'a pu m'être d'aucune utilité pour ma thèse, faisant de plus disparaître le terrain prévu originellement. Parallèlement, et d'une certaine manière heureusement, ma problématique avait évolué et ne requérait plus ce terrain. Je me suis progressivement éloigné d'internet, thème sur lequel je ne pensais pas pouvoir avancer de propositions permettant d'affiner ou de réorienter les recherches précédentes⁴³, pour me recentrer sur une approche critique du concept d'espace public visant à réintroduire dans son étude celle de la conversation, à côté de l'analyse des médias locaux. Le choix du terrain d'enquête s'est fait à la fin de la première année de la convention, et les entretiens ont pu être conduits au printemps 2007, transcrits et analysés plus tard, le tout sur le mi-temps consacré à ma thèse, et non à Publihebdos comme cela aurait été en grande partie le cas si le terrain avait fait partie intégrante de la recherche appliquée.

Le temps perdu pour les deux parties de la Cifre est donc considérable. En trois ans, rien

42. Un chef de projet internet a finalement été recruté en janvier 2008. J'étais alors toujours en convention Cifre, mais mon tuteur ne m'a jamais averti de son embauche.

43. Notamment celles réunies dans DAMIAN Béatrice, RINGOOT Roselyne, THIERRY Daniel et RUELLAN Denis (dir.), 2001, *Information.loc@l. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique*.

n'avait été fait pour Publihebdos, et je n'avais pour ma thèse qu'une problématique provisoire et un terrain pas encore analysé. La « synergie » entre recherche appliquée et recherche fondamentale est demeurée une illusion à laquelle aucune chance n'a jamais été donnée de se réaliser. Le bilan n'est pas tout à fait négatif dans le sens où, sans le salaire et le mi-temps apportés par la Cifre, je ne me serais jamais lancé dans une thèse. Mais il est extrêmement décevant sur tous les autres aspects. Plusieurs dimensions ont certainement joué. L'absence de prise de conscience (ou la conscience très faible) de l'intérêt d'une recherche à visée stratégique à l'échelle du groupe semble être la cause principale des blocages rencontrés. Seule une réflexion sur les annonces légales et les petites annonces a été menée par les services commerciaux — sous la responsabilité de mon tuteur, mais hors du champ qu'il m'était laissé à contempler —, et a abouti depuis à leur mise en ligne. Sans même parler d'une réflexion sur un hypothétique modèle économique lié à internet, un simple organe informel consacré au contenu éditorial des journaux n'existe pas à Publihebdos. Rien n'est fait non plus pour connaître les ressources ou les volontés disponibles dans les rédactions et les centres de composition, qui pourtant existent, comme j'ai pu le constater à plusieurs reprises. Exemple extrême mais significatif : un journaliste d'un des hebdomadaires avait pris sur lui, début 2007, de partir en reportage muni d'une petite caméra numérique avec lequel il filmait quelques éléments. Sur un hébergement personnel, il avait créé un blog au nom de son journal, sur lequel étaient postées ces vidéos, qui renvoyaient systématiquement à l'édition du journal à paraître dans la semaine. Fier de sa réalisation et de la publicité qu'elle pouvait constituer pour son titre, armé de quelques réactions de lecteurs enthousiastes, il l'avait présentée, au bout de quelques semaines, à son éditeur qui lui avait en retour intimé l'ordre d'arrêter l'expérience en attendant que la direction du groupe lance un programme global d'action sur internet... qui n'existe toujours pas en 2010⁴⁴. Enfin, dernier élément, ma position de chercheur-salarié-subventionné-à-mi-temps a sans doute été mal comprise. Ou plutôt, elle n'a été comprise que dans un sens pratique et une visée à très court terme. Avec une Cifre, l'entreprise dispose d'un employé qualifié qui ne coûte pratiquement rien. Qu'importe alors si la tâche qui lui est confiée est éloignée de ses compétences et si celles-ci pourraient éventuellement servir à autre chose : dans mon cas, cela aurait coûté infiniment plus cher de faire appel à un prestataire extérieur ou d'embaucher un formateur.

44. Le site internet global du groupe a été refondu. Il présente désormais les unes de chaque hebdomadaire. Depuis 2010, un moteur de recherches permet d'accéder à des archives payantes (3€ l'article, alors qu'un journal coûte au maximum 1,2€ en kiosque). Les journaux ne disposent pas de sites à leur nom.

Ater

Les deux années suivantes appellent moins de commentaires, la fonction d'Ater, pour laquelle j'ai été recruté à l'université Paris 8 à partir de septembre 2008, étant plus classique pour un doctorant et n'ayant pas eu d'effet aussi déterminant sur l'évolution de ma recherche. Assez logiquement, la première année est en quelque sorte perdue pour le travail de thèse, tant la découverte du métier d'enseignant, assortie de la préparation des cours et de la correction des copies, est prenante en termes de ressources temporelles et intellectuelles, l'une comme l'autre dimension étant malheureusement fort limitée. En réutilisant un reste de langage managérial, on dira cependant qu'il s'agit d'un investissement à long terme : au moment d'en demander le renouvellement, j'ai démissionné de Publihebdos le cœur léger, certain de vouloir me réorienter vers le métier d'enseignant-chercheur. Le fait de travailler à l'université, même sur des sujets sans rapport direct avec sa thèse, a de plus le mérite, certes en partie illusoire, de ne pas entretenir la coupure entre deux mondes que la Cifre n'a pas permis, dans mon cas, de refermer.

Au terme de cette mise en contexte destinée à mettre en évidence quelques aspects ayant joué un rôle parfois crucial dans les conditions de ma recherche et la définition de ses orientations, et accessoirement à réaffirmer, s'il en était encore besoin, que le champ scientifique n'est pas peuplé de purs esprits détachés des contingences, je ne voudrais cependant pas induire le lecteur en erreur. Les conditions matérielles qui ont présidé à ce travail ne sont pas pires que pour un autre doctorant — objectivement, et ne serait-ce que d'un point de vue financier, elles sont même bien meilleures que celles de beaucoup d'autres. Mais elles existent indéniablement, et ont grandement contribué à construire cette place d'où je parle.

L'espace public, de l'idéaltype à l'idéal normatif

1. L'espace public selon Habermas

1.1. Le modèle de la sphère publique bourgeoise

a) Jürgen Habermas

L'Espace public, qui paraît en Allemagne en 1962, est le premier livre publié par Jürgen Habermas⁴⁵. À l'exception des chapitres 13 et 14, qui ont été ajoutés pour l'édition en volume, il s'agit de l'*Habilitation* d'Habermas, soutenue l'année précédente à Marbourg sous la direction de Wolfgang Abendroth. L'*Habilitation* est en Allemagne le plus haut grade universitaire, équivalent, dans le système français, au doctorat d'État (« deuxième

45. HABERMAS Jürgen, 1962 (1993), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise* (désormais *L'Espace public*).

thèse ») d'avant la réforme Savary de 1984, à l'habilitation à diriger des recherches aujourd'hui.

Né en 1929 à Düsseldorf, Jürgen Habermas passe son enfance et son adolescence à Gummersbach (Rhénanie-du-Nord-Westphalie, à une petite centaine de kilomètres à l'est de Düsseldorf), dans une famille protestante dont il est le second de trois enfants⁴⁶. Sa mère est originaire de la petite bourgeoisie et son père, issu d'une lignée de fonctionnaires et ancien étudiant en philosophie et philologie, terminera sa carrière comme directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Gummersbach. Ayant obtenu son *Abitur* (baccalauréat) en 1949, Habermas étudie la philosophie, la psychologie, la littérature allemande, l'histoire et l'économie à Göttingen, Zürich et Bonn. C'est à Bonn qu'il soutient en 1954 sa *Promotion* (ancienne « première thèse » ou thèse de troisième cycle, désormais thèse de doctorat) avec une thèse intitulée *Das Absolute und die Geschichte. Von der Zwiespältigkeit in Schellings Denken* (*L'absolu et l'histoire. De l'ambivalence dans la pensée de Schelling*). Suivent deux années pendant lesquelles il vit de sa plume de journaliste indépendant et d'une bourse de recherche, avant de devenir en 1956 l'assistant de Theodor Adorno à l'Institut de recherches sociales de Francfort, où il s'installe alors pour la première fois. Il se brouille cependant avec Max Horkheimer, alors directeur de l'Institut, qu'il quitte en 1959 pour Marbourg, où il soutient son *Habilitation* en 1961. Il enseigne ensuite la philosophie à Heidelberg, et revient à Francfort en 1964, où il reprend la chaire d'Horkheimer, qui vient de partir en retraite. Il refuse la direction de l'Institut, préférant se consacrer à l'enseignement (séminaire de sociologie et de philosophie) et surtout à ses livres et interventions publiques, notamment dans la presse à laquelle il adresse, tout au long de sa carrière, de très nombreux articles politiques. C'est pendant cette période qu'il effectue ses premiers voyages comme professeur invité à l'étranger, notamment aux États-Unis, et qu'il publie entre autres *Connaissance et intérêt* et *La technique et la science comme « idéologie »* (tous deux en 1968). En 1971, il quitte à nouveau Francfort pour devenir l'un des directeurs de l'Institut Max-Planck de Starnberg, où il prépare son *magnum opus*, *Théorie de l'agir communicationnel*, qui paraît en 1981. Il revient une troisième et dernière fois à Francfort, où il occupe une chaire de philosophie jusqu'à sa retraite en 1994.

Figure majeure de la deuxième génération de l'École de Francfort, avec laquelle il a entretenu des rapports plurivoques (proximité avec Adorno, conflit avec Horkheimer),

46. Les éléments biographiques sont tirés de MÜLLER-DOOHM Stefan, 2008, *Jürgen Habermas*.

Habermas a voulu en renouveler l'approche marxiste originelle. Politiquement, Habermas est un défenseur du parlementarisme et de la social-démocratie. Son approche théorique a principalement consisté à imprimer à la Théorie critique un tournant linguistique consistant à affirmer que toute étude de la société doit passer avant tout par une étude du langage, lequel a pour fonction l'établissement d'un consensus rationnel entre les individus. Même si ce postulat, qui est au principe de la théorie de l'agir communicationnel, n'est pas encore formulé explicitement dans *L'Espace public*, il en constitue déjà le soubassement implicite.

b) Enjeux de l'étude de l'espace public

Pour Habermas, la sphère publique⁴⁷ est, aujourd'hui comme hier, « *un principe qui structure notre ordre politique* »⁴⁸. Hier, la sphère publique de la cité grecque, dans laquelle l'*oikos* était séparée de la *polis*. L'*oikos* désigne le domicile et les affaires privées, dont font partie les échanges économiques, qui assurent au citoyen les conditions d'existence lui permettant de s'adonner au débat politique au sein de la *polis*, l'assemblée des égaux dans laquelle chacun cherche à briller et à se distinguer des autres. Hier encore, mais plus près de nous, la « *sphère publique structurée par la représentation* », caractéristique pour Habermas des sociétés féodales, dans lesquelles « *le prince et les États "sont" le pays au lieu de simplement le représenter* »⁴⁹ comme le fera plus tard le parlement du peuple. Dans cette sphère, la représentation est singulière : le prince et les États « *représentent leur pouvoir non pas pour le peuple, mais "devant" le peuple.* »⁵⁰ Ces deux sphères publiques liées à des réalités historiques différentes, marquées par des conceptions différentes des domaines privé et public et des structures politiques guère comparables, ont pour Habermas la vertu d'expliquer les sociétés dans lesquelles elles se sont épanouies. D'où l'enjeu d'étudier la sphère publique d'aujourd'hui, ou tout au moins celle du XVIII^e siècle, qu'Habermas appelle la « *sphère publique bourgeoise* » et qui lui a donné naissance. « *Si nous parvenions à comprendre l'histoire et les structures du complexe que nous embrassons de nos jours assez confusément sous l'intitulé "espace public", nous serions alors en droit d'espérer à travers*

47. Le terme allemand utilisé par Habermas est *Öffentlichkeit*, littéralement la *publicité* au sens du fait d'être public (ou rendu public, mis à la disposition du public). La traduction française rend indifféremment *sphère publique* ou *espace public*.

48. *L'Espace public*, p. 16.

49. *L'Espace public*, p. 19.

50. *L'Espace public*, p. 20.

une telle démarche, outre un éclaircissement de ce concept du point de vue sociologique, que l'une des catégories centrales de notre propre société nous en livre la compréhension systématique.»⁵¹ L'ambition est très grande, peut-être démesurée : la « compréhension systématique » de la société implique en effet de parvenir à l'établissement d'un concept à la fois suffisamment précis pour en rendre les phénomènes les plus divers et potentiellement contradictoires, et autorisant une montée en généralité suffisamment importante pour donner à entendre, grâce à un travail d'abstraction, un ou des principes générateurs de la société.

Certainement conscient des risques et difficultés d'une telle entreprise, Habermas a cependant soin de prendre très tôt quelques précautions méthodologiques qui sont loin d'être anodines. La première phrase de son ouvrage est en effet : « *La présente étude a pour tâche d'analyser le modèle de l'« espace public bourgeois ».* »⁵² Auteur coutumier des longs développements agrémentés de notes très détaillées et d'une foule de références, écrits dans une langue souvent difficile et parfois à la limite de l'impénétrable, bien loin de l'élégance et de la clarté d'un Norbert Elias ou de la rigueur obsessionnelle parsemée d'humour rentré d'un Pierre Bourdieu, Habermas livre en ouverture de *L'Espace public* un court avant-propos qui, en moins de trois pages, résume de façon limpide son propos et peut être considéré comme une mise en garde contre de toujours possibles surinterprétations. Il y insiste notamment, à plusieurs reprises, sur le fait que la sphère publique bourgeoise doit être comprise comme « *une catégorie caractérisant une époque déterminée* »⁵³. Habermas revendique en outre le caractère pluridisciplinaire de son travail, nécessaire selon lui pour aborder une question d'une telle complexité et intéressant un champ embrassant sociologie, économie, droit public, politologie, histoire sociale et histoire des idées. Toutes disciplines dans la pratique desquelles l'attention au contexte est primordiale afin de parvenir à rendre compte des phénomènes observés. Pas question pour Habermas de produire un concept « hors-sol » comme l'on cultive des légumes sans terroir et donc sans spécificité. La dimension historique à laquelle il fait constamment appel tout au long de l'ouvrage, est là pour rappeler que l'espace public n'est pas envisageable sans une analyse préliminaire des circonstances particulières dans lesquelles il naît et se développe. En deux mots, l'espace

51. *L'Espace public*, pp. 17-18.

52. *L'Espace public*, p. 9.

53. *L'Espace public*, p. 9.

public ne peut être transformé en un « *type-idéal universalisé* »⁵⁴. Dans cette expression, c'est le terme « *universalisé* » qui prime et s'oppose à l'idée de contextualisation de l'analyse. Car pour le reste, on peut considérer la démarche d'Habermas comme « idéaltypologique », ce qu'il confirme d'ailleurs lui-même dans la préface rédigée pour l'édition allemande de 1990, dans laquelle il dit avoir originellement voulu « *déplier le type idéal de la sphère publique bourgeoise* »⁵⁵.

Certes, Habermas ne fait jamais référence à la construction d'un idéaltype au sens où l'entend Max Weber dans les *Essais sur la théorie de la science*⁵⁶. Cependant sa préoccupation de construire un « *modèle* » enraciné dans un contexte et contribuant à l'intelligibilité de la société renvoie bien à la méthode wébérienne. Celle-ci vise en effet à peindre un « *tableau de pensée homogène* »⁵⁷, notamment par un travail historique dont le but n'est ni de définir des lois réglant une fois pour toutes le fonctionnement de la société, ni d'épuiser définitivement les particularités de chaque phénomène, mais bien de proposer un instrument autorisant, par la stylisation, les comparaisons entre situations dans une finalité heuristique. Le travail d'Habermas, en tant qu'il étudie les conditions d'existence d'une sphère publique bourgeoise au XVIII^e siècle en Angleterre, en France et en Allemagne et qu'il en réunit les caractères au sein d'un modèle qui accepte et surtout permet de penser les variations entre ces trois pays tout en restant historiquement déterminé, me paraît bien relever d'une approche idéaltypologique. Habermas présente un projet qui n'a pas de vocation universelle, mais s'attache aux « *caractéristiques d'une forme historique déterminée* »⁵⁸.

c) Genèse de la sphère publique bourgeoise

La sphère publique bourgeoise naît en quelque sorte du délitement progressif de la sphère publique structurée par la représentation. On pourrait résumer à traits grossiers cette évolution en évoquant, pour le cas de la France, le lent passage de la société féodale d'Ancien Régime, caractérisée par la division entre clergé, noblesse et Tiers état, à la société bourgeoise marquée par la domination de la classe des possédants sur celle des prolétaires.

54. *L'Espace public*, p. 10.

55. *L'Espace public*, p. III.

56. WEBER Max, 1922 (2006), *Essais sur la théorie de la science*.

57. WEBER Max, 1922 (2006), *Essais sur la théorie de la science*, p. 141.

58. *L'Espace public*, p. 10.

C'est encore la période pendant laquelle naissent les États modernes et les économies nationales. Pour Habermas, cette évolution provoque notamment une modification des rapports entre domaines privé et public. La religion, par exemple, devient une affaire privée, alors que les questions corporatistes liées à la profession et les questions économiques, relevant autrefois du domaine privé, sont désormais d'intérêt public. Ce glissement, qui accompagne et rend possible la naissance de la sphère publique bourgeoise, ne se fait évidemment pas en un jour, ni même en un siècle. Si la sphère publique bourgeoise prend sa forme à la fin du ^{xvii}^e siècle en Angleterre et au cours du siècle suivant en Allemagne et en France⁵⁹, les éléments qui concourent à cette évolution se mettent en place à partir du ^{xiii}^e siècle. Ce phénomène, bien connu des historiens et qu'Habermas traite dans la dernière partie de son introduction — qui constitue le premier chapitre du livre —, est celui du développement, partant des villes de l'actuelle Italie du nord et s'étendant vers l'Europe de l'ouest et du nord, du capitalisme marchand et financier. Ver dans le fruit de la société féodale, le grand commerce pré-capitaliste est ambivalent : « *D'un côté il renforce les rapports de domination établis, et de l'autre, il libère les éléments au sein desquels ces rapports se dissoudront un jour.* »⁶⁰ Les « éléments » dont parle Habermas n'ont rien de mystérieux ou d'abstrait : il s'agit de l'échange des marchandises et des informations, dont la croissance et la maîtrise par la bourgeoisie qui s'affirme sont intimement liées.

Dans les villes, les marchés locaux deviennent des foires d'intérêt parfois international, qui s'installent de façon permanente parallèlement à l'apparition de nouveaux instruments financiers (emprunts, lettres de change) et à la naissance des premières Bourses. Le grand commerce ne peut se faire sans échange d'information : les échanges épistolaires entre partenaires n'y suffisent bientôt plus, et se transforment en un système de correspondances commerciales d'abord manuscrites, puis imprimées, dont la publication se doit d'être régulière, puisque les centres du commerce des marchandises sont désormais permanents. Le développement des postes participe de ces changements. Celui de la presse également, mais il est plus tardif : les informations dont ont besoin les marchands d'une part, les

59. « Angleterre », « France », « Allemagne » : je reprends ici les termes d'Habermas pour des raisons de lisibilité. Présents dans le livre, ils sont compréhensibles pour le lecteur d'aujourd'hui à condition d'avoir conscience qu'ils ne représentent pas la réalité historique. Dans cette perspective, il aurait fallu préférer « royaume de Grande-Bretagne » (à partir de 1707) ou « Royaume-Uni » (après 1800) à « Angleterre » ; la France est alors un royaume qui devient république puis empire ; quant à l'Allemagne, elle n'existe pas encore (le Saint-Empire perdure jusqu'en 1806).

60. *L'Espace public*, p. 26.

diplomates de l'autre, ne sont pas *publiques* pendant bien longtemps. L'information imprimée existe bel et bien — elle apparaît très vite après la deuxième invention de l'imprimerie par Gutenberg en 1438⁶¹ —, mais elle est encore très rudimentaire. Mis à part les calendriers, les almanachs et les collections de *Nouvelles ecclésiastiques*, qui paraissent tous les ans, l'irrégularité est de mise pour les « occasionnels », les « canards », les libelles et les placards qui colportent peu de nouvelles d'intérêt général, mais beaucoup de faits divers ou d'événements extraordinaires plus ou moins imaginaires (inondations, tempêtes, apparitions...). Les premiers véritables périodiques, en général hebdomadaires, naissent à la charnière des ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles en Allemagne et aux Pays-Bas. Le *Weekly News*, premier hebdomadaire britannique, paraît à Londres à partir de 1622. En France, il faut attendre 1631 pour que Théophraste Renaudot publie sa *Gazette*, elle aussi hebdomadaire. Elle détient le monopole des nouvelles politiques, chaque numéro étant soumis à l'avis préalable du censeur royal. Dans les décennies qui suivent, d'autres privilèges du même ordre sont accordés en France : au *Journal des savants* en 1665 pour tout ce qui a trait aux sciences et aux arts, puis au *Mercur* (futur *Mercur de France*) en 1672 pour les nouvelles mondaines et littéraires⁶². La transition entre le système des correspondances privées et la presse d'information générale est longue⁶³, mais elle est essentielle à l'établissement de la sphère publique bourgeoise dont l'élément déterminant est la *Publicité*⁶⁴. Pour Habermas, la Presse (avec majuscule) n'existe en tant que telle, c'est-à-dire *grosso modo* telle que nous la connaissons, que depuis que les comptes rendus sont devenus accessibles à tout le public, cela ne se produisant qu'à la fin du ^{xvii}e siècle, période à laquelle apparaissent également les premiers quotidiens. Les motivations des éditeurs ne font guère de doute pour Habermas : il y a un véritable intérêt à rendre publiques des nouvelles qui étaient jusqu'alors privées.

-
61. La technique d'impression par xylographie est inventée en Chine au ^{vii}e siècle ap. J-C, et est connue en Europe à partir du ^{xiv}e siècle. L'apport de Gutenberg consiste dans la typographie, soit le remplacement des planches de bois gravées par des caractères mobiles en métal (articles « Gutenberg » et « Imprimerie », in *ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS*).
62. Sources : ALBERT Pierre, article « Presse » in *ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS* ; JEANNENEY Jean-Noël, 1996, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, pp. 24-28 ; MARTIN Marc, 2002, *La Presse régionale. Des Affiches aux grands quotidiens*.
63. Comme toujours dans l'histoire des médias, ceci n'a pas tué cela : les correspondances privées existent toujours au ^{xxi}e siècle sous la forme de lettres d'information cultivant une certaine confidentialité.
64. Je reprends ici l'artifice graphique introduit lors de la traduction de *L'Espace public* par Marc B. DE LAUNAY : la *Publicité* désigne le caractère de ce qui est public, accessible par le public, tandis que la « *Publicité* » désigne la réclame, la publicité commerciale qu'Habermas qualifie de démonstrative et manipulatoire.

« En effet, l'échange des informations ne s'est pas seulement développé en liaison avec les besoins des échanges de marchandises, les informations sont elles-mêmes devenues des marchandises. »⁶⁵ Les autorités y ont également un intérêt, lié à des formes plus ou moins élaborées de propagande et de contrôle de l'information, le système français des privilèges étant un des reflets de ces préoccupations. Ce qui n'empêche pas la presse d'élargir son champ d'activités. Dans les journaux apparaissent des articles de fond, parfois confiés à des savants ou des professeurs, qui marquent la naissance de l'analyse critique dans la presse. Aux journaux s'ajoutent les revues, qui publient des articles didactiques, voire des critiques, notamment littéraires. Le phénomène prend tellement d'ampleur que la tentation est grande de le réglementer, ce que fait le roi de Prusse en exigeant des professeurs d'université des notes synthétiques régulières concernant leur champ de compétence. « *Les bourgeois élaborent, pour l'heure sous l'autorité du Prince, les idées qui ne tarderont pas à devenir les leurs et à être dirigées contre son pouvoir même.* »⁶⁶ C'est dans ce mouvement que se joue la naissance de la sphère publique bourgeoise.

d) De la critique littéraire à la critique politique

La définition de la sphère publique ouvre le second chapitre de *L'Espace public*. « *La sphère publique bourgeoise peut tout d'abord être comprise comme la sphère des personnes privées rassemblées en un public. Celles-ci revendiquent cette sphère publique réglementée par l'autorité, mais directement contre le pouvoir lui-même [...]. Le médium de cette opposition entre la sphère publique et le pouvoir est original et sans précédent dans l'histoire : c'est l'usage public du raisonnement.* »⁶⁷ L'échange d'informations et de faits issus de l'expérience entre personnes privées constituant un public, leur analyse et leur critique aboutissent à la constitution d'une « *opinion publique tout d'abord apolitique* »⁶⁸. Animée par des discussions littéraires à son début, la sphère publique bourgeoise prend petit à petit conscience de sa capacité à la réflexion et s'entraîne alors à l'exercer sur d'autres sujets comme la conduite des affaires de la ville et de l'État. L'opinion publique issue de la sphère publique bourgeoise finira par être pensée comme un pouvoir permettant à la

65. *L'Espace public*, p. 32.

66. *L'Espace public*, p. 36.

67. *L'Espace public*, p. 38.

68. *L'Espace public*, p. 40.

bourgeoisie d'asseoir politiquement sa domination économique. Car il n'est pas question, au terme de cette réflexion, de partager le pouvoir du Prince, mais bien de contester le principe même qui en fonde la légitimité : il s'agit de « *transformer la nature de la domination* »⁶⁹.

Le chemin qui mène à la sphère publique emprunte donc deux voies parallèles : l'une mène de l'intimité familiale au débat public, l'autre de la critique littéraire à la critique politique. Ces deux voies se rejoignent en un point nommé salon, entendu au sens propre comme au sens figuré. La famille bourgeoise, tout d'abord, est le lieu de naissance d'une intimité qui n'était envisageable ni dans la famille populaire élargie, ni dans la famille aristocratique nécessairement entourée d'une myriade d'employés et de domestiques. Dans cet espace privé — au sens actuel d'intime —, les individus se conçoivent comme indépendants, détachés notamment des contraintes économiques. Il devient possible de fonder entre les individus, considérés comme des « êtres humains purs et simples », des relations elles-mêmes « purement humaines », fondées sur le caractère absolu du genre humain : la volonté d'émancipation. Or, pour Habermas, « *cette subjectivité qui représente la part la plus intime du domaine privé est déjà d'emblée corrélative du public.* »⁷⁰ Cela pour deux raisons. La première est que le médium privilégié des relations entre purs et simples êtres humains est la correspondance, laquelle n'est jamais éloignée de l'édition : on se prêtait les lettres, on les recopiait, et l'on disait à l'époque qu'une lettre réussie était bonne à imprimer. La seconde est que le lieu privilégié de ces échanges est une pièce nouvelle, apparue dans la maison bourgeoise, le salon, interface entre la famille resserrée et le groupe des proches, qu'on n'appelle pas encore les intimes. Et, de proche en proche, l'« *émancipation psychologique* »⁷¹ qui se produit au salon s'étend à l'échelle d'un public, sous des formes qui correspondent au contexte de chaque pays mais qui renvoient toutes au modèle de la conversation de salon et à la fin de la société de Cour, qui rassemblait autrefois l'aristocratie. En Angleterre, ce sont les cafés qui jouent ce rôle à partir du dernier quart du xvii^e siècle : chacun a son orientation, ses orateurs fétiches, son cercle d'habitues. En France, à partir de la période de la Régence (1715-1723), se développent les Salons qui, situés dans la pièce du même nom mais avec un public élargi essentiellement composé de bourgeois cultivés, deviennent des lieux de discussion savante, et surtout l'instance où tout discours et toute nouvelle œuvre, littéraire ou musicale, doit avoir recueilli un assentiment avant de

69. *L'Espace public*, p. 39.

70. *L'Espace public*, p. 59.

71. *L'Espace public*, p. 56.

pouvoir espérer être publiée. En Allemagne, où les conditions politiques sont plus dures encore, ces lieux sont moins nombreux, tenus au secret, mais existent tout de même et se multiplient : ce sont les *Sprachgesellschaften* (« sociétés de parole »), les *Sprachorden* (« ordres de parole »), les « Sociétés allemandes ».

Quelles que soient leurs dénominations et leurs caractéristiques propres, cafés anglais, Salons français et sociétés de convives allemandes partagent une aspiration généralisée à la discussion, et ont en commun trois critères essentiels. On y traite chacun comme l'égal de tous les autres, considérant que seule la force de l'argumentation permet de l'emporter. On y discute de domaines jusque-là exclus du débat public. Enfin le public lui-même ne peut être fermé, son extension est toujours possible. Habermas ne dit pas que ce modèle — cet idéaltype — se soit jamais réalisé entièrement, l'égalité n'ayant jamais été parfaite, et le public étant demeuré très restreint, mais que cette idée d'espace de discussion en a permis l'institutionnalisation, même dans une forme imparfaite. De quoi parle-t-on dans ces cafés, Salons et sociétés de convives ? De philosophie, de littérature et d'art en général. Qui parle ? Le public des lecteurs et spectateurs : des amateurs éclairés qui fourniront, dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les premiers critiques d'art professionnels, ce qui signifie que ces discussions publiques en un sens restreint accèdent petit à petit au « grand public » qui n'a pas besoin d'être présent à la séance hebdomadaire ou mensuelle du Salon pour y participer, mais peut en prendre connaissance à travers les revues. Comment la discussion devient-elle politique ? Par une « *subversion de la conscience publique littéraire* »⁷², qui fait vite entrevoir, sous ou à côté de la philosophie et de la littérature, les questions politiques fondamentales concernant l'organisation du pouvoir et les alternatives possibles à l'absolutisme. « *Une conscience politique se développe au sein de la sphère publique bourgeoise et elle formule, face au pouvoir absolu, l'exigence et la notion de lois abstraites et générales, en apprenant ainsi à s'affirmer enfin elle-même, en tant qu'opinion publique, comme l'unique source légitime de ces lois.* »⁷³

e) Un modèle et deux variantes

Historiquement, c'est d'abord en Angleterre, au tournant du XVII^e et du XVIII^e siècles, que

72. *L'Espace public*, p. 61.

73. *L'Espace public*, p. 63.

la sphère publique bourgeoise assume pour la première fois des fonctions politiques. Les raisons en sont multiples ; Habermas en cite trois d'ordre général, auxquelles il ajoute trois événements significatifs. D'un point de vue de l'évolution sociale, politique et économique, la société britannique se caractérise par un parlementarisme plus précoce⁷⁴ et une presse plus libre que sur le continent, ainsi que par un développement plus rapide du capitalisme, non plus seulement marchand et financier, mais aussi industriel, qui fait de l'Angleterre la première à s'engager dans la Révolution industrielle. Trois événements, qui se déroulent en 1694 et 1695, marquent cette précocité. La fondation de la Banque d'Angleterre, tout d'abord, consolide le système capitaliste. La suppression de la censure préalable donne ensuite à la presse un rayonnement supplémentaire et de nouvelles possibilités de promouvoir l'usage public de la raison. La constitution du premier ministère, enfin, renforce le rôle du Parlement. La combinaison de ces facteurs permet la naissance d'un journalisme politique critique qui constitue un signe de la pacification des mœurs. « *L'opposition politique avait pu jusqu'alors s'exprimer sous la forme d'une Fronde ou d'une guerre civile ; elle revêt désormais, grâce à la médiation d'un public qui fait usage de sa raison, la forme d'une controverse permanente entre le gouvernement et le parti d'opposition. [...] Il devint habituel, à partir du XVIII^e siècle, de distinguer ce qu'on appelait alors sense of people des résultats électoraux officiels.* »⁷⁵ Sens public, sens commun, voix commune, esprit public... : différentes expressions se succèdent ou se superposent pour désigner celle que l'on ne tardera plus désormais à nommer l'opinion publique, née des débats au sein de la sphère publique bourgeoise.

En France et en Allemagne, cette évolution est un peu plus tardive, comme le sont à des degrés divers le parlementarisme, la liberté de la presse et l'industrialisation. Elle prend aussi des formes différentes en fonction des contextes locaux. Bien qu'un usage public de la raison apparaisse dans les années 1750 en France, de manière souterraine comme par exemple à travers *L'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1772), il demeure sans institutions jusqu'à la Révolution française, dans un pays où l'absolutisme est de rigueur, où il n'existe pas d'assemblée permanente des états et où la presse est soumise à une censure préalable. Tout change en 1789 : les États généraux adoptent dès leur ouverture le principe de la publicité des débats, les Clubs se multiplient, qui fonctionnent comme des partis

74. La monarchie parlementaire est instaurée à la suite de la Glorieuse révolution de 1688-1689. Le Parlement existait depuis le XIII^e siècle, mais ne jouait pas de rôle politique décisif.

75. *L'Espace public*, p. 74.

politiques, et la liberté d'expression et de publication, garantie par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789, permet à la presse de se saisir de tous les sujets politiques. « *Ce qui en Angleterre avait exigé une évolution progressive, étalée sur un siècle, la Révolution française l'a créé en un jour en donnant au public politiquement conscient, bien que cela ne dût pas être aussi durable, les institutions qui jusque-là lui faisaient défaut.* »⁷⁶ L'Empire puis la Restauration mettront un coup d'arrêt à la publicisation des débats et opinions, faisant de la lutte pour la liberté de la presse une des principales batailles du XIX^e siècle, menée conjointement avec celle pour l'instauration de la République.

En Allemagne, il faut attendre la révolution de 1830 pour que naisse, dans certaines capitales seulement, un embryon de vie parlementaire. La conscience politique reste longtemps limitée aux réunions privées de la bourgeoisie, sans pouvoir bénéficier avant la fin du XVIII^e siècle d'un support de diffusion comparable à celui qu'ont pu constituer, à partir de bases culturelles, les Salons en France. Les sociétés de lecture ne se développent en Allemagne qu'à partir de 1770. On y lit et commente les journaux, on y échange des opinions personnelles appelées à recevoir une formulation commune, à devenir opinion publique. Pour Habermas, qui fait y ici montre d'une vision quelque peu téléologique de l'histoire, ces sociétés de lecture n'ont « *d'autre fin que de répondre aux désirs des personnes privées de condition bourgeoise qui voulaient pouvoir former, en tant que public faisant usage de sa raison, une sphère publique.* »⁷⁷

f) Une sphère publique achevée mais contradictoire

Privée et littéraire, la sphère publique bourgeoise s'est progressivement chargée de fonctions politiques au cours du XVIII^e siècle — à son début en Angleterre, à sa fin en France et Allemagne. Atteindre son caractère « *“achevé”* »⁷⁸, qualificatif qu'Habermas prend encore la précaution de mettre entre guillemets, n'a pu se faire sans l'évolution sociale et politique décrite précédemment, qui est elle-même indissociable de la libéralisation des échanges et du marché. C'est dans ce processus d'institutionnalisation de la sphère publique que résident ses contradictions internes. À mesure que la bourgeoisie, portée par une

76. *L'Espace public*, p. 79.

77. *L'Espace public*, p. 82.

78. *L'Espace public*, p. 84.

domination qu'elle a assise dans le domaine économique, joue un rôle politique de plus en plus important, elle contribue en effet à modifier le droit en sa faveur tout en se réclamant de l'intérêt général. *Common Law* anglaise, *Allgemeine Landrecht* allemand, Code civil français, « toutes ces sommes juridiques ont en commun non seulement d'avoir été produites dans l'intérêt de la bourgeoisie, mais aussi d'avoir vu le jour au sein de son milieu spécifique, car elles émanent pour beaucoup de l'usage qu'ont fait de leur raison les personnes privées rassemblées en un public. »⁷⁹ Ainsi ce qu'Habermas nomme l'État constitutionnel bourgeois, et qui peut aussi bien être une monarchie parlementaire qu'une république, a-t-il garanti dans son droit l'existence d'une sphère privée autonome vis-à-vis du pouvoir central et autorisant les échanges entre personnes privées. Il y a également défini les fonctions politiques de la sphère publique, inscrivant notamment dans sa constitution le fait que le pouvoir provient du peuple. En principe. Car dans les faits, « l'État constitutionnel bourgeois réclame sur la base d'une sphère publique active, une organisation du pouvoir telle qu'elle garantisse sa subordination aux intérêts d'une sphère privée qui prétend elle-même neutraliser les rapports de forces et s'émanciper de la domination. »⁸⁰ La bourgeoisie joue en quelque sorte double jeu, pratique un double langage : en apparence, elle soutient une sphère publique ouverte à tous et dans laquelle les idées politiques peuvent être librement débattues, chacun étant égal à l'autre et tout argument ne pouvant s'imposer que parce qu'il est rationnellement jugé meilleur qu'un autre. En réalité, la bourgeoisie ne fait que défendre ses propres intérêts en les identifiant à l'intérêt général. Affirmant se battre contre la domination, elle cherche en fait à installer puis à maintenir sa propre domination. « Une fois développée, la sphère publique bourgeoise repose sur l'identité fictive des deux rôles joués par les personnes privées constituant le public : le rôle de propriétaire et celui de pur et simple être humain. »⁸¹

79. *L'Espace public*, p. 85.

80. *L'Espace public*, p. 94.

81. *L'Espace public*, p. 66.

1.2. La conception du public d'Habermas

a) Hannah Arendt : l'histoire des domaines public et privé

Pour définir la sphère publique bourgeoise, Habermas a tout d'abord besoin de définir les deux catégories opposées de public et de privé, deux sphères entre lesquelles se trouve la sphère du social, la société civile. Cette partition a une longue histoire qui, en occident, trouve ses racines dans la Grèce des cités. Habermas y puise son argumentaire historique, qui fait du salon bourgeois, privé, le point d'appui de la sphère publique qui, par la constitution d'une force sociale, va s'opposer à l'absolutisme et garantir à la société civile qui la représente la domination politique qu'elle a d'abord conquise sur le plan économique. Habermas emprunte la description de l'apparition du domaine social à l'interface des domaines public et privé à Hannah Arendt, qui a longuement décrit les relations entre public et privé dans le second chapitre de *Condition de l'homme moderne*⁸², paru alors qu'il préparait *L'Espace public*. Même si Habermas ne cite Arendt qu'une fois⁸³, elle n'en est pas moins essentielle dans la construction de sa thèse.

Les rapports entre domaine privé et domaine public sont en effet constitutifs du modèle d'organisation politique de la cité grecque antique, qui demeure aujourd'hui encore une référence constante en matière de démocratie⁸⁴. Pour autant, on ne peut pas, et loin s'en faut, se contenter d'une analogie entre le modèle grec et celui de l'État constitutionnel bourgeois, pour la bonne raison que l'acception de ce qui est « privé » et de ce qui est « public » a considérablement évolué. Le fonctionnement des cités grecques est corrélatif d'une stricte opposition entre privé et public. L'*oikos*, ou foyer, par lequel on désigne également le domaine privé, était la sphère de la famille et de l'activité économique. Cette dernière, même si elle pouvait être importante et source de fortune, n'était cependant considérée que dans sa fonction de maintien du processus vital. L'activité économique et le travail qui lui est lié permet la survie de l'individu et de sa famille : elle n'a pas à paraître aux yeux des autres citoyens. Le public renvoie quant à lui au domaine strictement

82. ARENDT Hannah, 1958 (2002), *Condition de l'homme moderne*, pp. 59-121.

83. Au milieu de l'introduction (p. 30) ; un tiers de page lui est consacré, comprenant une longue citation.

84. Elle n'est évidemment pas la seule et d'autres modèles existent, cf. par exemple LE BOHEC Jacques, 1997, *Les rapports presse-politique : mise au point d'une typologie « idéale »*, qui établit cinq idéaltypes de démocratie.

politique. Le citoyen, détaché des nécessités vitales assurées dans le domaine privé, peut se consacrer à la discussion politique à propos des affaires de la cité. On comprend pourquoi le modèle de l'agora conserve une si grande place dans l'imaginaire démocratique : ici, tout se décide par la parole, et seule vaut la force de l'argumentation. L'action politique commune, la faculté de débattre, sont « *les facultés les plus hautes et les plus humaines* »⁸⁵, elles ne peuvent s'épanouir que dans le domaine public, tandis que la sphère privée est, au sens privatif du terme, littéralement *privée* de ces facultés. L'idée d'un usage public de la raison plonge évidemment une part importante de son inspiration dans cette conception originelle du débat politique dégagé des besoins immédiats et tout entier voué à la défense de l'intérêt général. Du débat politique sont bannies la violence et la contrainte, que les Grecs considéraient comme pré-politiques. Mais, et ceci fait l'ambiguïté du modèle grec, violence et contrainte sont par contre caractéristiques du domaine privé, où le maître de maison, qui au-dehors entretient un commerce politique avec ses pairs, exerce à l'intérieur un pouvoir absolu sur sa famille et ses esclaves.

La cité grecque n'a cependant eu qu'un temps ; son modèle est lié à un contexte historique, social, économique et politique particulier. Dans les siècles suivants, les rapports entre domaines privé et public évoluent, de manière radicale. Au Moyen-âge, période qu'Habermas décrit comme étant celle de la sphère publique structurée par la représentation, le domaine public disparaît, toutes les activités étant absorbées par le domaine familial. Dans la société féodale, c'est en effet le suzerain qui rend la justice, et ses vassaux lui sont liés comme on peut l'être au sein d'une famille. L'intégralité des relations sociales est alors conçue sur le modèle familial, ce dont on peut observer un témoignage exemplaire à travers les organisations professionnelles médiévales (guildes, jurandes, confréries...) et dont il reste aujourd'hui encore des traces dans le fonctionnement des associations rattachées aux Compagnons du devoir, qui perpétuent la formation de maîtres artisans par la vie commune et le rituel du tour de France. Dans les villes où ils sont présents, les compagnons sont organisés autour d'une « maison » qui est à la fois lieu d'hébergement, de formation et d'animation, et siège administratif local. Chaque « maison » est dirigée par un « Prévôt », compagnon lui-même en fin de tour de France, qui est responsable des jeunes apprentis, et par une « Mère », qui est en charge de l'intendance. Tous les caractères de la famille patriarcale guident ce fonctionnement. Le passage de la

85. ARENDT Hannah, 1958 (2002), *Condition de l'homme moderne*, p. 77.

société féodale d'Ancien Régime à la société bourgeoise est marqué par un glissement opposé. Les activités économiques, avec le développement du capitalisme, quittent le domaine privé pour devenir des préoccupations collectives et constituer un nouveau domaine, dit social. « *La société est la forme sous laquelle on donne une importance publique au fait que les hommes dépendent les uns des autres pour vivre et rien de plus ; c'est la forme sous laquelle on permet aux activités concernant la survie pure et simple de paraître en public.* »⁸⁶ Ce domaine social, qui recoupe en grande partie le domaine public politique, ne laisse plus à la catégorie du privé que ce que l'on nomme aujourd'hui l'intimité. C'est bien au sein de cette société civile qu'Habermas détecte les prémices puis la formation de la sphère publique bourgeoise.

b) Kant et l'usage public de la raison

La caractéristique principale de la sphère publique bourgeoise réside dans ce que ses membres partagent la faculté et la volonté de faire un usage public de leur raison. Habermas utilise cette expression à des dizaines de reprises dans le livre, dont elle est un des ressorts essentiels. Sans usage public de la raison, il n'y a pas de sphère publique, il n'y a pas d'espace public concevable. Cette idée d'usage public de la raison a été formulée par Immanuel Kant précisément à l'époque dont parle Habermas, ce qui lui donne une légitimité toute particulière pour la décrire. Dans *Qu'est-ce que les Lumières ?*, Kant écrit : « *J'entends par faire un usage public de sa propre raison : faire usage de sa raison en tant que savant devant le public entier qu'est le monde des lecteurs. J'appelle usage privé l'usage qu'il est permis à un homme de faire de sa raison dans l'exercice de la charge ou de la fonction qui lui a été confiée comme citoyen.* »⁸⁷ Au militaire chargé d'agir en fonction d'un ordre de son supérieur, au prêtre devant enseigner le dogme, au citoyen à qui l'on réclame l'impôt, « *il n'est certes pas permis de raisonner ; il faut au contraire obéir.* »⁸⁸ On notera ici que l'usage *privé* de la raison n'est pas privé au sens domestique ou intime, mais en tant qu'il fait référence à la fonction sociale de l'individu. Cependant, en tant que savant — et l'acceptation de « savant » est ici large —, chacun a le droit de faire un usage *public* de sa raison. Le militaire, le prêtre, le citoyen peuvent tout à fait s'exprimer dans la presse et

86. ARENDT Hannah, 1958 (2002), *Condition de l'homme moderne*, p. 86.

87. KANT Immanuel, 1784 (2007), *Qu'est-ce que les Lumières ?*, p. 8.

88. *Id.*, p. 8.

argumenter leur réserves quant à tel choix stratégique, à l'interprétation d'un point de doctrine ou à une conception différente du droit fiscal. Ils ne le font pas en tant que dépositaires d'une charge ou d'une fonction, mais bien en tant que savants, en tant que purs et simples êtres humains faisant un usage public de leur raison. En théorie, le « savant » qui s'adresse au « monde des lecteurs » ne tire donc aucun avantage de sa position plus ou moins dominante dans le champ social, puisqu'il ne s'exprime qu'en tant qu'homme. C'est bien la conception que reprend Habermas : il faut certes être propriétaire pour être bourgeois, mais tous les membres de la sphère publique bourgeoise s'expriment de manière paritaire en son sein et d'une manière qui peut leur être totalement interdite dans l'exercice de leur charge. C'est pourquoi il ne faut pas voir l'articulation que propose Kant entre usages public et privé de la raison comme contradictoire. « *Il faut que l'usage public de la raison soit toujours libre et lui seul peut répandre les Lumières parmi les hommes : mais l'usage privé de la raison peut dans bien des cas être très étroitement limité sans que cela fasse particulièrement obstacle aux Lumières.* »⁸⁹

L'usage public de la raison n'est en effet pas intéressant en tant que tel, mais en rapport avec sa finalité qui est l'extension des Lumières, comprises, selon la célèbre ouverture de ce court essai, de la manière suivante : « *Accéder aux Lumières consiste pour l'homme à sortir de la minorité où il se trouve par sa propre faute.* »⁹⁰ La volonté d'émancipation caractéristique selon Habermas du genre humain se trouvait déjà chez Kant. Dans les deux cas, le public est un passage obligé pour y parvenir, tant il est difficile, pour un individu isolé, de sortir de cet état de minorité dans lequel on ne peut « *se servir de son entendement sans la direction d'un autre.* »⁹¹ Pour Kant, la fin du XVIII^e siècle n'est pas encore une époque éclairée, mais elle est tout de même une époque d'accession aux Lumières. C'est peut-être ici qu'émerge une différence d'appréciation entre Habermas et Kant. Le premier, considérant rétrospectivement la sphère publique bourgeoise, la considère comme « *achevée* », quand le second, vivant l'époque et ses évolutions, estime que le progrès de la nature humaine vers l'émancipation est encore en cours. Mais tous deux partagent cette idée, développée par Kant dans *Pour la paix perpétuelle*⁹² et reprise par Habermas dans *L'Espace public*, qu'une société qui avance vers l'émancipation doit être soumise au principe

89. KANT Immanuel, 1784 (2007), *Qu'est-ce que les Lumières ?*, pp. 7-8.

90. *Id.*, p. 5.

91. *Id.*, p. 5.

92. KANT Immanuel, 1795 (2002), *Pour la paix perpétuelle : un projet philosophique.*

de *Publicité*, c'est-à-dire que tous les aspects de la vie commune, et en particulier les décisions politiques d'intérêt général, doivent être rendus publics et discutés par et devant le public. Les deux notions sont très proches, la seconde englobant la première, et Habermas les utilise alternativement : il parle plutôt d'usage public de la raison dans la première moitié du livre, et de *Publicité* dans la seconde. Dans les deux cas, l'objectif à atteindre et les moyens à mettre en œuvre sont semblables : il s'agit de maintenir et de développer les libertés publiques afin que l'usage public de la raison, soumis au principe de *Publicité*, puisse continuer à s'étendre. « *Ce serait un crime contre la nature humaine, dont la destination originelle consiste justement dans ce progrès* »⁹³, écrit Kant, si une époque, un peuple ou un monarque, par des lois, des décrets ou des traités, venait à mettre l'époque suivante dans l'impossibilité d'accroître ses connaissances et de faire progresser les Lumières. « *En régime de liberté, il n'y a pas à avoir le moindre souci pour la tranquillité publique et l'unité du corps commun. Les hommes travaillent eux-mêmes à s'arracher peu à peu à leur grossièreté, pourvu qu'on ne s'évertue pas à les y maintenir.* »⁹⁴

c) Gabriel Tarde : « Une collectivité purement spirituelle »

Le public est une catégorie qui s'oppose au privé ; à l'interface de ces deux domaines naît une société civile qui, après l'avoir exercé en privé, entend faire un usage public de sa raison. Mais qui fait partie de la sphère publique bourgeoise ? Bien qu'Habermas fasse sans cesse référence au « public », il n'en donne curieusement qu'une définition limitée au cas français : « Le public désigne, dans la France du *xvii^e* siècle, les lecteurs, les spectateurs, les auditeurs en tant qu'ils sont les destinataires, les consommateurs et les critiques de l'art et de la littérature. [...] La Cour et la "ville" constituent donc ce premier public. »⁹⁵ Je n'essaierai pas ici d'étendre cette définition d'une part au *xviii^e* siècle, et d'autre part à l'Angleterre et à l'Allemagne, même si cela ne nécessiterait que d'y intégrer les variables temporelles et sociales déjà utilisées par Habermas pour décrire l'évolution différenciée de la sphère publique bourgeoise dans ces pays. Ce qui est revanche intéressant dans cette définition, c'est qu'elle permet de renforcer le lien entre bourgeoisie et sphère publique. Lecteurs, spectateurs et auditeurs de l'art et de la littérature appartiennent d'abord à la

93. KANT Immanuel, 1784 (2007), *Qu'est-ce que les Lumières ?*, p. 10.

94. *Id.*, p. 13.

95. *L'Espace public*, p. 42.

noblesse de Cour, avant d'accueillir des bourgeois cultivés issus de la « ville ». Mais le phénomène qui transforme ce premier public, inséré dans les relations de type féodal de la société de Cour, en un public faisant usage de sa raison, est d'abord et avant tout lié à l'essor de la bourgeoisie. Le meilleur exemple en est, pour Habermas, celui de la musique. La musique d'Ancien Régime est une musique de circonstance, qui accompagne les rites, cérémonies et fêtes de la sphère publique structurée par la représentation. Excepté à l'église ou lorsqu'elle est admise à fréquenter des aristocrates, la bourgeoisie n'a guère l'occasion d'entendre de la musique. Cela change à partir du moment où des concerts sont organisés, par des sociétés se consacrant à enseigner et diffuser la musique. D'un côté la musique devient une marchandise, de l'autre elle devient une activité sans finalité : on l'écoute pour elle-même. « *L'art, dégagé de ses fonctions de représentation sociale, devint l'objet d'un choix libre et l'affaire d'un goût qui évoluait.* »⁹⁶ Chacun put dès lors, pourvu qu'il fût suffisamment riche, cultivé et assidu dans son commerce avec l'art, revendiquer une certaine compétence en la matière, et la mesurer avec ses « semblables ». Ce phénomène-ci est essentiellement bourgeois et constitue un des éléments fondamentaux de cette sphère publique dont Habermas nous dit qu'elle est « *la sphère des personnes privées rassemblées en un public* »⁹⁷.

Le public comme rassemblement d'individus, le public comme consommateur et critique de l'art puis de la politique : difficile de ne pas voir dans cette description l'ombre de Gabriel Tarde. Habermas ne le cite qu'une seule fois dans *L'Espace public*, estimant qu'il fut « *un des premiers* » à analyser l'opinion publique « *de façon pertinente* »⁹⁸, en l'occurrence dans son ouvrage *L'Opinion et la foule*, paru en 1901. Mais avant d'en arriver à définir puis analyser les ressorts de l'opinion publique, Tarde consacre le premier chapitre de ce livre à la notion de public, qu'il oppose à celle de foule. « *On a fait la psychologie des foules ; il reste à faire la psychologie du public, entendu [...] comme une collectivité purement spirituelle, comme une dissémination d'individus physiquement séparés et dont la cohésion est toute mentale.* »⁹⁹ Dès le premier paragraphe de son ouvrage, Tarde prend

96. *L'Espace public*, p. 50.

97. *L'Espace public*, p. 38.

98. *L'Espace public*, p. 250. La mention de Tarde est très brève (elle tient en une ligne à peine), et sans citation, contrairement à celle d'Arendt.

99. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 7. Les mentions que je fais de Tarde n'ignorent pas les limites de sa théorie des lois de l'imitation, ni la manière dont Tarde a pu être utilisé pour servir telle ou telle école sociologique au cours du XX^e siècle (cf. à ce propos MUCCHIELLI Laurent, 2000, « Tardomania ?

position contre les thèses des criminologues de l'époque, Gustave Le Bon en tête, dont il balaie d'un revers de plume la *Psychologie des foules*¹⁰⁰. Siècle de l'industrialisation et de l'exode des populations rurales vers les centres urbains, le XIX^e siècle est marqué par l'irruption des multitudes dans la cité et par la crainte des élites de voir le peuple laborieux accéder à la liberté de penser, de s'exprimer et de prendre part aux décisions collectives. En réaction à ce radical changement de la physionomie des villes se développe la préoccupation de la gestion des masses, pour les besoins de laquelle on a besoin de mesurer l'individu afin d'opérer des classements et classifications. C'est la naissance de la statistique morale, de l'anthropométrie et des diverses « sciences criminelles », de l'hygiénisme et du malthusianisme, qui prétendent maintenir l'ordre social par l'alliance de la mesure et du contrôle¹⁰¹. Au sein de ce courant, les questions relatives à la psychologie sociale sont dominées par la vision selon laquelle les phénomènes de foule entraîneraient la civilisation dans l'abîme, en oblitérant la rationalité des individus, remplacée par une « âme de la foule » facilement manipulable, impulsive et potentiellement criminelle. Tarde répond à cette peur en déclarant que « *la foule est le groupe social du passé* »¹⁰², quand le public représente le groupe social moderne, celui du présent et de l'avenir. La foule nécessite la coprésence : il faut une pluralité d'individus rassemblés au même moment dans le même lieu pour faire une foule. Le public n'en a pas besoin, puisque son ciment est spirituel. Introduisant une notion d'échelle, Tarde différencie le public du petit groupe de personnes, ce dernier nécessitant une interconnaissance. L'interconnaissance peut s'entretenir sans coprésence physique, comme dans le cas de savants partageant les mêmes préoccupations de recherche et communiquant par courrier, mais dès que le groupe atteint une taille interdisant que chacun connaisse personnellement tous les autres et établisse des relations directes avec eux, on est en présence d'un public. Le public a donc une taille minimale, dont Tarde reconnaît qu'elle est « *difficile à préciser* »¹⁰³, mais son extension n'est pas limitée — il a même tendance à grossir avec le temps. L'existence de publics est rendue possible par des innovations techniques, l'imprimerie, le chemin de fer, le télégraphe, mais aussi et surtout

Réflexions sur les usages contemporains de Tarde ». Il a néanmoins toute sa place ici, en tant que penseur de l'opinion publique (cf. Katz, 1992, « L'héritage de Gabriel Tarde. Un paradigme pour la recherche sur l'opinion et la communication ») et inspirateur de la conception du public d'Habermas.

100. LE BON Gustave, 1895 (1991), *Psychologie des foules*.

101. MATTELART Armand, 1994 (1997), *L'Invention de la communication*, pp. 255-336.

102. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 15.

103. *Id.*, p. 13.

par l'évolution sociale et politique de la France. « *De la Révolution date l'avènement véritable du journalisme, et, par suite, du public, dont elle a été la fièvre de croissance.* »¹⁰⁴ Ce sont bien les mêmes causes, chez Tarde comme chez Habermas, même si ce dernier propose une analyse à la fois plus fine et plus large, qui produisent les mêmes effets.

1.3. Le déclin de la sphère publique

a) L'apogée de la sphère publique bourgeoise

Dans les trois premiers chapitres de *L'Espace public*, qui représentent un peu moins d'un tiers du livre, Habermas propose donc une étude historique et circonstanciée des origines et du développement de la sphère publique bourgeoise. Faisant remonter ses références sur la partition privé/public à la Grèce antique, introduisant les mutations provoquées par la naissance du grand commerce puis par l'industrie capitaliste, examinant la montée progressive de la bourgeoisie et sa domination, d'abord économique, puis politique, sur la société, Habermas construit une forme d'idéaltype de la sphère publique bourgeoise anglaise, française et allemande du XVIII^e et du début du XIX^e siècles. Ce faisant, il en pointe aussi les contradictions, et notamment le fait que la promotion de l'intérêt général, qui est en théorie au fondement de la sphère publique bourgeoise, sert de faux-nez aux intérêts particuliers de la bourgeoisie dont l'objectif est d'assurer la pérennité de ses positions économiques. Si certains aspects de la démonstration, sur lesquels je reviendrai, sont critiquables — la constitution exclusivement bourgeoise de la sphère publique, son caractère nécessairement universel —, elle n'en demeure pas moins riche d'enseignements et de pistes de recherches ultérieures. Les chapitres suivants n'ont plus ce potentiel heuristique, Habermas abandonnant sa méthode idéaltypologique pour se livrer à l'élaboration d'un modèle normatif de la sphère publique qui perd sa capacité à rendre compte de la société.

Le tournant du livre se situe dans son quatrième chapitre, consacré à la notion d'opinion publique, qui doit cristalliser, selon Habermas, « *la compréhension que la sphère publique a du rôle qu'elle joue* »¹⁰⁵. L'opinion publique est examinée tout d'abord d'un point de vue étymologique, puis à travers les écrits que lui ont consacré Georg Friedrich Hegel,

104. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 13.

105. *L'Espace public*, p. 99.

Karl Marx, John Stuart Mill et Alexis de Tocqueville. Avant même d'examiner le terme d'« opinion publique », Habermas constate que l'usage que font le français et l'anglais du mot « opinion » est déjà difficile à définir, naviguant entre les deux pôles que sont le jugement incertain d'un individu sur un sujet particulier et le « *tissu informel des idées telles qu'elles sont en usage dans le peuple* »¹⁰⁶, incluant la réputation qui est produite par la somme des opinions. Partant, l'opinion publique ne se prête pas, elle non plus, à une définition univoque. Elle peut être une extension du *common sense* anglais, proche de notre *bon sens* populaire, c'est-à-dire une forme de sens inné et infaillible de la justice et de la justesse, qui évoluera vers un *public spirit* dans lequel le bon sens se marie à l'esprit des Lumières. Mais elle est aussi écartelée entre la puissance critique par laquelle les physiocrates veulent modérer l'absolutisme du monarque, et la force sociale qui, chez Rousseau, est à l'origine des lois et en quoi réside leur légitimité. Ces approches, pour le moins plurivoques quant elles ne sont pas franchement contradictoires, n'empêchent pourtant pas Habermas d'élaborer une définition de l'opinion publique qu'aucun de ses arguments ne porte, mais qui justifie *a posteriori* toutes les mentions qu'il en a faites dans la première partie. L'opinion publique se définirait donc de la manière suivante : « *L'opinion d'un public qui fait usage de sa raison n'est plus simple opinion, ne résulte pas de la simple inclination, mais de la réflexion en privé et de la discussion publique sur des affaires d'intérêt général.* »¹⁰⁷

Le passage par Hegel et Marx d'un côté, Mill et Tocqueville de l'autre, emprunte le même chemin : établissement de l'ambiguïté de la notion, puis naturalisation d'une définition imposée. Pourtant, ce qu'Habermas retient chez ces quatre auteurs, ce sont des arguments qui remettent profondément en cause l'idée même d'une opinion publique. Hegel, en pointant la contradiction entre l'intérêt « *prétendu universel des propriétaires qui font un usage public de leur raison* »¹⁰⁸ et leur qualité même de propriétaire, qui les conduit dans les faits à défendre des intérêts particuliers, « *désamorçage l'idée de sphère publique bourgeoise* »¹⁰⁹. Marx reprend cette critique, en précisant que l'égalité d'accès à la sphère publique n'existe pas, qu'il est illusoire d'assimiler le pur et simple être humain au propriétaire, enfin que la raison ne peut être identifiée à la *Publicité*. « *Cette critique*

106. *L'Espace public*, p. 101.

107. *Id.*, p. 104.

108. *Id.*, p. 128.

109. *Id.*, p. 131.

anéantit toutes les fictions dont se revendiquait la sphère publique bourgeoise »¹¹⁰, commente un Habermas qui confine ici à l'ingénuité, pour ne pas dire à la naïveté théorique : ne sont-ce pas en effet ces « fictions » sur lesquelles repose son modèle de la sphère publique bourgeoise ? Les apports de Mill et Tocqueville ne se fondent évidemment pas sur les mêmes présupposés que ceux de Hegel et Marx, mais ils aboutissent également à une mise en cause, pour des raisons politiquement opposées, de l'opinion publique. Effectuant un renversement élitiste du principe de *Publicité*, perverti par le nombre grandissant de ceux qui prétendent en profiter, ils voient « *le règne de l'opinion publique [...] comme la domination de la masse et des médiocres.* »¹¹¹ La seule vertu qui reste à l'opinion publique est qu'elle peut s'opposer aux excès de pouvoir de l'État — mais afin d'éviter que les prolétaires prennent le pas sur les propriétaires, il est nécessaire de limiter l'expression de l'opinion publique et d'en guider la formation.

Ici, on aurait pu attendre d'Habermas, héritier de l'École de Francfort dont il entend renouveler l'approche (justement marxiste), qu'il confronte ces deux remises en question de la sphère publique qu'il entend théoriser, qu'il explique pourquoi la critique de Marx est éventuellement insuffisante, et celle de Tocqueville éventuellement séduisante, ou l'inverse. Mais il se contente d'affirmer, sans l'argumenter, que « *ni la conception libérale ni la critique socialiste ne sont en mesure de faire le diagnostic de cette sphère publique qui, de façon singulière, reste en suspens entre les deux constellations politiques proposant chacune un modèle structuré.* »¹¹² Pourtant, Habermas, quelques pages plus tôt, semblait bien avoir fait son choix et pencher du côté libéral. « *Ceux des contemporains de la sphère publique bourgeoise à son apogée qui en faisaient l'analyse furent bien obligés d'observer que tout cela qui la constituait commençait à disparaître : la diffusion croissante de la Presse et de la propagande a provoqué un élargissement, tout d'abord informel, du public ; puis, perdant son caractère élitiste, celui-ci voit également se rompre sa cohésion qui reposait sur les institutions des relations de société et sur un niveau culturel relativement élevé.* »¹¹³ Il y a donc eu un « apogée » de la sphère publique bourgeoise, à n'en pas douter au XVIII^e siècle, où l'on a vu qu'elle était « *achevée* ». Or, qu'y a-t-il après l'apogée ? le déclin. Après l'achèvement ? la déréliction. Habermas confirme l'introduction dans son analyse historique

110. *L'Espace public*, p. 133.

111. *Id.*, p. 141.

112. *Id.*, p. 148.

113. *Id.*, p. 140.

d'un jugement de valeur, qui le fait, au milieu de son ouvrage, passer irrémédiablement de la méthode scientifique — dire ce qui est — à la posture morale — dire ce qui devrait être¹¹⁴. Ce premier jugement de valeur est tout de suite renforcé par un second, classique des prises de position élitistes sur les médias de masse : c'est la massification des communications, l'ouverture de l'espace public à des catégories moins cultivées, qui est à l'origine de sa perte.

b) La subversion du principe de Publicité

Le déclin de l'espace public peut se résumer en un phénomène : l'irruption des pratiques de consommation au sein de la sphère privée. La famille devient consommatrice de loisirs, elle n'assure plus son rôle protecteur des incertitudes extérieures, puisqu'elle laisse les intérêts économiques la pénétrer et diriger son fonctionnement. L'usage public de la raison, qui avait pour base arrière l'exercice du raisonnement au sein du foyer, devient lui-même consommation. Habermas reprend ici à son compte la critique de l'industrie culturelle née au sein de l'École de Francfort : le choix, la diffusion, la présentation, mais aussi et surtout la production même des œuvres d'art, ou plutôt des produits culturels, sont désormais dominés par des considérations économiques et la logique de rentabilité à court terme. La raison instrumentale a remplacé la raison libératrice. Mais, au lieu d'en atténuer ou d'en discuter certains présupposés, comme ont commencé à le faire depuis quelques années les auteurs des futures *Cultural Studies* — *La Culture du pauvre* a paru en 1957¹¹⁵ —, il en simplifie l'enseignement en renforçant les caractères les plus grossièrement conservateurs. Ainsi le sous-chapitre 18, consacré à l'évolution du public, contient-il une litanie de clichés sur le caractère nécessairement néfaste de la culture de masse. « *Entrer en commerce avec la culture exerce l'esprit, tandis que la consommation de la culture de masse ne laisse aucune trace et procure ce genre d'expériences dont les effets ne sont pas cumulatifs, mais régressifs.* »¹¹⁶ « *La radio, le cinéma et la télévision font radicalement disparaître la distance que le lecteur est obligé d'observer lorsqu'il lit un texte imprimé*

114. « *Devant le tribunal de l'opinion publique, toutes les actions politiques doivent pouvoir être ramenées aux lois qui les fondent, lesquelles, pour leur part, ont dû être acceptées par l'opinion publique au titre de lois universelles et rationnelles* » (*L'Espace public*, pp. 117-118) : il ne s'agit pas d'analyser l'action politique, mais bien de définir les conditions institutionnelles de possibilité d'une action politique, dans une définition circulaire qui constitue une impasse scientifique.

115. HOGGART Richard, 1957 (1970), *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*.

116. *L'Espace public*, p. 174.

— distance qui [...] était la condition nécessaire d'une sphère publique où pouvait avoir lieu un échange réfléchi sur ce qui avait été lu. »¹¹⁷ La grande presse tout d'abord, puis les nouveaux médias du xx^e siècle, ont en commun de replonger le lecteur/spectateur/auditeur dans l'état de minorité duquel Kant voulait à tout prix l'aider à sortir¹¹⁸.

Pour étayer son propos, qui tient plus de l'affirmation que de la démonstration, Habermas s'appuie sur l'histoire de la presse, à propos de laquelle il livre quelques réflexions pertinentes. Il est en effet établi que la presse d'opinion, comme celle qu'a connue la France pendant la période révolutionnaire, n'avait pas pour objectif principal la rentabilité économique et que le combat politique mené par ces feuilles a été financé « *pour ainsi dire par la faillite* »¹¹⁹ d'imprimeurs-éditeurs dont la source de revenus était ailleurs. De même qu'il est juste de noter que la presse politique, tant qu'elle n'a pas bénéficié d'un statut légal durable, n'avait d'autre choix que de mettre au rang de ses batailles les plus urgentes celle de la liberté de la presse — c'est cette conjonction qui explique que la presse française non contrôlée par le pouvoir était, au xix^e siècle, partisane à la fois de la levée de la censure et de l'instauration de la république : le caractère intimement lié, et quasiment synonyme, de la liberté de la presse et la démocratie républicaine en France naît de ce double combat obligé. Mais ces constats n'autorisent pas à établir une relation inversement proportionnelle entre l'importance de la diffusion de la presse et la valeur de l'espace public qu'elle anime. C'est pourtant ce qu'Habermas affirme, en tordant l'histoire de la presse dans le sens de ses présupposés. La presse — comprendre la presse des débuts, réservée à une part riche et cultivée de la population — avait autrefois le rôle « *d'être un médiateur et un stimulant des discussions publiques* »¹²⁰, elle se contentait d'être le prolongement des discussions internes à la sphère publique bourgeoise. Sa commercialisation change tout : elle est désormais « *le biais par lequel certains intérêts privés privilégiés font irruption dans la sphère publique.* »¹²¹ À de multiples reprises dans les quatrième et cinquième chapitres de *L'Espace public* (sous-chapitres 16 à 23), Habermas fait mine de découvrir ce qu'il a pourtant lui-même indiqué comme étant une contradiction dès le début du livre : que l'intérêt général prétendument défendu en conscience par chaque membre de la sphère publique

117. *L'Espace public*, p. 178.

118. Habermas utilise le terme *Mündigkeit* pour désigner la « distance émancipatoire » supprimée par les nouveaux médias (*L'Espace public*, p. 179). Kant utilisait le même terme pour désigner l'état de majorité.

119. *L'Espace public*, p. 190.

120. *Id.*, p. 191.

121. *Id.*, p. 193.

bourgeoise dissimule en réalité les intérêts particuliers mis en commun par une catégorie sociale qui aspire à la domination politique, la bourgeoisie. Il n'y a de fait pas d'« *irruption* » de ce phénomène, constitutif de la sphère publique dès les débuts de son développement. Pas plus qu'il n'y a d'« *irruption* » de la consommation dans les structures de la presse, qui ont dès leurs origines construit un double marché de clients et d'annonceurs — l'annonce de type publicitaire est présente très tôt, mais il faut du temps avant qu'il soit reconnu que son caractère commercial prime son caractère informatif, et qu'elle devienne de la « réclame »¹²². Pas plus qu'il n'y a d'« *irruption* » de la volonté de manipulation par les journaux de la grande presse. Les histoires extraordinaires parfois inventées de toutes pièces publiées dans les premières feuilles à la parution irrégulière manipulaient les sentiments et affects de leurs lecteurs. Les administrations et les États qui censurent ou contrôlent les périodiques — cas notamment de *La Gazette* en France — manipulent l'opinion de leurs lecteurs, ou du moins tentent de le faire, en faisant publier des informations tronquées ou délibérément fausses. La propagande n'a pas attendu internet, ni la télévision, ni la radio, ni la rotative, ni l'imprimerie pour exister sous une forme ou sous une autre. On peut discuter de ses formes plus ou moins larvées, de son importance suivant les moments historiques et les régimes politiques, mais on ne peut feindre de croire que la volonté de faire pencher d'un côté ou de l'autre l'« opinion publique » ou ce qui en tient lieu soit une invention des médias commerciaux de la fin du XIX^e siècle, et surtout du XX^e siècle. Si Habermas le fait pourtant en affirmant la soudaineté de l'irruption des intérêts particuliers dans la sphère publique bourgeoise, c'est pour justifier le changement de régime de la publicité auquel il attribue son déclin : au fur et à mesure que la consommation remplace la réflexion, « la "Publicité" de manipulation prend [...] le pas sur la Publicité critique. »¹²³ Pour marquer ce changement fondamental, Habermas abandonne le terme de « sphère publique bourgeoise » (critique) pour le remplacer par « sphère publique politique » (soumise à la manipulation).

L'oblitération du caractère critique de la *Publicité*, « dont la ruine ne laisse en fait subsister aucun doute », conduit à une reféodalisation du public, qui a quitté le chemin de l'émancipation pour les oubliettes de la raison, où il est à nouveau « *vassalisé* »¹²⁴ par la

122. Cf. MARTIN Marc, 2002, *La Presse régionale*, pour une évolution du rôle de l'annonce dans la presse de province française.

123. *L'Espace public*, p. 186.

124. *Id.*, p. 208.

« Publicité » de démonstration et de manipulation, condamné à réaffirmer par son vote, à intervalles réguliers, sa soumission à l'ordre social existant. On a pu considérer, pendant la courte période dite « libérale » (le XVIII^e siècle), que « *le vote n'était que le point final d'un débat ininterrompu, mené publiquement, où s'affrontaient des arguments opposés* »¹²⁵. Tout a changé avec l'introduction des « *méthodes efficaces de la publicité* », qui transforment l'élection en une mise en scène de la sphère publique dont la fonction est de donner l'illusion de sa permanence tout en continuant à œuvrer à sa « *désintégration* »¹²⁶.

c) Un renouveau est-il possible ?

La sphère publique bourgeoise, dont Habermas entendait faire un instrument de « *compréhension systématique* » de la société, et qui est devenue sphère publique politique manipulée par des intérêts privés, sort bien mal en point de cette analyse. Peut-on toujours croire à sa puissance émancipatrice ? Apparemment non. « *Les fonctions qu'exerce actuellement, et de fait, la sphère publique politique entrent en contradiction avec celles qu'elle serait supposée assumer pour répondre aux besoins objectifs d'une société démocratique* »¹²⁷. Le constat, qui se double d'une nouvelle naturalisation des fonctions de la sphère publique bourgeoise — elle devait être un modèle correspondant à une époque donnée, elle devient l'outil indispensable à *toute* société démocratique —, paraît donc sans appel. Cependant l'histoire n'est pas achevée et la sphère publique bourgeoise conserve une chance, même faible, de se reconstituer. Habermas pose plusieurs conditions à ce possible renversement de tendance. Il faut tout d'abord que toutes les organisations, publiques et privées, acceptent de se soumettre au principe de *Publicité* kantien : éléments du débat rendus publics, débat mené devant et par le public. Ensuite, l'État constitutionnel libéral qui, au-delà de la simple garantie négative des droits fondamentaux qui suffit à l'usage public de la raison, s'est progressivement chargé de mandats positifs (comme l'égalité des chances) au point de se transformer en « État-social », doit revenir à des dimensions plus raisonnables en opérant une « *limitation au strict minimum nécessaire des décisions de type bureaucratique* »¹²⁸. Enfin, les forces sociales privées ne doivent plus poursuivre leur intérêt

125. *L'Espace public*, p. 221.

126. *Id.*, p. 224.

127. *Id.*, p. 231.

128. *Id.*, p. 244.

particulier au sein de la sphère publique, mais se mettre au service du bien commun, en travaillant à « *la réduction des conflits structureaux d'intérêts dans le respect de l'intérêt général que tous puissent reconnaître comme tel.* »¹²⁹ En résumé : s'il est permis de rêver un avenir à la sphère publique, celui-ci est à rechercher dans un passé mythifié. Le principe de *Publicité* au sens kantien n'a en effet jamais été appliqué tel quel, l'existence des États-sociaux est le produit d'une évolution historique qui n'est évidemment pas figée, mais qui ne peut revenir simplement en arrière comme on rembobine une bande magnétique, et le conflit d'intérêt de la bourgeoisie dans la sphère publique est constitutif de la sphère publique telle que l'a définie Habermas¹³⁰.

En comparaison avec la démarche idéaltypologique qu'Habermas développait au début du livre, il est difficile de ne pas suivre Craig Calhoun lorsqu'il écrit que « *la deuxième moitié de L'Espace public est moins satisfaisante que la première.* »¹³¹ Pour Calhoun, Habermas ne parvient pas à appliquer aux sociétés capitalistes avancées la rigueur d'analyse qu'il utilise pour l'époque libérale. « *Une des faiblesses centrales est que L'Espace public ne traite pas la sphère publique bourgeoise "classique" et sa transformation par le capitalisme "organisé" ou "avancé" de manière symétrique. Habermas tend à juger le XVIII^e siècle à l'aune de Locke et Kant, le XIX^e à celle de Marx et Mill, et le XX^e à la mesure du téléspectateur moyen de banlieue.* »¹³² J'ajouterais que, malgré les références à Marx et Mill, son analyse du XIX^e siècle est déjà nettement moins scientifique que celle du XVIII^e, puisqu'il se contente de balayer sans plus d'explication des arguments qui devraient l'amener à remettre en cause sa définition de l'opinion publique. C'est peut-être Peter Dahlgren qui résume le mieux *L'Espace public* : « *Habermas raconte une histoire ; c'est un récit historique plutôt mélancolique en deux actes.* »¹³³ De la naissance au déclin de la sphère publique bourgeoise en passant par son apogée, il construit le mythe d'un âge d'or du débat raisonné. Nous allons voir que c'est sans aucun doute le plus critiqué des points de sa théorie, mais

129. *L'Espace public*, p. 244.

130. Cf. *supra*, 1.1.f)

131. CALHOUN Craig (dir.), 1992, *Habermas and the Public Sphere*, p. 29. Traduction personnelle de : « *The second half of Structural Transformation is less satisfying than the first.* »

132. *Id.*, p. 33. Traduction personnelle de : « *A central weakness is that Structural Transformation does not treat the "classical" bourgeois public sphere and the posttransformation public sphere of "organized" or "late" capitalism symmetrically. Habermas tends to judge the eighteenth century by Locke and Kant, the nineteenth century by Marx and Mill, and the twentieth century by the typical suburban television viewer.* »

133. DAHLGREN Peter, *Television and the public sphere : citizenship, democracy and the media*, p. 8. Traduction personnelle de : « *Habermas tells a story; it is a rather melancholic historical narrative in two acts.* »

c'est aussi, paradoxalement, un des plus séduisants. Car l'aspect normalisé, presque utopiste de la sphère publique bourgeoise dans son état « achevé », rejoint et nourrit les mythes professionnels des journalistes : l'idéal d'objectivité, la vision de la presse comme miroir de l'opinion et comme facilitateur des débats, sont trois éléments à prendre en compte dans toute étude des médias et qui possèdent plus qu'un air de famille avec l'idéal habermassien de l'espace public : c'en sont de très proches cousins.

2. L'espace public vu par les SIC

Au terme de la lecture de *L'Espace public*, un constat s'impose : Habermas a trahi en chemin la mission qu'il s'était à lui-même confiée. Le but annoncé du livre était de dresser un modèle d'espace public historiquement et géographiquement circonstancié. Comprendre comment et pourquoi la sphère publique bourgeoise était apparue en Angleterre, en France et en Allemagne au XVIII^e siècle, quelles furent ses fonctions politiques — ce que j'ai appelé la démarche idéaltypologique d'Habermas. Mais cette démarche est remise en cause, si ce n'est abandonnée, dans les deux derniers tiers du livre. Habermas y procède à la transformation de l'idéaltype, cadre de réflexion fructueux, en un idéal normatif. Le modèle de la sphère publique bourgeoise constitue en fait l'essence de l'espace public, et en tant que telle, il n'est pas question de la discuter. Cette essence peut se définir ainsi : l'espace public est le fondement nécessaire de la démocratie libérale, dans laquelle les décisions collectives sur les sujets d'intérêt général sont prises au terme d'un processus d'échanges rationnels soumis au principe de *Publicité* critique et à la volonté consciente de chacun des acteurs de promouvoir un intérêt général qui transcende les intérêts particuliers. Même si Habermas doute lui-même que l'état idéal de la sphère publique ait jamais été atteint, il est par contre certain qu'elle est entrée, dès le XIX^e siècle, dans un déclin consécutif à l'avènement des médias de masse et au règne de la publicité commerciale, qui pervertissent le principe de *Publicité* au sens kantien en un règne de la « Publicité » de démonstration et de manipulation. Le modèle historique s'est subrepticement mué en âge d'or du débat raisonné, justifiant une nostalgie teintée d'élitisme envers ce XVIII^e siècle qui sut combiner progrès des Lumières et capitalisme marchand, et un mépris certain pour la période, industrielle et marquée par la culture de masse, qui lui succède et à laquelle nous appartenons toujours.

« L'Espace public est né dans la controverse, et il est toujours susceptible de déclencher des controverses. »¹³⁴ La plus importante est sans doute celle qui concerne l'aspect figé et normatif du concept d'espace public. Au sein des Sciences de l'information et de la communication (SIC), où *L'Espace public* a eu un retentissement considérable — Thierry Paquot estime que c'est le deuxième champ disciplinaire, après la philosophie, dans lequel la notion est la plus utilisée¹³⁵ —, un consensus semble s'être dégagé selon lequel il faut renoncer à la vision d'un âge d'or, pour considérer que l'espace public est dynamique et traversé par des processus de recomposition permanente. Néanmoins ce consensus dissimule des visions et appropriations très différentes de l'espace public selon les auteurs, de Dominique Wolton à Érik Neveu en passant par Bernard Miège et Peter Dahlgren, dont je vais maintenant présenter les points communs et les divergences. Je ne prétends pas faire ici une recension exhaustive des lectures de *L'Espace public*, mais compléter et nourrir ma propre lecture critique par des contributions qui me paraissent, par leurs apports et leurs limites, essentielles au renouvellement de la portée théorique du concept d'espace public¹³⁶.

2.1. Un « nouvel espace public » ?

La revue *Hermès* a consacré un numéro complet, en 1989, à une tentative de définition d'un « *Nouvel espace public* »¹³⁷. L'ambition de ce numéro est de parvenir à adapter le concept d'espace public au contexte de la fin du xx^e siècle, c'est-à-dire de réaliser ce qu'Habermas n'avait pas réussi à faire. Il s'agit pour les auteurs d'étudier les transformations de l'espace public liées à la croissance des médias, au poids de l'opinion publique, des sondages et du marketing, en ayant toujours à l'esprit la préoccupation de concilier communication et démocratie. La livraison se présente en trois parties : la première adopte une approche sociologique tournée vers les structures et variations de l'espace

134. CALHOUN Craig (dir.), 1992, *Habermas and the Public Sphere*, p. 4. Traduction personnelle de : « The Structural Transformation of the Public Sphere was born in controversy and is likely to continue to spark controversy. »

135. PAQUOT Phierry, 2009, *L'espace public*.

136. L'ouvrage de Thierry PAQUOT cité dans la note précédente constitue la plus récente des tentatives de synthèse des connaissances sur l'espace public habermassien et les espaces publics urbains. Il est cependant très incomplet. PAQUOT signale ainsi l'intérêt des SIC pour l'espace public, mais n'aborde aucune référence issue de ce champ, tout en demeurant très superficiel sur les autres champs, et en particulier philosophique. On pourra en lire une critique dans BALLARINI Loïc, 2010a, « *L'espace public*. Un ouvrage de Thierry Paquot ».

137. BREGMAN Dorine, DAYAN Daniel, WOLTON Dominique (coord.), 1989, « Le nouvel espace public ».

public, le jeu concurrentiel des acteurs ; la seconde s'intéresse, à travers l'anthropologie et la sémiotique, aux codes et rituels de l'espace public ; la troisième enfin à ses acteurs et fonctions (la presse et les instituts de sondage, la fonction d'agenda). Je retiens ici trois articles emblématiques du contenu de ce numéro.

Dominique Wolton, directeur de la revue et un des coordinateurs de ce numéro, est l'auteur des deux premiers articles de cette sélection. Situés dans la première et la troisième partie, ils décrivent un nouveau modèle explicatif de l'espace public, le modèle de la « communication politique »¹³⁸. Issue du processus de démocratisation entamé au XVIII^e siècle, considérée « à la fois comme réalité empirique et concept fondamental d'analyse pour les démocraties dans les sociétés de masse »¹³⁹, la communication politique n'est pas seulement le moteur, mais « la condition du fonctionnement de notre espace public élargi »¹⁴⁰. Son étude met l'accent sur les acteurs de l'espace public, dont il s'agit de comprendre les relations et fonctions respectives. Elle part également du principe que, contrairement à ce qu'affirme Habermas, l'espace public n'a pas été dénaturé par les médias et les sondages, mais qu'il fonctionne différemment aujourd'hui, et que l'enjeu est de comprendre ce fonctionnement, pas de regretter le passé. L'intention paraît donc des plus louables ; sa mise en œuvre est moins convaincante. Sans que l'explication en soit donnée, Wolton limite en effet l'étendue de l'espace public, qu'il voulait pourtant « élargi », au strict domaine politique. Rebaptisé « espace de communication politique », il est animé d'un processus continu, ses discussions étant alimentées par les questions politiques du moment, mais il est clos en période d'élections, après lesquelles un nouvel espace de communication politique s'ouvre. On voit mal ce que cette définition, qui demeure suffisamment floue pour paraître évidente, apporte à la conception de la sphère publique bourgeoise. Mais l'essentiel n'est pas là : il réside, selon Wolton, dans l'attention aux acteurs de l'espace public, et aux relations qu'ils entretiennent. Or c'est ici que réside également l'essentiel du problème : d'acteurs, Wolton n'en distingue que trois. « Nous définissons la communication politique comme l'espace où s'échangent les discours contradictoires des trois acteurs qui ont la légitimité à s'exprimer publiquement sur la politique et qui sont les hommes politiques, les

138. WOLTON Dominique, 1989a, « La communication politique : construction d'un modèle » ; et 1989b, « Les médias, maillon faible de la communication politique ».

139. WOLTON Dominique, 1989a, « La communication politique : construction d'un modèle », p. 37.

140. *Id.*, p. 29.

journalistes et l'opinion publique au travers des sondages. »¹⁴¹ Chez Habermas, seuls comptaient les bourgeois, les journalistes et les députés au Parlement, que le principe de *Publicité* tenait en liaison permanente. La définition était déjà restrictive, puisque la « plèbe » en était volontairement exclue, mais elle conservait une forme d'ouverture, la sphère publique bourgeoise étant en théorie extensible à l'infini. Chez Wolton, la porte s'est refermée, puisque même la bourgeoisie a disparu, et que le seul moyen d'accéder à l'opinion publique est désormais la pratique et la lecture des sondages d'opinion. Peut-on raisonnablement concevoir une démocratie sans peuple ? Wolton a beau, par la suite, affirmer « *toute la nécessité théorique de maintenir une différence de nature entre sondages et opinion publique* »¹⁴², sa démonstration ne tient en fait compte que des sondages — un pas qu'Habermas se refusait à faire. Sa théorie se coupe ainsi de la réalité sociale, et se prive de tout potentiel heuristique, au point qu'il n'est pas possible de le suivre quand il affirme que « *le public n'est pas absent de cette interaction* »¹⁴³ dont il vient pourtant de l'exclure, ni quand il consacre son deuxième article à analyser dans le détail les relations qui ont cours dans cet étrange ménage à trois.

Dans la même livraison, Jean-Marc Ferry invite à une nouvelle « *délimitation sociologique* » du concept d'espace public relu à la lumière de l'avènement des démocraties de masse¹⁴⁴. Utiliser le terme de « nouvel » espace public est pour Ferry une façon de montrer, outre l'ambition de la proposition, le refus de toute idée de décadence de l'espace public par rapport aux deux idéaux d'espace public qu'il commence par présenter, le modèle grec des cités et de l'agora, tel qu'analysé par Arendt, et le modèle bourgeois des Lumières tel que construit par Habermas. Reprenant l'idée habermassienne d'une crise du principe de *Publicité* critique, Ferry estime toutefois qu'il faut « *assumer la division, l'hétérogénéité, l'irrationalité de l'espace public tel qu'il est* »¹⁴⁵, et non se laisser aller à la nostalgie de ce qu'il aurait pu être. Pas de déclin donc, mais, comme dans le titre originel d'Habermas, des transformations structurelles. C'est cependant à ce niveau que l'analyse se révèle à nouveau insuffisante. Ferry entend en effet définir un espace public « *au sens large* », dont on imagine dès lors qu'il serait débarrassé des limitations qu'Habermas lui avait imposées. Or

141. WOLTON Dominique, 1989a, « La communication politique : construction d'un modèle », p. 30.

142. *Id.*, p. 34.

143. *Id.*, p. 33.

144. FERRY Jean-Marc, 1989, « Les transformations de la publicité politique ».

145. *Id.*, p. 20.

il n'en est rien, bien au contraire, puisque l'espace public n'est plus que le « *cadre "médiatique" grâce auquel le dispositif institutionnel et technologique propre aux sociétés post-industrielles est susceptible de présenter à un "public" les multiples aspects de la vie sociale.* »¹⁴⁶ Il n'est donc plus question de « sphère publique » relativement autonome, ni même de circulation des idées, mais uniquement d'un dispositif médiatique institutionnel qui présenterait au public les tenants et aboutissants d'un débat par ailleurs limité, sans que l'explication en soit là non plus fournie, au seul champ politique. Le « nouvel espace public » voulait apporter des solutions théoriques à même de sauver la politique en renouvelant la compréhension, grâce notamment au modèle de la communication politique entendu comme « *le facteur d'organisation de l'irrationalité politique dans un cadre communicationnel* »¹⁴⁷. La tentative, coupée du monde social et incapable de concevoir l'échange des idées autrement que dans un cadre médiatique, se condamne elle-même à un irrémédiable échec.

2.2. L'espace public « perpétué, élargi et fragmenté »

Bernard Miège a consacré une grande partie de ses recherches à explorer la confrontation entre les sociétés démocratiques occidentales et la place grandissante de la communication dans des aspects de plus en plus nombreux et étendus de la vie contemporaine¹⁴⁸. Il a ainsi consacré plusieurs textes à l'espace public depuis le début des années 1990, dans lesquels apparaît une attention constante aux évolutions de l'espace public, qui implique le rejet de toute idée d'un déclin consécutif à la massification des communications, ainsi que l'affirmation que les techniques de communication ne sont pas le facteur déterminant des évolutions sociales. Dans une communication de 1990, reprise dans *L'information-communication, objet de connaissance*¹⁴⁹, il écrit : « *La communication n'est pas de l'ordre de la révolution violente ou de la restructuration brutale ; elle accompagne les changements sociaux et culturels, dans tous les champs sociaux ou presque ; et elle en est*

146. FERRY Jean-Marc, 1989, « Les transformations de la publicité politique », pp. 20-21.

147. *Id.*, p. 40.

148. MIÈGE Bernard, 1996-2007, *La société conquise par la communication* (trois tomes).

149. MIÈGE Bernard, 2004, *L'information-communication, objet de connaissance* (recueil d'articles déjà parus et inédits).

“l’activateur”, le plus souvent méconnu et dissimulé, car elle recherche le consensus entre les acteurs sociaux concernés. »¹⁵⁰ C’est donc une position mesurée, qui tente de faire la part du social et du technique, le premier demeurant prépondérant. C’est aussi une position discutable en ce qu’elle rejoint l’irénisme d’Habermas dans sa défense du fait que le concept de communication serait soumis à une forme de volonté se traduisant par un engagement conscient des acteurs vers l’établissement d’un consensus. Elle demeure toutefois une vision bien plus pertinente et riche que celle de Wolton. Le propos de Miège peut être résumé en deux grands axes. Il propose tout d’abord de rendre compte des transformations de l’espace public par le recours à cinq modèles de communication qui, chacun à leur tour, ont dominé ou dominant le champ social. Il en tire ensuite le postulat que l’espace public est aujourd’hui « perpétué, élargi et fragmenté ».

À partir d’une conférence donnée en 1991, Miège publie en 1995 deux articles qui annoncent le même programme, et se présentent sous un plan semblable : il s’agit de décrire les logiques constitutives des médiations sociales, de comprendre quelles logiques sociales ont animé et structuré l’espace public au fil de l’histoire¹⁵¹. Il y élabore une vision en quatre « modèles d’action communicationnelle », qui sera complétée par un cinquième, décrit près de dix ans plus tard et destiné à rendre compte de la numérisation des communications¹⁵². Il faut entendre chaque modèle d’action communicationnelle comme un idéaltype, qui permet de mettre en évidence des « règles de fonctionnement récurrentes et susceptibles de se reproduire »¹⁵³. Un modèle correspond à un type particulier de média fondé sur une relation singulière entre producteurs et récepteurs d’information, qui détermine le fonctionnement de la sphère politique. Les différents modèles sont caractérisés par leur émergence successive, même s’il n’est pas nécessaire que toutes les étapes soient effectuées, ni qu’elles se déroulent dans l’ordre observé en Europe. Car le nouveau modèle ne remplace pas l’ancien : il devient dominant, sans pour autant éliminer ses concurrents. Enfin, l’émergence d’un nouveau modèle est certes liée à une évolution technique, sans laquelle un nouveau

150. MIÈGE Bernard, 1990 (2004), « Les sociétés démocratiques occidentales confrontées à l’essor de la communication », in MIÈGE Bernard, 2004, *L’information-communication, objet de connaissance*, p. 142.

151. MIÈGE Bernard, 1995a, « L’espace public : perpétué, élargi et fragmenté » ; et MIÈGE Bernard, 1995b, « L’espace public : au-delà de la sphère politique ». Le second se distingue du premier par quelques paragraphes polémiques autant que savoureux : publié dans *Hermès*, il contient en effet une critique en règle de la livraison sur le « Nouvel espace public » étudiée plus haut et parue dans la même revue.

152. MIÈGE Bernard, 2004, *L’information-communication, objet de connaissance*, pp. 148-159.

153. *Id.*, p. 153.

type de média ne peut apparaître, mais elle répond surtout à des logiques sociales, sans lesquelles il ne saurait s'imposer. Ces logiques peuvent être regroupées en trois dimensions principales : l'importance croissante des techniques de marketing politique, la pénétration de l'espace public dans la sphère privée et la dimension de plus en plus marchande de l'espace public.

Miège considère que l'espace public est né avec la « presse d'opinion », qui promeut l'usage public de la raison et crée un espace de médiation entre l'État et la vie privée — le point de départ de son raisonnement est le même que celui d'Habermas. À partir de la fin du XIX^e siècle s'impose la « presse commerciale ». Ses grands tirages sont rendus possibles par l'invention de la rotative (condition technique) et les progrès de la liberté d'expression (condition juridique), mais son succès est dû à son organisation sur le modèle du profit, à la perte d'autonomie des rédactions par rapport aux éditeurs, à la séparation du journalisme et de la littérature (conditions culturelles et politiques). L'opinion publique est définie dans ce modèle comme une construction des journaux, une mise en représentation qui s'interpose entre les lecteurs et l'appareil politico-informationnel. Vient ensuite le temps des « médias audiovisuels de masse », lié à l'essor de la publicité et à la montée des pratiques marketing dans la communication sociale. Ces médias mettent l'accent sur le divertissement, les normes du spectacle y priment sur l'argumentation et le débat d'idées. La fin du XX^e siècle est marquée par les « relations publiques généralisées », c'est-à-dire le fait que toutes les institutions sociales, y compris les entreprises, s'emparent des techniques et développent des stratégies de communication. L'objectif est ici de fabriquer de l'adhésion et du consensus chez les « cibles » que constituent des groupes et audiences d'individus considérés autant comme consommateurs que comme citoyens. Enfin, pour répondre à l'émergence de nouvelles normes d'action communicationnelle (interpénétration de la sphère privée et de celle du travail, gestion des organisations par projet et non plus par service...), Miège fait l'hypothèse d'un cinquième modèle, auquel il ne donne pas encore de nom, mais qu'il envisage « *encore plus "sociétal" que les autres* »¹⁵⁴, rendant compte à la fois de l'aptitude des technologies numériques à mettre individus et groupes en relation, et du peu de place de la politique dans ces relations.

Pour Miège, ces modèles d'action communicationnelle ne représentent qu'un début dans l'analyse de l'espace public. Un début prudent, car « *mieux vaut présentement élaborer*

154. MIÈGE Bernard, 2004, *L'information-communication, objet de connaissance*, p. 159.

*des propositions “à moyenne portée” que de s’orienter vers des généralisations abusives »*¹⁵⁵. Mais ils présentent tout de même l’avantage, partant d’Habermas, d’élargir ses propositions dans quatre directions complémentaires : d’un espace public politique à un espace public sociétal ; de la presse d’opinion vers les médias audiovisuels de masse ; des médias imprimés et audiovisuels vers les relations publiques généralisées ; enfin d’un espace public unifié vers des espaces publics fragmentés et partiels. L’espace public ne décline donc pas, il évolue : il est perpétué. Il n’est plus limité au débat politique au sens strict : il est élargi. Il est traversé par différents modèles opérant sur des échelles différentes : il est fragmenté.

2.3. La dialectique entre domaine commun et domaine partisan

Le chercheur suédois Peter Dahlgren considère lui aussi que l’espace public est soumis à un processus de renouvellement permanent. Sa conception met en avant la subjectivité et les interactions des acteurs, mais d’une manière bien plus ouverte que la vision restrictive de Wolton. Dahlgren considère en effet que *« l’espace public n’est pas seulement un “marché des idées” ou une “bourse d’échange d’informations”, mais aussi un mécanisme sociétal majeur de production et de circulation de culture, qui encadre et donne du sens à nos identités. »*¹⁵⁶ Pas plus limité au débat politique qu’aux seuls médias, l’espace public pose donc la question plus large de la formation et de la « publicisation » des opinions. Il repose sur une idée d’universalité — on doit pouvoir tout discuter dans un espace public ouvert à tous —, et implique l’existence d’un cadre institutionnel qui garantit ses structures de base. Cependant, la simple existence de structures ne peut jamais constituer l’assurance d’un fonctionnement idéal de ces structures, conforme à ce que l’on se croit en droit d’attendre d’elles. C’est pourquoi Dahlgren considère que *« le caractère démocratique de l’espace public ne peut pas être simplement supposé, il doit être continuellement accompli. »*¹⁵⁷ Il n’y a donc pas de déclin de l’espace public au sens où l’entend Habermas,

155. MIÈGE Bernard, 1995a, « L’espace public : perpétué, élargi et fragmenté », p. 165.

156. DAHLGREN Peter, 1995, *Television and the Public Sphere*, p. 23. Traduction personnelle de : « *The public sphere is not just a “marketplace of ideas” or an “information exchange depot”, but also a major societal mechanism for the production and circulation of culture, which frames and gives meaning to our identities.* »

157. *Id.*, p. 147. Traduction personnelle de : « *The democratic character of the public sphere cannot simply be*

mais une lutte permanente pour son maintien et son adaptation au contexte historique, lutte dont on imagine sans peine qu'elle est plus ou moins victorieuse selon les circonstances. Ces remarques préliminaires prennent d'autant plus de sens quand on sait que Dahlgren est un des rares auteurs à s'intéresser sérieusement à la place et au rôle de la télévision dans l'espace public. Dahlgren refuse ainsi de céder à la funeste facilité selon laquelle plus la diffusion d'un média est large, plus ce média s'éloigne de l'idéal de l'usage public de la raison, et à l'ethnocentrisme de classe qui n'attribue des facultés réflexives qu'aux médias écrits, et parmi eux aux médias écrits dits (par qui ?) « de référence ». Son point de vue devrait pourtant paraître trivial : s'il s'intéresse à la télévision, c'est tout simplement parce qu'elle est aujourd'hui l'institution majeure de l'espace public, son médiateur principal.

Pour Dahlgren, quatre dimensions entrent en jeu dans le processus de renouvellement permanent de l'espace public et doivent être prises en compte dans son analyse¹⁵⁸. Il s'agit tout d'abord des institutions médiatiques (« *media institutions* ») elles-mêmes, dont l'étude doit intégrer l'organisation, le financement et le cadre légal. S'y ajoutent les représentations des médias (« *media representation* »), c'est-à-dire ce dont ils parlent et comment ils le font, leurs modes de discours tout autant que le contenu non-journalistique des médias, qui en constitue l'« environnement sémiotique » (« *semiotic environment* »). Dahlgren rappelle ici le rôle de la parole dans la télévision, qui n'est pas qu'une pourvoyeuse d'images. La troisième dimension est celle des structures sociales (« *social structures* »), qui soulève notamment les questions de l'échelle et des frontières de l'espace public, dont Dahlgren interroge la nature : est-il centralisé ou nécessairement pluriel ? Enfin, l'étude des interactions sociales (« *interaction : social bonds and social constructions* ») permet de considérer la réception des médias, la nature des conversations, les lieux (physiques ou symboliques) et conditions de l'interaction ainsi que la nature des liens sociaux entre les citoyens.

Chez Dahlgren pas plus que chez Miège, l'espace public n'est restreint à un domaine particulier du champ social. Mais là où Miège ne fait que suggérer sa fragmentation, Dahlgren la postule, faisant de la double essence, centralisée et partielle, de l'espace public, une de ses caractéristiques essentielles. L'existence d'un seul espace public unifié est improbable : même si la vision normative (habermassienne) le souhaite, le risque est grand

assumed, but must be continually achieved. »

158. DAHLGREN Peter, 1995, *Television and the Public Sphere*, pp. 1-23.

qu'une telle conception ne parvienne pas à prendre en compte la diversité des sociétés. Les interactions des différents groupes de la société civile à l'intérieur de l'espace public s'effectuent en effet à des échelles et degrés divers, suscitant ou occupant des lieux d'échanges qui constituent des espaces publics parfois partiels ou alternatifs, comme c'est le cas des mouvements sociaux. Ce que Dahlgren notait à propos de la télévision, il le développe quelques années plus tard, lorsque ses recherches se portent sur internet. Internet renforcerait ainsi le caractère pluriel de l'espace public, permettant l'existence ou l'émergence d'une myriade de petits espaces publics spécialisés et alternatifs, mais qui le plus souvent restent à l'écart les uns des autres. Il ne s'agit donc pas d'une vision enchantée des nouvelles technologies, mais du constat qu'un certain type d'usage des réseaux numériques peut avoir des effets positifs dans une conception de la société qui présuppose que « *la démocratie a besoin d'espaces publics multiples, opposés et alternatifs.* »¹⁵⁹ Or, qui dit « alternatif » implique un rapport avec ce qui ne l'est pas, pose la question des relations avec ce qui est dominant, et demande donc à définir à la fois les contours de la domination et ceux de l'alternative. C'est pourquoi Dahlgren propose, afin de penser l'espace public de manière dynamique, d'opérer une distinction analytique entre deux domaines de l'espace public : le « domaine commun » (« *common domain* ») et le « domaine partisan » (« *advocacy domain* »)¹⁶⁰. Le domaine commun est l'espace public en ce qu'il tend à l'universalité. Il renvoie à la tradition libérale, que l'on retrouve chez Habermas et qui considère que les médias doivent servir les citoyens de manière impartiale, et a pour fonction de maintenir une expérience commune de la *res publica* dans laquelle le citoyen est un membre consciemment engagé dans la défense de l'intérêt général. Le domaine partisan regroupe un ensemble d'espaces publics partiels et/ou partiaux, qui peuvent soit relever d'espaces disponibles dans les médias dominants (une émission de radio au ton contestataire dans la grille d'une grande chaîne généraliste, par exemple), soit être constitutifs de « médias civiques » (« *civic media* ») minoritaires édités par des groupes d'intérêt, des partis politiques, des mouvements, réseaux ou organisations diverses (bulletin d'information d'une organisation non gouvernementale, télévision associative...). C'est dans ce domaine que les citoyens peuvent se consacrer à défendre des intérêts particuliers ou à produire d'autres visions de la société trop éloignées de la vision dominante pour trouver leur place dans le

159. DAHLGREN Peter, 2000, « L'Espace public et l'internet. Structure, espace et communication », p. 167.

160. DAHLGREN Peter, 1995, *Television and the Public Sphere*, pp. 155-159.

domaine commun. Idéalement, les groupes marginaux devraient être aidés techniquement et financièrement pour participer au domaine partisan. Concrètement, les mouvements alternatifs ne sont souvent des espaces publics que pour eux-mêmes et leurs relations avec les médias dominants sont en général problématiques : la cohabitation, ou coexistence, entre domaine commun et domaine partisan est alors de l'ordre de la friction plutôt que de la symbiose. La dialectique entre domaines commun et partisan n'a donc rien de trivial. « *Dans le domaine commun, les médias dominants, afin de préserver leur universalité, doivent être, jusqu'à un certain point, protégés de l'État, du capital et de formes de domination basées sur la classe, le genre, la race et les affinités culturelles. C'est — et cela doit être — un combat politique permanent. Cependant, dans le domaine partisan, ce sont précisément ces intérêts et points de vue particuliers à qui la parole doit être donnée. [...] Ce n'est pas une tâche facile.* »¹⁶¹

2.4. L'espace public comme programme de recherches

Les directions données par Miège et Dahlgren — refus du déclin de l'espace public, fragmentation, analyse dynamique —, se retrouvent, de manière étendue et systématisée, dans les travaux conduits par Érik Neveu. Seul¹⁶² ou avec Bastien François¹⁶³, il propose un ambitieux programme de recherches à partir de *L'Espace public*, semblant ainsi prendre au mot Craig Calhoun, qui écrivait en 1992 : « *Le plus grand apport du premier livre d'Habermas semble bien être le suivant : il ne représente pas une somme faisant autorité, mais un déclencheur extrêmement fructueux de nouvelles recherches, analyses et*

161. DAHLGREN Peter, 1995, *Television and the Public Sphere*, p. 158. Traduction personnelle de : « *In the common domain, the dominant media, to safeguard their universality, must be protected to some degree from the state, from capital, and from forms of domination based on class, gender, race and cultural affinities. This is — and must be — an ongoing political struggle. Yet in the advocacy domain, it is precisely this particularity of interests and ways of seeing which must be given expression. [...] It is no easy task.* »

162. NEVEU Érik, 1995, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public ».

163. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains ». Il s'agit d'une longue préface à un livre issu de la table ronde « Transformations structurelles de l'espace public », qui eut lieu en mai 1996 à Aix-en-Provence lors du V^e congrès de l'Association française de science politique. Son postulat de départ et une partie du plan de l'introduction cosignée par François et Neveu se trouvaient déjà dans l'article de Neveu cité à la note précédente.

théories. »¹⁶⁴ Ce programme, Neveu et François l’ancrent bien évidemment aux forces et faiblesses d’Habermas, mais aussi à ce qu’ils désignent comme un « *épuisement symétrique* » des lectures de *L’Espace public*¹⁶⁵.

a) Lectures émoussées d’Habermas

Il y aurait ainsi, tout d’abord, un « *rendement décroissant des lectures critiques* »¹⁶⁶ du livre d’Habermas. Celles-ci ont porté principalement sur trois aspects, dont nous avons déjà abordé les deux premiers. La critique la plus fréquente est celle de l’idéalisations d’un âge d’or de l’espace public par Habermas, qui surestime l’aspect volontaire de la participation à l’espace public ainsi que le caractère rationnel des débats politiques. Sur ce dernier point, on renverra notamment à l’étude de Michael Schudson sur la construction de la nation américaine. En décentrant le regard sur une aire géographique non prise en compte dans *L’Espace public*, Schudson met l’accent sur ce qu’Habermas n’a pas su voir en Europe, c’est-à-dire qu’à aucun moment de l’histoire des États-Unis depuis le XVIII^e siècle l’activité politique commune (au sens de l’activité partagée par le plus grand nombre et de l’activité la plus habituelle) n’a pris la forme idéale de l’usage public de la raison par échange policé d’arguments : il s’agissait plutôt d’un « *combat politiquement orienté* » (« *politically oriented riot* »)¹⁶⁷. La seconde lecture critique la plus fréquente d’Habermas est liée à la première : il s’agit de remettre en cause le déclin fatal qu’Habermas théorise pour l’espace public une fois que celui-ci a atteint son apogée. La troisième lecture critique ne peut constituer un reproche formulé à l’encontre d’Habermas, puisqu’elle s’applique à tout auteur. C’est simplement un constat qu’il s’agit de dépasser par la suite. Publiant *L’Espace public* en 1962, Habermas est tributaire des connaissances scientifiques de son époque. Avec une variante : Habermas a également des lacunes concernant certains savoirs de son temps — j’ai mentionné sa méconnaissance de Richard Hoggart ; plus généralement, Neveu estime qu’Habermas surestime les effets des médias et sous-estime les capacités de négociation des récepteurs.

164. CALHOUN Craig (dir.), 1992, *Habermas and the Public Sphere*, p. 41. Traduction personnelle de : « *The most important destiny of Habermas’s first book may prove to be this: not to stand as an authoritative statement but to be an immensely fruitful generator of new research, analysis, and theory.* »

165. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », pp. 14-20.

166. *Id.*, p. 15.

167. SCHUDSON Michael, 1992, « Was There Ever a Public Sphere? If So, When? Reflections on the American Case ».

À ces critiques, il faut en ajouter une quatrième, plus récente. C'est la critique féministe, qui reproche à Habermas de négliger la marginalisation des femmes et leurs efforts pour accéder à l'espace public. Étonnamment, cette critique n'a pas le même statut dans les deux textes. Dans « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public », Neveu en fait un des quatre domaines principaux de la critique à Habermas. Dans « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », texte paru quatre ans plus tard, Neveu et François la « rétrogradent » au rang d'exemple sur lequel on ne s'attarde pas. « *Si la contribution des historien(ne)s féministes peut attester de ce que de nouveaux arguments de débat et de confrontation peuvent en permanence apparaître, l'hypothèse d'un épuisement des lectures critiques demeure cependant pertinente.* » Le propos principal est en effet celui-ci : les lectures critiques d'Habermas se sont routinisées. Nécessaires au départ, elles ont perdu de leur rendement au fur et à mesure qu'elles se sont précisées, à tel point qu'il est difficile aujourd'hui de produire une critique de *L'Espace public* qui contienne des aspects véritablement nouveaux. De plus, elles font désormais partie intégrante de la lecture du livre, et l'on peut entendre cette remarque au sens propre comme au sens figuré. Au sens propre car, depuis 1990 en Allemagne et 1993 en France, toute nouvelle édition comprend une préface d'Habermas lui-même dans laquelle il accepte et commente certaines de ces critiques¹⁶⁸. Au sens figuré, car les ouvrages sur Habermas sont légion, et il est aisé de compléter ou de faire précéder sa lecture de *L'Espace public* de celui de ceux-là qui semblera le plus pertinent, le plus attractif ou le plus vulgarisateur. Pour intéressant qu'il paraisse à première vue, l'argument du rendement décroissant des lectures critiques n'est cependant pas tout à fait convaincant. Qu'il faille maintenir l'attention sur le *risque* d'épuisement et de répétition contenu dans chaque nouvelle lecture critique de *L'Espace public* comme de tout autre ouvrage important de l'histoire des sciences, certes : c'est une évidence autant qu'un nécessaire garde-fou. Qu'il faille en conclure que ces lectures critiques deviennent « *presque superfétatoires* »¹⁶⁹, c'est-à-dire qu'elles viendraient s'ajouter inutilement à ce qui est véritablement utile (l'ouvrage d'Habermas et sa préface), constitue un pas supplémentaire mais non anodin que nul n'est tenu de franchir. Heureusement, le « *presque* » laisse une porte entrouverte : c'est celle-ci

168. HABERMAS Jürgen, 1962 (1993), *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, pp. I-XXXV. Je reviens sur cette préface *infra*, 3.4.

169. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », p. 19.

que j'ai choisi de prendre. Je ne pense pas en effet qu'Habermas ait « *largement accepté* »¹⁷⁰ les critiques qui lui ont été adressées — je m'en explique ci-dessous (cf. 3.4.), car c'est de ce constat que je tire une grande partie des motivations de cette thèse.

Le second type de lecture d'Habermas qui s'épuise tendanciellement est symétrique aux lectures critiques. Il s'agit des lectures doxiques, qui font de *L'Espace public* une forme de prêt-à-penser issu de la simplification à l'excès des thèses complexes d'Habermas. « *Vulgarisés, diffusés, trahis parfois, les cadres analytiques du livre ont fini par devenir un impensé, un ce qui va de soi qui, tel des verres de contact, conditionne la perception tout en faisant oublier son existence.* »¹⁷¹ La vulgate qui en est issue entre en résonance avec les peurs et frustrations caractéristiques du monde intellectuel contemporain : crispation démagogique sur un modèle ancien, sentiment de menace contre la culture légitime, dont les mécanismes seraient court-circuités par la montée en puissance des nouveaux médias, perte des facultés critiques du public, disparition des lieux et occasions où entretenir un « véritable » débat public. Une forme de « déclinologie » conservatrice, à propos de laquelle Neveu et François notent qu'« *il n'est pas excessif de parler ici d'un véritable genre littéraire : le récit d'épouvante à usage des clercs.* »¹⁷²

b) Un programme de recherches en trois axes

Pourtant, *L'Espace public* est un livre précieux. À travers lui, Habermas offre en effet, selon Neveu, « *un socle pour renouveler l'analyse politique, penser son articulation au culturel, introduire une réflexion qui explicite et sollicite à la fois la catégorie de la "communication" comme médiation centrale des rapports sociaux.* »¹⁷³ Pas question donc de se laisser aller à la répétition de lectures critiques que le temps émousse aussi sûrement qu'une lame qu'on négligerait d'aiguiser, et encore moins de verser dans le ce-qui-va-de-soi en invoquant l'espace public sans prendre la précaution élémentaire de le définir et de mettre cette définition en regard d'une problématique. C'est pourquoi Neveu et François proposent de partir de *L'Espace public*, le livre, pour s'intéresser à l'espace public, le

170. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », p. 19.

171. *Id.*, p. 17.

172. *Id.*, p. 18.

173. NEVEU Érik, 1995, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public », p. 38.

concept. Il ne s'agit pas de commenter un ouvrage, mais de s'en saisir comme d'une invitation au voyage scientifique, comme d'un socle pour construire un programme de recherches. Une précision s'impose ici : ce chapitre est consacré à la réception des travaux d'Habermas dans le domaine des SIC. D'un point de vue strictement disciplinaire, Érik Neveu et Bastien François appartiennent à la science politique, et le livre qu'ils ont dirigé est non seulement explicitement situé dans ce champ, mais encore issu d'une table ronde qui s'est tenue lors d'un congrès de l'Association française de science politique. Pour autant, la division de l'université française en sections est une chose, la réalité des pratiques en est une autre — trop rarement sans doute, mais c'est bien le cas ici. D'abord parce qu'il est indéniable que les travaux d'Érik Neveu, notamment ceux consacrés aux *Cultural Studies* ou à la sociologie du journalisme, franchissent régulièrement les frontières heureusement mal définies des SIC. Ensuite parce qu'on n'imagine pas qu'un programme de recherches fondé sur une problématique (celle d'Habermas), qui « *peut être pensée rétrospectivement comme une des œuvres fondatrices d'une interdiscipline des savoirs de la communication* »¹⁷⁴, puisse susciter moins qu'un intérêt scientifique certain parmi les chercheurs de ladite interdiscipline. Ce programme, défini en trois axes, ne vise en effet « *à rien moins qu'à penser les médiations par lesquelles le culturel, les formes diverses de la sociabilité suscitent des dispositions citoyennes différenciées, peuvent expliquer les répertoires et les degrés de la politisation et de la participation, qu'à analyser aussi les procédures et les institutions par lesquelles se structure le débat sur les enjeux collectifs, en commençant par les conditions de leur définition.* »¹⁷⁵

Le premier axe concerne la « *production des dispositions citoyennes* ». Il s'agit de poursuivre l'intuition pionnière d'Habermas, qui définissait un « *substrat social de l'espace public* » à partir duquel articuler les évolutions de la sociabilité familiale et conviviale avec l'émergence de la raison critique bourgeoise. Cet axe comprend donc l'étude des évolutions des frontières et de la perception des frontières entre public et privé ; la réflexion sur des espaces publics partiels et pluriels, les modes d'accès à ces espaces et ce qu'ils impliquent dans la construction des dispositions citoyennes ; l'étude des institutions de socialisation, au premier rang desquelles on place en général l'école à laquelle il ne faut cependant pas se limiter et en ajouter d'autres comme les syndicats, les mouvements confessionnels,

174. NEVEU Érik, 1995, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public », p. 38

175. *Id.*, p. 49.

l'entreprise, etc.

Le second axe a pour mission d'« *actualiser la carte de l'espace public* »¹⁷⁶, de dresser un inventaire des « *nouveaux répertoires de la parole publique* »¹⁷⁷. C'est ici que l'on repoussera la tentation du déclin pour s'attacher aux déplacements et aux renouvellements des espaces, géographiques comme symboliques, d'échange et de transmission de la parole publique. L'entreprise est vaste, puisqu'elle consiste, à la suite de Roland Barthes et Edgar Morin (mais sans se limiter à la sémiologie), à « *faire l'inventaire des contenus signifiés mis en circulation par les industries culturelles, les médias de masse* »¹⁷⁸, tout en tirant profit des travaux sur les politiques publiques. On comprend que l'approche ne pourra se borner aux objets dits légitimes, et que l'attention devra se porter sur des catégories comme les médias régionaux ou les engagements locaux ou caritatifs.

Enfin, le troisième axe, le plus large et celui qui propose le plus haut degré de généralisation tout autant que de réflexivité sur l'ensemble du programme, consiste à se poser la question du rôle des sciences sociales dans l'espace public. Où le chercheur sort de sa tour d'ivoire, dans laquelle on le croit trop souvent enfermé — et où certains se complaisent effectivement à s'enfermer —, pour s'intéresser aux différentes formes d'alphabétisation aux sciences sociales que l'on peut rencontrer dans l'espace public, ainsi qu'à celles qu'il pourrait éventuellement développer afin que le savoir acquis puisse être redistribué, et donc jouer un rôle dans le(s) débat(s) qui anime(nt) l'(les) espace(s) public(s). Le chercheur cherche à comprendre la construction et le fonctionnement de l'engagement du citoyen. Mais pourrait-il, par son propre engagement, le favoriser ? « *Les sciences sociales peuvent encore sans déchoir inventer des formes nouvelles de vulgarisation, rendre intelligible la complexité des rapports sociaux, dans des modalités qui ne suscitent pas le repli ou le découragement devant un fatum social intouchable mais rendent visible les marges de pesée et de changement sur le monde.* »¹⁷⁹

Si l'on excepte la tentative avortée, autour de Dominique Wolton et de la revue *Hermès*, de définir un « Nouvel espace public » finalement plus restrictif et simplificateur

176. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », p. 22.

177. NEVEU Érik, 1995, « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public », p. 54.

178. *Id.*, p. 55.

179. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », p. 26.

encore que celui d’Habermas — tentative que l’on peut donc ranger sans risque dans les exemples de « *vulgate doxique* » rejetés par Neveu et François —, les SIC offrent de fructueuses perspectives de relecture du concept d’espace public. Bien qu’adoptant des approches différentes, Érik Neveu et Bastien François, qui proposent un vaste programme de recherches à partir du livre d’Habermas, Bernard Miège, qui décrit des modèles médiatiques dominants, et Peter Dahlgren, qui s’intéresse à la principale médiation de l’espace public, la télévision, considèrent comme essentiel le caractère dynamique et fondé sur des processus sans cesse renouvelés de l’espace public. Ils en soulignent, non la vocation universaliste ou normalisatrice, mais les identités multiples, la division en espaces publics partiels de différentes échelles et tailles, pouvant s’affronter ou se compléter. En inscrivant ma propre démarche dans ce cadre de recherches, je pense possible l’approfondissement de la portée théorique du concept d’espace public autant que le renouvellement de son potentiel opératoire dans l’explicitation de la constitution de l’opinion à travers l’échange et la transmission des idées et des informations. Pour y parvenir, je propose de procéder à trois renversements de perspective.

3. Trois renversements de perspective

3.1. La question de l’âge d’or

Le premier renversement de perspective a déjà été largement évoqué, aussi ne sera-t-il pas repris ici en détail. Il s’agit de revenir à une conception dynamique de l’espace public en abandonnant toute idée d’un âge d’or. Loin d’être un phénomène achevé, ayant connu son apogée fatalement suivi d’un irrémédiable déclin, l’espace public doit être considéré comme un ensemble de processus opérant à divers niveaux de la société et soumis à un renouvellement constant. C’est le point sur lequel les auteurs qui se sont penchés sur le concept d’espace public à la suite d’Habermas parviennent au consensus le plus large. Dominique Wolton et Jean-Marc Ferry, malgré l’insuffisance de leurs propositions, ont au moins le mérite d’indiquer la faiblesse la plus évidente dans la conception habermassienne. Bernard Miège, Peter Dahlgren, Érik Neveu et Bastien François en font également un point

de départ de leurs réflexions. La science, qui est le fait de savants (ou de chercheurs-à-savoir) appartenant à une époque et un contexte social particuliers, gagne toujours à ne pas oublier que ses objets sont eux-mêmes inscrits dans un contexte et sont le fruit d'une histoire qui ne s'arrête pas avec leur apparition ou leur disparition.

La massification de l'accès à internet a réveillé des rêves de démocratie directe, d'agora numérique, qui puisaient dans l'imagerie la plus simplificatrice. Or la cité grecque antique correspond à une période historique et un espace géographique bien particuliers, dans lesquels la conjonction d'événements ponctuels et d'évolutions sur la longue durée ont créé les conditions de l'existence d'une forme de gouvernement qui a durablement marqué l'imaginaire politique occidental. Mais la cité grecque antique n'est pas plus un miracle révélé un beau jour qu'un mirage disparu quelques siècles plus tard. La *polis*, rassemblement des citoyens libres habitant un territoire défini, est une construction politique intimement liée à celles qui l'ont précédées et lui ont succédé. Penser la démocratie aujourd'hui ne signifie pas qu'il faille abandonner toute référence à d'autres époques, mais se contenter d'évocation mythifiées pour s'en servir de modèle ou de repoussoir ne constitue jamais une aide à la réflexion : c'est un frein à l'articulation des arguments et des idées. Faire référence ici à l'agora grecque n'est pas innocent. Bien qu'Habermas reprenne à son compte l'histoire des relations entre domaine public et domaine privé qu'Hannah Arendt a développée, et qu'il prétende assujettir son modèle de la sphère publique bourgeoise aux circonstances historiques qui sont celles de trois pays d'Europe au cours du XVIII^e siècle, il ne parvient pas à respecter ses propres précautions méthodologiques et finit par créer une fiction normative d'espace public dans laquelle l'idéalisation de l'usage public de la raison a tout à voir avec la vision mythique d'une « pure » démocratie que les Grecs auraient inventée en donnant à la parole échangée entre égaux le pouvoir d'établir l'intérêt général comme valeur centrale de la conduite des groupes humains, ce que les bourgeois européens auraient réussi à ressusciter pour un temps. C'est ensuite une autre vision mythique, celle de l'omnipotence des médias de masse dans leur fonction abêtissante, qui le conduit à déplorer la dissolution de la sphère publique bourgeoise et la mort du débat d'idées rationnel dans les sociétés contemporaines. Pour souligner l'insuffisance et les contradictions de Marshall McLuhan sur la télévision, une boutade circulait jadis selon laquelle le prophète canadien de la technologie

électronique n'aurait en fait disposé que d'un téléviseur défectueux¹⁸⁰. Dans cet esprit, on pourrait se demander s'il ne manquait pas quelques pages essentielles au manuel d'histoire des médias consulté par Habermas. Plus sérieusement, on s'en tiendra à l'avertissement énoncé par Michael Schudson dans un autre livre qui rejette l'illusion d'un âge d'or de l'espace public : « *La réflexion sur les conditions et possibilités par lesquelles les pratiques politiques pourraient être aujourd'hui plus rationnelles et critiques, plus loyales et équitables, ne tirera aucun parti du maintien d'illusions sur les caractéristiques de la sphère publique d'hier.* »¹⁸¹

3.2. La question de l'opinion publique

a) Le public, indissociable de l'opinion publique ?

Second renversement de perspective : on peut s'intéresser à l'espace public sans sous-entendre que son étude aiderait à la recherche d'une hypothétique opinion publique. C'est un point de vue qui peut paraître iconoclaste tant les deux aspects sont intimement liés, autant chez Habermas que chez la plupart des auteurs qui se sont emparés du concept après lui. On retrouve également cette caractéristique chez une des influences d'Habermas, Gabriel Tarde. J'ai déjà indiqué qu'Habermas partage la définition du public que fait Tarde dans *L'Opinion et la foule*. Les similitudes de pensée entre le magistrat et sociologue français et le philosophe allemand ne s'arrêtent cependant pas là ; elles s'appliquent également à la fonction principale du public, qui est de produire l'opinion publique. Le couple public/opinion publique est indissociable. Tarde exprime clairement ce qu'Habermas suggère et présuppose tout au long de *L'Espace public* : « *L'opinion est au public, dans les temps modernes, ce que l'âme est au corps, et l'étude de l'un nous conduit naturellement à l'autre.* »¹⁸² L'opinion n'est pas pour Tarde l'expression d'une volonté générale ou d'un ensemble de désirs, mais « *un groupe momentanément et plus ou moins logique de jugements,*

180. KATZ Ruth et KATZ Elihu, 1998, « D'où venait-il, où a-t-il disparu ? », p. 97.

181. SCHUDSON Michael, 1992, « Was There Ever a Public Sphere? If So, When? Reflections on the American Case », p. 161. Traduction personnelle de : « *Thinking through the conditions and possibilities for more rational and critical, fair and fair-minded, political practices in our own day will not profit from maintaining illusions about the character of the public sphere in days gone by.* »

182. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 57.

qui, répondant à des problèmes actuellement posés, se trouvent reproduits en nombreux exemplaires dans des personnes du même pays, du même temps, de la même société. »¹⁸³ Tarde fait de l'opinion une des trois branches de l'« esprit public », avec la tradition, obtenue par accumulation et condensation des opinions passées, et la raison, de laquelle naissent les futures opinions. L'esprit public est ainsi animé d'un mouvement qui conduit, dans le meilleur des cas, à vulgariser la raison en opinion afin d'en faire une nouvelle tradition, ou un réajustement de la tradition présente. Le mécanisme constitutif des sociétés humaines étant selon Tarde l'imitation, le public est traversé d'un cycle incessant qui voit les nouvelles opinions se propager selon les lois de l'imitation et interférer ou se combiner avec les opinions plus anciennes. Habermas n'est évidemment pas un héritier des théories de Tarde sur les lois de l'imitation. Mais sa vision du fonctionnement de la sphère publique bourgeoise, des mécanismes de l'usage public de la raison emprunte le même modèle que le schéma de l'esprit public chez Tarde. Tous deux considèrent en effet que la circulation des opinions et des arguments, vecteurs des processus d'imitation pour l'un, de la constitution d'une opinion rationnelle pour l'autre, emprunte les deux mêmes « canaux ». « *La conversation en tout temps, et à présent la source principale de la conversation, la presse, sont les grands facteurs de l'opinion.* »¹⁸⁴

Que l'espace public soit nécessairement le terreau de l'opinion publique est un présupposé qui est le plus souvent naturalisé par les auteurs qui se sont intéressés à l'espace public après Habermas. Le cas le plus flagrant est sans doute celui de Dominique Wolton, chez qui la sphère publique disparaît au profit d'un trio d'acteurs composé des hommes politiques, des journalistes et de l'opinion publique telle qu'elle est mesurée par les sondages. Les cinq modèles d'action communicationnelle de Bernard Miège sont eux aussi fondés sur l'idée que la circulation des idées, quelle que soit la forme qu'elle prenne, aboutit à la constitution d'une opinion publique. « *L'important dans chaque modèle de communication est [...] la relation qui se noue entre producteurs et récepteurs et ce qui en résulte (ainsi entre éditeurs de journaux et lecteurs-citoyens en vue de la fabrication d'une opinion publique).* »¹⁸⁵ Peter Dahlgren naturalise lui aussi ce glissement de l'espace public vers l'opinion publique. Bien qu'il attire l'attention, comme Miège, sur les contradictions des individus dans leurs rôles de citoyens et de consommateurs et sur la marchandisation de

183. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 61.

184. *Id.*, p. 60.

185. MIÈGE Bernard, 2004, *L'information-communication, objet de connaissance*, p. 154.

l'espace public, qu'il propose une conception plus fine et dynamique de l'espace public que celle d'Habermas, qu'il insiste notamment sur le fait qu'il ne doit pas être réduit au seul champ politique ni aux médias *a priori* légitimes, Dahlgren ne remet pas en cause le postulat d'Habermas selon lequel l'espace public est « *le domaine de la vie sociale dans lequel les échanges d'information et de points de vue sur des questions d'intérêt général peuvent prendre place de manière à ce qu'une opinion publique se forme.* »¹⁸⁶ Il précise cependant qu'il s'agit là de la vision « *idéale* » d'Habermas. La position d'Érik Neveu et de Bastien François est plus mesurée. S'ils ne prennent pas explicitement parti contre le lien supposé entre espace public et opinion publique, ils évitent en revanche d'utiliser le terme même d'opinion publique, et préfèrent écrire que l'espace public leur paraît pertinent pour l'étude des « *dispositions citoyennes* ». Ces dernières ne se situent pas du tout sur le même plan que l'opinion publique : elles sont des caractères propres à chaque individu et dont on peut rechercher les déterminants dans les interactions sociales, quand l'opinion publique est un phénomène collectif bien difficile à définir et à mesurer.

b) Un objet difficile à saisir

Habermas lui-même n'est d'ailleurs pas très à l'aise avec le concept d'opinion publique. Nous avons vu qu'il l'aborde au chapitre IV, au milieu de *L'Espace public*¹⁸⁷, sans la décrire vraiment. L'opinion publique se distingue de l'inclination personnelle dont elle est en partie issue, puisqu'elle résulte « *de la réflexion en privé et de la discussion publique sur des affaires d'intérêt général.* »¹⁸⁸ La définition n'en est pas une : elle ne donne que l'indication de l'origine de l'opinion publique, mais pas en quoi elle consiste, ni comment l'appréhender, la mesurer ou l'analyser. S'intéressant ensuite au rôle des médias dans l'articulation de la réflexion privée et de la discussion publique, il confronte les conceptions opposées de la sphère publique et de l'opinion tirées de Hegel et Marx d'une part, Mill et Tocqueville d'autre part. Après avoir précisé qu'aucune de ces conceptions n'était satisfaisante, il choisit sans le dire la seconde, qui a le mérite d'illustrer sa thèse sur le déclin de la sphère publique. Mais l'opinion publique n'a toujours pas été définie. Aussi Habermas y revient-il en

186. DAHLGREN Peter, 1995, *Television and the Public Sphere*, p. 7. Traduction personnelle de : « *that realm of social life where the exchange of information and views on questions of common concern can take place so that public opinion can be formed.* »

187. Cf. *supra*, 1.3.a).

188. *L'Espace public*, p. 104.

conclusion de son ouvrage, lui consacrant le septième et dernier chapitre, sobrement intitulé « Le concept d'opinion publique »¹⁸⁹. On pourrait s'étonner que la définition d'un concept aussi central arrive si tard ; on laissera cependant à Habermas le bénéfice du doute. Si l'on considère que *L'Espace public* a pour but premier de définir le concept d'espace public, et que celui-ci est le producteur de l'opinion publique, alors on peut comprendre que l'opinion publique, même si elle est constamment invoquée tout au long de l'ouvrage, ne soit définie qu'à la fin. À condition toutefois qu'elle soit bien définie, ce qui n'est pas le cas. Habermas réaffirme en effet ici que la *Publicité* critique est nécessaire à l'établissement d'une « *opinion publique au sens strict* »¹⁹⁰, mais il reconnaît dans chacune de ses approches du sens que l'on peut donner à l'opinion publique que celui-ci est tout sauf « *strict* ». « *Pour l'idéologie libérale du milieu du XIX^e siècle, l'"opinion publique" était déjà un objet problématique ; mais à partir de 1875, elle est considérée comme une dimension foncièrement équivoque.* »¹⁹¹ L'opinion publique, nécessairement singulière, est la cible à la fois des citoyens qui usent de la *Publicité* critique, et des stratèges qui utilisent les ressources de la « *Publicité* » de démonstration et de manipulation — d'où une contradiction fondamentale que ni Habermas ni les auteurs qu'il convoque ne parviennent à dépasser. Même la longue définition de C. Wright Mills, qui est la dernière citée¹⁹², n'apporte pas d'élément décisif, tout au plus permet-elle à Habermas de répéter une nouvelle fois l'importance de la *Publicité* critique dans les processus démocratiques assimilés à l'espace public. En fait, « *il "n'y a pas" d'opinion publique en tant que telle, [...] on ne peut tout au plus qu'isoler certaines tendances* »¹⁹³, écrit-il quelques lignes plus haut. L'opinion publique, dont la production est la raison d'être de l'espace public, ne serait-elle qu'un mythe ? C'est plutôt une « *fiction* ». « *En droit constitutionnel et en science politique, l'analyse des normes dans leur rapport à la réalité de leur application dans le cadre d'une démocratie de masse [...] ne peut absolument pas renoncer à la fiction institutionnalisée d'une opinion publique, sans être toutefois en mesure de l'identifier en tant que dimension réelle, immédiatement corrélative du public formé par les citoyens.* »¹⁹⁴ Érik Neveu, dans un article consacré aux incidences des médias sur la démocratie, exprime une conclusion similaire : « *L'opinion publique "vraie" est*

189. *L'Espace public*, pp. 246-260.

190. *Id.*, p. 258.

191. *Id.*, p. 250.

192. *Id.*, p. 259.

193. *Id.*, p. 259.

194. *Id.*, p. 247.

condamnée à rester une abstraction, précieuse comme référent démocratique, mais utopique. »¹⁹⁵ Plus lapidaire dans sa formulation, Neveu est cependant plus mesuré qu'Habermas, puisque la fiction de l'opinion publique, absolument nécessaire chez le second, n'est que « *précieuse* » chez le premier — le rôle reste important, mais le caractère de nécessité a disparu —, pour qui tous les moyens d'étudier et de mesurer l'opinion publique ne se valent pas. Neveu est également conscient que le terme même de « démocratie » n'a rien d'évident. Dans son livre sur les rapports entre presse et politique, Jacques Le Bohec établit ainsi, à partir de la littérature sur le sujet, cinq idéaltypes de démocratie en fonction de la présence et du rôle des représentants, de la place de la parole et du vote, de la répartition des pouvoirs¹⁹⁶. Cela lui permet ensuite de construire, en référence à chaque modèle démocratique, des idéaltypes de rôle démocratique de la presse et de rapports entre presse et politique. Il faudrait faire ce genre de travail, ou au moins y faire référence, chaque fois que l'on utilise le terme « démocratie » dans une publication scientifique, faute de quoi l'on s'expose à des approximations potentiellement néfastes pour le raisonnement. D'une « démocratie » aux contours flous, Habermas cherche à étudier une instance essentielle, l'espace public, qui oscille entre phénomène historique circonstancié et idéal normatif, et s'incarne dans une opinion publique « *fondièrement équivoque* ». Cela fait beaucoup d'approximations... trop pour que la démonstration puisse convaincre, trop pour que le concept d'espace public garde une chance de rendre compte des phénomènes.

c) Un concept naturalisé par les sondages

N'est-il cependant pas possible d'élaborer une définition de l'opinion publique qui satisfasse une exigence minimale de scientificité tout en pouvant s'appliquer à la majorité des cas dans lesquels on utilise ce terme ? Selon Le Bohec, l'acception la plus répandue de ce qu'est la démocratie correspond à l'idéaltype de « *représentation* », c'est-à-dire une organisation des institutions dans laquelle le pouvoir est délégué par le vote et qui suppose des élus dévoués et désintéressés. On reconnaîtra sans peine dans ce modèle celui de la démocratie de masse dont parle Habermas. Et l'on pourra alors tenter d'expliquer les variations du vote au fil des élections par les évolutions, hésitations et revirements d'une opinion publique conçue par Georges Burdeau comme « *une force sociale résultant de la*

195. NEVEU Érik, 2000, « De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques », p. 47.

196. LE BOHEC Jacques, 1997, *Les rapports presse-politique : mise au point d'une typologie « idéale »*.

similitude de jugements portés sur certains sujets par une pluralité d'individus et qui s'exteriorise dans la mesure où elle prend conscience d'elle-même. »¹⁹⁷ Si cette définition apparaît comme la moins mauvaise de celles que j'ai pu consulter, elle n'en reste pas moins d'une grande imprécision, tant les termes « *force sociale* », « *similitude* », « *jugement* », « *certaines sujets* », « *pluralité d'individus* » peuvent prêter à interprétation, si ce n'est à controverse. L'auteur l'admet lui-même : « *L'opinion publique fait partie des phénomènes sociaux apparemment évidents mais qui se dérobent à l'analyse dès que celle-ci vise à la précision scientifique.* »¹⁹⁸

Malgré ces difficultés, il existe des théoriciens de l'opinion publique, au premier rang desquels Jean Stoetzel en France, qui fut à la fois le fondateur du premier institut de sondage français en 1938, inspiré par celui lancé par George Gallup aux États-Unis trois ans plus tôt, et un sociologue renommé, fondateur de la *Revue française de sociologie. Théorie des opinions*, paru en 1943 sous sa plume, voit sa première partie entièrement consacrée à la définition de l'opinion publique¹⁹⁹. Stoetzel est bien conscient des difficultés d'une telle entreprise : « *Qu'est-ce que l'opinion publique ? Il est bien difficile de trouver, dans la littérature, une réponse précise à cette question.* »²⁰⁰ Pour s'en approcher, Stoetzel commence par pointer la contradiction selon laquelle l'opinion personnelle, puisqu'elle est personnelle, ne peut rien nous apprendre sur le social, et l'opinion publique, bien qu'issue de multiples opinions personnelles, ne peut rien nous apprendre sur les individus. Il en conclut qu'il ne faut privilégier ni l'individuel ni le social, mais travailler à l'interface entre ces deux dimensions, sans s'enfermer dans un combat stérile entre sociologie et psychologie. Il affirme ensuite qu'une opinion, même si elle peut prendre de très nombreuses nuances, est mesurable à condition que l'échelle utilisée soit assez fine. Plus étonnant — mais il est justement sociologue —, il reconnaît que les déterminants sociaux sont sans doute plus efficaces pour comprendre le monde social que la mesure des opinions. Mais il estime qu'on peut passer outre cette réserve d'importance, et le fait en se référant à Tarde. « *Certes la structure de la réalité sociale est complexe, et ses divisions chevauchantes. La nationalité, la religion, la profession, la classe sociale, offrent au sociologue des lignes d'approche vers son*

197. BURDEAU Georges, article « Opinion publique », in *ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS*, 2004, Édition électronique, DVD version 10.1.

198. *Id.*

199. STOETZEL Jean, 1943 (2006), *Théorie des opinions*, pp. 1-80.

200. *Id.*, p. 144.

objet le long desquelles la considération des opinions, si on l'isole, apparaît évidemment comme insuffisante. Il n'empêche que, non seulement l'opinion constitue l'un des liens de toutes ces structures sociales, mais encore qu'elle est l'essence d'un type de groupement social original, qui ne peut se comprendre que par elle. Ce type de groupement, sur lequel Tarde le premier attira l'attention (1901), c'est le public, ou plutôt les publics. »²⁰¹ Ceci étant posé, Stoetzel progresse à pas prudents vers la définition de l'opinion publique, qu'il élabore en trois étapes. La troisième définition est selon lui suffisante. Elle s'énonce ainsi : « Les opinions d'un sujet sur une question déterminée (et que d'ailleurs on n'examine pas), ou, si l'on préfère, son opinion au sens collectif, sont les manifestations, consistant dans l'adhésion à certaines formules, d'une attitude qui peut être évaluée sur une échelle objective. »²⁰² C'est la définition qui oriente la suite du livre, et elle montre, malgré les précautions qui la précèdent, un singulier manque de rigueur. Que dit en réalité Stoetzel ? Que l'opinion publique, c'est ce que mesurent les sondages d'opinion. Il ne s'agit donc pas d'une définition, mais d'une aporie. L'accepter sans y voir le paradoxe que l'objet défini constitue sa propre définition n'est certes pas scientifique, mais demeure essentiel pour l'auteur, dont le propos est, dans la suite de son ouvrage, de poser les bases scientifiques de la mesure des opinions. Pourtant, cette pseudo-définition reste aujourd'hui largement adoptée, au moins dans les champs médiatique et politique, tandis que le champ scientifique peine toujours à définir l'opinion publique.

d) Un instrument essentiel à la démocratie ?

La définition que les sondeurs, fussent-ils par ailleurs universitaires, donnent à l'opinion publique cache finalement mal le fait que, dans leur esprit, la théorisation de l'opinion publique compte moins que son exploitation par la mesure. C'est le cas de Stoetzel, mais encore de George Gallup, son inspirateur et le fondateur du premier institut de sondages étatsunien, ou de Roland Cayrol, un des sondeurs les plus médiatiques au moment de mon enquête de terrain²⁰³. Gallup affirmait en 1938 qu'« il est essentiel, dans une démocratie comme la nôtre, de pouvoir connaître la volonté du peuple sur quelque sujet que

201. STOETZEL Jean, 1943 (2006), *Théorie des opinions*, p. 6.

202. *Id.*, p. 80.

203. Il était alors directeur de recherches associé au Cevipof (Centre de recherches politiques de Sciences-Po Paris). Sa qualité de fondateur et de directeur de l'institut de sondages CSA en faisait un invité fréquent des médias nationaux. Il a quitté la direction de CSA en 2008, revendant ses parts au Groupe Bolloré.

ce soit et à tout moment »²⁰⁴, ajoutant que, si les sondages ont encore des progrès à faire pour y parvenir, le temps est proche où ce « stade de développement final de notre démocratie »²⁰⁵ sera atteint. Pas de doute pour Cayrol que ce soit le cas en 2000, et depuis déjà longtemps : « Le sondage est un moyen indispensable, essentiel, à la disposition d'une science de l'opinion publique. »²⁰⁶ Il y donc une « science » au service de l'opinion publique, grâce à laquelle les sondages ont joué, jouent et joueront « un rôle positif dans le développement des sociétés démocratiques »²⁰⁷. Et ce, dans les quatre domaines constitutifs d'une démocratie : la sélection des gouvernants, pour laquelle les sondages ont une fonction équivalente à des élections primaires ; le contrôle des gouvernants une fois ceux-ci élus, par la publicisation de la popularité de leurs décisions ; le respect des droits de l'opposition, les sondages, « institution proportionnelle par excellence », rappelant la majorité au sens des équilibres en vigueur ; et enfin la culture de liberté, à laquelle les sondages concourent puisqu'ils sont le reflet du pluralisme²⁰⁸. Après une telle « démonstration », on peut se demander s'il demeure une place pour le suffrage universel dans la démocratie, parvenue au plein accomplissement de son histoire dans la réalisation de la démocratie d'opinion, forme de gouvernement par les sondages qui serait, selon Dominique Wolton, le « modèle achevé de la démocratie représentative »²⁰⁹.

Ces exemples pourraient paraître caricaturaux s'ils n'émanaient pas de personnes qui font figure de références dans leur milieu, et s'ils ne constituaient pas l'arrière-plan du quotidien de la pratique et de la diffusion des sondages d'opinion. C'est parce qu'ils reproduisent un acte — celui de choisir parmi plusieurs réponses à une question — qui est identifié à celui du suffrage, et parce que l'exploitation des résultats de ces simili-votes fait appel à de puissants outils mathématiques, que les sondages se sont entourés d'une aura autoproclamée démocratique et scientifique. Quoi de plus objectif que la vérité ? C'est en prédisant la victoire du sortant Theodore Roosevelt face à son adversaire Alfred Landon, lors de l'élection présidentielle étatsunienne de 1936, que George Gallup a donné au sondage d'opinion ses lettres de noblesse. À partir d'un échantillon de 5 000 électeurs, l'American

204. GALLUP George, 1938, « Testing Public Opinion », p. 12. Traduction personnelle de : « *it is essential, in a democracy such as ours, to be able to know the will of the people on any given issue, at any given time.* »

205. *Id.*, p. 14. Traduction personnelle de : « *the final stage in the development of our democracy.* »

206. CAYROL Roland, 2000, *Sondages, mode d'emploi*, p. 130.

207. *Id.*, p. 10.

208. *Id.*, pp. 110-113.

209. WOLTON Dominique, 1997, *Penser la communication*, p. 179.

Institute of Public Opinion a été capable d'annoncer à l'avance un résultat que le *Literary Digest* n'a pas su évaluer, malgré les deux millions de votes de paille recueillis selon une méthode qui n'avait pas failli depuis 1916 — son pronostic était que Landon battrait largement Roosevelt. La méthode utilisée par Gallup, qui est toujours au principe des sondages d'opinion d'aujourd'hui, comprenait un questionnaire, technique issue de la psychologie, posée à une partie représentative de la population étudiée, déterminée par échantillonnage, technique issue des mathématiques. Appliquée avec rigueur, ses résultats sont d'une redoutable précision. Certes, connaître avec quelques jours d'avance le résultat d'une élection n'a qu'un intérêt limité. Mais si les sondages sont des instruments efficaces dans la prédiction électorale, alors on peut les utiliser pour constater l'état de l'opinion sur quelque thème que ce soit de la vie sociale. « *Je ne crois pas qu'un quelconque profit social puisse être tiré de la capacité à prévoir le résultat d'une élection quarante-huit heures à l'avance. Mais je vois bien l'intérêt des élections dans la détermination de la précision des méthodes utilisées pour mesurer l'opinion.* »²¹⁰

e) Une croyance sociale qui sert des intérêts particuliers

Ce glissement de la fiabilité vérifiée des sondages pré-électorales vers la fiabilité supposée des sondages d'opinion constitue ce que Patrick Champagne désigne comme « *un transfert illégitime d'autorité scientifique.* »²¹¹ La croyance en la valeur des sondages, entretenue par les entreprises qui les produisent et les médias qui les leur achètent et en font leur principale source de connaissance du monde social, est fondée sur une analogie qui n'est scientifiquement pas pertinente. Patrick Champagne distingue ainsi trois types d'enquêtes réalisées par sondage. Le premier, qui vise à connaître les intentions de vote des électeurs, est techniquement au point mais, comme le reconnaissait déjà Gallup, il n'offre que peu d'intérêt sociologique. Le second, qui concerne l'étude des pratiques ou comportements de la population (culturels, sexuels, religieux...), est plus intéressant sociologiquement, mais pose des problèmes de fiabilité qui sont toutefois classiques et bien connus des spécialistes. Enfin, les enquêtes d'opinion publique, qui sont les plus

210. GALLUP George, 1938, « Testing Public Opinion », p. 11. Traduction personnelle de : « *I do not believe that any great social good comes from being able to predict an election forty-eight hours in advance. But I do see the value of elections in determining the accuracy of methods used in measuring public opinion.* »

211. CHAMPAGNE Patrick, 1990 (2001), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, p. 93.

nombreuses, bénéficient de l'aura des deux types précédents mais ne leur sont pas identifiables. Les uns cherchent en effet à comprendre des comportements (mettre tel bulletin dans l'urne, être allé ou non au cinéma ou l'église dans les douze derniers mois, utiliser ou non un préservatif et dans quelles circonstances), les autres à connaître des opinions (évaluer une réputation, décrire ce que l'on pense de telle tendance sociétale). Or on a vu que le concept même d'opinion demeure particulièrement indécidable, et que rien ne nous assure que l'opinion soit mesurable comme l'est le fait de glisser un bulletin de gauche ou de droite dans l'enveloppe prévue à cet effet. Les enquêtes sur les pratiques et comportements mesurent des actes passés ou à venir dans un futur très proche (« si l'élection avait lieu aujourd'hui... »). Les sondages d'opinion créent de toute pièce des situations qui n'existent pas en tant que telles dans la vie sociale et ne se traduisent pas par des actes concrets et mesurables.

Dans sa célèbre critique des sondages d'opinion, Pierre Bourdieu avait déjà soulevé la question de la scientificité de cet instrument²¹². Il était pour lui essentiel de se pencher non seulement sur le fonctionnement des sondages, mais également sur leurs fonctions sociales. Du point de vue du fonctionnement, le bilan est mitigé : les techniques d'échantillonnage sont efficaces, mais les questions posées contiennent souvent des biais (induction de la réponse par la formulation, formulation imprécise due aux conditions de travail dans les instituts de sondage, etc.). Mais l'essentiel de sa critique est une critique de fond, théorique. Pour Bourdieu en effet, chaque sondage est fondé sur l'acceptation de trois postulats implicites. Le premier veut que « *toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion* »²¹³, or il n'est pas du tout évident que tout le monde ait une opinion sur la question posée par le sondeur, ni même que tout le monde ait les mêmes compétences pour interpréter cette question dans les catégories pensées par le sondeur. Second postulat, « *on suppose que toutes les opinions se valent* » : le sondage est un simulacre de suffrage universel. Mais la sociologie sait depuis longtemps que certains corps sociaux institués (partis politiques, syndicats, groupes de pression...) sont porteurs de positions qui ont un poids social, une probabilité d'influer sur les décisions politiques, bien plus importante que l'opinion personnelle du citoyen *lambda*. Troisième postulat : « *Dans le simple fait de poser la même question à tout le monde se trouve impliquée l'hypothèse qu'il y a un consensus sur*

212. BOURDIEU Pierre, 1972b (2002), « L'opinion publique n'existe pas ».

213. Cette citation et les suivantes : *Id.*, p. 222.

les problèmes ». À nouveau, rien ne permet de penser que tout le monde ait la même appréhension des priorités politiques du moment. Les sondeurs, et les organes de presse qui commandent les sondages, sont pris dans des réseaux de relations et fonctionnent selon des processus particuliers qui les conduisent à se poser des questions qui leur paraissent légitimes, sans nécessairement l'être pour d'autres catégories de population, et en particulier celles susceptibles d'être interrogées.

Dans le fond, ce que Bourdieu reproche aux sondages, c'est que, même si la technique est au point et que l'on a pris toutes les précautions pour ne pas biaiser les questions, l'acceptation des trois postulats implicites par les commanditaires, producteurs et diffuseurs de sondages cause des distorsions fondamentales dans les résultats. Le fonctionnement des sondages est en fait subordonné à leur fonction. Or les sondages sont commandés, réalisés et interprétés à partir d'intérêts politiques. Le sondage est un « *instrument d'action politique* »²¹⁴ qui entretient l'illusion que l'opinion est un phénomène mesurable par les sondages et consistant à additionner des opinions individuelles. Cette opinion-là « *est un artefact pur et simple dont la fonction est de dissimuler que l'état de l'opinion à un moment donné du temps est un système de forces, de tensions et qu'il n'est rien de plus inadéquat pour représenter l'état de l'opinion qu'un pourcentage.* » Bref l'opinion publique telle qu'elle est construite par les sondages impliquant l'acceptation des trois postulats implicites, cette opinion publique-là n'existe pas. Et dans le même temps, elle existe bel et bien, non comme substance, mais, ainsi que l'écrit Patrick Champagne, comme « *croyance sociale* ». Comme toute croyance ou représentation, elle a des effets sociaux qu'il s'agit de prendre en compte, le moindre n'étant certainement pas le rôle que joue l'artefact « *opinion publique construite par les sondages* » dans la vie politique. Laquelle est, « *en grande partie, une lutte pour savoir qui a le droit de parler publiquement et au nom de qui.* »²¹⁵ L'enjeu de la politique est de faire reconnaître certaines expressions individuelles comme parole d'un groupe, c'est-à-dire comme parole légitimement politique, apte à porter devant le peuple une représentation du peuple. Les sondages et leur médiatisation participent de ce processus, et l'opinion publique qu'ils construisent à cet effet ne doit pas être négligée — ce que ni Bourdieu ni Champagne n'appellent à faire. Mais elle ne doit pas non plus être prise comme la seule expression possible d'une hypothétique opinion publique : ce n'est pas un hasard si

214. Cette citation et la suivante : *Id.*, p. 224.

215. CHAMPAGNE Patrick, 1990 (2001), *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, p. 252.

Champagne construit son livre autour des manifestations de rue, autre mode légitime d'expression publique d'une opinion.

f) L'espace public comme invitation à la découverte des opinions... personnelles

Pour Habermas et les auteurs attachés au concept d'espace public, celui-ci est quasiment indissociable de la production d'une opinion publique. Et si tous reconnaissent les difficultés rencontrées lorsque l'on cherche à définir l'opinion publique, force est de constater que le seul instrument qui est parvenu à s'imposer pour l'évaluer est le sondage d'opinion. Mais Habermas le dit lui-même : « *Jamais le matériel d'un sondage [...] n'a par lui-même, et pour la seule raison qu'il viendrait nourrir des réflexions, des décisions ou des mesures revêtant une certaine importance politique, valeur d'opinion publique.* »²¹⁶ La situation est donc inextricable. L'espace public a pour fonction de produire l'opinion publique, laquelle est habituellement mesurée par des sondages dont le caractère peu scientifique et l'incapacité à refléter l'opinion publique semblent établis.

La solution que je propose pour en sortir est aussi simple que radicale : couper la branche « opinion publique » pour laisser l'arbre « espace public » se développer librement. L'espace public ainsi considéré ne perd pas tout son intérêt, bien au contraire. Libéré des approximations et des identifications hasardeuses avec l'opinion publique et la démocratie, l'espace public peut, pour la première fois peut-être, être envisagé pleinement comme lieu de circulation et d'échanges d'informations, de nouvelles, de commentaires, d'idées dont on cherchera à comprendre, à partir de leurs formes et supports (écriture, oralité...) le rôle dans la constitution des opinions *personnelles*. L'opinion personnelle sur un sujet précis est prise ici comme un ensemble de jugements plus ou moins définitifs, c'est-à-dire dont je postule qu'ils ont une certaine stabilité, sans que l'on puisse jamais décider que le processus permanent d'élaboration du jugement a atteint un stade final produisant une opinion figée. Il s'agit donc d'une stabilité temporaire, susceptible d'être remise en cause de manière potentiellement fondamentale. L'opinion est de nature qualitative, et je renonce donc à la mesurer. Dans l'enquête de terrain, je fais en outre le choix de ne pas imposer de sujet de conversation mais de laisser les intérêts propres de chaque enquêté devenir le support à

216. *L'Espace public*, p. 254.

chaque fois singulier de la recherche de déterminants, afin de replacer l'enquêté dans les différents réseaux sociaux auxquels il appartient et d'éviter les impasses des trois postulats implicites des sondages²¹⁷. Peu importe enfin que l'opinion personnelle soit faite de préjugés, de lieux communs ou de l'échange rationnel d'arguments entre personnes de bonne société, qu'elle soit plus ou moins bien assurée, voire qu'elle existe de façon consciente ou pas. Choisir parmi ces alternatives reviendrait en effet à éliminer de l'analyse de grands pans de la réalité sociale. Ne pas choisir laisse à ces éléments, ou à d'autres, la possibilité de surgir et de se révéler — restera alors à les interpréter, ce qui ne sera pas aisé, mais au moins les éléments de l'analyse n'auront-ils pas été déniés avant même d'avoir pu être observés. Je place cette démarche dans le premier axe du programme de recherches de Neveu et François, celui qui consiste à étudier la « *fabrique du citoyen* », en revisitant notamment les institutions de socialisation. L'espace public est l'une d'elles. S'il peut aider à comprendre la formation des opinions personnelles à travers la circulation des idées en son sein, il aura trouvé sa place dans un projet d'analyse des « *dispositions citoyennes* »²¹⁸ qui le dépasse peut-être. Il aura ainsi suffisamment montré son potentiel heuristique, sans se perdre en chemin dans les méandres de l'opinion publique.

3.3. La question des trois unités

a) La vision classique : un espace public universel, unique et médiatique

« *Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.* »²¹⁹

Le théâtre classique de la seconde moitié du xvii^e siècle était régi par la règle des trois

217. Dans les faits, la réalisation de l'enquête pendant la campagne présidentielle de 2007 fournit un sujet de conversation quasi-naturel à chaque entretien. Il ne s'agissait cependant que d'une porte d'entrée vers d'autres thèmes, et en aucun cas d'une enquête sur l'opinion des Français sur les différents candidats à la présidentielle, ou sur leur façon de prendre la décision de vote.

218. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », p. 20.

219. BOILEAU Nicolas, 1674 (1825), *L'Art poétique*, Chant III, vers 45-46, p. 162.

unités, inspirée des réflexions d'Aristote sur la tragédie antique. Pour qu'une pièce puisse être considérée comme vraisemblable par ses spectateurs, il fallait qu'elle se déroule en un seul lieu — dans la même pièce de la même maison —, car on ne peut pas représenter plusieurs lieux sur le lieu unique de la scène du théâtre ; que la durée de l'action représentée soit la plus proche possible de la durée de la représentation ; enfin que l'action représentée soit elle aussi unique, afin de pas provoquer de confusion. Il est indéniable que des œuvres importantes ont pu être produites en respectant cette règle ; cependant elle fut vite abandonnée, et on peut la lire aujourd'hui comme une preuve de ce que la conception dominante de l'époque accordait bien peu de crédit à la capacité de compréhension, d'interprétation et d'imagination des spectateurs.

La conception classique de l'espace public est elle aussi soumise à une règle des trois unités. Elle n'a pas eu de Boileau pour l'exprimer en termes délicats, mais elle se laisse entendre sous le texte d'Habermas et de ses successeurs. Seule l'unité de temps disparaît, remplacée par une unité de lieu à deux facettes. L'espace public tout d'abord *universel* : dans la conception habermassienne, il n'y a qu'*un seul* espace public. On y discute *toutes* les questions d'intérêt général en faisant un usage public de sa raison, échange volontaire et rationnel d'arguments d'où émerge *une seule* opinion publique. L'espace public est ensuite *unique* : les questions qui y sont débattues le sont à l'échelle du groupe social dans son entier, c'est-à-dire au niveau national²²⁰. L'espace public classique est enfin soumis à une unité d'action : il est *médiatique*. C'est la presse qui en est le miroir et l'animateur, l'indispensable lien permettant de produire un échange raisonné d'idées et d'arguments à l'échelle d'une nation. Universel, unique et médiatique, l'espace public habermassien est ainsi condamné à agir à un tel niveau de généralité qu'il confine à l'abstraction, à l'outil idéal plus apte à produire des constructions rhétoriques élaborées qu'à prendre en compte les phénomènes. Pour dépasser les limites de cette conception normative, je propose d'effectuer un troisième renversement de perspective consistant à envisager l'espace public comme étant *morcelé, local et conversationnel*.

220. Le terme « national » est utilisé ici par commodité, tant sont différentes les structures étatiques et les liens entre organisation de l'État et concept de nation dans les territoires que sont, au XVIII^e siècle, le Royaume de France puis la République française (État-nation), le Royaume-Uni (qui rassemble plusieurs nations) et le Saint-Empire, dont le nom officiel est *Heiliges Römisches Reich Deutscher Nation*, soit littéralement *Saint-Empire romain de la nation germanique*. Dans chacun de ces territoires, les idées circulent de manière différenciée, mais elles circulent.

b) L'espace public est morcelé

Les suggestions d'Habermas

La sphère publique habermassienne, malgré sa prétention à concentrer l'ensemble des questions d'intérêt général, était cependant, par la volonté même de l'auteur, circonscrite à la bourgeoisie, son étude laissant « *de côté la variante que représente la sphère publique plébéienne.* »²²¹ Dans son analyse historique, Habermas explique que la bourgeoisie, qui est devenue la classe économiquement dominante avec la montée du capitalisme marchand puis industriel, n'a de cesse de vouloir transférer sa domination économique dans le domaine politique, où elle parvient petit à petit à prendre le pas sur l'aristocratie. Le processus qui lui permet d'asseoir sa domination politique est justement celui de la mise en place de la sphère publique bourgeoise, qui est un espace public particulier grâce auquel la bourgeoisie va opposer ses intérêts propres, dissimulés sous le masque de l'intérêt général, à ceux du pouvoir institué. À aucun moment, Habermas ne parle de la possibilité d'existence d'autres espaces publics que celui que constitue la sphère publique bourgeoise — la sphère publique plébéienne, si on s'intéressait à elle, ne pourrait d'ailleurs être conçue que comme une « *variante* » de la précédente, dont les particularismes sont naturalisés en norme à atteindre.

Pourtant, le fait de reconnaître qu'une sphère publique plébéienne puisse exister, et l'accent mis sur les contradictions de la sphère publique bourgeoise, qui sert les intérêts d'une classe et pas de l'ensemble de la nation, suggèrent bien que l'espace public n'est pas monolithique. Il est en fait morcelé, comme l'est la société que la bourgeoisie ne peut prétendre représenter dans sa totalité. Au sein du corps social, différents types de questions peuvent se poser à travers différents types de médias et dans différents types de lieux géographiques ou symboliques, c'est-à-dire dans différents types d'espaces publics. Les hypothèses d'Habermas perdent beaucoup de leur puissance explicative en s'obstinant à ne pas voir cette pluralité d'expressions. La nier permet certes à Habermas de proposer un idéal normatif d'espace public, mais au prix du renoncement à ses propres précautions méthodologiques : il n'est pas certain que la création d'une illusion venant compléter et renforcer celle de l'opinion publique vaille la peine de s'engager sur une voie qui n'a plus rien à voir avec l'analyse scientifique, mais tout avec l'engagement moral et politique. La

221. *L'Espace public*, p. 10.

lecture de Tarde, qui n'était pas non plus dénué de considérations morales, aurait pourtant pu alerter Habermas au moment d'élaborer sa notion de public. Puisque le public est d'ordre spirituel et ne nécessite pas la coprésence, contrairement à la foule, il ne présente en effet aucun caractère d'exclusivité. « *On peut appartenir en même temps, et de fait on appartient toujours simultanément, à plusieurs publics.* »²²² On pourra bien sûr objecter que si le public est d'essence bourgeoise, comme l'écrit Habermas — selon lui, il faut être propriétaire et cultivé pour appartenir au public des personnes privées faisant usage de leur raison —, alors il existe, au sein de la bourgeoisie, plusieurs publics (du théâtre, de la littérature, puis politiquement orienté) dont on suppose qu'ils sont subsumés dans la sphère publique bourgeoise. L'argument est spécieux. Il n'est pas repris par les successeurs d'Habermas au chevet de l'espace public.

Après le refus de l'âge d'or et du déclin de l'espace public, l'affirmation de son caractère morcelé est en effet celle qui est la plus partagée par les auteurs que j'ai présentés plus haut. Seuls Dominique Wolton et Jean-Marc Ferry n'y font pas mention, et pour cause : leur « Nouvel espace public » procède par simplification, pour ne pas dire par caricature, du modèle habermassien. Pour tous les autres, le morcellement de l'espace public doit être considéré comme faisant partie de ses caractéristiques principales. Ainsi de Bernard Miège, pour qui l'espace public est « *perpétué, élargi et fragmenté* » ; comme de Peter Dahlgren qui en postule une double essence, à la fois centralisée et partielle, qui s'incarne dans la dialectique entre le « *domaine commun* » et le « *domaine partisan* » ; comme enfin d'Érik Neveu et Bastien François, pour qui les espaces publics sont « *pluriels et mosaïques* ».

L'histoire au secours des SIC

Élargir le champ d'études hors des SIC ne fait que confirmer le morcellement. L'historienne Arlette Farge a précisément consacré un ouvrage à l'opinion publique au XVIII^e siècle, qui est étonnamment peu cité en SIC alors qu'il aurait par exemple eu toute sa place dans les motivations du programme de recherches de Neveu et François²²³. Paquot, qui entend livrer un aperçu global sur l'espace public, n'en parle pas non plus — pas plus d'ailleurs qu'il n'aborde les liens entre SIC et espace public, se contentant de mentionner qu'ils existent et sont importants²²⁴. Le point de départ de la recherche de Farge est pourtant

222. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 38.

223. FARGE Arlette, 1992, *Dire et mal dire, L'opinion publique au XVIII^e siècle*.

224. PAQUOT Phierry, 2009, *L'espace public*.

la volonté explicite de répondre à Habermas à propos de la sphère publique plébéienne, dont ses précédents travaux lui laissaient supposer qu'elle existait bel et bien, et qu'on ne pouvait donc s'en débarrasser aussi facilement que le fait Habermas, en une quinzaine de lignes. « *On pourrait dire que ce livre cherche à cerner des formes politiques d'acquiescement ou de mécontentement populaire face aux événements et au spectacle de la monarchie, et s'interroge sur l'existence d'une opinion publique populaire dont les motifs sont à découvrir et à articuler.* »²²⁵ Farge précise pourquoi elle parle d'opinion publique, bien que le terme puisse être taxé d'anachronisme (il est associé aux sociétés démocratiques, or dans la France d'avant la Révolution, hommes et femmes ne sont pas sujets politiques, mais sujets du roi), et malgré les incertitudes autour du concept (elle renvoie ici à Champagne). Le terme d'opinion publique serait à abandonner, écrit-elle, si elle n'avait pas la conviction qu'« *une société fonctionne toujours pour partie à côté de son organisation formelle et que dans cet écart peuvent s'étudier des processus, des émergences et des configurations du réel.* »²²⁶ C'est dans cet écart que circule la parole populaire et que s'élaborent des opinions, qui parfois cristallisent en une opinion publique qui, si elle n'est pas mesurable, est en certaines occasions accessible à l'observation, à travers des mots, des images, des actions qui peuvent être violentes et qui rendent visibles ce « *flot en perpétuelle agitation* »²²⁷ qu'est l'opinion. Il ne fait pas de doute pour l'historienne que la parole populaire, qui est alors un « *non-lieu politique en même temps qu'un lieu commun de la pratique sociale* »²²⁸, est un « *acteur social* »²²⁹ qui ne laisse pas le pouvoir indifférent, lui qui la pourchasse, la fiche, emprisonne ses auteurs et tente de l'analyser tout au long du siècle. Car il existe des sources rendant compte de ce foisonnement de parole populaire, que Farge aborde une à une : les journaux des chroniqueurs et mémorialistes ; les gazetins de police, laquelle disposait de « mouches » dans tout Paris, « espions » chargés d'infiltrer les lieux de sociabilité comme les auberges et qui furent les premiers à observer l'apparition d'une pensée populaire critique à l'encontre du pouvoir ; nouvelles à la main et *Nouvelles ecclésiastiques* pour qui la parole populaire était une préoccupation suscitant exploitation ou tentatives de manipulation ; enfin archives de la Bastille, où étaient enfermés tous les individus convaincus de mauvais propos envers

225. FARGE Arlette, 1992, *Dire et mal dire, L'opinion publique au XVIII^e siècle*, p. 14.

226. *Id.*, p. 15.

227. *Id.*, p. 95-96.

228. *Id.*, p. 16.

229. *Id.*, p. 23.

la personne du roi.

Sans chercher à mesurer ni à idéaliser la parole populaire, Farge en montre des moments d'émergence, à travers lesquels ressort notamment le fait que le peuple, avide de nouvelles, est également conscient de la fragilité de ces nouvelles qu'on veut bien lui laisser parvenir, du peu de confiance qu'il peut leur accorder, et que tout est matière à discussion. Farge montre également que l'opinion qui se forme et circule dans les couches populaires n'est pas nécessairement la conséquence (ni la cause) des nouvelles qui y sont diffusées — ce qui la rend d'autant plus difficile à analyser pour un pouvoir qui tente de la mettre en archives. En historienne critique de ses sources, Farge précise encore que, si ces archives sont précieuses (leur moindre mérite n'étant pas de montrer l'existence d'une opinion populaire), elles reflètent plus la peur des autorités qui les commandent que l'état de l'opinion qu'elles sont censées mesurer.

c) L'espace public est local

Proximité sociale et proximité géographique

L'espace public étant morcelé en termes d'intérêts et de classes sociales représentées, il ne peut que l'être également en ce qui concerne les lieux, géographiques ou symboliques, dans lesquels les différents intérêts peuvent s'exprimer et le débat s'instaurer. L'espace public est donc de nature nécessairement locale. Quand Habermas situe la naissance de la sphère publique bourgeoise dans les cafés, salons et sociétés de convives, il y voit l'effet d'une proximité sociale : se réunissent dans ces lieux des personnes privées qui appartiennent au même « monde », aux mêmes catégories sociales — c'est-à-dire essentiellement la bourgeoisie, avec quelques aristocrates « éclairés ». Mais ces salons ne peuvent exister que par une seconde proximité, qui est cette fois physique : on se fréquente entre voisins de la même rue, du même quartier ou de la même ville. Les visites de personnes éloignées sont plus rares. L'usage de la raison, avant d'être public, s'est de plus d'abord exercé dans le cercle intime, dans la famille, précise Habermas. La famille est une notion sociale, certes, mais elle désigne aussi ceux qui vivent sous le même toit. Sans se limiter bien sûr au foyer, c'est bien la proximité physique et géographique qu'il s'agit ici d'introduire dans l'étude de l'espace public.

Farge, qui s'intéresse à ces lieux où le peuple se croise et échange, l'indique clairement.

« *Le microscopique est l'aune à partir de laquelle se créent des moments autonomes de jugements et d'analyses. Il ne faut pas hésiter à être attentif à des séquences courtes, apparemment de peu d'importance. En elles se constituent des réorganisations, des pratiques et des pensées.* »²³⁰ Un après avoir fondé le Centre d'études sur l'actuel et le quotidien (Université Paris 5), l'ethnologue et sociologue Georges Balandier résumait ainsi la situation, en se plaçant du point de vue des agents sociaux : « *Pour l'individu, tout s'évalue d'abord à la mesure de sa vie quotidienne.* »²³¹ La sociologie de la quotidienneté, dont il est un des promoteurs, a pour but de comprendre comment l'individu « *aménage et négocie quotidiennement son rapport à la société, à la culture et à l'événement.* »²³² Balandier s'intéresse avant tout à l'individu, mais sans tomber dans l'individualisme méthodologique ni dans l'interactionnisme, attentif au contraire à l'articulation « *entre les grands dispositifs sociaux (ce qui est estimé de l'ordre du macro-social) et les dispositifs qui règlent la vie quotidienne (ce qui relève de la petite dimension).* » C'est également le point de vue du géographe Armand Frémont : « *Les territoires sont d'abord individuels. Mais la somme des territoires individuels constitue le territoire d'une société, à différentes échelles* »²³³, que l'on observe la société d'un village, celle d'un État ou encore d'un continent. Cependant le terme de « *somme* » des territoires individuels pour caractériser le territoire de la société n'est pas le plus approprié. Il s'agit plutôt, et c'est bien ce que dit Frémont dans la suite de son texte, d'un ensemble de relations entre territoires individuels. Frémont souligne également les différentes échelles des territoires, mais semble se contenter d'identifier territoires de petite taille avec vie quotidienne, et territoires de plus grande taille avec vie d'une région ou d'une nation.

Spatialités différentielles

Il faut corriger cette apparence trompeuse, et la référence à un autre géographe s'impose en ce domaine. Dans *La géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Yves Lacoste écrit : « *Nous vivons désormais une spatialité différentielle faite d'une multiplicité de représentations spatiales de dimensions très diverses qui correspondent à toute une série de pratiques et d'idées plus ou moins dissociées.* »²³⁴ Même si rien n'interdit, dans la France

230. FARGE Arlette, 1992, *Dire et mal dire, L'opinion publique au XVIII^e siècle*, p. 124.

231. BALANDIER Georges, 1983, « Essai d'identification du quotidien », p. 5.

232. *Id.*, p. 6

233. FRÉMONT Armand, 1998, « Les territoires des hommes », p. 33.

234. LACOSTE Yves, 1976 (1985), *La géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre*, p. 34. Dans ce livre, LACOSTE

d'aujourd'hui, de vivre sans jamais quitter son département — l'échelle correspondant à la commune et au canton, qui constituèrent les territoires exclusifs de la majorité de la population rurale pendant des siècles, ne suffisent cependant plus, ne serait-ce que parce que l'on ne naît quasiment plus à la maison —, il n'est pas possible d'ignorer que la vie quotidienne est traversée de flux et de références qui vont de l'immédiatement proche au plus lointain. Lacoste propose une classification des ensembles spatiaux en sept ordres de grandeur. Le premier décrit des ensembles spatiaux dont la plus grande dimension se mesure en dizaines de milliers de kilomètres, le second en milliers de kilomètres, le troisième en dizaines de kilomètres, le cinquième en kilomètres, le sixième en centaines de mètres, le septième en mètres. Du bureau où sont situés ordinateur et piles de livres à l'orbite où gravitent les satellites alimentant en données le GPS qui peut servir de guide pour se rendre à un entretien, en passant par la petite ville de province où je vis et peux me procurer moyens de subsistance pour moi-même et l'imprimante, le bassin de vie qui entoure cette ville et dans lequel se sont déroulés les entretiens, les paysages que traverse la ligne de chemin de fer vers Paris, les locaux de l'université à Saint-Denis et les rives du lac Michigan, sur lesquelles est installé le siège de la société à qui je loue un espace de stockage, lui-même dupliqué en d'autres villes étatsuniennes, pour la sauvegarde de mes fichiers informatiques, l'activité qui consiste à écrire cette thèse fait appel aux sept ordres de grandeur définis par Lacoste. Encore ne peut-elle être raisonnablement envisagée sans la situer dans le contexte d'une vie familiale, amicale, militante, associative et professionnelle dont les divers aspects renvoient également à ces échelles plus ou moins grandes.

L'écrivain Georges Perec a parfaitement su exprimer cette nécessaire multiscalarité, d'abord sous la forme d'un essai (*Espèces d'espaces*), puis sous celle d'un roman (*La vie mode d'emploi*)²³⁵. *La vie mode d'emploi* décrit la vie d'un immeuble parisien. L'action se déroule le 23 juin 1975, un peu avant vingt heures, alors qu'un des résidents s'apprête à donner une réception, tandis qu'un autre, Bartlebooth, personnage central du roman, est en train de mourir. Comme s'il avait pu enlever la façade de l'immeuble et en montrer chaque pièce à son lecteur, Perec parcourt, chapitre après chapitre, pièce après pièce, de la cave aux

remet en cause la géographie classique, dite « vidalienne » (issue des travaux de Paul VIDAL DE LA BLACHE) et qui, fondée sur l'essentialisation des territoires, considère par exemple que les régions, comme la France qu'elles constituent, sont des entités physiques, sans voir que tout territoire est une construction sociale et historique.

235. PEREC Georges, 1974 (2000), *Espèces d'espaces* ; 1978 (1980), *La vie mode d'emploi*.

mansardes en passant par les escaliers et la loge de la concierge, cette surface donnée à voir et qui se révèle d'une incroyable profondeur, tant spatiale que temporelle. Car dans les quelques instants qui séparent le début et la fin du livre se déploient les vies de centaines de personnes, liées d'une façon ou d'une autre à cet immeuble, sur une période d'un siècle et sur les cinq continents. La construction proprement vertigineuse de *La vie mode d'emploi*, Perec l'avait imaginée quelques années plus tôt, dans *Espèces d'espaces*. Il y aborde les différents espaces dans lesquels s'inscrit la vie en général, et sa vie d'écrivain en particulier : la page, le lit, la chambre, l'appartement, l'immeuble, la rue, le quartier, la ville, la campagne, le pays, l'Europe, le monde, l'espace. Les différentes échelles sont rangées par ordre de généralité croissante, mais le fait de débiter par l'espace (manuscrit, dactylographié ou imprimé) de la page indique bien que chacun des espaces peut contenir les autres ou être contenu par eux, et que tous n'existent qu'en relation avec les autres et avec le temps, chaque expérience sur l'espace étant aussi, pour Perec, une expérience temporelle. Ainsi d'un projet que, dans le chapitre sur la rue, il nomme *Les Lieux* : ayant choisi douze lieux de Paris, il a entrepris d'en décrire deux chaque mois, sur une période de douze ans, en prenant soin de décrire chaque lieu en un mois différent de l'année et de ne jamais décrire le même mois le même couple de lieux. Au bout de douze ans, l'écrivain serait en possession de 288 textes, décrivant chaque lieu deux fois douze fois. L'expérience ne vaut que si elle dure un temps certain, au terme duquel « *je saurai [...] si elle en valait la peine : ce que j'en attends, en effet, n'est rien d'autre que la trace d'un triple vieillissement : celui des lieux eux-mêmes, celui de mes souvenirs, et celui de mon écriture.* »²³⁶

L'approche du local ne peut être que multiscalaire. Réseaux des entreprises et organisations, locales ou multinationales, qui fournissent biens et services de la vie courante (un simple compte en banque est, de proche en proche, relié aux Bourses de la planète), localisation des lieux de travail et de la crèche, habitations des parents et des proches, postes et télécommunications, incluant les services numériques de transmission de la voix et de l'image des amis éloignés... le local n'est pas une portion de territoire que l'on peut découper aux ciseaux pour l'observer dans le confort d'un laboratoire, séparé des autres dimensions de la réalité. « *Les caractéristiques géographiques d'un lieu précis ou l'interaction des phénomènes dont il faut tenir compte pour agir en ce lieu [...] ne peuvent*

236. PEREC Georges, 1974 (2000), *Espèces d'espaces*, p. 110. Ce projet fait penser à la *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, publiée en 1975, mais conçue sur un mode différent : Perec s'était installé durant trois jours sur une place de Paris, et avait tenté d'y noter *tout* ce qui s'y déroulait.

être établies qu'en se référant aux intersections des différents ensembles des différents niveaux d'analyse. »²³⁷ Si l'on suivait la proposition de Lacoste, chaque carte serait un ensemble de calques superposés permettant de mettre en rapport les diverses échelles des phénomènes — qu'il faudrait également étudier dans leurs évolutions historiques. Ainsi d'une commune, dont la cartographie ne supposerait pas seulement d'établir le plan de son réseau viaire et des zones bâties et non bâties, mais aussi la localisation des réseaux d'alimentation en eau, gaz et électricité, qui ne s'arrêtent pas à ses limites administratives, tout autant que les liens, politiques et économiques, avec les syndicats intercommunaux à vocation unique ou multiple, les autres communes, les communautés de communes, les associations locales ou nationales ayant une représentation locale, les entreprises subventionnées, etc.

Dynamiques locales

L'impératif de spatialité différentielle qui s'impose au géographe a un autre avantage : il empêche de considérer le local comme figé ou réifié. Ce sont les processus dynamiques qui innervent le local et le relient aux autres échelles, qui rendent possible l'émergence d'espaces publics locaux, pris eux aussi dans un réseau de relations avec d'autres espaces publics ou partiellement publics évoluant dans des territoires différents et/ou à d'autres échelles. Dans un contexte de « *surabondance spatiale* »²³⁸ et d'internationalisation des échanges, combinée au sentiment d'éloignement toujours plus grand des centres de décision, le local représente-t-il une porte d'entrée sur le monde ou le lieu d'un repli identitaire ? Est-il le dernier espace compréhensible parce que géographiquement proche ou tend-il à devenir un simple vecteur de mouvements qui le dépassent ? Faut-il y voir un rassurant conservatoire de traditions ou un futur « non-lieu » promis à la standardisation ? S'il fallait chanter le local, choisirait-on la *Supplique pour être enterré à la plage de Sète* ou la *Ballade des gens qui sont nés quelque part* ? Ces deux chansons de Georges Brassens expriment bien la dualité du local. « *Que vers le sol natal mon corps soit ramené* », demande-t-il dans sa *Supplique*. C'est là, « *juste au bord de la mer, à deux pas des flots bleus* », sur la plage de la Corniche où il connut « *la prime amourette* », qu'il veut être enterré, dans « *un petit trou moelleux [...] auprès de [ses] amis d'enfance, les dauphins.* » Le local, c'est le pays de l'enfance et de la jeunesse, de la beauté, de la nostalgie et des racines.

237. LACOSTE Yves, 1976 (1985), *La géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre*, p. 72.

238. Selon l'expression de Marc AUGÉ (1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*).

Celui où l'on veut revenir, et celui que l'on aimerait faire découvrir aux amis rencontrés plus tard. Mais le local peut aussi devenir synonyme de fierté mal placée. Alors, dans la *Ballade*, le poète fustige, sans s'en exclure, « *Cette race importune et qui partout foisonne : / La race des gens du terroir, des gens du cru.* » Brassens n'a pas de mots assez durs pour tous les chauvins qui « *Vous font voir du pays natal jusqu'à loucher. / Qu'ils sortent de Paris, de Rome ou bien de Sète, / Ou du diable vauvert ou bien de Zanzibar, / Ou même de Montcuq, ils s'en flattent, mazette, / Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part.* »

Faut-il vraiment choisir ? Ce n'est certes pas un hasard si Brassens chantait à la fois la *Supplique* et la *Ballade*, assumant une contradiction qui n'est qu'apparente. Le local emprunte tour à tour et en même temps ces deux visages. Isabelle Pailliarth estime ainsi que le local peut être vu aussi bien comme inerte et lent que comme réactif et avant-gardiste. Il est en fait « *à l'entrecroisement de deux dimensions : celle qui permet d'être plus innovant parce que l'on est situé dans un espace micro, celle d'être également, parce qu'étant la partie d'un tout, le révélateur des tensions qui affectent le tout. Ce double caractère du territoire conduit à mettre l'accent tantôt sur la dimension novatrice, tantôt sur la dimension conservatrice.* »²³⁹ C'est bien parce que le local, et plus largement le territoire, n'est pas une essence figée mais un ensemble de processus que cette articulation est possible. Elle repose sur ce que Pailliarth nomme l'« *originalité fondamentale* » du territoire : « *Il n'existe que parce qu'il est dans une situation de continuelle production de lui-même, les médias participant étroitement de cet incessant mouvement.* »²⁴⁰ Prendre en compte la dimension dynamique du local est indispensable dans l'étude de l'espace public, et ce d'autant plus que les médias locaux eux-mêmes se contentent, dans le contenu qu'ils donnent à lire, d'une vision figée qui ne retient des interrelations permanentes et des processus sans cesse recomposés qui fondent le social qu'une juxtaposition de micro-événements sans contexte²⁴¹.

d) L'espace public est conversationnel

Pour Tarde d'abord, pour Habermas ensuite, l'opinion qui se forme dans le public ou

239. PAILLIART Isabelle, 1993, *Les Territoires de la communication*, p. 65-66.

240. *Id.*, p. 247.

241. BALLARINI Loïc, 2008, « Presse locale : un média de diversion » ; TÊTU Jean-François, 1995b, « L'espace public local et ses médiations ».

l'espace public passe par deux canaux : la conversation et la presse. La première est supérieure à la seconde chez Tarde, la presse ayant comme fonction principale d'alimenter la conversation, de lui fournir son menu. Et même si la presse est devenue « *la source principale de la conversation* »²⁴², elle ne la remplace ni le lui préexiste. La conversation pourrait d'ailleurs se passer de la presse ; l'inverse n'est pas vrai. « *Si on ne causait pas, les journaux auraient beau paraître — et on ne conçoit pas dans cette hypothèse leur publication —, [...] ils seraient comme une corde vibrante sans table d'harmonie.* »²⁴³ Dans le cas d'Habermas, le rôle de la conversation est tout aussi important. C'est dans le salon familial des familles bourgeoises que s'est exercé l'usage de la raison, d'abord appliqué à l'art. Puis il est devenu public, et a pris une orientation politique, tout cela au cours d'échanges conviviaux et de discussions dans lesquelles chaque participant est censé avoir à cœur de l'emporter uniquement par la force rationnelle de ses arguments. À l'origine de l'espace public, il y a donc la parole. Pourtant, elle est rapidement oubliée par Habermas dès qu'il en a fini avec l'approche historique des cafés anglais, des Salons français et des sociétés de convives allemandes. Les membres de la sphère publique bourgeoise, tout comme ceux du public tardien, entretiennent des relations d'ordre mental d'où la coprésence, qui n'était au départ simplement pas indispensable, se trouve finalement exclue. Il est significatif à ce titre que la seconde partie du livre d'Habermas ne s'intéresse qu'aux médias : c'est à eux et à eux seuls que revient, dès lors qu'ils acceptent de se soumettre au régime de la publicité commerciale, la responsabilité du déclin de l'espace public. Comme si la conversation, qui l'avait créé, ne pouvait rien faire face à la toute-puissance supposée des médias de masse. Après Habermas, le caractère exclusivement médiatique de l'espace public a été naturalisé par une grande majorité des auteurs. Par Wolton et par Ferry bien sûr, mais aussi par Miège, dont les modèles d'action communicationnelle sont des modèles de médias dominants. Il y a chez Miège une conception plurielle des médias, mais ils sont le seul moyen d'échange et de circulation des idées. Neveu et François ne parlent pas directement de conversation, mais leur programme de recherches intègre l'étude des institutions de socialisation, ce qui implique d'autres domaines que les médias. Seul Dahlgren cite explicitement le rôle de la conversation : « *Bien que les médias fournissent des ressources clefs pour un grand nombre de conversations entre citoyens, c'est la discussion en tant que telle qui fait vivre l'espace public.* »²⁴⁴

242. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 60.

243. TARDE Gabriel, 1901 (2006), *L'Opinion et la foule*, p. 74.

244. DAHLGREN Peter, 2000, « L'Espace public et l'internet. Structure, espace et communication », p. 170.

Si l'espace public est morcelé et local comme j'invite à le considérer en renversant la perspective habermassienne, alors il ne peut être animé uniquement par les médias et doit être considéré comme au moins autant conversationnel que médiatique. L'analyse de l'espace public doit se faire en évaluant les poids respectifs de la conversation et des médias dans la circulation des nouvelles et des idées et dans la formation des opinions personnelles. J'utilise le terme de « conversation » dans le sens le plus général d'échange interactif de propos entre deux individus ou plus. La conversation peut être médiée (par le téléphone, le courrier électronique ou non, le tchat, la visio-conférence ou quelque autre technique), mais elle se distingue des médias, qui désignent des organisations diffusant, sur un support technique écrit, visuel ou sonore²⁴⁵, un ensemble d'informations destiné à un public, et n'impliquant pas d'interactivité. La distinction entre ces deux catégories s'opère sans difficulté dans la vie quotidienne, même s'il est des situations où la frontière entre conversation et médias est floue, notamment dans le cas des sites internet d'information dont les articles sont ouverts aux commentaires. Mais même dans ce cas, il est possible de distinguer deux phases distinctes dans le temps : la diffusion d'un article selon un fonctionnement médiatique, suivie de la possibilité d'engager une conversation médiée à son sujet. Le cas des wikis, et en particulier de l'encyclopédie collaborative en ligne Wikipédia est sans doute le plus complexe, puisqu'il est composé d'une surface médiatique (les articles encyclopédiques, ou les rubriques d'un autre wiki) sous laquelle ont lieu de multiples conversations médiées simultanées, chaque niveau interagissant en permanence avec l'autre²⁴⁶.

En France, le terme de « conversation » est également associé à l'art du dialogue en belle société, qui renvoie aux salons que décrit Habermas. Ce moment historique particulier peut apporter à la conversation une connotation encombrante à laquelle mon travail ne se réduit pas. Il n'est pas question ici de considérer que la conversation des salons du XVIII^e siècle constitue le modèle de toute conversation, ni de déplorer une dégradation contemporaine des cadres de la conversation due par exemple à la généralisation supposée du « langage SMS », ou autres inquiétudes fondamentales renvoyant à ce que Neveu et

245. Malgré l'usage convenu du qualificatif « immatériel » pour désigner les communications électroniques, elles ne peuvent se passer de supports tout à fait matériels (câbles, circuits imprimés, écrans...).

246. Voir à ce propos AURAY Nicolas, HURAUULT-PLANTET Martine, POUDAT Céline et JACQUEMIN Bernard, 2009, « La négociation des points de vue. Une cartographie sociale des conflits et des querelles dans le Wikipédia francophone ».

François appellent le récit d'épouvante à usage des clercs²⁴⁷. La conversation n'a ni statut type, ni contenu obligé. Elle est potentiellement usage public de la raison au sens habermassien, polémique politique ou controverse scientifique, tentative de manipulation idéologique ou de persuasion publicitaire, échange à fonction phatique destiné à assurer un lien social minimal entre voisins de palier ou collègues de différents étages, discussion banale sur les routines quotidiennes, compte rendu fatigué de la journée de travail, opinion sur l'état du monde ou évaluation de la quantité de provisions disponible dans le réfrigérateur. C'est parce qu'il n'est investi d'aucune signification présupposée que l'« *ordinaire de la communication* »²⁴⁸ peut être observé en tant que terreau du ou des espaces publics.

3.4. Les réponses d'Habermas à ses critiques : une motivation pour continuer la critique

En m'appuyant sur la lecture de *L'Espace public*, j'ai formulé un certain nombre de critiques, et évoqué celles élaborées par les principaux auteurs qui ont développé une réflexion sur l'espace public en SIC. J'ai aussi brièvement évoqué le fait qu'Habermas, à l'occasion de la dix-septième édition allemande de son livre, parue en 1990, et par ricochet de la seconde édition française, parue en 1993²⁴⁹, avait apporté des réponses à certaines de ces critiques, réponses que je voudrais maintenant examiner en détail. Mais il faut tout d'abord souligner la cohérence de l'attitude d'Habermas, qui plaide, depuis *L'Espace public* et par la suite dans toute son œuvre, pour l'échange rationnel d'arguments et qui, joignant le geste à la parole, lit, répond et parfois accepte les critiques qui sont faites à ses théories. C'est le cas de cette préface, qui figure également, dans sa traduction anglaise, en conclusion du livre dirigé par Craig Calhoun²⁵⁰. C'est également le cas d'un texte antérieur (1986), publié lui aussi en conclusion d'un ouvrage critique issu d'un colloque dirigé par Hans Joas

247. Sauf exception, la vision nostalgique domine très largement le volume dirigé par Gérald CAHEN (1999, *La conversation. Un art de l'instant*).

248. Pour reprendre l'expression de Michel DE CERTEAU (1994, « L'ordinaire de la communication », in *La Prise de parole et autres écrits politiques*)

249. *L'Espace public*, pp. I-XXXV.

250. HABERMAS Jürgen, 1990 (1992), « Further Reflections on the Public Sphere », in CALHOUN Craig (dir.), 1992, *Habermas and the Public Sphere*, pp. 421-461.

et Axel Honneth, et traduit partiellement dans *Réseaux* en 1989²⁵¹. Ce genre de démarche étant plutôt rare, il est à la fois important de la signaler et parfaitement légitime de la saluer. Bernard Miège écrit ainsi que « *l'“aventure” théorique d'Habermas est, selon nous, exemplaire* », d'abord par la « *grande qualité* » de sa production scientifique, mais aussi par sa capacité au dialogue²⁵². Érik Neveu et Bastien François vont encore plus loin, estimant que « *l'argument le plus puissant en faveur de l'idée d'une routinisation de la critique tient [...] à l'attitude exemplaire de Jürgen Habermas lui-même. Avec une probité qui n'est pas toujours la règle des confrontations intellectuelles, celui-ci a donné acte à ses critiques de la pertinence d'une large part des objections condensées ici, de sorte que le discours critique se trouve désormais incorporé à l'œuvre même dans la forte préface rédigée par l'auteur en 1990.* »²⁵³ Ce qu'il convient tout de même de tempérer : ce n'est pas le discours critique qui est intégré à l'œuvre, mais les réponses de l'auteur à ce discours critique — il s'agit de bien plus que d'une nuance.

Que dit Habermas dans cette fameuse préface ? Après avoir rappelé son objectif premier, la construction d'un idéaltype de la sphère publique bourgeoise anglaise, française et allemande du XVIII^e et du début du XIX^e siècles, il examine tout d'abord les reproches qui lui ont été faits par les historiens. Il accepte ses lacunes mais indique que les « *thèses centrales* »²⁵⁴ de son analyse ont été confirmées par ces chercheurs. Les pages suivantes sont consacrées à la fragmentation de l'espace public, aux liens entre sphères publiques bourgeoise et plébéienne, à la critique selon laquelle Habermas n'a pas tenu compte des femmes dans la sphère publique. De ces trois points de vue, le modèle « *est posé de façon trop rigide* », concède Habermas, qui s'empresse d'ajouter : « *Bien sûr, une évaluation erronée n'altère pas les grandes lignes du processus de transformation que j'ai décrit.* »²⁵⁵ Pourtant, Habermas écrivait un peu plus haut que « *si l'on prend en considération dès le départ une pluralité de sphères publiques concurrentes et si de plus on tient compte de la dynamique des processus de communication qui sont exclus de la sphère publique dominante, une tout autre image se forme.* »²⁵⁶ Il ne s'agit donc pas simplement d'une

251. HABERMAS Jürgen, 1986 (1989), « Médias de communication et espace public », *Réseaux*, n°34, pp. 79-96.

252. MIÈGE Bernard, 1995a, « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », p. 164.

253. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », pp. 16-17.

254. *L'Espace public*, p. III.

255. *L'Espace public*, p. x.

256. *L'Espace public*, p. v.

question d'évaluation du poids de certains phénomènes à l'intérieur du concept, de curseurs poussés plus ou moins loin dans les limites d'une définition mutuellement acceptée, mais bien de la possibilité d'une conception différente de l'espace public, dont il est ici évident qu'Habermas ne sera pas celui qui contribuera à la forger. Cela se confirme dans la suite du texte. Habermas est prêt à effectuer trois révisions dans son analyse des transformations structurelles de la sphère publique, qui concernent des précisions à apporter dans l'évolution conjointe de l'État et de l'économie, une prise de distance vis-à-vis de la conception hégéliano-marxiste de la société civile et de l'opinion publique²⁵⁷, ainsi qu'une réévaluation de la capacité de résistance du public face aux médias. Il indique ensuite des modifications à son cadre théorique, qui consistent essentiellement à replacer l'espace public dans la théorie de l'agir communicationnel, c'est-à-dire à renforcer ses positions, mais certainement pas à les mettre en question. Tout au long de sa préface, Habermas fait des allers-retours entre critiques qu'il affirme prendre en compte et conception originelle qu'il n'accepte finalement de modifier qu'en quelques points de détail. C'est ainsi qu'il peut écrire : « *Sous des prémisses ainsi précisées et modifiées, nous pouvons finalement retourner à la description d'un espace public politique, dans lequel se croisent au moins deux processus : la génération communicationnelle du pouvoir légitime d'une part, et d'autre part l'utilisation manipulatrice des médias dans la création d'une loyauté des masses, d'une demande et d'une soumission face aux impératifs systémiques.* »²⁵⁸ Il faut parfois que tout change pour que rien ne change...

Il n'est évidemment pas question ici de reprocher à Habermas d'avoir répondu aux critiques qui lui étaient faites — il est d'autant plus remarquable qu'Habermas s'y consacre qu'il avait mobilisé un matériau à la fois considérable et issu de disciplines diverses dans l'écriture de *L'Espace public*, et que chaque auteur lui adresse ses remarques à partir de sa spécialité. Pas question non plus de s'étonner qu'un auteur, même trente ans après la parution d'un ouvrage, n'entende pas revenir sur les positions théoriques fondamentales qui l'ont guidé dans l'élaboration d'un concept qui se révélera, par la suite, constituer une des clés de voûte lui ayant permis de construire sa théorie globale de la société, la théorie de l'agir communicationnel. Pour autant, l'habileté dialogique d'Habermas ne permet pas de conclure que les critiques soient désormais intégrées à l'œuvre, et que cette manœuvre

257. Ce qui signifie qu'Habermas est plus proche de la vision de Tocqueville et Mill, ce qui était déjà lisible en filigrane dans le texte original (cf. *supra*, 1.3.a)).

258. *L'Espace public*, p. xxxi.

dispense de toute nouvelle proposition critique. « *Je tiens tout de même, maintenant comme précédemment, à l'intention qui a guidé l'ensemble de la recherche.* »²⁵⁹ Ni la conception exclusivement bourgeoise de la sphère publique, ni l'idéal normatif de l'espace public, ni son caractère universel, unique et médiatique, ni son déclin dans la société contemporaine ne sont remis en cause par Habermas. Or il ne s'agit pas de détails, mais bien d'éléments susceptibles de bousculer la conception de l'espace public, et pour la prise en compte desquels je propose les trois renversements de perspectives présentés plus haut. Je considère pour ma part que la lecture qu'Habermas fait de ses critiques est un puissant stimulant pour poursuivre et approfondir la critique du concept d'espace public. Il va de soi que je conçois cette démarche dans l'esprit d'un échange rationnel d'arguments, non dans le sens de la vision normative de l'espace public, mais dans celui des conventions académiques de la dispute scientifique.

259. *L'Espace public*, p. xx.

Pourquoi lit-on le journal ?

1. Présentation de l'enquête de terrain

1.1. Une enquête par entretiens

Morcelé, local et conversationnel : l'espace public ainsi caractérisé reste à explorer, afin de comprendre ses structures et son fonctionnement, la manière dont circulent en son sein idées et nouvelles, les processus qui guident la construction-reconstruction permanente des opinions personnelles. À la suite de la lecture critique du concept d'espace public proposée en première partie, s'impose un travail de terrain destiné à mettre au jour des formes d'apparition d'espaces publics partiels et/ou partiiaux, situés dans l'articulation entre médias et conversation, accueillant et éventuellement structurant les échanges interindividuels. L'analyse de la circulation des idées et des liens entre presse et territoires emprunte en général deux voies, l'une étant parfois mise en relation avec l'autre. Il s'agit soit d'analyser le contenu de la presse, nationale ou régionale, spécialisée ou généraliste, dans une démarche d'analyse de discours qui révèle des représentations plus ou moins partagées ; soit d'étudier ses modes de production, dans une approche socio-économique qui rend lisible les

luttons entre acteurs et entre champs voisins (presse et politique, presse et science, presse et industries culturelles) et en tire des enseignements sur l'évolution et la conception des contenus. Dans le premier cas, on procède à un dépouillement en détail, selon les règles de l'analyse de contenu ou de la grille de lecture, d'articles choisis en fonction d'un thème particulier, de la publication qui les accueille et d'une période de référence²⁶⁰. Dans le second cas, l'ouverture de la « boîte noire » que constituent toutes les étapes aboutissant à la diffusion d'un produit médiatique (journal, émission de radio ou de télévision, site internet) passe notamment par des entretiens avec ceux qui participent à sa fabrication et sont donc considérés comme les médiateurs principaux de l'espace public, au premier rang desquels journalistes et éditeurs²⁶¹. Ayant exploré la première voie pour mon DEA, consacré à une analyse de contenu de la presse régionale bretonne, je ne souhaitais cependant pas m'engager dans la seconde pour la thèse. Non que je considère qu'interroger des journalistes et éditeurs de presse sur leur métier et les relations avec les différents milieux qu'ils côtoient au quotidien soit inutile en général, bien au contraire. C'eût été simplement inapproprié dans le cadre de la problématique du présent travail. Recueillir des données sur les intentions des acteurs qui font les journaux et leurs éventuelles difficultés à les traduire en termes de surface médiatique n'aurait en effet pas éclairé sur ce qui se joue à la lecture de la presse et, plus largement, sur le poids différencié de la presse et de la conversation dans la fabrique des opinions personnelles. Ce ne sont pas les médiateurs reconnus ou autoproclamés d'un espace public que l'on présuppose institué par la presse que nous avons

260. Deux exemples parmi d'autres de cette méthode qui peut donner d'excellents résultats : IDELSON Bernard, 1999, *La presse quotidienne régionale, acteur social local. Analyse d'un discours de presse : le cas du « Quotidien de La Réunion », 1976-1997*, thèse de doctorat en SIC, qui analyse la couverture de trois événements par le *Quotidien de La Réunion* pour montrer comment un journal peut être un acteur social ; CHAMPAGNE Patrick et MARCHETTI Dominique, 1994, « L'information médicale sous contrainte. À propos du « scandale du sang contaminé » », où un seul thème est traité, mais à travers une large étude comprenant presse d'information nationale et régionale, magazines, émissions de télévision et de radio, entretiens.

261. Il ne s'agit ici bien sûr que d'un tableau simplifié des recherches actuelles sur la presse. Bien que minoritaires, d'autres pistes sont explorées, parmi lesquelles on citera notamment les recherches en cours sur les enjeux contemporains du journalisme menées par le Réseau d'études sur le journalisme (<http://www.surlejournalisme.com>) ; ainsi que d'importantes contributions sur le journalisme (RUELLAN Denis, 2007, *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*), les quotidiens (MOUILLAUD Maurice et TÊTU Jean-François, 1989, *Le Journal quotidien*), la presse locale (DAMIAN Béatrice, RINGOOT Roselyne, THIERRY Daniel et RUELLAN Denis (dir.), 2001, *Information.loc@l. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique* ; RINGLET Gabriel, 1981, *Le Mythe au milieu du village. Comprendre et analyser la presse locale* ; TÊTU Jean-François (dir.), 1995b, « L'espace public local et ses médiations »), ou encore les relations entre champ médiatique et champ politique (LE BOHEC Jacques, 1997, *Les rapports presse-politique : mise au point d'une typologie « idéale »*).

ici besoin de rencontrer, mais ceux qui sont les acteurs d'un espace public dont il s'agit de découvrir les structures et le fonctionnement au quotidien.

Dans cette optique, l'idéal aurait peut-être été de conduire une enquête par observation. Les méthodes ethnographiques ont ceci de précieux qu'elles permettent justement de s'approcher au plus près du fonctionnement et de l'organisation des groupes humains. Cependant, l'objet se prêtait mal à ce type d'enquête. Observer un individu lisant son journal est difficile hors laboratoire, et certainement peu instructif en laboratoire. Observer les discussions familiales lors du dîner, les échanges informels entre collègues de travail et les conversations amicales au cours des rencontres de fin de semaine, qu'elles soient fortuites ou organisées, est certes possible. Mais conduire une enquête ethnographique permettant de réunir tous ces aspects, et de collecter suffisamment de données pour n'en extraire que celles qui ont trait à l'espace public était difficilement imaginable. Puisqu'il n'est guère envisageable de s'installer dans la cuisine d'une famille pendant plusieurs semaines et de suivre chacun de ses membres dans ses diverses activités quotidiennes, il aurait fallu trouver un sujet-prétexte, qui permette de mener une enquête assez large (sur la vie d'un quartier, par exemple), et dont les à-côtés (les discussions de famille et de voisinage) auraient en fait constitué le matériau premier de la recherche sur l'espace public. Mais à nouveau, des limites se seraient imposées (où est la place du travail dans la vie du quartier, comment accéder à ses lieux ?) dont le dépassement, s'il était possible dans ce cadre, aurait exigé du temps et des moyens dont je ne disposais pas. Restait les conversations de café, sur le marché hebdomadaire, voire lors de soirées entre amis, dont j'aurais pu peut-être me contenter. J'ai également renoncé à elles, pour deux raisons. La première est que ces conversations ne sont en quelque sorte pas assez quotidiennes en rapport à mon objet, ou du moins ne constituent que la partie émergée de l'iceberg du quotidien : leur échappent le foyer et le travail, inobservables par leur biais. La seconde raison est que la richesse du matériau recueilli ne rendaient pas indispensables ces observations, dont j'ai envisagé la réalisation jusqu'à un stade avancé du travail. Comme toujours dans un travail de recherche, la méthode que j'ai choisie, celle des entretiens semi-dirigés, est donc le résultat de compromis. Elle est la plus adaptée à l'objectif de recueillir des éléments portant à la fois sur la réception des médias locaux et sur le rôle différencié des médias et de la conversation dans la constitution des opinions. Mais ses résultats sont évidemment tributaires de la situation artificielle que crée l'entretien et qui réside dans la

tension entre le « faire » et le « dire ce que l'on fait ». Ces inévitables limites sont toutefois prises en compte dans l'analyse des données ; en étudiant notamment chaque situation particulière d'entretien, je tente d'en réduire autant que faire se peut les effets.

1.2. Corpus

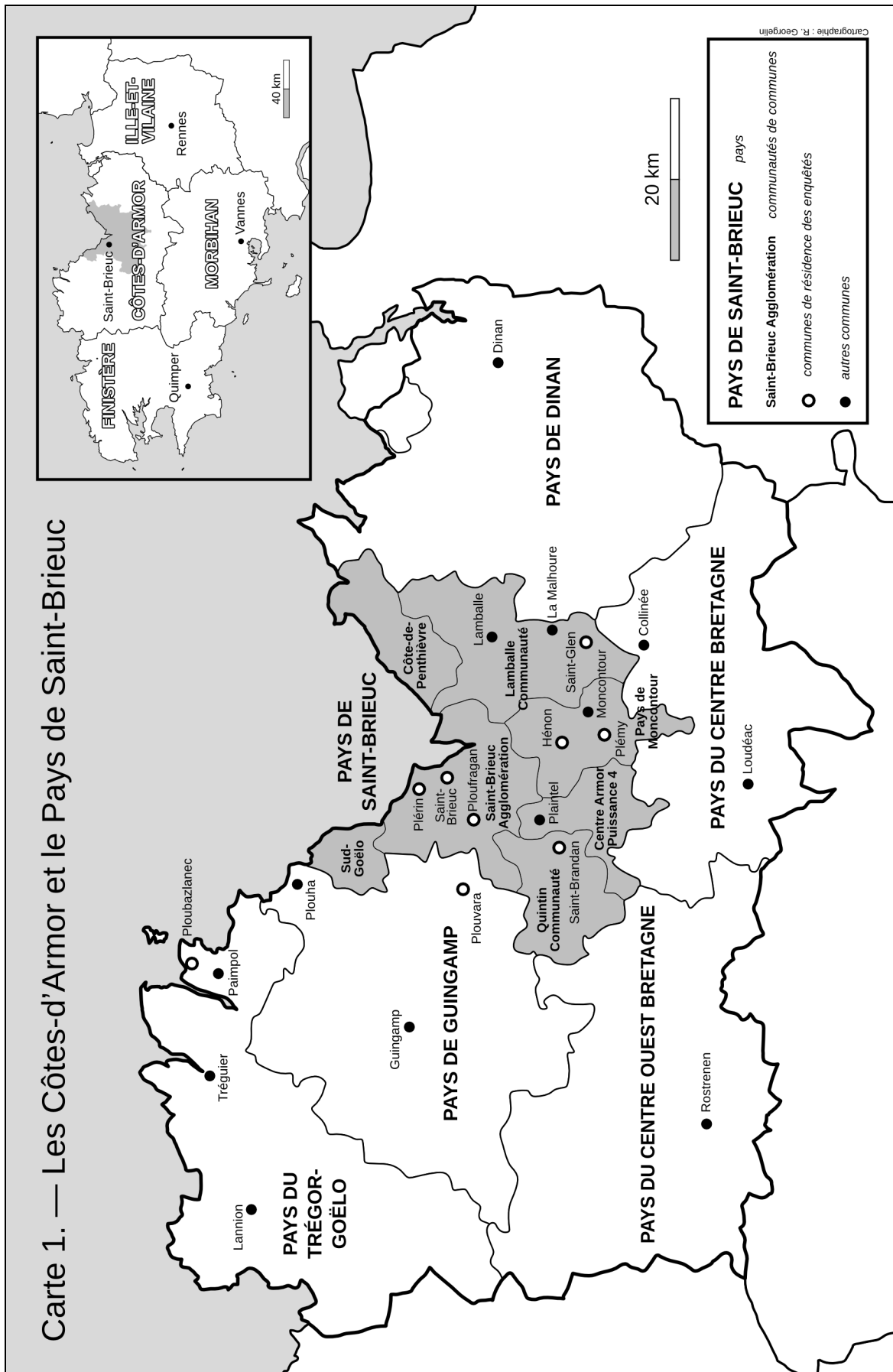
a) Le terrain : le Pays de Saint-Brieuc

Le territoire étudié est le Pays de Saint-Brieuc. Le terme de « pays » n'a ici aucune connotation traditionaliste ou historique, mais renvoie aux « *territoires de projets* » définis par la loi du 25 juin 1999, dite « loi Voynet »²⁶². Un pays est un regroupement de communautés de communes, territoire plus petit donc qu'un département et même qu'un arrondissement, et qui sert notamment d'interface entre les projets intercommunaux et les financements européens, gérant des sommes d'argent considérables sans être une véritable collectivité territoriale. Le découpage des pays est souvent présenté par leurs promoteurs comme le plus proche de la vie quotidienne des Français²⁶³. Entre la commune et la département, les pays constituent un compromis qui veut correspondre à l'échelle des déplacements domicile-travail, au premier réseau familial et de connaissances, aux lieux de sorties — l'expérience semble confirmer cette thèse, au moins dans le cas du Pays de Saint-Brieuc. Cependant leur fonctionnement baigne dans un flou certain. Tout d'abord, ils sont peu connus de la population, notamment parce qu'ils ne portent pas directement les projets, mais soutiennent les intercommunalités qui les élaborent. Ensuite, le mode de désignation de leurs élus pose question. Tous sont certes conseillers municipaux, mais leur place au sein de l'assemblée du pays ne doit plus grand-chose au suffrage universel direct : d'abord désignés par leurs pairs comme représentants de la commune à la communauté de communes, ils sont une seconde fois mandatés par l'intercommunalité pour la représenter au pays.

262. Loi n°99-533 du 25 juin 1999 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire, texte initial en ligne (consulté le 15 juin 2010) : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000760911&categorieLien=id>.

263. La loi indique que « lorsqu'un territoire présente une cohésion géographique, culturelle, économique ou sociale, il peut être reconnu à l'initiative de communes ou de leurs groupements comme ayant vocation à former un pays » (article 25). C'est le préfet qui « reconnaît » le pays.

Carte 1. — Les Côtes-d'Armor et le Pays de Saint-Brieuc



Centré autour du chef-lieu des Côtes-d'Armor, sur la côte nord de la Bretagne, le Pays de Saint-Brieuc (voir Carte 1) correspond à la fois à mon lieu de résidence et à la zone de couverture du *Penthièvre*, l'hebdomadaire régional au sein duquel j'ai exercé quatre ans comme journaliste, précédemment à ma reprise d'études. C'est donc un territoire dont je connais les enjeux, l'histoire et les rapports de force au moment de l'enquête. Deux villes qui y appartiennent, Saint-Brieuc et Quintin, faisaient également partie du terrain de mon DEA, dans lequel j'interrogeais les différences entre le contenu de la presse régionale et la réalité de la vie de ses lecteurs²⁶⁴, et dont les données d'analyse de contenu pourront être confrontées à celles obtenues sur la réception des médias locaux.

Enfin, le Pays de Saint-Brieuc est situé en Bretagne, qui est depuis le début du xx^e siècle une des régions françaises d'élection pour la presse régionale. À cause du système des privilèges et de la censure, la presse de province est née assez tardivement en France, dans la seconde moitié du xix^e siècle. En Bretagne, où la ruralité domine plus longtemps que dans le reste du pays, il faudra attendre cinquante ans de plus. Pourtant, Rennes semblait montrer l'exemple quand, à la fin de 1788, Volney y publie sa *Sentinelle du peuple*, considérée par les historiens comme « *le précurseur de la presse révolutionnaire provinciale* »²⁶⁵. *La Sentinelle* formule un programme politique plus qu'elle ne donne des informations ; dans ce domaine, elle précède même de plusieurs mois les célèbres journaux parisiens que sont *L'Ami du peuple* de Marat ou *Le Père Duchêne* d'Hébert. Mais cette feuille ne connaît que dix numéros, avant que la production journalistique de la Bretagne ne se fasse oublier. Ce n'est pas qu'il n'y soit pas publié de journaux, mais plutôt qu'aucun, au cours du xix^e siècle, ne parvienne à se maintenir suffisamment longtemps pour laisser des traces notables dans les livres d'histoire. Seule exception, *Le Phare de la Loire*, quotidien publié à Nantes à partir de 1852, et qui ne cessera de paraître qu'en 1944, interdit à la Libération pour s'être rallié à la politique du gouvernement de Vichy pendant la Seconde Guerre mondiale. À partir du début du xx^e siècle cependant, la tendance s'inverse et la Bretagne devient une des régions où la presse est la plus dynamique. C'est dans le sud-ouest qu'ont été inventées les éditions locales, mais elles feront le succès de *L'Ouest-Éclair*, fondé à Rennes en 1899 par deux abbés

264. BALLARINI Loïc, 2005, *Perspectives d'évolution de la presse locale à l'heure d'internet*, mémoire de DEA sous la direction du professeur Jacques Guyot, Université Paris 8.

265. MARTIN Marc, 2002, *La presse régionale. Des Affiches aux grands quotidiens*, p. 43. *La Sentinelle du peuple* est également mentionnée in JEANNENEY Jean-Noël, 1996, *Une histoire des médias des origines à nos jours*, p. 67.

républicains et dotés du sens des affaires, Trochu et Crublet, et un jeune avocat qui fit le tour de Bretagne à bicyclette pour lever des fonds, Emmanuel Desgrées du Lou. Diffusé dans plusieurs départements, bénéficiaire dès 1910, *L'Ouest-Éclair* fait partie des quotidiens régionaux les plus influents à la veille de la Première Guerre mondiale. Ne cessant de progresser la paix revenue, il est en 1939 le plus fort tirage de la presse régionale avec 350 000 exemplaires quotidiens²⁶⁶. Cette position n'a fait que se renforcer depuis et les Bretons étaient, en 1992, les premiers lecteurs de quotidiens de France (61,7% de lecteurs réguliers, loin devant les Alsaciens avec 55,4%²⁶⁷), une des raisons tenant dans l'affrontement, sur une moitié de la région, entre *Ouest-France* et *Le Télégramme*. Les hebdomadaires y sont également bien, voire très bien implantés (7 titres pour 540 000 habitants en Côtes-d'Armor, dont un indépendant), sauf dans le Finistère où les quotidiens sont très largement dominateurs²⁶⁸.

b) Le choix des enquêtés

Pour les raisons indiquées plus haut, j'ai fait le choix de ne pas interroger de journalistes ni d'éditeurs de presse. Les enquêtés sont donc des habitants du Pays de Saint-Brieuc de toutes origines et positions sociales, qu'ils soient lecteurs ou non de presse régionale. La constitution de l'échantillon s'est déroulée en deux étapes : établissement d'un contact, puis sélection des futurs enquêtés. La première phase a consisté dans l'envoi d'un questionnaire à 44 personnes du Pays de Saint-Brieuc. Il portait sur la relation de chacun aux médias, en particulier locaux (habitudes de lecture, temps consacré, titres consultés, etc.), ainsi que sur le profil personnel, familial et professionnel²⁶⁹. Le choix de ce premier groupe de personnes s'est fait par relations. J'ai sollicité amis et connaissances, anciens collègues personnels et collègues de ma compagne, membres du club photo auquel j'appartiens, en tout 21 intermédiaires qui m'ont fourni une cinquantaine de contacts faisant partie de leur propre réseau de connaissances — étant entendu que je ne devais pas connaître moi-même ces personnes par avance. J'ai choisi ce mode pour ne pas être

266. MARTIN MARC, 2002, *La presse régionale. Des Affiches aux grands quotidiens*, pp. 175, 229 et 233-234 ; et LEGUEN Marcel, 2002, *Deux siècles de presse écrite en Bretagne*, pp. 41-62.

267. MARTIN MARC, 2002, *La presse régionale. Des Affiches aux grands quotidiens*, p. 402.

268. BUSSI Michel, DEBEAURIN Hélène, FREIRE-DIAZ Sylviano, 2001, « Presse locale et organisations territoriales : la Presse Hebdomadaire Régionale ».

269. Le questionnaire complet peut être consulté en annexe.

dépendant d'une annonce qui n'aurait attiré que des personnes se sentant déjà préoccupées par la question des médias. Le passage par une connaissance commune m'assurait également un accueil *a priori* bienveillant qui aurait été plus difficile à obtenir dans le cas d'un tirage aléatoire, sur annuaire par exemple.

Par contre, cette première étape pouvait conduire à un échantillon aux caractéristiques sociologiques trop homogènes. Or il s'agissait justement d'établir la concordance ou la divergence de pratiques au sein d'une population nécessairement diverse, dont l'échantillon se devait d'être le plus diversifié possible en termes de catégories socio-professionnelles, de lieu d'habitation et d'habitudes de lecture. Ce biais a pu être en grande partie évité grâce à deux dispositifs. Le premier était le choix délibéré, évoqué ci-dessus, de n'interroger que des relations indirectes, « au deuxième degré » en quelque sorte. La proximité des déterminants sociologiques entre les enquêtés potentiels et l'enquêteur, tout autant qu'entre les enquêtés eux-mêmes, incontournable dans le cas de relations directes, s'en trouvait ainsi atténuée, détournée par l'entremise de l'intermédiaire. La seconde manière de contourner ce biais passait par l'envoi d'un nombre de questionnaires supérieur au nombre d'entretiens projeté, permettant ainsi, grâce à la sélection des interviewés, de conserver la plus grande diversité possible à l'échantillon.

Sur les 44 questionnaires envoyés, 39 m'ont été retournés. Un s'est avéré inexploitable. 21 entretiens ont été réalisés après sélection, dont quatre en présence des deux membres du couple. Un enquêté ayant refusé d'être enregistré, l'échantillon final comporte donc 20 entretiens exploitables représentant 24 personnes (13 hommes et 11 femmes).

1.3. Construction et déroulement de l'enquête

a) Logique et hypothèses de recherche

Les questionnaires ont été envoyés en février et mars 2007, les entretiens ont eu lieu entre fin mars et début avril, ce qui correspond à la fin de la campagne pour l'élection présidentielle²⁷⁰. Le choix de cette période, qui suscite des discussions et conduit chacun à prendre, sinon une position, du moins une décision conduisant à une action (voter ou non,

270. La campagne officielle avait commencé le 9 avril 2007. Les deux tours de l'élection avaient lieu les 22 avril et 6 mai ; le dernier entretien s'est tenu le 16 avril.

et si oui, pour qui), s'est imposé afin de disposer d'une porte d'entrée commune à tous pour les questions concernant la place de l'actualité dans les conversations et relations interpersonnelles, et pour aborder la construction des opinions personnelles. On sait l'importance de l'élection présidentielle dans la vie politique française. L'objectif n'était pas ici de répéter ce phénomène de magnétisme très puissant en conduisant une enquête sur les motivations du choix électoral, mais uniquement de disposer d'une entrée en matière permettant si besoin est de (re)lancer l'entretien pour ensuite envisager d'autres thématiques non strictement politiques.

La logique qui a guidé la préparation des entretiens, et les hypothèses qui la sous-tendent, que j'ai détaillées en introduction, sont le résultat du croisement de l'approche critique du concept d'espace public avec des observations et intuitions relevées au fil de ma pratique de journaliste. Rechercher des indices d'apparition d'un espace public morcelé, local et conversationnel, qui viendraient remettre en cause la conception normative de l'espace public habermassien fait surgir deux questions principales, où semble apparaître une tension entre les deux conceptions de l'espace public. La première de ces questions est : pourquoi lit-on le journal ? Cette question peut s'entendre de deux manières différentes et complémentaires, la première renvoyant aux motivations qui font qu'on lit tel titre plutôt que tel autre, la seconde ayant trait à ce que l'on cherche, en termes de contenu, de ton ou de présentation, dans les pages du journal que l'on lit. Les deux dimensions questionnent le concept d'espace public. La vision habermassienne présuppose des réponses d'ordre rationnel, chaque lecteur cherchant dans le journal des moyens de participer à l'échange d'arguments qui anime la sphère publique, et choisissant pour ce faire le titre qui lui paraît le plus approprié à ses intérêts et préoccupations. L'expérience, au contraire, suggère que l'on hérite ses habitudes de lecture de sa famille plutôt qu'on ne les définit soi-même, et que le contenu le plus recherché dans le journal est l'information pratique permettant d'agrémenter son emploi du temps ou d'effectuer telle ou telle démarche en temps et en heure.

La seconde question est : la lecture du journal, le recours aux médias locaux peuvent-ils suffire pour connaître le monde, et en particulier le monde proche ? La conception habermassienne de l'espace public unique, universel et médiatique voudrait que oui. Mais à nouveau apparaît une tension avec le modèle normatif, tension qui s'alimente cette fois à ma précédente analyse de contenu de la presse régionale, laquelle montrait que son contenu

est très éloigné de la réalité de la vie de ses lecteurs potentiels. Au mieux, la presse semble donc pouvoir remplir certaines fonctions de l'espace public, mais vraisemblablement pas toutes. Appréhender lesquelles nécessite une approche de la réception des médias locaux, tant il est important de ne pas considérer uniquement leur contenu, statistiquement mis en tableaux, mais aussi les capacités d'interprétation, voire d'opposition du public aux messages envoyés et reçus avec plus ou moins de bienveillance. Ces aspects amènent à de nouvelles questions concernant la conversation et son poids dans la circulation des idées et des nouvelles à l'intérieur des groupes sociaux, comparativement à celui des médias. Apprend-on plus de choses sur le monde qui nous entoure par la presse, par la conversation avec des proches (famille, amis, collègues et autres fréquentations) ou par d'autres moyens relevant des divers processus de socialisation ? Quelle place joue l'actualité dans les conversations quotidiennes, utilise-t-on la presse ou la conversation pour rechercher des informations sur un sujet qui nous préoccupe ? Quel rôle joue finalement la conversation dans la construction de l'opinion personnelle ? Alors qu'Habermas et ses successeurs ne lui en accordent quasiment aucun, j'é mets l'hypothèse, étayée par les lectures critiques de l'espace public, que la conversation est un élément au moins aussi important que la presse dans la structuration et le fonctionnement des espaces publics, voire son élément essentiel.

b) Le « guide d'entretien »

Les questionnaires avaient pour double objectif de recueillir les informations classiques sur les déterminants sociaux de chaque enquêté potentiel, de façon à les sélectionner en fonction notamment de leurs habitudes de lecture et catégories socio-professionnelles, ainsi qu'à aborder les entretiens en ayant la meilleure connaissance possible de ces caractéristiques. Les entretiens, longs (jamais moins d'une heure) et de type semi-dirigé, pouvaient ensuite se focaliser sur la problématique de l'espace public morcelé, local et conversationnel. Il s'agissait de rechercher des marqueurs d'espaces publics locaux, des indices de leur fonctionnement et de leurs interconnexions. Les thèmes abordés sont donc la relation aux médias, en particulier locaux, les conversations quotidiennes des enquêtés, la place de l'actualité dans celles-ci ainsi que les processus de construction de l'opinion et des choix personnels.

Afin que les entretiens soient le moins directif possible et se rapprochent le plus possible de la pratique de l'entretien ethnographique, je n'ai pas établi de guide d'entretien

au sens strict, mais plutôt une liste de questions à aborder. L'ensemble de ces questions a été abordé avec tous les enquêtés d'une manière très variable. D'une part, la formulation de chaque question est fonction du contexte et du déroulement de l'entretien. D'autre part, chaque point ne fait pas nécessairement l'objet d'une question et beaucoup ont été abordés sans qu'il soit besoin de les solliciter explicitement. Enfin, l'ordre des questions n'est absolument pas impératif, il ne répond qu'à une préoccupation de cohérence dans l'élaboration des questions. Voici ces questions :

1) Relations avec les médias locaux

Vous avez indiqué dans le questionnaire que vous lisiez tel journal régulièrement. Pourquoi lisez-vous ce journal en particulier ? (« héritage » familial, orientation politique, intérêt professionnel, fâché avec un autre journal, etc.)

Que recherchez-vous dans le journal local ?

Avez-vous déjà écrit ou téléphoné à votre journal ? Sur quel sujet ? Pour dire quoi ?

Avez-vous déjà eu envie de le faire ? Sur quel sujet ? Pour dire quoi ? Si non, pourquoi ne pas l'avoir fait ?

Pensez-vous que le journal régional reflète bien la vie de votre commune, de votre bassin de vie ? Pourquoi ? Pouvez-vous me donner des exemples ?

Pensez-vous que le journal répond à vos attentes, que vous y trouvez les informations que vous y cherchez ? Pourquoi ? Pouvez-vous me donner des exemples ?

Selon vous, à quoi sert le journal régional que vous lisez ? le national ?

À votre avis, de quoi est-ce que le journal régional que vous lisez parle le plus ? le moins ? trop ? pas assez ?

Comment apprenez-vous les nouvelles qui concernent votre commune, la région, le pays ? Par le journal local, la radio, la télévision, la conversation avec les gens qui vous entourent ?

2) Conversation et médias

Parlez-vous de ce que vous avez vu/lu/entendu dans les médias ?

Après ces discussions, vous arrive-t-il de lire/regarder/écouter quelque chose qui y a trait ?

3) La conversation en général

De façon générale, quand vous discutez avec votre famille, de quoi parlez-vous ? (Exemples de thèmes de discussion : la politique, le travail, les enfants, le temps, les faits divers, l'économie, la vie quotidienne, etc.)

Avec vos collègues ?

Avec vos amis et relations ?

4) Le téléphone

Utilisez-vous beaucoup le téléphone ?

Pour le travail ? Avec les amis ? La famille ?

5) Le mail

Utilisez-vous beaucoup le mail ?

Pour le travail ? Avec les amis ? La famille ?

6) Construction de l'opinion

Diriez-vous que vous apprenez plus ou moins de choses par le journal ou en discutant avec vos relations ?

Pour vous faire une opinion sur quelque chose (proposer un thème déjà abordé), demandez-vous leur avis à certaines de vos relations ?

Lesquelles ? Tenez-vous compte de ces avis ? Pourquoi ?

Le fait de parler avec certaines de vos relations ou de lire le journal a-t-il une influence sur la façon dont vous vous faites une opinion sur les choses ?

Est-ce que la discussion ou la lecture d'un article peut vous faire changer d'avis sur un sujet ?

c) Les conditions des entretiens

Les entretiens se sont pour l'essentiel déroulés au domicile des enquêtés. Dans deux cas, l'entretien prévu avec une personne s'est finalement fait en couple, voire avec les enfants à certains moments. Chez Régine et Sébastien C., qui habitent une maison neuve de lotissement, l'entretien a ainsi débuté avec Sébastien, sur un coin de la grande table de la salle à manger, entre le bar de la cuisine ouverte et le salon. À l'autre bout de cette même table, Régine discutait avec ses parents, avant de nous rejoindre quand ils furent partis. La télévision resta allumée pendant toute la durée de l'entretien, les enfants descendant de temps en temps la regarder quand ils ne jouaient pas à l'étage. Régine étant assistante maternelle, les parents des enfants qu'elle garde — deux familles ce jour-là, dont celle de leur voisin Denis E. — sont passés les récupérer au cours de l'entretien. Vers la fin de la rencontre, alors que leur aîné (douze ans) était devant l'ordinateur et participait de temps à autre à la discussion, le benjamin (neuf ans) est venu s'asseoir sur les genoux de sa mère et a répondu à quelques-unes de mes questions tout en regardant la série « K 2000 » de loin, le tout étant rythmé par les aboiements intermittents du chien. De telles conditions d'entretien, très bruyantes et rendant la transcription difficile en de nombreux points, n'ont heureusement pas été la norme. Tous les autres se sont déroulés dans une atmosphère beaucoup plus calme, même les trois qui, à la demande des enquêtés, ont été enregistrés dans des cafés.

Je n'ai pas adopté d'attitude systématique concernant le vousoiement ou le tutoiement des enquêtés : les choses se sont faites au cas par cas, ce que l'on pourra retrouver dans les transcriptions. Pour chaque entretien, le choix s'est fait de manière très « naturelle » — j'entends, dès les premiers échanges et sans gêne apparente d'aucun côté. Plusieurs facteurs expliquent pourquoi je n'ai pas tenu à respecter une règle impérative. De manière générale tout d'abord, en Côtes-d'Armor, on tutoie très facilement son interlocuteur, ce que j'avais pu constater à maintes reprises lorsque j'étais journaliste. Ensuite, la qualité de l'intermédiaire peut aussi favoriser le tutoiement : par exemple, la mère d'une collègue de travail, que je n'avais jamais rencontrée auparavant, m'a immédiatement tutoyé, me rangeant dans les amis de sa fille, même si j'ai dix ans de plus qu'elle. En revanche, la position sociale de l'enquêté peut dans d'autres cas imposer le vousoiement : les maire, secrétaire général de mairie ou agent général d'assurances ont utilisé un vousoiement qui était aussi le signe de leur volonté de préserver une distance sociale entre nous.

1.4. Les caractéristiques de l'échantillon

a) L'appartenance à un même territoire

Tableau 1. — Communes de résidence des enquêtés²⁷¹		
<i>Saint-Brieuc et son agglomération : 11 enquêtés</i>		
Saint-Brieuc	46 100 hab	Carine A. Patrick B. Lucien G. Henri F. Chloé et Pierre P. Coline H. Catherine M.
Plérin	12 500 hab	Virginie Q. Gaston L.
Ploufragan	10 600 hab	Richard R.
<i>Gros bourgs ruraux : 2 enquêtés</i>		
K. ²⁷²	3 500 hab	Gérard V.
Ploubazlanec	3 300 hab	Joseph N.
<i>Hameaux isolés de bourgs ruraux moyens ou petits : 4 enquêtés</i>		
Saint-Brandan	2 200 hab	Myriam O.
Hénon	1 700 hab	Agnès D.
Plémy	1 500 hab	Jules R.
Plouvara	900 hab	Sabine B.
<i>Petit bourg rural : 7 enquêtés</i>		
Saint-Glen	560 hab	Denis E. Esther et Sylvain K. Nicole et Cyprien S. Régine et Sébastien C.

La seule caractéristique commune recherchée dans l'échantillon est celle de l'appartenance au territoire : tous les enquêtés habitent le Pays de Saint-Brieuc — sauf deux, installés dans les Pays voisins, de Guingamp et du Trégor-Goëlo. Il ne s'agissait pas ici de se restreindre arbitrairement aux frontières encore jeunes de l'entité administrative que

271. Les noms et les prénoms des enquêtés sont fictifs.

272. Le nom de la commune a été masqué : Gérard V. en étant maire, il aurait été trop facilement identifiable.

constitue le Pays, niveau de gestion de la proximité qui demeure mal connu de la population, mais de se situer à l'échelle d'un bassin de vie et d'emploi, zone de déplacements et d'interconnaissance quotidiens aux limites toujours imprécises et mouvantes sur lequel tente de se caler le découpage nécessairement précis et rigide de la presse. Le Pays de Saint-Brieuc est couvert par les éditions Saint-Brieuc des quotidiens *Ouest-France*²⁷³ et *Le Télégramme* ; et par l'unique édition de l'hebdomadaire *Le Penthièvre*.

Ceci ne signifie cependant pas que tous les enquêtés, loin de là, vivent dans un contexte géographique et social identique. Peu étendu (1165 km²), le Pays de Saint-Brieuc est structuré autour de la baie de Saint-Brieuc, large et profonde échancre en « V » orientée nord-sud et située à peu près à la moitié de la partie nord de l'appendice terrestre que constitue la Bretagne. Baigné par la Manche au nord et à l'intérieur des branches du « V », le Pays de Saint-Brieuc s'étend de manière égale à l'est et à l'ouest de celles-ci, ainsi qu'au sud où il s'arrête à deux frontières également naturelles quoique moins contraignantes : le point culminant du département (Mont Bel-Air sur la commune de Trébry, 339 mètres d'altitude) et la ligne de partage des eaux Manche-Atlantique. Aucune des soixante-quatre communes du Pays n'est éloignée de plus de vingt-cinq kilomètres de la côte, sur laquelle sont installés cinq ports et de nombreux mouillages (activités de plaisance, pêche et commerce).

Au recensement de 1999²⁷⁴, le Pays de Saint-Brieuc compte 181 000 habitants, dont près de 60 % vivent dans l'agglomération de Saint-Brieuc, chef-lieu du département, ville moyenne au passé industriel fort, qui peine à se reconverter. Elle est l'exemple d'une ville-centre historique dont les commerces connaissent des difficultés récurrentes au profit d'une périphérie florissante. Distante d'une vingtaine de kilomètres, Lamballe, 10 500 habitants, est le second pôle urbain, de bien moindre importance que Saint-Brieuc, de ce territoire. Capitale européenne de l'élevage porcin, Lamballe partage avec le secteur rural du sud du Pays de Saint-Brieuc une forte spécialisation agro-alimentaire et en concentre la majorité des emplois.

On retrouve la diversité des types d'habitat du Pays de Saint-Brieuc dans l'échantillon.

273. *Ouest-France* a lancé début 2010 une édition Lamballe, ce qui a notamment conduit à un redécoupage de l'édition Saint-Brieuc, désormais moins étendue.

274. Derniers chiffres disponibles, au moment de l'enquête, pour tous les niveaux étudiés ici, de la commune à la région. Il existe des estimations plus récentes pour le Pays et les niveaux supérieurs, mais les populations légales 1999 (prises ici sans double compte) sont les seules permettant une comparaison de toutes les entités.

Il est à noter que les sept enquêtés habitant Saint-Glen se connaissent tous et entretiennent des relations de voisinage soutenues, voire d'amitié. Tous m'ont en effet été recommandés par Denis E. comme étant ses « *potes* ». Ni collègues ni amis d'enfance (un seul couple est originaire du village et plus largement du canton), ils sont voisins proches, certains étant ou ayant été mitoyens, et se fréquentent notamment en s'entraidant pour les travaux d'entretien ou de construction de leurs logements, au sein d'associations et en s'invitant les uns chez les autres.

Deux enquêtés n'habitent pas le Pays de Saint-Brieuc. Sabine B. réside à Plouvara, une commune limitrophe appartenant au Pays de Guingamp et située à mi-chemin de Saint-Brieuc et Guingamp. Joseph N. habite à Ploubazlanec, à côté de Paimpol (donc dans le Pays du Trégor-Goëlo, à 45 km de Saint-Brieuc). Cette entorse à l'unité de lieu qui est au principe de cette recherche s'explique par le fait que ces deux enquêtés possédaient des profils uniques parmi toutes les personnes approchées. Sabine B. est une retraitée qui ne lit pas la presse régionale et dont les activités sont tournées vers Saint-Brieuc et non Guingamp. Joseph N. a quant à lui suivi des études supérieures longues (DEA obtenu, doctorat commencé mais jamais achevé), a eu une activité professionnelle liée, même de loin, à la recherche, et est lecteur de quotidiens nationaux et régionaux. Il est aussi le seul à avoir changé de quotidien régional, après des années d'abonnement, pour des raisons politiques, liées au traitement par *Ouest-France* de la grève contre la réforme des retraites en 2003.

b) Catégories socio-professionnelles

Tableau 2. — Population active occupée (en pourcentages par PCS, sources : Insee et Armorstat, chiffres 2006)				
PCS	<i>Pays de Saint-Brieuc</i>	<i>Côtes-d'Armor</i>	<i>Bretagne</i>	<i>France</i>
Agriculteurs exploitants	3,1	6,3	4,1	2,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7	7,4	6,3	6
Cadres, professions intellectuelles	11	10,1	12,2	15,4
Professions intermédiaires	24,8	22	23,6	24,6
Employés	28,6	27,3	27,7	28,7
Ouvriers	25,5	27	26,1	23,2

La répartition des enquêtés selon les professions et catégories socio-professionnelles

conserve, malgré les précautions prises, un décalage par rapport aux moyennes du Pays de Saint-Brieuc, avec d'une part une légère surreprésentation des cadres, d'autre part une sous-représentation des ouvriers et une surreprésentation des employés, qu'il n'a pas été possible de corriger étant donné la petite taille de l'échantillon. Par contre, l'éventail des professions est large : la quasi-totalité des vingt-quatre postes du deuxième niveau de la PCS 2003²⁷⁵ sont occupés. Seuls manquent un artisan et un commerçant (ceux qui ont été contactés n'ont pas renvoyé le questionnaire malgré les relances). Trois étudiants s'ajoutent enfin à ce tableau, qui n'est pas construit à partir d'une prétention à la représentativité statistique, bien impossible avec vingt-quatre enquêtés, mais sur un principe de diversité maximale. Il s'agit bien de rechercher des indices concordants ou discordants de la structure et du fonctionnement d'espaces publics locaux auprès de personnes aux profils les plus divers possibles.

c) Les journaux rencontrés dans l'enquête

On rencontre principalement trois journaux régionaux dans le Pays de Saint-Brieuc et dans les lectures des enquêtés, deux quotidiens et un hebdomadaire.

Quotidiens²⁷⁶

Ouest-France. Créé en 1944, c'est le descendant de *L'Ouest-Éclair*, fondé à Rennes en 1899. Son président-directeur général, directeur et responsable de la rédaction actuel, François Régis Hutin, est un descendant de son fondateur Emmanuel Desgrées du Loû. Avec une diffusion stabilisée autour de 781 000 exemplaires par jour, soit plus que *Le Monde* et *Le Figaro* réunis, *Ouest-France* est le premier quotidien français depuis 1976. C'est le navire amiral du groupe Sipa, qui compte aussi, entre autres, Ouest-France Multimédia, Publihebdo (premier groupe de presse hebdomadaire régionale en France avec 61 titres dont *Le Penthièvre*), Sofiouest (les 160 gratuits d'annonces de Spir Communications, une maison d'édition, etc.), 50% de 20 Minutes SA (qui édite le quotidien gratuit *20 Minutes* en France), les quotidiens anciennement édités par la Socpresse dans l'ouest, etc. Particularité : à la suite d'une longue lutte familiale et judiciaire sur la question de sa propriété, le groupe

275. Nomenclature des professions et catégories socio-professionnelles de l'Insee, en ligne : http://www.insee.fr/fr/nom_def_met/nomenclatures/prof_cat_soc/html/L03_N2.HTM

276. Sources : DELORME Guy, 2004, *Ouest-France, histoire du premier quotidien français* ; LEGUEN Marcel, 2002, *Deux siècles de presse écrite en Bretagne*. Les chiffres de diffusion sont arrêtés au moment de l'enquête.

Sipa est depuis 1990 filiale à 99,91 % d'une association loi 1901, l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste. Son bureau est soigneusement verrouillé, empêchant ainsi quiconque de prendre le contrôle d'*Ouest-France* et de son groupe qui confine à l'empire.

Le Télégramme. *Le Télégramme* a été fondé en 1944, à la suite de *La Dépêche de Brest*, née en 1886. Comme *Ouest-France*, c'est un journal qui appartient à la même famille depuis ses débuts ou presque. Ayant son siège à Morlaix (Finistère), *Le Télégramme* a été bloqué dans son développement par la puissance d'*Ouest-France* sur l'est de la Bretagne. Il a tout de même réussi à s'étendre aux Côtes-d'Armor et au Morbihan. Surtout, il a su développer ses ventes à l'intérieur de son territoire historique, en étant par exemple le premier quotidien français à adopter la couleur en 1967. Le Finistère est ainsi un des départements où le taux de pénétration de la presse quotidienne régionale est le plus fort.

Le Télégramme a atteint un pic de diffusion en 1991 avec 215 000 exemplaires par jour, mais il est retombé à 194 000 en 2002. Le journal a alors changé de maquette. Il est désormais au format tabloïd, agrafé, et met l'information locale plus en valeur grâce notamment à une seconde « une » spécifique à chaque édition, qui ouvre les pages locales après les séquences nationale et régionale. Il dépassait les 206 000 exemplaires en 2006. *Le Télégramme* possède également quelques hebdomadaires, une maison d'édition, des parts dans la télévision locale Nantes 7, une régie publicitaire et la société qui organise les courses nautiques La Route du Rhum et la Transat Jacques Vabre. Il a lancé fin 2009 sa propre chaîne de télévision régionale, Tébéo.

Hebdomadaire

Le Penthièvre. « *L'heβδο du Pays de Saint-Brieuc et de Lamballe* », lancé en juin 2000, est le plus jeune des titres rencontrés, mais il a lui aussi une part d'héritage à revendiquer. Il fait en effet suite à *L'Avis local*, lui-même successeur de *Place Publique*, qui avait pris la place de *L'Éclaireur communal*. Fondée en 1954 par deux secrétaires de mairie, cette simple feuille — au départ, un recto et un verso — paraît tous les quinze jours et apporte des informations essentiellement pratiques tirées des actes administratifs. Le journal s'étoffe jusqu'à créer un véritable réseau local. Toujours alimenté par des secrétaires de mairie, il est diffusé uniquement par abonnement et couvre, à l'époque de *L'Avis local*, jusqu'à vingt-cinq communes, soit... une vingtaine d'éditions différentes ! *L'Avis local* était en effet constitué de deux feuilles insérées l'une dans l'autre. La première (quatre pages), à destination de

toute la zone de diffusion, regroupait informations pratiques et juridiques (la rubrique « Droits et démarches » était particulièrement suivie), liste des sorties et animations et petites annonces gratuites. La seconde feuille (deux ou quatre pages), spécifique à chaque commune ou tout au plus à deux ou trois communes, accueillait des informations très localisées comme les comptes rendus de conseil municipal. Soit six à huit pages bimensuelles qui comptèrent jusqu'à 6 000 abonnés.

À la fin des années 1990, son gérant, qui en assurait seul la réalisation, l'impression et la diffusion, souhaitait « évoluer du bulletin au vrai journal »²⁷⁷. Mais les moyens nécessaires à l'introduction de la photographie et de la publicité manquaient, les associés trouvés dans un premier temps ne partageaient pas les mêmes objectifs, et le système de diffusion de *L'Avis local* rendait difficile l'évolution de son contenu²⁷⁸. *L'Avis local* fut donc cédé au groupe Publihebdo, filiale d'*Ouest-France*, qui le transforma en « hebdomadaire de pays ». *Le Penthièvre* vint alors couvrir la seule zone des Côtes-d'Armor jusque-là dépourvue d'hebdomadaire, celle de sa préfecture. Il est le sixième hebdomadaire appartenant à Publihebdo dans ce département de 540 000 habitants.

Le Penthièvre a connu une évolution de ses ventes très particulière. À la suspension de parution de *L'Avis Local*, ses abonnés ont été transférés au *Penthièvre*. Nombre d'entre eux, pour la plupart âgés, n'ont pas renouvelé leur abonnement lorsqu'il fut arrivé à échéance, voire l'ont interrompu rapidement, surpris par le changement de titre, de forme et de couverture géographique de « leur » journal. L'argument le plus souvent mobilisé était que ce foisonnement subit de communes n'était pas intéressant à leurs yeux : *L'Avis Local* leur proposait une édition pour leur commune, quand *Le Penthièvre* traitait de soixante-treize communes dans sa seule et unique édition. La perte des abonnés de *L'Avis Local*, non compensée par le lent démarrage des ventes en kiosques, a fait du *Penthièvre* un journal en lancement qui perdait des lecteurs.

Les abonnés étaient 3 190 en moyenne le premier mois de parution (juin 2000). Leur nombre culmine à 3 489 en septembre de la même année, puis ne cesse de décroître, pour se stabiliser autour de 1 800 à la fin 2002. Depuis novembre 2003, les abonnements sont montés

277. Entretien avec l'ancien gérant du journal.

278. Les mairies de Plaintel (3 500 habitants et 1 300 foyers en 1999), Saint-Donan (1 350 et 480) et Plaine-Haute (1 200 et 440) offraient en particulier un abonnement à chaque ménage. Plus que comme un bulletin favorisant la communication sur leur territoire, les maires de ces communes avaient donc tendance à considérer *L'Avis local* comme leur journal officiel.

à environ 2000 en moyenne mensuelle, et sont restés proches de cette valeur (à 50 exemplaires en plus ou en moins) jusqu'à aujourd'hui. Parallèlement, les ventes au numéro, qui se montaient à 1005 exemplaires par semaine lors du premier mois, ont connu une progression lente et par paliers. Terminant l'année 2000 à 1313 exemplaires par semaine en décembre, le journal vend en moyenne 1600 exemplaires par semaine en 2001²⁷⁹, 1700 en 2002, 2045 en 2003. La progression des ventes en kiosques est ensuite de 3 à 16 % par an, pour un volume de 3045 exemplaires par semaine en 2008²⁸⁰. De manière globale et hors élections municipales, *Le Penthièvre* a donc perdu des lecteurs pendant les 18 mois qui ont suivi son lancement, jusqu'à un étiage de 3649 ventes hebdomadaires en novembre 2002, pour en gagner ensuite régulièrement (moyenne annuelle 5098 en 2008)²⁸¹.

Autres journaux régionaux

L'Écho de l'Armor et de l'Argoat, pendant du *Penthièvre* sur la zone de Guingamp, est mentionné à plusieurs reprises par des enquêtés ayant habité Guingamp ou y ayant des parents en activité. *La Presse d'Armor*, autre hebdomadaire appartenant à Publihebdos, édité quant à lui à Paimpol, est lu par Joseph N., qui vit dans sa zone de diffusion.

L'Hebdomadaire d'Armor, édité à Merdrignac, est le seul hebdomadaire indépendant du département. Il est diffusé sur tout son territoire, mais est cependant peu ancré dans le Pays de Saint-Brieuc, sauf dans son extrême sud. Il n'est pas cité dans les questionnaires, et n'est mentionné par quelques enquêtés lors des entretiens qu'après que je leur eus posé la question, pour signaler qu'eux-mêmes ne le lisent pas.

Le Cri de l'Ormeau est cité par plusieurs enquêtés. Il s'agit d'un agenda culturel gratuit paraissant tous les mois, édité par une association soutenue notamment par le conseil général, qui subventionne son site internet, et par La Poste, qui le met à disposition dans

279. La moyenne annuelle est de 1695 exemplaires vendus par semaine en 2001, mais elle est tirée vers le haut par les mois de février, mars et avril, qui correspondent à la campagne pour les élections municipales. En mars, pour la première fois, les ventes en kiosques dépassent les 2000 exemplaires par semaine sur un mois entier (2079) — mais la promesse d'un déjeuner au restaurant offert par l'éditeur à toute l'équipe pour le franchissement de cette barre symbolique ne sera pas tenue, en raison justement des circonstances particulières qui président à l'établissement de ce score.

280. Ce dernier chiffre est à nouveau dû à une période d'élections municipales, qui soutient les ventes pendant quatre mois, de février à mai inclus. La moyenne retombe autour de 2800 après cette date.

281. Tous les chiffres donnés ici correspondent à la diffusion payée individuelle — ne sont pas prises en compte la diffusion payée par des tiers (notamment les opérations financées par le conseil général, appelées « *dope* » jusque dans les tableaux semestriels communiqués par l'éditeur) et la diffusion gratuite. Sources : OJD et documents internes à la rédaction.

toutes les agences du département. Dans un format A5 allongé, *Le Cri de l'Ormeau* propose quelques pages rédactionnelles constituées essentiellement de brèves sur l'actualité culturelle, d'un éditorial et d'une chronique, et un agenda très complet présenté par Pays. Limité à l'agglomération de Saint-Brieuc et tiré à 5 000 exemplaires au moment de son lancement en 1998, *Le Cri de l'Ormeau* diffuse désormais sur l'ensemble du département à 23 000 exemplaires mensuels en moyenne²⁸², et publie quelques annonces concernant les territoires limitrophes. Il emploie six salariés pour cinq équivalents temps plein.

Il existe enfin d'autres titres, mensuels (*Armor Magazine*, *Le Peuple Breton*, *Bretagne Foot...*) ou bimestriels (*Bretons*), mais ils ne sont pas lus par les enquêtés. En ce qui concerne les médias audiovisuels locaux, c'est le journal régional de France 3 Bretagne qui est le plus souvent cité. Les autres télévisions locales (*Armor TV*, subventionnée par le conseil général, et *Monbled.tv*, web télévision de la MJC du Plateau et de la licence professionnelle Convergence internet audiovisuel numérique de l'IUT de Saint-Brieuc) ne sont pas mentionnées, les radios (France Bleu Armorique, l'antenne locale de Radios Chrétiennes de France, Littoral AM, Radio Bonheur, les associatives COB FM et Radio Activ') l'étant quelques fois.

Les médias nationaux ont une audience très variable. Quelques quotidiens ou hebdomadaires d'information généraliste ainsi qu'un nombre important de magazines spécialisés sont cités par les enquêtés, tout comme des chaînes de télévision et de radio, ainsi que des sites internet. Leurs cas sont abordés dans la présentation de chaque enquêté ainsi qu'aux moments de l'analyse où ils sont concernés.

282. Entretien avec le responsable de la rédaction. Bien qu'étant en grande partie financé par la publicité, *Le Cri de l'Ormeau* n'est pas membre de l'Organisme de justification de la diffusion (OJD), probablement parce qu'il n'a pas de concurrent. En 2010, le journal a lancé une seconde édition, bimestrielle, à Pontivy (Morbihan), avec comme objectif de s'étendre à tout le département du Morbihan, sur un rythme mensuel, à partir de janvier 2011. Un responsable de la nouvelle édition et une chargée de développement ont été recrutés, et un projet est à l'étude sur le Finistère.

1.5. Habitudes de lecture des enquêtés

a) La lecture des quotidiens régionaux

Tableau 3. — Lecture de la presse quotidienne régionale (en nombre d'enquêtés)							
Fréquence de lecture	<i>tous les jours</i>	<i>3 à 5 fois / semaine</i>	<i>1 à 2 fois / semaine</i>	<i>2 à 3 fois / mois</i>	<i>moins souvent</i>	<i>jamais</i>	<i>total</i>
	13	2	4	1	0	4	24
<i>dont Ouest-France</i>	11	2	4	1			18
<i>dont Le Télégramme</i>	2						2
Accès							
abonnement	8						8
emprunt	4	2	3				9
achat	1		1	1			3
Durée de lecture							
plus de 30 min	4						4
20 à 30 min	3		1				4
10 à 20 min	5		2				7
moins de 10 min	1	2	1				4
non répondu				1			1
Nombre de prises en main du journal							
plus de 3	2		1				3
2 à 3	11	2					13
1			3				3
non répondu				1			1

Quatre enquêtés seulement ne lisent jamais de quotidien régional. Parmi eux, Richard R. s'est récemment désabonné du *Télégramme*, qu'il recevait depuis deux ans, pour acheter *Le Monde*, journal obligé des étudiants en droit. Chez les treize enquêtés qui lisent un quotidien régional tous les jours, le mode d'accès dominant à la presse quotidienne régionale est l'abonnement, toujours par portage au domicile, et en général au long cours. Les durées annoncées commencent à sept ans et la réponse à la question : « *Depuis combien de temps êtes-vous abonné ?* » est souvent : « *Depuis longtemps.* » « Longtemps » pouvant alors correspondre à plusieurs décennies. Ainsi Chloé et Pierre P., dont les parents lisaient

L'Ouest-Éclair, sont-ils abonnés sans interruption à son successeur, *Ouest-France*, depuis 1950. Après l'avoir régulièrement acheté au numéro entre 1946 et 1950, précisent-ils. Une seule enquêtée, Myriam O., achète tous les jours *Le Télégramme* car elle tient à le lire le matin et le facteur ne passe qu'en début d'après-midi. Son hameau, bien qu'isolé, pourrait pourtant être couvert par un porteur, ce qui lui assurerait de recevoir son journal avant 7h30, « *mais on est les seuls [qui le lisent dans le hameau], alors ce serait con de faire déplacer quelqu'un, si tu veux, juste pour nous.* » Il faut préciser ici que l'argument économique ne joue pas dans le choix de l'abonnement à un quotidien régional. Qu'il soit acheté au numéro, livré avec le courrier postal ou par un porteur quand le lieu d'habitation est desservi, le journal coûte le même prix. On peut cependant le lire sans l'acheter, comme Esther et Sylvain K., qui le récupèrent chez la mère de Sylvain. Elle habite à quelques centaines de mètres ; l'un ou l'autre passe la voir chaque jour, et repart avec le numéro de la veille, qu'ils lisent donc avec un jour de retard. Gérard V., maire, et Lucien G., secrétaire général de mairie, sont quant à eux des « emprunteurs » particuliers, puisqu'ils bénéficient de l'abonnement des municipalités où ils exercent leurs fonctions. Ils sont par ailleurs les seuls à lire tous les jours les deux quotidiens régionaux.

Gérard V. : « *Ça fait partie des fondamentaux qu'on doit respecter [...]. Il faut que je sache ce que lisent les citoyens.* »

Il arrive à d'autres fidèles d'*Ouest-France* ou du *Télégramme* de compléter leur lecture habituelle par celle, ponctuelle, du concurrent. Patrick B. et Gaston L., tous deux abonnés à *Ouest-France* depuis vingt-cinq ans, jettent un coup d'œil au *Télégramme* une à deux fois par semaine, quand ils passent au local de leur syndicat, dans lequel ils exercent des responsabilités. Myriam O. achète *Ouest-France* en plus du *Télégramme* quand ses enfants, footballeurs, y apparaissent en photo. Et Joseph N., abonné au *Télégramme*, lit régulièrement *Ouest-France* « *au troquet* ».

L'emprunt, ou la consultation chez un parent ou sur le lieu de travail, est aussi le mode d'accès privilégié des lecteurs occasionnels de l'échantillon : cinq sur six y ont recours.

Les déclarations sur le temps consacré à la lecture du journal ne révèlent aucune tendance particulière chez les lecteurs quotidiens, d'autant que la durée peut varier considérablement en fonction des impératifs de la journée.

Gaston L. : « *Si j'ai le temps, je lis tout. Quelquefois il m'arrive de ne même pas le lire quasiment de la journée, puisque vous partez le matin de bonne heure donc vous ne l'avez pas, le midi ou l'après-midi vous avez des choses, un truc à faire, le soir, bon, je ne sais pas, ça dépend de la journée. Quelquefois, je le découvre quand je fais du feu dans la cheminée. Je dis, là... ah, merde ! tiens... alors vous mettez du temps à faire du feu [sourire], parce que vous lisez l'article, puis finalement vous le mettez de côté, je lirai ça plus tard. D'ailleurs, je les jette comme ça très tard.* »

Les lecteurs occasionnels lisent par contre leur journal assez vite, et en une seule fois : sa valeur d'usage se limite en ce cas à l'article ou à l'occasion précis pour lequel il a été acheté ou emprunté. Alors que les lecteurs quotidiens reprennent toujours leur journal en main au moins une deuxième fois.

b) La lecture des hebdomadaires régionaux

La lecture des hebdomadaires régionaux est, au contraire de celle des quotidiens, peu répandue dans l'échantillon. Ce différentiel correspond à celui des ventes de ces deux types de presse, très largement en faveur des quotidiens. Installé récemment, *Le Penthièvre* n'a pas encore la diffusion de ses cousins *Le Trégor* à Lannion ou *La Presse d'Armor* à Paimpol. Sa zone de diffusion étant en outre bien plus peuplée, son taux de pénétration n'en est que plus faible encore.

Quatre enquêtés lisent *Le Penthièvre* ou *La Presse d'Armor* chaque semaine. Pour Gérard V. et Lucien G., il s'agit, comme dans le cas des quotidiens, d'une nécessité de travail, qui se double d'un plaisir personnel chez Lucien G. : il ne lit pas *Le Penthièvre* à son bureau, mais le week-end, à la maison.

Les autres données sont encore plus difficilement généralisables que dans le cas des quotidiens, mais elles vont dans le même sens que les études d'audience nationales²⁸³ : durée de lecture plus courte et taux de reprise en mains plus faible que les quotidiens.

283. Cf. l'étude EPIQ, <http://www.audipresse.fr/epiq/index.html>

Tableau 4. — Lecture de la presse hebdomadaire régionale (en nombre d'enquêtés)							
Fréquence de lecture	<i>toutes les semaines</i>	<i>2 à 3 fois / mois</i>	<i>1 fois / mois</i>	<i>4 à 6 fois / an</i>	<i>moins souvent</i>	<i>jamais</i>	<i>total</i>
	4	3	2	1	1	13	24
<i>dont Penthièvre</i>	3	3	2	1			9
<i>dont Presse d'Armor</i>	1				1		2
Accès							
abonnement	1						1
emprunt	1	1	2				4
achat	2	2		1	1		6
Durée de lecture							
plus de 30 min							0
20 à 30 min							0
10 à 20 min	2			1			3
moins de 10 min	1	1	2				4
non répondu	1	2			1		4
Nombre de prises en main du journal							
plus de 3							0
2 à 3		1		1			2
1	3	1	2				6
non répondu	1	1			1		3

c) La lecture des quotidiens nationaux et des magazines

Dix enquêtés déclarent lire un quotidien national, mais seuls trois l'achètent plusieurs fois par semaine : Joseph N. achète *Le Monde* tous les jours ; Gérard V. est abonné aux *Échos* et achète *La Croix* deux à trois fois par mois ; et Richard R. *Le Monde* trois à cinq fois par semaine. Carine A. a récemment interrompu son abonnement à *L'Humanité*. Le seul autre acheteur de quotidiens nationaux est Gaston L. (*Libération*, deux à trois fois par mois), tous les autres lecteurs occasionnels consultant plutôt les sites internet des journaux. Sébastien C. déclare lire parfois *Libération*, *France-Soir* ou *L'Équipe* dans « un cabinet de médecin ». Cette réponse étonnante — on trouve plutôt des magazines dans les salles d'attente — peut venir d'une volonté de paraître avoir quelques lectures « légitimes », chez quelqu'un qui passe beaucoup de temps devant la télévision et dont la seule lecture systématique est le

programme télévisé. Mais la recherche de légitimité ne saurait suffire à expliquer sa réponse, puisque Sébastien C. lit aussi *Ouest-France* deux à trois par semaine chez ses beaux-parents (le couple a pensé s'abonner, mais ne l'a pas fait, par peur de ne pas avoir le temps de le lire tous les jours), et que ses trois enfants sont eux-mêmes abonnés à des magazines destinés à la jeunesse. Une mauvaise connaissance de l'offre éditoriale en matière de quotidiens nationaux liée au désintérêt pour ce type d'information, ainsi que l'envie de répondre rapidement à une question qui nécessiterait une explication plus poussée s'ajoute certainement aux motivations de cette réponse.

La quasi-totalité des enquêtés lit la presse magazine plus ou moins régulièrement — six seulement déclarent ne jamais le faire. Huit disposent d'au moins un abonnement ou achètent chaque numéro de leur titre favori. Et, contrairement aux autres types de presse où l'emprunt est le mode d'accès le plus fréquent chez les lecteurs occasionnels, ici, tous sauf deux achètent le ou les magazines qu'ils lisent. La diversité des titres est grande : politique internationale, spiritualité, sport, automobile, loisirs, économie... chaque titre n'ayant le plus souvent qu'un seul lecteur dans l'échantillon. Sauf dans le cas de la presse consacrée à la télévision, qui arrive naturellement en tête.

2. Portraits des enquêtés

L'analyse des entretiens, qui doit permettre de repérer des indices de la structure et du fonctionnement de l'espace public local, morcelé et conversationnel, sera thématique : il s'agit de rechercher des permanences ou des divergences à propos de chaque aspect de l'espace public, au travers de tous les entretiens. Afin que cette étude ne soit pas coupée de la cohérence — ou des contradictions — du discours de chaque enquêté, il me paraît toutefois nécessaire de commencer par les présenter individuellement. Le détour pourra sembler long, il n'en est pas moins indispensable au respect du contexte et des caractéristiques propres à chaque enquêté. Tous les noms ont été changés. Les communes d'habitation ont par contre été conservées afin de préserver le rapport au territoire de chacun, sauf dans deux cas où l'identification de l'enquêté aurait été immédiate en raison de ses activités (commune de résidence et d'exercice de ses fonctions de maire de Gérard V. et commune d'exercice du travail de secrétaire général de mairie de Lucien G.). De larges

extraits de chaque entretien sont disponibles en Annexe 2, sur le CD joint.

2.1. Les habitants de l'agglomération briochine

a) Carine A.

39 ans, vit en union libre, deux enfants. Fille d'employés et titulaire du BEPC, elle est chargée d'affaires culturelles à la mairie de Saint-Brieuc. Une partie de son travail est également consacré au secrétariat du Conseil économique et social de la commune. Elle en était déjà chargée dans son poste précédent et tient beaucoup à cette responsabilité, qu'elle a demandé à conserver lorsqu'elle a été affectée au service culturel. Elle a exercé différents métiers dans le privé et le public auparavant, notamment dans le domaine de la culture. Adhérente aux Jeunesses communistes puis au PCF, elle a rendu sa carte il y a quelques années mais est restée « *compagnon de route* ». Elle et son compagnon étaient même prêts à adhérer à nouveau après la victoire du « non » au référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen (TCE). Mais le refus des dirigeants du parti de présenter une candidature antilibérale unique à l'élection présidentielle de 2007, vécu comme une « *traîtrise* », a provoqué une rupture définitive d'avec le PCF. Elle reste membre de la CGT, et milite dans le Collectif unitaire antilibéral local (CUAL) de Saint-Brieuc ainsi que dans d'autres associations ou collectifs (contre les expulsions d'étrangers en situation irrégulière notamment).

Elle et son compagnon sont originaires de la région parisienne. Ils se sont installés en Bretagne, où ils venaient régulièrement depuis longtemps, il y a six ans. Après un an à Hillion, où Carine a milité au sein de l'association Halte aux marées vertes²⁸⁴, ils ont déménagé à Saint-Brieuc. Ils occupent un pavillon de location dans une cité proche du centre ville.

284. Les « marées vertes », qui se sont d'abord développées sur les côtes bretonnes et concernent désormais le littoral de Caen à La Rochelle, désignent les conséquences de la pollution des eaux de surface par les nitrates provenant des engrais agricoles et de l'épandage de lisier : rejetés à la mer, ils sont la cause de la prolifération des « algues vertes » (principalement *ulva armoricana*), qui se déposent sur les plages avec la marée, asphyxiant la faune et la flore de l'estran puis dégageant une odeur pestilentielle et des gaz toxiques (hydrogène sulfuré) en se décomposant. La baie de Saint-Brieuc, à laquelle Hillion appartient, est la zone la plus touchée par le phénomène.

L'entretien se déroule au salon, autour de la table basse. Au début, elle est gênée, je sens qu'elle essaie de dire des choses « intéressantes » pour moi. Elle sait aussi qu'il s'agit de mon premier entretien et doit percevoir mon manque d'assurance. Sa parole est difficile, et je la lui coupe trop souvent. Au bout d'une vingtaine de minutes, s'enclenche une longue digression sur le cinéma, qu'elle et son compagnon fréquentent à raison d'une à deux séances hebdomadaires, puis la littérature, en particulier policière, qui détend l'atmosphère, sans éliminer totalement une certaine appréhension qui persistera jusqu'à la fin.

L'orientation générale de la discussion est très politique. C'est par ce biais que j'ai pu la rencontrer et le sujet revient sans cesse dans nos échanges. Certains aspects en sont cependant délicats. La rupture avec le PCF a en effet également entraîné l'interruption de l'abonnement du ménage à *L'Humanité* : elle a donc quelques réticences à parler de la presse quotidienne nationale. Elle ne lit plus que *Libération* sur internet, trois à cinq fois par semaine. Elle fait cependant une différence entre la presse nationale, à laquelle elle a recours pour plus de profondeur (elle achète aussi régulièrement *Le Monde Diplomatique*), et la presse locale, qui lui permet d'apprendre si telle information qu'elle connaît déjà (par son travail ou ses réseaux militants) est traitée et de quelle façon. Elle consulte ainsi *Ouest-France* et *Le Télégramme* sur internet ou via la revue de presse de la mairie (s'y ajoute alors *Le Penthièvre*, qui n'a pas de site internet) quand il s'agit de vérifier si un des partenariats culturels qu'elle contribue à mettre en place ou une conférence de presse organisée par son service est bien « passée » dans les journaux. Elle les achète quand elle veut vérifier qu'on parle d'une manifestation (dans le sens politique cette fois) à laquelle elle a participé, ou, exemple cité en début d'entretien, de l'arrestation d'une lycéenne et de sa mère, sans-papiers, dont elle a eu connaissance. Elle a donc une lecture quasi-quotidienne de la presse locale, mais ne veut pas s'abonner parce que « *le rapport qualité-prix n'est pas intéressant* ». En désaccord avec ce qu'elle estime être l'orientation politique de la presse locale, elle ne lui accorde qu'une fonction utilitaire de vérification, tout en estimant qu'elle donne une vision négative de la réalité. Elle lui reproche aussi de ne parler que « *quand il se passe quelque chose* », c'est-à-dire quand quelqu'un organise quelque chose et prévient la presse. D'un autre côté, elle pense que la ville, qui a supprimé la partie forum de son site internet, ne joue pas son rôle dans l'animation du débat.

Elle a déjà écrit à *Ouest-France* sous pseudonyme car elle est fonctionnaire. Sa lettre n'avait pas été publiée, mais des messages similaires au sien l'avaient été à la même période.

Elle utilise beaucoup le mail, autant dans son travail que pour ses relations personnelles et militantes, mais peu le téléphone, qu'elle considère comme « *une agression* », souvenir qu'elle conserve de son premier emploi comme standardiste-dactylo.

Dans ses conversations quotidiennes, la politique prend une grande place (un peu moins au travail), ainsi que la culture (notamment le cinéma). Elle déclare enfin pouvoir douter à la lecture d'articles ou à la suite d'une discussion, mais pas changer d'avis. Elle prend les exemples du référendum de mai 2005 sur le TCE, et de « l'affaire Battisti » : à chaque fois, sa conviction était faite dès le départ (« non » au TCE ; la France ne devait ni arrêter ni extraditer l'écrivain italien et ancien militant d'extrême gauche Cesare Battisti), mais elle a senti le besoin de préciser certains aspects, d'où une recherche d'informations qui l'a parfois amenée à douter.

b) Patrick B.

Âgé de 50 ans et originaire de la Sologne, Patrick B. est marié et a trois enfants. Son père était ouvrier agricole et sa mère, employée de maison. Il est titulaire d'un BTS en bâtiments et travaux publics, mais n'a jamais exercé directement dans ce secteur. Bien que l'enseignement ne soit pas sa vocation, il a d'abord fait de la formation professionnelle, avant d'effectuer des remplacements de professeur de métiers en lycée professionnel à Saint-Brieuc. À l'invitation de son inspecteur, il a fini par passer le concours de professeur sans en avoir vraiment envie. L'ayant obtenu, il est devenu fonctionnaire. Aujourd'hui, il apprécie son métier et sa situation et ne voudrait plus en changer. Après avoir enseigné dans différents établissements du département, il est revenu à Saint-Brieuc, où il est professeur de technologie dans un collège en Zone d'éducation prioritaire.

Militant politique et syndical depuis le début de sa carrière, Patrick B. a d'abord été membre, à la fin des années 1970, du Parti socialiste unifié (PSU) et de la CFDT, qui l'attiraient pour leurs revendications autogestionnaires²⁸⁵ et non corporatistes. Secrétaire

285. L'histoire récente de Saint-Brieuc est marquée par le PSU et les luttes autogestionnaires. Créé en 1960, le PSU ne pouvait théoriquement présenter des candidats aux municipales qu'à partir de l'échéance de 1965. Mais Saint-Brieuc devança l'appel : l'élection, en 1959, du MRP Raoul Poupard ayant été annulée, la ville fut l'une des premières de France à élire un maire PSU en la personne d'Antoine Mazier en 1962. Mazier étant décédé en 1964, le communiste Édouard Prigent assura l'intérim jusqu'en 1965, date à laquelle un nouveau maire PSU, Yves Le Foll, fut élu. Ce dernier est resté maire jusqu'en 1983 et a également été deux fois député (de 1967 à 1968 et de 1973 à 1978). Il a notamment soutenu le mouvement ouvrier du secteur de Saint-Brieuc lors de la longue grève du Joint Français en 1972. Le socialiste Claude Saunier a succédé à

départemental et membre de la direction régionale de la CFDT entre 1987 et le milieu des années 2000, il s'est notamment impliqué dans la formation des militants de toutes les branches professionnelles. Il en est toujours membre actif aujourd'hui et trouve « normale » l'évolution de son syndicat. Après l'auto-dissolution du PSU en 1989, il a hésité un moment entre Les Verts et le Parti socialiste (PS). Voyant dans ce dernier « la seule porte de sortie », y appréciant l'esprit d'ouverture des réunions et des personnalités qu'il ne retrouvait pas chez Les Verts, il l'a finalement rejoint et est aujourd'hui membre du bureau de la section locale.

L'entretien se déroule dans les fauteuils du salon de la maison familiale, composée de deux maisons de ville rénovées et rassemblées en une et située dans le quartier de la gare de Saint-Brieuc. Patrick B. ne répond généralement pas directement aux questions, mais dévie pour emmener la discussion sur des aspects plus généraux. Il dit beaucoup « on » mais rarement « je ». Bien qu'il estime que les médias ne reflètent pas la réalité, il lit *Ouest-France* depuis toujours et le trouve plus complet que *Le Télégramme*. Ses activités militantes l'ont longtemps tenu en relation avec les rédactions locales dont il connaît la plupart des journalistes (envois de communiqués, organisation de conférences de presse). Bien qu'il se sente plus proche politiquement des journalistes du *Télégramme*, il est resté fidèle à *Ouest-France*. Il est également abonné au *Nouvel Observateur* depuis une dizaine d'années, et se rend régulièrement à la bibliothèque pour feuilleter des revues qu'il n'achète pas. Il découpe des articles pour ses archives personnelles. Il a une pratique quotidienne importante d'internet (sites d'informations et podcasts) et du courriel, dont il pense qu'il fait gagner beaucoup de temps — il l'utilise notamment pour ses activités militantes et afin de transmettre à ses contacts les articles intéressants qu'il a lus sur internet. Patrick B. dit envoyer quelques articles de temps en temps, notamment à ses collègues de travail. L'appréciation des destinataires n'est pas nécessairement symétrique à la sienne : Henri F., qui enseigne dans le même collège que lui, affirme de son côté recevoir plusieurs messages par jour de Patrick B., raison pour laquelle il a ajouté son adresse électronique à sa liste d'indésirables.

L'actualité est une composante essentielle des conversations quotidiennes de Patrick B.

Yves Le Foll en 1983. Il est resté maire jusqu'à ce que la ville repasse à droite en 2001, avec l'élection de l'UDF Bruno Joncour, allié à l'UMP. Bruno Joncour, qui a entretemps rallié le Mouvement Démocrate (MoDem), a été réélu en 2008, faisant de Saint-Brieuc la plus grande ville française dirigée par un maire MoDem.

— il aime particulièrement la situation de la conversation interpersonnelle et se rend au marché le samedi matin uniquement pour rencontrer des connaissances et discuter avec elles, jamais pour y faire des courses. Cependant, il estime que ni la discussion ni les médias ne lui font changer d'avis — mais évoluer, oui. Bien qu'il participe activement à la campagne présidentielle de Ségolène Royal, il n'aime pas les « débats participatifs » promus par la candidate du PS, ni la tendance des médias au micro-trottoir. Il explique que toutes les opinions ne se valent pas et que ces méthodes ne révèlent que des opinions personnelles mais en aucun cas des phénomènes sociaux. Ce qui ne l'empêche pas d'envoyer lui-même des lettres au courrier des lecteurs d'*Ouest-France* et de prendre part à ses forums sur internet. Il regrette aussi que les journaux ne fassent pas plus de place à la nuance dans leurs articles et sombrent trop facilement dans l'opposition du pour et du contre. On retrouve dans ce jugement ses positions politiques et syndicales modérées, donc moins médiatiques que la stratégie d'opposition de la CGT, qui recueille selon plus de faveurs des journaux que la CFDT : dans son regret du manque de nuance de la presse se lit une critique indirecte de la CGT.

c) Lucien G.

Âgé de 60 ans, Lucien G. est marié et a trois enfants. Fils d'agriculteurs, il a étudié l'histoire et la sociologie et est titulaire d'une maîtrise de sociologie du travail. Après plusieurs petits boulots sur lesquels il ne veut pas s'étendre, il est entré dans la fonction publique territoriale il y a une trentaine d'années, et en a gravi les échelons : d'abord simple secrétaire de mairie dans des communes de petite taille, il est aujourd'hui secrétaire général de mairie de M., une commune de 12 000 habitants située à proximité de Saint-Brieuc, où il habite. Il est sympathisant socialiste (le maire est PS) et syndiqué à la CFDT, aux réunions de laquelle il n'assiste qu'irrégulièrement.

L'entretien avec Lucien G. s'est déroulé en deux fois. Il me donne d'abord rendez-vous dans son bureau à la mairie de M., un vendredi en fin d'après-midi, moment de la semaine censé être calme. Après trois quarts d'heure d'attente, il me fait entrer dans son grand bureau meublé de bois sombre, en disant à peine bonjour. Il m'annonce alors qu'il ne pourra me consacrer qu'un quart d'heure, alors que je l'avais prévenu qu'il fallait compter environ une heure. Effectivement, au bout d'une quinzaine de minutes, il s'éclipse sans prévenir pour revenir dix minutes plus tard m'annoncer que l'entretien est terminé. Aux questions

que lui pose un policier municipal et aux quelques mots d'explication qu'il consent à me donner, sans s'excuser du désagrément, je comprends que des gens du voyage se sont installés dans la matinée sur un terrain municipal et que ses services sont mobilisés pour régler la situation. Je parviens tout de même à obtenir une seconde chance, le mercredi suivant, un jour où il ne travaille pas. Le rendez-vous est cette fois fixé chez lui. Mais quand j'arrive à l'heure dite (11 h), il a oublié notre rendez-vous et se prépare à changer une roue de la voiture de sa femme. Il doit aussi faire à manger pour midi et m'annonce cette fois trente minutes maximum d'entretien. Finalement, nous parlerons quarante-cinq minutes. En costume cravate à la mairie, il me reçoit cette fois-ci en vêtements de bricolage et cheveux sales, à la table du salon d'une maison en bois lumineuse et chaleureuse. Pendant l'entretien, il regarde par la fenêtre en direction du jardin. Accoudé à sa chaise, son bras droit reposant sur le dossier, il s'exprime en faisant bouger sa seule main gauche, sauf quand il s'anime et prend des exemples, moments où il parle avec ses deux mains. Il aime à généraliser sa propre expérience, à dire « *il y a tes tas de gens qui ont dû vous le dire* » ou « *je pense que ça se généralise* ». Il définit ainsi une norme avancée, pas vraiment une avant-garde mais tout de même une forme d'élite de gens éclairés auxquels il s'identifie.

Lucien G. lit chaque jour *Ouest-France* et *Le Télégramme*, auxquels la mairie de M. est bien sûr abonnée. Il affirme qu'il est intéressant de lire deux journaux différents, mais reconnaît ensuite qu'il le fait pour des raisons professionnelles. Il est par ailleurs abonné personnellement au *Penthièvre* depuis deux ans, et s'en réserve la lecture pour le week-end.

Ce n'est pas tant l'information que les journaux régionaux donnent qui l'intéresse, puisqu'en général il la connaît déjà, que les interprétations nuancées que peuvent en faire les journalistes appartenant à des titres de presse différents. Il distingue ainsi l'information rapportée par le journal, qu'il connaît sans avoir besoin de lire la presse, et la manière dont un rédacteur présente une nouvelle, ce qui constitue pour lui une information en soi, à laquelle on ne peut accéder que dans les pages du journal. C'est à ce second type d'information qu'il est attentif. Il estime aussi que les différences entre les personnalités des divers journalistes sont aussi importantes, dans cette perspective, que celles entre les journaux. Ces dernières lui apparaissent plus structurelles : il a moins de choses à reprocher au *Télégramme*, qui laisse ses équipes en place plus longtemps dans la même ville. Ainsi, la chef de la rédaction du *Télégramme* connaît-elle mieux les dossiers de par son ancienneté, quand il faut régulièrement tout ré-expliquer aux nouveaux journalistes d'*Ouest-France*, qui

sont incités à changer de poste plus souvent et ont de ce fait tendance à prendre comme des révélations des choses connues et décidées de longue date²⁸⁶.

Lucien G. considère l'information locale comme un reflet très imparfait et parfois déformé de la réalité. Il cite plusieurs exemples où il a pu ressentir un sentiment d'injustice, voire de trahison devant le traitement qu'un journaliste en mal de sensationnel avait donné d'un événement qui s'était déroulé dans la commune. La presse écrite régionale a pour lui comme fonction de servir de base aux conversations, forme de bulletin météorologique de qualité supérieure.

Lucien G. est également abonné à *Télérama* depuis treize ans, à *Courrier International* depuis deux ans. Il apprécie chez ce dernier de pouvoir appréhender la vie quotidienne dans d'autres pays du monde, ce qu'il appelle « *la mondialisation au quotidien* » et dont il veut retenir les aspects positifs. La radio (France Culture, France Inter surtout) constitue sa source d'informations, pas la télévision, à laquelle il ne fait aucune confiance en ce domaine, estimant qu'elle manipule les informations — il la regarde trois à cinq fois par semaine pour des reportages ou des films.

Internet se résume pour lui au courriel, dont il pense qu'il a changé son travail en bien, puisqu'une de ses premières missions est de ne pas répondre aux sollicitations dans la précipitation, et que les traces écrites sont les bienvenues pour limiter les malentendus. Le courriel lui a aussi permis, sur le plan personnel, de renouer les liens de quelques relations amicales qui s'étaient distendus au fil du temps. Le téléphone ne l'attire pas et il ne l'utilise que pour des raisons pratiques. Dans ses conversations en face à face, l'actualité occupe enfin une grande place.

d) Catherine M.

Âgée de 50 ans, Catherine M. est mariée et n'a pas d'enfant. Après son baccalauréat, elle a travaillé dans une compagnie d'assurances. En 1991, elle a passé une formation de

286. J'ai aussi eu ce sentiment à de nombreuses reprises. Peu de journalistes de presse régionale (quotidienne ou hebdomadaire) semblent avoir recours aux archives lors de la préparation de leurs articles et de leurs déplacements sur le terrain. La mémoire personnelle, éventuellement celle transmise directement par les collègues, est souvent la seule qui soit mobilisée. Il y aurait de ce point de vue une étude à faire sur la transmission de la connaissance du territoire au sein des rédactions locales, incluant les relations internes aux équipes, le *turnover*, les conditions matérielles et techniques d'accès aux archives ainsi que de préparation et de réalisation des articles.

niveau bac+2 à la Chambre de commerce, puis une licence professionnelle « agent prévoyance et patrimoine » en 2001. C'est à cette date, après avoir été associée durant deux ans dans un cabinet de recrutement, qu'elle s'est installée à son compte comme agent général d'assurances, représentant une grande compagnie française. Elle est membre du syndicat « maison » des agents généraux.

Catherine M. habite au dernier étage d'un immeuble bourgeois en pierres de taille de l'hypercentre de Saint-Brieuc, dont les fenêtres donnent sur la place autour de laquelle sont regroupées mairie, cathédrale, préfecture et conseil général. Son bureau est attenant à l'appartement, dans le salon duquel se déroule l'entretien. Il s'agit d'une grande pièce froide et assez peu meublée : une table pour les repas dans la première moitié de la pièce, la seconde accueillant un canapé et des fauteuils autour de la table basse, devant le téléviseur. L'accueil lui-même n'est guère chaleureux : c'est le seul entretien où l'on ne me propose rien à boire et à l'issue duquel on me pousse vers la porte.

Je découvre au fur et à mesure de l'entretien les réponses au questionnaire, qu'elle ne m'avait pas renvoyé auparavant²⁸⁷. Elles sont pour beaucoup incomplètes (le mode d'accès aux journaux, la fréquence de lecture ne sont pas indiqués). De manière générale, Catherine M. refuse pendant l'entretien de se dévoiler. Elle répond de manière laconique aux questions, parfois simplement par « oui » ou « non », sans jamais en rajouter ou se laisser guider par une idée qui viendrait. En fin d'entretien, son mari, expert-comptable, fait une simple apparition : il entre, me salue à peine, me dit au revoir tout de suite et m'indique la sortie d'un geste. On n'entre pas dans leur intimité, et il est difficile de connaître quelques détails de leur vie quotidienne. Catherine M. semble vouloir protéger à tout prix tout ce qui a trait à la sphère privée, peignant d'elle-même, au fil de ses réponses, une image lisse et sans aspérités. Une expression revient dans toutes les situations où on aurait pu s'attendre à ce que son discours dénote une forme d'engagement, même distant, de sa part : « *Je trouve ça quand même plutôt sympa* ». C'est ainsi qu'elle qualifie l'association humanitaire Manger apprendre à lire (Mali), que son mari et quelques amis ont fondée pour venir en aide aux enfants du Mali : « *Plutôt sympa* ». Il est vrai que, de son point de vue, l'intérêt principal de

287. Il s'agit donc ici d'une entorse (la seule) au principe d'examen préalable des questionnaires avant de proposer ou non un entretien à l'enquêtée potentielle. Elle se justifie par le fait que la description qui m'avait été faite de cette personne était suffisamment précise pour que je puisse être certain qu'elle constituait un profil manquant à mon échantillon. Il en résulte cependant une insuffisante préparation de ma part avant l'entretien, qui a peut-être contribué à renforcer la froideur des réponses, que rien ne laissait pourtant deviner lors des contacts téléphoniques préalables.

cette association est de lui permettre de partir visiter ce pays l'été suivant l'entretien : elle et son mari ont prévu une semaine dans les communes où ils aident à la mise en place de cantines, suivie d'une semaine de vacances dans le pays dogon, « *parce que c'est magnifique* ».

Catherine M. est abonnée à *Ouest-France* depuis douze ans. Elle en lit surtout les titres, et est attentive à tout ce qui peut concerner ses clients. Elle lit aussi *Le Monde* et *Libération* sur internet, reçoit un magazine professionnel en version papier et lettre d'informations électronique quotidienne, parcourt *Jeune Afrique* auquel son mari est abonné, et apprécie le *Canard enchaîné*, autre lecture de son mari, pour son humour. Elle écoute la radio en travaillant (France Info, France Inter, Radio Nostalgie) et regarde peu la télévision (essentiellement des magazines comme « Thalassa » et « En aparté » le midi), se contente de l'accès limité à internet que lui fournit sa compagnie d'assurances et utilise le courriel avec ses amis (messages à caractère pratique) et pour le travail quand il y a besoin de traces écrites sans formalisme excessif.

e) Henri F.

Âgé de 58 ans, Henri F. est marié et a deux enfants. Originaire de Lamballe et titulaire d'une maîtrise de lettres modernes, il est professeur de lettres dans un collège classé en Zone d'éducation prioritaire à Saint-Brieuc — il s'agit du même établissement que Patrick B. Il y enseigne depuis vingt ans, après avoir débuté sa carrière, au sortir de l'École normale, à Cancale où il est resté huit ans. Il regrette de n'avoir pas eu plus de postes différents et se sent un peu « *encroûté* » dans celui-ci, dont il connaît tous les ressorts ; mais, à deux ans de la retraite, il sait aussi qu'il ne changera plus. Il se charge, sur une partie de son emploi du temps, de l'accueil des élèves étrangers primo-arrivants. Militant dans le Réseau éducation sans frontières, il a été l'un des leaders de la mobilisation au collège, lorsque la famille d'un des élèves a été menacée d'expulsion, quelques mois avant l'entretien²⁸⁸. Syndiqué au SNES,

288. Il s'agissait des mêmes personnes auxquelles fait référence Carine A., en l'occurrence la mère et la sœur, majeure, d'un des élèves de ce collège. La mobilisation s'est traduite par une grève spontanée des enseignants et élèves le jour de leur arrestation, puis par des manifestations, notamment devant le tribunal le jour du jugement, enfin par un rassemblement quotidien devant le commissariat où, astreintes à résidence en attendant l'examen au fond de leur dossier, elles devaient pointer chaque jour. Elles ont finalement obtenu leur régularisation en juin 2007, quelques mois après les entretiens, au 204^e jour d'assignation.

il participe régulièrement aux réunions syndicales et contribue à organiser celles qui ont lieu au collège. Il estime qu'à son arrivée, 60% de la cinquantaine de professeurs de l'établissement étaient syndiqués, et qu'ils ne sont pas plus de cinq aujourd'hui — une désaffection qu'il déplore en même temps qu'il en comprend certains aspects, notamment les multiples sollicitations auquel chacun est confronté et répond en général au détriment de l'action collective, qui prend beaucoup de temps.

L'entretien se déroule à la table de la salle à manger de la grande maison individuelle rénovée qu'il habite, à proximité de la gare et du centre-ville de Saint-Brieuc. Pendant les cinq premières minutes, il joue avec un tournevis puis, ayant pris de l'assurance, le repose sur la table. Il a le plus souvent les mains jointes et parle accoudé à la table, mais il lui arrive de faire de grands gestes et de taper sur la table, en particulier quand il fait une énumération ou qu'il dit : « *C'est pas pensable, ça !* »

Henri F. est abonné à *Ouest-France* depuis sept ans et le lit du lundi au samedi, complétant la semaine par *Le Journal du dimanche*, dont il achète chaque numéro. Il estime que lire un quotidien régional est « *le minimum* » pour un enseignant qui ne veut pas être déphasé par rapport à la réalité dans laquelle vivent ses élèves — même s'il s'intéresse paradoxalement peu aux pages locales, leur préférant les rubriques Monde, France, la politique nationale, la culture et les questions scolaires et environnementales, et qu'il considère que l'essentiel de son information locale lui vient de ses réseaux amicaux et militants. Lui et ses collègues sont très attentifs à la façon dont les journaux locaux traitent leur collège. Il la trouve d'ailleurs satisfaisante, les journalistes étant eux-mêmes compréhensifs et attentifs à ne pas caricaturer les situations parfois difficiles qu'ils vivent au quotidien. Mais la dépendance des journaux à la publicité et aux politiques le laissent perplexe. Il cite les exemples de la couverture d'un événement sportif manifestement liée à des partenariats publicitaires, et de l'appel téléphonique donné par le précédent maire de Saint-Brieuc à la principale du collège pour lui reprocher la publication dans la presse d'un article rédigé par des élèves, dans le cadre de la Semaine de la presse, et mettant en cause la qualité du revêtement de sol du nouveau gymnase. Il est souvent en colère contre certains articles, en particulier les éditoriaux, mais se refuse à écrire au journal, un réflexe qu'il rapproche d'un comportement de « *corbeau* ».

Henri F. écoute beaucoup la radio, mais regarde peu la télévision, essentiellement le journal et quelques films. Il est sceptique devant l'utilisation que certains annoncent faire

d'internet, s'interrogeant sur la possibilité matérielle de lire plusieurs journaux en ligne et de suivre une dizaine de blogs, voire plus. Lui consulte LeMonde.fr une à deux fois par semaine et essaie d'avoir une utilisation « *raisonnable* » d'internet. De la même manière, il ne recourt au courriel que de manière utilitaire, et a mis son collègue Patrick B., qui lui envoie de nombreux articles à lire tous les jours, dans sa liste d'indésirables : ses messages vont désormais immédiatement à la corbeille sans être lus. Avec ses proches, c'est le téléphone qui reste la base des relations à distance. Au travail, le premier sujet de conversation est le comportement des élèves et les questions de sanctions ; il y a peu de discussions politiques, même concernant la politique éducative, car les risques de conflit idéologique entre collègues ont considérablement augmenté. Il note qu'auparavant, les discussions sur ces sujets étaient fréquentes et animées. Dans ses conversations personnelles, l'actualité, la culture et le sport sont les éléments les plus importants.

f) Gaston L.

Âgé de 53 ans, Gaston L. est marié et a deux enfants lycéens. Ses parents étaient agriculteurs à proximité de Guingamp, lui a entamé des études de droit interrompues après le DEUG pour travailler en intérim pour des instituts de sondage. Quand l'opportunité de racheter un magasin de disques et d'instruments de musique s'est présentée à Guingamp, il l'a saisie. Il n'y est resté que trois ans et demi, un accident de la circulation l'ayant forcé à s'arrêter pendant deux ans. Dans un contexte économique local marqué par de nombreux licenciements, sa femme, qui travaillait avec lui au magasin, est alors devenue institutrice. Elle enseigne aujourd'hui à Plélo, à mi-chemin entre Saint-Brieuc et Guingamp.

Quand il a pu reprendre le travail, Gaston L. a été embauché au Centre Leclerc qui venait d'ouvrir à Plérin, en périphérie immédiate de Saint-Brieuc. Il y était en charge du Petit Bazar, la boutique de librairie et papeterie qui deviendra plus tard Espace culturel. Licencié au bout de deux ans, et vainqueur contre son employeur aux Prud'hommes (« *licenciement sans motif réel et sérieux* »), il entreprend une formation d'analyste-programmeur en informatique qui ne le convainc pas (on le forme sur de « *gros systèmes* » alors que la micro-informatique, en ce tournant des années 1990, est en train de s'imposer), et en profite pour préparer le concours d'entrée à La Poste. Il a alors 37 ans et souhaite trouver une situation stable. Ayant obtenu le concours et pouvant bénéficier d'une

dérogation due au handicap consécutif à son accident (des problèmes de mobilité des genoux et des coudes qui lui valent 40 % d'invalidité), il est nommé directement à l'agence centrale de Saint-Brieuc, où il est aujourd'hui encore guichetier, et président du Comité des œuvres sociales. Militant CGT de longue date, il est également membre de la commission exécutive départementale du syndicat, mais n'adhère à aucun parti politique. Il est enfin membre de son association de quartier.

L'entretien se déroule au salon de la maison que le couple a achetée il y a une vingtaine d'années sur les rives du Gouët, un peu en amont du port du Légué, c'est-à-dire au fond de la vallée qui marque la frontière entre Saint-Brieuc et Plérin. Gaston L. habite du côté Plérin, mais est tout de même très proche de son travail, au centre de Saint-Brieuc. La maison, dissimulée de la rue par un haut mur de pierre et un portail, est grande, tout comme le terrain qui l'entoure. Délabrée lors de l'achat, elle a été rénovée par ses nouveaux propriétaires dans une ambiance qui fait la part belle au bois clair plutôt qu'au « rustique ». Nous sommes installés autour de la table basse du salon, sous une mezzanine et face au téléviseur, éteint. Le mur à notre gauche est couvert d'étagères pleines de livres et de disques (CD et vinyles).

Gaston L. a l'impression d'être abonné à *Ouest-France* depuis sa naissance. Après avoir lu d'autres quotidiens régionaux en vacances, il pense que la presse quotidienne régionale est bien pire ailleurs qu'en Bretagne et qu'*Ouest-France* en est un des meilleurs représentants. Plusieurs abonnements promotionnels offerts par *Le Télégramme* n'ont pas fait changer le choix du ménage : si lui-même ne les trouve pas si différents, bien qu'il se demande si *Le Télégramme* est plus à droite qu'*Ouest-France* sans parvenir à trancher, sa femme n'aime pas *Le Télégramme*, essentiellement à cause des avis d'obsèques. Ceux d'*Ouest-France* correspondent mieux à leur bassin de vie, alors que *Le Télégramme*, moins implanté en Côtes-d'Armor que dans l'ouest de la Bretagne, publie en effet des avis d'obsèques concernant plutôt le Finistère. Un de ses amis classe et archive les articles qu'il lit, lui se contente d'empiler les journaux au grenier et de faire un ménage approximativement décennal. Il estime qu'un quotidien, « *c'est presque trop à lire* », et qu'il se passerait sans peine des pages locales, la vie locale ne méritant peut-être pas, à ses yeux, toute l'attention que les médias lui portent. Il se dit parfois qu'il aimerait arrêter l'abonnement et acheter chaque jour un quotidien différent selon ses envies. Lecteur du *Monde* pendant ses études, il achète aujourd'hui *Libération* deux à trois fois par mois, et lit

L'Humanité, qu'il trouve parfois trop manichéenne (il donne l'exemple de son traitement des émeutes en banlieue à l'automne 2005), au local de la CGT. Il lui est arrivé d'écrire au courrier les lecteurs d'*Ouest-France*, une réaction à la privatisation de France Télécom qui avait été publiée.

Acheteur occasionnel du *Penthièvre* et de *L'Écho de l'Armor et de l'Argoat*, il est abonné depuis vingt-cinq ans à *Télérama*, depuis quinze mois à *Courrier International*. Il a aussi été abonné une année au *Monde diplomatique*, profitant d'une offre promotionnelle de La Poste, mais n'a pas renouvelé pour des raisons financières. Abonné au bouquet télévisuel Canal Satellite, il regarde surtout des films, et un peu les informations qu'il juge appartenir à « *un autre monde* » que le sien — il préfère celles de la radio, France Inter ou France Infos. Il téléphone assez peu, mais préfère ce moyen de communication au courriel.

Il aime discuter d'actualité et de politique, et fait partie d'un cercle d'amis dans lequel les discussions animées, voire les brouilles, ne sont pas rares. C'est peut-être avec un ami allemand, libéral alors que lui se définit plutôt comme antilibéral, que les discussions sont les plus profondes et les plus sereines. Ni un article ni une conversation ne le feraient changer fondamentalement d'avis, mais il essaie toujours, quand cela est possible, de comprendre pourquoi les autres ne pensent pas comme lui. Cette démarche a des limites : pendant la campagne électorale précédant le référendum de 2005 sur le TCE, il a volontairement évité certains amis, convaincu qu'ils en viendraient à se fâcher en abordant le sujet.

g) Chloé et Pierre P.

Chloé et Pierre P. sont âgés respectivement de 79 et 80 ans. Mariés, ils ont un fils. Chloé est titulaire du certificat d'études et a été expéditionnaire au Trésor public. Pierre, qui a décroché le brevet élémentaire en 1941²⁸⁹, a également fait toute sa carrière aux impôts. Avant leur mariage en 1946, il a reçu pendant dix mois une formation qui lui a permis de devenir inspecteur des impôts. Il a ensuite gravi les échelons pour terminer chef de centre, un grade qu'il a conservé à titre honoraire à son départ en retraite. Le couple est originaire de Plouha, un village côtier situé près de Paimpol. Le père de Pierre était marin pêcheur, celui de Chloé dans la Marine nationale. Le couple a vécu et travaillé dans plusieurs villes

289. Le brevet élémentaire est l'ancêtre du diplôme national du brevet. Il se passait à l'équivalent de la troisième et donnait accès à l'enseignement et aux carrières de base de l'administration.

de l'ouest (Saint-Brieuc et Flers deux fois chacune, Rouen, Guingamp, Valonnes). Pierre a terminé sa carrière à Flers, puis le couple s'est installé, pour la troisième et dernière fois, à Saint-Brieuc. Sympathisants socialistes, ils n'ont pas été syndicalistes, mais sont aujourd'hui membres de l'Association des retraités des impôts. Pierre a d'ailleurs collaboré à l'édition d'un ouvrage historique collectif sur les impôts en écrivant quelques pages de mémoires. Chloé est adepte de travaux manuels, notamment la peinture sur tissu.

L'entretien se déroule autour de la table du salon-salle à manger de leur appartement, situé au cinquième étage d'une résidence du centre de Saint-Brieuc, en fin d'après-midi. Ils ont reçu des amis le midi et, quand j'arrive, Pierre se repose — il souffre de la maladie de Parkinson, à un stade où il est épargné par les tremblements, mais qui provoque fatigue et un petit défaut d'élocution. Tous deux parlent assez lentement, lui encore plus, qui prend le temps de réfléchir à ses mots et utilise un registre de langage soutenu, tenant son rang de chef honoraire de centre des impôts. Elle se reprend souvent quand elle parle, et parfois il apporte une précision à ses dires, mais sans jamais emprunter un ton de reproche. Il a aussi tendance à répondre avec deux ou trois questions de retard, ce qui est peut-être lié autant à son souci de précision qu'à sa fatigue. Quand je demande un exemple, il a systématiquement recours aux deux mêmes thèmes : la mort ou la naissance.

Pierre et Chloé sont abonnés à *Ouest-France* depuis 1950, après l'avoir acheté au numéro entre 1946 et 1950 et avoir lu son prédécesseur *L'Ouest-Éclair* chez leurs parents quand ils étaient enfants (moins souvent pour Chloé, dont la famille n'avait pas les moyens d'avoir un quotidien chaque jour). Quelque soit leur lieu de résidence, ils ont toujours été abonnés à l'édition de Saint-Brieuc, quitte à la recevoir avec un jour de retard à certaines périodes. Ils y cherchent les avis d'obsèques, la météo et les marées, les mots croisés, mais aussi la politique (pour lui) et la dernière page (pour elle). Tous deux empruntent des livres à la bibliothèque municipale, qui n'est qu'à quelques centaines de mètres de chez eux, et Pierre y lit également *Le Canard enchaîné*. Quand ils partaient en vacances, ils lisaient les quotidiens locaux, mais sans vraiment s'y intéresser, préférant la radio de l'hôtel ou le poste de leurs petits-enfants qu'ils emmenaient camper avec eux. Pierre explique que leurs fréquents déménagements, de même que leur vie actuelle en appartement, les ont obligés à se défaire des journaux et de bien d'autres choses, mais Chloé découpe et archive certains articles. Ceux qu'elles va chercher dans un des buffets du salon au cours de l'entretien sont relatifs aux enfant et petits-enfants, à la construction des viaducs enjambant les trois vallées

de Saint-Brieuc et aux discours du chef de l'État.

Il est arrivé une fois à Pierre d'écrire à *Ouest-France*, pour répondre aux vœux d'un maire qu'il jugeait insultants pour les fonctionnaires : sa lettre avait été publiée et il me la fait lire pendant l'entretien. Chloé a répondu une fois à un concours, qu'elle continue à prendre pour une demande de renseignements, à propos d'un monument briochin. Elle avait reçu en échange de sa bonne réponse deux entrées à l'Écomusée de Rennes qui n'ont jamais été utilisées. Tous deux ont confiance dans les informations d'*Ouest-France*, une confiance assurée, pour Pierre, par le fait que si d'aventure le journal commet une erreur, il la rectifie dès le lendemain. Il trouve aussi le journal plus objectif aujourd'hui qu'il y a quarante ans, où il penchait nettement à droite selon lui. *Ouest-France* sert fréquemment de référence pendant les conversations qu'ils ont entre eux ou avec des relations, pour vérifier un fait, un nom ou une date. Finalement, la seule occasion pour laquelle le journal peut être source d'énervement est quand il ne se trouve pas dans la boîte aux lettres le matin : le couple est abonné par portage et la lecture du journal commence au petit déjeuner.

Peu friands de radio, ils regardent la télévision une à trois heures (Pierre) et plus de trois heures (Chloé) par jour, les informations, des jeux et des films. Pierre n'aime guère le téléphone, qu'il a beaucoup utilisé pour le travail, aussi est-ce Chloé qui gère les affaires familiales et amicales par son truchement. Toutes les trois semaines environ, le dimanche matin, elle appelle (ou est appelée par) sa cousine qui habite à Brest et qu'elle tient au courant de ce qui se passe dans la famille. Ces conversations peuvent durer plus d'une heure.

h) Coline H.

Âgée de 23 ans, Coline H. est célibataire et n'a pas d'enfant. Fille d'un distillateur au chômage et d'une infirmière, elle est en deuxième année de formation au diplôme d'éducateur spécialisé après avoir passé un bac série ES (économique et social). Se situant à gauche, s'appêtant à voter pour Ségolène Royal au premier tour de l'élection présidentielle, elle est adhérente et bénévole au Secours populaire. Elle fait également de la gymnastique une à deux fois par semaine et aime les balades et les concerts.

L'entretien se déroule dans la pièce à usage de salon et cuisine de son appartement mansardé de type 1, situé à petite distance du centre de Saint-Brieuc. Il y a peu de décoration, seulement quelques meubles : une table, une table basse entourée d'un canapé-

lit et d'un fauteuil, sur lesquels nous nous asseyons, un bureau avec un ordinateur portable diffusant de la musique par le biais de deux petites enceintes qui lui sont reliées.

Coline H. achète peu de journaux, mais lit *Ouest-France* une à deux fois par semaine, soit à la bibliothèque, soit en le prenant au restaurant universitaire, où il est offert. Elle trouve que certains articles sont difficiles à lire, notamment les éditoriaux, et s'en étonne : elle est bachelière, poursuit des études supérieures et devrait à son avis y parvenir sans difficulté. Elle a récemment été surprise de la facilité avec laquelle les journalistes locaux sont accessibles. Elle fait en effet partie d'un collectif militant contre le projet de loi sur la prévention de la délinquance, qui a été contacté par un journaliste d'*Ouest-France* ayant lu un de leurs tracts. Avec le recul, elle se dit que le collectif aurait pu contacter directement les rédactions des journaux locaux — cela n'avait pas été fait à cause de présupposés sur la distance entre la presse et le terrain.

Elle écoute beaucoup la radio (France Culture, France Infos, mais aussi l'associative Cob FM et l'antenne locale de Radio chrétiennes de France), mais regarde très peu la télévision, se disant déconcentrée par les images, en particulier dans les informations — elle ne possédait jusqu'ici de toute façon pas de téléviseur, mais sa sœur vient de lui en donner un, installé depuis quelques jours dans sa chambre. Elle n'a pas de connexion internet (un voisin lui a proposé d'utiliser sa ligne, mais le projet n'a pas abouti faute de connaissances techniques), n'utilise pas non plus le courriel et réduit ses communications téléphoniques à la fonction pratique. Ce qui ne l'empêche pas d'être très bavarde, mais en face à face. Elle pense même qu'elle parle trop et craint que cela ne puisse lui jouer des tours dans son futur métier : peu pudique en ce qui concerne sa propre vie privée, elle a peur de révéler des choses, pour elle insignifiantes, concernant les personnes qu'elle aura à suivre, et regrette que sa formation ne soit pas plus précise sur les questions de secret professionnel. Elle tient cependant la conversation pour essentielle dans la formation de son opinion personnelle. Selon elle, la moitié de son information vient des médias et l'autre de la conversation, la seconde étoffant ce qu'elle reçoit des premiers. Elle cite notamment l'exemple d'un stage, effectué l'année précédente dans une petite ferme familiale, qu'elle a vécu comme un enrichissement important au travers des discussions qu'elle a eues avec des gens culturellement, socialement et politiquement très différents d'elle. Mais d'un autre côté, elle se trouve crédule et influençable. Elle aurait aimé se rendre dans des meetings durant la campagne présidentielle, ce qu'elle n'a pas eu le temps de faire à cause d'un autre stage,

mais elle se dit aussi qu'elle serait ressortie convaincue du premier meeting, puis tout aussi convaincue d'un second meeting pourtant différent, etc.

i) Virginie Q.

Âgée de 25 ans, célibataire et sans enfant, Virginie Q. vit à Plérin, chez son père (ses parents sont divorcés), dans la maison où elle a grandi. Il s'agit d'un pavillon HLM situé dans un quartier proche du centre-ville. Sa mère est femme de ménage à la mairie et son père, agent manutentionnaire. C'est à la demande de ce dernier qu'elle avait commencé à étudier la couture, qu'elle a rapidement abandonnée pour passer un BEP hôtellerie-restauration option cuisine. Elle a fait des saisons en service dans plusieurs restaurants de la région. Sa dernière place était dans un hôtel-restaurant, où elle est restée un an avant de partir pour ne plus avoir à subir une ambiance de travail détestable due à sa patronne. Elle est depuis au chômage et c'est lors d'un stage à l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) que lui est revenue l'envie de s'occuper d'enfants — elle en parle comme d'une vocation qu'elle aurait eue depuis toute petite mais qui se serait envolée par peur d'avoir à changer des couches. Au moment de l'entretien, elle prépare, toujours à l'AFPA et pour la seconde fois, le concours d'entrée en école d'auxiliaire de puériculture, tout en faisant du baby-sitting. Sur la table du salon où elle me reçoit, ses livres de cours. La télévision est allumée à mon arrivée mais elle l'éteint pour l'entretien.

Virginie Q. se dit de gauche tout en affirmant qu'elle ne comprend rien à la politique. À propos du travail, elle parle plusieurs fois du « piston » dont certaines de ses connaissances ont bénéficié dans la commune. Ce n'est pas son cas, et elle déclare détester ces méthodes, sans doute en partie par dépit. Bien qu'elle n'ait jamais déménagé, elle a gardé peu d'amis dans la commune et dans le quartier. Dans la région, elle a une camarade de promotion de l'AFPA, avec qui elle passe des heures au téléphone une fois la journée de cours terminée. Ses autres amis sont à Paris : deux frères qui furent ses voisins et qu'elle connaît depuis l'enfance, et leur entourage. C'est par eux qu'elle a rencontré sa meilleure amie, sage-femme à Paris. Celle-ci l'aide, notamment en lui payant une partie de l'inscription à ses concours, en ne la laissant jamais ouvrir son portefeuille quand elle lui rend visite et en la couvrant de cadeaux à son anniversaire, ce qui entraîne une gêne chez Virginie Q., qui aimerait lui montrer qu'elle sait aussi se débrouiller par ses propres moyens.

Ses cours de préparation au concours ne semblent pas éveiller un intérêt particulier

chez elle (il faut dire que c'est la deuxième fois qu'elle les suit), mais excepté quelques reproches envers sa professeure de biologie, elle en est satisfaite. Elle souligne une bonne relation et d'intéressantes discussions avec son professeur de français, qui lui a recommandé de lire *La Vie*, qui selon lui lui conviendrait bien. Elle a voulu l'acheter une fois, mais a renoncé à la vue de la couverture sur le décès de l'Abbé Pierre (« *je n'ai pas accroché* »). Elle n'y a pas repensé depuis. Elle lit *Ouest-France*, auquel son père est abonné, trois à cinq fois par semaine. Elle y cherche des faits divers et lit les articles en relation avec son futur métier (santé, école, jeunesse). Elle emprunte également *Sciences et Vie* trois ou quatre fois dans l'année. Le seul journal qu'elle achète elle-même traite de sa passion : les séries télévisées, dont elle est une grande consommatrice. Elle lit le bimestriel *Séries Mag*, qui propose des résumés des nouvelles saisons à venir de ses séries fétiches. À la télévision, elle regarde aussi beaucoup de clips musicaux, notamment en révisant ses cours, ainsi que quelques films, magazines sur la santé et la jeunesse, reportages, journaux télévisés et jeux. En matière d'actualité, elle s'intéresse surtout aux faits divers. Ses chaînes de prédilection sont TF1 et M6 et, sur la TNT, Europe2 TV et France 5, et sa consommation quotidienne dépasse trois heures. Elle écoute aussi des variétés à la radio, une à trois heures par jour (NRJ, RTL2, Hit West, Europe 2, Nostalgie).

L'actualité locale, hors faits divers, lui importe peu. De manière générale, elle s'intéresse peu à ce qui l'entoure, sauf à ses amis, et prononce souvent cette sentence définitive : « *Ça me saoule.* » Il lui arrive de parler d'actualité avec son père le matin ou avec les autres élèves à la pause pendant la journée. Les séries télévisées occupent une part importante de ses discussions avec ses amis et avec la maman des enfants qu'elle garde. Leur père partage quant à lui sa passion pour *Harry Potter*. Le téléphone, qu'elle utilise beaucoup en de longues conversations, est aussi le vecteur de discussions plus intimes avec ses plus proches amis. Elle n'a par contre pas d'adresse mail et ne sait pas comment cela fonctionne. Il lui arrive cependant d'utiliser internet pour chercher du travail et régulariser sa situation auprès des Assedic, ce qu'elle fait depuis chez les parents dont elle garde les enfants. Elle possède un iPod, cadeau de sa meilleure amie, dans lequel elle désespère de pouvoir transférer ses CD, faute d'ordinateur personnel.

Virginie Q. a enfin deux hobbies : le point de croix, qu'elle appris seule avec l'aide de magazines, et le cristal de Swarovski, une formule qui lui a été vendue par un démarcheur à domicile et qui permet de fabriquer ses propres bijoux en recevant chaque mois du matériel.

Elle trouve beaucoup de plaisir dans ces activités, notamment parce qu'elle peut offrir certaines de ses réalisations. Elle est fière en particulier des sacs à dragées en point de croix qu'elle a confectionnés pour le baptême d'un cousin.

j) Richard R.

Richard R. a 19 ans, il est célibataire et n'a pas d'enfant. Ses parents étant divorcés, il vit chez sa mère à Ploufragan, commune limitrophe de Saint-Brieuc. Elle est formatrice au chômage, et son beau-père est proviseur de lycée, en poste aux Comores. Son père est peintre en bâtiment. Après un bac série L (littéraire), Richard R. a tenté le concours d'entrée à l'IUT de journalisme de Lannion. Recalé alors qu'il n'avait rien prévu d'autre, il en a conçu un ressentiment certain à l'égard de l'IUT en particulier et de la profession de journaliste en général. Il est maintenant en première année de droit à Saint-Brieuc et compte poursuivre dans cette voie, sans pour autant avoir de perspective professionnelle définie. Il joue de la guitare électrique dans plusieurs groupes amateurs et est adhérent de La Citrouille, la Scène de musiques actuelles (SMAC) de Saint-Brieuc, qui dispose de locaux de répétition et d'un centre de ressources grâce auquel il a pu donner quelques cours de guitare.

À sa demande, l'entretien se déroule à la terrasse d'un café du centre-ville de Saint-Brieuc, situé sur une place très fréquentée par les jeunes et les étudiants — mais nous sommes vendredi après-midi et les lieux sont calmes. Il n'a probablement pas envie que sa mère puisse assister à l'entretien, même en étant dans une autre pièce de la maison. Au bout d'une dizaine de minutes, il demande s'il peut allumer une cigarette, puis fume sans interruption ou presque pendant toute la suite de notre conversation, qui dure une heure et demie. Il cherche à paraître sûr de lui et se construit l'image d'un jeune homme réflexif, qui en sait beaucoup. Il échafaude beaucoup de théories, qui lui permettent soit de se mettre en valeur, soit de ne pas dire qu'il aime ou n'aime pas telle ou telle chose, mais d'en justifier de façon « théorique » les qualités ou les défauts. Dans son discours, il utilise beaucoup de métalangage, se réfère à des généralités qu'il prétend dépasser, mais qui demeurent pour la plupart des présupposés d'une grande banalité.

Richard R. achète et lit *Le Monde* tous les jours, une lecture rendue nécessaire par ses études de droit mais dont il est fier de dire que peu la pratiquent. Il le trouve bien écrit, intéressant, et a plus de facilité à le lire aujourd'hui qu'en début d'année, même s'il aime

encore avoir ses cours à côté de lui pour l'aider dans la compréhension de certains articles. Il est également abonné à *Courrier International* — il a donné à ses camarades de promotion son code d'accès à l'espace réservé aux abonnés du site internet du journal, mais se désole qu'ils ne l'utilisent pas. Avant d'acheter *Le Monde*, il a été abonné un temps au *Télégramme*, mais a arrêté : il le trouvait trop cher, bien qu'il le soit bien moins que *Le Monde*²⁹⁰, et pas intéressant pour lui.

Il estime que la presse locale donne un reflet très imparfait du monde qui l'entoure et cite à cet égard plusieurs exemples d'informations déformées. Certaines le concernent directement : il avait été interrogé lors de la rentrée universitaire, et ses propos mis sous la photo d'un autre, puis lors d'un festival musical, et ses goûts tels qu'ils apparaissaient dans le journal étaient à l'inverse des propos tenus. D'autres sont relatifs à un ami à lui, qui participe à des compétitions de voile et dont la photo du bateau est « *systématiquement* » celle d'un autre, ou au mieux du sien lors d'une autre épreuve sans que cela soit mentionné. Il n'a de ce fait pas confiance en la presse régionale, jugement qu'il relativise en partie en concédant que les deux cas qu'il a vécus personnellement sont dus au même journaliste. Mais, en tout état de cause, il conserve la confiance qu'il voue au *Monde* et à *Courrier international*. Il trouve aussi que les journaux locaux manquent d'informations sur la vie nocturne de Saint-Brieuc, tout en doutant de l'intérêt de lire ce type de sujet, la ville étant suffisamment petite pour que les acteurs de cette vie nocturne se connaissent et fonctionnent par bouche à oreille. Enfin, il estime que les portraits et rencontres proposés par les quotidiens régionaux se ressemblent tous et gagneraient à plus de diversité — il cite l'ingénieur du son du groupe de chanson-rock Luke, dont il sait qu'il vit à Saint-Brieuc mais dont aucun journal local n'a jamais parlé. Ces journaux pourraient ainsi intéresser les jeunes et sortir de l'image qu'il leur donne, celle de colporteurs de potins pour les plus de cinquante ans, et de pourvoyeurs de sudoku et d'horoscope à leurs abonnés.

Il écoute peu la radio (une demi-heure à une heure par jour, surtout de la musique) et regarde encore moins la télévision (vingt à trente minutes par jour : le vingt heures de TF1 et un film de temps en temps). Sa pratique d'internet est assez ciblée : MySpace pour découvrir et écouter des groupes de musique, Google ou des sites d'actualité musicale pour suivre certains groupes, Noir Désir et la détention de son chanteur Bertrand Cantat en particulier. D'abord enthousiasmé par l'encyclopédie libre Wikipédia, il en a été déçu car les

290. Au moment de l'enquête, *Le Télégramme* coûtait 0,8 € au numéro, *Le Monde* 1,3 €.

modifications qu'il a apportées à une page ont été refusées sans qu'il en comprenne le motif. Il a aussi eu un photoblog sur lequel il publiait des photos de sa petite amie de l'époque. Il utilise peu le courriel à part pour communiquer avec des correspondants en Allemagne et aux États-Unis, mais a une pratique importante du tchat sur MSN, une habitude qui date des années lycée et dont il veut se débarrasser, car les études universitaires réclament plus de sérieux. Il téléphone peu car il a un petit forfait.

Il aime discuter, en particulier d'actualité et de musique, chaque rencontre lui amenant son lot de découvertes musicales, lui permettant parfois de revenir sur un jugement qu'il a rapide et qu'il considère en général comme sûr. Il « *avoue* » par exemple s'être trompé sur les Doors, dont il est désormais un grand fan après avoir longtemps refusé de les écouter. Il est par contre déçu de la campagne pour l'élection présidentielle, qui sera sa première occasion de voter : même avec ses amis, il n'y a pas eu de débat d'idées, plutôt un affrontement dans lequel chacun affirmait qu'il avait raison. Un peu perdu et pas encore décidé, très influencé par l'image que le vainqueur pourra donner de la France à l'étranger, il aurait préféré que le candidat socialiste soit Dominique Strauss-Kahn plutôt que Ségolène Royal, qu'il ne trouve pas crédible. Appréciant Jacques Chirac, il en appelle à la continuité et votera donc probablement pour Nicolas Sarkozy, mais il hésite tout de même car « *quand on est jeune et qu'on vote de droite, on a l'image de quelqu'un de radin* ».

2.2. Les habitants de gros bourgs ruraux

a) Joseph N.

Âgé de 67 ans, Joseph N. est né à Brest. Il est marié et a quatre enfants. Alors que son grand-père avait conservé une petite ferme à Lambézellec, qui n'était pas encore un quartier de Brest, en même temps qu'il était ouvrier à l'arsenal, ses parents, nés en 1903 et 1907, font partie de la première génération totalement urbaine, sans plus d'attaches directes avec le monde agricole : son père était menuisier à l'arsenal, et sa mère couturière, travaillant à la maison. Joseph N. voulait lui aussi travailler le bois, mais son père, n'y voyant pas d'avenir, l'a orienté vers l'acier. Il est donc titulaire d'un CAP en mécanique qui le destinait à une carrière d'ajusteur ou de dessinateur industriel, mais il n'a jamais travaillé dans ce secteur. Sa formation technique lui a cependant permis de devenir maître auxiliaire. Puis, à trente

ans, il a repris des études et s'est inscrit en sociologie, à Rennes puis Rouen, jusqu'à obtenir un DEA. Il a bien commencé une thèse mais ne l'a jamais achevée, préférant rénover un voilier (« *ma thèse, c'est mon bateau !* », déclare-t-il en riant et apparemment sans regret aucun). Il a ensuite occupé plusieurs postes tournant tous autour de la sociologie et de la communication, auprès de la Caisse d'allocations familiales, de collectivités locales, dans un centre de recherches de l'Éducation nationale où il travaillait sur la télématique et les nouvelles technologies de communication, avant de terminer sa carrière dans une société d'économie mixte, où il gérait notamment une base de données destinée aux communes et accessible par Minitel.

Militant politique, jamais élu malgré plusieurs tentatives, et syndical, il estime avoir la chance d'appartenir à une génération où l'on pouvait se permettre de ne pas faire de différence entre sa vie, notamment professionnelle, et ses convictions. Cela lui a valu une mise au placard lorsqu'il travaillait à la Caisse d'allocations familiales, mais ne l'a jamais empêché de travailler — du moins jusqu'à son licenciement, à 54 ans. Certain qu'il ne trouverait pas de nouveau poste, et préférant naviguer, ce qu'il fait plusieurs mois par an, et militer, il n'a alors pas recherché de travail. Il est aujourd'hui adhérent des Verts et un des rédacteurs de *L'Oursin vert*, feuille d'informations politiques locale dont le sous-titre est « *publication hasardomadaire des Verts du Goëlo* », militant au Collectif antilibéral de Paimpol, engagé pour la candidature de José Bové dans la campagne pour l'élection présidentielle de 2007. Son discours est régulièrement empreint de distance et de métalangage, reflets de sa formation et de son parcours, mais aussi d'ironie.

L'entretien se déroule, à sa demande, sur la terrasse d'un café du port de Paimpol où il a ses habitudes, notamment quand il vient travailler sur son bateau, comme c'est le cas ce jour-là. Il habite à Ploubazlanec, un village situé à quelques kilomètres seulement, dans une maison achetée en 1971 pour les vacances et où sa femme et lui se sont installés à l'année en 1979.

Joseph N. était abonné à *Ouest-France* « *depuis toujours* », mais il a arrêté en 2003, excédé par le traitement des grèves contre la réforme des retraites. Il est depuis abonné au *Télégramme*, qui a pour lui le mérite d'être un journal laïc. Ayant lu d'autres quotidiens régionaux en vacances, il estime qu'*Ouest-France* et *Le Télégramme* sont nettement au-dessus de leurs équivalents dans les autres régions. Il a lu *La Croix* à une époque, un journal « *bien fait* » et qui, contrairement à *Ouest-France*, ne dissimule pas ses orientations politico-

religieuses derrière un discours de justice sociale, ce qui le rend en ce sens plus estimable que son confrère breton. Il achète également *Le Monde* tous les jours, et déplore que les quotidiens, nationaux comme régionaux, soient trop factuels, au détriment de l'analyse. La lecture hebdomadaire de *La Presse d'Armor* est pour lui une évidence, tant ce journal lui paraît être le « *journal officiel* » du pays de Paimpol. Pourtant, il estime que l'on apprend peu de choses dans le journal que l'on ne savait déjà par d'autres moyens, notamment la conversation.

Régulièrement, il écrit, ou contribue à l'écriture de tribunes libres destinées, au nom des groupes ou collectifs auxquels il appartient, à paraître dans *La Presse d'Armor*, dont la politique d'ouverture de ses pages s'est cependant durcie, puisque le journal n'accepte désormais plus que des textes signés individuellement, et non plus d'un groupe. Il lui arrive enfin de lire *Charlie Hebdo* ou *Le Canard enchaîné* au café, et il a cessé d'acheter *Le Monde diplomatique*, dont la lecture le déprimait.

Auditeur fidèle de France Inter (une à trois heures par jour), il estime que la radio a pour principale fonction de lui faire lire le journal. Les informations télévisées, par contre, ne l'intéressent guère : il les trouve polluées par des images sans intérêt. Pour lui, on mérite la télévision médiocre que l'on a, puisqu'on la regarde.

Joseph N. n'utilise pas du tout le courriel, et est énervé par internet qu'il trouve saturé de publicité et encourageant à consommer toujours plus d'information sans savoir vraiment ce que l'on consomme. Il fait référence au Minitel et à Transpac (il est d'ailleurs le seul, dans l'échantillon, à avoir ces références), avec lesquels il était selon lui plus pratique d'accéder à une information. La rapidité d'internet ne l'impressionne pas : ce qui compte pour lui, c'est le temps de réflexion, pas le temps de chargement d'une page.

L'actualité est pour lui est un ressort important de la conversation, qui ne doit pas être tournée que sur soi. Une discussion n'a que peu de chances de le faire changer d'avis, mais il revendique la possibilité de pouvoir le faire.

b) Gérard V.

Âgé de 53 ans, Gérard V. est marié et a trois enfants. Fils de maçon, il a passé son baccalauréat en philosophie avant de faire un DEUG en sciences de l'éducation. Il a commencé sa carrière en région parisienne comme instituteur spécialisé, puis est rapidement parti enseigner en collège, où il s'est senti pris dans une routine au bout de deux

ans. Il a ensuite travaillé avec des enfants de parents immigrés et des enfants souffrant de troubles de la personnalité. Cette période n'a duré que cinq ans, avant que sa femme et lui ne décident de quitter la région parisienne. Ils ont ensuite passé deux ans en Mayenne, au terme desquels Gérard V. a été nommé directeur d'une école élémentaire privée dans le Pays de Saint-Brieuc. Ils sont alors venus s'installer dans le bourg de K., où Gérard V. est né mais ne pensait jamais revenir. Un terrain appartenant à son père, libre à la construction et dont personne dans la famille ne voulait, l'a décidé à effectuer ce retour.

Gérard V. a toujours eu des activités associatives, qui se sont au fil du temps muées en engagement syndical puis politique. Jeune, il a fait du théâtre et du sport, plus récemment il était trésorier d'une association organisant des spectacles folkloriques. Membre d'un syndicat de directeurs des écoles privées, il en est devenu président départemental et délégué régional. Il estime qu'« *il faut toujours faire partie de quelque chose* » et qu'il est simple de prendre des responsabilités, puis de grimper les échelons si on le souhaite. Ce qu'il a fait lui-même : à l'équipe qui est un jour venue lui demander de se présenter aux élections municipales, il a dit oui, a été élu conseiller municipal, puis nommé adjoint et est devenu maire en 2001. Il a pris sa retraite en 2006, deux ans avant l'échéance, afin de bien faire son travail de maire et de ne pas risquer que toutes ses activités s'arrêtent en 2008 s'il devait ne pas se représenter ou ne pas être réélu.

L'entretien se déroule dans son bureau de la mairie. Au début, il joue un peu avec son crayon, qu'il pose au bout de vingt minutes, faisant également tomber la veste. Il a les coudes sur la table, et accompagne son propos de postures professorales : mains croisées, ton docte. Il lui arrive d'enlever ses lunettes au moment de réfléchir une réponse.

Gérard V. lit *Ouest-France* et *Le Télégramme* à la mairie, *Le Penthièvre* à la maison. *Ouest-France* fait pour lui « *partie de l'alimentaire* », il l'a toujours lu, mais ne l'a jamais acheté, que ce soit à la mairie, où à la maison où il est toujours un parent pour l'apporter. Ayant pu comparer les deux quotidiens régionaux au fil du temps, il pense que *Ouest-France* est plus complet sur le local, et le lit en priorité car il sait que c'est le journal que ses administrés lisent le plus. Il se sert des quotidiens pour vérifier que les événements dont il a connaissance en tant que maire y sont bien couverts, mais dit y apprendre aussi beaucoup de choses. On peut raisonnablement douter du fondement de cette dernière affirmation, dont l'aspect consensuel a certainement comme but de gagner la confiance de l'ancien

journaliste que je suis²⁹¹. Ses relations avec les correspondants locaux sont bonnes selon lui, parfois teintées d'un peu d'appréhension quand ce qu'il a à leur livrer peut être sujet à interprétation, mais il affirme n'avoir jamais d'inquiétude et respecter leur travail. Ce qui ne l'empêche pas, en cas de problème, de téléphoner au rédacteur en chef ou au directeur, comme il l'a fait l'année précédente avec *Le Penthievre*. Il voit la présence de deux quotidiens et d'un hebdomadaire sur sa commune comme une chance, une émulation poussant chacun à être meilleur et à ne pas s'endormir sur les lauriers d'un monopole. Cette vision correspond à son orientation politique libérale tenant la concurrence pour « *saine et sympathique* ». La presse régionale a pour lui une fonction essentiellement informative (les avis d'obsèques) et sociale (elle permet de se forger une identité). C'est pour lui un lieu où puiser et il lui apparaît nécessaire de lire plusieurs journaux.

Gérard V. est donc également abonné aux *Échos*, qui est son journal de référence, et lit *La Croix*, qui correspond à ses « *valeurs personnelles* », deux à trois fois par mois. Il ne se sent pas appartenir au public d'un journal, mais se retrouve dans le courrier des lecteurs du *Nouvel Observateur*, auquel il s'abonne et se désabonne par cycles depuis longtemps. Il écoute la radio le matin, et a tendance à remplacer RTL, dont la politique d'antenne ouverte aux auditeurs le lasse, par France Inter et Europe 1. Abonné à Canal+, il regarde surtout du sport et des films à la télévision. L'utilisation du courriel est devenue très importante dans ses fonctions de maire, et il a récemment découvert le tchat via MSN avec son fils qui, parti en Irlande pour un stage, a connu quelques déboires nécessitant l'aide de ses parents. Mais le téléphone reste le moyen de communication privilégié pour la famille et les amis.

2.3. Les habitants de hameaux isolés de bourgs ruraux moyens ou petits

a) Sabine B.

Âgée de 65 ans, Sabine B. est veuve et a deux enfants. Son père était cultivateur. De

291. Précisons que la commune de K. ne fait pas partie de la portion du Pays de Saint-Brieuc dont j'avais la responsabilité lorsque je travaillais au *Penthievre*, et que je n'avais jamais rencontré Gérard V. auparavant.

niveau bac, elle est infirmière retraitée et a travaillé dans tous les secteurs sauf le milieu carcéral : hôpital public, libéral, humanitaire, et les dernières années de sa carrière comme infirmière scolaire au lycée de Tréguier, à environ une heure de route de son domicile. Elle y était aussi responsable de l'internat, et passait alors la semaine sur place pour ne revenir chez elle que le week-end.

Originnaire de Quimper, elle a vécu à Paris, dans le Var et dans le Dauphiné. Il y a douze ans, son mari, enseignant dans un lycée de la région parisienne, a été accusé, à tort selon elle, d'avoir violé une élève, et s'est suicidé. Elle est alors revenue en Bretagne, d'abord chez une de ses filles, à Plouvara, avant de trouver cette location dans la même commune. Il s'agit d'un petit appartement mansardé, au dernier étage d'une bâtisse divisée en une dizaine de logements, perdue dans la campagne, loin du bourg. En m'y rendant par un matin brumeux d'avril, j'ai été surpris de la découvrir, seule au milieu des champs. Son appartement ressemble à une chambre d'étudiante qui aurait aimé vivre dans les années 1960, avec des tentures au mur et des étagères de bois brut en désordre. L'entretien se déroule autour d'une table ronde installée entre un petit téléviseur et la kitchenette. La radio reste allumée sur France Musique en fond sonore.

La veille, au téléphone, elle était ravie que je lui propose un entretien: « *Je vais pouvoir communiquer, je deviens folle dans ce trou.* » Elle qui voyait son appartement comme un « *havre de paix* » quand elle n'y passait que les fins de semaine y déprime aujourd'hui, se désolant de se heurter à un mur de refus et de silence quand elle invite ses voisins pour le thé ou qu'elle tente d'engager la conversation avec eux. Il y a deux ans, elle a eu un accident vasculaire cérébral (AVC) qui lui a fait perdre une grande partie de sa vision pendant plusieurs mois, et dont elle a encore des séquelles (fatigue, capacité de concentration amoindrie, impossibilité de conduire longtemps). Le Trésor public lui réclame aujourd'hui des trop-perçus suite au suicide de son mari, et ce combat avec l'administration, qui s'est autrefois trompée et veut récupérer des sommes sur lesquelles elle a payé des impôts, l'épuise d'autant plus qu'elle n'a jamais été à l'aise avec les chiffres et les règlements. D'une grande force il y a quelques années, elle est devenue fragile, à la fois physiquement et psychologiquement.

Sabine B. voit peu de gens, ses amis habitent loin (Paris, Quimper), ne viennent pas la voir ou rarement, et sa seconde fille vit en Irlande. Elle participe par contre, toutes les semaines, au café philo de Saint-Brieuc, dont elle apprécie l'ambiance et l'ouverture d'esprit.

Au cours de l'entretien, elle s'emporte souvent, change fréquemment de sujet au gré d'associations d'idées ou en sautant du coq à l'âne. Tout est prétexte à revenir sur son AVC et sur ses trop-perçus, et son discours a tendance à se transformer en logorrhée. Elle ne formule pas de généralités, ni sur le monde ni sur elle-même, mais a sans cesse recours à des exemples mettant en scène des amis, dont elle parle beaucoup comme pour masquer qu'elle les voit peu. Quand je lui pose une question précise, par exemple sur le fonctionnement du café philo (qui choisit les thèmes de discussion, comment la discussion est organisée), elle me demande si ça m'intéresse et si je veux venir et participer.

Sabine B. ne lit pas la presse régionale, ou alors par hasard s'il lui arrive d'être en contact avec un journal, pourtant elle dit qu'elle y a trouvé des choses intéressantes — elle cite l'exemple d'une brève annonçant une conférence donnée par un prêtre guinéen de passage dans le Pays de Saint-Brieuc. S'y étant rendue, elle a sympathisé avec le prêtre, à qui elle a ensuite rendu visite alors qu'il habitait en Égypte. Elle achète des *news-magazines* de façon irrégulière, quand un dossier l'intéresse, ou quand elle sait qu'Olivier Weber, qu'elle admire comme « *baroudeur* », publie un reportage dans *Le Point*. Elle a bénéficié pendant un mois d'un abonnement promotionnel à *La Vie* adressé par une amie, mais n'a pas souscrit elle-même lorsqu'il s'est arrêté, pour des raisons financières et malgré les qualités qu'elle reconnaît à cet hebdomadaire. Elle préfère les informations radiophoniques, qu'elle trouve de meilleure qualité que celles des journaux, et regarde beaucoup, « *trop* » dit-elle, la télévision, qui la fait se sentir moins seule. Elle n'utilise pas le courriel, ni l'ordinateur qui lui a été offert par des parents d'élèves car elle n'a pas de connexion internet. Elle écrit par contre une à deux lettres par semaine à ses amis, qui ne lui répondent pas aussi souvent qu'elle le souhaiterait.

b) Agnès D.

Âgée de 30 ans, Agnès D. est célibataire et n'a pas d'enfant. Son père est carreleur et sa mère, aide à domicile intervenant chez des personnes âgées. Après avoir abandonné un DEUG de biologie, elle a obtenu un BTS industries agro-alimentaires avec la spécialité analyses chimiques et biologiques. Animatrice dans ses jeunes années, elle a aussi enseigné l'anglais et les mathématiques pendant un mois et demi dans une Maison familiale rurale, une expérience qui lui a beaucoup plu. Elle aurait probablement cherché à la renouveler si elle n'avait été embauchée comme laborantine au Laboratoire départemental d'analyses,

une structure publique dans laquelle elle voulait travailler depuis longtemps et qui lui offrait, pour commencer, un contrat de trois ans. Elle a commencé en 2000 puis, ayant réussi le concours requis, elle a pu être titularisée fonctionnaire en 2002. Son travail consiste à analyser des déjections animales (fumier, lisier) et des déchets ménagers, afin d'évaluer leurs qualités agronomiques dans le but de préparer les plans d'épandage des agriculteurs ou le compostage. Elle est membre du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) du laboratoire.

L'entretien se déroule, à sa demande, dans un café du centre ville de Saint-Brieuc après une de ses journées de travail. Son domicile est à Hénon, à une vingtaine de kilomètres de Saint-Brieuc, et son travail à Ploufragan, une commune limitrophe à la préfecture. Elle habite une maison en pierres rénovée, située dans un hameau éloigné du bourg et surplombant une vallée au fond de laquelle s'est installé un ball-trap qui ne respecte pas la réglementation sur les nuisances sonores et contre lequel elle et un couple d'amis tentent de mobiliser leurs voisins et la mairie, apparemment acquise à la cause de l'entrepreneur qui l'a installé. Pour y remédier, elle pense monter une liste aux élections municipales, avec des préoccupations écologistes appuyées sur l'exemple du ball-trap, source de pollution sonore, mais aussi environnementale à cause du plomb que contiennent les cartouches.

Séparée de son compagnon depuis un peu moins d'un an, elle a mis sa maison en vente pour trouver un logement plus petit — une décision sans rapport avec le ball-trap. D'un tempérament enjoué, elle est prompte à rire et à pratiquer l'auto-dérision, mais sans utiliser l'humour pour se dissimuler ou esquiver les questions. Elle est membre de trois associations : une troupe de théâtre, dont les répétitions ont lieu une à deux fois par semaine selon les périodes et dont elle est aussi trésorière ; un groupement de « consomm'acteurs » qui commercialise des paniers de produits agricoles locaux en circuit court ; et une salle de concerts implantée en pleine campagne. Elle pratique également la course à pied deux à trois fois par mois.

Agnès D. est abonnée à *Télérama* depuis six ans et en lit les rubriques musique, littérature et théâtre, car elle ne regarde pas la télévision — elle possède cependant un téléviseur dont elle se sert de temps en temps quand elle loue un DVD. Elle lit également *Ouest-France* au travail, quand elle le trouve à la cafétéria, *Charlie Hebdo* et parfois *Le Canard Enchaîné* dans son café préféré, et achète *Politis* de plus en plus fréquemment ; c'est dans ce dernier hebdomadaire, prônant comme elle des valeurs écologistes et antilibérales,

qu'elle se reconnaît le mieux. Elle écoute la radio plusieurs heures par jour, à la maison et dans la voiture, essentiellement de la musique et des informations (France Inter et la radio musicale associative de Saint-Malo Sing-Sing essentiellement). Globalement, elle trouve que les médias ne sont pas un reflet satisfaisant du monde : la radio est insuffisante, souvent partielle, et *Ouest-France*, dont elle voit dans la rubrique obsèques la motivation principale de lecture (pour les autres), ne s'intéresse qu'à ce qu'elle appelle des « événements », c'est-à-dire des manifestations ou des conférences de presse prévues et auxquelles les journalistes sont invités, sans avoir eu de démarche de recherche d'information à faire.

Elle ne possède pas d'ordinateur mais songe à en acheter un, car la connexion internet dont elle dispose au travail est limitée. Elle est de plus gênée de répondre à des courriels personnels sur son lieu de travail : elle doit le faire rapidement, alors qu'elle aimerait y consacrer plus de temps. D'un autre côté, elle a l'impression que l'acquisition d'un ordinateur lui est dictée par une certaine pression sociale et commerciale, à laquelle elle peut se plier car elle en a les moyens, tout en étant consciente qu'un grand nombre de personnes ne peut pas le faire.

L'actualité occupe une part importante de ses conversations, et d'autres thèmes apparaissent ou orientent la discussion selon les personnes qui y prennent part : écologie avec des amis qui rénovent une maison, culture avec les membres de la troupe de théâtre, actualité sociale au travail, en relation avec le CHSCT, potins et sujets plus personnels avec ses intimes. D'une manière générale, elle aime la discussion et la confrontation des idées, qui la font évoluer dans ses prises de position. Elle cite l'exemple d'une réunion publique sur l'assainissement non collectif, à laquelle elle s'est rendue par curiosité, bien que sa maison soit aux normes. Elle voulait aussi se rendre au meeting de Marie-George Buffet à Saint-Brieuc pour l'élection présidentielle, mais n'a pu y aller à cause d'une répétition théâtrale.

c) Jules R.

Âgé de 69 ans, Jules R. est agriculteur en retraite. Il a trois enfants, et est veuf depuis une vingtaine d'années. Son père, qui était également agriculteur, a présidé un groupement d'achats, la caisse locale de la mutuelle et le club des aînés ruraux du village. Jules R. a toujours vécu dans ce hameau de Saint-Glen qui compte quelques fermes. Il est titulaire du certificat d'études mais n'a pu continuer sa scolarité, car ses parents venaient alors d'acheter

une partie des terres qu'ils exploitaient, et il fallait les aider afin de payer les traites. Il a cependant pu suivre quelques cours par correspondance, et c'est une rencontre faite lors de son service militaire qui lui a fait connaître la Jeunesse agricole catholique (JAC), à laquelle il a adhéré à son retour de l'armée. Grâce aux réunions organisées par la JAC et à leur journal, *Jeunes Forces Rurales*, il s'est formé, puis s'est investi dans l'action syndicale et politique. Il est fier d'avoir contribué à la profonde mutation qu'a connue l'agriculture bretonne dans la seconde moitié du xx^e siècle, même s'il n'adhère pas à l'idéologie la plus productiviste : il s'est toujours battu pour la qualité des produits de préférence à la quantité, notamment lorsqu'il a exercé des responsabilités à la coopérative laitière, et voit aujourd'hui d'un bon œil ceux de ses collègues qui tendent à réduire les intrants, voire, comme son successeur, réfléchissent à une culture sans labours.

Il s'est installé avec son frère en 1965, reprenant l'exploitation de leurs parents et y ajoutant des terres en location, pour un total de trente hectares. Ils ont fait partie des tous premiers Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) du département, dès que la loi les a autorisés. À l'activité d'élevage de porcs, ils ont vite ajouté quelques vaches laitières, mais ont dû abandonner leur projet de culture de la pomme de terre pour cause d'incompatibilité avec l'élevage des vaches, qui abîmaient trop leurs champs. Les temps étaient alors difficiles, mais les leçons de la JAC et les connaissances faites par son biais leur permirent de négocier un prêt à l'installation parmi les plus favorables (ou les moins défavorables) de l'époque. Il est resté membre de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) jusqu'à la fin des années 1970, mais il y était vu comme un mouton noir, certains le soupçonnant d'adhérer également aux Paysans travailleurs, l'ancêtre de la Confédération paysanne. Lui-même reprochait à son syndicat d'aller à l'encontre des intérêts des agriculteurs en laissant disparaître les petites exploitations. Il a aussi été élu municipal en 1983, nommé quatrième adjoint sur quatre. Il était en charge du Comité d'expansion et du syndicat mixte, ces premières structures intercommunales dont personne ne voulait s'occuper dans la commune et qu'il a eu plaisir à suivre et à soutenir pendant la durée de son mandat. En 1989, peu de temps après le décès de sa femme, il s'est représenté contre son gré mais pour suivre la maire sortante, qui souhaitait le conserver à ses côtés. Une liste adverse l'a emporté et il n'a pas été élu. Il n'a depuis repris aucune fonction, et refuse de participer au club du troisième âge, dont les activités ne l'intéressent pas.

Il vit dans un appartement accolé à la maison qu'il a construite dans les années 1970 et qu'il loue aujourd'hui comme gîte. Des murs aux meubles de cuisine, il a tout construit lui-même dans sa petite habitation qui comprend deux pièces : une chambre et une cuisine ouverte sur un salon, où se déroule l'entretien. Jules R. parle lentement, observant de fréquents petits silences entre les questions et les réponses, sûrement dus à un défaut d'audition (il est appareillé et m'a prévenu qu'il risquait de ne pas tout entendre). Comme beaucoup d'anciens ruraux, il roule les « r », mais son accent des terres n'est pas très prononcé. Il dit beaucoup « on » plutôt que « je », comme pour ne pas trop se confier, mais il prend visiblement plaisir à parler et à se raconter : après une heure trente d'entretien enregistré, nous resterons encore une heure à discuter de choses et d'autres. Il sort peu, en partie par manque d'argent mais aussi par habitude, s'occupe beaucoup de sa maison et de celles de ses deux filles qui habitent dans la région — la troisième vit au Québec.

Jules R. se souvient d'avoir toujours lu *Ouest-France*, auquel il a toujours été abonné sauf en périodes de vaches maigres. C'est une lecture héritée de ses parents, dans laquelle il trouve d'abord les avis d'obsèques. Il situe *Ouest-France* à droite, du côté des royalistes dans lesquels il classe aussi Jacques Chirac, encore Président de la République pour quelques semaines au moment de l'entretien. Il est également abonné au mensuel catholique *Panorama* depuis une quarantaine d'années. Il en apprécie les articles de fond et délaisse le cahier de prières — il est d'une famille croyante mais peu pratiquante, un de ses frères étant même prêtre défroqué. *Panorama* a constitué pour lui la suite logique de *Jeunes Forces Rurales*, même si la plupart des anciens de la JAC qu'il connaît lisent plutôt *La Vie* ou *Pèlerin*. La télévision est allumée en permanence (sauf pendant l'entretien), mais il ne regarde que les informations le matin et le soir, et quelques émissions pour se détendre, en particulier « On a tout essayé » de Laurent Ruquier, dont il apprécie le franc-parler.

d) Myriam O.

Âgée de 45 ans, Myriam O. est mariée et a quatre enfants. Titulaire d'un CAP coiffure, elle est femme de ménage dans l'hypermarché situé à l'entrée de Quintin le matin (de 6h à 9h) et serveuse dans un restaurant le midi (de 12h à 16h30 environ). Une double activité très fatigante : il y a cinq mois, elle est tombée lors de son ménage et s'est blessée au dos ; elle est depuis en arrêt de travail. Elle pense ne pas reprendre à l'hypermarché, afin de ménager sa santé et de ne plus subir le stress infligé par la direction, qui a encore augmenté lorsqu'un

hypermarché concurrent a obtenu l'autorisation de s'installer à quelques kilomètres.

Elle et son mari ont vécu dans le nord de la France quelques années, avant d'emménager à Saint-Brandan, où Myriam a passé sa jeunesse. Autant par ses origines que par son travail au restaurant et sa sociabilité, Myriam est connue de tous et connaît tout le monde dans le village et aux alentours — elle est souvent une source de renseignements pour ses voisins. Son arrêt de travail n'a pas entamé son capital informationnel, à peine réduit ses occasions de converser : elle achète toujours *Le Télégramme* tous les jours au centre bourg, avant d'aller boire son café au bar, le partageant parfois avec le maire.

Sympathisante PCF, elle évite de s'engager directement en politique tant qu'elle a des enfants scolarisés dans le secteur, afin de ne pas compromettre leur avenir. Même si elle a de bons souvenirs de collages d'affiches avec son père quand elle était enfant, elle se souvient surtout que, s'étant retrouvé au chômage à 49 ans, ce militant communiste n'a jamais pu retravailler ; que la même mésaventure est arrivée à son frère ; et que la première question que le futur employeur de son mari lui a posée lorsqu'ils se sont installés à Saint-Brandan était pour savoir s'il était syndiqué ou non. De même, elle parle peu de politique au travail, les patrons de son restaurant étant proches du Front national. Elle réagit cependant toujours quand elle entend une remarque raciste — son mari est créole réunionnais, et il a eu à souffrir, comme ceux de leurs enfants dont le physique est métis, de comportements racistes, qui révoltent d'autant plus Myriam qu'ils proviennent parfois de gens avec qui elle a grandi.

L'entretien se déroule autour de la table du séjour de leur maison, située dans un petit hameau éloigné de quelques kilomètres du bourg. La télévision est allumée quand j'arrive — elle l'est en permanence et lui tient compagnie —, mais éteinte dès que l'enregistrement commence. Myriam O. lit *Le Télégramme* tous les jours, elle achète *Ouest-France* quand elle sait que ses fils, qui pratiquent le football, y apparaissent en photo, mais elle n'arrive pas à le lire pour autre chose. Elle trouve *Le Télégramme* plus à gauche. Elle écoute peu la radio et limite son usage du téléphone pour des raisons financières. Bien que la famille possède un ordinateur, Myriam O. refuse pour l'instant qu'il soit connecté à internet afin qu'il ne constitue pas une tentation de plus pour la benjamine, qui a de grandes difficultés scolaires et de motivation.

2.4. Les habitants d'un petit bourg rural

a) Régine et Sébastien C.

Régine et Sébastien C. sont âgés de 34 ans, mariés et ont trois garçons de 12, 11 et 9 ans. La mère de Sébastien est agent hospitalier, son père décédé. Après avoir passé un diplôme de charcutier-traiteur sans en avoir la vocation, il est parti faire son service militaire dans la marine à Djibouti et, à son retour, a travaillé comme désosseur tâcheron dans la même usine agro-alimentaire qu'Esther K. (cf. portrait *infra*). Ce travail étant très dur physiquement, il a passé, il y a dix ans, un CAP de gestionnaire de stock et est devenu magasinier, puis vendeur. Il est aujourd'hui responsable des approvisionnements, sans avoir changé d'employeur ni de lieu de travail. Désormais au grade d'agent de maîtrise, assisté de trois magasiniers, il est chargé de la gestion du stock et des achats de tous les produits qui n'entrent pas directement dans le processus de fabrication : cartons, sacs, vêtements, etc. Comme Denis E. et Cyprien S. (cf. portraits *infra*) il participe lui aussi à l'encadrement du club de football, mais va le quitter à la fin de l'année scolaire pour rejoindre le club de roller in line hockey de Lamballe, où les trois enfants seront licenciés²⁹². Régine, elle, est assistante maternelle et travaille donc à la maison.

L'entretien se déroule autour de la table de la salle à manger de la maison qu'ils ont fait construire récemment à l'entrée du bourg (du côté opposé d'Esther et Sylvain K.). Ils ont réalisé eux-mêmes une partie des finitions, en particulier les bandes à joint des plaques de plâtre, souvenir inoubliable et certitude de ne plus jamais vouloir recommencer ce type de travaux.

Au début de l'entretien, les parents de Régine sont là et discutent avec elle à une extrémité de la table. Je suis avec Sébastien de l'autre côté. L'entretien n'était prévu qu'avec lui, mais Régine se joint à nous une fois ses parents partis, après une douzaine de minutes. Ce renfort semble libérer son mari, peu bavard, qui a plus de facilités à parler à partir de ce moment-là. Il a l'accent des terres et est parfois difficilement compréhensible, mangeant ses mots voire la fin de ses phrases. Mais c'est surtout l'ambiance très bruyante qui rend

292. Le roller in line hockey se joue selon les règles du hockey sur glace, mais avec des rollers en ligne. Il diffère du rink-hockey, plus répandu et qui se joue avec des patins à roulettes, des protections plus légères et une crosse plus petite.

l'entretien — et surtout sa transcription ! — difficile : outre les parents de Régine, il y a leurs enfants et ceux que Régine garde, qui jouent et crient au rez-de-chaussée ou à l'étage, descendent et remontent les escaliers qui font face à la table, restent un moment devant la télévision, allumée, ou l'ordinateur qui est à son côté. Il faut encore ajouter le chien, dont le sommeil est plusieurs fois interrompu par une série d'aboiements. Le plus jeune des enfants, qui est devant la télévision durant la majeure partie de l'entretien, vient vers la fin sur les genoux de sa mère pour évoquer son école (publique), très bien équipée en informatique et réputée dans le secteur pour son dynamisme. Mais le cadet a une « *mauvaise* » institutrice, beaucoup moins dynamique que les autres : les parents essaient de la pousser à changer d'école et ont déjà rencontré l'inspecteur à ce propos.

Régine et Sébastien n'achètent pas de quotidien national, et lisent *Ouest-France* chez les parents de Régine une à deux fois par semaine, faute de temps : ils ont pensé un moment s'abonner, mais se sont dit qu'ils ne le liraient peut-être pas tous les jours et y ont renoncé. Les enfants sont tous (ou ont été, pour l'aîné) abonnés à des revues spécialisées pour la jeunesse : *Wakou*, *Mobiclic*, *Capsule Cosmique*. Outre le bulletin municipal, la seule lecture régulière des parents est *Télé 2 semaines*, sur abonnement. Le magazine, imprimé sur un papier très fin et fragile, et qui doit comme son nom l'indique servir quinze jours, est enfilé dans un protège-cahier afin qu'il puisse arriver indemne au terme de son utilisation. Sébastien ajoute à ces lectures *Football mag* quand il part accompagner l'équipe de football du village en déplacement à l'extérieur.

La télévision est allumée sans arrêt, Sébastien aime beaucoup les informations (il regarde i-Télé au petit déjeuner), et tous deux apprécient particulièrement les émissions de société (« *Capital* », « *Zone interdite* », les émissions animées par Jean-Luc Delarue). Ils ne font cependant pas confiance à la télévision pour les nouvelles politiques et lui préfèrent la presse écrite, bien qu'ils ne la lisent que peu et qu'ils voient les journaux régionaux comme des colporteurs de potins de quartier.

Il y a une connexion ADSL à la maison, qui sert beaucoup à l'aîné, adepte du tchat sur MSN et en voie d'initier son cadet. Pour les parents, le courriel est devenu le moyen de communication privilégié avec les amis, mais pas avec la famille. Sébastien regrette par contre que le courriel ait pris tant de place dans son milieu professionnel, au détriment des contacts interpersonnels directs. Il cite la pratique fréquente de l'envoi de courriel d'un bureau à l'autre, qui tend à remplacer le fait d'avoir à se déplacer même quand il n'y a que

quelques mètres à faire.

Régine et Sébastien C. sont attentifs à avoir des conversations sur l'actualité avec leurs enfants, notamment pendant le repas du soir. L'actualité a par contre peu de place dans leurs discussions avec leurs proches. Régine dit qu'une discussion peut la faire changer d'avis, mais, en cherchant des exemples, elle ne trouve que des situations où elle ne changera pas (sur l'éducation des enfants), ou bien où tous deux ont écouté les conseils de connaissances sans en tenir compte (choix de techniques de bricolage), voire où ce sont leurs choix qui ont influencé leurs connaissances (chauffage par aérothermie, qu'ils ont fait installer et que plusieurs proches ont depuis adopté).

b) Denis E.

Âgé de 36 ans, Denis E. va se marier dans quelques mois. Sa compagne et lui ont déjà deux enfants de 5 et 8 ans. Fils d'un cadre et d'une mère au foyer, il est titulaire d'une maîtrise de droit et juriste dans une association de tutelle, après avoir été plusieurs années délégué à la tutelle dans une structure du même type en région parisienne. Sportif dans sa jeunesse, il aurait aimé devenir footballeur professionnel, mais son père l'en a empêché, lui intimant de poursuivre ses études. Denis E. dit aujourd'hui ne pas le regretter. Il ne joue plus au football, mais il encadre les débutants de l'école de foot du village, un poste qui lui convient car il n'y a pas de compétition à ce niveau : après avoir beaucoup participé lui-même à des compétitions de football et d'échecs, il n'en a plus envie et ne souhaite pas transmettre à ses enfants ou à ceux des autres un esprit de compétition dont il est revenu.

Le couple et ses enfants habitent une maison de location mitoyenne au bout d'une petite rue située au cœur du bourg de Saint-Glen. Avec leurs voisins Nicole et Cyprien S., qui sont partis en week-end et dont ils gardent le chien, ils sont les seuls locataires de ce petit quartier. L'entretien se déroule autour de la table, entre cuisine ouverte et salon, dans le coin du « L » formé par cette pièce qui, avec l'entrée et l'escalier, constitue le rez-de-chaussée de la maison. Au bout de la plus longue branche du « L », une porte-fenêtre donne sur un carré d'herbe devant la maison. Il y a aussi un petit jardin à l'arrière. Un téléviseur est posé sur une table basse, et l'on trouve encore, au salon, une cage à oiseaux, un aquarium, un piano droit, un ordinateur non connecté à internet, ainsi que les jeux des enfants. Quelques rangées de livres sont disposées sous l'aquarium, essentiellement des romans parmi lesquels l'intégrale de l'auteur de *fantasy* H.P. Lovecraft.

Pendant l'entretien, Denis E. joue avec son briquet, rit beaucoup et tape souvent sur la table. Il mange beaucoup ses mots et est parfois très difficile à comprendre, d'autant plus qu'il est sans cesse sur le registre de l'ironie. Il se dégage de lui une sorte de fatalisme qu'il attribue à son travail, qui lui fait côtoyer quotidiennement des situations de grande détresse et de changements brutaux dus à la maladie, des accidents ou des ruptures familiales ou professionnelles. Même s'il n'est plus directement en contact avec les personnes sous mesure de protection (tutelle ou curatelle), ses années comme délégué l'ont marqué. Il cite comme exemple le cas d'un directeur d'hypermarché qui, après un accident de la route, est devenu dépendant et a dû être placé sous tutelle. Mais son attitude est aussi le reflet d'une volonté de tout tourner en dérision, de ne pas paraître sérieux, d'avoir l'air détaché et généralisateur — il dit beaucoup « *tu* » à la place de « *je* ».

Sa femme et lui ont fait le choix de quitter la région parisienne, dont ils sont originaires, pour s'installer à la campagne dont ils préfèrent la qualité de vie, meilleure façon pour eux d'éviter aux enfants à naître d'avoir à fréquenter l'école de « *la zone* ». Denis E. symbolise ce choix par le fait qu'il garde le chien de ses voisins, et que ceux-ci leur rendent régulièrement la pareille : en ville, chacun serait obligé de payer un chenil, mais à la campagne, on s'entraide. Politiquement, il dit voter sans illusions, convaincu que les représentants ne représentent rien et que les évolutions économiques et sociales sont dictées par de grands cycles historiques. On serait actuellement dans une période de creux qui finira nécessairement un jour ou l'autre. Ces cycles font qu'il y a toujours une « *génération sacrifiée* » et, après m'avoir demandé mon âge, il m'annonce en riant que j'en fais partie, mais que cela ira mieux pour la suivante. Il se dit cependant antilibéral, ce qui l'a conduit à voter « non » au référendum de 2005 sur le TCE.

Denis E. a lu beaucoup de journaux pendant ses études et au début de sa carrière. *Le Monde* et *Le Figaro* pour leurs rubriques économiques dans le premier cas, des *news-magazines* dans le second. Aujourd'hui, il manque de temps et se contente d'acheter *Ouest-France* une à deux fois par semaine — au moins le vendredi pour le supplément consacré au programme TV. *Ouest-France*, qu'il lit essentiellement pour avoir quelques informations économiques, est selon lui plus complet que *Le Télégramme*, même s'il n'a pas comparé. Il estime n'avoir pas besoin de la presse pour savoir ce qui se passe dans le village, son réseau de connaissances suffisant à lui apporter les nouvelles. Dans le même temps, il se tient à l'écart des « *potins* ». Dans ses discussions, il ne mélange pas le travail et les copains, avec

lesquels il passe beaucoup de temps le week-end, à l'école de football ou dans la maison de l'un ou de l'autre, à s'entraider dans des travaux de bricolage qui se terminent par un repas pris en commun.

De façon plus large, son travail lui apporte aussi beaucoup de renseignements indirects sur la situation et l'évolution sociale du pays : la difficulté qu'éprouvent certaines personnes sous protection pour obtenir des aides qui étaient automatiques il y a quelques années est par exemple un indicateur de la dégradation des fonctions sociales de l'État.

La télévision est toujours en marche mais il la regarde relativement peu (une à trois heures par jour), essentiellement des informations et des reportages quand les enfants sont couchés ou pas encore levés (« Télématin » l'accompagne au petit déjeuner). Il affirme détester le courriel, qu'il n'utilise que pour le travail, et préférer le face à face. Il cite l'exemple de collègues qui s'envoient des courriels d'un bureau à l'autre alors qu'ils n'auraient que quelques mètres à faire pour se parler, et se moque de la croyance dans la fiabilité des accusés de réception du courriel, qui permettrait à chacun de se rassurer et de se dégager de ses responsabilités. Par extension, il ne voit pas l'intérêt d'une connexion internet à la maison, alors qu'elle lui paraît indispensable au travail, où il en fait une utilisation quotidienne, notamment par le biais de lettres d'informations et de sites lui permettant de se tenir à jour de l'évolution des différents cadres réglementaires auxquels il est confronté (mariage et divorce, santé, succession, handicap, etc.).

c) Esther et Sylvain K.

Âgés tous deux de 47 ans, Esther et Sylvain K. sont mariés et ont deux filles. Le couple a toujours habité à Saint-Glen, dont Sylvain est originaire, Esther étant de Collinée, à quelques kilomètres de là. Sylvain a passé un BEP mécanique et a travaillé avec ses parents dans le garage automobile qu'ils tenaient dans le village. Quand ils ont pris leur retraite, il est devenu contrôleur technique automobile à Lamballe, à une quinzaine de minutes en voiture. Il est aujourd'hui responsable de cette antenne, et il lui arrive fréquemment de travailler dans trois autres centres appartenant à la même franchise et situés à des distances équivalentes de son domicile. Esther n'a pas de diplôme et est ouvrière dans une usine agro-alimentaire depuis vingt-huit ans. Son travail consiste à confectionner des charcuteries, saucisses et saucissons. Souffrant de problèmes de dos, elle est en arrêt maladie depuis un an et ne devrait pas reprendre le travail avant six mois. C'est son état de santé qui les a

conduits à faire construire une maison de plain-pied qu'ils occupent depuis un peu plus d'un an et demi. Auparavant, ils ont été propriétaires de l'autre côté du village et, le temps de la construction, locataires mitoyens de Denis E. pendant un an — c'est donc leur ancien logement qu'occupent actuellement Nicole et Cyprien S.

L'entretien se déroule au salon, grande pièce ouverte sur la cuisine et sur l'extérieur par plusieurs portes-fenêtres lui offrant trois orientations différentes. C'est un jour où Sylvain n'a pas travaillé. Quand j'arrive, il étend des graviers autour de la maison dont il a récemment commencé les abords. Il parle bas, mâchonne souvent ses mots, a l'accent des terres, mais ne roule pas les « r ». Peu bavard, il l'est encore moins au début de l'entretien, faisant des réponses courtes, parfois elliptiques, et j'en viens à me demander si ce n'est pas à contrecœur qu'il a accepté l'entretien. Celui-ci n'était prévu qu'avec lui, mais Esther nous rejoint rapidement, ce qui semble naturel, puisque j'apprends alors que c'est elle qui a rempli le questionnaire pour son mari. À partir du moment où ils sont tous les deux, chacun n'a de cesse de compléter, préciser et parfois corriger les réponses de l'autre. Il n'y a pas de rivalité entre eux, plutôt une façon de se venir en aide, ou de se protéger mutuellement quand la discussion devient plus intime.

Esther et Sylvain K. lisent *Ouest-France* tous les jours, mais avec un jour de retard. Ils récupèrent en effet le journal chez la mère de Sylvain, qui est abonnée, habite dans le bourg, et que l'un ou l'autre passe voir chaque jour. Sylvain assure avoir besoin de lire un journal car « *c'est une preuve* », statut qu'il n'accorde pas à la télévision, par essence fugace — ou alors faudrait-il enregistrer les journaux télévisés. Esther lit les avis d'obsèques et les informations locales. Ils lisent le bulletin municipal de bout en bout et le conservent, s'en servant parfois pour vérifier une date de naissance ou un prénom. Un an avant les élections municipales, ils disent aussi que le bulletin est un excellent moyen de vérifier qui manque régulièrement les séances du conseil municipal et qui y assiste assidûment. Ils ont été abonnés au *Penthièvre* dans les premières années du journal, mais ont arrêté, le jugeant trop similaire à *Ouest-France*. Pour eux, la qualité de l'information locale est essentiellement dépendante du correspondant local²⁹³. Ils n'ont jamais écrit au journal et n'ont jamais pensé que cela était possible, mais s'adressent au correspondant s'ils relèvent une erreur.

Sylvain écoute la radio au travail, surtout de la musique sur Skyrock, HitWest et NRJ,

293. Il est extrêmement rare qu'un journaliste se déplace dans un bourg comme Saint-Glen, 560 habitants et distant de quinze kilomètres de la rédaction la plus proche, celle de Lamballe.

et un peu d'informations. Il regarde les informations à la télévision le matin à 7h30, et le vingt heures de TF1 en famille. Passionné de moto (il a fait des rallyes) et de course automobile, il trouve les informations qu'il cherche sur internet et reproche aux grands médias de toujours se focaliser sur les mêmes sports, le football de manière générale, et la Formule 1 pour les sports mécaniques. Il utilise par contre très peu le courriel, dont les enfants sont adeptes.

Les conversations du couple avec ses relations portent surtout sur les enfants et le local et ses « événements ». La politique, entre eux ou avec des amis, n'a que peu de place dans la discussion. Seule Esther en parlait parfois avec ses collègues, avant son arrêt de travail, mais tous deux regardent les interventions télévisées du chef de l'État. Sylvain dit faire ses choix de vote « à la tête du client », c'est-à-dire en fonction de son apparence et de son aisance, Esther ne veut rien dire mais glisse que Jean-Marie Le Pen « pourrait être bien ».

d) Nicole et Cyprien S.

Voisins mitoyens de Denis E., occupant l'ancien logement d'Esther et Sylvain K., Nicole et Cyprien S. ont respectivement 35 et 40 ans. Originaires de la Seine-et-Marne, où ils habitaient pourtant déjà à la campagne, ils ont quitté la région parisienne il y a un peu moins de deux ans afin de soustraire leurs deux enfants, qui sont à l'école primaire, aux risques du racket et de la violence, qu'ils n'ont jamais subis mais dont leurs parents ont peur. Ils ont choisi le Pays de Saint-Brieuc parce que Cyprien y vient en vacances depuis une trentaine d'années, et plus particulièrement Saint-Glen, où ses parents se sont installés à la retraite. La sœur de Cyprien les avait suivis et a emménagé dans la région il y a quelques années. Un couple d'amis à eux vient également d'acheter une maison dans les environs, et il est prévu que la mère de Nicole les rejoigne quand elle prendra sa retraite. Eux-mêmes sont locataires le temps de construire leur maison, située à Penguilly, une commune voisine. L'emménagement est prévu pour le début de l'année qui suit l'entretien (2008).

Fils d'un cadre travaillant dans le bâtiment et d'une secrétaire, Cyprien n'est pas diplômé. Il a commencé à travailler à seize ans : d'abord comme ouvrier du bâtiment, dans le secteur du calorifugeage et de l'isolation pendant onze ans, puis à nouveau pendant onze ans comme vendeur de voitures. Depuis leur installation à Saint-Glen, il est retourné au bâtiment et travaille comme ouvrier plaquiste chez un entrepreneur d'Hillion, près de Saint-Brieuc. Il est bénévole au club de football du village, où il aide Denis E. à encadrer les

débutants, ce qui déplaît à sa femme, qui préférerait passer les samedis après-midi en famille. Il fait également du VTT, deux à trois fois par mois, et est en train de préparer, avec d'autres habitants du village, l'organisation d'une randonnée VTT pour l'été.

Nicole, fille d'un inspecteur de police et d'une assistante dentaire, est titulaire d'un BEP en communication administrative et secrétariat. Auparavant rayonniste en pharmacie, elle a travaillé en intérim à leur arrivée en Bretagne, avant de trouver un poste de secrétaire dans un collège proche.

L'entretien se déroule au salon, dont la disposition est en miroir par rapport à celle de Denis E. Au cours de la discussion, il s'opère une forme d'émulation entre eux, chacun donnant à l'autre l'occasion de faire des petites remarques lui permettant soit de l'entraîner vers des positions toujours plus extrémistes, ou au contraire de le tempérer quand elles le sont déjà trop. N'ayant pas eu à subir personnellement d'agression ni leurs enfants de racket, ils en parlent cependant comme s'ils étaient généralisés en région parisienne, et comme si le fait d'habiter dans un petit village breton les en protégeait définitivement. Le fond de leur discours est fait de la peur de l'étranger, mais leur accord s'arrête à l'entrée de l'isoloir : au premier tour de l'élection présidentielle qui se tient le dimanche suivant notre entretien, Nicole votera pour Nicolas Sarkozy, son mari pour Jean-Marie Le Pen.

Nicole achète *Ouest-France* deux à trois fois par mois. Elle est seule à le lire. Le couple apprend l'essentiel de ce qu'il sait du local par son entourage, notamment par les parents de Cyprien qui sont au club des anciens, et par une des collègues de Nicole, qui lit le journal tous les jours. Les informations nationales proviennent de la télévision, qu'ils voient comme le meilleur moyen de se faire une opinion. Une discussion, par contre, ne les fera pas changer d'avis, et la politique en est rarement au menu : Cyprien dit qu'il a retenu de ses parents la leçon de ne pas parler politique si l'on ne veut pas se fâcher.

Nicole achète *Femme actuelle* pratiquement toutes les semaines, et lit *Famille et éducation*, le mensuel édité par l'Association des parents de l'enseignement libre (APEL) auquel ils sont abonnés — les enfants sont scolarisés dans le privé²⁹⁴. Cyprien achète encore régulièrement *Auto Plus*, qu'il lisait attentivement quand il était vendeur de voitures ; mais

294. Rappelons que l'enseignement privé catholique est très développé en Bretagne et présent dans quasiment autant de communes que l'enseignement public. Le privé scolarise 38,8% des élèves du premier degré dans l'académie de Rennes en 2006-2007, pour une moyenne nationale de 13,5%. Source : VITRY Daniel (dir.), 2007. *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2007*, DEPP, ministère de l'Éducation nationale, Paris, p. 75. En ligne : <http://media.education.gouv.fr/file/61/2/6612.pdf> (consulté le 14 août 2008).

il consacre aujourd'hui plus de temps à des magazines de décoration et de bricolage comme *Restaurer et décorer sa maison*. Tous deux lisent de fond en comble le bulletin municipal. Ils regardent la télévision une à trois heures par jour : Nicole aime la télé-réalité, Cyprien les émissions sur la nature. Il estime que les informations, qu'ils regardent à 20 h sur TF1, sont toujours les mêmes, et montrent bien la cause de tous les maux de la société : la délinquance.

La famille ne dispose actuellement que d'une connexion internet bas débit, mais l'ADSL est prévu dans la nouvelle maison. Nicole utilise beaucoup le courriel pour échanger avec sa mère, sans avoir pour autant diminué son utilisation du téléphone. Le courrier est maintenant réservé aux cartes de vacances. Elle écrit aussi des discours et des poèmes, qu'elle lit lors de rassemblements familiaux comme les anniversaires.

3. On ne choisit pas son journal préféré

3.1. Le rôle primordial de la famille

La pratique de la lecture de la presse quotidienne régionale est quasi-générale parmi les enquêtés. Les raisons qui font que chacun lit tel journal plutôt que tel autre — c'est-à-dire, la plupart du temps, *Ouest-France* plutôt que *Le Télégramme* — sont peu nombreuses, et ont comme point commun de ne quasiment jamais relever d'une décision prise en conscience par le lecteur, comme on ferait l'acquisition d'une bicyclette après en avoir essayé plusieurs. Celle qui revient le plus souvent renvoie le choix du titre lu à la génération précédente : l'habitude de lecture issue d'un héritage familial est la plus prégnante dans l'échantillon.

Henri F. : « *On lisait Ouest-France chez moi, je ne sais pas, c'est un peu inconscient, même. [...] Je ne suis pas abonné depuis une éternité, mais je l'ai toujours lu.* »

Catherine M. : « *Ça fait très longtemps que je suis abonnée. [...] Alors pourquoi Ouest-France, c'est parce qu'en fait mes parents ont toujours été*

abonnés à Ouest-France, j'ai continué.

— *Naturellement.*

— *Naturellement. Je ne me suis même pas posé de questions. Et c'est vrai que ça aurait pu être Le Télégramme.*

— *Vous n'avez jamais essayé de lire Le Télégramme ?*

— *Non. Je pense que c'est à peu près identique, de toute façon. Je pense, mais j'en sais rien, puisque je ne l'achète pas, donc je ne peux rien dire. Je ne peux pas le dire. C'est vrai que c'est culturel, quelque part. »*

De fait, il n'y a pas ici de choix à proprement parler, mais l'acceptation plus ou moins inconsciente de décisions ou d'habitudes prises par les parents. Celles-ci se discutent d'autant moins dans le cas des enquêtés qui obtiennent leur journal directement par leurs parents, soit parce qu'ils sont jeunes et habitent encore chez eux, soit qu'ils l'y lisent ou le récupèrent quand ils y passent.

Virginie Q. : « *Mon père est abonné à Ouest-France* »

Sébastien C. : « *Quand je vais chez les beaux-parents, ils sont abonnés. C'est vrai que, à chaque fois que j'y vais, je vais prendre le Ouest-France, je vais le lire.* »

Esther et Sylvain K. :

Lui : « *Le Ouest-France ? On l'a toujours eu. [...]*

Elle : — *C'est sa mère qui le lit d'abord, et après elle nous le donne.* »

Même Gérard V., à qui sa fonction de maire impose une lecture utilitaire du quotidien régional, cite en premier lieu la famille.

Gérard V. : « *Je le lis à la mairie, j'ai mon père qui l'a aussi, ma belle-mère qui l'a... j'en ai toujours un à la maison, c'est de l'un ou de l'autre. Je ne me suis jamais abonné à Ouest-France, et je l'ai toujours lu toute ma vie. Ça fait partie du patrimoine...* »

L'habitude peut être si forte qu'elle conduise à un primat de la forme sur le fond. Ainsi le contenu des deux quotidiens régionaux est-il perçu comme étant à peu près équivalent. Mais les dimensions²⁹⁵, la mise en page et le rubricage d'un titre, la mise en scène de l'information qui lui est propre formatent, si ce n'est le goût, du moins l'œil de son lecteur, parfois à tel point qu'il se trouve comme interdit devant un autre titre.

Chloé P. : « *Mais quand on lit Le Télégramme, on est perdu. [...] On ne l'achète pas, mais je vous dis, à Brest, ma cousine a Le Télégramme. Quand on le lit... on est perdu. On ne sait pas lire un autre journal.* »

Myriam O., à propos d'Ouest-France : « *Non, je n'arrive pas à m'habituer. Des fois, quand je vois qu'il y a une photo de mes gars dans le journal, je le prends ! Mais... on a du mal à le lire. On ne sait pas par quel bout le prendre, si tu veux... Je trouve que c'est désordonné par moments.* »

Richard R. : « *Mais c'est vrai que Ouest-France, je suis incapable de le lire. Je sais qu'ils le distribuent à la fac, mais on est comme ça... enfin c'est pas lisible. [...] Après, au niveau du contenu, je pense que ça se vaut.* »

Curieusement, le changement de format du *Télégramme*, en 2002, ne semble pas avoir eu ce type d'effet perturbateur sur ses lecteurs. Richard R. l'a même accueilli avec satisfaction, lui qui n'apprécie pas *Ouest-France* parce qu'il est « *trop grand sur la table du petit déj'*. » Pourtant, le journal a alors vu la surface de ses pages réduite de moitié sans que leur nombre n'augmente en conséquence, la typographie a été modifiée ainsi que la mise en page et le découpage des éditions. Difficile de croire que ces changements brutaux, même accompagnés d'une intense campagne d'affichage et d'auto-promotion chargée d'en vanter les mérites supposés, n'ont pas dérouté les lecteurs. L'absence d'autre remarque à ce sujet dans les entretiens serait certainement interprétée par le service marketing du journal comme un signe d'adhésion à une nouvelle formule pertinente, ce que ne peuvent que

295. *Ouest-France* est au format dit « belge » (510 mm de hauteur pour 365 mm de largeur) ; *Le Télégramme* a réduit la surface de ses pages de moitié en passant, en 2002, du « broadsheet » (578×410 mm) au « tabloïd » (410×290 mm, presque un A3).

confirmer les chiffres de vente, repartis à la hausse à la suite de son lancement. Elle peut aussi s'expliquer d'au moins deux autres manières : d'abord par l'éloignement dans le temps de ce changement, déjà passé depuis cinq ans au moment de l'enquête ; ensuite par le faible nombre de lecteurs du *Télégramme* dans l'échantillon. Peut-être est-on également plus enclin à bousculer ses habitudes quand il s'agit de « son » journal : en de telles occasions, l'attachement au titre passerait devant les aléas que subit sa forme, celle-ci étant pourtant, à n'en pas douter, intimement liée au fond²⁹⁶. En passant aux pages de petit format, *Le Télégramme* n'a pas seulement pris une décision cosmétique dans l'air du temps ; il a aussi fait le choix des articles de petit format. Notons qu'il n'est nul lien nécessaire de cause à effet dans cette relation. Techniquement, la décision de publier (et donc d'écrire, ou de commander) des articles plus courts peut précéder ou suivre celle de réduire la taille des pages du journal, ou encore être prise sans qu'il soit besoin de changer de format. Les deux peuvent aussi participer d'un mouvement d'ensemble, comme cela semble être le cas depuis plusieurs années, et comme c'est singulièrement ici celui du *Télégramme*. Les quotidiens scandinaves, qui ont commencé à passer au format tabloïd et à adopter une écriture plus courte à la fin des années 1990, ont été rapidement imités dans de nombreux pays. L'abandon du grand format par *The Independent* puis *The Times* en 2004 a terminé de convaincre les Anglo-saxons qu'un « journal de qualité » (« *quality paper* ») pouvait avoir le même format que les tabloïds à la sulfureuse réputation. Les catalogues des instituts de formation continue dédiés aux journalistes, qui débordent de stages pour « *écrire court et dense* », contribuent à naturaliser cette tendance présentée comme une « *modernisation* » ou une « *adaptation aux demandes des lecteurs* ». L'incarnation la plus aboutie de cette quête des « formats courts », autre nom donné aux pages de plus petite superficie, se trouve certainement dans la presse quotidienne gratuite d'information, dont l'un des deux premiers représentants en France, *20 Minutes*, a choisi pour titre l'indication de sa posologie, durée quotidienne maximale de lecture que la mise en page et les choix éditoriaux empêchent de dépasser. Mais il s'agit bien d'un choix, et non d'une nécessité. Car si la presse magazine sait depuis longtemps publier un long article sur plusieurs petites pages²⁹⁷, la presse quotidienne

296. Les réactions des lecteurs à la dernière formule en date du *Télégramme*, lancée le 29 janvier 2008 et postées sur la partie « Courrier des lecteurs » du site internet du journal, même si elles n'ont aucun caractère représentatif, confirment ce phénomène d'attachement. « *Notre journal reste notre journal* », écrit ainsi Cariou le 7 février. Source : <http://courrierdeslecteurs.blogs.letelegramme.com/archive/2008/01/29/nouveau-telegramme-vos-reactions.html#comments>, page consultée le 26 mai 2008.

297. Le lancement du trimestriel *XXI*, au début 2008, en est l'exemple le plus récent, avec une majorité de

régionale demeure très éloignée de ce modèle et ne prend pas le chemin d'un rapprochement. Sa « vocation » essentiellement micro-locale, qui consiste, de l'avis d'obsèques aux réunions associatives, à tenir les minutes de la vie d'un territoire déterminé, se traduit par une offre de contenus courts, voire très courts. J'ai montré par ailleurs que le journal local donne l'essentiel de sa place à une information pratique et à des comptes rendus factuels²⁹⁸. 42 % de son contenu sont composés de brèves, de rappels et d'informations-services. Une moitié est faite d'articles dépassant rarement deux feuillets. Et seuls 10,6 % ont demandé une implication particulière du journaliste aboutissant à un reportage, un entretien, un portrait ou une analyse. Les séries de plusieurs articles sur un même sujet, permettant par exemple de traiter différents aspects d'une question tout au long d'une semaine sont quant à elles exceptionnelles. L'incapacité de la presse locale à rendre visibles et compréhensibles les processus, lents et sans cesse remis en question, de construction des identités, de relation au territoire ou de développement des individus et des groupes sociaux trouve sans nul doute une de ses explications dans le choix de ses formats. Sa façon de concevoir l'information, le standard du fait qui y est intériorisé, pour reprendre le concept de Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu²⁹⁹, l'empêche d'appréhender le monde autrement que comme une suite ininterrompue de micro-événements sans contexte, sans cause ni conséquence.

3.2. Autres formes de non-choix

a) Lectures obligatoires

L'habitude de lecture héritée de la famille ne relève certes pas d'un choix délibéré, mais il s'agit d'une contrainte qui, si elle est très efficace, n'en paraît pas moins douce et intériorisée comme naturelle, comme allant de soi. Il est une autre forme de contrainte, plus impérative, qui s'impose à trois enquêtés : l'obligation professionnelle. Gérard V. lit les deux quotidiens et l'hebdomadaire parce qu'il est maire de sa commune, Lucien G. fait de même

propositions dépassant la dizaine de pages (format A4). Le succès de son premier numéro (tirage initial de quarante mille exemplaires épuisé en deux semaines) montre qu'il existe toujours un public pour ce type de formule.

298. BALLARINI Loïc, 2008, « Presse locale : un média de diversion ».

299. MOUILLAUD Maurice et TÉTU Jean-François, 1989, *Le Journal quotidien*.

parce qu'il est secrétaire général de mairie. Carine A., employée au service culture de Saint-Brieuc, a elle aussi une lecture essentiellement utilitaire de la presse. Elle ne lit cependant pas les trois journaux directement comme Gérard V. et Lucien G., mais se contente de la revue de presse préparée chaque matin par les services de la mairie pour vérifier que les conférences de presse qu'elle organise, que les événements dont elle a la charge ou les partenariats qu'elle met en place sont bien présents dans les colonnes des journaux locaux. Si son emploi du temps ne lui permet pas d'attendre la revue de presse, elle consulte les sites internet des quotidiens. Parallèlement, il lui arrive de lire les régionaux par intérêt personnel, ce qui signifie qu'elle y cherche des articles ayant trait à ses activités militantes. Dans ce cas, elle achète le journal. Il faut préciser cependant que ces formes de lecture rendue obligatoire par l'activité professionnelle ne s'imposent pas sur des terrains vierges : chacun de ces trois enquêtés avait une pratique quotidienne de lecture avant que leurs fonctions ne les y astreignent.

b) Lectures par défaut

La troisième forme de non-choix d'un journal régional concerne les cas où un titre particulier s'impose par défaut, le défaut pouvant être d'ordre géographique ou temporel.

Originaire de Brest, Joseph N. est issu d'une famille qui lisait *Le Télégramme*. Il est installé depuis près de trente ans dans les Côtes-d'Armor, où les deux quotidiens sont disponibles, mais il a effectué une grande partie de sa carrière professionnelle à Rennes, où *Ouest-France* dispose d'un monopole. Souhaitant lire les nouvelles de la ville où il travaillait, Joseph N. n'a donc pas pu suivre le tropisme familial et s'est abonné à *Ouest-France*. Ce militant de gauche, même s'il était souvent agacé par l'« *idéologie douce* », « *purement centriste et conservatrice* » qu'*Ouest-France* diffuse selon lui, s'en est longtemps accommodé, parce qu'il trouvait le journal « *très très bien fait* ». Jusqu'à ce qu'un article lui fasse prendre une décision qu'il est le seul à avoir prise dans l'échantillon : changer de journal, pour des raisons politiques. Lors des grèves du printemps 2003 contre la réforme des retraites, le traitement de l'information par *Ouest-France* le scandalise. Il interrompt alors son abonnement et lit depuis *Le Télégramme*, qu'il juge « *pas mal fait non plus* ». Il s'agit bien ici, malgré les apparences, d'un « choix négatif » ou par défaut. Ce n'est pas parce que *Le Télégramme* a couvert ces événements d'une façon qui lui convient mieux qu'il le lit désormais — il indique d'ailleurs qu'il ne sait pas quelle a été l'attitude du

Télégramme à l'époque, puisqu'il ne le lisait pas —, mais parce que *Ouest-France* lui a déplié une fois de trop.

Joseph N. : « [François-Régis Hutin, directeur d'*Ouest-France*,] *faisait venir un jour les officiers supérieurs de la région grand-ouest visiter le journal, et puis photo, etc. Après c'était les évêques du coin. Je dis, mais est-ce qu'un jour ils vont faire venir les syndicalistes, pourquoi pas ? Sûrement pas !* [rires] *Ça, ça me faisait plutôt rire. Mais ce coup-là, quand ils ont assassiné à la fois la grève des enseignants et puis cette justification anti-syndicale dans leurs propres pages, j'ai pas supporté ça. [...]* *Ils ont été parfaitement odieux. Un matin, je lis le journal, et ils m'expliquent, en première page avec un rappel en page suivante, lire le communiqué, l'explication du pourquoi d'une grève qui avait été faite par les ouvriers du Livre, je pense, de Ouest-France, et qui nous avait privé de journal un lundi ou un mardi, etc. Et suit, alors c'était pas un communiqué, c'était un bon tiers de page, qui expliquait, enfin ils me faisaient otage de leur raisonnement critiquant la grève, je dis merde, qu'est-ce que c'est que ce truc-là, qu'est-ce qu'ils nous font chier ? Déjà qu'ils m'agaçaient beaucoup, j'ai écrit, j'ai dit terminé, je veux plus Ouest-France. »*

Le cas de Joseph N. a ceci d'intéressant qu'il est unique dans l'échantillon, qui compte pourtant plusieurs autres syndicalistes ou militants très actifs, quoique plus jeunes. Sa démarche ne serait pas possible dans la majorité des régions françaises, où la presse quotidienne régionale a développé des monopoles locaux très étendus. Mais dans une région où l'alternative est possible entre deux quotidiens, on pourrait s'attendre à ce que plus de lecteurs fassent le même chemin, dans un sens ou dans l'autre pour, à un moment de leur vie, changer de journal. Le poids des habitudes familiales serait-il si fort qu'il empêcherait de franchir ce pas ? Les journaux seraient-ils tellement perçus comme équivalents qu'il paraisse trop coûteux de changer ses habitudes pour apprendre à en lire un autre, c'est-à-dire maîtriser une nouvelle forme qui n'habille rien d'autre que le même fond ? Quelle que soit la réponse, elle écorne la vision idéaliste du pluralisme de la presse régionale et du choix

rationnel des lectures en fonction d'intérêts bien compris.

Denis E. représente un autre type de choix « par défaut », mais ce qui fait défaut dans son cas, c'est le temps. Le temps de ses études et celui du début de sa carrière comportaient une place importante réservée à la lecture des journaux, d'abord obligatoire puis par intérêt personnel. Le temps actuel, celui de l'installation de la famille à la campagne, des enfants qui grandissent et du réseau de copains du quartier chez qui on bricole et avec qui on s'investit dans les associations locales, est devenu quasiment exclusif des journaux : Denis E. achète *Ouest-France* le vendredi, pour le programme TV et les sorties du week-end.

Denis E. : « *Quand t'as le temps, tu vois. T'aurais fait la même étude, alors il y a vingt ans, c'était tous les jours, c'était Le Monde, il y a dix ans, j'étais à Creil, je devais être tout seul, oui, j'étais tout seul, donc... t'avais L'Express, tous les machins politiques, économiques... maintenant, t'as plus le temps, donc en fait, tu prends le premier canard, Ouest, pas terrible... t'as les potins du quartier, t'as une petite page économie qui casse pas des briquettes. Bon, tu lis ça en vingt minutes, c'est bâclé. Terminé, on n'en parle plus [rire]. [...]*

— ***Passer du Monde tous les jours à Ouest-France une fois par semaine, ça fait quand même une grosse différence...***

— *Oui, mais tu vois, j'ai fait économie. Après, j'ai fait droit. Économie, t'as pas le choix. T'avais ça et puis, tu sais, les pages saumon du Figaro. Super... Un peu rébarbatif, mais bon [rire], je lisais ça une fois par semaine, t'as pas le choix. Donc ça, c'est les études. Et puis après, c'est intéressant. Quand j'ai commencé à bosser, tu te retrouves tout seul, qu'est-ce que tu veux branler, dans une ville à la con ? Ben tu bouquines. Après, maintenant, t'as les gosses, t'as ton jardin, t'as des potes, prt ! T'as plus le temps de rien, oui. Si, par contre, le journal d'Arte, « Soir 3 », tu vois, ces machins-là. Parce que au moins, à onze heures, ils se couchent ils dorment, t'as vingt minutes tranquille. Parce que même les infos de vingt heures, des fois, c'est pas possible [rire]. »*

Ceci étant, les mêmes arguments auraient tout aussi bien pu le conduire à acheter *Le*

Télégramme. Outre qu'*Ouest-France* est plus implanté (« *tu prends le premier canard* » peut s'entendre de cette façon), intervient à ce niveau une inclination personnelle vers l'information économique, même si Denis E. n'a jamais vraiment comparé avec *Le Télégramme* : « *Parce que Ouest-France est plus complet. Parce que déjà que la rubrique économique dans Ouest-France est pas terrible, mais alors dans Le Télégramme, je crois que c'est encore pire, donc non, non non [rire].* » Là non plus, le journal n'est pas appréhendé comme un instrument de participation à un espace public local. Il est encore présent dans l'emploi du temps de Denis E. parce qu'il apprécie la lecture des informations, sans toutefois leur accorder une grande importance. Son insertion dans la vie sociale se fait à travers ses enfants, ses amis, son travail ; le journal en particulier et les médias en général n'en sont que des accessoires certes plaisants, peut-être indispensables d'une certaine manière, mais en tout cas marginaux.

3.3. Des habitudes rarement mises en cause

Non choisi par ses lecteurs, le journal régional s'impose par héritage familial, obligation professionnelle ou, plus prosaïquement encore, par défaut. La lecture d'un titre plutôt que d'un autre devient ensuite une habitude, tellement ancrée que le concurrent paraît difficile à lire ou désordonné, tant l'œil a ses repères dans le déroulé du journal et dans chacune de ses pages. Sauf cas exceptionnel, cette habitude n'est jamais remise en cause ni même pondérée. Au contraire, on constate que les intérêts particuliers de lecture (obsèques, pages sportives...) renforcent l'habitude : c'est toujours dans son journal « préféré » que l'on a l'impression que les thèmes qui nous intéressent le plus sont les mieux traités. Jules R., dont la première lecture est pour les avis d'obsèques, et Myriam O., qui lit beaucoup les pages sportives (ses deux fils jouent au football), trouvent que leur journal (*Ouest-France* pour le premier, *Le Télégramme* pour la seconde), est le plus fourni et le plus intéressant sur ces points précis. Pourtant, si les enquêtés sont nombreux à évoquer le quotidien qu'ils ne lisent pas, rares sont ceux qui ont véritablement comparé *Ouest-France* et *Le Télégramme*. La plupart se contentent d'évocations vagues ou de on-dit³⁰⁰. Pour eux, la

300. Jules R., lecteur d'*Ouest-France*, dit à propos de son concurrent : « *Et puis Le Télégramme c'est pas si vieux que ça. C'est arrivé après la guerre.* » *Ouest-France*, lancé le 7 août 1944, n'a en fait que peu d'avance sur *Le Télégramme*, dont le premier numéro date du 18 septembre. Mais c'est *Ouest-France* que lisaient ses parents, qui furent avant-guerre lecteurs de *L'Ouest-Éclair* : la légitimité historique se confond

question ne semble pas se poser : une habitude bien ancrée finit par ressembler à une évidence, et l'on s'attache même à ses aspects négatifs.

Henri F. : « *Ça me gêne, je gueule, mais je continue [rire]. Parce que je trouve qu'il n'y a pas trop d'autre solution. Éventuellement, la solution ce serait de prendre Le Télégramme, mais je pense qu'ils sont à peu près pareils, Le Télégramme.* »

Gaston L., lecteur de longue date d'*Ouest-France*, reçoit régulièrement un abonnement gratuit de deux semaines de la part du *Télégramme* pour tenter de le faire changer d'avis. Peine perdue, malgré les réserves émises à propos d'*Ouest-France*. Le seul élément de comparaison sur lequel il parvienne à tirer une conclusion est celui des obsèques et avis de décès, que lit sa femme, et qui, dans *Le Télégramme*, concernent majoritairement le Finistère, seul département où ce titre est en position dominante.

Gaston L. : « *J'ai l'impression que je suis abonné à Ouest-France depuis que je suis né, puisque mes parents également le recevaient, à l'époque avec le laitier. [...] Ça me donne souvent des boutons [rire] mais alors ma femme [...] elle n'aime pas l'information du Télégramme.*

— ***Qu'est-ce qui lui déplaît ?***

— *Faudrait lui demander. Mais en gros, ce qui lui déplaît, c'est que... pour blaguer [en riant] c'est pas les mêmes morts que chez nous ! [...] Mais elle trouve que l'information vaut... globalement, elle ne s'y retrouve pas. C'est vrai, je pense qu'au niveau des informations générales, c'est un peu moins dense. Au niveau du local, beaucoup de gens disent que c'est un peu meilleur, mais... ça se discute. La dernière fois, j'ai trouvé ça pas très bon. Les quinze derniers jours. Il y a un an, j'avais trouvé ça plutôt bien. Enfin c'est intéressant de lire autre chose. Une connotation politique peut-être un peu plus à droite. Ouest-France a plutôt une ligne social-chrétien, un peu, et puis Le Télégramme, c'est peut-être, enfin les éditoriaux, quand vous les lisez, c'est plus marqué peut-être. Peut-être, je ne sais pas. C'est*

avec l'habitude.

pas net. »

Gérard V., pour qui *Ouest-France* « fait partie du patrimoine », lit également *Le Télégramme* à la mairie, lui reconnaît des mérites que son concurrent n'aurait pas, mais continue à lui préférer *Ouest-France*. Par habitude, et pour les mêmes raisons politiques, mais inversées, que Gaston L. Ce dernier est un homme de gauche qui trouve *Le Télégramme* un peu trop à droite, quand Gérard V. est un homme de droite qui se « retrouve » mieux dans *Ouest-France*.

Gérard V. : « *Le Télégramme c'est une découverte plus tardive. J'ai eu beaucoup de mal à... bon, on a des habitudes, Ouest-France est un peu terroriste sur les bords, mais... ça dépend aussi un petit peu, enfin notre intérêt, il est très lié, également, à l'intérêt du journal pour sa commune. Et là, s'il y a effectivement jamais grand chose sur Le Télégramme sur la commune de K., on a tendance à le délaisser. Ceci étant, je me suis intéressé à ce journal un peu par obligation, d'abord, parce que ça fait partie des fondamentaux qu'on doit respecter. Et c'est un journal que je trouve très intéressant, dans ses pages nationales, départementales surtout, et régionales. Je trouve que ça apporte quelque chose, c'est pas encore la même chose que Ouest-France.*

— ***Vous avez des préférences sur certaines pages entre Ouest-France et Le Télégramme ?***

— *Oui, les dossiers départementaux. J'ai eu l'occasion de suivre les dossiers sur l'eau, sur la problématique de l'eau en Bretagne, et notamment sur l'obligation de l'État de se conformer aux directives européennes. Le Télégramme a fourni d'abondants articles sur le sujet, que je n'ai pas trouvés dans Ouest-France.*

— ***Vous avez des exemples inverses, sur d'autres types de sujets ?***

— *Ouest-France étant plus performant que Le Télégramme ? Non, je n'ai pas d'exemple inverse, simplement, je me retrouve encore beaucoup mieux dans ce que Ouest-France propose. Bon, je crois aussi qu'on a des habitudes, on a des affinités... »*

Au contraire de Gaston L. et Gérard V., Patrick B. lit le quotidien avec lequel il a le moins d'affinités, mais dans lequel les rubriques qui l'intéressent sont les plus développées (pages nationales et internationales). Longtemps responsable syndical, aujourd'hui militant socialiste et membre du bureau de sa section locale, il n'a pourtant pas fait de choix politique pour son abonnement.

Patrick B. : « Le Télégramme fait trop chiens écrasés, il y a moins d'articles de portée nationale et internationale, moins d'articles de réflexion. Pendant vingt ans, j'ai eu l'occasion, pratiquement, de lire et de comparer les deux, quotidiennement. C'est vrai que les articles d'intérêt général sont quand même un peu plus fournis du côté du Ouest-France. Alors, ceci étant dit, moi, comme j'étais amené à faire beaucoup de communiqués dans la presse, je connaissais les journalistes des deux rédactions. C'est vrai que c'était toujours des discussions avec les gens du Télégramme, mais bon, je n'ai pas les moyens d'avoir deux journaux, quand même, ça fait beaucoup. Ça reste quand même, sur le national et l'international, une grosse différence. Le Télégramme est quand même très très local. »

3.4. La lecture comme besoin

a) De l'évidence à l'obligation morale

Au non-choix, qui prédomine, s'ajoute parfois le sentiment d'une évidence, sinon d'un besoin, de lire la presse, qui peut prendre plusieurs formes : il faut lire parce que c'est bénéfique de lire, parce que cela permet de se tenir au courant du monde dans lequel vivent les gens que l'on côtoie, ou encore parce que le journal local est une forme de « journal officiel » local. Et il faut enfin lire et écrire, voire publier des journaux, car il s'agit d'une activité essentielle au maintien de la démocratie.

Gérard V. : « Ouest-France fait partie de l'alimentaire du quotidien. »

Chloé P. : « *Moi je trouve que c'est indispensable d'avoir le journal, il y en a qui disent qu'on a pas besoin de journaux avec la télé, c'est pas vrai. C'est pas les mêmes choses. Vous dire à quoi ça sert exactement... Nous, le jour où on n'a pas de journal, on est perdu.* »

Jules R. : « *On s'appauvrit intellectuellement si on ne lit plus.* »

On remarquera que cette première évidence, quasiment tautologique (il faut lire parce qu'il faut lire) est exprimée par des enquêtés âgés, qui ont toujours lu la presse régionale et cumulent des décennies d'abonnement — sauf Gérard V., le plus jeune de ce petit groupe, âgé de 53 ans et qui n'a jamais acheté le journal mais l'a tout de même toujours lu. Chloé P. (et son mari Pierre) et Jules R. appartiennent à la classe d'âge des plus de 65 ans, la seule chez qui la lecture de la presse quotidienne augmente encore, et qui constitue la première génération décrite dans la récente étude sur les *Pratiques culturelles des Français* et qui, née avant la Seconde Guerre mondiale, ayant grandi dans un monde où l'écrit est dominant, conserve un attachement fort aux médias écrits, que ne remet pas en cause une pratique pourtant intensive de la télévision³⁰¹.

L'évidence ci-dessus mentionnée peut aller jusqu'à prendre la forme d'une sorte d'obligation morale, liée à la profession exercée, en l'occurrence le métier d'enseignant.

Henri F. : « *Je trouve que lire un journal, c'est quand même un minimum pour un enseignant.* »

Patrick B. : « *On a de la peine à imaginer que certains profs peuvent ne pas lire de quotidien régional. C'est passer à côté d'une grande partie de ce qui fait la vie de leurs élèves.* »

Ne pas lire le journal régional, ce serait donc se tenir à l'écart du lien social, refuser de participer à la vie locale et, pire, renoncer à la comprendre. Or, comment bien enseigner sans connaissance, non seulement des idées, programmes et techniques que l'on est chargé

301. DONNAT Olivier (dir.), 2009, *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*.

de transmettre, mais aussi du contexte qui entoure l'acte même d'enseigner, et notamment de la multitude d'interactions sociales dans laquelle les élèves sont pris et qui influe sur leurs capacités de réception, d'intégration, de restitution de ces contenus et de réflexion à leur endroit ? Un enseignant n'est bien sûr pas dans la même situation qu'un secrétaire général de mairie, pour qui la lecture du journal fait partie de son travail quotidien. Aucune règle, écrite ou tacite, ne l'oblige à lire la presse ; mais une certaine conception de son éthique professionnelle peut et devrait cependant l'y pousser selon ce point de vue. Pourtant, aussi fondamental³⁰² que cherche à être cet argument, il ne constitue pas le principal ressort de la pratique personnelle de lecture d'Henri F. et Patrick B., celle-ci étant liée, comme on l'a vu, à des habitudes familiales et au militantisme syndical et politique. Affirmer que la nécessité de lire un quotidien régional devrait apparaître évidente à tout enseignant (du second degré au moins, puisqu'ils exercent en collège) sonne en fait plutôt comme un reproche à l'encontre de leurs collègues, qu'ils savent ou qu'ils présument lecteurs moins assidus qu'eux, et dont ils déplorent par ailleurs la démobilisation et le manque d'investissement croissants dans les projets pédagogiques et syndicaux.

b) Du caractère « officiel » des journaux locaux

De façon plus générale et hors de toute considération morale ou professionnelle, un journal peut s'imposer par son ancienneté et son taux de pénétration, cas de *La Presse d'Armor* pour Joseph N. Personne ne cite cet argument pour *Le Penthievre*, mais ce dernier titre est beaucoup plus jeune et sa pénétration sans commune mesure avec celle de son cousin paimpolais. La diffusion totale du *Penthievre*, créé en 2000, est de 5 000 exemplaires sur une zone de 180 000 habitants, quand celle de la centenaire *Presse d'Armor* atteint les 7 000 exemplaires autour de Paimpol, ville de 7 900 habitants³⁰³. Ce qui explique le statut de « journal officiel » que lui attribue Joseph N.

Joseph N. : « *C'est important, La Presse d'Armor, c'est un peu le journal officiel local. Qui donne un peu les minutes de tout ce qui se passe localement. C'est un journal informatif, c'est agréable. [...] Je trouve*

302. Et mythique, la presse n'étant, comme je l'ai montré par ailleurs, qu'un miroir très imparfait de la vie de la population.

303. Sources OJD, diffusion totale 2006 ; et INSEE, populations sans doubles comptes 1999.

qu’habiter ici, ne pas le lire, je comprends pas bien. »

c) Du plaisir à l’engagement

Au-delà de nécessités morales ou conjoncturelles, la lecture du journal peut aussi apporter plaisir et distraction. Étonnamment, cette fonction n’est citée qu’une seule fois au cours des entretiens, qui plus est dans un contexte inattendu d’engagement politique, alors que je m’attendais plutôt à la voir apparaître dans le cadre des loisirs (mots croisés et autres jeux, horoscope, pages magazines, bandes dessinées, qui ne sont que très peu mentionnés). Joseph N. est de plus le seul, si l’on excepte le plus jeune fils de Régine et Sébastien C., âgé de neuf ans et qui participe au journal de son école, à avoir « *fait des journaux* », associatifs ou syndicaux. Il est également le seul à rattacher les pratiques d’édition et de lecture de la presse à une tradition historique de défense de la liberté d’opinion, en utilisant la référence de la Résistance à l’occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

Joseph N. : « Ça me repose beaucoup. Lire un journal, c’est merveilleux. Je crois que j’aurais du mal à ne pas avoir de journal. [...] Et j’ai toujours pensé que c’était intéressant d’avoir un journal [...] Et j’ai toujours fait des journaux. Toujours, où j’ai été, j’ai fait des journaux. Là, celui qui sort, actuellement, L’Oursin vert, le truc des Verts³⁰⁴, je trouve ça important, mes quatre feuillets. J’entendais Lucie Aubrac parler des petits tracts qu’elle distribuait, elle donnait la même importance à ça. Et j’étais complètement d’accord avec elle. Elle dit c’est important, il n’y avait peut-être qu’une demi-page écrite, des bazars, le mec il mettait dans sa poche. Il allait aux chiottes, il disait qu’est-ce que... tiens, il lisait. Ça c’est important. »

304. Le bulletin des Verts du Goëlo (région de Paimpol) à la rédaction duquel il participe.

4. Les deux manières de lire un régional

4.1. Une lecture géographique

a) Différentes échelles

Les questions du type « *Que recherchez-vous dans le journal local ?* » suscitent dans la quasi-totalité des cas des réponses différenciées faisant appel à certaines parties du journal. Rares sont ceux qui, comme Myriam O. et, dans une moindre mesure, Esther et Sylvain K., déclarent : « *Je regarde tout.* »

Esther et Sylvain K. :

Elle : « *Je le feuillette entièrement, mais il y a toujours des pages... il y a certaines pages qu'on va lire plus que d'autres.*

Lui : — *Oh ben oui.*

Elle : — *Toi peut-être pas forcément les mêmes que moi.*

Lui : — *Oh ben non. [...] C'est souvent... dans le secteur, pour commencer. Et après... les principales, les nationales. [...] Mais au départ, c'est plutôt régional. Le secteur, ici, et puis après, je re-feuillette [sourire], je recommence, je le lis en entier. Première fois, c'est vite fait [rire], mais la deuxième fois, je le lis entièrement.* »

Pour les autres, une lecture globale, même en survolant certaines parties du journal, relève plus du souhait que de la réalité, les contraintes d'emploi du temps, en particulier quand les horaires de travail sont variables, pouvant rendre le temps de lecture très élastique³⁰⁵. La lecture géographique, qui est citée plus souvent que la lecture thématique, s'impose donc à la quasi-totalité des enquêtés. Elle a comme référence les différentes échelles de territoire telles qu'elles apparaissent dans le déroulé du journal ou dans la perception de ses lecteurs : la commune, « le local » aux contours plus flous, le régional, le national.

305. Cf. Gaston L., cité à ce propos en 1.5.a).

Lucien G. : « *Le matin, j'arrive, je le lis. Je lis chacun des deux journaux, je lis rapidement les informations nationales, et sans transition je vais aux nouvelles locales [il accentue le mot "locales" comme pour montrer qu'il voit où je veux en venir] et éventuellement départementales, et je remonte éventuellement sur les autres pages, agricoles ou sport si j'ai le temps. Mais la lecture, elle est quand même très très ciblée.*

— *Elle est professionnelle.*

— *Oui. Elle est professionnelle, pas uniquement professionnelle, hein. Non, le local, la vie de la commune, les associations, les événements locaux, c'est ça qui est la première chose que je vais chercher quand même dans le quotidien. Et donc je prends les deux, parce que l'éclairage est quelquefois un petit peu différent. Voilà, ça m'intéresse d'avoir des éclairages différents. Et celui du Penthièvre vient compléter, c'est pour ça que Le Penthièvre m'intéresse aussi. »*

Régine et Sébastien C.

Lui : « *Vous prenez un Ouest-France, la première chose qui va être attirante, c'est votre commune. Moi je vois, souvent, dans Ouest-France, où je regarde, c'est souvent d'où je suis natif, de Châtelaudren³⁰⁶. Je regarde, c'est la curiosité, ah, tiens, ça je reconnais, ça, ça. Ou ils parlent des projets, je dis tiens... j'ai passé des années quand même là-bas...*

Elle : — *Les informations générales, enfin... internationales, nationales, c'est plus à la télévision, que dans Ouest-France. [...] Moi c'est ici, Saint-Glen, Saint-Bihy, Trébry, enfin le canton, en fait. Ou Moncontour, c'est le canton. »*

Au-delà du canton, c'est l'actualité régionale qui attire en priorité Gaston L. quand il n'a pas le temps de lire son journal en intégralité, c'est-à-dire dans la majorité des cas. Quant à Henri F., mi-indifférent mi-sarcastique par rapport aux pages locales, il leur préfère les pages nationales.

306. Châtelaudren ne fait pas partie de l'édition Saint-Brieuc d'*Ouest-France*, mais de celle de Guingamp, que Sébastien C. lit quand il rend visite à ses parents.

Gaston L. : « *Envie de savoir un peu ce qui se passe aussi, peut-être pas tellement dans le local, mais dans le régional.* »

Henri F. : « *Mais vraiment, les pages locales, à la limite, il n'y en aurait pas du tout, ça ne me gênerait pas. Enfin ce serait drôle, mais ça ne me gênerait pas. Ce n'est pas ça qui m'intéresse.* »

b) Chacun « son » local : « Les trucs qui me paraissent les plus importants »

Inversement, le local peut être un repoussoir. Quand on n'y participe pas, et qu'*a fortiori* on ne les organise pas, les petits événements de la vie locale dont la presse régionale emplit ses pages paraissent facilement méprisables. On raille alors « *le tournoi de ping-pong à Plédran, les trucs comme ça* » (Henri F.), on trouve que « *c'est beaucoup de photos et de réunions, on va dire, style kermesse* » (Patrick B.), voire on a cessé d'acheter le journal parce qu'on ne lisait pas « *tout ce qui était galette des rois, et trucs comme ça* » (Richard R.). Ces réflexions sont toutes le fait d'urbains, vivant à Saint-Brieuc ou dans une des villes qui l'entourent. Au-delà de l'attitude qui consiste à prendre ses distances vis-à-vis d'une information trop terre à terre, ces petits jugements à l'emporte-pièce révèlent surtout que chacun se fait sa propre idée de ce qu'est « son » local, que « le » local est avant tout un local particulier, un local parmi d'autres. Catherine M., agent général d'assurance, ne lit pas les pages consacrées aux communes rurales dans *Ouest-France* (« *tout le monde s'en fiche* »). Mais elle parcourt au moins celles concernant Saint-Brieuc, où elle vit, où elle travaille et où exercent la plupart de ses clients. Alors que l'entretien avec elle a lieu à la fin d'une journée assez chargée (« *ce matin, je ne l'ai même pas lu parce que je n'ai pas eu le temps* »), elle est capable de citer les principaux articles des pages nationales et de la rubrique Saint-Brieuc et de résumer leur contenu en quelques mots. Où l'on retrouve ses préoccupations personnelles, qui définissent sa vision du local et des autres échelles : se tenir au courant de l'évolution des conflits internationaux (« *je lis souvent les articles sur l'Irak, sur l'Afghanistan* »), savoir où en est la politique nationale sans toutefois s'y engager (« *j'ai vu aussi qu'il y avait des articles, que Bayrou était ici, Sarkozy était là, je ne sais pas quoi,*

enfin bon, bref, mais je n'ai pas lu »), et bien connaître l'actualité économique et sociale du département et de son chef-lieu, afin de conserver la meilleure relation possible avec ses clients.

Catherine M. : « J'ai vu qu'il y avait un titre sur le logement social, c'est très bien, à Ginglin [quartier de Saint-Brieuc]. Mais je n'ai pas lu le truc. Je l'ai vu parce que j'ai vu le maire en photo.

*– **Ordinairement, vous l'auriez lu ? Si vous aviez eu le temps...***

– Oui, si j'avais eu le temps, je l'aurais lu. Je l'aurais lu parce que... enfin les gros titres, après, que ce soit Untel et qu'il décrive son appartement, je m'en fous, mais... Au moins qu'on sache qu'il y a du logement social de fait à Saint-Brieuc, voilà.

*– **Vous avez lu le corps de l'article, mais pas les témoignages qui sont en-dessous, il y en a quatre ou cinq, je crois.***

Oui, voilà. Tout à fait. [...] Ça permet d'avoir rapidement ce qui se passe dans les Côtes-d'Armor, ne serait-ce que ça. Être au courant. Par exemple, si j'ai un client qui a fait un truc, je ne sais pas quoi, ça arrive, de temps en temps, une entreprise, on parle d'elle, c'est quand même sympa de dire au mec : "Tiens, je vous ai vu dans le journal..." , ça fait toujours plaisir, etc. Et puis... ça fait rigoler tout le monde parce que je regarde aussi les obsèques, on sait jamais, je peux avoir un client... que je dise pas de bêtise [rire]. [...] Je regarde dans l'ordre. C'est vrai que tout ce qui est autour de Saint-Brieuc, les trucs dont tout le monde s'en fiche, le barbecue, les jeux de boules, les machins, ça, ça va très vite. Enfin je mets quoi, vingt minutes le matin, pour lire Ouest-France. Donc je lis les trucs qui me paraissent les plus importants, et puis le reste... »

Le local de Chloé et Pierre P., c'est « *Saint-Brieuc, et les environs. [...] Les pages intérieures, ça nous intéresse moins, forcément.* » Pourtant, Saint-Brieuc et ses environs font bien partie des pages intérieures ! Guingamp, où ils ont vécu et où un de leurs fils travaille et est conseiller municipal, est une ville encore plus petite, sans parler de Plouha, le village côtier dont ils sont originaires et où ils passent tous leurs étés. Même si ces deux dernières

communes ne font pas partie de l'édition Saint-Brieuc d'*Ouest-France*, ils aiment à en recevoir les nouvelles par la famille ou les amis, et elles font incontestablement partie de leur espace vécu. Les pages d'un journal n'apparaissent jamais plus « intérieures » à un lecteur que lorsqu'elles sont extérieures à ses préoccupations.

c) Retrouver « son » local dans son journal

L'espace vécu d'une personne, d'un couple ou d'une famille peut-il être transposé à la lecture du journal ? Aux impressions, aux déplacements quotidiens et hebdomadaires, aux activités du travail, de la conduite du ménage et des loisirs, aux relations familiales, amicales et professionnelles, il faudrait alors trouver un équivalent dans les rubriques du journal. En apparence, l'opération semble possible : l'examen rapide d'un quotidien régional conduit au constat que sa lecture permet d'embrasser la totalité du monde. On y trouve différents niveaux d'information, allant de l'international au plus petit hameau. La diversité des thèmes abordés est certainement la plus grande de toute la presse : outre les grandes catégories de l'information nationale (social, économie, etc.), les annonces et comptes-rendus des parties infra-régionales sont complétées par une quantité importante d'informations-services permettant d'organiser sa vie quotidienne. Les pages sports et culture ne manquent évidemment pas à l'appel, une place est réservée aux jeux, parfois à l'horoscope³⁰⁷, et les enfants ont leur page chaque mercredi. Des suppléments de petites annonces, féminins ou économiques enrichissent la lecture à jours fixes ou dans le cadre de parutions exceptionnelles (dans ce cas, le supplément peut être payant). En outre, le quotidien ne dédaigne pas les rubriques empruntées aux magazines, qui lui permettent d'aborder les questions de bricolage, de « nouvelles technologies » (micro-informatique, photo numérique), de psychologie (relation à l'intérieur du couple, avec des enfants adolescents), ou de « vie pratique » (déclaration de revenus, augmentation des loyers). Le terme de rubriques « empruntées » aux magazines est à prendre au sens figuré comme au sens propre. Au sens figuré, car le style et la fonction de ces articles tirent leur inspiration des magazines, qui proposent des conseils pour la vie quotidienne dans une langue fluide et agréable. Au sens propre, car le texte même de ces rubriques provient parfois directement d'un magazine. Ainsi *Le Télégramme* a-t-il par exemple un partenariat avec *Sciences et Vie*

307. Dans les journaux observés ici, seul *Le Télégramme* publie un horoscope.

Micro pour la micro-informatique. Les articles qu'il publie dans la page hebdomadaire consacrée à ce thème sont des résumés ou des extraits de dossiers publiés le même mois par son « partenaire », dont le logo apparaît sur la page. Le quotidien y trouve un moyen peu onéreux de couvrir des thèmes qui autrement nécessiteraient plusieurs journalistes spécialisés et des méthodologies de tests coûteuses ; le mensuel partenaire dispose d'une page de publicité offrant le double avantage d'être économique et de ne pas être présentée comme telle, mais bien comme un partenariat, donc une reconnaissance institutionnelle de la qualité de ses articles.

Mais on voit aussi ce que cette recherche d'une équivalence entre la vie de tous les jours et le rubricage d'un journal régional peut avoir d'illusoire. En dépit des apparences, le monde que le journal régional donne à lire est très éloigné de celui que vivent ses lecteurs potentiels. Fait d'une suite de micro-événements sans contexte, il ignore les processus sans cesse recommencés de construction des identités et de l'appartenance à un territoire. Et si ce monde paraît extrêmement divers, il n'en exclut pas moins de larges pans de la vie sociale — j'ai pu montrer, par exemple, que le chômage y était quasiment invisible³⁰⁸. Cette vision très hiérarchisée de l'information, qui fait la part belle aux micro-notabilités et à la tranquillité sociale tout en oubliant toute référence à l'échec, est en outre soumise à un découpage territorial qui semble naturel à force d'habitude, mais qui n'est rien d'autre qu'arbitraire. Les quotidiens et la plupart des hebdomadaires régionaux³⁰⁹ conforment plus ou moins leur déroulé au découpage administratif français... avec toutefois de notables exceptions. Le sport et la culture sont ainsi majoritairement a-territoriaux et bénéficient de rubriques particulières, comme les annonces classées et les avis d'obsèques. Cependant l'on trouve dans les pages locales des articles « sportifs », en général quand il est question d'enfants (tournois entre écoles de football par exemple) ; et des articles « culturels », quand le spectacle ou l'exposition ne « mérite » pas d'apparaître dans les pages spécifiques. C'est le

308. BALLARINI Loïc, 2008. « Presse locale : un média de diversion ».

309. *Le Progrès de Cornouailles/Courrier du Léon*, hebdomadaire édité à Quimper et couvrant le département du Finistère, est une exception, avec un découpage thématique en rubriques qui n'apparaissent pas nécessairement chaque semaine dans le journal, mais en fonction de l'actualité et des choix éditoriaux (pêche, école, urbanisme, économie, etc.). C'est un journal bicéphale (il ne porte pas le même nom au nord et au sud du département, mais le contenu est identique), issu de la fusion, en 1895, de deux feuilles créées par l'évêché de Brest. Jouissant d'une diffusion considérable dans l'entre-deux-guerres (tirage de 30 000 exemplaires en 1926), le *Progrès/Courrier* a reçu son nom actuel à la Libération, date à laquelle son édition a été confiée à les laïcs. Il a été racheté par Publihebdos au printemps 2010. Sa diffusion était alors de 7 000 exemplaires vendus chaque semaine.

cas des nombreuses soirées comiques ou théâtrales organisées par les associations communales ou les comités des fêtes, même quand elles font appel à des artistes professionnels³¹⁰. Il n'y a rien de naturel dans le processus qui conduit à définir que tel spectacle, ou tel artiste, a droit à un article en pages Culture ou demeure relégué en pages locales. La notoriété d'un artiste peut s'évaluer en chiffres de vente s'il enregistre des disques ou en ampleur de la couverture médiatique précédent sa venue ; l'intérêt ou la pertinence de sa proposition artistique ne se jugent que de manière subjective : c'est le mélange plus ou moins subtil de ces deux paramètres par un journaliste, un secrétaire de rédaction ou un chef de rédaction qui détermine l'emplacement de l'article.

L'information locale elle-même n'appartient pas de façon naturelle et exclusive à une échelle de territoire déterminée une fois pour toutes. Certes, le compte-rendu du conseil municipal ou de l'assemblée générale d'une association n'ayant d'activités que sur une seule commune est toujours publié dans cette commune, soit au plus petit échelon du journal régional. Mais que faire du compte-rendu du conseil communautaire ou des activités de l'école de musique intercommunale ? Le « lieu » de publication de l'article est alors en général la commune d'implantation de la structure, alors qu'il intéresse évidemment les habitants de toute la communauté de communes, voire des communes limitrophes (le recrutement de l'école de musique n'est pas cantonné en des frontières infranchissables) ou d'autres communautés de communes (dans le cadre d'accords pour la gestion de biens ou d'espaces partagés, ou encore de services communs comme le transport à la demande). Même s'il peut arriver qu'un rappel du titre de l'article renvoie à sa lecture depuis d'autres pages, le journal fait ici la preuve de son inadaptation aux nouveaux fonctionnements administratifs et au plus récent découpage territorial. Les rubriques consacrées aux communautés de communes et expressément désignées comme telles sont très rares. Pourtant, sur le terrain, tous les acteurs rencontrés (politiques, journalistes, lecteurs) s'accordent à dire que le siège du pouvoir local est passé de la commune à l'intercommunalité, qu'elle s'incarne en une communauté de communes, une communauté d'agglomération ou une communauté urbaine³¹¹.

310. La distinction entre artiste professionnel et amateur, si l'on admet l'acception courante selon laquelle le professionnel est celui qui vit de son art, sans considération de qualité, n'apporte rien à être utilisée dans l'étude de la presse régionale : on trouve en effet aussi bien des « amateurs » en pages Cultures (nombre d'écrivains le sont au sens de la définition précédente) que des « professionnels » en pages locales.

311. L'appellation varie selon la taille et le nombre d'habitants.

d) Le découpage territorial d'« Ouest-France »

En ce qui concerne les éditions Saint-Brieuc des quotidiens³¹², seul *Ouest-France* possède une telle rubrique. Elle est située après les rubriques « Monde », « France », « Bretagne », « Côtes-d'Armor », « Saint-Brieuc » et « Sortir dans le pays de Saint-Brieuc »³¹³. Alors que la désignation courante de la Communauté d'agglomération briochine se fait par son sigle, Cabri³¹⁴, *Ouest-France* utilise deux autres appellations : « Saint-Brieuc et sa communauté », et « Communauté de Saint-Brieuc » (cf. illustration 1).

« Saint-Brieuc et sa communauté » apparaît en premier. Comme son nom le suggère, la page portant cet entête contient des articles de deux natures, ou plutôt de deux territoires. Le haut de la page est réservé à la fin des articles des pages « Saint-Brieuc » : certains « Vie en ville » (réunions associatives, ouvertures ou reprises de commerces, etc.), parfois des comptes-rendus d'audience au tribunal ou des faits divers et les brèves (« Express ») sont ainsi séparés du reste de la ville par la page « Sortir dans le pays de Saint-Brieuc », sans qu'aucune autre justification ne semble pouvoir s'imposer que celle de la place qu'ils ne peuvent occuper ailleurs et qui est libre ici. En bas de cette page « Saint-Brieuc et sa communauté » commencent les articles concernant les autres communes de la Cabri. Si une seconde page est nécessaire, elle portera l'entête « Communauté de Saint-Brieuc ». Mais on n'y trouve pas la totalité des articles traitant des quatorze communes de l'agglomération : une page et demie n'y suffit évidemment pas. Ce que l'on y trouve, ce sont essentiellement les articles concernant les communes du canton de Langueux : Langueux, Trégueux, Yffiniac et Hillion. Les deux premières sont limitrophes de Saint-Brieuc, aucune ne dépasse les 7 000 habitants³¹⁵. Ainsi l'information qui les concerne peut-elle tenir en une page et demie. Les autres communes de l'agglomération sont, comme auparavant, présentées dans les pages consacrées aux deux plus importantes voisines de Saint-Brieuc, les chefs-lieux de canton

312. Mais la remarque est sans doute valable pour les autres éditions d'*Ouest-France* et du *Télégramme*, qui appliquent le même principe de découpage sur toute leur zone de diffusion.

313. Les termes repris sont ceux des entêtes de pages. Il y a fréquemment une page « France/Monde » quand la surface des articles ne permet pas de les répartir par pages entières. Une page « Économie » est parfois insérée entre « France » et « Bretagne ». La page « Sortir dans le pays de Saint-Brieuc » regroupe sous forme de tableaux et de courts articles les propositions du jour et le programme des cinémas. Il n'y a pas de majuscule à « pays » car le territoire considéré n'est pas celui du Pays de Saint-Brieuc au sens de la loi Voynet, mais simplement la zone couverte par l'édition de Saint-Brieuc.

314. La Cabri est passée à gauche à l'occasion des élections municipales de 2008. La nouvelle assemblée l'a renommée en Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor (SBABA). Le nouveau sigle est peu utilisé.

315. Langueux compte 6 248 habitants, Trégueux 6 581, Yffiniac 3 842, Hillion 3 786.

Illustration 1. — Le découpage territorial d'« Ouest-France »

▼ Une du vendredi 6 juin 2008

▼ Entêtes de page de cette édition
Les entêtes sont donnés dans l'ordre de lecture jusqu'à la rubrique « Ploufragan » — on remarque que seules les pages générales sont numérotées.

2 Monde

France 3

6 Bretagne

8 Côtes-d'Armor

Édition Saint-Brieuc

Saint-Brieuc

Sortir dans le pays de Saint-Brieuc

Saint-Brieuc et sa communauté

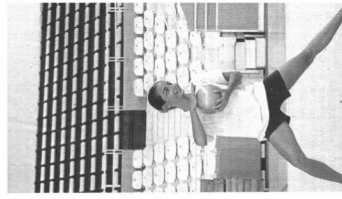
Ploufragan

Communauté de

▼ Détails des ouvertures de rubrique
« Édition Saint-Brieuc » et « Ploufragan » —
Communauté de Saint-Brieuc »

Saint-Brieuc

« Depuis lundi, on
La salle Steredem accueille le champ
La pression monte pour les organisés



Édition Saint-Brieuc

Mission: en l'absence du rédacteur
en chef, assurer la continuité de l'édition.

Le journal avant 7 h 30
01 92 45 11 00 (TTC)

Le journal par courrier
01 92 45 11 00 (TTC)

Publicité
01 92 45 11 00 (TTC)

Prévisions M. 02 96 62 99 58
02 96 62 99 58 (TTC)

Année d'échéances
01 92 45 11 00 (TTC)

Quartiers de Saint-Brieuc
01 92 45 11 00 (TTC)

Quartiers de Lamballe
01 92 45 11 00 (TTC)

Site Internet
www.ouest-france.fr

Urgences
112

Dépassements
01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

01 92 45 11 00 (TTC)

Ploufragan

Communauté de Saint-Brieuc

10^h matin

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

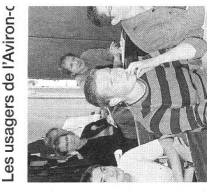
14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

Ploufragan

Les usagers de l'Aviron-c



Les communaux

www.ouest-france.fr

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

02 96 62 99 58

Communauté de Saint-Brieuc

10^h matin

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

Communauté de Saint-Brieuc

10^h matin

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

Communauté de Saint-Brieuc

10^h matin

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

Communauté de Saint-Brieuc

10^h matin

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

Communauté de Saint-Brieuc

10^h matin

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

Communauté de Saint-Brieuc

10^h matin

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

14^h après-midi

Plérin (12 512 habitants) et Ploufragan (10 579 habitants). On retrouve alors l'ancien découpage cantonal, les communes n'étant pas identifiées comme faisant partie de l'agglomération, mais vivant dans l'ombre de leur chef-lieu de canton. Enfin presque, puisque les entêtes « Plérin » et « Ploufragan » sont complétés, en caractère moitié moins hauts que ceux du nom du chef-lieu, par la mention : « Communauté de Saint-Brieuc ». Il en résulte une totale confusion : Saint-Brieuc ne fait pas partie de sa communauté, certaines communes n'« appartiennent » qu'à cette même communauté, quand d'autres appartiennent aux communes « supérieures » de Plérin et Ploufragan, qui elles-mêmes appartiennent à la communauté, mais sans vouloir l'affirmer trop haut. Cette situation est le signe d'un embarras du journal face à l'évolution des territoires : ne parvenant à les nommer que de façon imparfaite et incohérente, il n'est pas capable de rendre compte de ses réalités. Car au-delà des questions révélatrices de terminologie se posent celles du contenu : aucun article n'est pensé hors du cadre de la commune. Seul le compte-rendu du conseil communautaire peut être considéré comme un embryon de journalisme intercommunal, mais sa publication, dans la plupart des cas, dans la rubrique réservée à son chef-lieu, le ramène à l'échelle communale. Les fondations de l'information locale demeurent constituées d'un seul élément de base, la commune, omniprésente même si elle n'est plus omnipotente depuis l'invention des syndicats intercommunaux. Le regroupement des communes entre elles, même s'il emprunte le plus souvent des noms au parfum de terroir (« Pays du Lié », « Côte de Goëlo ») se fait encore sur la base des cantons.

e) Le découpage territorial du « Télégramme »

Le déroulé du *Télégramme* montre le même type de logique communale-cantonale que celui d'*Ouest-France*. Le journal s'ouvre sur « Le fait du jour », qui présente, en une ou deux pages complètes³¹⁶, l'événement retenu comme le plus marquant de l'édition, et qui est traité en plusieurs articles et encadrés. Puis se succèdent « Monde », « France », « Économie » et « Bretagne » — il n'y a donc pas de rubrique départementale, mais une page (ou une demi-page quand la publicité occupe l'autre moitié) est consacrée chaque jour à l'économie. Vient ensuite la seconde « une » qui fait la particularité du *Télégramme* (cf. illustration 2). Toujours située sur une page de droite, elle reprend le modèle de la « une »

316. Rappelons que la surface des pages du *Télégramme* est près de 40 % plus petite que celle des pages d'*Ouest-France*.

du journal (grande photo sous la manchette, trois appels avec vignette photo en partie haute et colonne de titres sur la droite), et ouvre ainsi une sorte de second journal à l'intérieur du journal, exclusivement consacré à l'information locale. Un espace de cette page est réservé au sommaire des communes : présenté alphabétiquement, il propose un contournement simple, dont *Le Télégramme* est le seul à disposer, au découpage arbitraire des rubriques et sous-rubriques locales.

La partie locale est nommée « St-Brieuc et son pays », avec un rappel en plus petits caractères du nom du journal. C'est-à-dire le quasi-inverse de ce porte la « une », sur laquelle la mention de l'édition ne fait état que de « St-Brieuc ». Question certainement de place et de lisibilité sur la « une », mais volonté de s'approcher d'une certaine pertinence territoriale sur l'ouverture des pages locales. Celles-ci débutent avec une page « Saint-Brieuc. Pratique », contenant un agenda avec carte des « rendez-vous du jour », diverses brèves allant des services de garde aux réunions et assemblées générales à venir ainsi que deux ou trois articles présentant sorties, expositions ou concerts. Cette page est suivie de la page traitant du titre principal, celui qui fait l'objet de la manchette et de la grande photo. Elle est nommée de manière thématique, « Saint-Brieuc. Politique » ou « Saint-Brieuc. Interview » par exemple. Puis on trouve plusieurs pages « Saint-Brieuc. Actualités » à la suite ou au milieu desquelles est parfois insérée une page « Saint-Brieuc. Loisirs » quand la page « Saint-Brieuc. Pratique » ne suffit pas à annoncer tous les spectacles du jour, ce qui peut être le cas en fin de semaine.

C'est ensuite que pourrait être insérée une ou des pages « Saint-Brieuc. Agglomération », regroupant les informations relatives à la communauté d'agglomération, ou du moins dont l'intérêt supposé dépasse celui d'une seule commune. Un équipement de compétence intercommunale comme la piscine apparaît par exemple régulièrement dans le journal, où il est assimilé à Saint-Brieuc, bien qu'il se situe sur la commune de Ploufragan et que son public dépasse à l'évidence les résidents de ces deux communes. Mais il semble encore difficile, au *Télégramme* également, de penser l'actualité hors du cadre communal. La page qui suit la séquence « Saint-Brieuc. Actualités » peut en effet être nommée de deux manières différentes. Soit, et c'est le cas le plus simple, elle prend le nom de l'ensemble territorial suivant dans le déroulé du journal, en l'occurrence « Ploufragan », qui regroupe les quatre communes du canton de Ploufragan. Soit elle ne prend pas de nom du tout, et devient ainsi la seule page du journal n'indiquant en manière d'entête que le numéro de la

page où le lecteur se trouve. Dans l'exemple pris pour l'illustration 2³¹⁷, la page 18 accueille ainsi un article concernant Saint-Brieuc, un article et des brèves sur Trégueux, des brèves sur Ploufragan (pas d'article sur cette commune ce jour-là), un article et une brève sur Saint-Julien, enfin un article sur La Méaugon. Trois, et possiblement même cinq cantons se mélangent sur cette page : Saint-Brieuc est en effet divisée en trois cantons, mais l'article, qui relate une compétition de natation synchronisée du Cercle des nageurs de Saint-Brieuc, ne peut être rattaché à un seul des cantons. Trégueux appartient à celui de Langueux, situé au sud et à l'est de Saint-Brieuc, quand Ploufragan, Saint-Julien et La Méaugon appartiennent au canton de Ploufragan, à l'ouest et au sud de la préfecture. L'apparente pauvreté de l'actualité ce jour-là, combinée à des impératifs de mise en page et à l'absence de vision intercommunale conduit à la plus grande confusion. Celle-ci se poursuit sur la page suivante, dont l'entête est « Plédran », c'est-à-dire une commune du canton de Ploufragan, mais où l'on retrouve aussi un article et des brèves concernant Yffiniac, qui appartient au canton de Langueux, lequel fait l'objet de la séquence suivante, page 20 — ses communes sont donc éclatées en trois séquences différentes, sur autant de pages.

Hors du local à proprement parler, *Le Télégramme* étend, avec plus ou moins de cohérence, sa logique de grandes séparations au reste du journal. Les avis de décès et d'obsèques suivent ainsi les pages locales sans rupture particulière, mais sans être non plus annoncés dans le sommaire des communes de la partie locale. Même chose pour les petites annonces et les annonces légales, excepté le mardi et le jeudi où elles font l'objet d'un cahier séparé inséré au milieu du journal³¹⁸. Le cahier supplémentaire consacré aux sports est quant lui réservé, comme il se doit, au lundi. Les autres jours de la semaine, la rubrique sportive dispose cependant elle aussi de sa propre « une » intérieure. La rubrique hippique n'est pas toujours au même endroit : tantôt rattachée aux sports, elle en clôt la séquence ; tantôt séparée, elle la précède. Il s'agit vraisemblablement ici de convenances de mise en page. Chaque « une » intérieure devant occuper une page de droite, pouvoir déplacer une rubrique dans le déroulé du journal permet de satisfaire cet impératif sans nécessairement

317. Les extraits scannés proviennent tous de la fin de la première semaine de juin 2008. La date est éloignée d'un peu plus d'un an de celles des entretiens, ce qui est sans conséquence sur la démonstration, les maquettes des trois titres n'ayant pas évolué entretemps. Tout au plus ce décalage indique-t-il la persistance de la confusion territoriale.

318. Ces suppléments sont du même format que celui du journal, contrairement à *Ouest-France* qui les propose en demi-format. On les sépare tout de même facilement, le journal lui-même étant agrafé alors que ses suppléments ne le sont pas.

devoir enlever ou ajouter une page aux rubriques précédentes. Exception : le lundi, quand les sports migrent vers leur supplément, la rubrique hippique en est systématiquement séparée et reste dans le journal. Il y a ensuite une page « Bourse. Terre. Mer. » à la parution irrégulière. Puis la dernière séquence du journal, « Télégramme Magazine », qui regroupe voyages, sorties de livres et de films, nouvelles technologies, enfants, bande dessinée, jeux, programme TV du jour, articles au style magazine, et la dernière page. En plus de proposer un portrait d'une personnalité ou d'un anonyme ayant à son actif quelque réalisation insolite, la dernière page sert de mini-sommaire à la partie magazine du journal, grâce à trois appels avec vignette photo, situés sur un bandeau en tête de page. Comme les autres « unes » du journal, sauf que celle-ci n'est pas au début de sa rubrique, mais à la fin. Ainsi la rubrique magazine semble-t-elle commencer en dernière page et se poursuivre à rebours de la pagination, prenant en considération ceux des lecteurs qui lisent leur journal en commençant par la fin. Mais oubliant au passage les séparations internes, ailleurs bien marquées, et ici inexistantes : la transition entre sports, bourse et magazine (ou entre magazine, bourse et sports suivant le sens de lecture) se fait justement sans transition.

f) Le découpage territorial du « Penthievre »

Le cas du *Penthievre* pourrait paraître plus simple dans l'absolu : la nomenclature habituelle le classe dans les hebdomadaires régionaux, mais, comme beaucoup de ceux-ci, il ne possède en réalité pas de pages régionales, ni même départementales, encore moins nationales ou internationales. Son découpage n'est de plus pas l'héritier de plus d'un siècle d'histoire et d'habitudes, comme c'est le cas de celui des quotidiens. Il est au contraire très récent, produit à la fois d'une contingence subie et de l'affirmation d'une prise de position. Le cœur du territoire du *Penthievre* correspond en effet simplement à cette portion du département des Côtes-d'Armor que les autres hebdomadaires du groupe ne couvraient pas à l'époque de son lancement. La définition de ses frontières a fait l'objet de délicates négociations avec les titres limitrophes, lors desquelles il s'agissait à la fois de ne pas créer de concurrence et de respecter une cohérence faite de divers ressentis (vision du rédacteur en chef et de l'éditeur, sentiment que la population est tournée vers tel ou tel pôle, situation du marché publicitaire). D'autre part, la direction du *Penthievre* revendiquait l'adaptation de sa zone de couverture aux évolutions les plus récentes du territoire administratif et des habitudes de vie de ses habitants. *Le Penthievre* est en effet né au même moment que le Pays

Illustration 3. — Le découpage territorial du « Penthièvre »

▼ Une de la semaine du jeudi 5 juin 2008

FLAMM SUPER AFFAIRE AJANT SAISON
FLAMM 10% de réduction
FLAMM 10% de réduction
FLAMM 10% de réduction

Le Penthièvre
 Hebdo du Pays de Saint-Brieuc et Lamballe
 N° 445 - Jeudi 5 juin 2008 - 1,10 €
 16, rue de la Maréchalie - BP 33 - 22001 LAMBALLE - Tél. 02 96 94 01 90 - E-mail: penthièvre@publinter.biz

L'héritage Méheut échappé à Lamballe
 Lire en page 3

Faits divers
 • Trémuson : père violent ?
 • 1 500 € pour plus mescongrès
 • Il menace sa belle-mère

PHOTOS EXCLUSIVES
 Isabelle Huppert en tournage sur la côte

Pays Saint-Brieuc
 Les foyers de jeunes travailleurs font le plein

Saint-Brieuc
 Transport et hausse du gasoil pour le café

Saint-Brieuc
 Il manque 300 000 € à la Maison des familles

Baie de Saint-Brieuc
 Expo, rando... pour fêter les 10 ans de la réserve naturelle

Sortir
 Quintin offre 35 000 m² pour découvrir 25 sports

COSSIER
 800 000 € pour les routes du Tour de France

Gamme dressing à découvrir
 4 NOUVEAUX MODELES à découvrir
 NOUTEVO
 CUISINES & ÉLECTRO
 Fond-point Bretagne TRÉGUEUX - Tél. 02 96 94 01 90

▼ Entêtes de page de cette édition
 Les entêtes sont donnés dans l'ordre de lecture pour la première partie du journal (pages générales et rubrique « Saint-Brieuc et son pays »). Toutes les pages sont numérotées, mais la numérotation est en bas de page. Chaque entête, lorsqu'il apparaît pour la première fois, est en principe accompagné de la liste des communes. L'échelle est respectée : l'ouverture de « Saint-Brieuc et son pays » est imprimée en caractères plus forts.

- A travers le Pays
- Faits-divers - Justice
- Saint-Brieuc et son pays
- Saint-Brieuc
- Piérin
- De Ploufragan à Plédran
- Pays de Quintin
- Du côté de Plœuc-Plaintel
- De Tréguieux à Hillion

▼ Détails des ouvertures de rubrique « Saint-Brieuc et son pays » et « Lamballe et son pays »

Les correspondants

SAINT-BRIEUC ET SON PAYS
 La rédaction 02 96 94 01 90
 Fax 02 96 94 01 91
 M. H. J. 02 96 94 01 92
 M. H. J. 02 96 94 01 93
 M. H. J. 02 96 94 01 94
 M. H. J. 02 96 94 01 95

SAINT-BRIEUC
 La rédaction 02 96 94 01 90
 Fax 02 96 94 01 91
 M. H. J. 02 96 94 01 92
 M. H. J. 02 96 94 01 93
 M. H. J. 02 96 94 01 94
 M. H. J. 02 96 94 01 95

SAINT-BRIEUC ET SON PAYS
 La rédaction 02 96 94 01 90
 Fax 02 96 94 01 91
 M. H. J. 02 96 94 01 92
 M. H. J. 02 96 94 01 93
 M. H. J. 02 96 94 01 94
 M. H. J. 02 96 94 01 95

Saint-Brieuc et son pays

Au fil des pages
 Le 6 juillet, le Tour à Saint-Brieuc
 Le 6 juillet, le Tour à Saint-Brieuc
 Le 6 juillet, le Tour à Saint-Brieuc

Le flou fait tache d'huile
 Le flou fait tache d'huile
 Le flou fait tache d'huile

Les correspondants

SAINT-BRIEUC ET SON PAYS
 La rédaction 02 96 94 01 90
 Fax 02 96 94 01 91
 M. H. J. 02 96 94 01 92
 M. H. J. 02 96 94 01 93
 M. H. J. 02 96 94 01 94
 M. H. J. 02 96 94 01 95

SAINT-BRIEUC
 La rédaction 02 96 94 01 90
 Fax 02 96 94 01 91
 M. H. J. 02 96 94 01 92
 M. H. J. 02 96 94 01 93
 M. H. J. 02 96 94 01 94
 M. H. J. 02 96 94 01 95

Lamballe et son pays

Au fil des pages
 Isabelle Huppert en tournage sur la côte
 Isabelle Huppert en tournage sur la côte
 Isabelle Huppert en tournage sur la côte

de Saint-Brieuc, auquel sa zone de couverture correspond peu ou prou³¹⁹, et auquel il a consacré de façon très symbolique le dossier de son tout premier numéro³²⁰. Malgré la coïncidence de la contingence et de la volonté qui ont présidé à l'établissement de son découpage, *Le Penthièvre* ne semble pas plus à l'aise que ses aînés avec le Pays et l'intercommunalité — un Pays étant, par définition, un regroupement de communautés de communes. Pendant ses premières années, il portait comme sous-titre : « *L'hebdo de Châtelaudren Quintin Moncontour Lamballe Saint-Brieuc* ». Au terme de « Pays », encore trop jeune et jugé peu connu du public, il fut préféré une liste de communes. Celle-ci avait le mérite d'être immédiatement signifiante pour le lecteur. Mais elle avait aussi l'inconvénient majeur d'être incomplète, oubliant notamment Plaintel, dont le canton est celui où le journal rencontre ses plus forts taux de pénétration, ainsi que Pléneuf-Val-André et Erquy, communes littorales pourtant identifiées comme appartenant à la « côte de Penthièvre ».

Le nom du journal lui-même est aussi une source d'ambiguïté. Au Moyen âge, le Penthièvre fut un comté, et certains de ses comtes furent ducs de Bretagne. Le siège du comté de Penthièvre était à Lamballe, qui n'est même pas une sous-préfecture aujourd'hui. Il comprenait Saint-Brieuc et s'étendait jusqu'à Guingamp à l'ouest et Dinan à l'est, et possédait des dépendances au pied du Mont-Saint-Michel et en Cornouailles anglaises. Aujourd'hui, le Penthièvre désigne surtout une zone touristique correspondant à la partie côtière de l'est du Pays de Saint-Brieuc (avec Pléneuf-Val-André et Erquy) et à sa partie terrestre jusqu'à Lamballe. On parle de « côte de Penthièvre », et Lamballe est encore souvent appelée « capitale du Penthièvre ». Le souvenir de ce statut, ou plutôt la prégnance touristique de cette désignation, a souvent contribué à faire croire aux lecteurs du *Penthièvre* que le journal était installé à Lamballe et ne couvrait pas Saint-Brieuc. Le choix d'implanter le siège du journal dans la zone commerciale de Trégueux-Languieux, en périphérie de Saint-Brieuc et dans un local ne disposant pas d'une vitrine en rez-de-

319. Au moment de son lancement, *Le Penthièvre* incluait la communauté de communes de Châtelaudren, qui n'avait pas encore déterminé à quel Pays elle allait prendre part. *Le Penthièvre* avait en quelque sorte fait le pari que Châtelaudren se tournerait vers Saint-Brieuc — et c'est comme cela que nous le vivions alors au sein de la rédaction. Quand Châtelaudren a fait le choix du Pays de Guingamp, *Le Penthièvre* s'en est progressivement désengagé, jusqu'à l'abandonner complètement au profit de *L'Écho de l'Armor et de l'Argoat*, l'hebdomadaire de Publihebdos édité à Guingamp. Aujourd'hui, les territoires couverts par *Le Penthièvre* et le Pays de Saint-Brieuc sont quasiment équivalents, à quelques communes « frontalières » près.

320. *Le Penthièvre*, 16 juin 2000.

chaussée, a contribué à entretenir cette confusion.

Pendant ses premières années de parution, *Le Penthièvre* a eu une approche incertaine, pour ne pas dire hésitante, de la couverture qu'il devait assurer à ses deux villes principales. D'un côté, Saint-Brieuc, siège naturel du journal où la rédaction n'avait cependant pas de présence physique permanente par le biais de ses bureaux³²¹, n'était pas traitée, à l'exception du conseil municipal, en tant que ville et ensemble de quartiers comme le font les quotidiens, mais en tant que métropole où se déroulent certains événements intéressant le reste du Pays. De l'autre côté, Lamballe, identifiée par la population comme étant la « capitale » de ce territoire dont un journal venait de reprendre le nom, ne disposait pas non plus d'une antenne du journal, ni même de la présence d'un journaliste à plein temps : l'essentiel de sa couverture était confiée à un seul correspondant local de presse. Or ce sont dans des villes de la taille de Lamballe, voire plus petites, comme Paimpol et Guingamp, que sont d'ordinaire installés les hebdomadaires régionaux. Ils y disposent de bureaux en centre ville et de deux ou trois journalistes dont la majorité de l'activité est consacrée à la ville-centre, avec l'aide pour celle-ci de plusieurs correspondants. Quant aux villes moyennes de la taille de Saint-Brieuc, elles sont peu couvertes par la presse hebdomadaire régionale. Le positionnement territorial du *Penthièvre* relevait donc de plusieurs données de départ aux implications parfois contradictoires :

a) La nécessité pour le groupe Publihebdos de « boucher un trou » afin de couvrir la totalité du département des Côtes-d'Armor, et singulièrement sa préfecture³²². Ceci permettant de décrocher des contrats publicitaires avec les entreprises et les institutions installées à et autour de Saint-Brieuc. Ces contrats bénéficient à l'ensemble des titres du département : une entreprise peut avoir son siège à Saint-Brieuc et différentes agences, voire l'essentiel de son activité, dans d'autres communes. Et les institutions sont sensibles à l'argument d'une diffusion départementale. Au premier rang d'entre elles, le conseil général, qui a financé et finance encore de nombreux suppléments « gratuits » publiés par les hebdomadaires costarmoricains : sur les industries agro-alimentaires par les six journaux

321. Difficilement accessibles au public, ceux-ci étaient cependant placés à proximité immédiate des axes routiers principaux du Pays, de façon à ce que les journalistes puissent se rendre aisément à l'intérieur des terres, où se situe l'essentiel de leur activité.

322. Cette raison première confirme les analyses de Jean-François TÊTU (1995b, « L'espace public local et ses médiations ») et Jacques LE BOHEC (1999, « Les stratégies territoriales des entreprises de presse en province »), selon lesquelles les zones couvertes par les journaux régionaux sont avant tout le résultat de conquêtes territoriales, plutôt que de stratégies identitaires ou de représentation.

par exemple, ou sur la plaisance par les quatre dont la zone de couverture comprend une partie du littoral. Ce type de publications n'est en rien anodin dans l'économie de la presse hebdomadaire régionale. Réalisés par l'équipe de journalistes en sus de son travail habituel, sans prime et la plupart du temps sans renforts, les suppléments rapportent de confortables bénéfices grâce à la vente de publicité ou aux financements des partenaires institutionnels. C'est ainsi qu'un journal comme *Le Penthièvre*, bien que toujours déficitaire sept ans après son lancement³²³, trouve une justification économique indéniable dans l'apport qu'il procure aux autres titres du groupe.

b) La revendication par la rédaction, et dans les colonnes même du journal, de la cohérence géographique et sociale d'un titre adapté à une nouvelle entité territoriale et au mode de vie de ses habitants.

c) La « bicéphalité » de ce territoire, et la rivalité, autant réelle que supposée, entre Saint-Brieuc, capitale administrative, et Lamballe, « capitale du Penthièvre » et de l'élevage porcin, qui fait vivre une bonne partie du département.

d) L'inadaptation des moyens humains et matériels mis à la disposition du journal, correspondant à ceux nécessaires à la couverture d'une ville de la taille de Lamballe, mais pas d'un espace comme le Pays de Saint-Brieuc.

Sans résoudre totalement ces contradictions ni, en particulier, faire évoluer l'étendue de sa zone de couverture, *Le Penthièvre* a modifié à deux reprises son approche territoriale³²⁴. D'abord en se rebaptisant « L'hebdomadaire du Pays de Saint-Brieuc » et en modifiant l'ordre de ses rubriques. Malgré la refonte des premières pages du journal, ces changements furent essentiellement formels, sans entraîner d'évolution dans les moyens ou la façon d'aborder les sujets concernant Saint-Brieuc et Lamballe. En 2006 et 2007, deux nouvelles maquettes ont été successivement lancées, tentant de prendre en compte la bicéphalité du Pays et s'accompagnant du recrutement d'un quatrième journaliste. *Le Penthièvre* s'affichait alors comme « L'hebdo du Pays de Saint-Brieuc et Lamballe », façon de compromis entre la liste des communes de la première maquette et l'évocation moins concrète du seul Pays de

323. À Saint-Malo, *Le Pays Malouin*, plus récent lancement de Publihebdo dans la région avant *Le Penthièvre*, a mis plus de dix ans avant d'atteindre l'équilibre budgétaire.

324. La situation a changé une troisième fois à l'été 2009, donc après l'enquête : *Le Penthièvre* a transféré son siège au centre ville de Lamballe, dans un local visible, avec vitrine. Il est désormais sous-titré « *L'hebdo du Pays de Saint-Brieuc et de Lamballe* ». À la suite d'un départ, le quatrième poste de journaliste, créé peu de temps auparavant, n'a pas été renouvelé et la rédaction est revenue à trois journalistes dont un rédacteur en chef.

Saint-Brieuc de la seconde. Il s'ouvre sur des pages générales intitulées « À travers le Pays » et se clôt par les séquences « Les petites annonces », « Les sports », « Les loisirs », et le « Gros plan » de dernière page. Au centre du journal, deux modules regroupant ce qui se succédait auparavant sans hiérarchie apparente : « Saint-Brieuc et son pays » et « Lamballe et son pays ».

Chacun de ces modules commence par une page d'ouverture comprenant une carte, le répertoire des correspondants locaux, un article principal et quelques renvois, composés d'un titre, d'un chapô, d'une photo et de l'indication de la page, vers les articles principaux du module. Mais le titre des modules, « X et son pays », est perdu dès la seconde page, où réapparaissent les anciennes dénominations datant quasiment toutes de la première formule : « Saint-Brieuc », « De Ploufragan à Plédran », « De Trégueux à Hillion », etc. Toutefois, la couleur des titres et des filets renseigne sur la position dans le journal (bleu pour Saint-Brieuc, vert pour Lamballe). Et, sous chaque premier entête de rubrique (pas sur les suivants si la rubrique occupe plusieurs pages), la liste des communes concernée est indiquée, dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans les pages. Ainsi l'entête « Plérin » comporte-t-il par exemple la mention « Plérin • Pordic • Trémuson • Tréméloir ». Ce qui signifie que la rubrique « Plérin », qui appartient au module « Saint-Brieuc et son pays », couvre ces quatre communes, mais pas qu'on y trouvera nécessairement, dans le numéro précis que l'on est en train de consulter, des articles sur chacune de ces communes. Comme dans tout journal régional, il est fréquent que les plus petites communes n'apparaissent pas dans tous les numéros, ou qu'elles n'apparaissent que par le biais de quelques infos-services de type horaires d'ouverture de la mairie destinées autant à affirmer la présence du journal sur tout le territoire qu'à informer ses lecteurs.

Pas plus dans *Le Penthivère* que dans *Ouest-France* ou *Le Télégramme*, on ne trouve de rubrique véritablement adaptée à la vie intercommunale. Les compte-rendus de conseils communautaires sont simplement publiés en ouverture de rubrique « cantonale » sous une tête où le nom de la commune est remplacé par celui de la communauté de communes. Le reste du journal est basé sur un découpage en cantons et communes, excepté pour le sport les loisirs et les petites annonces.

g) Un découpage peu adapté aux évolutions du territoire

Autant du point de vue du contenu que de celui de la forme, les journaux régionaux

sont donc loin de pouvoir prétendre refléter la vie de leurs lecteurs. Au contraire, ils participent, en ne l'éclaircissant pas voire en la renforçant, à une certaine confusion des territoires au niveau local, entre le canton dont on ignore de plus en plus souvent la fonction et le Pays que l'on commence à percevoir mais dont l'action reste floue, en passant par la communauté de communes, devenue le premier lieu de décision, bien que sa gestion échappe au citoyen du fait du mode de désignation de ses représentants, et la commune, qui reste l'échelon de référence même si ses pouvoirs ne cessent de diminuer. Sans même aller jusqu'à la question de l'information sur les structures intercommunales, l'incertitude pèse aussi parfois sur des sujets très locaux mais dont l'audience ou les effets supposés sont plus larges. Ainsi un fait divers spectaculaire, un festival important ou une visite ministérielle peuvent-ils être traités en différents endroits de la même édition d'un quotidien : appel en une, brève en pages nationales, article en page régionale ou départementale et ensemble d'articles en pages locales. L'appel en une peut être situé dans le cartouche réservé à l'édition locale : il renverra dans ce cas aux pages locales spécifiques à cette édition. Mais il peut aussi être intégré à la partie de la une commune à toutes les éditions : dans ce cas, il renverra à l'article publié en « France ». Ce qui n'empêche pas qu'un autre article, plus détaillé ou faisant appel à des témoignages qui n'auraient pas trouvé place en pages générales, soit publié en pages locales. Mais dans ce cas, il ne pourra faire l'objet d'aucun renvoi. Depuis les pages générales, c'est-à-dire communes à toutes les éditions, il n'est en effet possible de faire des renvois que vers d'autres pages elles-mêmes communes à toutes les éditions. Si l'on renvoyait vers une page locale, le lien serait perdu pour les lecteurs achetant une autre édition. Par contre, les renvois faits depuis une page locale (ou depuis l'espace réservé à telle édition dans la une) peuvent indiquer des pages locales ou générales. Il faut encore ajouter à ceci que les articles qui font l'objet d'un appel de une ne sont en général pas publiés dans les pages locales en tant que telles, mais le plus souvent dans les pages régionales ou départementales. Celles-ci, sans être communes à toutes les éditions du journal, sont tout de même partagées par plusieurs d'entre elles. Le cartouche « local » de la une d'*Ouest-France* porte en fait le nom du département (« Côtes-d'Armor » pour les éditions Saint-Brieuc, Guingamp, Lannion-Paimpol, Loudéac-Rostrenen, Dinan, et l'édition Lamballe lancée en 2010). Dans *Le Télégramme*, c'est la totalité de la colonne de droite de la une qui peut être utilisée pour les éditions locales — en pratique, les titres sont partagés pour moitié entre local d'une part, pages générales d'autre part. Chaque titre local porte

alors un surtitre indiquant la commune de référence, tandis que les autres titres ont un surtitre thématique (« Réseau ferré », « Cinéma », « Mai 68 »), sauf les titres internationaux qui ont un surtitre indiquant le pays dont il est question.

Il arrive donc que la situation suivante se produise : un sujet concernant une commune en particulier, mais jugé important par la rédaction, est annoncé en « une », soit dans la partie réservée à l'édition à laquelle appartient ladite commune, soit, cas plus rare, dans la partie générale. On retrouve alors cet article en page régionale ou départementale dans le premier cas, en page nationale (ou culture, ou sports, ou en dernière page) dans le second. Mais la circulation ne s'arrête pas là : en pages locales peut aussi se trouver un article, soit complétant celui publié quelques pages plus tôt, soit y faisant simplement référence. Que l'article soit complet ou qu'il ne s'agisse que d'une brève, voire d'un seul titre éventuellement accompagné d'une photo légendée, il comporte toujours un renvoi vers la page générale. Mais, comme on l'a vu, ce renvoi ne peut se faire que dans ce sens précis, pas dans le sens général vers local. Une partie de la circulation interne au journal est donc rendue invisible, faisant du journal régional un sens unique : on peut se rendre du local au général, mais pas du général au local. On observe ce phénomène de façon accentuée quand on s'attache à la une de ces journaux. Alors qu'ils appartiennent à la presse dite « régionale », leurs unes ont une ambition clairement nationale. Il est rare qu'un quotidien régional fasse sa une sur un événement régional³²⁵. Autrement dit, on lit l'information locale par habitude, pas parce qu'une démarche éditoriale nous y invite. Un exemple significatif en est donné par l'animation présentant le *Télégramme* mise en ligne sur le site internet du journal, fin janvier 2008³²⁶. Il s'agit de la représentation d'une édition du journal dont on peut tourner les pages avec la souris, d'une manière fluide et plutôt réaliste. Un accompagnement sonore adéquat est dispensé au moment où la page se tourne, et l'on peut agrandir la vue jusqu'à ce qu'une double page occupe toute la partie utile de la fenêtre ouverte — mais il ne s'agit alors que d'un agrandissement au rendu pixellisé, ne permettant pas de lire autre chose que les titres. « Une », « Monde », « Fait du jour », « France », « Bretagne », les rubriques décrites plus haut défilent. Mais après la Bretagne, on passe

325. Au moins en Bretagne. La situation est différente pour les hebdomadaires qui ne comportent pas de pages nationales et sont donc contraints de titrer sur des événements locaux. Cependant, la tendance est forte chez eux de « régionaliser » des événements ou des décisions de portée nationale (unes et articles sur l'interdiction de fumer dans les cafés et restaurants, par exemple, ou sur les communes qui concentrent les plus hauts revenus au moment des déclarations de revenus).

326. <http://www.letelegramme.com/static/ftp/demoflash/Default.html>, page consultée le 26 mai 2008.

directement aux sports, puis au hippisme, à la bourse et enfin à la partie magazine pour terminer avec la dernière page et son portrait. Les petites annonces, annonces légales et avis d'obsèques ont disparu, alors qu'ils sont pourtant une motivation d'achat supposée forte par les éditeurs de presse. On pourrait imaginer qu'ils ont été éliminés de ce tour du propriétaire pour des raisons tenant au caractère privé des données qu'elles comportent. Mais le choix d'affichage les aurait de toute façon rendus illisibles, et il aurait été simple, dans le cas contraire, de les remplacer par du faux texte. Aussi incompréhensible est l'absence totale de pages locales dans cette « *visite du nouveau journal* ». Certes, en présenter certaines plutôt que d'autres aurait pu entraîner une confusion, qu'il aurait cependant été simple de dissiper par le biais d'un avertissement, voire d'une liste des éditions disponibles. Mais le choix de ne pas présenter du tout de pages locales laisse songeur quant à la conception qu'a la direction du *Télégramme* de son propre journal. Ce d'autant plus que l'on accède à cette présentation via la page « Les offres papier » du site, c'est-à-dire celle qui donne les tarifs des abonnements et proclame que *Le Télégramme*, c'est « *toute l'info au quotidien* ». Toute, sauf celle qui intéresse le plus ses lecteurs : l'information locale.

h) Chez les lecteurs aussi, la confusion

L'embarras du journal régional devant les évolutions les plus récentes du territoire qu'il couvre, son indécision à créer d'autres rubriques ou à modifier autrement qu'en surface les rubriques existantes a son pendant chez certains enquêtés. Où en sont-ils de leur rapport au territoire ? Parfois dans une sorte d'incompréhension, de confusion des niveaux et des découpages.

Jules R. : « *Les information locales, je regarde un petit peu, je regarde vite fait. C'est voir comment ça évolue partout, faire une analyse. Après je m'arrête un petit peu plus sur l'environnement ici, Moncontour, tout ça. Côté Lamballe aussi, bon, on est rattaché un petit peu sur Saint-Brieuc, maintenant. Quoiqu'ici Plémy c'est pas facile parce que normalement on est... on fait partie de Loudéac. Normalement. Mais la communauté de communes, c'est quand même Moncontour.*

— *C'est le Pays de Saint-Brieuc.*

— *Qui est rattachée au Pays de Saint-Brieuc*³²⁷. *Le téléphone, ici, c'est... oui, c'est Saint-Brieuc. Ça a été rattaché à Saint-Brieuc. Et les impôts, c'est Loudéac. Finalement, Loudéac on n'a que les impôts. »*

La création du Pays de Saint-Brieuc, auquel sa commune a été rattachée, oblige Jules R. à tourner son regard vers Saint-Brieuc alors que l'attraction « naturelle » est pour lui exercée par Loudéac. Il ne s'agit pas que de questions institutionnelles. Certes, la circonscription législative est celle de Saint-Brieuc, la facturation du téléphone ne dépend plus de Loudéac où ne subsiste, comme seule référence dans la vie quotidienne, que la Perception. Mais Moncontour et ses environs sont aussi devenus plus « proches » de Saint-Brieuc à mesure que la démographie et la sociologie de ces territoires évoluaient. Les campagnes bretonnes sont touchées depuis une dizaine d'années par un nouveau développement de la rurbanisation. Le monde paysan auquel Jules R. a appartenu, qui était tourné vers Loudéac et ses activités agro-alimentaires, n'est plus dominant : les habitants des campagnes, où de nombreux lotissements ne cessent de voir le jour, sont aujourd'hui pour beaucoup des urbains, qui ne travaillent pas sur place mais sont attirés par des conditions de logements plus abordables qu'en ville, et même qu'en périphérie des villes.

Patrick B., quant à lui, fait montre d'une confusion dans ses intérêts personnels de lecture. Syndicaliste, engagé localement comme nationalement, il s'intéresse à tous les niveaux de l'actualité sans parvenir à l'exprimer clairement. La lecture d'un quotidien régional s'impose alors : il n'est pas « limité à une zone » comme l'hebdomadaire, mais couvre les différentes échelles qui sont pour lui indissociables.

Patrick B. : « *Les infos nationales, oui [...] mais en tant que syndicaliste, en tant que très investi dans la vie locale, ce sont aussi toutes les questions d'ordre local qui m'intéressent. Donc, dans Le Monde ou dans Libération, il n'y a pas grand-chose sur ce qui se passe à Saint-Brieuc. Or ce qui m'intéresse, c'est aussi ce qui se passe sur Saint-Brieuc, sur l'agglomération, sur le département. Et ça, c'est uniquement les quotidiens régionaux. Les hebdomadaires, par exemple, c'est trop distant. Les hebdomadaires, une fois par semaine et puis c'est comme Le Penthièvre,*

327. Alors que Loudéac est la capitale du Pays du Centre Bretagne.

comme Le Poher³²⁸, c'est quand même très limité à une zone. Et là aussi, c'est beaucoup de photos et de réunions, on va dire, style kermesse. L'information vraiment du quotidien, très très quotidien. Ouest-France, je trouve, est quand même le plus gros quotidien national, la partie locale est quand même importante. Et régionale. »

4.2. Une lecture thématique

a) Les obsèques demeurent une motivation importante

Quand elle n'est pas spatialement différenciée, la lecture du quotidien régional est thématique : sport (en précisant quel sport), informations-services, spectacles du week-end, photos des enfants, etc. La plupart de ces thèmes peuvent cependant se rattacher au niveau local. Ils motivent soit un achat régulier, le vendredi ou le samedi pour le programme des festivités du week-end ou le supplément TV ; soit un achat ponctuel, comme dans le cas, cité par Myriam O. et Nicole et Cyprien S., où une famille cherche la photo de ses enfants après une compétition sportive ou une activité scolaire ou extra-scolaire. Les avis d'obsèques sont souvent cités, comme on pouvait s'y attendre, mais sans être non plus la motivation de lecture principale que l'on prête parfois, de façon caricaturale, à la presse régionale.

Chloé et Pierre P.

Lui : « *Ce qui nous intéresse, c'est malheureux à dire, mais...*

Elle : — *Il regarde les obsèques !* [petit rire]

Lui : — *... le sport, les programmes de la télé pour le soir. Les sports, les résultats du foot, notamment. Et les obsèques.*

Elle : — *Moi je regarde...*

Lui : — *Vous comprenez, la généralité de la politique, on l'a à la télé.*

Elle : — *Moi, je suis assez [...] faits divers.*

328. *Le Poher* est un hebdomadaire régional publié à Carhaix-Plouguer (Finistère). Il a été lancé en 1996 par Christian Troadec, un des cofondateurs du festival des Vieilles Charrues (1994). Il l'a revendu en 1999 au *Télégramme*, date à laquelle il a acheté la brasserie carhaisienne Coreff. Christian Troadec est depuis 2001 maire (divers gauche) de Carhaix-Plouguer.

Lui : — *Oui, elle regarde l'état civil de Saint-Brieuc.*

Elle : — *Oui, je regarde l'état civil, je regarde les faits divers. Et puis je regarde en général. Je lis... ce que mon mari ne fait pas, moi, je lis en diagonale. C'est-à-dire, vous savez, je survole, si ça m'intéresse, je lis l'article, si ça ne m'intéresse pas, je ne lis pas. [...] La première chose [que l'on fait le matin], on va chercher le journal. Je regarde les obsèques [petit rire]. [...]*

Lui : — *Oui ce qu'on cherche aussi c'est des informations météorologiques.*

Elle : — *Oui [rire].*

Lui : — *Les marées. Très intéressant, les marées³²⁹. »*

Esther et Sylvain E.

« Vous, qu'est-ce que vous préférez ? Ou qu'est-ce que vous lisez surtout ?

Elle : — *Ce qui est autour de chez nous... Dans les petites communes à droite et à gauche. La page des obsèques, tout le temps. [rire] Souvent c'est la première que je lis. Je ne sais pas pourquoi, c'est comme ça.*

Lui : — *Oh, ça c'est plusieurs...*

Elle : — *Pour voir s'il y a un décès dans le coin, c'est tout, c'est pas pour... »*

Régine et Sébastien C.

Elle : « *Il y a une page que tu ne regardes jamais, les obsèques, c'est un truc que tu ne regardes jamais.*

Lui : — *Non, c'est un truc...*

Elle : — *Que moi, si je l'avais tous les jours, je regarderais souvent les obsèques. Par contre, là, je regarderais sur ma région, savoir s'il y a des gens que je connais. Mais alors comme je ne l'ai pas, c'est mon père qui le fait pour moi. Donc les obsèques sur Saint-Glen, Trébry, il m'appelle... »*

329. Pierre P. a beaucoup pratiqué la pêche à pied : les horaires et coefficients des marées constituaient donc une information essentielle à la conduite de ses loisirs.

Myriam O. [à propos d'*Ouest-France*, qu'elle ne lit que rarement] : « *Ici, la plupart des gens, quand je posais la question, qui prennent Ouest-France, c'est surtout pour les obsèques. Parce qu'il y a plus de détails sur les obsèques dans Ouest-France...* »

Gérard V. : « *D'abord il y a une information. Ça c'est clair. Il a une fonction utilitaire. C'est fou le nombre de gens qui lisent les obsèques. Ce que je n'arrive pas encore à faire, et pourtant, je m'étais dit que je l'aurais fait... je ne peux pas, c'est physique, je ne sais pas...*

— *Même pour la commune ?*

— *Ah oui, j'attends toujours que... j'avais dit au directeur des services, organise-toi pour que je sois bien informé de tous les décès de la commune.* »

Agnès D. : « *Les obsèques [éclate de rire]. Franchement, il y en a plein qui ne regardent que ça. Moi, ça me tue. Là, c'est le cas de le dire [nouvel éclat de rire].* »

Certains enquêtés accompagnent d'un petit rire ou d'un sourire l'« aveu » qu'ils lisent les obsèques. Peut-être parce qu'ils sont conscients de pouvoir être assimilés à ce cliché. Peut-être plus simplement parce que l'on ne parle pas facilement de la mort, et encore moins facilement quand on est dans la position de celui qui, chaque matin, consacre un moment à rechercher lesquelles de ses connaissances peuvent être décédées, attitude qui place le lecteur à mi-chemin entre l'ami attentionné, soucieux du sort de ses contemporains, et une forme de voyeurisme macabre. Autant il est louable de s'inquiéter de ses proches, autant il est délicat de se mettre dans la peau de ces deux figures récurrentes des aventures de Lucky Luke : le vautour qui prend place sur un poteau télégraphique dès qu'une rumeur de duel se répand en ville, et le croque-mort qui vient prendre les mesures des combattants. Il n'y a évidemment rien de répréhensible dans le fait de se préoccuper de savoir si ses connaissances sont toujours vivantes ou non, et l'on sait l'importance des célébrations des naissances, mariages et enterrements dans la vie des communautés humaines. La gêne, que plusieurs enquêtés ressentent et que Gérard V. exprime clairement (pourtant maire de sa

commune, il ne parvient pas à lire les avis d'obsèques), peut s'expliquer par le fait que la rubrique des avis d'obsèques a ceci de particulier qu'on y cherche la nouvelle de la mort des proches plutôt que de la laisser venir à soi. Cependant cette recherche s'accompagne le plus souvent d'un double soulagement : celui de ne justement pas y trouver de connaissance, et celui de se savoir soi-même toujours en vie. Les lecteurs d'avis d'obsèques, quand ils évoquent cette pratique, utilisent souvent cette formule mi-humoristique, mi-pudique : « *Tant qu'on n'est pas dedans...* » Quant au rejet formulé par Agnès D., il est sans aucun doute un reflet de l'âge de cette enquêtée (30 ans) et de sa lecture irrégulière des journaux locaux, deux facteurs qui lui font identifier les avis d'obsèques comme la caricature des travers conservateurs et tournés vers le passé de la presse locale.

b) « L'heure des marées... l'information de base ! »

La lecture des obsèques apparaît donc bien comme une motivation importante de lecture. Mais elle n'est jamais exclusive. Il est rare qu'elle ne soit pas citée avec d'autres rubriques, qui ressortent toutes aux informations pratiques comme les programmes télévisés ou l'agenda des spectacles ou des festivités du week-end.

Henri F. : « *Moi je pense que ça a une fonction d'information. Si je regarde autour de moi, beaucoup le regardent pour des informations précises, par exemple les cinémas, le temps, la météo, le programme télé.* »

Patrick B. : « *Savoir ce qui se passe autour de nous et puis construire son opinion personnelle. Je crois que ça fait déjà deux choses pas mal. [...] Et puis quand même à s'informer. L'heure des marées, ce qu'il y a au cinéma [rire], quand même, quand même, l'information de base !* »

Sylvain E. : « *C'est quel jour, c'est jeudi ou vendredi, le truc de... pour les festivités du week-end. On regarde ce qu'il y a, s'il y a un sport qui nous intéresse, on y va.* »

Coline H. : « *Des spectacles, surtout pour ça. [...] Ou autrement ça peut être des articles ponctuels parce que j'ai entendu parler de telle affaire...* »

oh non, c'est pas forcément pour des spectacles, ça va être ce qui concerne le milieu de l'éducation spécialisée, s'il y a des choses sur les SDF et que j'en ai entendu parler ailleurs, je vais pouvoir l'acheter. [...] Surtout le social, et puis maintenant un petit peu plus l'agriculture, parce que j'ai fait un stage là-dedans, donc du coup... un petit peu plus sensibilisée, et puis les petites actions, environnement, dans le coin. »

Il y aurait ici de quoi désespérer un journaliste attaché à sa profession (ou à ses mythes professionnels) : ce que les lecteurs recherchent, ce sont des brèves et des infos-services, des résultats de matches de football, le programme du week-end, bref tout ce qui demande le moins d'investissement journalistique, tout ce qui n'est pas « noble ». Ce serait aller vite en besogne et oublier que ces réponses thématiques ne viennent elles-mêmes jamais seules. La vie pratique n'est en effet pas détachée de la vie citoyenne, et les menues informations du quotidien font partie d'un tout indissociable. Coline H. s'en souvient très vite, corrigeant immédiatement sa première réponse : l'agenda des spectacles est certes important, mais c'est en lisant d'autres types d'articles, qui ont trait à son futur métier d'éducatrice spécialisée ou aux problèmes environnementaux, qu'elle passe plus de temps avec son journal. Gérard V. exprime un sentiment voisin, qui n'est pas personnel, mais qu'il tente de généraliser pour « les gens », et en particulier ses administrés : lui pour ses informations pratiques, le journal diffuse aussi d'autres contenus qui contribuent à forger l'identité du groupe local.

Gérard V. : « Je crois qu'il a une fonction importante d'information, de communication, il a une fonction sociale en ce sens où les gens ont besoin de voir ce qui se passe dans leur environnement. Je pense aussi que quand le journal publie un article sur le passé d'une collectivité, par exemple, ou avec une photo de gens que... ça suscite énormément de réactions et donc on a le sentiment d'appartenir à un groupe, ou à une identité. Je pense que ça permet aussi aux gens de se forger une identité. »

Que le journal local participe à la construction de l'identité du groupe peut en revanche poser problème, si l'on estime que l'identité, ou les comportements, qu'il promeut, sont

néfastes.

Richard R. : « Les gens qui le lisent, je pense qu'il y a pas de mal de gens, dans la tranche d'âge, on va dire, 50 et plus, qui lisent ça un peu pour les potins, pour savoir. Là c'est sûr qu'ils sont servis. Ils savent les dates des galettes des rois et des clubs de bridge. C'est bien pour eux, ça les intéresse. Pff... je ne sais pas si on peut dire que c'est intéressant, parce qu'au final, je pense qu'ils finiraient forcément par le savoir, et quelque part ils s'habituent aussi à cette information-là, ils restent aussi bloqués dans ce qu'on leur donne et... en fait je pense que ces gens-là n'ont pas forcément le... je sais pas si c'est le courage, mais disons qu'ils ne vont pas chercher vraiment à aimer des choses, à s'intéresser à des choses, ils vont prendre ce qu'on va leur donner et du coup, si on leur donne ça, ils vont s'y habituer, mais...

— **Mais tu dirais qu'il aurait une fonction de quoi, alors...**

— Je pense que le journal est important, sa fonction, je ne sais pas comment la définir vraiment.

— **Ce que tu dis, c'est presque : il sert à endormir les gens.**

— Oui, c'est critique. Oui, je sais, je suis trop critique, vis-à-vis de ça.

— **Ah non, tu as le droit. Moi je ne suis pas là pour que forcément tu leur fasses des compliments.**

— Non, mais je... Il sert, on va dire, à avoir un point de vue global sur les choses. Mais rien de précis. [...] on sait un peu tout, on ne sait pas vraiment grand chose sur quoi que ce soit, mais on sait un peu tout. [...] Mais je pense que le journal a un rôle important à jouer dans les conflits de générations. Parce qu'on n'essaie pas de réunir des gens vers la même chose. [...] Je pense qu'il y a pas mal de gens aussi, qui ne font presque que ça, dans le journal, des gens qui sont abonnés, qui au final font le sudoku, ils lisent l'horoscope, et puis... feuilletent, quoi. Et c'est ce que j'ai fait pendant un moment, c'est pour ça que je me suis arrêté, je me suis dit, ça ne sert à rien. »

Richard R. est dans une position ambiguë par rapport au *Télégramme*, auquel il était abonné et qu'il a abandonné en entrant à l'université. En première année de licence de droit, il s'efforce d'acheter et de lire *Le Monde* tous les jours, et s'enorgueillit d'ailleurs d'être l'un des seuls de sa promotion à le faire. Il lit également *Courrier international* chaque semaine (il y est abonné). Ses études et ses lectures « sérieuses » le conduisent à jeter un regard méprisant sur *Le Télégramme*, et surtout sur ses lecteurs, qu'il accuse de se contenter mollement de ce qu'on leur propose, sans être capables de « s'intéresser à des choses » par eux-mêmes — on imagine que ces choses sont nécessairement extérieures au journal, et de plus grande valeur que lui. Mais quand je résume ce qu'il sous-entendait, il se récrie, se trouve trop critique, comme s'il se rendait compte que sa parole a dépassé sa pensée. Il revient donc sur une position plus consensuelle, reconnaissant au régional la vertu de parler de beaucoup de choses, même si c'est pour le faire superficiellement. Puis revient la première position critique, et l'on comprend alors que le comportement avachi qu'il reproche aux lecteurs habitués du *Télégramme*, c'est finalement son propre comportement lorsque lui-même était abonné. Maintenant qu'il lit une presse reconnue comme « de référence » et légitimée par l'université, il a l'impression d'avoir perdu son temps avec *Le Télégramme*, peut-être même d'avoir été abusé ou, pire, de s'être abusé lui-même. Il en vient alors à reporter sa déception personnelle sur ceux qui ne se sont pas encore aperçus de la supercherie et qu'il en juge coupables : si *Le Télégramme* ne pouvait lui servir à rien, alors il ne peut servir à quiconque ; ceux qui persistent à le lire ne méritent donc pas sa considération.

c) « Information » et « interprétation »

Le journal régional peut enfin être lu non pas tant pour y apprendre quelque chose que pour y retrouver quelque chose que l'on sait déjà. Ce n'est pas ici un intérêt personnel ou professionnel pour le social qui va conduire le lecteur, quand il feuillette le journal à la cafétéria, à être attentif aux articles à portée sociale. Mais c'est le fait de savoir que tel événement précis a eu lieu qui fera acheter le journal dans l'espoir d'en lire le compte-rendu, et surtout d'en analyser la couverture. Ce type de recherche est extrêmement fréquent et rejoint en partie des motivations déjà évoquées : on cherche la photo du match de football de l'équipe de son fils, ou l'article qui rend compte de la manifestation à laquelle on a participé. De ce point de vue, la recherche de ce que l'on sait déjà est certainement une

des motivations principales d'achat de la presse régionale, tout en étant une des plus paradoxales. Pourquoi donc vouloir absolument lire et voir ce que l'on sait déjà ? Pour la précision qu'apporte le journal peut-être, pour l'« officialisation » qu'il fait de cet événement, la légitimité qu'il lui accorde en lui consacrant une place. Pour autant, cette motivation n'est que rarement citée par les enquêtés. Dans deux cas, la mention est liée à la construction d'un méta-discours sur le journal. Pour Carine A. autant que pour Lucien G., il ne s'agit pas en effet de simplement savoir *si* le journal a parlé de tel ou tel événement, mais bien plutôt *comment* il en a parlé. Les deux enquêtés n'ont pas les mêmes raisons de le faire : Carine A. cherche à la fois à mesurer la couverture des manifestations culturelles que son travail, à la mairie, contribue à promouvoir ou à soutenir, et de l'actualité sociale et politique dont son réseau amical et militant la tient au courant. Lucien G., lui, est attentif à la façon dont les journaux rendent compte de la vie de la commune dont il est le secrétaire général de mairie. L'enjeu est double pour eux. Il comporte la quête d'une part de justification, voire de reconnaissance de leur propre action, confondue en une forme de synecdoque faite de dévouement et d'appropriation avec l'action conduite par la mairie. Il tient aussi dans l'élaboration d'un discours sur le journal à partir du journal lui-même et de la confrontation de ce que le journal donne à lire avec la « réalité des faits » telle qu'ils supposent la connaître de par leur activité professionnelle ou militante.

Carine A. : « *Mais c'est surtout, souvent, pour voir comment ils traitent l'info, si ils en parlent, plus que le contenu lui-même. [...]* »

— ***Tu te souviens de la dernière fois que tu as acheté Le Penthièvre ?***

— *Oui, je l'ai acheté pour savoir ce qu'ils disaient de l'arrestation d'un Ivoirien en mairie d'Erquy. Je l'ai acheté... oui.*

— ***Ils avaient fait une affichette là-dessus ?***

— *Non, mais je savais que ça c'était produit, donc je voulais savoir comment ils traitaient l'information.*

— ***Une info comme ça, tu l'avais eue comment ?***

— *Je l'ai appris par le collectif des sans-papiers, du fait du soutien à Fatiha et Samira. En fait, quand on va au commissariat, le soir³³⁰, il y a un*

330. Il s'agit d'une mère et de sa fille, sans papiers, et dont le fils et frère est élève dans le collège où travaillent Henri F. et Patrick B. Assignées à résidence dans l'attente du jugement du tribunal administratif devant confirmer ou rejeter l'arrêté de reconduite à la frontière, elles devaient pointer chaque jour au

point qui est fait de tous les cas dont on peut entendre parler. Parce qu'il y en a, en fait, on n'en entend jamais parler. »

Lucien G. : « *Pour me mettre au parfum, parce que quelquefois, il y a l'information, les faits, et puis quelquefois l'interprétation que le journaliste en donne qui est un fait en lui-même. [...] C'est pour ça que quelquefois il est important que je me réfère quand même au journal, parce que ce fait-là, c'est uniquement si je lis le journal que je l'aurai. »*

5. Presse régionale et espace public

Les questions relatives au choix du journal et à ce que ses lecteurs y recherchent constituent déjà une profonde remise en cause de l'idée, constitutive de l'espace public habermassien, selon laquelle le journal est un outil permettant de transmettre et de soumettre au débat entre égaux des arguments rationnels. On ne peut cependant pas conclure cette série d'interrogations sur les raisons de la lecture de la presse régionale sans la compléter par les réponses aux questions du type : « *Selon vous, à quoi sert le journal régional ?* » Celles-ci faisant appel, non plus à des actions et des comportements comme les précédentes, mais à des représentations, elles sont les plus susceptibles d'aller dans le sens de la définition mythique du journal comme outil indispensable à la démocratie, comme « *facteur de cohésion sociale* »³³¹.

commissariat. Un collectif de soutien les y accompagnait et tenait ainsi une réunion informelle quotidienne sur l'état de la mobilisation et des arrestations dans le département.

331. GERBAUD Dominique, 1996, « La presse locale, facteur de cohésion sociale ». L'auteur, rédacteur en chef adjoint à *La Nouvelle république du Centre ouest* et président l'Association de la presse présidentielle, se livre dans ce court article à un plaidoyer pour une presse locale consensuelle, usant de l'« *autocensure* » pour valoriser le local.

5.1. « C'est une ouverture sur le monde »

a) « Ça ouvre des horizons »

Le journal comme ouverture sur le monde, cliché de journalistes soucieux de leur propre légitimité ? Pas seulement : le cliché, qu'il soit partagé ou qu'il renvoie à un besoin d'information reformulé en terme d'« horizon », est exprimé par quatre enquêtés qui ont par ailleurs une vision très différente de leur journal régional. L'horizon dont on parle ici, lié à la métaphore d'un « paysage médiatique » donnant l'information à contempler, est l'horizon d'attente des lecteurs, qui expriment à travers lui la demande de disposer d'un « panorama » de l'information que l'on pourrait reconstituer, comme en un montage photographique, en disposant côte à côte toutes les pages du journal. Les différentes rubriques, se complétant, dresseraient alors un tableau complet de l'actualité du monde. Que l'on ne s'étonne pas de retrouver cette vision chez des lecteurs de presse régionale. Il est certes d'usage de considérer que la presse nationale, quotidienne ou magazine, est celle qui couvre avec le plus de recul et de précision l'actualité internationale, quand la presse régionale n'y consacre qu'un nombre très restreint de pages — souvent une seule page, mais régulièrement deux dans *Ouest-France* et *Le Télégramme*. La presse régionale dispose cependant d'un atout qu'elle fait souvent valoir dans sa communication : elle est la seule qui propose des informations avec un effet de perspective aussi grand, allant du quartier au monde. Quand bien même ces différentes échelles demeurent coupées les unes des autres (il n'y a pas de dialectique entre le local et le global, pas d'éclairage des politiques ou événements locaux à la lumière d'enjeux régionaux, nationaux ou internationaux), il n'y a que dans le journal régional qu'on les trouve en coprésence.

Myriam O. : « *Pour moi, c'est une ouverture. Vers le monde, vers plein de choses. Parce que la lecture, c'est important, même si ça ne passe que par un journal, ça ouvre quand même des horizons, on ne reste pas dans notre petit coin... enfin pour moi, c'est ça.* »

Coline H. : « *Je le verrais surtout comme une ouverture, et puis être au courant de ce qui se passe, pour s'orienter mieux après selon ce qu'on*

cherche. Surtout une ouverture, j'ai l'impression. Sur le monde. »

L'« *ouverture* » que Myriam O. et Coline H. reconnaissent à la presse régionale demeure cependant vide de contenu, ou, si l'on veut, limitée à des déclarations convenues : « *La lecture, c'est important* », dit la première, quand la seconde voit dans le journal « *surtout une ouverture* ». Plutôt que dans le registre de ce que la presse donne à lire, on est ici dans le registre de ce que la presse *devrait* donner à lire. L'« *ouverture* » est à la fois un vœu pieux renvoyant à la mythologie du journalisme, et ce qu'il convient de mentionner quand on se trouve face à un enquêteur et que l'on n'a pas nécessairement de réponse déjà élaborée, même inconsciemment, à sa question. De fait, Myriam O., lectrice quotidienne du *Télégramme*, n'attend pas de lui qu'il l'aide à construire sa vision du monde : ses convictions communistes sont bien ancrées et la lecture de la presse ne modifie pas ses opinions, elle lui fournit des faits sur lesquels elle a déjà une opinion, affirme-t-elle plus tard dans l'entretien. Coline H., qui lit *Ouest-France* une à deux fois par semaine, estime quant à elle qu'au moins la moitié de ce qu'elle apprend sur le monde qui l'entoure lui vient de la conversation. Si *ouverture* il y a, elle est donc surtout rhétorique, ne renvoyant pas tant à l'ouverture offerte par le journal qu'à leur propre *ouverture*, prêtes qu'elles sont à éventuellement apprendre par le journal des choses qui pourraient les toucher.

b) « Un lieu où aller puiser »

Jules R. : « *On a quand même une ouverture — enfin l'ouverture sur le monde on peut l'avoir à la télé aussi — mais bon le fait de lire, même si on l'a entendu à la télé, qu'on le regarde, ça pénètre quand même davantage. Et puis il y a quand même des analyses qui sont faites. Les grands mouvements monétaires, le fait chinois, si vous voulez, tout ça on est quand même sensibilisé davantage. Il y a un article, on va quand même le lire, on va essayer de voir un peu plus en profondeur. »*

Pour Jules R. également, le journal représente une *ouverture*. Meilleure que celle de la télévision. Pas pour des questions de cadrage, comme on aurait pu s'y attendre : dans la métaphore de l'*ouverture*, le sens commun veut que la fenêtre, l'étrange lucarne que constitue la télévision, en plaçant entre le regard du spectateur et la complexité infinie du

monde un dispositif technique dont on peut résumer les limites à celles de l'angle de champ qu'est capable de saisir l'objectif de la caméra, procède à un recadrage tellement important du panorama de l'information qu'elle n'en laisse à voir qu'une infime partie, qui n'est pas nécessairement la plus pertinente pour la compréhension de l'ensemble. Jules R. balaie cette critique (« *l'ouverture sur le monde on peut l'avoir à la télé aussi* »), pour mettre en avant un phénomène différent. Ce que l'on lit a plus de chances d'être retenu que ce que l'on voit — autre présupposé lié à l'inattaquable légitimité de la culture écrite dans notre société. Mais la question du cadre revient tout de même : les « *analyses* » que fait la presse écrite lui sont propres, elles permettent « *de voir un peu plus en profondeur* ». Car le paysage ne s'étend pas qu'en largeur, et l'information a aussi une profondeur, que la presse seule a le temps et la place d'explorer. On retrouve une métaphore photographique : la profondeur de champ désigne la plage, mesurée en distance par rapport au point de vue, le long de laquelle l'image qui se formera sur la surface sensible apparaîtra nette. Cette plage peut être très courte, jusqu'à ne pas excéder quelques millimètres dans le cas de la macrophotographie, où l'on désire qu'objets, plantes ou animaux, observés de très près, se détachent de façon saisissante d'un arrière-plan volontairement plongé dans le flou. Ceci correspond aux rubriques « Zoom », « Focus » ou « Gros plan sur... » des journaux régionaux (et nationaux), qui ont pour but d'extraire un événement ou une personne de la masse indistincte des événements et des personnes, et d'en faire le fait ou le héros d'un jour. Le cadre de l'article qui leur consacré est serré, la profondeur de champ courte, soit dit en termes journalistiques : l'« angle » est très précis. Inversement, la profondeur de champ d'une photographie peut être très grande, certains objectifs permettant d'offrir une netteté allant de vingt centimètres à l'infini. L'approche est ici en général paysagiste. On cherche à imprimer sur la surface sensible, pellicule ou capteur numérique, un maximum de détails, tout l'enjeu du cliché (un autre terme photographique...) étant de parvenir à organiser la répartition de ces détails sur différents plans étagés de façon immédiatement lisible, sans pour autant que la totalité du contenu de la photographie ne se livre au premier regard. Le thème général instantanément compris, la composition appréhendée sans délai laissent ensuite le loisir au spectateur de fureter dans telle ou telle partie de l'image, appréciant ici ou là la fidélité d'une texture, la richesse d'une ombre, le modelé d'une forme dessinée par la lumière. On retrouve cette approche dans le grand reportage ou les articles de synthèse, qui prétendent à la fois saisir la généralité d'un contexte et les particularités d'une situation.

Là encore, les rubriques sont nommées en rapport avec la photographie, ainsi des pages « Grand angle » de *Libération*³³².

Gérard V. : « *Je me souviens d'une discussion avec l'un de mes aînés, j'avais 20 ans. Et on parlait de la culture. C'était un prêtre-ouvrier CGT. Et il disait justement, enfin il m'expliquait, que quelqu'un qui lirait Ouest-France tous les jours aurait sûrement déjà une très bonne culture. J'avais retenu ça et c'est vrai c'est important, de lire. [...] Mais pour moi, très honnêtement, la presse, c'est vraiment... comment dire, c'est vraiment un lieu où on peut aller puiser en permanence, et qui peut alimenter en permanence la réflexion. Je crois que c'est vraiment un instrument au service de la culture, de l'homme qui veut se cultiver.* »

Gérard V., qui lit tous les jours les deux quotidiens afin de ne rien manquer de l'actualité de la commune dont il est l'élu, exprime un sentiment semblable. Il assimile la presse à un « *instrument de culture* » mais ne va guère plus loin que Myriam O., déclarant

332. Puisqu'ils doivent être évocateurs, les intitulés des rubriques relèvent plus souvent de l'abus de langage que de la précision scientifique. Si un « gros plan » est en général réalisé au téléobjectif et possède une faible profondeur de champ, aucune contrainte technique ne l'impose. Le « focus » est un terme anglais désignant le plan où est effectué la mise au point, sans présager de la profondeur de champ, qui se déploie à la fois en avant et en arrière du plan de netteté et peut être plus ou moins grande en fonction de l'ouverture du diaphragme. Le « zoom » est un objectif à focale variable, qui est certes assimilé par le sens commun aux longues focales des téléobjectifs, celles qui « rapprochent » le sujet du photographe et permettent les gros plans à distance, mais peut tout aussi bien être développé en très courtes focales (il existe de nombreux modèles de « zoom grand-angle ») ou en focales dites habituelles (« zoom transstandard » allant par exemple de 28 à 80 millimètres de focale en 24×36). Même chose en ce qui concerne les grandes profondeurs de champ, qui sont optiquement facilitées par l'emploi d'objectifs grand-angle, mais ne les nécessitent pas. En photo de montagne par exemple, l'emploi d'un 100 mm (petit téléobjectif en 24×36) permet de découper une portion significative du paysage que l'on peut très bien choisir de rendre nette du premier au dernier plan à condition de fermer suffisamment son diaphragme. C'est là le paradoxe de la photographie : plus le diaphragme est fermé — plus le trou de serrure par lequel on observe une scène est étroit —, plus la profondeur de champ est grande. Les écrivains le savent bien, pour qui la description d'une réalité micro-locale peut résonner en termes généraux : « *L'universel, c'est le local moins les murs* », disait Miguel Torga. L'anthropologie procède de la même manière, en faisant reposer la recherche d'universaux sur l'observation ethnographique de situations historiquement et géographiquement déterminées. Mais l'analogie entre l'information et la photographie, qui veut que pour embrasser une réalité complexe, le cadre, la fenêtre doive être la plus large et le champ le plus profond possibles, se doit de rester à la lisière du sens commun et de ne pas pénétrer dans le domaine des lois de l'optique où c'est le diaphragme le plus fermé, les yeux les plus plissés, et non les plus largement ouverts, qui donnent la plus grande profondeur, la plus grande qualité de détails, à ce relief en trois dimensions que l'on projette sur une surface sensible à deux dimensions.

comme elle que « *c'est important, de lire* », morale bien entendue qui nous rappelle que Gérard V. prend soin, au cours de l'entretien, de se mettre en scène. Il soigne son rôle de maire en adoucissant les angles quand il refuse d'exprimer une préférence entre les journaux locaux ou n'accepte de relater un différend avec un correspondant du *Penthièvre* que parce que l'anecdote le met en valeur (il a obtenu la publication d'un rectificatif), et se place systématiquement dans une posture de surplomb par rapport aux attentes et réactions supposées du lecteur *lambda*. Lui-même, qui lit *Ouest-France* et *Le Télégramme* par une forme d'obligation professionnelle, ne peut être dupe de la croyance selon laquelle la presse locale serait « *vraiment un instrument au service [...] de l'homme qui veut se cultiver* ». La presse régionale, dans son obsession de l'instant, du consensus et du maintien de l'ordre social, n'est pas le vecteur idéal grâce auquel on pourrait espérer devenir un « honnête homme » au sens du XVIII^e siècle. Mais pour un maire, désireux de tenir son rang et répondant aux questions d'un doctorant lui-même ancien journaliste de presse régionale, il n'est pas d'autre voie pour Gérard V. que de présenter, en première approche, une vision idéale et normative du journalisme régional. Ensuite, une fois exprimées ces précautions d'usage — Goffman dirait : lorsque les acteurs donnent l'apparence d'avoir une vision commune des règles de l'interaction —, Gérard V. peut reconnaître que la lecture des différents journaux locaux est plus motivée par le souci constant de savoir ce que lisent ses administrés que par la volonté de confronter des avis divergents dans le but de se construire un point de vue raisonnable et raisonné. Sa relation avec les médias nationaux est du même ordre, qui concourt à renforcer ses opinions préexistantes. Les « *lieu[x] où aller puiser* » que constituent pour lui *Les Échos*, *La Croix* et *Le Nouvel Observateur* n'apportent pas eux non plus des arguments opposés que la raison se chargerait de départager et de synthétiser. Mais ils l'aident à « *clarifier [s]es idées* », c'est-à-dire à (re)formuler de façon plus convaincante ce qu'il pensait déjà : « *C'est surtout la force des arguments, de l'argumentation, ou de la logique qui est décrite, qui vous fait apparaître qu'effectivement, c'est un peu plus évident pour vous, et donc vous vous appropriez cette logique-là.* »

5.2. « C'est presque un service public »

Autre posture qu'aiment à prendre journalistes et éditeurs : ils sont certes les serviteurs d'entreprises privées à but lucratif, mais leur mission sociale, leur rôle dans la démocratie,

est comparable à celui d'un service public, en ce qu'il met les faits et les analyses qui permettent d'appréhender les enjeux collectifs à disposition du public, qui rassemble potentiellement la totalité des citoyens, voire du corps social. Le média est ainsi posé comme indispensable à la vie démocratique, voire à la vie sociale tout court. « *Nous, le jour où on n'a pas de journal, on est perdu* », dit Chloé P., confirmant le caractère essentiel de la présence de la presse dans son foyer. L'assimilation du journal local comme une forme de service public apparaît chez trois autres enquêtés, qui en formulent à chaque fois une acception différente.

Gaston L. : « *C'est un lien, c'est sûr, c'est un lien. C'est presque, je dirais, c'est presque un service public. Pourtant je suis très critique par rapport à une bonne partie de ce qu'est ce journal, mais c'est vrai que c'est important, ce serait bien, que ce soit Ouest-France ou que ce soit autre chose, que les gens voient ce qui se passe, s'intéressent à la vie publique.* »

Sylvain et Esther K. :

« *Lui : — S'il n'y a pas de Ouest-France, il n'y a pas de nouvelles [rire].*

Elle : — Non parce qu'il y a la télé, mais il ne faut pas voir que la télé, je trouve que c'est bien d'avoir le journal aussi.

Lui : — Il faut de l'écrit.

Elle : — Parce que, nous...

Lui : — Il faut des preuves, c'est des preuves.

Elle : — ...déjà qu'on ne regarde pas les actualités à 19h...

Lui : — Pas toujours.

Elle : — ... au moins on a le journal. Même si on l'a une journée en retard.

Lui : — C'est une preuve, voilà, c'est une preuve.

— La télé, comme preuve, ce n'est pas suffisant ?

Lui : — Non. Ou alors...

Elle : — Il n'est pas trop télé.

Lui : — ...ou alors il faudrait enregistrer.

Elle : — Le mari de ma sœur, c'est tout l'inverse, mais toi non.

Lui : — Oh non, il faut des preuves. Si ça nous intéresse, on découpe

l'article. On le garde. »

Joseph N. [à propos de *La Presse d'Armor*] : « *Il a une fonction officielle, c'est pour ça sans doute qu'il existe, comme d'autres petits journaux, c'est celle de faire passer des annonces légales. »*

Il y a ici trois registres différents et en partie complémentaires de l'idée de journal comme service public. Gaston L. en exprime l'acception la plus générique : le journal joue un rôle de médiation du lien social, il est un service public en ce sens qu'il aide ses lecteurs à s'intéresser à la vie publique. À condition bien sûr qu'il soit lu. De ce point de vue, pour Gaston L., peu importe la marque : *Ouest-France* fait l'affaire en ce qui le concerne, mais un autre journal pourrait tout aussi bien convenir. C'est la position de Dominique Gerbaud, et qu'aucun journaliste ne remet en cause : « *Le journaliste, notamment dans la presse locale, est là pour permettre aux gens de s'intéresser à leur environnement dans le but d'y jouer un rôle, d'y être actifs.* »³³³ Ni Dominique Gerbaud ni Gaston L. ne précisent cependant ce que signifie exactement « *s'intéresser* » à la vie publique. Le premier y voit un premier pas vers une nécessaire action, ce que le second ne mentionne pas. Pour Gaston L., le citoyen n'a pas l'obligation d'agir, tout au plus doit-il faire de son mieux (« *ce serait bien* ») pour connaître l'état du débat public. Où l'ambition démocratique d'un syndicaliste apparaît paradoxalement plus modeste, mais aussi plus lucide, que celle d'un cadre qui, en l'occurrence, défend surtout sa corporation.

Esther et Sylvain K. apportent à cette notion de service public un caractère concret : si le journal est non seulement utile, mais indispensable à la vie publique, c'est parce que lui seul a valeur de preuve que tel événement a bien eu lieu ou qu'Untel a bien déclaré cela. La télévision, par nature fugace (on pourrait ajouter la radio), ne peut prétendre à ce statut que si on l'a enregistrée. Or on ne peut pas enregistrer tous les journaux télévisés. Peut-être Esther et Sylvain K. ne connaissent-ils pas l'existence de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), mais là n'est pas la question. L'INA leur serait de toute façon inaccessible, comme le sont les collections de quotidiens microfilmés de la Bibliothèque nationale de France (BNF). Le flux qui caractérise la télévision fait que conserver une émission ou la partie d'un journal qui vous a marqué est impossible si l'on n'a pas pensé à lancer l'enregistrement *avant*. Mais

333. GERBAUD Dominique, 1996, « La presse locale, facteur de cohésion sociale », p. 11.

ce n'est qu'*a posteriori* qu'il est envisageable d'accorder à un élément transmis par un média un caractère de « *preuve* » éventuelle. Une fois que l'on a lu un article, on peut le découper s'il nous paraît important de le conserver, alors que cela n'est pas possible avec la télévision³³⁴ : cette simple opposition entre la matérialité de la feuille de papier et l'insaisissable flux d'électrons permet à Sylvain K. de rejouer, sur un mode un peu différent, l'ancienne querelle entre l'écrit et l'oral. Où l'archive, une fois de plus, l'emporte sur la mémoire.

Enfin Joseph N. lie la mission de service public de la presse locale à un aspect juridique, celui des annonces légales. Occupant toujours au moins une demi-page dans les hebdomadaires, souvent plus, elles sont une source de revenus non négligeable pour les éditeurs, c'est pourquoi le lancement d'un journal local s'accompagne toujours d'une demande d'habilitation à publier les annonces légales. L'obtenir est la garantie de ressources régulières. Cette remarque de Joseph N. complète sa perception de l'hebdomadaire local comme « journal officiel », puisque les annonces légales sont de parution obligatoire, à la fois dans un des journaux officiels nationaux et dans la presse. Créations et cessions d'entreprises, déménagement de sièges sociaux, liquidations judiciaires, comptes annuels des sociétés faisant appel à l'épargne du public, toutes ces informations font partie de la « publicité légale ». « *Tu as cinq parutions à faire, tu habites Lyon, tu fais passer dans la presse locale, personne saura, mais c'est officiel, c'est bon, t'es peinard.* » Cette dernière remarque est cependant semi-mythologique : s'il existe certainement de nombreux cas où la tentation est forte d'éloigner le lieu de parution du siège de la société, toutes les annonces paraissent de toute façon dans un des journaux officiels diffusés par la Direction des journaux officiels³³⁵.

5.3. « Les journaux alimentent les conversations »

Ouverture sur le monde et service public : ce n'est pas ainsi qu'Habermas définit

334. Au moment de l'enquête, les services de *catch-up TV* comme Arte+7 ou M6Replay, qui permettent de (re)voir une émission après sa diffusion, n'existaient pas encore. Ils nécessitent cependant une connexion haut débit et ne résolvent pas la question de l'enregistrement, les émissions n'étant disponibles en général que pendant une semaine après diffusion, parfois même une seule journée en ce qui concerne le journal télévisé.

335. La Direction des journaux officiels a fusionné avec la Documentation française en janvier 2010 pour former la Direction de l'information légale et administrative, rattachée au Premier ministre.

l'espace public, mais ce sont jusqu'à présent les aspects qui s'en approchent le plus. Serait-ce à dire que le journal local puisse jouer un rôle dans l'animation du débat d'intérêt général ? On pourrait le croire, on le voudrait peut-être. Mais si le journal peut effectivement constituer par moments le menu de la conversation, les mets qu'il propose n'entrent pas dans la recette de l'espace public normatif.

Lucien G. : « À quoi ça sert, ça sert essentiellement à donner des bases aux conversations entre les gens. J'aurais tendance à dire ça. Avec un truc comme ça : c'est vrai, oui je l'ai lu dans le journal, etc. [...] Ça sert d'entrée en matière, comme le temps. C'est une variante de la météo. C'est une variante un peu plus locale. Enfin, la météo, aussi, c'est local, mais c'est quand même moins varié. Bon, si, ça sert quand même aux gens à se faire une idée du monde dans lequel ils sont. Ça sert à se sentir relié à un univers plus vaste que M., par exemple, ou Saint-Brieuc, ou le 56, rue Jean-Macé.³³⁶ »

Joseph N : « Donc il y a ça [les annonces légales]. Et puis, c'est le côté can... informations locales, j'allais dire cancanage local. Bon, c'est agréable, c'est le lavoir. »

Régine et Sébastien C. :

Lui : « C'est plutôt pour les potins des quartiers.

Elle : — Moi je pense que les trois quarts des gens qui l'ont, c'est plus pour savoir ce qui se passe sur leur commune. »

Catherine M : « Je pense que pour beaucoup de gens, que ce soit Ouest-France ou Le Télégramme, je suppose, ça fait partie de leur vie parce que c'est un vieux journal, et que ça passe leur temps, je veux dire, tous les petits potins qui se passent dans le quartier... je pense que c'est plutôt ça qu'autre chose, enfin... Déjà c'est bien que les gens lisent. Parce qu'on dit

336. Lucien G. forme ici une sorte d'entonnoir, en citant d'abord la commune où il travaille, celle où il habite, et enfin dans celle-ci, son adresse personnelle (modifiée).

toujours que les gens ne lisent plus, au moins, qu'ils lisent ça, c'est déjà bien. Mais je pense qu'il y a plein de gens qui... beaucoup de personnes âgées, d'ailleurs, qui lisent Ouest-France parce qu'ils ont les nouvelles de tout le coin, puisqu'il y a des trucs partout... que ce soit Lamballe ou Dinan ou je ne sais pas quoi, Matignon, les petits trucs, les petits potins de chacun, et puis ça permet d'être au courant de ce qui se fait, ça permet d'avoir le programme du cinéma. Après, les articles internationaux, etc., je suppose que les gens les lisent aussi, je n'en sais rien. »

En fait d'animateur de l'espace public local, le journal se retrouve à osciller entre deux fonctions d'une grande trivialité : être soit un substitut à la météo pour engager une conversation, soit le pourvoyeur des potins du quartier. Excepté Joseph N., qui trouve « agréables » les cancans propagés par le journal³³⁷, Régine et Sébastien C. et Catherine M. ont une vision négative de cette fonction supposée de la presse. Le terme « potins » a d'ailleurs de quoi étonner dans ce contexte. Il renvoie en effet à un phénomène de transmission orale de nouvelles sur les gens du cru, que tout le monde connaît. Transposé à la presse, il s'incarne dans les magazines consacrés à la vie des stars et des personnalités du *show-business*. Or s'il y a bien un travers que l'on ne peut reprocher à la presse régionale bretonne, c'est bien celui de la « pipolisation ». Pour en comprendre l'emploi, il faut repréciser le contexte : les enquêtés qui y ont recours ne parlent pas de leur propre vision du journal local, mais disent à quoi il sert, selon eux, *pour les autres*. Ce sont ces autres qui sont suspectés de rechercher dans la presse régionale des potins qui n'y sont pas. Que sont alors ces potins ? Des informations pratiques, et des nouvelles qu'il est facile de juger insignifiantes quand elles ne nous concernent pas : assemblée générale d'un comité des fêtes, résultats sportifs d'un petit club amateur, déroulement du goûter mensuel des anciens ou d'un concours de boules. Toutes occasions durant lesquelles s'échangent certainement des potins — sans que rien n'interdise d'y aborder également des sujets d'intérêt général —, mais dont le compte rendu par le journal ne constitue pas en lui-même un recueil de potins de quartier. Bien au contraire, le journal est essentiellement constitué d'informations factuelles à travers les infos-services et les très nombreux comptes-rendus. Ce sont ces

337. Sa comparaison avec le lavoir n'en est que plus étonnante. Dans le sens commun, le lavoir est un lieu non seulement de potins, mais aussi de ragots et de règlements de compte : un lieu pas très « agréable », que Joseph N. qualifie ainsi parce qu'il voit dans les contenus du journal plus de futilité que de dangerosité.

événement de peu d'importance qui deviennent des potins du seul fait qu'ils sont éloignés de celui qui en parle. L'assemblée générale de son comité de quartier est une information, l'accumulation de celles de tous les autres quartiers du canton une collection de potins.

5.4. « “Le Penthièvre” me parle de ma région »

Résumons. Les lecteurs de presse régionale ne choisissent pas le journal qu'ils lisent et qui devient, par la force des choses, leur journal « préféré », celui auquel ils sont habitués, dans lequel ils trouvent immédiatement leurs repères, ce qui finit par leur rendre difficile la lecture d'un autre journal. C'est particulièrement vrai chez les lecteurs quotidiens ou quasi-quotidiens, qui lisent le même journal depuis des années, voire des décennies pour certains abonnés. Pour eux, la transmission s'est en général faite par la famille, l'habitude de lecture ayant perduré, s'étant même renforcée au fil des années, à mesure que chacun trouve dans son journal des échos à ses préoccupations personnelles. La relation lecteur/journal n'est pas sans nuage, certains font part de leurs réserves, voire de leur opposition à la ligne éditoriale, mais les cas de divorce sont extrêmement rares. Les lecteurs occasionnels ne choisissent pas plus l'objet de leurs lectures : ils lisent le titre qu'ils trouvent chez leurs parents ou au restaurant universitaire. Seul un enquêté affirme avoir choisi un journal uniquement pour des raisons relevant de son contenu, sans considération ni influence familiale ou politique.

Lucien G. : « *Moi j'habite Saint-Brieuc, je travaille ici [à M.], Le Penthièvre me parle de ma région, c'est clair. Autant dans les quotidiens, je ne vais pas lire ce qui se passe à Quintin ou à Binic, autant je suis intéressé à savoir malgré tout ce qui se passe à Binic, par exemple, je dis Binic au hasard³³⁸, mais surtout Saint-Brieuc, par exemple, ou Trégueux-Langueux... et ça je le regarde dans Le Penthièvre... Saint-Donan, par exemple, je vais regarder, suivre, l'année dernière, toutes les péripéties de la campagne municipale sur Saint-Donan, enfin la démission, la réélection, etc. Je trouve que c'est assez marrant, et je ne la suivais pas dans Ouest-France, c'était assez bizarre, et je l'ai suivie par contre, tout à*

338. Vraiment au hasard, serait-on tenté de répliquer : Binic n'est couverte ni par *Le Penthièvre* ni par les éditions Saint-Brieuc des quotidiens. Les autres communes citées le sont.

*fait, en fin de semaine, parce que je lis Le Penthievre le dimanche.
Tranquillement. »*

En plus des deux quotidiens qu'il lit chaque jour pour son travail de secrétaire général de mairie, Lucien G. est personnellement abonné au *Penthievre*, dont il pense qu'il correspond mieux à son territoire vécu, et dont il se réserve la lecture pour le week-end. Comme si l'hebdomadaire local, par son rythme de parution plus lent, lui donnait une vue d'ensemble de ce territoire dont son activité professionnelle exige une connaissance en temps réel très poussée, mais sur une étendue finalement très réduite. Pouvoir, la fin de semaine venue, prendre du recul et replacer M. dans un contexte plus large a sur lui l'effet d'une respiration. Cependant, le journal local n'est globalement pas appréhendé comme outil ou instrument démocratique. Sa perception comme « ouverture sur le monde » demeure marginale, et c'est sa fonction de pourvoyeur d'informations pratiques qui est le plus souvent citée. Il n'est pas question ici de soutien de la démocratie, mais, à un niveau de généralité plus élevé, de maintien d'un certain lien social élémentaire, qui passe par la diffusion au sein de la communauté locale des avis de naissance, de décès, de rassemblements divers. La volonté de participer au débat public n'est une motivation de lecture que chez une part extrêmement limitée du public des journaux. Dans *La Distinction*, Pierre Bourdieu notait que les journaux, excepté *L'Humanité*, ne jouent un rôle de marqueur politique qu'à partir des classes moyennes. Et encore parlait-il des quotidiens nationaux dont la ligne politiquement orientée est affirmée et reconnue comme telle. Les régionaux, qui ont construit leur modèle sur une ligne consensuelle et dépolitisée (ce que Bourdieu appelle les médias « *omnibus* »), jouissent pour la plupart d'un monopole, se défient de tout marquage politique, et parviennent dans une mesure certaine à entretenir l'indécision, si ce n'est la confusion, à ce sujet. On le voit bien dans les entretiens, où c'est tantôt *Le Télégramme*, tantôt *Ouest-France*, qui est perçu par l'un ou l'autre enquêté comme étant plutôt de droite ou de gauche. Sur les questions du choix du journal et de ce que l'on y recherche, les résultats de l'enquête confirment ce qu'écrivait Bourdieu : « *Outre les résultats et commentaires sportifs le lundi matin, on attend d'un journal ce l'on appelle des "nouvelles", c'est-à-dire des informations sur l'ensemble des événements par lesquels on se sent directement touché parce qu'ils touchent des gens de connaissance (ce sont les décès, les mariages, les accidents ou les succès scolaires des journaux locaux) ou des gens pareils à soi*

dont on ressent par procuration le malheur, la misère ou l'infortune (c'est, par exemple, la catastrophe survenue au cours de l'été 1978 dans un camping populaire en Espagne). »³³⁹

Le quotidien régional n'est pas l'instrument idéal d'animation de l'espace public habermassien (mais le national non plus). Il faudrait d'ailleurs pour cela que le journal ne diffuse qu'une information strictement politique, ce qui n'est évidemment pas le cas. Le simple fait que les nouvelles soient de nature diverse suffit à créer la possibilité d'une lecture guidée par des intérêts qui ne sont pas strictement politiques. « *Seule la foi ethnocentrique dans le mythe de l' "opinion personnelle" qu'on "se fait" au prix d'un effort permanent pour s'informer et se tenir au courant, peut faire ignorer que le journal (quand on en lit un) n'est un journal d'opinion que pour quelques-uns.* »³⁴⁰ Cependant l'espace public ne peut pas être limité à la politique « *au sens restreint que l'on donne d'ordinaire à ce mot* »³⁴¹. Renoncer à tout lien entre presse locale et espace public sur le seul motif qu'elle n'est pas une presse d'opinion est rien d'autre que caricatural. La presse régionale n'entre certes pas dans la conception normative d'un usage public de la raison médié par les journaux. Mais elle participe au maintien d'un lien social élémentaire, qui passe notamment par la transmission des informations pratiques et des menues nouvelles (les « *potins* »). Ce flux de micro-informations est, de prime abord, sans lien avec la discussion sur les enjeux d'intérêt général. Même si le journal ne devait être qu'un pourvoyeur d'informations-service, il n'en serait pas moins un élément de l'espace public, non plus dans sa vision idéale et normative, mais dans l'approche morcelée que je propose. Car pour que puisse s'engager un éventuel débat sur les questions d'intérêt général, pour que chaque citoyen soit en mesure de se forger son opinion par lui-même, il est indispensable qu'il possède une bonne connaissance factuelle du monde qui l'entoure. Le journal n'est pas l'espace public à lui tout seul, mais il en demeure un élément.

339. BOURDIEU Pierre, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, pp. 517-518.

340. *Id.*, p. 515.

341. *Id.*, p. 516.

Troisième partie

Connaître le monde

Si la presse régionale semble être un élément nécessaire à la constitution de l'espace public local, est-elle pour autant suffisante pour connaître le monde ? La troisième partie est consacrée à cette question, abordée de plusieurs manières avec les enquêtés. Considèrent-ils que la presse reflète convenablement le monde qui les entoure et dont ils font partie ? Sont-ils satisfaits de leurs lectures quotidiennes ou hebdomadaires ? Pensent-ils apprendre plus de choses par la presse ou par la conversation ? Enfin, leur est-il arrivé d'écrire à leur journal, ou d'avoir envie de le faire, et pourquoi sont-ils passés à l'acte ou y ont-ils au contraire renoncé ? Ces interrogations seront confrontées avec les résultats d'une analyse de contenu de la presse régionale bretonne réalisée auparavant.

1. La presse locale, un média de diversion

1.1. Une presse apparemment diversifiée

Le travail de terrain qui avait nourri les réflexions de mon mémoire de DEA, et dont je reprends ici les enseignements principaux, consistait en une analyse de contenu de la presse

régionale bretonne³⁴². Il s'agissait d'interroger la tension entre le monde que la presse locale donne à lire et celui que vivent ses lecteurs potentiels, de questionner la vision de la proximité à partir de laquelle la presse régionale a construit son modèle de traitement de l'information, à la fin du XIX^e siècle. Ce modèle, étroitement lié à une société rurale en voie d'urbanisation et d'industrialisation, est-il encore adapté à la société urbaine, tournée vers les services, de la fin du XX^e siècle ? Bien qu'elle soit devenue une sorte de « valeur-refuge » censée agir comme un antidote à la mondialisation et au sentiment croissant d'éloignement des centres de décision, la proximité, et l'information micro-locale qui l'accompagne, n'empêche pas la presse régionale, malgré un très puissant mouvement de concentration capitalistique opéré dans la seconde moitié du XX^e siècle, de perdre régulièrement des lecteurs. La baisse, lente mais continue, s'est enclenchée pour les quotidiens régionaux à la fin des années 1970, pour les hebdomadaires au tournant du millénaire. Ce contexte pose tout d'abord la question des contenus, que j'ai examinés dans ce travail, avec l'objectif de les confronter plus tard, c'est-à-dire aujourd'hui, à une étude de réception.

Mon analyse de contenu portait sur 1651 articles tirés de la presse régionale bretonne³⁴³. Il en ressortait tout d'abord que la presse régionale présente une apparence de diversité et de neutralité. Près de la moitié (48 %) des articles publiés sont des comptes rendus de réunions ou de manifestations diverses. Un tiers des articles permet d'organiser son emploi du temps et se partage entre informations-services (21 %) et annonces de spectacles ou autres événements (13 %). Les reportages, entretiens, portraits et articles d'analyse, bref tout ce qui implique une démarche d'approfondissement de la part des

342. BALLARINI Loïc, 2005, *Perspectives d'évolution de la presse locale à l'heure d'internet*, mémoire de DEA sous la direction du professeur Jacques Guyot, Université Paris 8. Une synthèse des résultats de l'analyse de contenu, plus complète que celle présentée ici, a été publiée dans BALLARINI Loïc, 2008, « Presse locale : un média de diversion ».

343. La méthode consistait à analyser, sur une période d'une semaine pour les quotidiens et d'un mois pour les hebdomadaires, tous les articles, quelle que soit la rubrique du journal où ils avaient été publiés, concernant les villes de Rennes, Brest, Saint-Brieuc et Quintin. Ces quatre villes avaient été choisies parce qu'elles présentent des conditions économiques, sociales, démographiques et médiatiques très diverses. La période d'analyse retenue correspondait à un régime moyen de l'information : diverse (politique, associations, économie, etc.), sans domination d'un thème, d'un événement ou d'un « marronnier » particulier. Il s'agit, à ma connaissance, de la seule étude portant non sur un thème unique, mais sur l'ensemble du contenu de la presse régionale depuis RINGLET Gabriel, 1981, *Le Mythe au milieu du village. Comprendre et analyser la presse locale*. Ringlet avait analysé les pages locales de l'édition Huy-Waremme du quotidien belge *Vers l'avenir* pendant un an, au milieu des années 1970. Son étude était plus ambitieuse que la mienne, puisqu'elle prenait en compte les variations saisonnières, mais elle renonçait aux pages sportives ainsi qu'aux articles issus de la locale et « remontés » en pages régionales ou nationales.

journalistes et ne peut être laissé aux correspondants locaux de presse, doivent être regroupés pour atteindre 11%. Dans ce groupe, seuls 9 articles (0,5%) appartiennent à la catégorie « analyse », c'est-à-dire qu'ils peuvent être considérés comme des mises en perspective fouillées d'un sujet, avec rappel du contexte et présence de plusieurs points de vue. Leur emplacement dans le journal ne manque pas d'étonner : ces articles « exemplaires » se trouvent tous dans les pages sports, où il s'agissait d'annoncer des matches importants nécessitant de revenir sur le déroulement de la saison. Le « journalisme d'investigation » n'est pas toujours là où l'on croit...

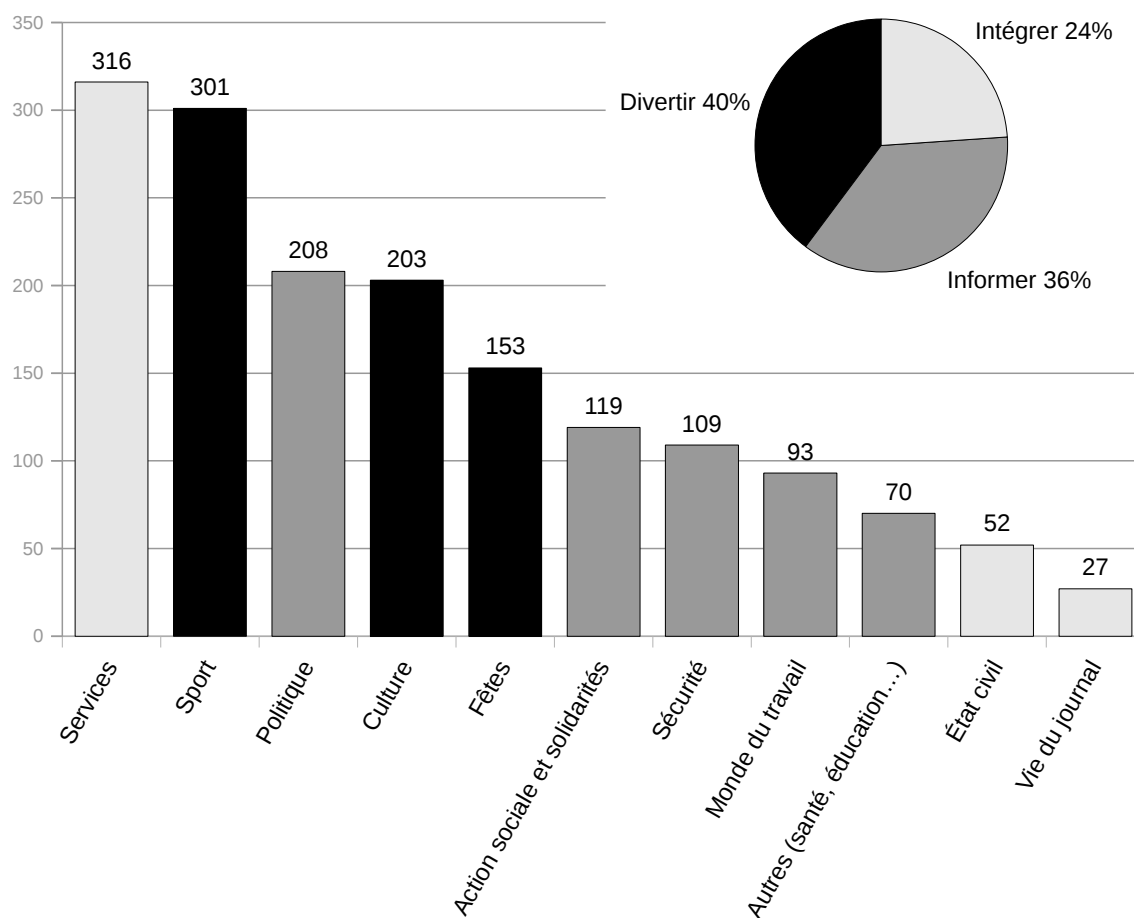
1.2. Divertir, informer, intégrer

a) Les trois fonctions du journal local

De quoi parlent ces 1651 articles ? La vie locale telle qu'elle décrite par la presse régionale bretonne se divise en onze thèmes (Graphique 1). Le premier d'entre eux est celui des services, apportés par de courtes informations pratiques, souvent rédigées en style télégraphique. Vient ensuite le sport, qui domine largement la politique, laquelle regroupe pourtant la vie de toutes les institutions de la commune à l'Europe, l'action militante des partis et associations, et les deux principaux champs d'action que sont l'aménagement urbain et la vie des quartiers, dans laquelle on inclut les maisons et conseils de quartier, les procédures de type médiation de voisinage et l'action des associations de riverains. La culture est la seule autre catégorie à passer la barre des 10% d'articles. La fête, sous toutes ses formes, occupe encore une place importante. L'action sociale et les solidarités dépassent à peine les 7%, talonnés par la sécurité. Le monde du travail (de l'installation de nouveaux commerces aux conflits sociaux) dépasse encore les 5%. L'état civil et l'autopromotion du journal ferment la marche, cette dernière catégorie, qui regroupe les créations de nouvelles rubriques ou les animations organisées par le journal, constituant tout de même 1,6% des articles. Ces résultats montrent une vie locale aux préoccupations renversées par rapport à la vie quotidienne d'un Français plus ou moins « moyen ». Le travail, qui occupe environ un quart de notre vie — sans compter les conversations qui portent sur lui hors de son cadre —, ne représente qu'à peine plus d'un vingtième du journal. Alors que le sport, à qui les plus courageux consacrent au mieux une dizaine d'heures par semaine, soit un quinzième de leur

temps, occupe un cinquième du journal. Il est également étonnant que les thèmes de l'environnement, de la santé et de l'éducation, qui possèdent pourtant d'importants enjeux locaux, soient si peu abordés par les journaux qu'il ait fallu les regrouper dans une catégorie « Autres » pour les rendre visibles.

Graphique 1. — **Les onze thèmes et les trois fonctions de la presse locale**
(en nombre et en pourcentage d'articles, total 1651)



De ces onze thèmes, on peut dégager trois grandes fonctions du journal local (Graphique 1). La fonction dominante apparaît être celle du divertissement (40%). Elle regroupe le sport, qui est, jusque dans la compétition amateur, une pratique de loisirs, ainsi que la culture et la fête. La seconde fonction du journal local est l'information (36%). Politique, action sociale, sécurité, monde du travail et divers autres thèmes concourent ainsi à éclairer le monde auquel appartiennent les lecteurs. Enfin, le journal local a pour troisième mission l'intégration des lecteurs à leur territoire, en mettant à leur disposition

des services, en les renseignant sur l'état civil... et en les incitant à rester fidèle à leur journal (24%).

b) Communiquer avec le sourire

Outre les thèmes abordés, et les fonctions auxquelles ils renvoient, le contenu de la presse régionale peut également être classé en fonction de son ton. Je me suis ici inspiré de Denis Ruellan, qui propose un classement des sites internet d'information locale en dix manières de traiter l'information, « *sur un axe qui va de l'engagement politique à l'objet marchand en passant par la neutralité du service* »³⁴⁴. En adaptant son échelle, je retiens huit catégories permettant de décrire le ton d'un article de presse :

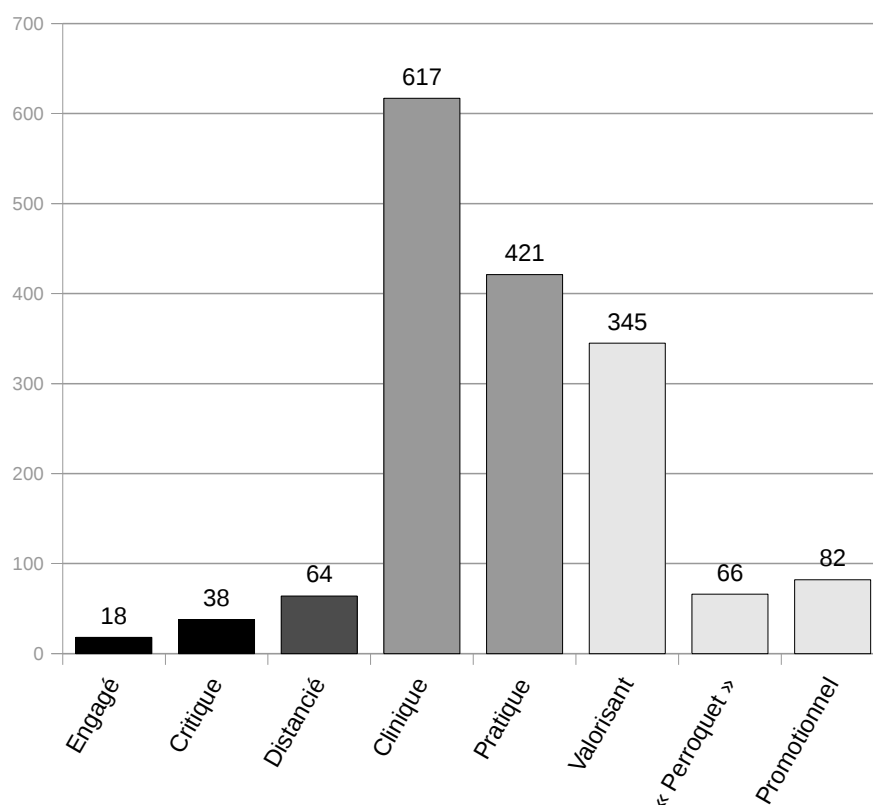
- Engagé : Contient une prise de position politique de l'auteur de l'article ;
- Critique : S'articule autour d'une critique, en général dirigée contre une institution ;
- Distancié : Caractérisé par la présence d'au moins deux points de vue dans l'article, ou par une démarche de l'auteur visant à remettre le sujet dans un contexte plus général (notamment dans le cas des conseils municipaux où plusieurs opinions s'expriment de façon quasi-systématique). Les pavés d'humour de fin de semaine sont assimilés à cette catégorie ;
- Clinique : Description des faits, souvent minutieuse, qui n'est accompagnée d'aucun jugement ni remise en contexte ;
- Pratique : Domaine de l'information-service, brève et sans fioritures, et de quelques rares articles pédagogiques (4 au total) ;
- « Perroquet » : Article dans lequel l'auteur reprend manifestement à son compte les dires d'une autre personne sans user des guillemets, sans apporter de contradiction ni de mise en contexte. Cas fréquent des annonces de spectacles dans lesquelles le journaliste se contente de recopier le dossier de presse ;
- Valorisant : « *Dire du bien de ceux qui font du bien au local* »³⁴⁵, ainsi peut se définir ce ton mettant en valeur des personnes, des institutions, voire des entreprises. Est également considérée comme valorisante toute interview qui ne comprend pas de questions « gênantes » et aide l'interlocuteur à se présenter sous son meilleur jour ;
- Promotionnel : Autre forme de mise en valeur, cette fois dans le cadre d'un partenariat,

344. RUELLAN Denis, 2001, « Guides de villes et sites municipaux », p. 214.

345. *Id.*, p. 215.

voire sur simple demande des personnes présentées dans l'article, comme dans le cas des « vitrines » au statut ambigu. L'ouverture d'un magasin constitue certes une « information », mais lui consacrer un article élogieux revient en effet à une publicité déguisée. Cette catégorie contient également l'autopromotion par laquelle le journal se met lui-même en valeur ³⁴⁶.

Graphique 2. — Répartition des articles par ton
(en nombre d'articles, total 1651)



Cette répartition (Graphique 2) révèle une très nette prédominance des articles « neutres », informations pratiques ou comptes-rendus factuels et sans commentaires, qui représentent 62 % du total des articles. C'est une large majorité, mais c'est aussi en-dessous de ce à quoi l'on aurait pu s'attendre. En effet, une bonne partie de ces articles neutres sont

346. Par rapport au DEA et à la publication dans *Réseaux*, la répartition des articles a été revue afin de faire disparaître la catégorie « Divers ». Il s'agissait de 12 articles (0,7 % du total), dont 4 sont désormais classés en « Distancié » (pavés d'humour) et 8 en « Pratique » (articles pédagogiques et brèves de mise en garde contre de faux démarcheurs). Les équilibres du premier classement ne sont aucunement modifiés par cette opération.

des informations-services qui ne peuvent guère adopter un autre ton. De plus, les articles engagés ou critiques sont quasi-inexistants (3,4% du total) et relèvent presque tous du courrier des lecteurs, ce qui confirme la tendance, engagée à la fin du XIX^e siècle, consistant à réfréner les engagements politiques, autrefois très marqués, des régionaux, pour une information lisse et destinée à tous sans froisser personne. Si les journaux locaux ne sont donc pas aussi neutres qu'on aurait pu l'attendre, c'est en fait parce qu'ils semblent s'être donnés pour mission de valoriser « ceux qui font bouger le pays ». Les articles « perroquet », valorisants ou promotionnels représentent en effet 30% du total, alors qu'en face, la pratique de la distanciation, dont chaque journaliste s'enorgueillit pourtant, n'atteint pas les 4%. On peut donc aborder beaucoup de sujets dans un journal local, surtout s'il s'agit de divertissement et d'information-service, et de préférence avec le sourire.

1.3. L'attention détournée

a) La permanence des hiérarchies

Si l'on observe les photographies publiées dans la presse, et les citations qui agrémentent les articles, le premier constat est à nouveau celui d'une apparente diversité. Les vedettes du journal local sont cependant incontestablement les sportifs (21% des citations et 18% des personnes représentées en photo) et les associatifs (20% des citations et 15% des photos). La troisième place est occupée par deux catégories à la représentation symétrique : on interroge souvent les politiques (15% des citations), mais on les photographie peu (8% des photos), alors qu'on photographie beaucoup les artistes (17% des photos), mais qu'on leur donne peu la parole (8% des citations). On interroge également un nombre important de professionnels divers : 11% des citations, soit deux fois plus que les simples particuliers présentés sans qualité, qui se rattrapent toutefois en étant présents sur 12% des photos. Les professionnels, appelés à témoigner en fonction de leurs compétences particulières, sont peut-être le pendant local des experts que chérissent les médias nationaux, et qui ne représentent qu'à peine 1% des citations de ce corpus.

Ce double tri appelle la même remarque que les thèmes abordés par la presse locale : la répartition des sources citées et photographiées est très éloignée de la réalité de la vie sociale. Dans le cas des citations, cela se double par une très forte inégalité à l'intérieur des

catégories, où les dirigeants, quelle que soit leur nature, dominent largement. Ainsi, on donne bien plus souvent la parole au président de l'association qu'au bénévole, au chef d'entreprise qu'à l'employé, au maire qu'au conseiller municipal. Il y a plus de deux entraîneurs pour un joueur dans la presse locale, plus de deux présidents pour un bénévole, et ce rapport passe à plus de cinq si l'on considère tous les responsables associatifs (membres du bureau ou du conseil d'administration, organisateurs, directeurs, membres du jury). Le maire et ses adjoints sont 3,5 fois plus nombreux que les conseillers municipaux et les chefs d'entreprise dix-huit fois plus que leurs employés. Le déséquilibre interne aux catégories disparaît par contre sur les photos : on repasse à deux bénévoles pour un président, et à douze joueurs pour un entraîneur, ce qui convient mieux à la pratique du football, sport favori du journal local. Cela n'est cependant pas dû à un souci de représentation équitable. Beaucoup plus de personnes sont en effet représentées sur les photos que citées dans les textes, et ce pour une raison simple : tout individu que l'on peut reconnaître sur une photo est susceptible d'acheter le journal, et de déclencher l'achat de membres de sa famille et de ses amis et connaissances.

Bien que la presse régionale d'aujourd'hui ne soit plus la presse des notables d'il y a un siècle, qu'elle fasse notamment appel à de nombreuses sources différentes sans que ses pages ne soient encombrées par des références aux élus locaux, elle organise une autre forme de notabilisation. Le cercle des édiles s'est élargi aux chefs d'entreprise, aux responsables associatifs, aux entraîneurs sportifs, qui forment une sorte d'élite locale dont on ne sort pas ou très rarement. Ce qu'écrivait Jacques Le Bohec des relations entre journalistes localiers et élus politiques doit donc être étendu, mais demeure pertinent dans le fond : « *Dans de nombreuses configurations de jeu, il existe une sorte de modus vivendi qui conduit édiles et localiers à s'aménager un espace symbolique clos où ils vont s'entre-célébrer comme membres d'une "élite" spatialement circonscrite. [...] Ce jeu restreint, qui implique un faible nombre de personnes, interdit de s'exprimer en termes d'"espace public local" pour décrire la vie [...] dans la plupart des communes.* »³⁴⁷ Cette forme de fermeture de la presse locale est encore accentuée par sa façon de traiter l'échec, ou plutôt de ne pas le traiter. Sur 993 personnes citées dans le corpus étudié, il y a en effet... un chômeur. Environ un chômeur sur mille personnes citées par le journal, alors qu'il y avait, au moment de l'étude, 40 chômeurs

347. LE BOHEC Jacques, 2000, « La question du "rôle démocratique" de la presse locale en France », p. 196.

pour 1 000 Français³⁴⁸. La pauvreté, ou tout au moins une certaine détresse, puisqu'il n'est pas question ici de RMI ou de minimum vieillesse par exemple, est donc quarante fois moins visible dans le journal que dans la vie. Aux difficultés, que l'on veut croire passagères et qui conduisent à l'exclusion sociale de certains, la presse préfère les manifestations sportives et associatives, qui rassemblent tout le monde.

b) Une manœuvre de diversion

Privilégiant l'information-service à l'enquête, valorisant les « héros d'un jour » et entretenant les micro-notabilités locales, la presse régionale ne paraît être capable de saisir la vie locale que comme une suite ininterrompue de micro-événements sans contexte. La relation que chacun entretient avec ses territoires géographiques ou symboliques, qui est le résultat d'un processus toujours recommencé et jamais d'un déterminisme figé, lui échappe. Dans les domaines de la culture et du social, cette incapacité de la presse locale à sortir de l'« événement » est criante. Un spectacle est en général annoncé, parfois un compte-rendu de la représentation est publié. Mais le journal local ne s'intéresse jamais au processus de création, même pour les artistes du cru, qu'il serait pourtant facile de suivre régulièrement. Pour ce qui est du social, on rend compte des grèves, des conflits sociaux, des licenciements collectifs. Mais le travail lui-même, la vie quotidienne dans les entreprises ou les administrations, n'est jamais abordé, ce qui rend les conflits beaucoup plus difficiles à comprendre et renforce l'impression de brutalité qu'ils donnent quand ils surgissent dans les pages du journal. Le social — comme la culture et ses intermittents — se présente ainsi comme un volcan sans sismographe ni vulcanologue. Quand il y a une éruption, tout le monde est surpris. Mais ce n'est pas parce que l'éruption était imprévisible. C'est parce que l'on regardait ailleurs.

Ces deux exemples illustrent ce que Maurice Mouillaud a défini comme constituant le « *standard du fait* ». L'« *idéologie spontanée des professionnels* »³⁴⁹ construit un certain modèle de l'événement ; par la suite, seuls les événements conformes à ce modèle peuvent effectivement devenir des informations. Les représentations des journalistes, leur place dans le champ social font qu'ils ne peuvent interpréter comme étant un événement digne de devenir une information que ce qui fait sens à *leurs yeux*, qui ne sont pas nécessairement

348. Le chiffre est tiré d'un des journaux du corpus, *Le Télégramme* du 25 janvier 2005.

349. MOUILLAUD Maurice et TËTU Jean-François, 1989, *Le Journal quotidien*, p. 26.

ceux du public. « *Les journalistes ont des “lunettes” particulières à partir desquelles ils voient certaines choses et pas d’autres* », résumae Pierre Bourdieu³⁵⁰. En un mot, il ne peut se passer dans le journal, média imprimé, que ce qui est attendu par le journal, institution sociale. Et ce que l’on attend de la vie locale, ce que l’on peut accepter d’elle au sein du journal en tant qu’institution, ce sont des fêtes, des réunions, des spectacles, des faits divers et de temps à autre un procès. Mais pas des processus, lents et sans cesse remis en question, de construction des identités, de relation au territoire ou de développement des individus et des groupes sociaux. Les résultats de cette analyse de contenu confirment empiriquement les quatre propriétés de l’information locale postulées par Jean-François Tétu³⁵¹. Elle est d’abord rassurante : elle englobe l’individu dans un groupe et parle majoritairement de la fête, mais pas du conflit. Elle est ensuite démonstrative : elle révèle et grossit les structures d’un quartier ou d’un village, mais dissimule le travail en profondeur. Elle est encore banale, c’est-à-dire que, ne retenant « *de toute chose que son succès, elle rend totalement banal l’événement extra-ordinaire* »³⁵². Elle est enfin promotionnelle : elle se situe dans l’institution permanente de micro-structures et de notabilités locales. La structure de l’information locale apparaît ainsi comme orientée par une vision du monde qui privilégie la stabilité et la tranquillité sociales. Or le monde est complexe, fait d’interrelations qui opèrent en permanence et sur la longue durée. De ces processus, la presse régionale ne retient qu’une succession de micro-événements sans cause ni conséquence. Par là, elle détourne l’attention des mécanismes profonds de la société pour l’attirer sur une construction simplifiée à l’extrême des rapports sociaux. C’est pourquoi j’ai proposé, à l’issue de cette étude, de décrire le principal mécanisme à l’œuvre dans la presse régionale comme consistant littéralement à *faire diversion*.

1.4. Le rôle du lecteur

L’analyse de contenu de la presse régionale bretonne indique la même voie que les interrogations auxquelles répondait la deuxième partie : ce n’est pas à l’animation d’un espace public au sens habermassien que la presse locale semble la mieux adaptée, mais au maintien d’un lien social élémentaire passant par la transmission d’informations pratiques

350. BOURDIEU Pierre, 1996, *Sur la télévision* suivi de *L’emprise du journalisme*, p. 18.

351. TÊTU Jean-François, 1995b, « L’espace public local et ses médiations ».

352. *Id.*, p. 293.

et de comptes-rendus factuels. Le monde que la presse régionale donne à lire est si différent de celui que vivent ses lecteurs potentiels qu'il paraît de plus en plus illusoire de considérer que l'espace public ne puisse être que médiatique, autrement dit que les médias suffisent à connaître le monde et, à partir de cette connaissance, à s'intégrer dans une réflexion le concernant. L'analyse des parties des entretiens qui ont trait à la réception de la presse locale doit donc être particulièrement attentive à la manière dont les enquêtés perçoivent les processus dynamiques dans lesquels ils sont socialement insérés, et ce qu'ils pensent de la façon dont la presse traite ces processus. Analyser le contenu d'un article, d'un journal ou d'un type de presse est certes intéressant, mais ne peut être considéré comme suffisant dans la perspective du lecteur. On se gardera ici d'identifier contenu et usage du contenu, émission et réception des messages. Les travaux sur la co-construction du sens des messages par leurs récepteurs, nombreux dans toutes les disciplines qui se sont intéressées à cette problématique, permettent d'éviter cette tentation. Même la sociologie fonctionnaliste des médias, qui a dès les années 1930 tenté de théoriser et de démontrer empiriquement l'influence directe des médias sur leurs cibles, a dû peu à peu réviser ses positions. Le modèle linéaire, mécaniste et pour tout dire coupé du monde social que représente la « question-programme » élaborée par Harold Lasswell, tout autant que, d'un point de vue empirique, l'échec de la fameuse étude dite *Payne Fund Studies*, publiée en 1933 et dont les commanditaires masquèrent dans la synthèse le fait qu'ils n'avaient pu prouver que le cinéma avait des effets néfastes sur la jeunesse³⁵³, marquèrent dès le départ le caractère illusoire de ces présupposés, qui ne furent pourtant que lentement et partiellement révisés, notamment à travers la théorie du flux de la communication à deux étages ou le courant des usages et gratifications.

D'autres que les fonctionnalistes ont révélé, avec plus de pertinence, le rôle du lecteur dans son rapport aux médias. Le travail pionnier de Richard Hoggart sur les classes populaires anglaises et l'« *attention oblique* » qu'elles accordent aux messages diffusés par les médias de masse, réinterprétés en fonction de leurs propres dispositions plutôt que simplement assimilées, a ouvert la voie aux *Cultural Studies*³⁵⁴. Celles-ci ont approfondi la problématique lecteur/média et, bien que certains auteurs aient pu verser dans un théoricisme dépourvu de toute puissance critique, les questions posées par les chercheurs de

353. PASQUIER Dominique, 1999, *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, p. 218.

354. HOGGART Richard, 1957 (1970), *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*.

la première génération demeurent de fructueux guides et de stimulantes invitations à l'interdisciplinarité — il n'est qu'à citer l'œuvre de Stuart Hall, et en particulier son intuition du décodage différentiel des messages par leurs récepteurs, pour s'en convaincre³⁵⁵. À peu près à la même époque, les études littéraires prenaient la mesure de l'intérêt à porter au lecteur. Hans Robert Jauss, et à sa suite l'École de Constance, a montré que l'étude de la littérature ne peut se limiter à celle des textes éventuellement complétée par celle de la vie de leurs auteurs, mais que cette dyade doit se transformer en triade incluant le lecteur. Pour Jauss, l'histoire de la littérature est celle d'une relation sans cesse remise en cause entre auteurs, textes et lecteurs, ces derniers jouant un rôle fondamental à travers le concept d'« horizon d'attente » du lecteur, qui s'alimente aux œuvres précédentes, peut être remis en cause par de nouvelles œuvres et évolue sans cesse en lien avec les deux autres partenaires³⁵⁶. Malgré l'emprise de la pensée structuraliste, des linguistes ont également publié des travaux dans ce sens, en particulier Umberto Eco, pour qui tout type de texte — et pas seulement une « œuvre d'art » — postule un lecteur capable d'en remplir les espaces laissés volontairement libres, tout en laissant au lecteur réel la possibilité de ne pas se comporter comme le Lecteur Modèle imaginé par l'auteur³⁵⁷. En France, Michel de Certeau, dans son célèbre texte sur la lecture envisagée comme braconnage sur les terres plus ou moins bien gardées de l'auteur, rejette l'assimilation de la lecture à un acte passif, et fait au contraire du lecteur/braconnier un résistant qui oppose ses tactiques aux stratégies de fermeture du texte mises en place par l'auteur/propriétaire³⁵⁸. Dans le domaine de l'analyse des dispositifs techniques, la sociologie des usages à la française a également permis de remettre en cause les apologies du déterminisme technique qui accompagnent invariablement la naissance de tout nouveau moyen de communication en prophétisant

355. HALL Stuart, 1973 (1994), « Codage/Décodage » ; 2007, *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*. Pour un aperçu de la richesse (et des dérives) des *Cultural Studies*, voir MATTELART Armand et NEVEU Érik, 2003, *Introduction aux Cultural Studies*.

356. JAUSS Hans Robert, 1978 (1990), *Pour une esthétique de la réception*. Le texte qui ouvre ce recueil est « L'histoire de la littérature : un défi à la théorie littéraire » (« *Literaturgeschichte als Provokation der Literaturwissenschaft* », pp. 23-88). JAUSS y définit le concept d'horizon d'attente et inaugure ainsi l'esthétique de la réception. Il s'agit de la leçon inaugurale qu'il a donnée à l'Université de Constance en 1967. Elle fut publiée pour la première fois en Allemagne en 1969 (et non en 1974 comme indiqué dans la traduction française), puis régulièrement rééditée, seule ou en recueil.

357. ECO Umberto, 1979 (1985), *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*.

358. DE CERTEAU Michel, 1980 (1990), *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, pp. 239-255.

l'avènement d'une nouvelle société sur la table rase du passé³⁵⁹. Les apports de ces différents courants sont décisifs pour envisager l'appropriation des textes par leurs lecteurs. L'analyse du contenu d'une communication, si elle est nécessaire à son étude globale, ne peut en effet en être le seul élément. Dans le cas de la presse régionale, un phénomène observé à de multiples reprises résonne avec cette vigilance méthodologique et invite à la prudence dans l'analyse des entretiens. Il s'agit du constat paradoxal que les lecteurs les plus critiques se déclarent souvent satisfaits de leur journal. Comment un lecteur de gauche peut-il s'attacher à un journal qu'il estime être de droite et qu'il devrait donc, en toute logique, rejeter ? La réponse se trouve peut-être dans la définition de la « logique » qui guide la lecture, et c'est cette logique que les chapitres suivants s'attachent à décrire.

2. Le reflet imparfait d'une vie complexe

2.1. « Il est bien fait, ce journal »

a) « Il me paraît assez neutre »

« *Moi je trouve qu'il est bien fait, ce journal* », affirme Nicole S., comme en écho au « *Pas de souci, non* » de Myriam O. Le journal est « neutre », ses représentants sur le terrain sont accessibles si l'on a quelque chose à leur transmettre. Telle est souvent la première réaction des enquêtés quand on leur demande s'ils pensent que le journal qu'ils lisent reflète bien la vie du monde qui les entoure. Pour qui a pu observer son évolution depuis de nombreuses années, le journal s'est même amélioré avec le temps.

Pierre P. : « *C'est beaucoup plus objectif maintenant, et je ne suis pas le seul à le dire, qu'il y a quarante ans. Il y a quarante ans, c'était plus orienté. Ça se mêlait de politique... [silence] plutôt vers la droite que vers la gauche. Tandis que maintenant, c'est plus objectif.* »

359. JOUËT Josiane, 2000, « Retour critique sur la sociologie des usages ».

Bien sûr, tout le monde ne lit pas *Ouest-France* tous les jours depuis plus de soixante ans, comme Pierre P., qui apprécie que son journal se bonifie avec les ans, devenant de plus en plus « *objectif* » — alors qu’à la télévision, « *c’est souvent orienté* ». Cependant la neutralité du quotidien, *Ouest-France* ou *Le Télégramme* ne se distinguant l’un de l’autre ni en mieux ni en pire de ce point de vue, est souvent saluée, même chez des lecteurs de plus fraîche date. « *Il me paraît assez neutre, il ne s’engage jamais trop, ni d’un côté ni de l’autre.* » (Catherine M.) Un seul enquêté donne une explication à cette neutralité.

Gérard V. : « *Non seulement je trouve que les correspondants de presse relatent bien la vie de la commune, mais j’apprends beaucoup de choses. [...] J’ai souvent constaté, depuis 18 ou 19 ans que je suis élu... enfin ça me plaît bien, parce que ça correspond aussi à quelques idées que j’ai, que la concurrence est très saine en matière médiatique. Et là, il y a une très bonne, une très saine et très sympathique concurrence, parce que je crois qu’ils sont très complémentaires et que l’un assure l’autre. [...] Je suis persuadé que s’il n’y avait qu’un journal, ce serait nettement moins bien, nettement moins complet, parce que la multiplicité des journaux et des médias fait qu’il y a une complémentarité, nécessairement. Il y a des journaux qui ont des informations que d’autres n’ont pas. Ça arrive. Mais je pense aussi que l’éveil du correspondant de presse est bien plus important. Du fait de cette multiplicité de médias.* »

Gérard V. est, politiquement parlant, libéral : la libre concurrence qu’il défend au plan économique s’applique également à la presse. D’où sa satisfaction de constater que, sur le territoire qu’il lui est donné d’administrer, la présence de plusieurs journaux, en l’occurrence deux quotidiens et un hebdomadaire, coïncide avec une information riche et de bonne qualité. Il s’agit là d’une forme de preuve expérimentale de la justesse de son raisonnement politique — même si le constat est lui-même influencé par la position théorique. Car, tout comme sa description d’*Ouest-France* comme « *instrument de culture* » était en grande partie illusoire³⁶⁰, on peut raisonnablement douter que les journaux locaux,

360. Cf. première partie, 5.1.b).

même au nombre de trois, apprennent « *beaucoup de choses* » sur sa commune au maire qu'il est. Quelques menues informations de temps en temps, certes : il cite le cas des cérémonies de remise de la médaille du travail dans une grande entreprise installée sur la commune, et auxquelles il n'est pas invité, ou la découverte, impromptue mais exceptionnelle, d'une tribune libre mettant en cause la mairie. Mais de tout ce qui fait l'ordinaire de la vie d'une commune de 3500 habitants, bien peu échappe au maire et aux services placés sous sa responsabilité : « *Pour ce qui est de la commune, je regarde le journal pour vérifier si effectivement on a parlé de cet événement, pour voir ce qu'on en dit... je suis souvent dans cette dynamique-là.* » En fait, le flux que décrit Gérard V. s'écoule bien plus souvent dans la direction opposée à celle qu'il indique. La source principale du journal local pour l'établissement du calendrier des événements, célébrations et réunions diverses qui font la vie d'une commune est en effet le secrétariat de la mairie³⁶¹.

b) « Les journalistes nous aident »

Coline H. : « *J'ai l'impression qu'il y a quand même pas mal de choses et puis je pense que si les gens veulent faire appel, il y a moyen d'appeler des journalistes pour faire connaître son truc. Enfin, j'ai l'impression. [...]* Dernièrement, pour un collectif qui se met en place, on a eu le coup de bol d'un journaliste qui avait entendu parler du truc et puis qui est venu, la semaine dernière. [...] Finalement, c'est là que je me suis dit qu'on aurait peut-être pu les appeler directement pour faire circuler l'info et en fait, c'est un journaliste qui est tombé sur un de nos tracts à un endroit et qui nous a rejoints. Mais je me suis dit que ça me paraissait un peu plus... oui, difficile d'accès que ça. »

361. Les correspondants locaux de presse passent régulièrement au secrétariat de la mairie pour récupérer l'agenda des jours à venir. La boîte à lettres dont dispose le journal dans la quasi-totalité des petites communes est, sauf exception, hébergée avec bienveillance par la mairie (soit à l'intérieur de ses locaux, soit, plus souvent, sous un auvent ou contre un mur de la maison commune). Quand une association ou un particulier se rend en mairie pour réserver une salle ou organiser une soirée, il en profite pour glisser un mot dans la boîte à lettres du journal. Ce que le journal sait, la mairie, en général, le sait également un peu plus tôt ou en même temps que lui. La mise en place progressive par *Ouest-France*, dans les années qui ont suivi l'enquête, du portail internet infocale.fr, sur lequel chacun est invité à renseigner directement les informations services à faire paraître, ne change rien au fait qu'il faille toujours déposer une invitation à l'intention du correspondant si l'on souhaite une photo dans le journal.

Les journaux locaux sont non seulement neutres, mais leurs journalistes sont également curieux, bien intentionnés et attentifs à ne pas mettre leurs interlocuteurs en difficulté. Coline H. fait partie d'un collectif qui se mobilise contre le projet de loi de prévention de la délinquance, que de nombreux professionnels de la jeunesse jugent alors comme contraire à leurs missions. Au moment de l'enquête, le collectif s'est déjà réuni plusieurs fois, a édité et distribué un tract, mais n'a pas pensé faire appel à la presse pour médiatiser sa colère et ses interrogations. Ses membres ne sont en effet pas des habitués de la lutte syndicale, c'est même pour certains la première fois qu'ils s'engagent de cette manière. Ce qui explique la surprise de Coline H. lorsqu'un journaliste les a contactés après avoir lu un de leurs tracts. Le monde de la presse, qui leur était inconnu et leur semblait en conséquence distant, voire inaccessible, est soudain apparu proche et prêt à leur donner la parole. Nul doute que si le collectif décide ensuite d'organiser une réunion publique d'information sur le projet de loi, il transmettra alors l'information à la presse locale — mais pensera-t-il bien aux *trois* journaux, au bureau local de France Bleu Armorique et aux deux autres radios installées à Saint-Brieuc, voire à l'antenne régionale de France 3 ? Envisager le média local non comme un pourvoyeur d'informations, mais aussi comme une institution ouverte sous certaines conditions et à laquelle il est possible de faire directement appel n'a rien de naturel : c'est un réflexe qui doit s'apprendre, avant de devenir une seconde nature dont les acteurs et observateurs professionnels des médias ont tendance à oublier le caractère acquis. Henri F. est de ceux-là : professeur en collège classé en Zone d'éducation prioritaire, militant syndical et au sein du Réseau éducation sans frontières, il a une habitude de la fréquentation des journalistes locaux. Lui, la principale du collège et ses collègues sont particulièrement attentifs à la manière dont l'établissement est traité par la presse locale, qu'ils invitent systématiquement dès qu'ils entreprennent une action sortant de l'ordinaire. Henri F. a ainsi récemment été un des référents d'une opération menée avec les élèves de l'établissement dans le cadre des Bistrots de l'histoire, une série de manifestations historiques organisées dans les quartiers par une association et soutenue par la ville. D'autres élèves ont également rencontré un écrivain en résidence à Saint-Brieuc. Mettre l'accent sur ces manifestations est une manière de remettre en cause les clichés et les préjugés qui circulent sur l'établissement. « *On fait en sorte que l'image qui est véhiculée par la presse favorise cette image positive. Et on n'a pas de problème là-dessus.* » La collaboration des journalistes est essentielle dans ce cas ; selon Henri F., elle ne fait pas défaut.

Henri F. : « *On n'a pas de problème. C'est arrivé une fois ou deux, mais généralement, les journalistes, c'est des gens assez conscients et pas irresponsables qui font attention. Par exemple, au niveau des photos, si on prend une photo [il tape sur la table] avec huit enfants, il y a cinq Arabes et puis trois Noirs... c'est des trucs auxquels on fait attention. Sans que ce soit une obsession, mais ça se fait naturellement, parce que les journalistes sont... nous aident. Globalement, ils nous aident.* »

2.2. « Ça dépend des journalistes »

a) « C'est des erreurs au niveau de la boîte »

Neutre et objective tout en étant soucieuse de ne pas nuire à ses interlocuteurs — ce qui peut déjà constituer une remise en cause de la neutralité —, la presse locale donne donc une première impression très positive à ses lecteurs. Une impression qui doit cependant être rapidement tempérée, pour deux raisons principales. La première est que, aussi paradoxal que cela puisse paraître, les lecteurs qui portent un jugement positif global sur le journal sont parfois aussi ceux qui sont les plus critiques à son encontre (*cf. infra* les cas d'Henri F. et Joseph N., 2.4.). Ensuite parce que ce jugement est, justement, global. Or, dès que l'on cesse de percevoir le journal comme une entité et qu'on en fait un groupement d'individualités, pointent les premières critiques : « *De toute façon, ça dépend du correspondant local.* » (Jules R.) Collection d'individus travaillant pour lui, le journal reflète plus ou moins bien la vie locale selon les qualités propres de l'individu auquel tel article a été confié. Certes, seuls les « écrivains », journalistes ou correspondants locaux de presse, sont perçus comme participant de ce relativisme, mais il s'agit tout de même d'une nette différence de perception du fonctionnement du journal. Les lecteurs installés depuis de nombreuses années dans la même commune, tout comme ceux qui ont déménagé en restant dans la zone couverte par le journal auquel ils étaient habitués, ont tous connu plusieurs correspondants locaux, et ont pu, le cas échéant, remarquer des différences dans le traitement de sujets semblables, ou dans l'apparition ou la disparition de certains sujets. Chaque correspondant apporte en effet son réseau de connaissances au journal tout en se servant du journal pour l'étendre. Il apporte aussi quelquefois un style d'écriture personnel,

même si le cas est plus rare³⁶². Dans une moindre mesure, contrôlée par le secrétariat de rédaction ou le journaliste chargé de le relire, il apporte enfin ses affinités personnelles. L'expérience de la fréquentation de différents correspondants, qui passe par la lecture de leurs articles mais également par des relations interpersonnelles avec eux, donne au lecteur une certaine compréhension intuitive du journal et l'autorise, si ce n'est à juger, du moins à comparer.

Sans surprise, c'est en général parce qu'il y a lieu de se plaindre d'une erreur repérée dans une page du journal que ce type de comparaison et de relativisation se produit. On en distingue deux formes : quand l'auteur de l'erreur est inconnu du lecteur, et quand celui-ci est capable de l'identifier. Le premier cas est illustré par Esther et Sylvain K. Récemment, le Comité des fêtes, dont Sylvain est membre du bureau, a organisé un récital où se produisait François Budet, un auteur compositeur interprète installé dans la région³⁶³. Le concert avait lieu à Saint-Glen, mais la brève l'annonçant dans *Ouest-France* est parue en La Malhoure, « *trois fois de suite* ». Les deux communes, quoique non limitrophes, sont éloignées de moins de dix kilomètres l'une de l'autre : l'erreur n'a pas eu comme conséquence de mettre en péril le moral des spectateurs ou les recettes de la soirée, mais le fait est que l'annonce, malgré trois parutions, n'a jamais indiqué le juste lieu de la représentation.

Esther et Sylvain K. :

Lui : « *Et pourtant, le reporter Ouest-France, c'est une femme de Trébry...*

[...] *Ça arrive, mais ce n'est peut-être pas forcément de sa faute ?*

Elle : — *Mais qui est-ce qui fait l'erreur ? C'est elle ou c'est Ouest-France ?*

Lui : — *Ce n'est pas elle, je ne pense pas [sourire]. Ce n'est pas elle, c'est*

362. Notons que selon la loi, un correspondant local de presse, qui n'est donc pas journaliste, n'a comme unique mission que la collecte d'informations : « *Le correspondant local de la presse régionale ou départementale contribue, selon le déroulement de l'actualité, à la collecte de toute information de proximité relative à une zone géographique déterminée ou à une activité sociale particulière pour le compte d'une entreprise éditrice. Cette contribution consiste en l'apport d'informations soumises avant une éventuelle publication à la vérification ou à la mise en forme préalable par un journaliste professionnel.* » (loi 87-39 du 27 janvier 1987, article 10, alinéa 1, version en vigueur en juin 2008 consultée à l'adresse

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000508807&dateTexte=20080620>).

Dans les faits, on lui demande non seulement de rédiger, mais aussi de prendre des photos.

363. François Budet, qui a commencé à se produire au milieu des années 1960 et a publié neuf albums, est notamment l'auteur de *Loguivy-de-la-Mer*, une chanson aussi connue en Bretagne que peut l'être *La Blanche Hermine* de Gilles Servat. Il est né, et vit toujours, à Plaine-Haute, dans le Pays de Saint-Brieuc. Il est également le père de la chanteuse pop Yelle.

plutôt à Rennes. [...] Pour moi, c'est des erreurs au niveau de la boîte, des trucs comme ça. Au niveau de l'usine. »

Pour Sylvain, le fait que la correspondante locale habite elle aussi le canton la dédouane : elle connaît le terrain, elle n'aurait pas pu confondre Saint-Glen et La Malhoure. Il n'est bien sûr pas possible de savoir qui a commis cette erreur d'aiguillage, si elle était présente dans le fichier transmis par la correspondante ou si elle est due à une erreur de mise en page. L'intérêt de cet exemple réside plutôt dans ce qu'il dit de la connaissance qu'ont Esther et Sylvain K. du fonctionnement d'un quotidien local. Leur perception se base sur leur propre capital social : mécanicien formé dans le garage de ses parents, marié à une ouvrière, Sylvain a des références qui sont celles du monde ouvrier. La « boîte » d'où doit provenir l'erreur si elle n'est pas du fait de la correspondante, c'est donc « l'usine ». La boîte, l'usine où le journal est fabriqué, c'est le siège du journal, effectivement situé à Rennes et disposant de ses propres rotatives. Dans les faits, l'article d'un correspondant ne passe cependant pas directement de Saint-Glen à Rennes. Les pages sont préparées à la rédaction de Lamballe, puis finalisées et validées à la direction départementale de Saint-Brieuc avant d'être envoyées à l'imprimerie. Esther et Sylvain K. ignorent ces échelons intermédiaires, qui sont assimilés à la nébuleuse de l'usine et font partie de cet « en-haut » que les ouvriers, comprendre ici les correspondants, subissent. Cette perception correspond très précisément à leur usage du journal et à la seule figure qui le représente sur le terrain, la correspondante locale. C'est à elle qu'ils s'adressent s'ils ont une remarque concernant le journal, et n'ont d'ailleurs jamais imaginé pouvoir écrire ou téléphoner directement au « journal », cette boîte noire (*cf. infra*, 5.1.b)).

b) « Peut-être que les autres ne font pas d'erreur »

À côté des erreurs dont le responsable ne peut pas être identifié existent d'autres éléments suscitant la critique des lecteurs, et dont les auteurs leur sont connus. Richard R. raconte plusieurs anecdotes à ce sujet. La première concerne un ami à lui, qui participe à des compétitions de voile. Quand son bateau apparaît sur la photographie publiée, il est fréquent soit que la légende ne soit pas correcte, c'est-à-dire qu'elle attribue le voilier à un autre concurrent, soit qu'il s'agisse d'une photo d'archives réutilisée sans qu'il en soit fait mention. Les deux autres anecdotes le concernent directement. La première se déroule lors

de la Fête de la musique, l'année précédente. « *On m'avait interviewé, j'étais flatté, et tout avait été déformé, au final, les influences musicales étaient devenues complètement différentes.* » Il indique au journaliste qu'il aime Led Zeppelin et Jimi Hendrix, mais pas Metallica. « *Et il a mis que j'aimais Led Zep', Jimi Hendrix, et que, parfois, j'aimais aller vers Metallica. C'est un détail, mais c'est quand même décevant.* » Quelques mois plus tard, lors de la rentrée universitaire, le même journaliste recueille les impressions des étudiants. Ses propos sont correctement retranscrits, mais les légendes des photos sont mal attribuées.

Richard R. : « *Ça a perdu en crédibilité au niveau de ce que je lisais. Après, je me disais, peut-être qu'il faudrait relativiser un peu ce qu'ils disent. [...] Ce n'est pas dramatique, mais j'avoue que ça pêche un peu. En même temps, c'est vrai que quand on est dans un quotidien, ça ne doit pas être facile, j'imagine, tous les jours, d'être toujours très très rigoureux sur chaque article. Mais en même temps, c'est vrai qu'on pourrait s'attendre à ça. [...] Tous mes événements ont été couverts par ce journaliste-là, et c'est toujours avec lui qu'il y a eu des erreurs. Après les autres n'en font peut-être pas.* »

La crédibilité du journal est atteinte par les erreurs constatées par Richard R., mais le fait de savoir qu'elles sont dues, dans son cas du moins, au même journaliste, les atténue. Mais il y a aussi le ou les journalistes qui suivent les compétitions de voile, ceux-ci aussi étant susceptibles de commettre des erreurs. Ce qui, de fil en aiguille, amène Richard R. à remettre en cause la crédibilité globale, non pas du journal, mais des journalistes. « *Du coup, j'ai toujours vu les journalistes comme des personnes un peu prétentieuses et au-dessus, finalement, de ce qu'ils voulaient vraiment, de ce dont ils étaient censés s'occuper.* » Cela étant, cette perte de confiance ne s'applique qu'à la presse locale, Richard R. conservant celle qu'il accorde au *Monde* et à *Courrier international*. Son jugement de la locale est en fait ambigu, oscillant entre la petite erreur « *pas dramatique* » et le comportement prétentieux des journalistes ; ambiguïté qui constitue un des éléments de la relation complexe qu'il entretient avec le journalisme. Richard R. voulait en effet devenir journaliste. Il s'est présenté à l'IUT de Lannion, où il a été recalé à l'oral, ce qui l'a obligé à se réorienter très rapidement, car il n'avait rien prévu d'autre en cas d'échec — il a

finalement choisi le droit. Et même s'il reconnaît qu'il n'a pas dit ce qu'il fallait lors de l'oral, il attribue son échec aux professeurs qui n'ont pas su voir son originalité et sa motivation. Une grande partie de son ressentiment à l'égard de la profession journalistique vient de cette expérience, qu'il mentionne régulièrement au cours de l'entretien.

c) « Les journalistes se paient à pas cher la gueule des gens qui sont les mains dans le cambouis »

Lucien G., de par sa position de secrétaire général de mairie d'une ville de plus de 10 000 habitants, a une expérience plus importante, à la fois en volume et en durée, de la presse locale et de ses représentants qu'Esther et Sylvain K. et que Richard R. Sa perception, dans laquelle les auteurs des erreurs ou imprécisions publiées lui sont connus, emprunte aux deux formes de mise à distance rencontrées jusqu'ici, qui font dépendre l'intérêt, la vérité ou la qualité d'un article de son auteur (Richard R.), mais aussi de l'organisation économique et sociale dont il dépend (Esther et Sylvain K.). Il est très prolixe à ce sujet. Après qu'il eut été bien précisé qu'il ne s'adressait pas à un journaliste mais à un doctorant, il explique longuement, et avec beaucoup de détails, la différence qu'il voit entre *Ouest-France* et *Le Télégramme*, et prend plusieurs exemples pour illustrer son propos et dénoncer une tendance simplificatrice et sensationnaliste des journaux locaux, tendance qui lui fait ressentir certains articles comme une vraie « injustice » rendue au travail des élus et personnels municipaux. Cette discussion occupe presque la moitié de l'entretien, et se poursuit lors de nos deux rencontres, dans son bureau de la mairie puis à son domicile.

Pour Lucien G., ce qui fait l'essentiel de la teneur d'un article relève de la personnalité du journaliste qui l'a écrit. « *D'un journaliste à l'autre, l'information n'est pas exactement la même. Même les comptes-rendus de conseil municipal, pour prendre un cas très précis, d'un journaliste à l'autre, d'un journaliste d'Ouest-France à un autre journaliste d'Ouest-France, on a des résultats qui ne sont pas les mêmes.* » Il s'agit d'une observation qui ne peut se faire que sur la durée ; il n'existe en effet pas de cas où deux journalistes de la même rédaction assistent au même conseil municipal et publient chacun un article différent³⁶⁴.

364. Par contre, il est fréquent, lorsque les conseils municipaux sont très longs, que les quotidiens dépêchent deux journalistes, qui se *succèdent* dans l'assemblée. Le premier publiera dans l'édition du lendemain : il reste jusqu'à une heure qui lui permet d'écrire son article et de l'envoyer à temps pour le bouclage. Le second reste jusqu'à la fin de la réunion, et publiera son article avec un jour de retard. Ainsi l'actualité de

Mais leur fréquentation régulière permet d'apprendre à connaître leurs qualités et leurs défauts. Au premier rang desquels on trouve une aptitude effectivement toute personnelle : « *Il y en a qui comprennent mieux les choses que les autres.* » D'autres critères doivent cependant être pris en compte : « *Il y en a qui ont l'histoire qui leur permet de mieux comprendre.* » Or la maîtrise de l'histoire, si elle repose sur la mémoire personnelle à cause du peu de consultation des archives, est aussi déterminée par la politique sociale du journal. Lucien G. estime que l'intervention du *Télégramme* est « *en général beaucoup plus exacte, beaucoup plus précise* » que celle d'*Ouest-France* parce que le premier permet à ses journalistes de rester longtemps en poste dans la même rédaction, tandis que le second les pousse à changer régulièrement de ville³⁶⁵. En conséquence de quoi il arrive régulièrement à tel ou tel journaliste d'*Ouest-France* d'« *asséner comme une découverte une chose qui est assez connue* ».

À ceci s'ajoute un autre motif d'insatisfaction, lui aussi à la fois individuel et structurel : la tendance à ne retenir d'une information complexe, parfois rendue de manière fidèle dans l'article, qu'un titre simplificateur qui insiste uniquement sur les aspects négatifs de la question. Lucien G. donne plusieurs exemples, eux aussi longuement détaillés, tirés du *Penthièvre* et d'*Ouest-France*. Un de ceux tirés du quotidien concernait un vol avec effraction au camping municipal. La porte de la cabane d'accueil est fracturée, et la recette est dérobée. Le journal utilise le terme de « hold-up ».

Lucien G. : « *Un mot totalement disproportionné par rapport à la réalité. [...] Une somme de 600 euros dérobée. [...] Mais sur les 600 euros, je vous dis, il n'y a même pas 200 de liquide, le reste c'est des chèques qui ne sont pas utilisables, puisqu'ils sont à l'ordre du Trésor public, et les chèques vacances, évidemment. [...] C'est déjà une inexactitude. Le mot est*

la ville-centre est-elle occupée pour au moins deux parutions. Si un dossier important est discuté au conseil, des articles d'annonce et d'autres de réaction peuvent également être publiés et alimenter la chronique sur une semaine.

365. Il va de soi pour Lucien G. qu'une présence longue sur le terrain est gage de qualité, par la connaissance en profondeur des enjeux qu'elle autorise. Mais il existe un contre-argument : la fréquentation des édiles sur le plus long terme peut empêcher les journalistes de développer un discours critique, si la préservation de bonnes relations de travail prime sur certaines exigences déontologiques et conduit à l'autocensure plus ou moins consciente. Ce ne sont pas alors les élus ou les fonctionnaires qui s'en plaindront. À *Ouest-France*, l'incitation à la mobilité est cependant liée à la gestion des carrières : impossible d'être embauché en CDI, puis de monter en grade sans changer régulièrement de rédaction.

excessif, il y a une inexactitude dans l'information et, dernier truc un petit peu... la phrase pas sympa, c'est : "À 17h, la mairie n'avait toujours pas porté plainte." Alors, ça faisait très longtemps qu'on était en rapport avec la gendarmerie, et la gendarmerie était déjà venue faire les constatations, et on n'avait pas porté plainte parce qu'on était en train de faire le compte exact des préjudices. On avait le préjudice des vols, et puis ensuite il faut dire la réparation, il a fallu qu'un gars de chez nous dise, la remise en état du petit chalet, ça va nous coûter tant, tant d'heures de boulot, telles fournitures, etc. Donc, on n'avait pas porté plainte, la procédure n'était pas terminée. [...] C'est une dimension des médias aujourd'hui, qui ont tendance, pour jouer le scoop, pour jouer l'accroche, pour faire venir les gens, etc., à jouer beaucoup plus sur ce qui ne va pas, et donc à donner une vision de la réalité plus noire, plus négative qu'elle n'est. [...] Là-dessus je ne suis quand même pas objectif, parce que je connais de près un certain nombre de réalités, je participe à les régler autant que j'en ai le pouvoir et puis quelquefois on a un sentiment d'être un peu trahi par l'article. Je veux dire, c'est pas la peine de se casser le cul à essayer d'arranger les choses si ce qui a été retenu, c'est uniquement... enfin, j'ai un peu le sentiment que les journalistes se paient à pas cher la gueule des gens qui sont les mains dans le cambouis. Parce que c'est vrai que peut-être, il y a des arrière-pensées, il y a toujours des intérêts multiples et variés, etc., qu'il n'est pas inintéressant de souligner [...]. Mais quelquefois il y a quand même vraiment le désir de régler le problème. La majorité du temps, quand on est en face d'un problème, d'un souci quelconque, d'une affaire qu'il faut dénouer, on a comme souci principal de trouver une solution. On n'a pas comme souci principal d'emmerder le monde [sourire]. Et quelquefois on le sentiment que les journalistes partent du principe que, à partir du moment où quelqu'un est responsable de quelque chose, il est coupable. Il est coupable de ne pas avoir réglé, il est coupable de ne pas être un magicien, voilà. [...] C'est un sentiment de... d'injustice qu'on a. Mais là, je veux dire dire... je donne un point de vue de l'intérieur.

– *C'est ce que je vous demande.*

– *J'ai un sentiment d'injustice. On un sentiment d'injustice. Au bout d'un certain temps, on commence à faire la part des choses, et dire, c'est comme ça. Mais à chaque fois que les choses arrivent, on a beau être blindé, on dit : ce n'est pas sérieux. Ce n'est pas la généralité des relations qu'on a avec la presse. [...] Non, ce n'est pas une vision en général. Il ne faudrait pas que je fasse non plus ce que je reproche aux journalistes, de mettre en exergue ce qui n'est quand même pas le principal. »*

Termes excessifs, mises en cause des services municipaux par méconnaissance de leur travail, titres ne reprenant que l'aspect le plus négatif de l'article : ces situations sont suffisamment fréquentes pour que Lucien G. en vienne à développer un sentiment d'« *injustice* », et décrive ce que peuvent ressentir un grand nombre de professionnels ou d'amateurs spécialisés, quand ils découvrent, dans un journal dont la taille des pages est nécessairement limitée, les simplifications plus ou moins heureuses qu'ont dû subir les propos qu'ils voulaient complexes et équilibrés. Cependant, la simplification est, la plupart du temps, respectueuse, aux yeux de la personne impliquée devenue lecteur, de ce qu'elle estime être la réalité des choses, de ce qui constitue en tout cas *sa* réalité. La relation complexe, entre l'institution qu'est le journal, l'individu inséré dans un champ social qu'est le journaliste, les « faits » qu'il a à expliquer et éventuellement commenter et les autres individus, insérés dans d'autres champs sociaux aux règles de fonctionnement différentes, qu'il rencontre pour lui parler de ces faits, débouche tout de même la plupart du temps sur des contenus dont les différents acteurs s'accordent à reconnaître la qualité, bien qu'elle représente une source potentielle d'ambiguïtés, de quiproquos et d'expression plus ou moins larvée de luttes de position. Indice que la structure n'écrase pas totalement l'individu, ou plutôt qu'elle est structurée en fonction du respect des différentes « vérités » qui s'expriment aux différentes étapes de la chaîne conduisant à la publication, puis à la lecture d'un journal.

2.3. Des préoccupations décalées

La manière dont un journal reflète ou non la vie du territoire dont il s'est chargé de rendre compte peut donc s'évaluer de façon globale, en considérant le journal comme une

entité relativement uniforme, ou au contraire de manière différenciée, en considérant le journal comme une collection d'individus dont la personnalité et les compétences entrent pour une part importante dans la qualité des articles qu'ils fournissent. Dans ces deux cas, et malgré des critiques dans le second, les enquêtés estiment que le journal local reflète plutôt bien leur bassin de vie. Il est cependant encore deux autres manières d'envisager le journal : comme un ensemble disparate, non plus de journalistes, mais d'articles, et enfin, à nouveau comme un ensemble critiquable en tant que tel.

a) Trop de football dans le local

En ce qui concerne les thèmes traités dans le journal, la critique qui revient le plus souvent est celle de l'écrasante domination du football sur tous les autres sports, que l'on parle des pages locales ou des pages sportives. Aucun reproche n'est formulé à l'encontre du football lui-même, plusieurs enquêtés étant même encadrants bénévoles à l'école de foot de Saint-Glen. Le problème, c'est que la place que prend le football dans les pages du journal n'est plus disponible pour d'autres disciplines que l'on pourrait ironiquement qualifier de moins médiatiques, essentiellement parce qu'elles sont moins médiatisées. Ainsi du roller in line hockey pratiqué par les enfants de Sylvain C. Le club de Lamballe, qui évolue en Nationale 3 (la troisième division), a récemment accueilli un match de coupe : il a été difficile de convaincre la commune d'en faire la promotion, et la presse d'en parler. « *Même la ville de Lamballe, on est obligé de pousser, c'est à nous de taper à la porte. Alors que si vous avez un match de foot en coupe, les journalistes, ils vont être là sans les demander.* » Même reproche de la part de Sylvain K., qui a autrefois pratiqué la compétition motocycliste. Son sport favori, tout comme le rallye automobile, est absent des médias qu'il consulte — pas seulement de la presse locale, mais aussi de la télévision, ce qui l'oblige à se tourner vers internet.

Sylvain K. « *À la télé, ils n'en parlent pas tellement. Si, à part les grands prix de Formule 1, mais le reste. En grands prix de moto, ils n'en montrent jamais. Les rallyes, j'ai un copain qui fait le rallye de Tunisie, pff, on ne le sait pas, il faut prendre sur internet. Autrement dans Ouest-France, ils n'en parlent pas. TF1 ils n'en parlent pas non plus. Il n'y a que peut-être sur M6. M6, mais je n'écoute pas. Non, je regarde sur internet, ses*

résultats. »

b) Pas assez de jeunes dans le local

Richard R., dont a vu que l'amertume de n'avoir pas été accepté à l'IUT de journalisme de Lannion se combine à la déception d'avoir vu à deux reprises ses propos déformés par un journaliste d'*Ouest-France* produit chez lui une défiance à l'encontre de la presse régionale, lui adresse également le reproche de se tenir trop éloignée des préoccupations des jeunes.

Richard R. : « *On rencontre dans le journal toujours les mêmes personnes. En dernière page, par exemple, c'est toujours des artisans qui font un peu... c'est vrai qu'ils ne font pas toujours la même chose, mais au final ils disent toujours la même chose, ils finissent toujours par parler non de ce qu'ils font, mais de l'artisanat, alors qu'il y a plein de gens qui mériteraient, ici, à Saint-Brieuc, d'être mis en avant. Sur la scène musicale, surtout, il y a des talents comme c'est pas permis, et c'est vrai qu'on n'en parle jamais. [...] On parle plus de l'Anglais qui est heureux d'être devenu français parce qu'il a réussi à avoir son passeport, c'est bien, c'est des tranches de vie, mais dans ce cas-là, si on fait des tranches de vie, il faudrait élargir vraiment, et consacrer vraiment du temps à beaucoup de gens. Et ça, c'est vrai que peut-être on ne le fait pas assez. On se concentre trop sur les gens qui réclament, aussi, et puis on est dans une dynamique, on a commencé à parler de ça, les gens qui ont lu ça, ça leur a plu, donc ils continuent à acheter, donc du coup, c'est à eux qu'il faut donner des choses aussi. Et rénover l'image d'un journal, ce n'est pas très facile non plus. »*

Richard R. prend l'exemple de l'ingénieur du son du groupe Luke, qui vit à Saint-Brieuc³⁶⁶ et dont aucun journal local n'a jamais parlé. « *Alors que moi je pense que les gens*

366. Il s'agit d'un groupe de chanson rock, fondé en 1998, auteur de quatre albums dont le second, *La Tête en arrière* (RCA, 2004), s'est vendu à 300 000 exemplaires. Luke s'est produit à Saint-Brieuc lors de l'édition 2005 du festival Art Rock, qui se déroule le week-end de la Pentecôte et rassemble environ 30 000 personnes autour de concerts de musiques actuelles, de spectacles de théâtre et de danse, d'expositions de photographie et d'installations numériques. Même à l'occasion de ce passage, il n'a pas été précisé dans

aimeraient savoir que, dans leur ville, il y a ces gens-là, et puis savoir, aussi, le travail d'un ingé-son. Je n'ai jamais vu ça dans le journal, quelqu'un qui pouvait expliquer un métier comme ça. » De fil en aiguille, ce sont toutes les préoccupations de la jeunesse friande de musique à laquelle Richard R. appartient qui lui paraissent échapper au journal : inattention aux talents locaux, aucun cas fait de la vie nocturne, manque d'annonces de concerts. Mais en même temps qu'il aimerait que le journal rende compte de ces aspects, il doute que cela soit possible et puisse constituer une motivation d'achat. Chroniquer la vie nocturne de Saint-Brieuc aurait-il un intérêt ? Richard R. n'en est pas certain, d'une part parce qu'il estime que, dans une ville de cette taille, le bouche-à-oreille suffit à son information personnelle, d'autre part parce qu'une telle évolution ne serait peut-être pas décisive pour amener des personnes de son âge et partageant les mêmes centres d'intérêt à devenir lecteurs — ou plutôt clients — de la presse régionale. « *Rénover l'image d'un journal, ce n'est pas très facile* », estime-t-il, indiquant l'ampleur du changement qu'impliquerait le fait de couvrir la vie nocturne : plus qu'une adaptation ou la création d'une nouvelle rubrique, il s'agirait d'une profonde refonte éditoriale qui comporterait son lot de risques, le moindre n'étant pas celui de bousculer les habitudes des lecteurs de longue date, qui constituent le fonds de commerce de la presse régionale.

2.4. Des méthodes à revoir en profondeur

Au-delà des reproches faits au journal à propos de certains aspects de son contenu, envisagé comme différencié, il existe enfin une critique adressée de manière globale à la presse locale. Même s'ils s'appuient sur des exemples singuliers, certains enquêtés invitent à une remise en question générale du fonctionnement de la presse régionale. La première de ces critiques regrette que la presse ne fasse pas plus d'efforts pour dénicher des sujets en dehors des invitations qui lui sont envoyées ou du contenu qui lui est livré en conférence de presse. La seconde concerne la tendance qu'auraient les régionaux de privilégier les « coups médiatiques » aux articles nuancés. La troisième est d'ordre déontologique, fondée sur le constat d'interventions politique ou économique dans le fonctionnement du journal.

la presse locale que leur ingénieur du son était briochin.

a) « Ils ne sont pas vivement intéressés »

Première critique globale : la presse régionale serait paresseuse. « *Ils couvrent, le compte-rendu n'est pas toujours terrible. Ce n'est pas toujours passionnant, enfin ils en parlent, ils s'acquittent un peu d'une tâche... ils ne sont pas vivement intéressés.* » Carine A., dont le secrétariat du Comité économique et social (CES) de Saint-Brieuc est une de ses attributions préférées, car elle trouve les réunions d'une grande richesse, n'est pas convaincue par la manière dont le CES est couvert par les quotidiens et radios locales. Chaque année, le CES, organe consultatif créé en 1997 et composé de représentants des entreprises, des syndicats, des associations et des particuliers, choisit un thème de travail en rapport avec l'évolution de la commune, sur lequel il rend un rapport qui est présenté à la presse en même temps qu'est annoncé le thème de travail de l'année suivante. Mais ce qui est, pour les membres du CES, l'aboutissement d'une année de rencontres, d'entretiens et de réunions, n'est pour les journalistes qu'une conférence de presse comme une autre. Nul ne songe à vraiment lire le rapport, d'où pourraient être tirés quelques sujets originaux d'articles. « *Ils ne cherchent pas davantage, et c'est dommage, parce que je pense qu'il y aurait matière, de par tous les acteurs qu'il y a dans le comité, de par les sujets. Non, ils ne cherchent pas tellement à fouiller...* » Cela étant, la paresse de la presse est corrélative d'une autre paresse : celle de la mairie, qui ne cherche pas non plus à promouvoir l'action du CES, pas plus auprès des habitants que des journalistes. « *C'est aussi à la ville de communiquer... [...] Mais la ville, je te dis, elle écoute, mais elle ne valorise pas énormément cet outil.* » Le reproche formulé par Agnès D. est similaire.

Agnès D. : « *Pour la vie locale, Ouest-France, il n'y a rien. Enfin... à part des événements. C'est juste des articles sur des événements. [...]*

— ***Qu'est-ce que tu appelles des événements ?***

— *Des concerts, ou [...] des choses comme ça, ou alors des horaires de ciné.* »

La description qu'Agnès D. donne de l'« événement » nous ramène au standard du fait tel que défini par Maurice Mouillaud. L'événement n'est pas ce qui provoque un changement de rythme dans le quotidien et « *marque une nouvelle temporalité, qui altère*

les rapports au passé et à l'avenir »³⁶⁷, comme on peut le concevoir en sociologie ou en anthropologie. Au contraire, l'événement est ici parfaitement prévisible, il s'inscrit dans la continuité des routines micro-locales. Il peut arriver que ces routines soient altérées et qu'une nouvelle temporalité s'impose ; il ne s'agit alors pas d'un événement au sens où l'entend Agnès D., mais d'une crise. Le concert, qu'elle mentionne en premier parce que c'est ce qu'elle recherche dans le journal, ne modifie en rien la temporalité du territoire sur lequel il a lieu, pas plus que le conseil municipal ou l'assemblée générale d'une association. Ils ne sont des événements que parce qu'ils paraissent dans le journal, et c'est bien là ce que se situent les reproches d'Agnès D. et de Carine A., dans cette paresse qui consiste à se contenter des invitations que le journal reçoit, plutôt que d'aller chercher par soi-même les éléments qui permettraient au journal d'élaborer des événements originaux. Car l'événement, au sens que lui donnent cette fois Alban Bensa et Éric Fassin, est bien une construction. « *L'événement ne se donne jamais dans sa vérité nue, il se manifeste — ce qui implique aussi qu'il est manifesté, c'est-à-dire qu'il résulte d'une production, voire d'une mise en scène : il n'existe pas en dehors de sa construction.* »³⁶⁸ À l'oublier, le journal se condamne à la superficialité. On finirait par ne plus l'ouvrir, dit Agnès D., que « *pour aller voir les gens qui sont sur la photo, presque. Ça reste quand même pas grand-chose.* »

b) « Ceux qui sont dans la nuance sont toujours défavorisés »

Seconde critique globale : la presse n'aimerait pas la nuance. À l'opposé de ceux qui reprochent au journal régional son caractère consensuel et son manque d'engagement ou de critique, Patrick B. dénonce quant à lui le manque de nuance des articles et la place prépondérante accordée à ce qu'il nomme « coups médiatiques ».

Patrick B. : « *Je prends l'exemple de ce que je connais bien et du suivi des activités syndicales. Nous, on est toujours scandalisé, on est toujours un peu meurtri, et on s'étonne toujours du fait qu'on organise quelque chose, une journée de travail sur un sujet comme les maladies professionnelles, le stress, des choses comme ça, où on a 150 ou 200 personnes [...], ça n'intéresse pas la presse. À côté de ça, on voit une opération coup de poing*

367. BENSA Alban et FASSIN Éric, 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », § 9.

368. *Id.*, § 19.

d'une dizaine de gugusses à la porte d'un magasin ou d'une ANPE [...], il y a une photo, il y a un article. [...] On trouve que dans la balance, ce n'est pas traité de manière égale. Les journalistes font la part trop belle au petit coup médiatique, à l'éphémère.

— Vous trouvez qu'il n'y a pas de suivi des dossiers ?

— Ça dépend des journaux, ça dépend des moments, c'est vrai que quand les journalistes changent, il faut tout ré-expliquer. Et là, c'est toujours un petit peu la même chose. Ceux qui travaillent sur la longue durée, qui ont une réflexion suivie, qui ne sont pas dans les opinions tranchées [...], ceux qui sont dans la nuance sont toujours défavorisés par on est contre, ou on est pour. En règle générale, c'est surtout on est contre, c'est plus vite retranscrit, le fait d'être contre est quelque chose de beaucoup plus simple à mettre dans un article en 120 mots. Et comme en règle générale, il leur faut pas plus de 200 mots dans un article, forcément, la nuance, c'est difficile, en 200 mots. »

Au-delà du constat que « *la nuance, c'est difficile, en 200 mots* », constat sans cesse aggravé par la religion de l'écrire-court, il s'agit pourtant d'une critique d'ordre essentiellement politique. Syndicaliste à la CFDT, Patrick B. perçoit le journal comme étant en quelque sorte trop « pro-CGT ». De son point de vue, *Ouest-France* privilégie, une fois de plus, le côté spectaculaire et visible : il est plus facile de faire une photo d'une manifestation, avec ses drapeaux et ses couleurs vives, que le compte-rendu d'une journée de travail à laquelle le journaliste devrait assister. Qu'importe si les revendications des manifestants ou des grévistes sont simplifiées et parfois discréditées par la présentation qui en est faite : elles sont dans le journal, alors que la journée de réflexion, elle, n'y est pas. Et qu'importe si, dans son contenu orienté vers la stabilité sociale et le maintien des équilibres, la presse régionale est bien plus proche des orientations de la CFDT, qui transparaissent en quelque sorte à longueur d'édition sans que le syndicat ait besoin d'être cité, que de celles de la CGT, qui ne surgissent que de temps en temps, mais de manière spectaculaire : aux yeux du militant de la CFDT qui ne voit pas son syndicat aussi souvent qu'il le souhaiterait dans les pages de son quotidien, la tendance apparaît comme inversée.

c) « Il ne va pas déranger le maire. Ça fait réfléchir »

Troisième critique globale : la presse régionale manquerait d'éthique. Il s'agit d'une critique d'ordre déontologique, qui porte cependant plus loin que les déformations ou la tendance au spectaculaire déjà évoqués, notamment par Lucien G., et qui s'approchaient de cette catégorie. Pour Joseph N., « *il n'y a rien de bien dérangeant* » dans la presse locale. « *La seule coloration qu'il y a, de temps en temps, c'est les tribunes libres.* » Cette perception, qui est confirmée par les résultats de mon analyse de contenu selon lesquels les articles engagés ou critiques ne sont pratiquement le fait que des lecteurs *via* le courrier, fait du journal un objet inoffensif. Il ne faut pas en attendre une remise en cause des pouvoirs locaux. Bien au contraire, l'expérience d'Henri F. le conduit à dénoncer une véritable « *collusion* » entre les pouvoirs politique et économique d'une part, et les journalistes d'autre part. Lui qui par ailleurs estime que les journalistes l'aident à combattre les préjugés qui circulent sur le collège où il enseigne, a été témoin de deux affaires « *préoccupantes* ». La première affaire est politique, et concerne l'ancien maire de Saint-Brieuc. Dans le cadre d'une Semaine de la presse à laquelle une de ses collègues avait participé avec sa classe, les élèves avaient choisi d'écrire un article, destiné à *Ouest-France*, sur le gymnase du collège.

Henri F. : « *Il se trouvait que ce gymnase avait été inauguré l'année précédente. Ils avaient commencé à expliquer ce que c'était, que c'était pas mal, etc. Et puis ils ont émis la critique que le carrelage, le revêtement de sol, ce n'était pas de la bonne qualité. [Le maire] a téléphoné à la principale du collège en l'assaisonnant, mais alors vertement, le journaliste s'est fait engueuler de laisser passer des infos comme ça. Donc, je sais qu'ils contrôlent, il y a une espèce de jeu d'alliances, enfin, objective, entre les journalistes, ils ne peuvent pas raconter n'importe quoi, c'est vrai, mais enfin, je pense qu'on sent qu'ils sont aussi moins critiques que parfois ils pourraient l'être.* »

L'autre affaire est cette fois économique. Henri F. est membre d'un club de volley-ball qui organise, chaque été, un tournoi de beach-volley sur les plages du Pays de Saint-Brieuc. La compétition est de niveau européen et fait l'objet d'une importante campagne de publicité dans et hors médias. Une année, l'intégralité de la publicité médiatique avait été

prise dans *Le Télégramme*.

Henri F. : « Ouest-France a complètement zappé le truc, n'a donné aucune info.

— **Rien du tout ?**

— Rien du tout. Cet événement-là, pour Ouest-France, cette année-là, ça n'a pas existé. Et l'année suivante, ils ont donné leur pub à Ouest-France, et là les infos y étaient... je trouve ça préoccupant. Je trouve ça incroyable. Je trouve ça absolument préoccupant. Bon, je connais quelques personnes, je sais qu'il y a des gens qui peuvent facilement, on le voit d'ailleurs, que les journalistes ont besoin de remplir du papier et que, des fois, ils servent la soupe. C'est un peu énervant. Même si ce n'est pas forcément le quatrième pouvoir et ils ne sont pas non plus des justiciers, que c'est vrai que c'est difficile à un niveau local, qui est un petit niveau, de conserver son indépendance, mais je trouve que c'est des fois assez préoccupant, leur fonctionnement. Et je pense que c'est surtout au niveau des rédacteurs qu'il y a une collusion entre les... je veux dire que le responsable de l'agence Ouest-France à Saint-Brieuc, il ne va pas embêter le maire. Ça fait réfléchir. »

En évoquant ces souvenirs, Henri F. s'anime, et sa colère, en partie visible dans ses gestes plus brusques et plus tendus, se lit aussi dans ses paroles, qui se font plus heurtées, les phrases moins construites, comme lui échappant. Il avait pourtant fait peu avant un éloge du comportement des journalistes à l'égard des animations organisées au collège. Il serait facile de conclure à la contradiction dans son discours, et de considérer chacun des pôles de sa perception comme étant neutralisé par son opposé. En réalité, la contradiction n'est qu'apparente. Très peu de journalistes sont sciemment malveillants quand ils se rendent sur le terrain, et la plupart tente effectivement de comprendre la situation qu'ils ont à décrire, puis de la décrire de la manière la plus fidèle à ce qu'ils en ont compris — ici entrent en jeu les questions de compétence personnelle et d'environnement professionnel, de moyens et de temps mis à leur disposition. Les cas les plus fréquents, qui sont faits d'informations pratiques et de comptes-rendus cliniques, correspondent aux contraintes les plus légères. Ils

autorisent même une certaine bienveillance dans quelques situations que les journalistes et les personnes ressources qualifient « instinctivement » de délicates, c'est-à-dire qu'elles possèdent des caractéristiques qui sont reconnues par les acteurs des deux champs en présence (journalistique et, dans le cas d'un reportage dans un collège « difficile », éducatif) comme étant particulières et nécessitant de ce fait un traitement particulier. Il y a ici une forme d'habitus partagé qui conduit à agir dans le même sens, chacun avec ses outils propres. C'est le même mécanisme, qui joue cette fois de manière à la fois moins consciente et plus prégnante, qui conduit au comportement que dénonce par la suite Henri F. comme étant de la « *collusion* ». Quand il s'agit de publier une photo d'élèves d'un collège de ZEP, le journal a intérêt, jusqu'à un certain point, à aller dans le sens des enseignants et, si ce n'est à les remettre en cause, du moins à être attentif à ne pas alimenter les préjugés sur l'établissement, ce qui lui permet de conserver l'image « *humaniste* » qu'il met en avant³⁶⁹. Mais lorsqu'il s'agit de ses relations avec les élus du chef-lieu de département, les formes d'habitus partagées jouent en faveur des dominants, et non plus des dominés. Afin de pouvoir continuer à être reçu aisément dans le bureau du maire, afin de s'assurer la remise de quelques informations confidentielles de temps à autre, le journal a tout intérêt à ne pas « *déranger* » le maire. L'enjeu est celui du maintien et du renforcement des positions du journal sur le territoire. Celui qui peut publier rapidement un entretien avec le maire lorsqu'une décision importante est sur le point d'être prise en matière d'aménagement ou de politique de la ville, celui qui révèle régulièrement la teneur des nouveaux projets, même si ce n'est qu'avec quelques jours d'avance sur le calendrier prévu, s'assure d'un avantage jugé substantiel sur son concurrent — et que son concurrent jugera tout aussi substantiel. L'enjeu est le même dans l'exemple de l'absence de couverture d'un événement sportif en l'absence de publicité achetée au journal. Le journal doit assurer sa position sur le marché publicitaire, et continuer à gagner des marchés. Sanctionner d'invisibilité médiatique un organisateur qui n'a pas eu la prudence de répartir son budget publicitaire est, à condition d'être déjà en position dominante, le meilleur moyen de lui faire comprendre où sont ses intérêts « partagés » avec le journal.

369. Le journal revendique une ligne « *humaniste* », jusque dans la raison sociale de l'association qui chapeaute le groupe Sipa, dénommée Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste.

3. Des attentes globalement satisfaites

Reflet imparfait du monde social dans lequel vivent ses lecteurs, le journal répond-il à leurs attentes ? Il n'est pas inutile de séparer les deux aspects de cette question, qui peuvent recevoir des réponses différenciées, voire contradictoires. Avec ses qualités et ses défauts, la presse locale peut suffire à fournir le menu des conversations ou de réflexions futures : « *On a un début de piste, après chacun pense ce qu'il a envie de penser.* » (Catherine M.) *Ouest-France* sert ici à se tenir au courant des événements politiques et sociaux locaux dans leur généralité — Catherine M. ne prête que rarement attention aux détails, sauf lorsqu'ils concernent ses clients — ; il fournit des informations factuelles, quelques commentaires au mieux, qui lui permettront, si elle le désire et si elle en a le temps, de rechercher des informations complémentaires ailleurs, dans son cercle d'interconnaissance, éventuellement dans d'autres journaux. Mais la presse locale peut aussi apporter une information riche, dense et respectueuse. Il arrive même qu'elle dépasse les attentes de ses lecteurs. Cependant les critiques formulées au chapitre précédant trouvent un écho dans la manière dont chacun évalue sa satisfaction à la lecture du journal, conduisant certains lecteurs à une position ambiguë, un jugement différent selon les occasions, tandis que d'autres regrettent des manques dans les thèmes abordés. La critique ne l'emporte pourtant que très rarement sur la satisfaction, puisque seuls deux enquêtés pensent que le journal local ne répond pas à leurs attentes.

3.1. « “Ouest-France” n'est pas si mauvais que ça »

a) « Il y a une certaine densité »

De prime abord, le constat est surprenant : ce sont des enquêtés parmi les plus engagés à gauche, c'est-à-dire les plus susceptibles de remettre en cause l'orientation des journaux locaux en faveur de la stabilité sociale et du conservatisme politique, qui déclarent trouver ce qu'ils cherchent dans des titres qui finalement, correspondent à leurs attentes. C'est sous cet angle qu'il ne faut en fait pas s'étonner de ces déclarations : les militants de gauche n'attendent pas d'*Ouest-France*, du *Télégramme* ou du *Penthièvre* qu'ils servent ou accompagnent leur combat politique. Ce qu'ils demandent à ces journaux, ce sont des

informations factuelles sur la vie locale. De cet unique point de vue, Gaston L. place *Ouest-France* au-dessus des autres quotidiens régionaux qu'il a pu lire en vacances en termes de qualité de l'information et de service rendu. On retrouve d'ailleurs cette hiérarchie chez tous ceux des enquêtés qui ont comparé *Ouest-France* à d'autres régionaux. Au-delà de l'attachement à son journal et des habitudes de lecture, qui entraînent souvent une réaction de rejet, ou au moins de prise de distance critique, face à des titres moins ou pas du tout connus, le caractère systématique de cette remarque permet de lui accorder un crédit certain, dont la simple évocation des excellents chiffres de vente d'*Ouest-France* ne saurait suffire à établir la preuve. Même si une performance commerciale est sans aucun doute toujours liée à une qualité, ou plutôt à un faisceau de qualités rencontrant un contexte historique et social, bien plus ardue est la tâche qui consiste à définir ces qualités et, éventuellement, à en agencer et ordonner les causes, effets et conséquences.

Gaston L. : « *Faut avoir lu d'autres journaux quand vous allez vous promener dans les autres endroits de France, pour se rendre compte qu'Ouest-France, finalement, n'est pas si mauvais que ça. [...] Ce n'est pas un journal de gauche, mais ce n'est pas non plus un journal si réac que ça. [...] Il y a une certaine densité, quand même, dans Ouest-France. [...]*

— ***Vous trouvez ce que vous cherchez, dans Ouest-France ? Vous trouvez que ça répond à vos attentes ?***

— *Globalement oui, parce qu'on a toujours envie de savoir un peu ce qui se passe aussi, peut-être pas tellement dans le local, mais dans le régional. [...] Quand mes horaires correspondent, j'aime bien regarder un petit peu d'actualités régionales, ça ne dure pas très longtemps, on ne perd pas trop son temps. Mais sinon, heureusement qu'il y a Ouest-France. [...] Le côté qui est désagréable dans Le Télégramme, c'est le côté, qui est à la fois bien et pas bien, c'est le côté un peu indiscret. Ouest-France respecte beaucoup plus les gens. Ils dévoilent moins les noms, ou bien ils attendent que les gens soient condamnés avant de dévoiler les noms. Quelquefois, on aimerait bien en savoir un peu plus, je ne vous le cache pas, je suis comme tout le monde, quand j'entends parler d'une truanderie d'immobilier par exemple sur Saint-Brieuc, j'aimerais savoir qui est le truand de*

l'immobilier, c'est vrai. Mais d'un autre côté, c'est quand même assez sain qu'on ne dévoile pas tout comme ça. Il y a plus de respect de la personnalité des gens, je veux dire de l'anonymat, qu'on ne trouve pas dans Le Télégramme. [...] Je pense qu'il y a une certaine morale, dans Ouest-France. »

De la « *densité* » en matière d'informations et du « *respect* » des personnes citées, en particulier lorsqu'elles sont mises en cause dans des affaires judiciaires : voilà deux indéniables qualités dont on imagine sans peine que chaque journal les revendique. C'est bien le cas d'*Ouest-France*, journal « *humaniste* » dont la devise « *Justice et liberté* » est imprimée quotidiennement à sa une. Se voir attribuer ces qualités par un lecteur — et si possible par beaucoup d'autres —, constitue au moins le début d'une reconnaissance. Sous une forme ou une autre, on retrouve souvent la mention de ces qualités dans les entretiens, même chez les lecteurs les plus critiques comme Joseph N., qui trouvait *Ouest-France* « *très très bien fait* » quand il le lisait, et juge *Le Télégramme*, auquel il est désormais abonné, « *pas mal fait non plus* ».

Durant les premières années d'existence du *Penthièvre*, l'équipe quasi-inchangée d'une dizaine de salariés et d'une trentaine de correspondants locaux de presse qui contribuait à la fabrication du journal était particulièrement attentive à ces marques de reconnaissance. Recueillir l'expression d'un tel compliment provoquait toujours un sentiment d'intense fierté, partagé le plus vite possible avec les collègues et parfois consigné dans un carnet ou un courriel, voire punaisé au mur lorsqu'il s'agissait d'une manifestation écrite de satisfaction, carte postale ou lettre. Dans le contexte du lancement du journal, où les retours positifs de la part de la direction étaient rares, tout signe extérieur de valorisation revêtait une importance capitale. Et toute critique externe émanant de lecteurs, voire de non-lecteurs que nous présumons trompés par leurs propres *a priori* tout en leur prêtant une oreille angoissée, ou encore d'anciens lecteurs d'autant plus légitimes qu'ils avaient, d'une manière ou d'une autre, été déçus par notre travail, suscitait réactions, interrogations, parfois action destinée à faire muer la critique en compliment. La courbe des ventes mettrait quelques années avant d'être par elle-même encourageante : même si elle demeurait une préoccupation constante lors des réunions de rédaction, les journalistes étaient tout autant, voire plus attentifs à la question de l'image du journal, dans la mesure où c'est ce

retournement-ci qui provoquerait celui des ventes. Dans les faits, il n'est évidemment pas possible de prétendre mesurer l'image d'un journal auprès de ses lecteurs en se contentant des informations éparses recueillies de temps à autre par les journalistes, les commerciaux ou la secrétaire auprès de lecteurs ou de clients singuliers. Mais on peut observer un lent mouvement de modification de la perception que le journal avait de sa propre image à l'extérieur au cours des années 2002 et 2003, c'est-à-dire autour du moment, situé fin 2002, où les ventes globales entament une progression qui se poursuit encore aujourd'hui. Cela se traduit de différentes manières dans le travail quotidien des journalistes. Premièrement, il n'est plus besoin, lors d'une demande de rendez-vous, de présenter le journal à son interlocuteur et de justifier auprès de lui de l'intérêt à accepter la demande. Chronologiquement, c'est le premier signe d'implantation du *Penthièvre* sur son territoire. Ensuite, les remarques du type « *C'est comme Ouest-France* », « *C'est la même chose qu'Ouest-France* », qui étaient les critiques les plus souvent formulées à l'encontre du journal, tendent à disparaître. Ces critiques, qui sous-entendaient parfois que *Le Penthièvre* se contentait de republier des articles déjà parus dans *Ouest-France*, peuvent se lire de différentes façons. Sur la forme, il est indéniable que le premier *Penthièvre* était inspiré, dans sa maquette et sa typographie, par *Ouest-France*, ce à quoi une série d'évolutions a mis fin dans les deux premières années. Sur le fond, la rédaction mettait beaucoup d'énergie à se démarquer, tant d'*Ouest-France* que du *Télégramme*, notamment en consacrant l'essentiel de ses pages (et de la production de ses journalistes) aux petites communes de sa zone de diffusion. De ce point de vue, la critique était ressentie comme une injustice — même si mon analyse de contenu de la presse régionale bretonne montre qu'il n'y a pas de différence fondamentale entre les mondes que donnent à lire les quotidiens et les hebdomadaires. Au plan de la structure économique enfin, et bien que rares étaient les lecteurs en possession de cette information, la critique témoignait le plus souvent d'une connaissance intuitive relativement juste de la presse bretonne : *Le Penthièvre* est effectivement la création d'une filiale du groupe Ouest-France. Dernière évolution, l'apparition de remarques portant sur les spécificités du *Penthièvre*, et le distinguant, en bien cette fois, des quotidiens. Ces remarques portaient le plus souvent sur le rythme hebdomadaire, qui permettait de consacrer de longs articles ou des dossiers de plusieurs pages à des sujets particuliers : « *Ça n'est pas comme Ouest-France, vous prenez le temps d'expliquer les choses.* »

b) « Je trouve que des fois, c'est compliqué »

Répondant aux attentes de ses lecteurs, le journal peut encore faire mieux : les dépasser.

Coline H. : « *J'ai des fois du mal à me concentrer sur des articles que je trouve d'un niveau vachement haut. Alors est-ce que c'est moi qui ai un niveau trop bas... mais je trouve que des fois, c'est compliqué. [...] Par exemple, les premières pages, mettons, l'éditorial. Des fois, ça va être assez fluide, et puis il y a des fois, je trouve que j'ai besoin de vachement de concentration pour bien le comprendre. Donc je me dis, merde, j'ai quand même passé le bac, je suis en formation un petit peu au-dessus... [...] C'est vrai que sur les relations avec l'international et tout, peut-être que c'est des domaines que je connais moins [...], est-ce que c'est parce que c'est des événements qui sont peut-être complexes, aussi, et que ce n'est pas évident de faire un article simple ?* »

Coline P. trouve ce qu'elle cherche dans *Ouest-France*, mais s'étonne d'avoir du mal à comprendre certains articles. Elle est bachelière et poursuit des études supérieures : la lecture d'un quotidien régional ne devrait pas lui poser de problème et pourtant, les éditoriaux et l'actualité internationale lui paraissent difficiles à appréhender. Elle fournit d'elle-même deux explications. Il semble assez logique que la relative difficulté de compréhension qu'elle éprouve tienne au fait que ces articles sont ceux qui traitent des sujets qu'elle connaît le moins. Il se trouve que ce sont également pratiquement les seuls qui abordent des enjeux complexes de nature géopolitique : comme elle le souligne, il n'est pas facile d'en faire des articles simples, d'autant plus quand ils sont traités dans le format court de la presse quotidienne, où le rappel des faits précédents et de leurs implications, quand il n'est pas sacrifié aux contraintes de place, se doit d'être très rapide, et les réflexions sur les enjeux présentées chaque jour de manière parcellaire. Ce n'est pas un truisme que de rappeler qu'un quotidien est fait pour être lu tous les jours. Dès qu'un article fait l'objet d'une suite, qu'un phénomène se prolonge sur plusieurs jours, semaines ou mois, la lecture épisodique du quotidien ne permet pas de saisir le contexte et les enjeux d'une quelconque affaire. C'est particulièrement vrai dans le cas des éditoriaux, qui commentent des

déclarations, des prises de positions ou des événements dont l'auteur suppose que son lectorat les connaît en détails — il est même fréquent que les références ne soient données que de manière très floue (« *Untel a récemment déclaré que...* », sans indiquer la date, la source ni le contexte, et même parfois l'exacte citation). C'est également le cas de l'actualité internationale quand elle traite de sommets entre gouvernements, qui peuvent durer plusieurs jours et avoir été annoncés depuis plusieurs mois, de négociations au long cours, et bien sûr de guerres ou de conflits. Mais c'est aussi le cas aux niveaux locaux de l'information : saisir le déroulement d'une mobilisation sociale, d'échanges de courriers *via* le journal entre personnalités politiques opposées, voire d'un procès ou plus simplement de revendications d'un comité de quartier ou d'une association de protection de l'environnement ou du cadre de vie est extrêmement difficile sans lecture assidue du quotidien. Mon analyse de contenu de la presse locale bretonne a montré que l'information y est très morcelée, présentée comme une suite de micro-événements sans cause ni conséquence : le seul moyen pour recréer un semblant de contexte politique et social à ces informations est de lire le journal régulièrement et dans son ensemble ou presque. Cela n'est certes pas suffisant — l'espace public que représente le journal demeure limité aux dirigeants, aveugle aux processus sociaux dynamiques et à l'échec et orienté vers le conservatisme social et politique —, mais, dans l'hypothèse toute théorique où un individu n'aurait connaissance de son environnement quotidien que par le journal, cette perception simplifiée, voire simpliste, du contexte par imprégnation est absolument nécessaire.

3.2. « Il y a des hauts et des bas »

a) « Je n'en pense pas que du bien »

Tout comme dans l'analyse de la manière dont la presse reflète la vie locale, l'étude de la réponse aux attentes des lecteurs révèle des aspects contradictoires lorsque le journal n'est plus envisagé de manière globale, mais que l'on en détaille le contenu en fonction de ses préoccupations.

Carine A. : « *Je n'en pense pas que du bien, et je l'achète parce que j'ai besoin de l'info, mais c'est plus à contrecœur qu'autre chose.* »

Ouest-France répond-il aux attentes de Carine A. ? Oui, si l'on considère qu'elle y trouve l'information dont elle a « *besoin* », aussi bien au travail (et dans ce cas sa consultation passe par la revue de presse de la mairie) que dans sa vie personnelle et en particulier militante (en ce cas, elle achète le journal). Non, si elle envisage le journal d'un point de vue politique, selon lequel elle « *n'en pense pas que du bien* » — euphémisme. Il y a ici une tension qui ne peut se résoudre par un choix binaire et que seul l'entretien permet d'éclairer. Bien qu'elle puisse lire le journal à son travail, elle ne souhaite pas mélanger sa lecture de travail et sa lecture militante. Et bien qu'elle n'achète qu'à « *contrecœur* » ce journal dont elle est opposée à la ligne éditoriale, elle le fait régulièrement pour vérifier qu'il traite les sujets qui lui importent. Son horizon d'attente est l'un des plus contradictoires de l'échantillon, mais il ne fait pas non plus de doute qu'il rencontre l'offre d'*Ouest-France* et s'en satisfait par défaut d'autre chose (qui pourrait être la lecture du *Télégramme*), à défaut d'en être pleinement satisfaite.

Patrick B. : « *La manière dont ils coupent nos communiqués, ça ce n'est pas bien, ça, je ne suis pas d'accord. Il y avait des hauts, il y avait des bas, il y a des moments où ils passaient ce que... ça nous convenait, et puis il y a des moments où ils ne passent rien, la liberté de la presse, c'est quand même quelque chose de très très fort. Donc il y a des moments où on est mécontent, il y a des moments où on est plutôt content, quand ce qu'ils passent nous fait plaisir, quand on voit son sigle sur la photo, ça va. Et puis quand on ne le voit pas, on est en colère, ce qui est tout à fait normal.* »

Patrick B. est lui aussi dans un rapport ambivalent de nature politique à *Ouest-France*. La contradiction n'est cependant pas située sur le même plan que dans le cas de Carine A., qui juge *Ouest-France* globalement insatisfaisant sur le plan politique, mais globalement indispensable sur le plan pratique. Patrick B. fait quant à lui une lecture différenciée d'*Ouest-France* selon l'attention que le journal porte aux intérêts particuliers qu'il défend à travers son engagement syndical. Si les communiqués de la CFDT passent en intégralité et qu'on aperçoit les drapeaux des militants sur les photos qui accompagnent les articles

rendant compte d'une manifestation, alors le militant est satisfait. Mais que la rédaction décide de couper un communiqué ou publie une photo où l'appartenance syndicale des personnes représentées est invisible, la réaction est inverse : « *On est en colère, ce qui est tout à fait normal.* » C'est la dialectique de la normalité et de l'anormalité supposées des comportements journalistiques qui est ici en jeu. Dans cette conception, le rôle principal de la presse est de faire parvenir au grand public les informations que des groupes particuliers (ici un syndicat) souhaitent lui faire parvenir, dans l'esprit et dans la lettre qui ont présidé à leur conception. Le journal est simplement un relais des forces constituées, dans lequel le journaliste est finalement inutile. Ce modèle est celui qui correspond à la conception « participative » de la démocratie, et à l'idéaltype « forum-agera » du rôle démocratique de la presse décrits par Jacques Le Bohec³⁷⁰. Si l'on peut aisément comprendre l'intérêt d'un syndicaliste à promouvoir ce modèle, on comprend tout aussi bien qu'il ne plaise guère aux journalistes, dont une des raisons d'être professionnelles est la sélection et la hiérarchisation des informations. « *La liberté de la presse, c'est quand même quelque chose de très très fort* », reconnaît d'ailleurs Patrick B.. Mais cette phrase ne peut se comprendre que rapportée à son contexte d'énonciation, qui lui donne précisément le sens opposé à celui qu'elle a d'ordinaire. S'il est « *tout à fait normal* » d'être « *en colère* » quant un journal n'a pas eu le comportement qui nous aurait « *fait plaisir* », c'est bien que la liberté de la presse est ici un problème, puisqu'elle peut conduire à modifier, relativiser ou ignorer le message que l'on souhaitait faire médier en direction du grand public.

b) « On ne trouve pas beaucoup de choses »

Sans que la contradiction s'exprime aussi fortement que chez Carine A. ou Patrick B., aborder la question de la réponse aux attentes est une nouvelle occasion, après avoir souligné les préoccupations parfois décalées du journal par rapport à celles de ses lecteurs (cf. *supra*, 2.3.) de pointer les manques du journal régional. Esther K. revient sur l'intérêt de son mari pour les sports mécaniques et l'absence, ou la trop faible présence, de la moto dans la presse régionale. Pour Coline H., c'est l'information sur les projets législatifs qui serait à revoir. Elle appuie son propos sur l'exemple du projet de loi sur la prévention de la délinquance, contre lequel elle est engagée au sein d'un collectif. « *Je trouve qu'on n'en a*

370. LE BOHEC Jacques, 1997, *Les rapports presse-politique : mise au point d'une typologie « idéale »*.

pas du tout entendu parler. Par exemple, vraiment, j'ai des critiques à faire, sur les lois, je trouve qu'on n'est pas du tout informé, qu'il faut vraiment aller au-devant pour savoir ce qui passe. » C'est ici un autre modèle de la presse qui est en jeu, celui du service public, lié à l'idéal de la démocratie représentative selon Le Bohec, et dans lequel les journalistes agissent en fonctionnaires neutres et loyaux, au service d'une information claire, juste et complète. De ce point de vue, une couverture exhaustive de l'activité du Parlement et du gouvernement serait une nécessité. Plus prosaïquement, il manque parfois au journal ce que son concurrent publie. Chloé P. remarque parfois qu'un titre annoncé sur les affichettes du *Télégramme* n'est pas traité dans *Ouest-France*. « *Quelquefois c'est le lendemain. Mais quelquefois on ne le voit pas. C'est rare, mais ça arrive.* » L'agenda des quotidiens étant essentiellement défini par les invitations qu'ils reçoivent explique la rareté des « scoops » dans la presse régionale.

Cependant, au terme de ce parcours, seuls deux enquêtés estiment que le journal régional ne répond pas du tout à leurs attentes.

Agnès D. : « *Franchement, quand je regarde, je me dis tiens, il y a peut-être un article sur le théâtre. Enfin, on ne trouve jamais... localement, on ne trouve pas beaucoup de choses.* »

Richard R. : « *C'est vrai que ça ne me suffisait pas, mais après je peux comprendre que ça corresponde à des besoins, vu que ça existe et qu'il y a quand même beaucoup de gens abonnés.* »

Ce sont tous deux de jeunes personnes, mais dont les pratiques de lecture sont différentes. Agnès D., 30 ans, lit des magazines (*Télérama* chaque semaine) et des hebdomadaires (*Politis*, *Charlie Hebdo* fréquemment). Sa lecture d'*Ouest-France* est épisodique, mais à chaque fois contrariée : peu d'articles sur le théâtre — elle n'en cherche pas que sur la compagnie amateur dans laquelle elle est elle-même comédienne, mais sur le théâtre en général : autres compagnies amateur, annonces et comptes-rendus de spectacles professionnels), et de manière générale peu de choses sur les sujets qui l'intéressent. Richard R., 19 ans, a quant à lui été abonné au *Télégramme*, qui ne lui « *suffisait pas* ». Ce jugement émane à la fois d'une exigence personnelle, ou plutôt d'un certain mépris pour la presse

régionale qu'il voit comme un média terre à terre colportant des commérages, et surtout d'une exigence universitaire : étudiant en première année de droit, il lui est conseillé de lire *Le Monde*, et il s'astreint effectivement à le faire. Ce n'est qu'après avoir établi cette hiérarchie entre types de presse, c'est-à-dire ayant placé la presse nationale « de référence » au-dessus de la presse régionale à la qualité supposée moindre, puis avoir réaffirmé sa place dans cette hiérarchie (les lecteurs de la presse de référence sont des lecteurs d'une certaine « qualité »), qu'il peut tempérer son jugement sur la presse régionale par l'affirmation, teintée de condescendance, selon laquelle cette presse doit bien avoir quelque intérêt pour des lecteurs d'une autre qualité que la sienne, puisqu'il s'en trouve de nombreux pour la lire, et même pour s'y abonner. Richard R. représente à cet égard un exemple typique d'individu possédant un goût de lecture socialement construit, et socialement classant, en un mot participant d'un processus de distinction au sens bourdieusien³⁷¹.

c) « Je ne vais pas aller changer “Le Télégramme” »

Alors qu'on aurait pu s'attendre à ce que les plus politisés des enquêtés ne trouvent pas leur compte dans la lecture du journal, il n'en est en fait rien. Si l'enquête avait eu lieu à l'été 2003, Joseph N. aurait certainement exprimé un tel sentiment, alors qu'il venait d'interrompre son abonnement à *Ouest-France*. Mais la relation qu'il entretient désormais avec *Le Télégramme* est la même que celle qui le liait à *Ouest-France* avant qu'un article de trop ne fasse déborder le vase.

Joseph N. :

« Est-ce qu'il y a des choses dont La Presse d'Armor ou Le Télégramme parlent trop, ou pas assez ?

— [silence]

— *Tu les prends comme ils sont ?*

— *Oui. Je ne vais pas aller changer Le Télégramme. »*

Même forme apparente de fatalisme chez Myriam O.

371. BOURDIEU Pierre, 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*.

Myriam O. : « *C'est comme tous les journaux, tu aimerais bien avoir plus sur ta commune. Des trucs comme ça, mais bon...* »

Encore une fois, il ne faut pas se méprendre sur la signification que peut revêtir la question : « *Pensez-vous que le journal que vous lisez répond à vos attentes ?* » Joseph N., Myriam O., Gaston L., Carine A. n'attendent pas de la presse locale qu'elle leur fournisse des arguments politiques allant dans leur sens, et c'est pourquoi il y trouvent effectivement ce qu'ils y cherchent, c'est-à-dire autre chose : des informations pratiques et factuelles, une couverture dense du territoire, le respect des personnes citées.

4. L'origine de la connaissance du monde

Globalement perçue comme étant de qualité, la presse régionale bretonne répond aux attentes de la plupart des enquêtés. Mais ceux qui y cherchent des nouvelles concernant des domaines particuliers comme les sports mécaniques ou le théâtre se heurtent à la principale caractéristique de la presse locale : généraliste, il lui est logiquement difficile de contenter les spécialistes. Cette observation, combinée au constat que le contenu de la presse régionale est très éloigné des phénomènes sociaux, conduit à s'interroger sur le rôle différencié de la presse et de la conversation dans les sources de la connaissance du monde qu'ont les enquêtés. Les réponses aux questions du type : « *Diriez-vous que vous apprenez plus de choses en lisant le journal ou en discutant avec vos relations ?* » sont très équilibrées : six enquêtés estiment que la conversation est leur source principale d'informations, six autres jugent en revanche que ce sont les médias. Dix pensent que chacun de ces deux pôles joue un rôle équivalent. Parmi eux, trois donnent un léger avantage, toutefois non décisif, à la conversation, et un aux médias. Une enquêtée détourne la question et un n'y répond pas. Ce décompte n'a évidemment aucune valeur statistique, mais il montre bien que l'espace public ne peut pas être réduit aux seuls médias.

4.1. « J'apprends pas mal par le journal »

Abonnés à *Ouest-France* depuis près de soixante ans, Chloé et Pierre P. commencent

chacune de leurs journées par prendre l'ascenseur pour aller chercher le journal dans la boîte à lettres. Compagnon du petit-déjeuner, référence dans la journée lorsqu'il s'agit de vérifier un fait, un chiffre ou un nom, source principale pour la constitution des archives familiales, le quotidien régional occupe une place déterminante dans la structuration de leur vie quotidienne. Aussi, quand on leur demande s'ils pensent apprendre plus de choses en lisant le journal ou en discutant avec leurs proches, répondent-ils en cœur et sans hésiter : « *Par le journal.* » Chloé et Pierre P. constituent, parmi les enquêtés, le cas le plus proche de la conception canonique de l'espace public alimenté par les médias — à condition toutefois d'intégrer dans l'espace public, outre les domaines littéraire et politique, d'autres aspects de la vie quotidienne n'entretenant qu'un rapport indirect avec la construction des opinions personnelles, comme les avis de décès. Naissances et décès sont les exemples auxquels Pierre P. se réfère systématiquement lorsqu'il s'agit d'apporter des éléments concrets à son discours sur les médias, aussi bien pour ce qui concerne Saint-Brieuc, où le couple réside, que Plouha, d'où il est originaire et où il passe ses étés.

Si l'on peut considérer que la part de public que représentent Chloé et Pierre P. fait bien un usage de sa raison médié par la presse, on peut douter que cet usage soit véritablement public au sens où l'entendait Habermas. Le seul cas concret qui s'en approche est la situation qui voit Pierre P. répondre par courrier à un article publié par *Ouest-France*. La parution de sa lettre dans le courrier des lecteurs est bien une intervention, non sollicitée mais acceptée comme telle par le média, d'une personne privée faisant usage de sa raison dans un débat public. Le déséquilibre entre soixante années de réception d'un média et une seule occurrence d'émission en sa direction indique cependant, si besoin était, l'incapacité de la presse à *animer* un espace public et à en faire le lieu d'un usage public de leur raison par des personnes privées rassemblées en un public, ce qu'Habermas considère comme étant l'acte de naissance d'une opinion publique (*cf.* aussi *infra*, 5., pour les pratiques de transmission d'informations du lecteur vers le journal). Des déclarations de Chloé et Pierre P., on peut inférer, sans qu'une relation de cause à effet ne puisse être indiscutablement établie, que le journal régional est l'instrument principal de construction de leurs opinions personnelles.

Sabine B., qui vit seule et voit peu de monde, a comme source quasiment unique d'informations la télévision, allumée en permanence et dont elle a besoin comme d'une « *présence* » à ses côtés.

Sabine B. : « *Pour avoir la discussion, il faudrait que je rencontre des gens. C'est ça. La dernière fois que j'ai vu R., c'était en février. Avec R., on parle de tout.* »

Cela n'en fait pas une ermite : elle écrit régulièrement à ses amis, qui ne lui répondent que trop peu à son goût, participe chaque semaine à un café philosophique à Saint-Brieuc tout en tentant de se sortir de ses démêlés avec l'administration fiscale. Et quand l'occasion se présente enfin de passer un moment avec un ami, « *on parle de tout* ».

Pour Gaston L. et Henri F., le journal joue le même rôle primordial que pour Chloé et Pierre P. À la différence que tous deux citent immédiatement des cas où la conversation est également pourvoyeuse de nouvelles jusqu'alors inconnues. Chacune de ces interventions a une fonction distincte. Gaston L. l'utilise pour montrer que ces occasions existent bien, mais ne constituent pas pour lui une source importante (« *ça arrive* », en se promenant ou au travail). Henri F. y a recours pour introduire une discrimination d'ordre spatial dans son accès à l'information : au niveau local, ce que la presse pourrait lui apporter ne l'intéresse pas et ses réseaux amicaux, associatifs et militants (éventuellement médiés par des outils tels qu'internet et le courriel) lui suffisent. Au-delà du local et pour ce qui constitue ce qu'Henri F. considère comme appartenant véritablement au régime de l'information, la presse, en particulier la presse quotidienne régionale, devient la source principale de ses connaissances.

Gaston L. : « *Les informations, je les ai plutôt par le journal. Enfin quelquefois aussi, ça peut arriver, en rencontrant les gens, au hasard. Parce qu'il y a toujours un cercle de gens que vous connaissez, sans que ce soit vos amis, mais des gens avec qui vous avez de la sympathie. Quand je vais au Légué [le port, tout proche] me promener, je rencontre des gens, et puis ils me racontent des histoires, oui, ça arrive.* »

Henri F. : « *C'est plutôt les médias. C'est rare que je trouve quelqu'un qui m'informe d'un truc que je ne connais pas.*
— *Même sur le local ?*

- *J'm'en f... le local, euh...*
- *Ce n'est pas votre truc, le local.*
- *Je ne vais pas me tuer pour le local [sourire]. C'est peut-être intéressant, j'ai un réseau d'informateurs sur les trucs locaux, mais je ne suis pas trop preneur de trucs locaux. »*

4.2. Un double équilibre entre local et national, médias et conversation

a) La conversation, souvent liée au local

La majorité des enquêtés juge la part des médias et celle de la conversation équivalentes dans leur apport en information. Ce constat d'équivalence est cependant à comprendre comme le résultat du calcul instinctif d'une moyenne, agglomérant des éléments qui peuvent être très disparates pour en lisser les différences, et notamment les plus importantes. On a vu qu'Henri F., pour qui l'essentiel lui vient des médias, opère une distinction entre niveaux géographiques. On retrouve ce type de distinction, dans une grande variété de nuances, chez l'essentiel des enquêtés. On pourrait la symboliser par deux axes croisés, l'un allant du local au général, l'autre de la conversation aux médias.

Si l'on voulait disposer les enquêtés sur un graphique utilisant ces deux axes, il serait très difficile d'attribuer à chacun un point, une coordonnée précise. Il n'existe pas de ligne de partage de l'information comme il en est des lignes de partage des eaux entre deux bassins-versants : alors qu'une rivière coule nécessairement sur un flanc ou l'autre d'une montagne, personne n'est totalement aveugle et sourd à tout type de média, tout comme personne n'est irrémédiablement éloigné de toute relation intersubjective. Il faudrait plutôt avoir recours à des lignes plus ou moins droites reliant deux points, voire à des taches, qui montreraient que chaque individu fait, dans des proportions qui lui sont propres, à la fois appel à la conversation et aux médias, en fonction du type d'information considéré, du plus local au plus global. On constaterait alors que la plupart de ces lignes relie une première zone située dans la portion local/conversation du graphique, à une seconde, située dans la portion général/médias. Le sentiment, dominant chez les enquêtés, que conversation et

médias jouent un rôle équivalent, se retrouverait alors dans le fait que chacune de ces lignes passerait par l'origine du graphique en son centre, y serait comme en équilibre. La répartition la plus fréquente voit en effet les informations locales apportées par la conversation, et les informations concernant les échelles supérieures de territoires apportées par les médias. Les conversations avec les collègues de travail sont en particulier une source importante d'information locale, soit que le collègue qui vous l'apprenne soit un témoin ou un acteur du récit ou de l'anecdote considérés, soit qu'il l'ait lui-même appris de quelqu'un d'autre ou d'un média.

b) De nombreuses nuances dans la distribution

Si l'équilibre se fait le plus souvent entre un pôle local et conversationnel d'une part, et un pôle général et médiatique d'autre part, d'importantes nuances existent cependant.

Denis E. : « *Ça dépend de ce que tu veux apprendre.*

— *Pour l'actualité départementale et régionale, par exemple ?*

— *La télé, c'est la télé.*

— *Le journal régional de France 3 ?*

— *Oui.*

— *Tous les jours ?*

— *Quand je peux. C'est ça et puis, le national, c'est France 3 et TF1. [...]*

Tu vois vachement aussi, quand tu bosses. Tu vois les évolutions, en fait. Il n'y a plus de thunes nulle part. [...] Tu n'as plus d'aides comme tu avais dans le temps. Pour des conneries, pour un mec qui doit refaire, je ne sais pas, son râtelier, tu n'as plus rien. Avant, quasiment, tu pouvais tout payer, par une aide. Maintenant, c'est quoi, 10 %, 20 % du montant général, donc... pour les mecs qui ont 4000 balles par mois, tu retardes... tu achètes dent par dent [rire]. »

Pour Denis E., la conversation est la source unique d'information locale : pas besoin de journal pour connaître la vie d'une commune de moins de 600 habitants où tout se sait très vite, à plus forte raison quand y on a plusieurs amis. Les médias, en l'occurrence la télévision régionale (France 3 Ouest) sont déterminants aux échelons départemental et

régional. La conversation et les relations interpersonnelles reprennent au niveau national un rôle important, équivalent à celui des médias spécialisés et techniques qu'il lit pour son travail (lettres d'informations et sites internet juridiques). Juriste dans une association de tutelle, il estime en effet que l'évolution de la législation et des conditions d'accès des majeurs sous mesure de protection à certaines prestations sociales lui donnent une indication fiable du climat politique.

Régine C. n'examine que le détail de ce qui concerne « *ce qui se passe sur la commune* ». Trois dimensions s'y mêlent dans un équilibre tel qu'aucune ne se détache pour prendre le pas sur les deux autres : les relations interpersonnelles (« *je côtoie quand même pas mal de gens, [...] tout se sait, de toute façon* »), le bulletin municipal, et le panneau d'affichage de la mairie : « *Je vais autrement souvent à la mairie. Donc le panneau d'affichage ou d'informations générales, je le lis, les comptes-rendus de conseils municipaux, les permis de construire, je regarde tout ça.* » Virginie Q. estime que conversation et médias s'équilibrent quel que soit l'échelon géographique considéré, les médias lui apprenant ce qu'elle n'a « *pas forcément vu* » directement ou appris par ses proches, alors que Lucien G. décrit le fonctionnement inverse : ce qu'il n'apprend pas dans le journal lui sera de toute façon raconté rapidement par le maire, un employé municipal ou un proche.

Virginie Q : « *Ça va être... surtout politique, où je vais apprendre des trucs [...]. Ou alors des trucs qui vont se passer dans la commune, où je n'ai pas forcément vu au moment où ils disaient qu'ils allaient construire ce truc-là, et voilà, c'est l'inauguration.* »

Lucien G. : « *Ça je vais vous dire, c'est une question que je ne me suis jamais posée³⁷². Vous savez, il y a beaucoup de choses, si je ne les apprends pas dans le journal, je les apprendrai dans les conversations. C'est aussi simple que ça. Je veux dire, l'actualité locale à M., si je ne lis pas pendant trois jours les faits divers et l'actualité locale à M., je saurai quand même*

372. Lucien G. n'est certainement pas le seul dans ce cas dans l'échantillon, mais il est le seul à l'exprimer. C'est une des difficultés de cette enquête que de demander aux enquêtés de verbaliser des attitudes et des habitudes qui sont en grande partie inconscientes. La technique de l'entretien permet cependant, en passant notamment par les questions sur la réception des médias locaux, de préparer ce type d'interrogations de façon qu'elles se présentent de la manière la moins imposée possible, en évitant de prendre l'enquêté au dépourvu, mais en lui ayant au contraire permis de se préparer à y répondre.

de toute façon tout ce qu'il y a. »

4.3. La complémentarité de la conversation et des médias

a) L'image du journal détermine ce que l'on y lit

Pour certains centres d'intérêts ou horizons d'attente particuliers, la conversation est plus efficace et plus rapide que la presse locale. Grand amateur de musique, Richard R. est attentif aux annonces de concert, en particulier ceux qui se déroulent dans des bars, qui sont souvent « *les meilleurs* » et auxquels il est peu coûteux d'assister pour un étudiant. La presse régionale, dont un tiers des articles n'a d'autre fonction que d'aider son lectorat à organiser son emploi du temps³⁷³ pourrait être sa source principale d'information. Ce n'est évidemment pas le cas aujourd'hui, car il ne la lit pas, comme beaucoup de jeunes de son âge. Mais ce n'était pas non plus le cas lorsqu'il était abonné au *Télégramme*.

Richard R. :

« Comment es-tu au courant, par exemple, des concerts ?

— Pour être au courant des concerts, j'avoue que maintenant je ne suis plus vraiment au courant, c'est plus par relations. C'est surtout au début que j'avais du mal, maintenant c'est vrai que, vu que je suis bien ancré dans le milieu, on me prévient beaucoup. Mais c'est vrai que dès qu'il y a des nouvelles choses, bon à part La Passerelle [Scène nationale] et tout ce qui est... Le Cri de l'Ormeau, c'est bien pour tous les concerts vraiment prévus, mais pour tout ce qui est concerts de bars, il y a très peu d'information, et c'est souvent ceux-là les meilleurs. C'est ça qui est un peu dommage. Mais je ne sais pas si les bars font vraiment l'information de ces concerts. [...] À chaque fois que je découvre quelqu'un, que je me fais un nouvel ami, il me fait découvrir des choses. Et après, moi je fais découvrir des choses à d'autres. Souvent, il y a toujours une relation entre

373. 21 % des articles sont des informations-services, 13 % des annonces de spectacles ou de manifestations.

deux personnes [...] dans une démarche assez initiatique. [...]

— Tu as découvert beaucoup de choses par relations ?

— Oui.

— Plus que...

— Plus que par les médias, sans doute. Quoique pour les trucs récents, c'est vrai que... je ne sais pas vraiment ce qui... [...] J'apprends plus de choses dans le journal au niveau information. Maintenant, je pense que c'est plus intéressant de parler avec les gens. Déjà, on se sent mieux quand on a parlé avec quelqu'un pendant longtemps, on se sent bien. On a l'impression d'avoir eu un rapprochement avec cette personne-là, alors qu'avec un journal... mais c'est vrai qu'on en apprend quand même pas mal. Les gens, souvent, ils fonctionnent à la mémoire. À part quand ils parlent de choses qui leur appartiennent vraiment, mais sinon, c'est un peu imprécis. Souvent, on m'a dit des choses, je suis allé vérifier après, dans un journal, ce n'était pas tout à fait ça. Au moins, on est sûr de ce qu'il y a dans un journal, a priori. Tout ce qui est mondial, en tout cas. On peut presque en être sûr. »

Ici, l'image du journal — c'est-à-dire l'image que se fait le lecteur de son journal —, est déterminante. Bien que très peu d'annonces de concert échappent aux quotidiens régionaux, il suffit que Richard R. perçoive *Le Télégramme* comme un journal essentiellement destiné aux personnes âgées à la recherche de la météo et de l'horoscope pour que ses annonces de concert lui deviennent proprement invisibles. Il n'existe bien sûr pas de statistiques comparant le nombre de concerts organisés et ceux qui sont effectivement annoncés dans la presse. Mais, par expérience, le différentiel est très faible. S'il existe, il est même plutôt du fait d'organisateur étourdis qui n'auraient pas communiqué à temps les détails pratiques de leurs manifestations. Aucun journal ne salarie en effet un enquêteur chargé de traquer les manifestations ou horaires de permanences à annoncer : ou bien ceux-ci arrivent directement à la rédaction, éventuellement par le biais d'un correspondant local qui les a recueillis en mairie, auquel cas ils sont publiés (sauf erreur humaine de transmission ou de réécriture), soit ils n'arrivent pas à la rédaction, auquel cas ils ne peuvent évidemment pas être publiés.

Trois raisons peuvent expliquer que l'annonce d'une manifestation, quelle qu'elle soit, ne soit pas transmise à la rédaction des médias locaux. La première concerne les événements privés, dont la tenue n'a pas à être communiquée au public et qui ne nous intéressent pas ici puisqu'ils ne sont pas du ressort de l'espace public³⁷⁴. La seconde raison renvoie à une erreur des organisateurs d'un événement public : débutants, négligents ou ne s'imaginant pas qu'il faut prévenir le journal, ceux-ci ont oublié d'en faire la démarche. Cette catégorie d'organisateur compte peu de membres, ce genre d'oubli ne se produisant généralement qu'une fois. Enfin, la troisième raison fait appel à des organisateurs d'événements publics qui, pour une raison particulière, ont décidé de ne pas informer la presse de la tenue desdits événements. Cette catégorie représente elle aussi très peu d'acteurs, généralement proches des milieux dits « alternatifs ». À Saint-Brieuc, c'était par exemple le cas du « Wagon », un squat punk installé, par la mairie qui l'avait chassé du centre ville, autour d'un wagon SNCF déclassé, garé sur un petit terrain des docks du port du Légué, et qui y demeura une dizaine d'années, jusqu'à ce que la mairie, devenue moins clémente en changeant de couleur politique, et désirant redonner à cette partie du port une « *vocation économique* », ne rase le tout, cette fois sans solution de relogement. Les habitants du Wagon avaient réquisitionné un entrepôt désaffecté jouxtant leur campement, dans le but d'y organiser des concerts de musique punk. Lors de ces soirées dont la renommée était au moins nationale, si ce n'est européenne, se sont produits des groupes des cinq continents qui n'eurent jamais besoin de la presse, locale ou nationale, pour faire le plein de spectateurs venus de toute la région. Le magasin de disques d'occasion du centre ville, où l'on pouvait trouver tracts, affiches et production discographique régionale en dépôt-vente, le bouche à oreille, l'*infoline* sur répondeur de téléphone portable, les fanzines puis les forums internet suffisaient à faire circuler l'information à qui elle était destinée : le public du Wagon n'était pas celui d'*Ouest-France* ou du *Télégramme*. Les organisateurs de ces concerts ne pouvaient pas interdire la publication d'annonces, en infos-services, de leurs manifestations, mais en se refusant à communiquer eux-mêmes les dates et invités de leurs soirées à la presse généraliste, symbole de collusion avec le « système » contre lequel ils militaient, ils s'assuraient de façon simple et efficace de leur absence volontaire dans ses

374. On y incluerait également les soirées mondaines, qui sont des événements privés d'un type particulier : privés parce qu'ils ne sont pas ouverts au « grand public » et qu'on n'y accède que sur invitation ou recommandation, ils sont cependant en partie destinés à ce grand public à travers la relation qui en est faite par la presse dite *people*. La presse régionale ne se fait pas l'écho de ce type de soirées.

colonnes. Alors que la tenue de concerts se faisait sur un rythme quasiment hebdomadaire, le Wagon n'apparaissait dans la presse locale qu'une fois par an au maximum, au moment de leur festival³⁷⁵. Dénommé Fuckin' Art Rock, il se déroulait en même temps que le festival de musique et d'art numérique Art Rock, organisé par une association en centre ville et soutenu par la commune et le département. La concordance des temps et l'appellation ouvertement provocatrice de ce « contre-festival » *underground*³⁷⁶ était alors propice à susciter l'intérêt de la presse régionale... tout autant que la méfiance de ses organisateurs. Voulant consacrer le « Gros plan » de dernière page du *Penthièvre* au Fuckin' Art Rock et au mode de vie de ses promoteurs, il m'a d'abord fallu montrer patte blanche : « *Tu n'es pas de Ouest-France, au moins ?* »³⁷⁷ Échaudés par de précédents articles dont ils estimaient qu'ils les caricaturaient, ils refusaient désormais tout entretien avec les représentants de ce journal.

L'organisation d'événements privés n'entrant pas dans mon cadre de recherches, l'oubli de communiquer en direction du journal ou le désir de ne pas y apparaître étant rares, très peu de manifestations se déroulent sans avoir été préalablement annoncées par au moins une information-service. Elle peut ne représenter que deux ou trois lignes en style télégraphique publiées une seule fois la veille ou le jour même de la manifestation — ce qui nécessite une attention certaine de la part des lecteurs, et une disponibilité plus grande encore de ceux qui voudraient y assister —, mais elle existe quasiment systématiquement. Encore faut-il, pour la lire, être disposé à la recevoir et éventuellement à l'intégrer à ses propres projets, c'est-à-dire s'attendre à ce qu'elle puisse exister. C'est bien ce qui conduit Richard R. à ne pas évoquer du tout la presse quotidienne ou hebdomadaire régionale

375. Ainsi qu'à l'occasion de quelques faits divers se déroulant en marge des concerts dont, un an avant la fermeture du Wagon, la mort accidentelle par noyade d'une personne tombée dans le port. Comme dans le cas des conflits sociaux, qui surgissent brutalement dans le journal qui ordinairement ne traite pas des questions du travail, l'absence de couverture du Wagon par les médias locaux en régime ordinaire avait rendu ce fait divers proprement incompréhensible, et donné lieu à l'expression d'un grand nombre de présupposés — alors que les concerts organisés au Wagon donnaient lieu à bien moins d'interventions des pompiers que les fins de soirée de la discothèque installée à quelques centaines de mètres de là.

376. *Underground* peut ici quasiment être compris dans sa traduction littérale de « souterrain ». Non que les concerts se déroulassent sous terre, puisqu'ils avaient lieu dans l'entrepôt désaffecté évoqué plus haut. Mais le port du Légué est situé en contrebas de la ville de Saint-Brieuc, au fond d'une vallée, la vallée du Gouët, qui a longtemps été laissée de côté par les aménagements urbains. Au moment où le Wagon y a été installé, c'était une zone à l'abandon, marquée par une forte délinquance — elle est aujourd'hui devenue une des promenades préférées des habitants de Saint-Brieuc et Plérin, qui en occupent chacun une des rives.

377. *Le Penthièvre* n°183, 30 mai 2003.

concernant les concerts. Où s'attend-il à en trouver l'annonce ? Dans *Le Cri de l'Ormeau*, un agenda culturel dont la vocation unique est l'annonce des manifestations à caractère culturel. Mais *Le Cri de l'Ormeau* est mensuel : bien adapté au fonctionnement des institutions et salles à la programmation régulière, il n'annonce à ses yeux pas suffisamment, parfois pas du tout, les concerts qui l'intéressent, ceux qui se déroulent dans les bars. Une affirmation qu'il nuance toutefois immédiatement en renvoyant une partie de la responsabilité aux cafetiers eux-mêmes, suspectés d'appartenir à la catégorie des négligents. Or ni les groupes, qui, même locaux, ont besoin de prévoir leur planning de répétitions et de concerts suffisamment à l'avance pour être prêts à donner la meilleure prestation possible, ni les cafetiers, qui doivent mettre en place des dispositifs de communication susceptibles d'augmenter la fréquentation de leur établissement les soirs de concerts, et donc de rentabiliser l'investissement consenti pour payer le groupe, n'ont intérêt à négliger la communication, notamment en direction de la presse, ou à trop improviser l'organisation de concerts qui risqueraient de ne pas rencontrer leur public. Même les « bœufs » ou scènes ouvertes, qui rassemblent des musiciens amateurs jouant et/ou improvisant sans contrepartie financière, ne se décident pas à la dernière minute. Le fait de ne pas proposer de programme précis ni de liste des musiciens se produisant ce soir-là ne constitue pas une dispense de communication : le succès d'une telle soirée ne peut être assuré que si suffisamment de musiciens en ont eu vent suffisamment tôt pour avoir pu prévoir d'y participer. Si l'on peut imaginer que cette communication particulière puisse se passer des médias généralistes et se suffire de bouche à oreille et d'affichage dans des lieux de culture et de répétitions, la présence du public, une fois de plus, sera sollicitée à travers la presse locale, car bien que le cafetier n'ait pas de cachet à payer, il doit dans ce cas mettre à la disposition des musiciens des moyens de sonorisation, voire des instruments « lourds » comme une batterie, dont la location n'est pas gratuite. Seule la répétition régulière, hebdomadaire ou mensuelle, de ces manifestations, conduit à une communication médiatique minimale — elle se traduit cependant toujours par au moins une information-service dans le ou les quotidiens locaux.

Le sentiment de Richard R. ne renvoie donc pas tant au fait qu'il manquerait des annonces de concerts dans la presse généraliste ou spécialisée qu'à sa propre perception de la position qu'il occupe dans le champ culturel local. Ne se reconnaissant pas dans le public des quotidiens régionaux, il leur dénie tout rôle d'information en matière culturelle. Ne se

sentant qu'imparfaitement représenté par l'agenda culturel départemental, il ne lui accorde que des vertus institutionnelles et l'estime aveugle aux manifestations particulières qui l'intéressent le plus et qu'il voit, ou croit voir, le moins — peut-être aussi parce qu'elles sont tout simplement peu nombreuses au regard de l'ensemble des propositions culturelles des Côtes-d'Armor, abondantes en toute saison. C'est donc par le bouche à oreille qu'il se tient au courant des concerts. Et c'est le canal qui lui convient le mieux, car il lui apporte la satisfaction de s'autoreprésenter comme étant « *bien ancré dans le milieu* ». Il y a chez Richard R. une forme de valorisation personnelle (si on me prévient de la tenue de tel ou tel concert, c'est qu'on estime que je fais partie d'un certain public averti et méritant), doublée du plaisir de la rencontre et de la découverte par lesquelles un musicien ou un mélomane construit et affine ses goûts personnels. Chaque « *nouvel ami* » rencontré est l'occasion d'accumuler un certain capital culturel, mais aussi l'occasion de partager, voire de mettre en avant, son propre capital. L'échange est aussi une façon de se valoriser : les autres m'apportent de nouvelles connaissances, je leur en apporte en retour. La relation interpersonnelle est ici vécue comme « *initiatique* » — mais elle ne saurait remplacer totalement la presse, seule garante de la véracité et de la précision des faits rapportés, tandis que la conversation se base souvent sur des approximations.

b) Un écheveau indémêlable entre conversation et médias

Cette idée que la richesse de la conversation vient de ce qu'elle permet un échange à la fois de faits et de points de vue est partagée par Coline H., qui y ajoute une fonction éthique ou démocratique : c'est grâce à la conversation que peut se transmettre tout ce que le journal ne peut ou ne veut pas dire.

Coline H. : « *En majorité, c'est peut-être avec mes connaissances. Je pense que... ça doit être sensiblement la même chose, mais peut-être... Si moi j'ai, mettons, une information, et que je vais en discuter avec quelqu'un, en général l'autre a aussi d'autres informations à apporter et au bout du compte j'en apprends quand même. [...] Exemple, tout ce qui s'est passé autour de la piscine, enfin la Cabri, des trucs comme ça. C'est par des relations, on me disait, j'ai su des trucs, je ne me rappelle plus des chiffres, mais... à peu près l'évaluation du prix des travaux. Des trucs dont je me*

dis, ça je ne l'ai pas appris sur des journaux. Bizarrement. [rire]

— Mais alors que tu avais le souvenir d'avoir vu des trucs dans les journaux, là-dessus ?

— Non, j'ai même pas le souvenir d'en avoir lu. Alors est-ce que je ne suis pas tombée au bon moment, est-ce qu'il y a des choses qui ne veulent pas se dire non plus pour ne pas que les gens se réveillent trop. C'est peut-être ça aussi [rire]. »

Les frontières entre, d'une part, circulation de véritables informations inédites, perception comme telles d'informations piochées par d'autres dans la presse et qui, au fil d'une chaîne d'échanges interpersonnels, arrivent, déformées ou enrichies mais dans tous les cas dépourvues de la mention de leur source et de leurs altérations, aux oreilles d'un individu qui les reçoit comme inédites, et, d'autre part, simples rumeurs, sont poreuses et mal définies. C'est sur ces ambiguïtés que fonctionne ce que le langage courant nomme le « téléphone arabe » — sans que la presse soit toujours capable ou désireuse d'adopter des procédures plus « professionnelles » et respectant sourçage et vérification de l'information.

4.4. « On sait beaucoup de choses »

Six enquêtés déclarent apprendre plus de choses à travers les discussions quotidiennes qu'à travers les médias — autant que ceux qui déclarent l'inverse. Il s'agit d'enquêtés à la vie sociale riche, qui habitent dans un quartier ou un village qu'ils connaissent très bien, ou qui fréquentent des réseaux militants actifs.

Myriam O. : « Je travaille dans la restauration, donc je connais beaucoup de monde. Automatiquement, je suis au courant de tous les potins. [...] J'ai un bistrot au bourg de Saint-Brandan, soit que je vais chercher mes clopes, ou bien le journal, ou même simplement boire un café le matin. Tu entends tout. [...] La vie politique du coin, on sait les nouvelles aussi au bistrot. Parce que le maire, il boit des fois un café avec moi, donc j'arrive à lui sortir les vers du nez ! [rire]

— Et même là, avec le fait que tu sois arrêtée, tu arrives à rester

bien au courant de la vie de la commune ? Parce que du coup, tu rencontres moins de gens dans ta journée.

— *Oui mais tu sais, à boire mon petit café le matin au bourg...*

— *Tu te tiens au courant.*

— *Oui. Et puis comme je vais trois fois par semaine chez le kiné, je vais boire un café à Plaintel, donc j'ai des nouvelles aussi. »*

Nicole et Cyprien S. :

Lui : « Mes parents sont au club des anciens, donc on sait beaucoup de choses, parce que les anciens savent beaucoup de choses. [...] C'est vrai que tout se sait, ici... Et puis c'est vrai qu'après on est au boulot...

— ***Au boulot, vous discutez beaucoup d'actualité locale, avec les collègues ?***

Elle : — Oui, quand même.

Lui : — J'ai un collègue qui lit le journal tous les jours, il parle des accidents qu'il y a eu...

Elle : — ... tous les faits divers.

Lui : — Oui. »

Myriam O., pourtant arrêtée depuis cinq mois suite à un accident de travail, est surnommée par ses voisins « *le maire au foyer* », tant est grande sa connaissance de la vie locale, de ses détours et de ses subtilités, et sa capacité à transmettre autant qu'à recevoir. Sa lecture du *Télégramme* est quotidienne, mais elle ne peut malgré cela constituer une source principale d'information. Contrairement à Myriam O., qui est revenue habiter dans le village où elle a grandi, Nicole et Cyprien S. se sont installés, il y a moins de deux ans, dans une commune qui n'appartenait pas à leur histoire familiale, du moins pas avant que les parents de Cyprien ne quittent la région parisienne pour y emménager, au moment de prendre leur retraite. Ils s'y sont cependant rapidement constitué un groupe d'amis en contact fréquent, et profitent du fait que les parents de Cyprien sont membres actifs du club des anciens. C'est la conversation qui constitue pour eux aussi, qui ne sont pas lecteurs réguliers de la presse locale, la source principale d'information — même s'il faut préciser qu'une partie de ces conversations, au moins celle qui concerne les faits divers, est

alimentée indirectement par la presse, dont un collègue de Cyprien lui fait un résumé quotidien.

Sans surprise, la mention des conversations est souvent associée à celle du local, par exemple par Agnès D., qui associe de façon complémentaire local et conversation d'une part, et de l'autre national et médias (hebdomadaires comme *Politis* ou *Charlie Hebdo*). Joseph N. part lui aussi du local et de la conversation, mais ne trouve pas grand-chose dans les médias en ce qui concerne l'actualité nationale ou internationale : l'information de base, courte et résumée, que lui dispense la radio qu'il écoute beaucoup, lui suffit. Rares sont les articles d'un quotidien national qui attirent vraiment son attention — il est pourtant le seul de l'échantillon, avec Richard R., qui lise *Le Monde* tous les jours.

Joseph N. : « *Quand je bricole, j'écoute la radio. Et la radio me fait lire le journal. Le Monde, je le lis vite parce qu'il y a du factuel, beaucoup. Si j'ai écouté la radio, je vois le titre, je dis OK, d'accord, je vois ce que c'est. Et de temps en temps, tu as deux-trois machins qui se détachent un petit peu de l'ordinaire, où tu as vraiment un sens un peu plus analytique, avec lequel t'es d'accord, pas d'accord, mais enfin, qui te donne matière. Mais il n'y en a pas beaucoup.* »

La réponse de Joseph N. est liée à la manière dont il entend la question sur les sources de connaissance du monde qui l'entoure. Dans la presse locale comme dans les médias nationaux, il dit apprendre peu de choses, à part « *des éléments informatifs* », c'est-à-dire factuels. Or, ce qui l'intéresse, ce n'est pas tant l'information que la réflexion sur le monde. La seconde ne peut se passer de la première, ce qui résout l'apparente contradiction entre ces propos et sa description de *La Presse d'Armor* comme « *journal officiel* » local, ainsi que du caractère « *complémentaire, totalement complémentaire* », de la presse et de la conversation. Car Joseph N. est, d'une part, très attentif aux faits et aux événements qui font la vie locale et nationale. La source de ces faits est médiatique. Mais, d'autre part, l'activité qui seule compte vraiment à ses yeux de citoyen et de militant, c'est l'activité réflexive sur les enjeux des politiques locale et nationale. Et cette réflexion, c'est par la conversation qu'elle passe.

5. L'impossible interactivité

Si la presse répond dans la majorité des cas aux attentes de ses lecteurs, on constate qu'elle ne suffit pas à connaître le monde, puisqu'elle n'en est la source principale que pour une minorité d'enquêtés. L'examen de la réception de la presse locale ne peut se clore sans aborder les moyens de réciprocité qu'elle met, ou pas, à disposition de son public : dans quelles conditions la communication peut-elle se faire du lecteur vers la presse locale ?³⁷⁸ Les enquêtés ont-ils déjà écrit à leur journal ? Si oui, pour dire quoi ? Leur courrier a-t-il été publié ? Si non, y ont-ils pensé ? Pourquoi alors ne pas être passé à l'acte ?

5.1. Réactions à des articles publiés dans la presse

a) Réactions débouchant sur une publication

Peu d'enquêtés ont déjà écrit ou téléphoné à leur journal local. La première raison invoquée, ce qui pousse le plus souvent à prendre sa plume ou son clavier, ou à décrocher son combiné, peut être décrite comme une réaction à un article publié dans le journal. Les réactions mentionnées dans les entretiens sont toutes individuelles, même si on imagine sans peine qu'elles pourraient aussi être collectives, comme une lettre adressée par un comité de quartier suite aux déclarations d'un élu en conférence de presse, par exemple.

Pierre P. : « *Une fois dans mon existence, j'ai envoyé une lettre à Ouest-France pour qu'ils publient un article de mise au point. C'était à propos de... enfin vous le verrez bien de toute façon [il me tend la coupure]. Je répondais au maire de Lamballe, qui avait fait un article que je pensais injurieux pour les fonctionnaires. [Il s'agissait du compte-rendu de la cérémonie annuelle des vœux, au cours de laquelle le maire de Lamballe avait déclaré que le zèle était chose rare chez les fonctionnaires. Pierre P., qui venait alors de prendre sa retraite de chef de centre des impôts, avait*

378. Ne sont pas examinés ici les cas dans lesquels une association ou un de ses membres transmet au journal l'annonce d'une réunion ou d'une manifestation, et qui passent par le secrétariat de la mairie, le correspondant local ou le site internet du journal.

envoyé une tribune pour lui répondre.]

— *Et c'est la seule fois où vous avez écrit à Ouest-France ?*

— *C'est ça. La seule fois au cours de ma carrière. »*

Le seul enquêté qui évoque spontanément la lettre qu'il a un jour envoyée à *Ouest-France* est Pierre P. Dans tous les autres cas, c'est par mes questions que le sujet a été abordé. Pierre P. avait utilisé le courrier, moyen le plus solennel pour un fonctionnaire d'exprimer son indignation et la blessure faite à son honneur par un élu à ses yeux irrespectueux — il avait d'ailleurs fallu que l'attaque fût jugée suffisamment importante pour que Pierre P. réponde à un article concernant une commune qui n'était pas du ressort de son activité, puisqu'il était basé à Saint-Brieuc et que Lamballe possède sa propre Perception. Mais l'indignation peut aussi s'exprimer par voie téléphonique, quand la colère et/ou l'incompréhension réclament d'être transmises rapidement avant que d'envisager d'autres moyens d'intervention si une réponse n'est pas obtenue tout de suite.

Gérard V. : *« Il n'y a pas très longtemps, c'est arrivé, je n'ai pas compris, j'ai effectivement directement contacté le correspondant de presse, c'était Le Penthièvre...*

— *C'était sur quel sujet ?*

— *C'était après la Foire, la tombola de K. Sports avait mis un poulain en lot, qui a été gagné par un citoyen de Plaine-Haute, qui ensuite s'est plaint, et on a découvert tout ça dans Le Penthièvre. Donc, j'ai appelé le rédacteur en chef. [...] On n'avait pas compris. En plus, la commune, le comité de foire et un certain nombre de personnes étaient mis en cause, je ne comprenais pas qu'on n'ait pas demandé le point de vue des autres avant de publier ça. Surtout que je me suis rendu compte que c'était le correspondant du Penthièvre qui avait écrit la lettre. Donc, là, j'ai piqué un coup de sang. Alors qu'on n'était pas concerné directement. Mais sinon, ça s'est très bien passé, en plus, avec le rédacteur en chef, qui a parfaitement compris.*

— *Il y a eu rectification, derrière, dans le journal ?*

— *Oui, on a mis ce qu'on avait à mettre, et puis voilà. Donc ça s'est très*

bien passé. »

Chaque journaliste a en mémoire un certain nombre de ces petits événements de la vie professionnelle, dont la narration répétée contribue à alimenter la mythologie d'une profession qui se voudrait irréprochable et incorruptible — car la mémoire est sélective : entre affirmation de soi et défense corporatiste contre d'éventuelles critiques, chacun a tendance à ne raconter que celles des situations où il avait « raison » et le lecteur « tort ». Pour le lecteur, un tel coup de téléphone peut avoir des motivations très diverses allant de l'apport d'un renseignement supplémentaire à une critique parfois violente du contenu de l'article, comme c'est le cas ici. Mais il n'y a en général que deux issues possibles : soit l'interaction avec l'auteur de l'article concerné ou son supérieur suffit à régler le problème, soit, comme Gérard V. l'a obtenu dans l'exemple qu'il donne, une rectification est apportée dans une édition ultérieure. Celle-ci peut prendre la forme d'une précision (jamais nommée « erratum »), d'un article complet nécessitant de rencontrer la personne qui s'est plainte ou le groupe qu'elle représente, d'une tribune libre ou, en dernier recours, d'un droit de réponse. En pratique, les droits de réponse sont extrêmement rares en presse régionale, sans que l'on puisse d'ailleurs dire qu'ils soient fréquents dans les autres types de presse. Tout est fait pour éviter le recours à ce qui est vécu comme la preuve que l'on a fait une erreur. C'est pourquoi les autres solutions sont proposées assez facilement quand le lecteur est insistant : tout d'abord la publication d'une précision quand il ne s'agit que d'une erreur minime d'ordre factuel, ou la tribune qui permet d'intervenir sur un problème de fond tout en n'engageant que son auteur, mais pas le journal. Une rencontre et un second article peuvent être envisagés quand les propositions précédentes se heurtent à un refus, ou s'il apparaît pertinent de poursuivre la couverture de l'événement. Ils sont proposés d'emblée si l'un des buts de la publication du premier article était justement de provoquer une réaction (cas d'une association qui se mobilise contre un projet municipal et à laquelle la mairie refuse dans un premier temps de répondre, par exemple). Le droit de réponse n'est quant à lui jamais proposé par le journal : de son point de vue, il ne peut qu'être imposé par un lecteur qui a refusé tout arrangement et qui doit connaître ses droits et les textes de loi y afférents.

b) Réactions ne débouchant pas sur une publication

Pierre P. et Gérard V. réagissaient à des articles parus dans la presse, dans l'intention

que leur réaction soit à son tour suivie d'effet et vienne rectifier ou répondre à la publication initiale. Toutes les situations de ce type n'aboutissent cependant pas à la reconnaissance formelle de leur existence par une parution, soit qu'elles n'en avaient pas l'objectif, soit que d'autres raisons l'en empêchent.

Sylvain et Esther K. :

Lui : « [Quand on constate une erreur], *on le dit verbalement, comme ça, au reporter du coin. C'est à elle après de faire après ce qu'il faut. De remonter là-haut. Mais on le dit verbalement, sans trop insister.*

Elle : — *Autrement, faudrait se plaindre à Ouest-France directement ?* »

Dans le cas d'Esther et Sylvain K., la publication d'un rectificatif par le journal n'entre pas dans leur horizon d'attente. L'essentiel est de pouvoir signaler une erreur. La relation interpersonnelle directe est donc ici utilisée pour faire part de son mécontentement au correspondant local de presse que l'on a l'habitude de fréquenter dans et autour de sa commune de résidence : on se décharge symboliquement de ses griefs en le chargeant de les transmettre à « *l'usine* », cette organisation distante, invisible et inconnue qui prendra la responsabilité d'en tenir compte ou non. Il est en effet très rare que les journalistes se déplacent dans les communes rurales, et ce n'est alors pas pour rencontrer d'anonymes lecteurs, mais des dirigeants (de clubs, d'associations, d'entreprises), des élus ou ces « héros d'un jour » qui ont accompli un fait suffisamment insolite pour gagner le droit de se faire tirer le portrait. La remarque d'Esther K. (« *Autrement, faudrait se plaindre à Ouest-France directement ?* ») est à ce titre particulièrement significative. Pour ces lecteurs de tous les jours, le journal n'a qu'une seule incarnation : le correspondant local de presse. C'est donc lui qui bénéficie de la notoriété du journal, ce qui explique les phénomènes de micro-notabilité qui entourent ceux qui exercent cette activité depuis un certain temps et fréquentent assidûment les élites locales. Mais c'est aussi lui qui est en première ligne quand il advient que soit publiée une information erronée, quelle que soit la rubrique dans laquelle elle est publiée, que le correspondant puisse en être à l'origine ou non.

Myriam O. : « *On a écrit, mais on n'a jamais eu de réponse, avec une voisine, une copine, à "On a tout essayé", à Ruquier. Parce que là, on avait*

pété un plomb [rire] tellement on était écœurées des âneries qu'il disait. Donc on avait écrit, on n'a jamais eu de réponse. Mais ça nous a permis de nous défouler un moment [rire]. »

Myriam O., qui, avec une de ses amies, a fait part part de sa consternation devant les propos qu'il tient à l'antenne à Laurent Ruquier, animateur de l'émission télévisée « On a tout essayé », mentionne la seule réaction d'un enquêté en direction d'un média autre que local. Bien que très différente de la relation quotidienne d'Esther et Sylvain K. avec leur correspondante local, elle s'en rapproche par le fait qu'elle n'attend pas non plus de réponse, mais procède plutôt de la catharsis.

Carine A. : « À un moment donné, j'écrivais à Ouest-France avec un pseudo, mais je n'ai pas repris le temps de le faire. [...]

— **Tes lettres sont passées dans le journal ?**

— [...] Non, mais ils en passent beaucoup. Non, je ne sais pas pourquoi. Il y avait des témoignages similaires, aussi. »

Le cas de Carine A. est différent : fonctionnaire à la mairie de Saint-Brieuc, elle a écrit à *Ouest-France* sous pseudonyme, donc bien dans l'intention que ses lettres soient publiées. Elle ne l'ont pas été, sans qu'elle sache vraiment pourquoi, mais sans que cela ne suscite non plus frustration ou colère de sa part, puisque d'autres interventions de la même teneur que la sienne ont été publiées au même moment.

5.2. Réactions à un contexte plus large

Si la réaction d'humeur est le plus souvent individuelle et liée à un article précis, il est aussi des réactions à un contexte plus large, suscitées par un phénomène social, une affaire au long cours ou un projet de loi âprement discuté. Ces réactions peuvent être aussi bien individuelles que collectives. Gaston L. a ainsi le souvenir d'avoir envoyé à *Ouest-France* une lettre destinée au courrier des lecteurs afin de protester contre la privatisation de France Télécom. La lecture d'un livre sur le sujet lui avait fourni des arguments lui permettant d'étayer sa colère et qu'il avait recopiés dans sa lettre (« *je ne m'étais pas fait trop chier* »,

commente-t-il). Le courrier était long (« *j'avais fait deux, trois pages* »), mais il était paru, après avoir toutefois subi d'importantes coupes.

Comme Patrick B., longtemps chargé de transmettre à la presse locale les positions de la CFDT et du SGEN-CFDT, Joseph N., militant écologiste de longue date, a également souvent participé à l'élaboration de tribunes libres collectives destinées aux colonnes de *La Presse d'Armor*.

Joseph N. : « *Ça m'arrive de faire des tribunes libres. Mais souvent, maintenant, ils n'acceptent plus les tribunes libres au nom de collectifs, ils acceptent les tribunes libres sous la responsabilité de quelqu'un. Donc ils demandent le nom. Mais ce n'est pas forcément le nom qui compte, c'était le collectif pour qui on écrivait.* »

Ici, il faut noter une différence entre quotidiens et hebdomadaires. *Ouest-France* et *Le Télégramme* diffusent des communiqués de groupes ou de personnalités politiques ou syndicaux ainsi que quelques courriers des lecteurs, mais après sélection et en général en y pratiquant des coupes. Les hebdomadaires que sont *Le Penthièvre* et *La Presse d'Armor*, et qui ont le même éditeur, procèdent différemment et publient toutes les tribunes qui leur sont envoyées à condition qu'elles ne soient ni publicitaires ni diffamatoires, et en principe en intégralité sauf en cas de longueur excessive (sans quoi certaines se seraient approchées de la demi-page publiée). Mais, comme Joseph N. le souligne, une restriction a été apportée au cours des dernières années : les journaux demandent que la tribune soit signée, non par un collectif, mais par une personne physique. L'introduction de cette nouvelle règle du jeu s'est faite au nom du localisme des journaux : il s'agissait d'éviter que des antennes locales de groupes nationaux se contentent de transmettre des communiqués au contenu exclusivement national, ce qui aurait contrevenu au principe selon lequel ces titres ne dispensent qu'une information à caractère local. Mais cela avait aussi l'effet de réduire la part des tribunes proprement politiques pour porter le « débat » sur des enjeux qui le seraient moins, ou dont les termes ne seraient pas formulés de façon politique.

5.3. Réaction à un défaut du journal

Outre l'unique lettre qu'il a adressée à *Ouest-France* il y a plus de vingt ans en réponse à un article (*cf. supra*, 5.1.a)), il arrive à Pierre P. de téléphoner au service commercial d'*Ouest-France* en cas de défaillance dans le portage du journal à son domicile chaque matin.

Pierre P. : « *Il m'est arrivé de leur téléphoner, mais ça a diminué. Mais il y a deux mois encore, en descendant le matin, je ne trouve pas le journal dans la case. Alors là, c'est profondément désagréable.* »

La relation médiatisée par le téléphone est ici préférée au courrier pour des raisons de rapidité et de commodité, et parce qu'il s'agit d'une erreur ne touchant pas au contenu lui-même : son statut différent appelle une réaction différente.

5.4. Réponses à l'invitation du journal

a) Forums et blogs de la rédaction

Outre la possibilité de téléphoner ou d'écrire à la rédaction de son journal existe celle de s'exprimer à travers le service affilié que constitue son site internet. Seul *Ouest-France* propose un espace de discussions nommé « forum » sur site³⁷⁹. Il ne s'agit pas d'un forum au sens plein, tel qu'on en rencontre par milliers sur internet et dans lequel tout un chacun (éventuellement après inscription), peut participer à et lancer des discussions concernant le thème auquel le forum est dévolu³⁸⁰, mais d'un espace où les questions sont posées (anonymement) par la rédaction aux lecteurs et internautes qui sont invités à « donner leur

379. URL : <http://www.ouest-france.fr/actu/forums.php>, consultée le 15 mars 2010.

380. Les forums sont en général organisés en catégories et sous-catégories. Ils possèdent également souvent une catégorie « salon » ou « café » dans lequel tous les sujets de conversation sont permis, ceci afin que les « forumeurs », qui partagent un intérêt particulier pour le thème du forum et apprennent à se connaître à partir de ce qu'ils échangent sur ce thème, puissent également poursuivre la conversation sur d'autres sujets. Ces derniers peuvent être humoristiques (blagues), quotidiens, voire politiques dans certains cas.

avis »³⁸¹. Finalement, ce dispositif est très proche de celui du « Blog de la rédaction » également proposé sur le site ouest-france.fr³⁸². Le forum pose des questions accompagnées d'une introduction de quelques lignes qui suggère souvent des pistes de réponses, tandis que le blog publie, sous un titre, un article écrit en général à la première personne et présentant une position sur un thème d'actualité³⁸³. Il y a donc une différence de forme : d'une part une question explicitement ouverte, d'autre part une position explicitement personnelle. Mais dans le fond, le mécanisme est le même : c'est le journal qui définit l'agenda, qui impose les thèmes dont il peut être question sur ses pages internet — les colonnes de l'édition papier sont donc plus ouvertes *a priori*, puisqu'un lecteur peut adresser un courrier sur le thème qu'il désire. Le seul espace qui échappe un tant soit peu à cette imposition de problématique se situe sur le réseau Maville.com, filiale de *Ouest-France*. On peut y donner son avis sur les bars, restaurants et boîtes de nuit de la ville considérée, et y ajouter un établissement qui ne figure pas dans la base de données. On reste certes dans les strictes limites du thème, mais c'est le seul endroit où un lecteur/internaute peut lancer une discussion³⁸⁴. *Le Télégramme* ne propose pas de forum, mais dispose d'une plateforme de blogs sur laquelle tout un chacun peut créer son propre blog. *Le Penthievre* n'a quant à lui pas de site internet.

Aucun enquêté n'a de blog hébergé par *Le Télégramme*, et seul Patrick B. fréquente régulièrement le forum d'*Ouest-France*, où il « donne son avis » de façon tout aussi régulière. Longtemps responsable syndical chargé d'organiser des conférences de presse ou d'envoyer des communiqués aux rédactions locales, il continue, à titre personnel, de leur adresser des textes, via le courrier des lecteurs ou le forum.

Patrick B. : « *Je suis très bavard, donc ça m'arrive encore régulièrement,*

381. C'est l'injonction « *Donnez votre avis* » qui est utilisée.

382. URL : <http://blog.ouest-france.fr/>, consultée le 15 mars 2010. Depuis le printemps 2010, certains journalistes tiennent aussi des blogs (consacrés à la musique, les voyages, la politique et l'international), accessibles depuis la page : <http://www.ouest-france.fr/blogs-of.php>.

383. Il y a aussi des billets de blog qui n'ont comme seul sujet que la vie du blog elle-même.

384. Avec, ici comme ailleurs, des restrictions importantes. Conditions générales d'utilisation de Maville.com (consultées le 11 mars 2010) : « *En soumettant votre commentaire, vous renoncez à tous droits concernant celui-ci. Celui-ci est susceptible d'être diffusé dans tous les supports Ouest-France. Toute contribution comportant des mentions injurieuses, contraires aux bonnes mœurs, étrangères au sujet seront systématiquement rejetées. Merci de surveiller l'orthographe et d'éviter le langage SMS. Chaque commentaire est sujet à une validation par la rédaction. Sa publication sur le site n'est pas garantie. Sa publication partielle est également possible.* » Ces conditions sont finalement les mêmes que celles qui prévalent pour l'envoi de lettres au courrier des lecteurs du journal, mais ces dernières ne sont pas explicites.

maintenant à titre de citoyen lambda, d'envoyer comme ça un courrier ou un avis. Là sur Ouest-France, il y a les forums, donc sur les sujets qui m'intéressent, les déplacements à Saint-Brieuc, l'environnement, j'ai envoyé une contribution, bien sûr.

— Et vous les trouvez intéressants, justement, ces forums-là ?

— Ça relève un peu du micro-trottoir, ça n'est pas significatif d'une conscience collective, d'une volonté collective, d'un intérêt général. Maintenant, c'est aussi une manière de percevoir les inquiétudes et les problèmes de la société. Parce que quand il y a des choses qui remontent en grand nombre, c'est aussi significatif d'un malaise ou d'un problème. Donc c'est un élément, mais je pense que ce n'est pas l'élément sur lequel des élus ou des décideurs doivent s'appuyer, c'est-à-dire que les expressions individuelles, elles ne sont que des expressions individuelles. »

Puisque l'internaute ne fait que répondre à une sollicitation directe émanant des éditeurs du site internet, on pourrait estimer que l'engagement mobilisé chez lui est moindre que celui dont a besoin le lecteur envoyant un courrier à la rédaction. Dans ce second cas, il est en effet impératif d'avoir préalablement répondu par l'affirmative à la question : « Mon opinion vaut-elle la peine que je la transmette au journal ? ». Dans le cas des forums et du blog de la rédaction, cette question serait réputée sans objet, du fait de l'invitation, qui sous-entend que toutes les opinions, de tous les lecteurs, sont bonnes à partager. Néanmoins cette « facilité » de participation offerte à tous les lecteurs à condition qu'ils disposent d'un ordinateur et d'une connexion internet, est peu utilisée. Elle n'a en particulier pas déclenché de vocation chez des lecteurs qui ne prêtaient pas d'importance auparavant au courrier des lecteurs. Il est significatif que Patrick B., qui est le seul à les lire et à y contribuer régulièrement, soit également le seul à participer régulièrement aux forums. Dans le cadre de l'échantillon étudié ici, l'installation du journal local sur internet ne se traduit pas par l'apparition de comportements nouveaux liés à l'interactivité des sites, mais plutôt par le transfert partiel de comportements ou d'inclinations préexistants. Patrick B., seul utilisateur, est aussi logiquement le seul à tenir un discours réflexif sur ces forums internet : il les trouve superficiels car en aucun cas la somme des réactions individuelles qu'ils rassemblent ne peut prétendre exprimer une « conscience collective ». Dans le même

temps, il leur accorde une valeur de révélation des enjeux locaux. C'est pourquoi la critique de l'outil ne l'empêche pas de continuer à l'utiliser, ce qu'il fait dans l'espoir que ses propres intérêts puissent être reconnus comme des enjeux collectifs.

b) Jeux et concours

Dernier motif suscitant une communication du lecteur vers son journal : les jeux et concours que celui-ci organise. Il s'agit là d'une lecture littérale de la question : « *Avez-vous déjà écrit à votre journal ?* », qui n'est effectuée que par une seule enquêtée.

Chloé P. : « *Ils donnaient des photos et demandaient à chercher ce que ça représentait parce qu'ils étaient un peu perdus. Et je me souviens, c'était le monument aux morts quand il était sur le Champ-de-Mars. Et j'avais écrit, parce que j'ai dit moi, j'ai souvenir de ça. J'avais reconnu, effectivement c'était ça, et ils m'avaient envoyé des places pour aller au musée, à Rennes [...]. J'ai écrit cette fois-là. [...]*

— *Ils faisaient une espèce de petit concours...*

— *Non, ils voulaient se renseigner, simplement... [...] Et puis bon, pour avoir eu l'obligeance de répondre, je pense, ils nous avaient offert ça, pour aller à l'Écomusée à Rennes. »*

Mais Chloé P. n'a jamais eu l'impression de participer à un jeu. Pour elle, elle a simplement rendu un service à son journal dont elle est aujourd'hui encore persuadée qu'il ne connaissait pas la réponse et en avait appelé à son lectorat. Il arrive en effet qu'un journal fasse appel à ses lecteurs à propos de photos anciennes — il s'agit en général d'identifier des personnes dans un lieu et une époque non déterminés, c'est-à-dire d'un exercice particulièrement adapté au lectorat plutôt âgé de la presse régionale. Mais ce type d'appel est bien plus rare que les jeux-concours évoqués ici. En l'occurrence, il est exclu que le cas que mentionne Chloé P. appartienne à la première catégorie : le monument aux morts de Saint-Brieuc, qui n'a été que déplacé, ne peut pas être inconnu de la rédaction du journal qui lui consacre plusieurs photos par an.

5.5. Penser à écrire... et ne pas le faire

Seule une petite minorité de l'échantillon a déjà écrit ou téléphoné à son journal. Quelques autres y ont pensé, sans pour autant que cette idée se fût concrétisée dans un courrier, un courriel, un commentaire de blog ou de forum, ou encore un appel téléphonique. Plusieurs raisons allant de la politique à la procrastination sont évoquées par les enquêtés.

a) « C'est nul »

Henri F. : *« Des fois, j'ai la nausée... ça me met dans des colères incroyables et j'aurais vraiment envie d'écrire. Mais je ne le fais jamais. C'est une chose que je m'interdis complètement. Ce n'est pas du tout dans mon profil, je ne me vois pas téléphoner... ça fait un peu dénonciation, corbeau, etc. Je ne veux pas du tout des trucs comme ça.*

— *Même pour donner votre avis sur un sujet, par exemple Ouest-France pose souvent la question...*

— *Non, je trouve ça nul.*

— *... il y a même un petit forum sur internet.*

— *Oui. Je trouve ça nul.*

— *Vous allez voir des fois ?*

— *Non, jamais.*

— *Le courrier des lecteurs, vous ne le lisez pas non plus ?*

— *Jamais. Ce n'est pas du tout, vous voyez, mon truc, je ne lis pas du tout ce genre de trucs. »*

À la question d'écrire au journal, Henri F. apporte une réponse violente, un refus catégorique. Courrier des lecteurs et forum sur internet, même et surtout s'il ne les lit ni ne les fréquente, « *c'est nul* ». Plus encore, y participer lui donnerait l'impression d'être un « *corbeau* ». Plusieurs éléments interviennent dans son jugement. Tout d'abord, la réprobation à l'égard de collègues ou de connaissances qui sont des usagers fréquents du courrier des lecteurs et dont le comportement lui apparaît puéril. « *J'en connais, des gens qui le font systématiquement* », ajoute-t-il dans une critique à peine voilée de son collègue

Patrick B., qu'il a mis en liste noire dans son logiciel de courrier électronique. Ensuite et surtout, écrire à la presse suscite chez lui une profonde répulsion à l'idée de prendre part à ce qu'il estime procéder d'une entreprise de dénonciation. C'est une forme de respect de la liberté d'expression portée à un stade extrême : même si son journal lui donne la « *nausée* », sentiment très fort, il préfère se taire que de donner l'impression de le rappeler à l'ordre et de prétendre savoir mieux que lui ce qu'il devrait publier.

b) « Je ne fais pas ce qu'il faut »

Alors que c'est son engagement politique qui fait qu'Henri F. se refuse à écrire à la presse, c'est l'attitude opposée qui conduit Catherine M. à la même inaction. Une fois, elle a eu envie de réagir à un article, mais elle a laissé filer l'occasion sans vraiment chercher à s'en saisir, par manque de conviction ou par la volonté, réaffirmée plusieurs fois au cours de l'entretien, de ne pas s'engager.

Catherine M. : « *Est-ce que j'en ai eu envie, peut-être, sans doute, d'ailleurs, mais je ne l'ai jamais fait, ça c'est clair. On voit un truc on se dit tiens, ça c'est un peu glauque et puis... comme on est, enfin moi je suis comme ça, je ne fais pas ce qu'il faut derrière, je n'y vais pas. Mais je ne sais pas si j'en ai eu l'envie plusieurs fois non plus.* »

c) « Un jour, je le ferai »

Les autres enquêtés sont dans une attitude déclarative : certains sujets les feraient bien réagir, mais ils ne l'ont jamais fait — et rien ne permet d'indiquer qu'ils le feront un jour. Ce qui ferait réagir Sébastien C., c'est « *l'injustice. Quand on voit tout le malheur des pays africains, l'Asie, ça, ça me ferait peut-être réagir.* » Pas tellement par courrier, puisqu'il ne lit pas de quotidien, mais sur les forums, quand la famille disposera d'une connexion internet à haut débit. Mais pour l'instant, « *c'est un manque de temps. C'est vrai que le week-end, on est pris... peut-être plus tard, parce que là, on vient de finir de construire.* » Même explication pour Agnès D., qui a déjà eu envie de participer au courrier des lecteurs de *Télérama*. « *C'est des envies, mais je ne l'ai jamais fait. Mais peut-être qu'avec internet,*

je le ferais peut-être plus facilement. » Le temps est encore déterminant pour Coline H., auquel s'ajoute des contraintes techniques.

Coline H. : « *Je ne l'ai jamais fait, et jusque-là, je n'y pensais même pas. Et là, depuis quelque temps, je me rends compte que oui, peut-être le fait qu'on entende de plus en plus, qu'il y a des possibilités, justement, de réagir sur des trucs, je me rends compte que des fois, oui, j'aurais envie. Mais je ne le fais pas. Je ne l'ai pas encore fait. Pas eu l'occasion.*

— *Et tu le ferais comment, par courrier, par mail, par... ?*

— *Je n'ai pas internet, je suis souvent à court de forfait [rire], et je n'ai pas beaucoup de temps pour écrire [rire], donc je ne sais pas comment je le ferais. Mais l'intention est là. Un jour, je le ferai.* »

d) Une activité socialement clivée

Adresser un message au journal se fait donc pour quatre raisons, et par autant de canaux distincts. Le premier canal est le courrier, postal ou électronique. Par lui passent deux types d'écrits. Le premier est constitué de réactions d'humeur suite à la lecture d'un article publié, toutes celles mentionnées par les enquêtés étant des réactions individuelles. Le second type de courrier concerne des interventions qui ne répondent pas à un article en particulier, mais qui prennent pour thème un sujet politique ou social « dans l'air du temps » (projet de loi, évolution sociétale, « sujet de société »). Ces écrits peuvent tout aussi bien être individuels que collectifs. Le second canal utilisé pour s'adresser au journal est le téléphone. On peut faire par téléphone une remontrance au journal, ce qui est une forme de réaction d'humeur à la lecture d'un article, mais le cas n'est cité qu'une fois. On peut aussi téléphoner à la rédaction du journal pour se plaindre de ne pas l'avoir reçu, là aussi le cas n'est cité qu'une fois. Le troisième canal est celui des représentants sur le terrain du journal, en l'occurrence les correspondants locaux de presse, seuls êtres humains (excepté le porteur, que l'on voit peu car il passe très tôt) à agir en son nom dans les zones rurales et une partie non négligeable des situations en zone urbaine. Si l'on constate une erreur, c'est à eux que l'on s'adresse. Enfin le quatrième canal est constitué par les services affiliés au journal, site internet et blogs, qui invitent à participer à des discussions ciblées et dont la problématique est imposée.

L'idéal normatif de l'espace public implique une réciprocité. Or, dans les faits, la réciprocité n'existe pas. Le lecteur, destinataire du journal, ne devient jamais destinataire au sens où Habermas l'entend, c'est-à-dire en tant que personne privée faisant un usage public de sa raison. S'il peut en effet lui arriver de faire part de ses opinions à la rédaction, cela est très rare, car il y a une intériorisation du fait que ce n'est pas au lecteur d'écrire dans le journal. De plus, ses interventions sont systématiquement filtrées : sélection et coupe des courriers des lecteurs, imposition de problématique et possibilité de sélection et de coupes sur le site internet, proposition d'interventions en tribune libre de la part de la rédaction qui veut éviter les droits de réponse. Ajoutons encore que n'importe qui ne s'adresse pas au journal : professeur syndiqué, ancien chef de centre des impôts, chargée d'affaires culturelles, maire. Seuls des enquêtés appartenant à des classes sociales « lettrées », habitués à prendre la parole en public ou à utiliser l'écrit de manière officielle sont intervenus dans le journal. Si l'espace public était à l'image de ceux qui peuvent y avoir accès pour y exprimer leur opinion, alors il faudrait considérer que la citoyenneté est censitaire et que le droit d'entrée en termes de placement dans le champ social est particulièrement élevé. La « sphère publique bourgeoise » habermassienne mériterait son appellation selon son acception la plus restrictive, c'est-à-dire qu'elle serait très « bourgeoise », mais guère « publique ».

La situation examinée dans cette troisième partie apparaît paradoxale, tant semblent s'exprimer autant de reproches que de satisfactions concernant la presse locale. Les deux dimensions ne sont cependant pas situées sur le même plan. La satisfaction est globale, les régionaux bretons sont de bonne qualité, surtout quand on a pu les comparer avec ceux d'autres régions. Mais le diable est dans les détails, et de nombreux exemples, qui provoquent trouble ou colère chez les lecteurs, pourraient saper cette confiance générale, qui demeure *de facto* — si l'on veut lire un régional, il n'y a en effet pas d'autre choix qu'*Ouest-France*, *Le Télégramme* ou *Le Penthièvre*. Même si le fond de ces titres est équivalent, l'apparence du choix existe et permet de maintenir l'illusion qu'il serait possible de changer de lecture, même si cela n'arrive jamais ou presque³⁸⁵. Dans les jugements portés sur la

385. Il n'y a plus en Bretagne de périodique satirique ou alternatif, comme *La Lettre à Lulu* à Nantes. Marcel LEGUEN (2002, *Deux siècles de presse écrite en Bretagne*) accorde peu de place à ce type de presse. On peut toutefois citer, parmi les plus récents exemples, *Yod Kerc'h*, journal en breton inspiré par *Hara Kiri* et *Charlie Hebdo*, publié irrégulièrement de 1972 à 1980 par des étudiants rennais (34 numéros, moins de 1000 exemplaires par numéro) ; *Le Petit Rouge du Trégor*, dont le premier directeur de la rédaction fut le poète Yvon Le Men, publié en 1975 et 1976 à Pédernec (7 numéros, environ 1000 exemplaires par numéro,

presse locale, les déterminants habituels comme le sexe ou les catégories socio-professionnelles ne semblent jouer qu'un rôle mineur. Le fonctionnement du journal n'est pas appréhendé de la même manière par le mécanicien qui n'a pas fait d'études et assimile tous les niveaux surplombant le correspondant local à « *l'usine* », et par le secrétaire général de mairie qui a fait des études supérieures, fréquente les journalistes tous les jours, lit la presse régionale et nationale et possède une connaissance globale assez précise du fonctionnement d'un régional (rôle des correspondants et des journalistes, noms des responsables de la rédaction, existence d'un directeur départemental, etc.). Mais certaines de leurs remarques portant sur la déformation des informations par le journal se rejoignent. De la même façon, les enquêtés qui déclarent apprendre plus de choses sur le monde qui les entoure par la conversation ont une vie sociale riche, connaissent très bien leur quartier ou leur commune, ou font partie de réseaux militants — mais ces caractéristiques sont aussi celles de la plupart de ceux dont la source principale de connaissance du monde est la presse. Tenter d'établir une typologie des lecteurs en fonction de leurs déterminants sociaux n'aurait guère de sens au regard des données collectées. Elles indiquent toutefois clairement que le journal ne peut suffire à connaître le monde, même son échelon local, qui est pourtant le plus aisé à appréhender. La constitution de l'opinion personnelle, la réflexion sur les problèmes immédiats comme sur les enjeux communs ne peuvent être portés uniquement par les médias, qui ne donnent du monde qu'une image très simplifiée et sont toujours au moins complétés, parfois totalement suppléés, par les conversations.

quelques articles bilingues français-breton) et qui fut ainsi nommé en référence à l'hebdomadaire chrétien-démocrate *Le Petit Bleu des Côtes-d'Armor* (fondé par René Pléven) ; *Le Canard de Nantes à Brest*, fondé à Guingamp par Pierre Duclos, ancien d'*Ouest-France* et nommé en référence au canal qui relie Nantes à Brest, publié de 1978 à 1982 ; enfin *Nekepell*, hebdomadaire d'informations générales fondé par le futur écrivain Gérard Alle et publié en Centre Ouest Bretagne en 1996 et 1997. Je remercie Riwal Georgelin pour les précisions sur ces titres.

Dépasser la conjoncture

Habermas

On ne choisit pas le journal que l'on lit ; celui-ci ne suffit pas à connaître le monde. Ainsi résumées à grands traits, les deuxième et troisième partie constituent une analyse critique empirique des limites que rencontre la presse dans son entreprise de mise à la portée de tous de la complexité du monde et d'animation du débat sur les enjeux collectifs, c'est-à-dire de la conception universelle, unique et médiatique de l'espace public. La question de la conversation n'y est qu'effleurée : il s'agit maintenant de l'approfondir. Dans la perspective de l'exploration d'espaces publics morcelés, locaux et conversationnels, la première question à laquelle tente de répondre la quatrième partie peut se formuler de la manière suivante : quel rôle la conversation joue-t-elle dans la circulation des idées et des nouvelles et dans la construction des opinions personnelles ? En étudiant la place que prend l'actualité dans les conversations ordinaires, en observant ensuite les mécanismes de constitution des opinions personnelles, puis en examinant dans quelles conditions il est possible de changer d'opinion, nous verrons que la nécessité des trois renversements de perspective proposés en première partie est largement confirmée. Cependant, s'ils permettent de conserver à l'espace public une capacité d'explicitation de la circulation des idées, ils doivent, pour que l'on puisse aborder la constitution des opinions personnelles, être complétés par un quatrième renversement de perspective consistant à substituer à la

philosophie du langage d'Habermas, fondée sur la recherche de l'entente, une autre théorie de la société dans laquelle la relation sociale fondatrice est le travail.

1. La conversation, lieu et moyen de l'espace public

1.1. Questions de définitions : intimité, actualité

Évaluer la place de l'actualité dans les conversations quotidiennes implique pour commencer de définir ce que l'on entend par « actualité ». Je retiens sous ce terme toutes les informations ou nouvelles échangées par au moins deux individus et qui ne relèvent pas du cadre strictement privé ou professionnel. Elles vont ainsi de l'information-service aux questions politiques d'intérêt général en passant par toutes sortes de faits et commentaires de nature politique, économique, sociale et culturelle au sens large. Il s'agit donc en résumé de tout ce qui peut prétendre paraître dans la presse régionale. L'actualité ainsi définie se distingue notamment de la sphère intime, sans toutefois que l'on puisse tracer entre elles une frontière indiscutable : celle-ci est mouvante et en partie déterminée par le contexte et les luttes de position entre acteurs. La polémique sur ce qui relève de l'intime et de l'actualité est d'ailleurs un des ressorts de l'information médiatique. Certains aspects de la « vie privée » des « personnages publics » sont ainsi régulièrement portés à la connaissance de tous, soit qu'il s'agisse d'affaires de cœur ou de mœurs, d'argent ou d'apparence physique dans la presse dite « *people* », soit qu'il s'agisse de comportements d'hommes politiques ou d'hommes d'affaires révélant des conflits d'intérêts, des délits d'initiés ou autres types de malversations. D'un président de la République qui choisit de poser avec un livre ouvert sur ses genoux pour son portrait officiel, utilisant ainsi sa culture classique pour se construire une image médiatique de respectabilité et de sagesse, à un ministre qui paie sa consommation personnelle de cigares avec l'argent public, on pourrait multiplier les exemples, répréhensibles ou non, de porosité entre sphère intime et actualité et analyser longuement les motivations qui conduisent à franchir une ligne que les intéressés défendent

plus ou moins selon les cas, le contexte dans lequel les faits sont « révélés », et les conséquences qu'entraîne leur publication. Là n'est toutefois pas mon objet, et je m'en tiendrai simplement à cette définition — est actualité ce qui n'est ni personnel ni professionnel — dont l'imprécision relative permet de lui conserver une efficacité dans la conduite et l'analyse des entretiens. Les éléments d'actualité ainsi définis circulent dans une grande variété de situations. À l'intérieur du foyer bien sûr, et c'est le premier lieu que les entretiens interrogent. Mais leur échange peut se glisser dans tous les interstices de la vie quotidienne. Le travail est, par exemple, fait d'échanges qui n'entrent pas dans la catégorie de l'actualité — commandes de pièces, négociations commerciales, veille informationnelle, analyse juridique, élaboration d'une stratégie marketing, examen des causes d'une panne, etc. Cependant, les pauses et autres instants de convivialité arrachés à la routine qui ponctuent une journée de travail, les détours des conversations professionnelles sont autant d'occasion au cours desquelles la conversation ordinaire refait surface dans le contexte professionnel. En ces occasions, qui peuvent ne consister qu'en l'échange de quelques mots, ou au contraire en une longue discussion éventuellement fragmentée, parfois sur plusieurs jours, les catégories intimes et d'actualité peuvent prendre une place différenciée qu'il s'agit ici de comparer. Dernière précision : l'échange dont il est question ne possède pas de canal particulier. Il peut tout aussi bien être un échange direct, en face à face, qu'un échange médié par le téléphone, le courrier électronique ou tout autre moyen technique de communication.

1.2. L'actualité, « un élément important » des conversations

Pour la plupart des enquêtés, l'actualité occupe une part importante des conversations quotidiennes, qui peut toutefois varier selon le contexte. Certains lieux ou certaines personnes facilitent, ou au contraire freinent les conversations portant sur l'actualité. De la même manière, certaines situations, ou certains contextes politiques ou sociaux peuvent provoquer des tensions limitant le recours à certains sujets de conversation, qui conduisent même certains enquêtés à éviter les sujets d'actualité de peur qu'ils ne dégradent la qualité des relations qu'ils entretiennent.

a) Parler d'actualité en tout lieu

Seuls deux enquêtés estiment que la part de l'actualité dans leurs conversations ordinaires est la même, quelle que soit la situation.

Henri F. : « *C'est un élément important. On discute beaucoup, d'abord des événements, ensuite de la façon dont on en rend compte.* »

Patrick B. : « *L'environnement, l'école, l'urbanisme, tout ce qui est intégration, exclusion, immigration, tous ces sujets-là [...]. La mondialisation, parce que c'est un gros sujet de discorde dans les milieux politiques : est-ce qu'il faut plus de mondialisation, est-ce qu'il faut moins de mondialisation ? Est-ce qu'il faut une OMC ou est-ce qu'il ne faut pas d'OMC ? Est-ce que le marché va se réguler tout seul sans OMC ? Comment doit être l'Organisation mondiale du commerce ? Ça, ce sont de gros sujets de discussion.* »

Si l'actualité est importante dans toutes les conversations, chacun ne l'aborde pas de la même manière. Pour Henri F., cela se fait en deux étapes : discuter tout d'abord des « événements », puis de leur traitement journalistique. On retrouve ici la distinction que le sens commun opère entre le fait soi-disant brut et sa mise en scène par un média, distinction qui fonde notamment la lecture de la presse locale que fait Lucien G., secrétaire de mairie qui connaît déjà les faits dont parle le journal avant de le lire, mais doit aussi savoir comment ils sont présentés dans ses colonnes. Même si cette distinction est illusoire, la sélection et la perception des événements étant partie intégrante de leur mise en scène, son évocation montre qu'Henri F., comme Lucien G., élabore une réflexion distanciée sur les médias. Celle-ci se nourrit de ce qu'Henri F. et ses interlocuteurs, famille, amis et collègues, croient attribuer aux interventions du média dans la présentation, voire la déformation, des faits et événements ; mais aussi de sa propre expérience, dont on a vu qu'elle était contradictoire, faite à la fois de respect pour des journalistes à la pratique elle-même respectueuse de leurs sources, et d'inquiétude quant aux interventions politiques et économiques dans le contenu du journal.

Patrick B. opère lui aussi cette distinction, de manière plus modérée : « *La vérité de la*

presse est quelquefois un petit peu différente de celle du terrain », affirme-t-il, tout en précisant : « *Ce n'est pas pour cela que je vais privilégier l'une ou l'autre.* » Il cite plutôt des sujets de discussion qui lui sont chers et qui sont probablement ceux qui reviennent le plus fréquemment lorsqu'il est à l'initiative d'une conversation. Il s'agit à la fois de thèmes qui ont trait à sa pratique professionnelle (l'école, l'intégration, l'exclusion, l'immigration), à ses préoccupations personnelles (l'environnement, l'urbanisme) et à ses engagements politiques (la mondialisation). Militant au Parti socialiste, soutien de Ségolène Royal pour la campagne présidentielle, il se fait l'écho des débats internes au PS concernant le rôle de l'Organisation mondiale du commerce.

b) La famille, lieu privilégié de la conversation

Excepté Henri F. et Patrick B., tous les autres enquêtés font une différence entre les lieux où se déroulent les discussions. Régine et Sébastien C. ne parlent que très peu, voire pas du tout d'actualité au travail. Régine parce qu'elle est assistante maternelle, et que les moments où les parents amènent et viennent rechercher les enfants qu'elle garde sont essentiellement consacrés aux enfants : « *Je n'en parle pas trop avec les petits [rire], un peu avec les parents.* » Responsable des approvisionnements dans une usine agro-alimentaire, son mari Sébastien fréquente beaucoup de monde lors de ses journées de travail, mais ni l'actualité, ni d'ailleurs la famille ou les activités en dehors du travail ne sont abordées entre collègues. Il n'est certes à son poste que depuis un an, mais travaille dans cette usine depuis plus de dix ans. Aux différents postes et niveaux de hiérarchie qu'il a pu occuper, on demeure « *réservé* », autant sur la politique, les faits divers que sur la vie personnelle.

Sébastien C. : « *L'actualité... dans une usine comme on est, on parle souvent... les trois quarts du temps, c'est boulot. Après, c'est les à-côtés du travail, c'est du CE, mais on ne parle pas d'extérieur.* »

Si l'actualité tient une bonne place dans leurs conversations, c'est en fait parce que le foyer est le lieu privilégié pour aborder ces sujets. Régine et Sébastien C. ne regardent pas le journal télévisé ensemble, mais chacun à un moment différent de la journée, lui le matin, elle à midi avec ses enfants. Au dîner, la famille réunie ne regarde pas non plus la télévision, mais discute des faits du jour. Régine : « *Un truc qui les a vachement intéressés hier, c'est le*

TGV. » La veille de l'entretien en effet, le TGV battait un nouveau record de vitesse sur rail. Régine l'a fait voir à ses enfants le midi ; ils en ont ensuite parlé à l'école l'après-midi. Le chemin se fait également dans l'autre sens : « *Souvent, ils en parlent en classe, donc on a des questions qui nous reviennent.* » Leur second fils, enfin, est abonné à *Mobiclic*, un mensuel interactif destiné aux 7-13 ans (il en a 11) diffusé sur CD-ROM et agrémenté d'un petit magazine, dont certains sujets sont choisis en fonction de l'actualité. Pour les parents, parler d'actualité avec les enfants lors du repas du soir fait partie de leur éducation ; l'actualité a donc une place importante dans les deux sens du terme, importante par le temps qu'elle occupe quand la famille est réunie, et par la valeur qui lui est accordée. Élément nécessaire de l'éducation, l'actualité peut aussi être un des ciments du couple, quand les enfants ont quitté la maison familiale. C'est ce qu'affirme Joseph N., pour qui la vie commune avec son épouse ne doit en aucun cas être fermée sur le foyer, mais au contraire ouverte au monde.

Joseph N. : « *On est très intéressé à la vie locale et à la vie tout court. Aux idées, aux faits, aux événements. Et puis je trouve que c'est intéressant dans un couple, que de pouvoir parler. Parce que souvent, on entend les gens qui disent : ils ne se parlent pas. Ils ne se parlent pas parce qu'ils pensent que se parler, c'est parler d'eux. Ce n'est pas intéressant, il faut parler de ce qui arrive, aussi. Je trouve que... Nous, on parle, parce qu'on parle de ce qui arrive. Et puis on a des sujets communs, quand même. Quelques-uns. Voire des idées communes [sourire entendu].* »

c) Les lieux qui freinent la conversation d'actualité

Si le foyer est le lieu privilégié de la conversation, parce qu'il est celui où l'on porte le moins de masques — ceux du collègue et de l'ami tombent quand on franchit sa porte, ne laissant que celui du membre de la famille —, et où la parole se sent en général la plus libre, il est d'autres lieux qui au contraire freinent certains types de conversation, et en particulier celles qui ont trait à l'actualité, potentiellement porteuse de conflit d'ordre politique ou idéologique. Gérard V., parce qu'il est un « *homme public* », ne peut éviter qu'en toute situation, la conversation ait « *toujours un petit côté de l'actualité* ». Surtout en ces temps d'élection présidentielle, qui précèdent de peu les législatives et seront suivies, en 2008, par les municipales auxquelles Gérard V. pense se représenter pour renouveler son mandat de

naire. Mais au-delà de cette généralité, « ça dépend » : « ça dépend des sujets », et « ça dépend avec qui » on se trouve.

Gérard V. : « Si on est en tête-à-tête avec quelqu'un, on peut apporter des sujets, mais en groupe, c'est beaucoup plus ouvert. Mais c'est ce qui alimente beaucoup de nos conversations. À tel point d'ailleurs, que lorsqu'on n'a pas eu l'information, on va la chercher ensuite. Pour voir exactement ce qu'on en a dit. Ça m'arrive régulièrement de retourner dans un hebdomadaire ou dans un quotidien, souvent le quotidien, d'ailleurs, pour voir ce qu'on en a dit. »

Le ou les interlocuteurs auxquels on est confronté sont déterminés par le lieu et le contexte, qui eux-mêmes orientent la conversation. Mariée à un créole réunionnais, sympathisante communiste, Myriam O. travaille dans un restaurant où les remarques racistes de ses collègues et employeurs sont fréquentes. Elle y discute donc d'actualité, mais évite les sujets directement politiques, tout en défendant ses principes.

Myriam O. : « J'ai certains clients qui m'en parlent, donc je leur réponds, parce que c'est des fidèles, des habitués, donc on peut discuter. Mais je n'ai pas toujours le temps. [...] J'essaie quand même de faire changer un peu les mentalités, à mon petit niveau. Ne serait-ce que sur le racisme et les trucs comme ça. Parce qu'il y a des trucs que je ne supporte pas. La bêtise, surtout. Et puis moi, tu sais, je suis mariée avec un Réunionnais, donc je suis en plein dedans [rire]. Je ne supporte pas la bêtise. Des fois, elles vont parler, elles ne vont pas faire attention que je suis là, et puis elle va dire : "Tiens, tu as vu le négro qui est entré au restaurant ?" C'est des trucs que je ne supporte pas.

— **Tu la reprends sur des choses comme ça.**

— Oui. Alors elle me dit : "Mais je ne dis pas ça, tu sais bien, ton mari n'est pas pareil." Mais je dis : "Il est de quelle couleur, lui ? Tu le vois blanc, toi, quand tu le croises ?" Il y a plein de petits trucs comme ça, comme... "Ce serait bien si Le Pen passait, tous les bougnoules

partiraient”, des trucs que je ne supporte pas. [...] Je suis en plus dans une boîte, je sais que mes patrons votent Front national, alors je ne peux pas trop... je balance une vanne de temps en temps. »

C'est aussi le lieu de travail qui est pour Carine A. le plus problématique. On a vu qu'elle séparait deux types de lecture de la presse régionale : celle qu'elle effectue au travail, et qui lui sert, essentiellement à partir de la revue de presse de la mairie, à contrôler si les actions qu'elle contribue à mettre en place sont couvertes par la presse, et celle qu'elle effectue hors travail, et qui la conduit à acheter le journal quand elle attend de lui un compte-rendu de manifestation ou d'événement dont elle a eu connaissance par ses réseaux militants. Elle semble opérer de la même manière pour la conversation, distinguant les conversations sur le lieu de travail, dans lesquelles l'actualité est un thème parmi d'autres (« *On discute avec les collègues, le matin au café. [...] Il y a un mélange de points sur le travail et d'actualité* »), et celles hors travail, dans lesquelles l'actualité est déterminante. La campagne pour l'élection présidentielle est révélatrice de cette distinction. L'entretien a lieu le 19 février 2007, un mois avant que les candidatures ne soient officielles³⁸⁶. Carine A. a fait son choix : elle votera pour José Bové, le candidat par défaut d'une partie des Comités d'initiative unitaire antilibérale, qui avaient pris le relais des Comités du 29 mai, eux-mêmes issus des regroupements divers qui avaient milité pour le « non » de gauche au référendum de 2005 sur le Traité constitutionnel européen (TCE), une campagne dans laquelle elle avait pris une part active. Mais ce choix a été difficile, car il scellait l'échec de la tentative de candidature unique de la gauche antilibérale, refusée d'abord par la Ligue communiste révolutionnaire, puis par le Parti communiste français (PCF). Début 2007, cette militante communiste de toujours et son compagnon ont interrompu leur abonnement à *L'Humanité* en signe de protestation. Autant pour elle, qui assiste à ce qu'elle estime être le discrédit du PCF, que pour le pays, au moment où le candidat centriste François Bayrou recueille près de 15 % des intentions de vote dans les sondages, Carine A. perçoit la période des entretiens comme un moment de grand trouble politique. « *Il y a un malaise. Pour que les gens de gauche parlent de Bayrou, ça veut dire qu'il n'y a pas d'alternative claire, qu'il y a quelque chose qui ne va pas.* » Dans ce contexte, elle préfère attendre pour afficher ses convictions et

386. La date de dépôt des candidatures était le 16 mars, leur proclamation après examen des parrainages a eu lieu le 19 mars.

sa décision de voter pour José Bové.

Carine A. : « *Il ne faut pas mettre la pression, je crois, sur les gens. Ce n'est pas une solution. Quand on est convaincu de quelque chose, il faut... Là, en ce moment, je laisse décanter, je sens que c'est trop tôt [...]. Parce que je sens qu'en ce moment, c'est tendu.* »

Comme Myriam O. qui doit se contenter d'« *une vanne de temps en temps* » pour ne pas risquer de conflit avec son employeur, Carine A. limite ses interventions de nature politique au minimum : « *Je fais quelques petites remarques, comme ça, par-ci par-là.* » Par contre, elle continue à « militer » activement dans le domaine culturel : « *J'ai une collègue qui m'appelle vraiment la spécialiste de la diffusion. Quand j'aime, je diffuse.* [rire] » Carine A. est friande de littérature, en particulier policière, et se rend au cinéma deux à trois fois par semaine avec son compagnon. Auprès de ses amis et de ses collègues, elle vante les livres et les films qu'elle a aimés et défend ses auteurs favoris.

d) Tensions et frustrations

Myriam O. et Carine A. évoquent la possibilité de tensions dans leurs relations de travail, qui les conduit à éviter certains sujets de conversation afin de limiter les risques de conflit. Gaston L. vit une situation inverse : c'est dans le cadre de ses relations amicales que des tensions peuvent non seulement se faire ressentir, mais donner lieu à des brouilles.

Gaston L. : « *On est dans un milieu où on est capable [petit rire], non seulement de discuter politique, mais de s'engueuler, et quelquefois même de se fâcher. J'ai connu ça [petit rire]. [...] Je n'ai pas fréquenté certains copains pendant le référendum, parce que je sais que ça aurait pété sérieusement. Là, il y a des clivages, mais ils sont terribles, et on n'arrive pas à se comprendre. C'est ça qui met mal, parce que j'aimerais bien que quelquefois on arrête de s'engueuler, essayer de se comprendre.* »

Gaston L. fait partie de « *tout un groupe de Guingampais* » qui sont des amis de longue date. Les origines et les parcours des uns et des autres sont divers, leurs opinions également.

Mais le contexte amical est ici différent de celui du travail : on peut s’y dire plus de choses, plus franchement, quitte parfois à « *se fâcher* ». Gaston L. précise d’ailleurs que ce genre de conversation vive a lieu en général en fin de soirée, mais que la consommation d’alcool n’est pas nécessaire pour en arriver à se brouiller. Il est notable que Gaston L. ne considère pas ces brouilles comme négatives par principe. Il regrette que tout le monde ne parvienne pas à se comprendre et accepter que chacun n’ait pas les mêmes positions, ce qui faciliterait certainement les discussions, mais il n’en fait cependant pas une raison pour arrêter de parler de politique au sein de ce groupe d’amis. Sauf dans un cas particulier : le référendum de 2005 sur le TCE. Gaston L. est de ceux qui ont milité pour le « non ». Ici, les raisons idéologiques de l’opposition entre partisans du « oui » et du « non » semblaient toucher à des ressorts si fondamentaux que Gaston L. a préféré éviter certains amis, de peur que la brouille ne puisse se révéler définitive. Chaque contexte semble donc porter ses propres limites : celles qui caractérisent le groupe d’amis de Gaston L. sont certes particulièrement élastiques, mais le point de rupture existe bien.

Quand l’actualité et ses implications politiques prennent une place importante dans la conversation quotidienne, elles peuvent donc servir de révélateur des différences entre les interlocuteurs, et ainsi produire des tensions. Mais elles peuvent aussi, dans d’autres situations, ne provoquer aucun effet, ce qui constitue un autre type de gêne : la frustration.

Richard R. : « *On ne parle pas vraiment politique au sens où on fait un débat d’idées. On parle politique au sens où on débat de nos connaissances et on va essayer de contrecarrer l’autre, c’est ce qu’ils font en politique, au final.* »

Coline H. : « *Avec les amis je pense que c’est plus au niveau de l’international, de ce qui peut se passer dans d’autres pays, des conditions des autres... pour dire [en baissant la voix], oh putain on a de la chance d’être ici [rire]. Ça fout les boules, ce qui se passe ailleurs. Et puis on en arrive toujours là sans avoir plus de réponses à apporter. C’est assez terrible. Je trouve ça terrible.* »

La frustration issue de la conversation d’actualité est de deux natures. Elle peut tout

d'abord découler de la stérilité de la conversation. C'est le cas de Richard R., qui aspire à des conversations d'ordre habermassien, mais qui, lorsqu'il discute de la campagne présidentielle avec ses camarades de promotion, estime être confronté au même jeu sans intérêt que celui que pratiquent les politiciens : imposer son point de vue par la rhétorique plutôt qu'échanger des arguments valant par leur force de conviction. L'autre type de frustration concerne l'après-discussion. Coline H. sous-entend que la finalité de la conversation est l'action. Or, nombre de conversations se terminent sur un constat d'échec : ni elle ni ses amis ne semblent en mesure de changer le cours des choses, la conversation n'apportant même pas de « réponses » aux problèmes qu'elle permet d'aborder.

e) Un sujet à éviter

Au-delà des possibles tensions et frustrations entraînées par la conversation d'actualité, et qui donc ne l'empêchent pas sauf cas exceptionnel, six enquêtés déclarent éviter de faire appel à des sujets d'actualité dans leurs conversations quotidiennes. Ici, l'actualité est systématiquement identifiée à la politique, et la politique à la polémique. Celles et ceux qui essaient de ne pas mettre l'actualité/politique/polémique au menu de leurs conversations le font dans une forme d'anticipation des éventuelles conséquences qui pourraient découler d'une telle conversation. La conversation sans conséquence est à éviter pour ne pas avoir à créer la frustration évoquée par Coline H. : si l'on est de toute façon impuissant, il ne sert à rien de discourir. La conversation avec conséquences est quant à elle à éviter pour ne pas avoir à créer les tensions mentionnées par Gaston L. : puisque parler politique conduit à se fâcher, mieux vaut ne pas se fâcher et éliminer tout risque de conflit en ne parlant pas de ces sujets.

« Il ne faut pas être dupe »

Trois enquêtés parlent ainsi de politique, parfois même régulièrement, mais sans passion. Lassitude, saturation et recherche de la tranquillité sont à l'origine de ce désintérêt.

Catherine M. : « *La politique, ça me gave, mais c'est vrai que c'est un sujet d'actualité. Quels que soient les gens qu'on rencontre, ça revient toujours sur le tapis.*

— *Si vous pouviez vous en passer, vous préféreriez ?*

— *M'en passer non, parce que je pense que c'est important, mais c'est vrai qu'on est tout petit... le pouvoir de décision, à part l'urne, on n'en a pas. Ceci étant, c'est vrai qu'il faut quand même en parler, essayer de faire passer ses idées pour faire avancer les choses. [...]*

— ***Et à la maison, entre vous, c'est un sujet important ?***

— *On en parle, bien sûr. Mais il ne faut pas être dupe. Que ce soit l'un ou l'autre, il y aura quelques changements, sans doute, mais... on subira. »*

Catherine M. s'intéresse à l'actualité, puisqu'elle aime lire les pages internationales, nationales et régionales de son quotidien (*Ouest-France*), où elle suit en particulier ce qui concerne l'Irak et l'Afghanistan, et qu'elle feuillette le magazine *Jeune Afrique* que lit son mari. Malgré les implications politiques de ces sujets, elle évite dans ses conversations ce qui est directement politique. Avec ses clients, elle fait « *très attention* » à ne pas aborder ces questions. Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy ayant été interrogés à propos de leur projets fiscaux pour un article publié dans sa revue professionnelle, elle peut présenter les arguments des deux candidats, mais veille à ne pas s'écarter de cet aspect strictement professionnel. Avec son mari, elle partage une forme de dépit de la politique. À quoi bon parler de politique si l'on estime que le bulletin que l'on glissera dans l'urne ne changera rien ?

Ce dépit est doublé d'un sentiment de saturation chez Sabine B., qui trouve que les médias parlent trop de sujets politiques au fond inintéressants : « *Je trouve qu'on en est tellement gavé, déjà, que... on a envie de parler d'autre chose.* » Pour elle, la conversation ne doit pas se limiter à un commentaire de l'offre médiatique, mais constituer une forme de communion avec ses proches, donc faire appel à d'autres ressources que l'actualité, des ressources puisées dans l'intime.

Enfin, Jules R. a la réaction la plus surprenante : « *Dans ces histoires de politique, moi je n'aime pas trop me mouiller.* » Lui qui fut militant à la Jeunesse agricole catholique, qui a exercé des responsabilités à la coopérative laitière à laquelle il adhérait et où il s'est battu pour défendre la qualité des produits contre la quantité des productions, qui a porté une voix minoritaire au sein de son syndicat (la FNSEA) au point d'être soupçonné d'appartenir en secret à un autre syndicat, qui a fait un mandat en tant qu'adjoint au maire, au cours duquel il a participé au développement des premières structures intercommunales, s'est

« mouillé » à de nombreuses reprises au cours de sa carrière. Mais, depuis que sa femme est décédée à la fin des années 1980 et qu'il a ensuite pris sa retraite, Jules R. s'est détaché de cette vie dont l'engagement reposait sur son activité d'agriculteur. Il sort peu et vit chichement, voit surtout les deux de ses trois filles qui habitent dans la région et ne rencontre plus que rarement ses amis et le curé de la paroisse, sa seule activité régulière étant sa participation hebdomadaire aux sorties d'un club de randonnée, au cours desquelles il a plaisir à discuter de tout et de rien avec des gens parfois beaucoup plus jeunes que lui. Son désintérêt de la vie politique est donc plus lié à une période de sa vie où il aspire à une certaine quiétude qu'à un rejet global.

« On se soucie des gens qu'on aime »

Même si Catherine M., Sabine B. et Jules R. ne recherchent pas, et même tentent de limiter la part d'actualité politique dans leurs conversations, ils n'en font pas un rejet complet et conscient, comme c'est le cas de Denis E. et Cyprien S.

Denis E. *« Je me souviens de discussions politiques dans la famille, mais attends, ils étaient prêts à se taper sur la gueule, faut être con. Faut être con. »*

— *« Finalement, tu n'as pas tellement de discussions politiques. »*

— *Non.*

— *« Même entre vous deux à la maison, ou sur la marche du monde, enfin de façon plus générale ? »*

— *« Oui, en général. Ça va être des comportements de gens, si tu veux, c'est plus ça. Plus comportemental qu'autre chose. »*

Ce n'est pas le désintérêt pour la politique qui fait éviter ces sujets de conversation à Denis E. — il a lui-même des positions « antilibérales » affirmées —, mais le souvenir de discussions familiales houleuses. Aussi bien au travail qu'avec ses amis et voisins du quartier et même au sein du foyer, qui est pour d'autres le lieu privilégié pour l'échange de contenu polémique, il préfère parler de faits divers ou exercer son ironie mordante sur le comportement des personnages publics. Son inclination est partagée par son entourage : lorsque les voisins se retrouvent pour bricoler chez l'un ou chez l'autre, « *même les gens qui n'ont pas de gosses, ils parlent de gosses. Tranquille. C'est pas polémique.* » Tout est fait

pour éviter toute possibilité de « *polémique* ». C'est pourquoi Denis E. a construit des cloisons qu'il veut les plus étanches possibles entre les sphères amicale et professionnelle : « *Je ne mélange pas, tu vois. Tu as le boulot, d'un côté et puis...* » Pas question en particulier de parler travail avec ses amis. C'est surtout sur ce versant de la relation qu'il insiste. Étant juriste, il doit tout d'abord protéger l'anonymat des cas qu'il a à traiter ; tout en se protégeant lui-même d'un nombre potentiellement important de demandes d'assistance juridique provenant de personnes plus ou moins proches et qui pourraient être tentées de profiter de sa sympathie pour obtenir quelques conseils gratuits. Denis E. n'écarte pas la possibilité de rendre service, mais il tient à ce qu'il soit clair pour tout le monde que cela n'est envisageable que pour des amis proches.

Cyprien S. : « *On ne parle pas de politique, on ne parle pas de trucs comme ça [sa femme rit], ça me gonfle. [...] C'est plus notre entourage, on se soucie des gens qu'on aime... savoir si tout va bien... [...] J'ai toujours entendu mes parents dire : à chaque fois qu'on parle de politique, même avec des amis, on s'engueule. C'est vrai.* »

Cyprien S., voisin mitoyen de Denis E., fait remonter à la même source familiale sa stratégie d'évitement des discussions politiques, avec la nuance qu'il ne dit pas avoir assisté à des conversations ayant mal tourné, mais s'en remettre au jugement de ses parents. Il confirme également ce que disait Denis E. des relations entre amis du village : c'est de vie personnelle qu'il est question, pas de politique. L'origine de ces précautions prises pour préserver le groupe ne sont cependant certainement pas uniquement à rechercher dans l'expérience familiale, mais aussi à compléter par la connaissance que chacun a des autres. Dans ce petit groupe de quatre couples, dont certains scolarisent leurs enfants dans le public, d'autres dans le privé, les sensibilités politiques vont de l'extrême gauche à l'extrême droite, en passant par le PS et l'UMP. Si les « *potes* » (le terme est de Denis E.) veulent le rester, ils doivent mutuellement et tacitement accepter un cadre d'interaction dont la politique, au-delà des blagues auxquelles chacun est susceptible de rire même si chacun les choisit en fonction de ses affinités, est exclue.

f) Actualité et politique

J'ai fait au début de ce chapitre la distinction entre actualité et sphère privée ou intime dans le but de comprendre la place qu'occupe le premier de ces termes dans la conversation quotidienne. L'examen des entretiens sur ce point impose de faire une nouvelle distinction dans la catégorie de l'actualité. L'actualité en général, c'est-à-dire tout ce qui ne relève pas du cadre strictement privé ou professionnel, est en effet toujours présente, à des degrés certes variables, dans les conversations des enquêtés. Le domaine politique, qui peut se définir comme le domaine des prises de position partisans concernant les enjeux sociaux communs, et qui constitue un des éléments de l'actualité, y occupe une position singulière. Il représente en effet ce qui peut poser problème, ce qui justement détermine la place de l'actualité identifiée à la politique dans la conversation. Dès que l'actualité, dans sa définition générique, n'est pas présente de la même manière dans tous les contextes de conversation, c'est la politique qui guide sa répartition dans les sphères familiale, amicale, associative/militante et professionnelle. La famille étant le lieu *a priori* où les représentations idéologiques du monde sont les plus partagées, c'est elle qui est le lieu privilégié de la conversation d'actualité politique quand celle-ci est difficile, voire impossible sur le lieu de travail, parfois avec les amis et connaissances.

1.3. La conversation comme socialisation

Qu'elle puisse intervenir dans toutes les conversations ou qu'elle soit source de tensions, potentielles ou non, ou de frustrations dans certains contextes, l'actualité joue un rôle important pour tous les enquêtés cités ci-dessus. Pour d'autres, elle occupe une place mineure dans la vie quotidienne, et pour tous, elle n'est jamais le seul élément de la conversation : de quoi parle-t-on quand on ne parle pas d'actualité ?

a) « C'est des broutilles »

Certains enquêtés ont l'air surpris que je les incite à me parler des aspects les plus ordinaires de la conversation, réaction logique tant l'essentiel de nos conversations quotidiennes semble de peu d'importance, et tant leurs conversations privées peuvent leur paraître éloignées des intérêts supposés d'un doctorant. Mais l'entretien ne débute jamais

sur ces questions, qui ont été précédées et préparées par d'autres thèmes. Sauf dans le cas de Catherine M., qui se refuse à aborder quoi que ce fût de personnel, les enquêtés n'éprouvent donc pas de réticence ni de difficulté à se livrer sur ces questions. La plupart d'entre eux ont pour première remarque le fait que ces discussions ordinaires sont banales et sans relief. « *C'est des broutilles* » résume ainsi Virginie Q., évoquant aussi bien les conversations qu'elle a avec son père au quotidien, avec ses amis désormais installés à Paris, ou avec sa plus proche camarade de formation, avec qui elle parle beaucoup durant la journée, puis le soir par téléphone.

Virginie Q. : « *Quand on se téléphone, c'est plus perso, à l'école, vu qu'il y a un garçon avec nous, on ne va peut-être pas parler de ce qu'on parle au téléphone. Ça va être un peu plus général.*

— ***Par exemple, la dernière fois que vous vous êtes appelées, qu'est-ce que vous vous êtes raconté ?***

— *On a un peu parlé télécho, elle était en train de coucher ses filles. Et puis après, on a parlé un peu des cours de bio, parce qu'elle est d'accord avec moi sur la prof de bio. Et un peu de nos amours entre guillemets, elle ses galères avec son ex-mari, et moi mes galères avec... personne, d'ailleurs [rire]. Et du week-end, quand mes copains sont arrivés et que ça ne s'est pas super bien passé avec la maman... Voilà, des choses banales. Mais ça a quand même duré une heure et demie. »*

Lorsque deux personnes se côtoient quotidiennement, partagent nombre de conversations plus ou moins longues durant ce temps, et trouvent encore suffisamment de choses à se dire pour se téléphoner des heures durant une fois rentrées à la maison, c'est bien que ces choses ont à leurs yeux une valeur certaine. Il ne faut donc pas confondre banalité et absence d'intérêt. La banalité désigne le caractère de ce qui est commun, sans originalité. À l'appui de cette définition, *Le Petit Robert* donne cette citation de Flaubert : « *La banalité de la vie est à faire vomir de tristesse.* » Que l'œuvre artistique doive être conquise sur la banalité en tant qu'absence d'originalité, soit. Mais il est indéniable que la vie quotidienne de l'immense majorité de la population est un assemblage de faits et de perceptions qui, pour être communs, voire routiniers, n'en sont pas moins des éléments

structurants essentiels de la personnalité et des positions sociales — et c'est d'ailleurs à ce titre qu'ils attirent l'attention des artistes, Flaubert y compris, dont le moindre des mérites n'est pas de faire ressentir la signification sociale des routines quotidiennes.

En première approche, il n'est pas évident de détailler le contenu de ces conversations hors actualité. On parle d'« *un peu de tout* », dit Esther K. avant de donner quelques exemples de discussions entre collègues ou en famille : les enfants, les projets de vacances, les émissions vues à la télévision. Quand ils ont quitté la région parisienne pour s'installer à Saint-Glen, Nicole et Cyprien S. étaient par exemple en fréquent contact téléphonique avec la famille, et en particulier la mère de Nicole.

Nicole et Cyprien S. :

Elle : « La maison, alors la maison avance ? et les enfants ? parce que ma mère...

Lui : — Au départ, quand on était là...

Elle : — ... c'est souvent, ma mère c'est souvent.

Lui : — Et l'école, est-ce qu'ils sont bien intégrés, quel temps il fait...

Elle : — On discute de tout, en fait.

Lui : — ... le boulot, c'est vrai que comme on changeait de vie, de région, c'était... vraiment des infos sur la vie de tous les jours. »

Des travaux en cours dans la maison à l'intégration des enfants dans leur nouvelle école en passant par les achats quotidiens et la météo, les « *infos sur la vie de tous les jours* » sont nombreuses — certes plus nombreuses que lorsque l'on habite au même endroit depuis des années et que la situation des parents et des enfants est stable, mais pas seulement : le déménagement rend visible des éléments auxquels on ne prête d'ordinaire pas attention. De la même manière, les conversations plus espacées avec les amis éloignés permettent également d'approcher le contenu de ces discussions.

Gérard V. : « *Ce n'est pas très régulier, donc, quand on a quelqu'un au bout de six mois au téléphone, six mois, j'exagère un peu, mais effectivement, c'est plus long. On a l'impression qu'on compense le temps par la longueur de la discussion* [rire].

– *Et de quoi vous parlez, dans ces cas-là ?*

– *De ce qui fait le quotidien de chacun, de la préoccupation du moment. J’ai cessé mon activité, par exemple, depuis le mois de septembre, tous les amis que j’ai eus, c’est : “Alors comment que c’est, maintenant ?” On parle, et on échange sur le présent, sur le passé, et sur l’avenir. Quand je vous aurai dit tout ça [sourire]. Je pense que ce qui fait le quotidien, c’est ce qui charge un peu nos conversations, malgré tout. »*

Même si Gérard V. reste assez vague dans sa description de ces conversations sporadiques, elles pourraient constituer un moyen privilégié d’accès à la conversation ordinaire dans le cadre d’un développement futur de ce travail. À défaut de pouvoir enregistrer directement ce type de conversation, il serait intéressant de demander à un enquêté, en plus de ce qu’il a raconté à un ami qu’il n’avait pas eu au téléphone depuis plusieurs mois, ce que cet ami lui a lui-même raconté. La conversation sporadique a en effet ceci de particulier qu’elle consiste en une forme de condensé de la banalité du quotidien, dont on extrait sans nécessairement y penser ce qui, au moment où la conversation a lieu, paraît le plus significatif dans le but de résumer une période relativement longue. Dans les entretiens étudiés ici, personne ne déclare : « J’appelle Untel pour lui dire ceci car je sais que ça va l’intéresser », ou « Je m’étais dit que quand je l’aurais au téléphone, il faudrait que je lui raconte cela, et effectivement je l’ai fait/j’ai oublié de le faire ». Cependant, il ne faut pas douter que ces situations existent, et qu’existe ainsi une forme de préparation de l’interaction, qui se mêle à sa nécessaire improvisation. En ce sens, il est pertinent de demander ce que l’enquêté a pu dire à son interlocuteur. Dans le même temps, il est plus facile de se souvenir des nouveautés, même relativement banales, que nous ont apprises un correspondant, que de celles qui sont passées au tamis de notre propre improvisation, c’est pourquoi il faudrait aussi demander ce que l’interlocuteur a raconté à l’enquêté.

b) Lieux privilégiés de la conversation ordinaire

Tout comme dans le cas de la conversation d’actualité, ou majoritairement dominée par l’actualité, la conversation majoritairement « ordinaire » a ses lieux et/ou ses thèmes privilégiés, les uns pouvant déterminer les autres.

Lucien G. : « *La vie professionnelle, aussi bien celle de ma femme que de moi, c'est l'essentiel quand même de la conversation.* »

Dans sa pratique professionnelle de secrétaire général de mairie, Lucien G. est bien sûr souvent amené à discuter d'actualité, en particulier des faits divers, « *mais c'est quelquefois des faits divers qu'on ne retrouve pas dans les journaux. Les histoires de santé des gens, les accidents professionnels, les relations...* » Ces nouvelles-ci sont donc privées, de sorte que Lucien G. n'estime pas que l'actualité occupe une place déterminante dans ses conversations quotidiennes, du moins dans celles qui lui importent le plus, c'est-à-dire celles qu'il a avec sa femme, et dont le sujet principal est le travail de l'un et de l'autre. Agnès D. cite quant à elle de nombreux sujets de conversations tous liés à la qualité de ses interlocuteurs.

Agnès D. : « *Par exemple, si je suis avec les gens du théâtre, je vais parler théâtre. Si je suis avec mes potes qui rénovent, on va parler de la rénovation, et puis en plus on fait des spectacles en ce moment, pour les carnivals, on est parti dans un délire, donc forcément on parle de préparation et tout. Si je suis avec Gaël et Léna, ça va être de tout et... enfin, ball-trap, mais il n'y a pas que ça. Je discute beaucoup avec Léna, on parle de nous, de notre petite vie quotidienne, de nos petits soucis, les amis c'est fait un peu pour ça aussi. On échange un peu nos tristesses et nos bonheurs.* »

Avec ses collègues, il est beaucoup question de conditions de travail : elle est élue au Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et « *hésite un peu* » à se syndiquer, ce à quoi la poussent les militants CGT de l'entreprise. En famille, il est rarement question de politique : « *Mon père a une petite tendance communiste, ce qui fait que quelquefois ça arrive sur le tapis. Mais, ce n'est pas très souvent [et] ça ne dure pas très longtemps.* » Aux conversations familiales, elle préfère de toute façon les discussions entre amis. À nouveau, c'est le contexte créé par l'interaction qui détermine le sujet de conversation : théâtre, techniques de rénovation écologique d'une maison par exemple. L'actualité en général, et l'élection présidentielle en particulier, n'arrivent qu'en dernière position dans la liste. Avec des voisins et amis, qui habitent la même vallée qu'elle, les

moyens de lutte contre un ball-trap récemment installé et qu'ils accusent de nuisances sonores et de pollution au plomb sont devenus un thème de discussion important. Malgré l'intensité de la gêne — l'installation peut être ouverte toute la journée du samedi et les tirs se succéder sans cesse —, le ball-trap n'a cependant pas détrôné les autres discussions qui fondent une amitié et qui reposent sur la routine quotidiennes et ses exceptions.

Les lieux de la conversation ordinaire sont les mêmes que ceux de la conversation d'actualité (le foyer, le travail, les lieux de rencontre des amis, les lieux publics comme le marché), et leur répartition est en général inversée. Dans cette répartition géographique et en fonction de l'interlocuteur qu'opèrent la quasi-totalité des enquêtés, Henri F. occupe une place à part.

Henri F. : « *On a un sujet qui est un sujet assez commun, c'est important, c'est... le sport. Mais, politique, oui, boulot, ils n'aiment pas trop m'entendre parler de boulot [rire], tout le monde se barre, quand je parle... mais, pas mal culture, aussi, films. On va assez souvent au cinéma. Il n'y a pas de... c'est assez éclectique, ce n'est pas hyper-spécialisé.* »

Denis E., qui sépare ses amis et le travail, parle tout de même de travail (et d'amis) à la maison. Mais Henri F. tend à limiter, surtout avec ses enfants, ses interventions sur le travail lorsqu'il est à la maison. Alors qu'on note chez tous les autres enquêtés une interpénétration plus ou moins forte des sphères familiale et professionnelle — au travail, on parle de ses enfants ; de retour au foyer, on parle du travail —, Henri F. est le seul à indiquer une tendance à parler principalement de la famille en famille, et du travail au travail.

c) Freins à la conversation ordinaire

La solitude

La banalité de la conversation ordinaire ne signifie pas qu'il faille s'en désintéresser. Mais elle ne signifie pas non plus que la conversation ordinaire soit abondante et facile. Comme la conversation d'actualité mais pour d'autres raisons, elle rencontre des freins dont le premier est la solitude.

Jules R. :

« *Vous avez des copains dans le coin, des anciens agriculteurs ?*

— *On ne se voit plus tellement. On ne se voit plus. Quand l'occasion se donne, je vois samedi, on était les anciens d'Algérie à se revoir. C'est vite passé, on mange, on se retrouve en vis-à-vis, des trucs comme ça. Et quand le repas est fini, tout le monde part de son côté. [...] Il y a une personne ici, on avait le même... on se voyait souvent quand on était en activité. Je l'avais trouvé un jour à Plémy, j'ai dit faudrait quand même qu'on boive un coup ensemble, quoi, discuter. La semaine dernière il s'est pointé, il est arrivé avec sa bagnole. On a été plus de deux heures ensemble, en train de discuter. Là on refait le pays [rire]. [...] Je discute quand même avec mon successeur, il vient souvent, il passe là. Ça lui arrive. Il vient boire un café, on discute, on a quand même des informations comme ça. [...] Je fais souvent la démarche d'aller vers les voisins. Les gens qui sont arrivés, là, ils ont acheté une maison. Je les ai invités à boire l'apéritif. Ça c'est pour faire connaissance. Mais je vois, il y a des maisons qui ont été refaites, de l'autre côté, c'est à sept, huit cents mètres d'ici à vol d'oiseau, même pas. Et ils repartent. Il y a deux maisons, là, les locataires partent tous les deux, et... finalement, il y en a un que je n'ai pas connu. [...] On ne connaît plus les voisins. La maison d'en face, il y a deux locataires, je ne les ai jamais vus. Je vois les enfants. Les enfants viennent là. Quand ils avaient refait la route, il n'y avait plus de circulation, ils venaient facilement, ils arrivaient en vélo. Et puis ils parlaient. »*

Jules R. vit une solitude en partie choisie. Il voit peu de monde au cours de ses journées, mais ne cherche pas la rencontre à tout prix. Il répond certes aux invitations du curé par fidélité et parce que les conversations y sont intéressantes, participe aux repas des anciens d'Algérie sans se faire d'illusion sur le fait qu'il s'agisse d'autre chose que d'un repas où revoir des têtes connues sans nécessairement qu'un échange se crée. Mais il refuse d'adhérer au club des anciens du village, qui représente pour lui « *le potin de lavandière* », propagateur de nouvelles intimes et de rumeurs qui ne l'intéressent pas. Une partie cependant de cette solitude est subie, celle qui concerne les relations de voisinage. Bien que

vivant dans un de ces hameaux de campagne que l'on idéalise facilement pour le lien social qui relierait comme par essence les habitations les plus proches, pourvu qu'elles soient situées en milieu rural, Jules R. ne connaît pas ses voisins. La différence de génération joue peut-être — quoiqu'il connaisse les enfants des voisins — ; plus certainement les préoccupations différentes de ces voisins, qui habitent la campagne mais n'y travaillent pas, dont le choix du lieu d'habitation a peut-être été dicté par des raisons financières, mais pas par une envie particulière de vivre en ce lieu particulier, font que la rencontre est plus difficile. Pour autant, Jules R. n'est pas totalement isolé, ne serait-ce que par les randonnées hebdomadaires du club de marche dont il est membre. Excepté avec ses filles, le rythme de ses autres rencontres est peu élevé, effet d'un choix lié à un caractère de « taiseux bavard » : il aime parler, mais pas avec n'importe qui.

La solitude de Sabine B. est par opposition à celle de Jules R. complètement subie.

Sabine B. : « *Ici, on ne se parle pas. Je suis dans un village où les gens en dessous ne m'adressent même pas la parole. Je les ai invités, pourtant, parce que quand tous mes copains de Paris sont venus fêter un 31 décembre ici, je dis c'est la moindre des choses que je les invite à boire le champagne à minuit. Non. Il n'y a rien... rien à faire. Mais je continue à dire bonjour. Ils ne comprennent pas.*

— ***Au bout de douze ans que vous êtes là, vous n'avez pas de contacts...***

— *Si, j'ai des contacts, mais des contacts... une voisine, qui va à la messe tous les jours, d'accord, hier, je suis restée lui parler parce que ce n'est pas possible de ne pas communiquer. Et souvent ça se retourne contre moi, après, parce que j'ai tendance à trop me confier. Ce sont des gens tristes qui ne communiquent pas. Combien de fois je les ai invités à boire le thé ? Ils refusent. Ils refusent même de venir. [...]*

— ***Et dans la journée, vous voyez du monde, vous allez... ?***

— *Je ne vois personne. Je marche, je fais de la marche, parce qu'il faut que je marche. Je vais rendre visite à une personne que j'ai connue parce que je mange des œufs de la ferme. Mais elle ne se déplacera jamais. Je rentre d'Irlande avec des cakes, par exemple, je lui ai apporté un cake parce*

qu'elle est très gentille avec moi, mais je l'aurais invitée à manger un cake chez moi, elle ne serait pas venue. À tel point que des fois je me mets en colère, mais je n'ai pas la peste, hein ! C'est incroyable, ça. »

Elle vit dans une maison isolée, mais partagée en une dizaine d'appartements. Les refus répétés de ses voisins à ses invitations, les visites qui se font plus rares de ses amis éloignés (« *les gens ont leurs soucis, en ce moment* »), la fin de son activité professionnelle se combinent en un sentiment d'étouffement. Elle a pourtant une activité épistolaire importante (plusieurs lettres par semaine), mais reçoit peu de réponses. Ses participations hebdomadaires au café philo de Saint-Brieuc lui font du bien : elle constate qu'elle est « *en forme* » quand elle en revient, et qu'elle y ressent « *une certaine humanité* ». Mais cela ne la comble pas. Elle a en effet été habituée à vivre en groupe, depuis des missions humanitaires en Inde jusqu'à son dernier poste d'infirmière scolaire, dans un lycée où elle restait la nuit. Même si elle préfère les « *petits groupes d'amis* » aux grands rassemblements, elle a besoin de présences autour d'elle. Du fait de ce manque, cumulé à ses démêlés avec le rectorat qui lui réclame des trop-perçus suite au suicide de son mari, et aux suites d'un accident vasculaire cérébral, les conversations qu'elle tient sont à sens unique : elle a trop besoin de se confier pour pouvoir écouter son interlocuteur, d'où le sentiment que les contacts qu'elle parvient à nouer finissent par se retourner contre elle et l'enferment encore plus dans la solitude.

Les commérages

Le second frein à la conversation ordinaire a déjà été évoqué par Jules R. : il s'agit des commérages. En soi, ils sont plutôt un moteur qu'un frein, puisque potins, rumeurs et autres racontars ont la capacité de s'alimenter les uns aux autres dans une régénération infinie. Mais ils deviennent un élément prétexte à l'évitement de la conversation chez qui ne les goûte pas. C'est la raison pour laquelle Virginie Q. voudrait quitter Plérin pour Paris. La ville où elle a grandi est petite, tout le monde la connaît dans son quartier où elle se sent observée.

Virginie Q. : « *Dans le quartier... c'est terrible, comment ils chuchotent, comment ils critiquent, comment... tout. J'ai l'impression que c'est vraiment beaucoup de ça, ici. Au moins, là-bas, je me sens, même si on me*

regarde, voilà, on me regarde, je m'en fous, je ne connais personne, je fais ma vie, alors qu'ici, j'ai l'impression de faire attention à tout ce que je fais. C'est un peu con, mais... c'est un peu ça. »

La grande ville, celle où l'on est anonyme, a ses avantages, dont le moindre n'est pas de pouvoir se comporter comme bon nous semble sans se soucier du qu'en dira-t-on. Pourtant, les amis parisiens de Virginie Q. sont des amis d'enfance, qui ont eux aussi grandi dans le quartier, ou des amis de ceux-ci. Dans sa volonté de quitter Plérin, il y a surtout une volonté de sélectionner ses fréquentations et de ne plus avoir l'impression de devoir quelque chose à celles dont elle veut se détacher. Dans le petit bourg où il habite, Denis E. note les mêmes dérives.

Denis E. : « *Tu en as tout le temps qui vont aller cracher sur le voisin... [...] Tu as des potins de petit bled, si tu veux... si tu commences à tout écouter, tu n'en finis plus [...], c'est du délire. C'est les petits bleds. »*

Ce sentiment d'observation constante de tout le monde par tout le monde explique la volonté de Denis E. d'éviter tous les sujets polémiques. Le problème étant que beaucoup de sujets le sont potentiellement : même dans un village de moins de 600 habitants, où les candidats aux élections municipales ne font jamais campagne sur des programmes politiques au sens partisan du terme, « *quand tu parles de la vie de la commune, ça devient polémique en deux secondes [rire]. »* Il faut donc effectuer un travail conscient et permanent destiné à tenir à distance toute polémique, afin de pouvoir créer cette vie de village pacifiée et protégée des soucis quotidiens du travail à laquelle Denis E. aspire. Cependant l'argument de Denis E. et de Virginie Q. demeure extrêmement fragile, et lié à la personnalité de celui qui l'énonce. Qu'est-ce en effet qu'un commérage ? C'est ce que disent les autres, ou du moins *certain*s autres. Il n'y a pas plus d'objectivité du potin qu'il n'y a de frontière une fois pour toute tracée entre actualité et sphère privée. Le recours au terme repoussoir de potin ou de commérage décrit plus un point de vue qu'une situation objective, et a pour but de se définir soi-même dans le champ social, d'affirmer sa proximité avec certains groupes et certaines tactiques ou stratégies de positionnement. On est toujours la commère de quelqu'un.

d) Conversation et espace public

La séparation introduite ici entre conversation d'actualité et conversation ordinaire n'a d'intérêt que pour les besoins de l'analyse, il va de soi que ces deux dimensions connaissent une infinité de nuances et ne sont pas aussi distinctes dans la vie quotidienne, où elles sont même parfois inextricables. Elles permettent cependant d'esquisser deux types de relation entre conversation et espace public. En tant qu'elle fait une place importante à l'actualité et à la politique, la conversation constitue bien un élément de l'espace public, ou plutôt un terrain privilégié d'émergence d'espaces publics locaux, ce qui confirme la nécessité des trois renversements de perspectives proposés dans la première partie. Mais en tant que vecteur d'échanges relevant de la banalité du quotidien, la conversation semble échapper à l'espace public. Les routines qui font la vie de tous les jours et qui sont parfois bousculées par un événement prévu (naissance, déménagement...) ou imprévu (maladie, licenciement, fait divers...), par des nouvelles inattendues, exceptionnelles ou dramatiques, ne portent en apparence pas sur les enjeux politiques d'intérêt général qui fondent l'espace public habermassien. Pourtant, le lien entre conversation et espace public existe bel et bien : il est plus complexe que chez Habermas et opère à différents niveaux plus ou moins conscients. Tout comme le journal local joue en partie un rôle de maintien du lien social, et plus encore que lui, la conversation constitue un des soubassements de la vie sociale. Dans ses deux aspects, d'actualité et ordinaire, la conversation met en circulation des faits et des idées et participe à la constitution des opinions personnelles — c'est ce que nous allons étudier dans le chapitre suivant.

2. La constitution des opinions personnelles

2.1. Démarche « active », démarche « passive »

Au cours des entretiens, la constitution des opinions personnelles a été abordée à travers les variantes de deux interrogations principales du guide d'entretien : « *Pour vous*

faire une opinion sur quelque chose, demandez-vous leur avis à certaines de vos relations ou préférez-vous regarder la télévision, lire un article ou un livre ? Tenez-vous compte de ces avis ? Pourquoi ? » ; et : « Le fait de parler avec certaines de vos relations ou de lire le journal a-t-il une influence sur la façon dont vous vous faites une opinion sur les choses ? »

Les réponses recueillies sont proches, et c'est pourquoi elles seront analysées ensemble dans ce qui suit. Cela n'est pas surprenant dans la mesure où les deux types de question sont eux-mêmes proches. C'est le même processus de construction de l'opinion qui y est interrogé, sur ses aspects les plus conscients et volontaires dans le premier cas, sur ses aspects indirects ou inconscients dans le second. Poser une question ou rechercher un article, un magazine, un livre ou une émission de télévision ou de radio portant sur un sujet précis suppose *au départ* une démarche active qui place le sujet dans une posture ouverte, dont l'objectif est précisément de se construire une opinion sur un thème qu'il a lui-même choisi et qui l'intéresse ; tandis que la seconde série de situations ne réclame pas, du moins au départ, de démarche active. Les rebondissements d'une conversation ou le fait de parcourir un journal peuvent, par sérendipité, « mettre sur la table » un thème particulier, que l'individu n'aurait pas songé à aborder spontanément, et alimenter, parfois sans qu'il l'apprehende de manière consciente, le processus de construction de son opinion à son égard.

Malgré leur apparente opposition, que l'on pourrait résumer par la dyade actif/passif, je ne pense pas que ces deux ensembles de situations concourant à la construction d'une opinion doivent être considérées comme fondamentalement différentes. Si leur point de départ diffère effectivement, leurs mécanismes sont semblables : accumulation d'information (au sens large, faits et commentaires) dont l'intérêt est pondéré à leur précision, à leur attrait et à la valeur, ou la confiance que l'on attribue à la source qui les a fournies ; comparaison et confrontation de ces informations avec les différents capitaux dont l'individu dispose ; conclusion plus ou moins temporaire liée à sa position dans le champ social et à ses perspectives et stratégies d'évolution. Seule l'intensité du processus peut diverger : elle est en général plus forte et aboutit plus rapidement à sa conclusion dans le cas de la démarche « active », plus diffuse dans l'autre cas. L'inverse peut cependant se vérifier : un individu aux connaissances spécialisées dans un domaine particulier, ou très impliqué dans un domaine de la vie sociale — l'exemple le plus flagrant étant celui des militants politiques ou syndicaux —, se forge en général une opinion très rapidement, sans qu'il lui soit nécessaire de faire une démarche consciente dans ce sens, lorsqu'il est mis,

même par hasard, en présence de faits nouveaux, pour peu que ces faits soient suffisamment proches de ses domaines de compétence ou trouvent une résonance avec ses schèmes de réflexion habituels. Ce qu'il qualifie d'instinct ou, comme Myriam R., d'opinion déjà faite, est l'expression la plus directe de son habitus. À l'opposé, un individu sans connaissance particulière sur un thème précis, peut passer du temps à comparer différentes sources d'informations sans pour autant aboutir à l'élaboration d'une opinion personnelle clairement exprimable.

S'il y a une différence d'approche dans ces deux versants du même problème, elle se situe donc davantage sur le plan de la méthodologie de l'enquête et du déroulement des entretiens. Il est en effet plus facile d'obtenir des réponses argumentées aux questions concernant la démarche consciente et volontaire de construction d'une opinion. Mais on s'expose alors au risque de ne recueillir que l'expression d'une posture adoptée au cours de l'entretien afin de se mettre en valeur devant l'enquêteur. Inversement, aborder les aspects inconscients de la fabrication de l'opinion implique son lot d'imprécision, voire d'imposition de problématique. D'où l'importance de questionner les deux aspects ensemble, afin que l'un puisse compléter ou contrebalancer l'autre, et de le faire à travers des entretiens et non un questionnaire, afin de prendre le temps d'en expliciter les enjeux.

2.2. Les médias écrits, réservoirs d'arguments

a) « Carrément un bouquin »

Parmi les enquêtés qui estiment faire appel majoritairement aux médias pour se faire une opinion sur tel ou tel sujet, Gaston L. et Gérard V. sont ceux qui citent la lecture le plus spontanément. Le premier est par ailleurs le seul (avec Patrick B., dans une moindre mesure) à inclure les livres dans ses sources documentaires.

Gaston L. : « *Un bouquin, quelquefois. Carrément un bouquin. On est abonné à je ne sais pas combien de bibliothèques dans le coin, je trouve que ça vaut vraiment le coup, entre les bibliothèques et... maintenant il y a les médiathèques.* »

C'est dans les livres qu'il trouve le plus de détails et d'approfondissements sur les sujets qui l'intéressent, sans avoir la préoccupation d'équilibrer ses lectures pour confronter des points de vue différents : le livre est ici bien plutôt un pourvoyeur d'arguments de fond sur une question déjà tranchée au plan personnel. Lorsque Gaston L. a envoyé une lettre destinée — et publiée — au courrier des lecteurs d'*Ouest-France* pour protester contre l'ouverture du capital de France Télécom, il en a d'ailleurs puisé l'essentiel dans un livre qu'il était alors en train de lire. La facilité d'accès au livre offerte par les nombreuses bibliothèques et/ou médiathèques présentes dans le Pays de Saint-Brieuc, dont l'abonnement est très abordable et en général gratuit pour les habitants de la commune, l'encourage dans cette démarche : il lui est aisé, sans autre contrepartie financière que l'abonnement annuel, d'ajouter aux romans et disques empruntés habituellement des livres documentaires ou politiquement engagés. Trois bibliothèques-médiathèques sont en effet situées à moins de quinze minutes en voiture du domicile de Gaston L : à Plérin où il habite, à Saint-Brieuc et à Ploufragan. La bibliothèque municipale de Saint-Brieuc, ainsi que deux librairies indépendantes et une maison de la presse disposant d'un rayon livres sont en outre à proximité immédiate de son lieu de travail (moins de cinq minutes à pied). La maison de la presse est d'ailleurs une de ses destinations favorites lorsqu'il prend sa pause ; il y feuillette magazines et livres en vue soit de les acheter plus tard, soit de les emprunter à la bibliothèque. Ce comportement, qui est absent du reste de l'échantillon (certains enquêtés lisent des magazines à la bibliothèque ou empruntent des romans, aucun autre n'emprunte de livres à caractère documentaire), demeure toutefois cantonné à un enquêté qui, s'il n'a pas hérité d'un important capital culturel familial, s'est construit un ensemble solide de pratiques culturelles et militantes : il a été lui-même disquaire, il fréquente assidûment les bibliothèques et les salles de spectacle, est syndiqué depuis qu'il est salarié, occupe des responsabilités locales au sein de son syndicat et a autrefois remporté une procédure pour licenciement abusif au tribunal des Prud'hommes contre son employeur.

b) « Je me dis : “Ah, c'est tout à fait ce que je pense” »

Comme Gaston L., Gérard V. cherche dans ses lectures des confirmations ou des arguments lui permettant d'étayer ou de mieux présenter les opinions qui sont déjà les siennes.

Gérard V. : « J'ai lu, récemment, je ne sais plus trop dans quel hebdomadaire, un article de Jacqueline Romilly, sur la langue française, je trouve que c'est bien de pouvoir lire des choses comme ça, parce que voilà une intellectuelle qui parle un langage que tout le monde comprend. C'était sur le langage d'hier et le langage d'aujourd'hui, le langage mail, SMS, etc. Moi qui dialogue aussi par MSN avec mes enfants qui sont à l'étranger, c'est intéressant. Ce type d'articles, permet, en tout cas me permet, de me forger une opinion. De me dire : "Ah, c'est tout à fait ce que je pense [sourire]." Mais si clairement exprimé par d'autres, ça me permet de m'approprier réellement ce qui est dit. »

Entendre ou lire par d'autres, dit ou écrit mieux qu'on ne saurait le faire soi-même, ce que l'on pense ou dont on a l'intuition, clarifie les idées, renforce les convictions, autorise le réinvestissement des arguments recueillis dans une future conversation. Le média, ici écrit, n'apporte rien de fondamental à la *construction* d'une opinion personnelle. Mais il aide à sa *formulation*. De plus, en venant à la rencontre d'opinions préalablement élaborées ou simplement esquissées, il joue un rôle indirect dans l'espace public dont il n'est pas un animateur, mais pour lequel il constitue un réservoir rhétorique d'arguments, qui pourront être mobilisés et réarrangés, dans le but d'imposer son point de vue, lors d'une prochaine conversation. Carine A. utilise les médias, non plus uniquement pour renforcer ou simplement parvenir à exprimer de façon convaincante ce qu'elle pense, mais également pour comparer différents traitements d'un même sujet. Le résultat est cependant le même : la consultation concerne quasi-exclusivement des médias qui ne contredisent pas le fond de ses opinions politiques. Les moteurs de recherche disponibles sur internet ont beau ne pas discriminer les résultats des requêtes d'actualités selon leur couleur politique, l'internaute privilégie la visite des pages dont il sait par avance que le contenu a le plus de chances de lui convenir. Et si une communiste finit par lire un article du *Figaro*, c'est qu'on le lui a conseillé, ou qu'il lui paraît inévitable. Mais au terme des différentes lectures et comparaisons, il est hautement improbable que l'orientation donnée par *Le Figaro* soit prépondérante dans son jugement. Au contraire : étayée par des faits et renforcée par des arguments précisément choisis dans ce but, son intime conviction de départ a peu de chances d'être remise en question, encore moins d'être ébranlée de quelque façon que ce

soit par des arguments opposés, dont le nombre et la force resteront systématiquement inférieurs. L'exemple qu'elle prend pour illustrer son propos, celui de l'« affaire Battisti », qu'elle situe « à la lisière du monde du polar et de la politique », avait toutes les caractéristiques pour être un important sujet de conversation avec ses proches. Il n'en a pourtant rien été, et c'est dans la presse — ou plutôt, sur les sites internet des journaux consultés à partir d'un moteur de recherches — qu'elle a recherché et comparé des informations et des points de vue.

Carine A. : « *Quand il y a un sujet qui m'intéresse, j'aime bien voir comment il est traité dans d'autres médias. [...] Je sais que pendant l'affaire Battisti, j'avais beaucoup fait de recherches par internet, parce que j'avais besoin de confronter différents avis, c'était quand même assez particulier. [...]*

— ***Quels journaux tu avais consultés ?***

— *Toute la presse de gauche... Par la force des choses, avec les requêtes, j'étais tombée sur quelques articles du Figaro, puisqu'il y en a eu.*

— ***Tu les avais lus ?***

— *Oui. Je vais vers Le Figaro, si on me dit tiens, il y a un article intelligent dans Le Figaro, mais je n'y vais pas spontanément. Je vais spontanément vers Le Monde, Libération... [...]*

— ***Tu es arrivée à avoir une opinion claire et tranchée sur le sujet, ou tu es restée entre deux eaux ?***

— *Plutôt assez tranchée, justement, j'ai un petit peu lu tout ce qui s'était passé à l'époque, les faits qu'on lui reproche, etc. J'ai analysé la situation, je m'imagine dans ces périodes, et après, il y a aussi le respect de la parole. Oui, je pense que je suis arrivée à une position assez tranchée : on n'avait pas à revenir [sur la parole donnée], il y a aussi le contexte international, mais je pense que la position de la France était de laisser Battisti en paix. Après, la question de son innocence, j'en suis presque persuadée, mais j'ai pas assez de... mais c'était subsidiaire.[...]*

— ***Tu dirais que c'est une opinion à laquelle tu es arrivée plutôt par les différentes lectures que tu as faites, ou plutôt en discutant avec***

les gens autour de toi, ou vraiment les deux se mélangeant ?

— *Les deux, mais beaucoup en lisant, et en échangeant des documents. J'en ai discuté oralement avec quelques personnes, mais ça n'intéresse pas énormément... »*

c) « On ne peut pas se contenter de causer avec ses voisins et de ne pas lire les journaux »

Plus encore que Carine A., Patrick B. a une pratique assidue de la conversation, et en particulier politique. Il se rend en effet au marché tous les samedis matins dans l'unique but de discuter avec les connaissances qu'il y rencontre — motivation qui cède le pas, en période électorale comme c'est le cas au moment de l'enquête, à la nécessité de faire campagne pour le Parti socialiste dont il est un des responsables locaux. On aurait donc pu s'attendre à ce qu'il place la conversation en tête de ses sources lorsqu'il s'agit de se documenter et de se forger une idée sur tel ou tel sujet. Or, comme dans le cas de Carine A., il n'en est rien : bien qu'il insiste à plusieurs reprises sur la complémentarité évidente entre conversation et médias dans le processus de construction de l'opinion personnelle, ce sont bien, pour lui, les médias qui dominent.

Patrick B. :

« C'est aussi important de discuter, par exemple, que de lire des journaux ou des bouquins ?

— *Les deux sont complémentaires. On ne peut pas se contenter de causer avec ses voisins et de ne pas lire les journaux ou de ne pas regarder les médias. [...] Quand on compte le nombre de gens que l'on côtoie sur un mois, on tourne dans des cercles qui sont quand même des cercles de proximité. Donc à un moment donné, c'est utile de pouvoir lire ou écouter des gens qui ont d'autres approches, et puis qui ont la chance d'avoir d'autres réflexions. On ne côtoie pas tous les jours des gens comme Rocard ou Delors, donc si on ne les lisait pas, c'est des choses dont on n'aurait pas connaissance. Donc les deux sont complémentaires. [...] C'est mon expérience syndicale : il faut forcément allier la proximité et les gens qui*

sont au-delà de nos réflexions. Même s'il y a des choses qui nous laissent sceptiques, il y a des gens qui ont plus d'expérience, et plus de connaissance, ou plus de capacités que nous, qui ont des opinions intéressantes. Quand on prend un des derniers débats, celui sur l'Europe, on pouvait difficilement, ou alors il faut passer ses jours et ses nuits à lire des études et des bouquins, difficilement avoir une opinion informée sur certains sujets économiques, ou des choses comme ça. C'est vrai qu'après, quand on entend des gens auxquels on peut porter du crédit, quand on entend des gens comme Badinter, comme Delors, comme Rocard... alors, bien sûr, ils ont aussi dit des conneries, mais en même temps, ils apportent des éléments. Ce sont des gens à qui on peut accorder un peu de crédit. Ça, pour en avoir connaissance, il faut lire la presse, lire les journaux, écouter la radio. »

Le cercle des connaissances et des relations interpersonnelles paraît trop circonscrit à Patrick B. pour permettre à un individu de prendre du recul par rapport à sa propre situation et à celle de la société. Seuls les médias, qui diffusent et mettent à disposition du public les paroles et réflexions de personnalités référentes autorisent la distanciation d'avec le quotidien, indispensable à l'usage privé et public de la raison. Patrick B. s'est choisi des leaders d'opinion en rapport avec son engagement syndicaliste et son histoire personnelle, qui passe d'abord par le PSU et la CFDT : Michel Rocard, Jacques Delors et Robert Badinter. Ces personnalités écrivent aussi des livres, mais Patrick B. ne les lit pas : *« Ça nécessite beaucoup de temps. »* Il se maintient en contact avec leur pensée *« par l'intermédiaire des revues, des mensuels, des hebdomadaires ou des quotidiens, [où] la substantifique moelle a déjà été retirée. »* Il arrive toutefois que Patrick B. achète et lise un ouvrage, dont le caractère est cependant plus sociologique que politique (il cite deux universitaires, Éric Le Breton et François Dubet). Mais dans ce cas également, les médias jouent le premier rôle. *Ouest-France*, *Alternatives économiques*, son bulletin syndical, les sites internet comme le Café pédagogique, par leurs notes de lectures ou critiques de livres, sont de véritables prescripteurs. La conversation n'est pas donc pas, pour Patrick B., le lieu de la formation des opinions : la rencontre conviviale recherchée sur le marché du samedi, comme celle qui lui sert de modèle, la rencontre provoquée et intéressée de campagne électorale, est avant tout

un moment de confrontation au cours duquel il s'agit non d'échanger des embryons d'idées pour aboutir à une opinion collectivement construite dans la recherche de la vérité, mais de convaincre l'autre que ses opinions ne valent pas les nôtres. La fonction de la conversation est donc ici stratégique, elle reflète les luttes de position qui innervent le champ social.

2.3. Le double jeu de la télévision

a) « On voit un truc à la télé, et on en parle après »

Alors que les médias écrits sont perçus par les enquêtés cités précédemment comme des réservoirs d'arguments pouvant aider chacun à formuler sa pensée de manière plus structurée, la télévision serait plutôt un facteur d'indécision pour les quatre enquêtés qui la mentionnent comme élément de formation de leur opinion. Aussi bien Esther et Sylvain K. d'une part, que Nicole et Cyprien S. de l'autre, n'ont pas d'engagement politique militant et s'intéressent peu à la chose publique, ce qui ne signifie pas qu'elle les indiffère. Tous s'apprêtent à voter lors de l'élection présidentielle, à droite (Nicolas Sarkozy) voire à l'extrême droite dans le cas de Cyprien S., celui des enquêtés dont le racisme, également partagé par sa femme et les K., s'exprime le plus ouvertement. Ils ne sont pas militants politiques ni syndicaux, mais participent à la vie du bourg de Saint-Glen à travers ses associations, comité des fêtes ou club de football. Ces points communs n'entraînent pas pour autant une vision identique de la télévision. Esther et Sylvain K., lecteurs quotidiens d'*Ouest-France*, la voient comme un moyen d'alimenter les conversations quotidiennes.

Esther et Sylvain K. :

Elle : « Ça dépend de ce qu'on regarde à la télé, parce que souvent, la télé est allumée, normalement on dit que la télé ne devrait pas être allumée quand on mange...

Lui : — ...ça coupe la conversation.

Elle : — Parce que des fois, on ne discute pas assez. Mais des fois on va voir un truc à la télé...

Lui : — ... et on en parle après. »

La télévision, allumée notamment pendant les repas, fournit des sujets de discussion et des prétextes de commentaires. Son rôle dans la construction des opinions familiales est différent selon l'échelle des questions considérées, ce qu'Esther et Sylvain K. illustrent avec l'exemple des élections. Pour l'élection présidentielle, les débats et les émissions politiques, « *on regarde* ». Lors des élections locales, et en particulier municipales, il n'est en revanche quasiment pas besoin des médias pour prendre une décision : les candidats sont connus et la lecture du bulletin municipal a permis de repérer, au cours du mandat précédent, ceux qui sont assidus et ceux qui manquent régulièrement les séances du conseil municipal. De plus, la façon de mener campagne, et de se présenter lorsque les candidats font du porte à porte, les appréciations des amis et connaissances suffisent à se faire une opinion, sans qu'il soit nécessaire de lire dans le quotidien local les déclarations de chacun.

b) « On ne sait plus qui croire »

Nicole et Cyprien S., qui ne lisent par ailleurs pas de quotidien, ont une utilisation plus politique de la télévision, sans que le statut de leurs émissions préférées ne soit directement politique. « Sans aucun doute », l'émission de Julien Courbet dans laquelle l'animateur résout des cas d'escroquerie ou des conflits de voisinage avec l'aide de juristes, ou encore les émissions de Jean-Luc Delarue traitant de « faits de société » (relations familiales, remariage, « nouveau départ dans la vie », viol...) à travers des témoignages en plateau et des reportages, ne sont pas des émissions d'information à proprement parler, ce que Cyprien fait remarquer à Nicole tout en donnant des précisions sur « Sans aucun doute ». Mais elles participent au renforcement de leur opinion en ce qu'elles illustrent une vision du monde dans laquelle chacun trouve matière à étayer ses propres convictions.

Nicole et Cyprien S. :

« *Vous regardez des émissions ?* »

Lui : — On essaie de les regarder de temps en temps, voir ce qu'ils disent.

Elle : — Pour la politique, oui. Mais il y a aussi une émission qu'on aime bien, l'émission de Courbet.

Lui : — “Sans aucun doute”.

Elle : — “Sans aucun doute”, on aime bien...

Lui : — Delarue.

Elle : — “*Jour après jour*”, on aime bien aussi.

Lui : — Non mais là, ce n’est pas de l’info, ça concerne des personnes. C’est pour éviter les pièges. Il y en a pas mal qui se font piéger, enfin, il y en a qui se font piéger plus que d’autres.

Elle : — Mais pour se faire une opinion, on écoute ce qui est dit, mais je pense que son opinion, on se la fait soi-même. On a son avis et on écoute ceux des autres sans forcément aller dans leur sens.

— **Ça n’a pas forcément beaucoup d’influence sur vous, le fait de regarder une émission de télé, ou même de discuter avec un copain.**

Lui : — C’est plus dans la mesure où on ne connaît pas trop...

Elle : — Voilà. Pas forcément la politique. Mais quand je vois un sujet ou quelque chose, parce qu’on n’est pas forcément d’accord avec ce qui est dit non plus.

— **Non, bien sûr. Ça arrive que vous sautiez au plafond en entendant quelque chose à la télé ? En vous disant...**

Lui : — Oui. Ça m’arrive quand je vois des branleurs qui foutent le bordel partout [elle rit], ça m’arrive [il rit].

Elle : — Je ne devrais peut-être pas le dire, mais tout ce qui est racisme, je saute au plafond. Qu’on oblige les gens à avoir cette mentalité-là, non. Moi, je me fais ma propre opinion, pour moi, il n’y a pas que les races qui jouent. C’est l’éducation, c’est l’environnement où ils habitent, c’est... non. Pour moi, ce n’est pas la race.

— **C’est plus compliqué que ça.**

Elle : — Oui. Il y a des bons et des mauvais partout... Et moi, je n’oblige pas mes enfants à penser ce qui est dit à la télé. Ils se font leur propre opinion eux-mêmes, ils ont le droit d’avoir des copains étrangers, du moment que c’est des bons. Maintenant, moi ne je suis pas...

Lui : — Les médias sont forts pour ça aussi. Ils savent envenimer les choses. Il n’y a qu’à voir, rien que pour le foot. Quand c’est Paris ou Marseille qui jouent, ils savent mettre la pression, ils savent... foutre le bordel aussi. [...]

Elle : — Mais c’est vrai que quand on écoute les émissions de politique, on

en prend de l'un, on en prend de l'autre...

Lui : — C'est la place qui est bonne, c'est tout.

Elle : — ... après, on se dit, alors ça c'est bien, ça ce n'est pas bien, ça c'est bien, ça...

Lui : — Le problème, ils promettent tous monts et merveilles, et puis résultat des courses, c'est pour eux.

Elle : — On ne sait plus en qui croire, vraiment. »

Dans les magazines de société autant que dans les journaux télévisés, Cyprien S. trouve la preuve que la cause principale des maux de la société contemporaine réside dans la délinquance. Sa femme Nicole, qui partage ses analyses sans vouloir en pousser les conséquences aussi loin que son mari (pour l'élection présidentielle, elle refuse de voter pour Jean-Marie Le Pen, qu'elle compare à Adolf Hitler, mais ne semble pas s'opposer à ce que son mari s'apprête à le faire), invoque des facteurs sociologiques dans un discours qui a aussi sa part d'ambiguïté. Alors que son mari déclare s'indigner quand il voit, à la télévision, « *des branleurs qui foutent le bordel partout* », elle dit que c'est le racisme qui la fait bondir, parce qu'il conduit à considérer un groupe social dans son entier comme étant de moindre valeur qu'un autre. Or, « *il n'y a pas que les races qui jouent. C'est l'éducation, c'est l'environnement où ils habitent.* » L'importance des facteurs sociaux se traduit par le fait qu'« *il y a des bons et des mauvais partout* », ce que ne semble pas voir la télévision, accusée d'attiser le racisme. Aussi Nicole S. affirme-t-elle sa liberté de jugement à travers la liberté de pensée qu'elle accorde à ses enfants : « *Je n'oblige pas mes enfants à penser ce qui est dit à la télé. Ils se font leur propre opinion eux-mêmes, ils ont le droit d'avoir des copains étrangers, du moment que c'est des bons.* » Mais la fin de sa phrase fait partie des arguments classiquement utilisés pour dissimuler son propre racisme : si l'on reconnaît que certains étrangers sont « bons », cela prouve qu'on ne les rejette pas *tous*, ce qui serait évidemment synonyme de racisme et donc moralement, voire pénalement condamnable. Cependant, opérer des distinctions au sein des groupes humains et les hiérarchiser en classes inférieures et supérieures (les « mauvais » et les « bons ») constitue bien le mécanisme fondamental du racisme. Nicole S. y fait appel sans qu'il soit permis d'en douter, les autres déclarations du couple au cours de l'entretien confirmant leur position. La motivation affichée pour quitter la région parisienne et s'installer en Bretagne est, avant la volonté de rejoindre les parents

de Cyprien, celle de ne pas envoyer les enfants dans des écoles, collèges ou lycées où règnent la violence et le racket, qu'aucun membre de la famille n'a eu à subir personnellement mais que les parents redoutent. Le choix de la Bretagne, territoire très peu touché par l'immigration³⁸⁷, est, bien plus que la tentative de n'être au contact que de « bons » étrangers, la quasi-certitude de ne pratiquement pas avoir à en rencontrer, ce que renforce le choix d'une école privée catholique.

Ces artifices de discours, qui visent à certains moments de l'entretien à dissimuler le racisme de Nicole et Cyprien S., quand il apparaît à d'autres moments de façon plus évidente, sont un élément important des rôles que se distribuent tour à tour les enquêtés, chacun empêchant l'autre de devenir trop explicite, puis apportant, dès que la conversation change d'orientation, de nouveaux éléments que le partenaire se charge à son tour de relativiser. C'est le cas dans l'extrait choisi, où Nicole, reprenant la parole à son mari qui vient de mettre en cause les « *branleurs* », tempère ce début de diatribe, dont la suite allait inévitablement mettre en cause les enfants d'immigrés maghrébins des banlieues des grandes villes, en rappelant que la délinquance est aussi le fruit de conditions sociales, économiques (et culturelles, avec l'allusion à l'éducation reçue) particulières. Puis elle se lance dans la distinction entre « bons » et « mauvais » étrangers, à laquelle son mari coupe court en signalant que les médias, et en particulier la télévision, sont prompts à attiser le ressentiment entre les communautés. Ce jeu d'échanges leur permet de ne jamais dépasser les limites du politiquement correct, et peut-être aussi de masquer une partie de leur désorientation politique. Cyprien S. pense que les hommes politiques s'intéressent plus à leur place et à leur réélection qu'aux besoins de leurs électeurs : ce dépit non argumenté mais alimenté par les scandales rapportés par les médias est une des motivations qui le conduisent à envisager de voter pour le Front National, dont un des mécanismes classiques de campagne est l'exploitation démagogique de ce type de préjugé. Sa femme Nicole est elle aussi désorientée, mais l'exprime de façon explicite : les débats et journaux télévisés lui

387. La part des étrangers dans la population française était de 5,8% en 2006. La Bretagne comptait 1,7% d'étrangers, les Côtes-d'Armor 1,8%, l'Île-de-France 12,4% (plus fort taux métropolitain) et la Seine-et-Marne, dont sont originaires Nicole et Cyprien S., 7,5%. L'origine des étrangers est de plus très différente. En Côtes-d'Armor, 71% d'entre eux sont issus de l'Union européenne, 13% du Maghreb et de la Turquie. En Seine-et-Marne, ces taux sont respectivement de 41% et 28%. Sources : INSEE, *Tableaux comparatifs départementaux, Évolution et structure de la population*, en ligne : http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES%5CTC%5CTC_04_DEP.pdf; et *Tableaux comparatifs régionaux, Évolution et structure de la population*, en ligne : http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES%5CTC%5CTC_04_REG.pdf, consulté le 5 juillet 2010.

permettent certes de distinguer des propositions intéressantes ou non dans le discours des uns et des autres, mais sans qu'elle parvienne à se faire une idée ou une opinion précise en dernière instance : « *On ne sait plus en qui croire, vraiment.* »

2.4. La conversation, facteur d'opinion

Parmi les différents moyens de constitution de l'opinion dans l'espace public, la conversation est la plus citée, par 11 enquêtés. Elle joue trois rôles distincts : celui, accessoire, d'apporter des éléments complémentaires, voire un contrepoint, aux médias ; celui, utile, de diffuser conseils et prescriptions de bouche à oreille ; enfin celui, essentiel, de permettre la découverte et l'apprentissage.

a) Complémentarité et contrepoint par rapport aux médias

Henri F. occupe une position intermédiaire parmi les enquêtés, privilégiant les médias sans dédaigner la conversation, dont il estime toutefois le rôle peu important dans la construction de son opinion. Il décrit son mode de fonctionnement à la manière d'une chronologie des médias.

Henri F. : « *D'abord je vais écouter la radio. C'est comme ça que j'appréhende le truc. Après je vais regarder la télé. Ensuite je vais retrouver confirmation dans le journal. [...] J'ai le sentiment qu'on approfondit, en lisant l'article dans le journal et en suivant l'info dans le journal. Et à partir de là, je pense que j'ai une opinion qui est une opinion assez ferme. Ça peut arriver que, en particulier pour les idées politiques, on va discuter avec des amis, confronter des impressions qui ne sont pas toujours... parce que là, il y a des infos qui vont et qui viennent, des gens qui savent des trucs et qui vont chercher des infos que je n'ai pas, ça peut arriver par la discussion, mais c'est plutôt rare.* »

La chronologie décrite par Henri F. correspond au degré de réactivité et à la rapidité de transmission des informations propres à chaque média considéré. La radio est classiquement la plus rapide à pouvoir intervenir, puisqu'elle dispose de flashes d'informations toutes les

heures, voire plus souvent à certaines périodes de la journée (toutes les demi-heures par exemple dans certaines matinales), et même toutes les sept minutes pour la station d'information en continu France Info. La télévision, qui a besoin d'un peu plus de temps pour fabriquer et monter les images accompagnant ses sujets, n'intervient que le midi et le soir. Enfin les journaux, qui ne paraissent qu'une fois par jour ou par semaine, mais ont l'avantage de disposer de bien plus de place dans leurs colonnes pour développer la description des faits et leur commentaire. Il s'agit cependant d'une chronologie des médias qui correspond à une situation doublement datée. Elle semble tout d'abord dater d'avant la télévision par câble et satellite, qui propose des chaînes d'information en continu qu'Henri F. ne regarde pas. Elle date également d'avant internet, dont Henri F. se méfie et auquel il ne souhaite pas consacrer beaucoup de temps. Ce n'est pas la confrontation de différents points de vue qui permet à Henri F. de construire son opinion, mais l'accumulation d'éléments de plus en plus détaillés, qu'il confronte avec son système de valeurs et de représentations. La conversation n'est ici considérée que comme un apport supplémentaire mais non essentiel d'idées ou d'informations, qui n'opère que pour les thèmes politiques. C'est en effet à propos de ces thèmes qu'Henri F. a la lecture la plus assidue des journaux. Bien qu'il lise chaque jour *Ouest-France*, l'actualité locale, par exemple, l'intéresse peu. Ses réseaux amicaux et militants suffisent à la lui apporter, essentiellement par la conversation, en lui donnant la coloration politique qui lui convient. Son action associative et syndicale étant locale (Henri F. n'a pas de responsabilités représentatives), elle est elle aussi supportée et alimentée par la conversation, qu'elle soit en face à face ou médiée par l'utilisation du courrier électronique pour l'échange d'informations pratiques comme les lieux et horaires de réunions ou les pièces de dossiers à défendre. En ce cas, la conversation est plus qu'un apport facultatif aux médias, mais si Henri F. ne cite pas cette forme d'échange, c'est qu'il ne considère pas qu'elle entre dans le cadre de la fabrique de l'opinion personnelle : sur ces sujets en effet, son opinion est arrêtée pour ainsi dire par avance, par son histoire personnelle et ses engagements politiques et syndicaux.

Pour Catherine M. également, la conversation est plus que complémentaire : elle constitue un contrepoint aux médias.

Catherine M. : « *On a un début de piste, après chacun pense ce qu'il a envie de penser. De toute façon, quelque soit le journal, on sait qu'il y a*

toujours des divergences entre ce qui est les faits réels et ce qui est produit.

Je crois qu'il ne faut pas toujours se fier à ce qui est écrit.

— Donc pour vous faire votre opinion, les médias ne comptent pas tant que ça ? Vous procédez plutôt en discutant ?

— Oui, en discutant. Je pense qu'il faut regrouper les choses. C'est pour ça que c'est bien de lire Libé, et puis Le Monde ou même Ouest-France. Ça permet d'avoir des avis... pas si éloignés que ça, d'ailleurs, je trouve, mais bon. Je ne sais pas quoi vous dire de plus. »

Catherine M. utilise le même argument que Lucien G., qui distingue les « faits » et leur traitement par le journal, le second déformant les premiers à tel point qu'il faut s'en méfier. Les journaux joueraient ainsi un rôle d'amorce, donnant une piste à partir de laquelle il sera possible de se construire une opinion grâce à la conversation. Cependant la démonstration trouve rapidement une limite, le développement apporté à la notion de conversation renvoyant en fait à la confrontation de différents journaux — avec le second paradoxe que ces journaux ne sont finalement pas si différents en termes de ligne éditoriale. Au moins deux raisons peuvent expliquer cette contradiction. Il est tout d'abord possible que Catherine M. surestime le rôle de la conversation pour ne pas apparaître comme quelqu'un de fermé à la discussion. Ensuite, il est probable qu'elle se refuse à détailler sa pratique de la conversation afin de ne rien dévoiler qui lui soit personnel, comme c'est le cas tout au long de l'entretien.

b) « C'est toujours bien d'avoir des conseils »

Le second rôle que joue la conversation pour les enquêtés est un rôle utilitaire, en quelque sorte le pendant des informations pratiques diffusées par le journal : il s'agit de faire circuler des conseils entre connaissances plus ou moins proches. Tout comme la conversation en tant que contrepoint aux médias permet de réinjecter des éléments de « réalité » perçus comme objectifs dans le discours médiatique qui les a déformés, la conversation porteuse de conseils a la vertu de relativiser les préjugés des interlocuteurs.

Sébastien C. : « C'est souvent, quand on discute ensemble, que chacun donne son opinion, on arrive à mieux voir les choses. Souvent, on est tous

un petit peu bornés. Des fois [petit rire]. Écouter les gens, bon, ça aide. »

Noble mission qui a toutefois ses limites, notamment sur le thème de l'éducation, pris comme exemple par Régine et Sébastien C. « *Un sujet qui revient souvent, c'est l'éducation. [...] Personne, aucune famille n'a la même façon* » d'élever ses enfants, indique Sébastien. Chacun ayant ses idées bien arrêtées à ce propos, ne voulant rien céder à ses interlocuteurs et tentant de les soumettre à ses arguments ou à sa cause, le couple en est quasiment venu à se brouiller avec la sœur de Sébastien, qui a des convictions opposées aux leurs. Pour qu'une relation puisse déboucher sur un conseil accepté comme tel par un des participants à cette relation, il faut en effet qu'elle soit fondée sur un rapport de confiance entre les participants. Celui-ci semble relativement aisé à définir lorsque l'on s'intéresse aux médias. Pour Pierre P., c'est l'expérience de près de soixante ans de lecture quotidienne d'*Ouest-France* qui permet de lui accorder sa confiance. Le journal s'est amélioré — il le trouve moins à droite qu'il y a quarante ans. La seule fois où Pierre a eu quelque chose à reprocher à une personne à qui *Ouest-France* avait donné la parole — notons que la critique ne s'adressait pas au journal lui-même —, sa lettre a été publiée. Enfin, quelle meilleure indice de fiabilité donner que celui qui consiste à accepter ses erreurs ? « *Dans Ouest-France, ils rectifient d'eux-mêmes ce qu'ils ont dit la veille. Donc c'est de bonne foi.* » Le mécanisme est plus complexe lorsqu'il s'agit d'accorder sa confiance non à un média, mais à une personne. Les liens familiaux, bien qu'ils relèvent de processus de socialisation semblables sinon identiques, ne constituent pas de garantie absolue, comme le montre le cas de Sébastien C. et de sa sœur. Quand ceux-ci font défaut, ils peuvent être remplacés par les liens amicaux — sachant que pour telle préoccupation particulière, on accordera plus facilement sa confiance tantôt à un ami, tantôt à un membre de sa famille, tantôt à un collègue. Ainsi Virginie Q. accorde-t-elle, pour la conduite de ses études, une grande confiance à une camarade de formation avec qui elle s'entend particulièrement bien et à qui elle téléphone longuement une fois les cours terminés ou, comme dans l'extrait suivant, à sa meilleure amie.

Virginie Q. : « *Je l'écoute, vu qu'elle est plus âgée que moi, je l'écoute aussi par rapport à ses conseils... c'est toujours bien d'avoir des conseils de plus vieux que soi. J'écouterais plus les conseils à côté que mes propres parents.* »

Elle est plus âgée qu'elle et dispose donc d'une expérience supplémentaire, qu'elle lui fait partager et qui lui vaut le respect et l'écoute de Virginie Q., d'autant qu'elle exerce un métier proche de celui auquel elle se destine : elle est sage-femme, et Virginie Q. veut devenir auxiliaire de puériculture. Cette confiance qui puise à la double source de l'amitié et de la compétence, Virginie Q. ne l'accorde pas à ses parents : selon elle, sa mère ne s'intéresse pas à la situation et à l'évolution professionnelle de sa fille, et son père, avec qui elle vit, n'est pas le mieux placé pour lui donner des conseils, puisqu'il voulait qu'elle fasse de la couture sans se soucier de savoir si cela lui plaisait.

c) L'apprentissage par la conversation

« Tu échanges »

Le troisième rôle de la conversation, et celui qui est le plus cité par les enquêtés, en fait le moyen par excellence de la découverte et de l'apprentissage. Agnès D. exprime de manière en apparence banale l'intérêt de la conversation en tant qu'elle permet l'échange et l'enrichissement réciproques : « *C'est intéressant d'avoir aussi le regard des autres, parce que, du coup, tu penses à un truc, et tu te dis, oui, mais en fait, tu as peut-être raison, ce n'est pas comme ça que je le voyais. Tu échanges.* » Pour illustrer ce propos, elle prend l'exemple d'une réunion publique sur la mise aux normes des habitations non reliées à l'assainissement collectif, à laquelle elle s'est rendue récemment.

Agnès D. : « Je savais que je devais être aux normes, mais en même temps, c'est une réunion publique, j'ai adoré, j'ai trouvé ça génial [rire]. Je ne l'ai pas ouverte, parce que je ne suis pas assez à l'aise en public, mais j'ai vraiment bien aimé. Forcément, les gens n'étaient pas contents, parce qu'il faut payer, etc., ce que je comprends, d'ailleurs. Parce qu'en effet, les normes c'est bien gentil, mais, avant tout, je crois qu'il faut essayer peut-être de revenir sur ce que nous on rejette. Savoir qui est le pollueur. Avant de tout refaire. Parce que si ça se trouve, dans cinq ans, on va nous dire, ben non, il ne fallait pas faire ça. Et puis revoir plutôt des systèmes d'épuration naturels, des lagunages, etc. C'est à la réunion publique que... il y avait une nana qui ne fait qu'un lagunage naturel, sur Hénon, je

trouvais qu'elle avait une bonne vision des choses. En plus, elle a amené le sujet du lagunage naturel chez les particuliers. »

Selon les situations, Agnès D. déclare faire appel soit aux médias, soit à la conversation pour se forger une opinion. En l'occurrence, l'exemple de cette réunion publique, qui entre dans la catégorie de la conversation, même si elle n'a fait qu'y assister, témoigne d'une recherche de sa part de discussion polémique. Sa maison étant aux normes, rien ne l'obligeait en effet à s'y rendre, ce qu'elle a pourtant fait dans une démarche d'instruction personnelle autant que « pour voir » comment cela se déroulait. Elle y a découvert la pratique d'une habitante de sa commune, qui traite ses eaux grises uniquement par phytoépuration grâce à un système de mares plantées et reliées entre elles (le « *lagunage naturel* »). Bien que n'étant pas intervenue dans la discussion, elle a été convaincue par les arguments apportés par cette personne, ce qui est un signe indéniable des vertus de la parole. Mais ces vertus ne sont rien sans celles de l'écoute et sans la condition que la parole entendue doive rencontrer des représentations compatibles avec le message que le récepteur y décode. Agnès D. est en effet apparemment la seule à avoir été touchée et convaincue par ce témoignage. « *Malheureusement, ça n'a pas accroché. [...] Il n'y a pas eu, tiens, on va peut-être y réfléchir, ou faire une petite commission là-dessus. Ce n'est pas venu. »*

« On avait rencontré les gens, on savait ce qui se faisait »

Ce type d'ouverture que permet la conversation peut s'avérer déterminant dans les choix professionnels d'un individu. C'est le cas de Jules R., qui milite à partir de la fin des années 1950 à la Jeunesse agricole catholique (JAC), découverte à travers des conversations lors de son service militaire, puis à Chrétiens dans le monde rural (CMR)³⁸⁸.

Jules R. : « *Ça n'a pas toujours été facile parce qu'ici, on se frottait quand même aux traditions.*

— *Ça vous aidé, pour vous installer et vous lancer, la JAC, ces lectures-là ?*

388. La JAC, créée en 1929, est devenue le Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) en 1965. En 1939 est créée une organisation parallèle, permettant aux couples d'agriculteurs n'ayant plus l'âge d'adhérer à la JAC de poursuivre leur engagement. Elle prend d'abord le nom de la Ligue agricole catholique (LAC), devient Mouvement familial rural (MFR) en 1945, puis Chrétiens dans le monde rural (CMR) en 1966. MRJC et CMR existent toujours aujourd'hui.

— *Aidé, c'est-à-dire que... oui, un peu, quand même. On avait quand même des contacts extérieurs, dans les réunions on avait rencontré les gens, on savait ce qui se faisait. [...] Il faudrait des groupes de réflexion comme on avait dans le CMR ou autre, qu'on approfondisse.* »

Jules R. témoigne d'un type de construction de l'opinion en opposition avec la pensée couramment admise. La JAC, avec son journal *Jeunes forces rurales*, ses réunions et son réseau de militants, constitue une forme d'école du soir qui permet à Jules R. et à son frère, qui reprennent par la suite la ferme de leurs parents, de participer à la modernisation de l'agriculture bretonne et à la construction de ce qui deviendra le « modèle breton ». Si les méthodes mécanisées et productivistes mises en place à cette époque sont aujourd'hui devenues le commun de l'agriculture — ce que l'on nomme désormais « agriculture conventionnelle » quand il s'agit de la comparer à l'agriculture « durable » ou biologique —, elles allaient alors à l'encontre des habitudes, et les adopter signifiait aussi refuser les méthodes des aînés, parents et voisins. Jules R. a adhéré à cette forme de modernisation tout en restant dans le cadre d'une exploitation familiale. Opposé au mode de pensée dominant dans sa jeunesse, mais n'ayant accompli qu'une évolution modérée de ses pratiques, profitant des avantages de la mécanisation et des engrais sans participer à la disparition des petites exploitations par rachat et concentration des terres, et sans avoir jamais voulu sacrifier la qualité de ses produits à la quantité de la production, il se retrouve aujourd'hui comme au milieu du gué, également opposé au nouveau mode de pensée dominant. Ce qui lui permet d'en critiquer certains aspects, et de voir d'un bon œil la volonté de son successeur de tester des techniques de plantation sans labours, plus respectueuses des sols et moins consommatrices d'intrants chimiques. Cette capacité à prendre de la distance lui vient en partie au moins de la pratique intensive des réunions militantes et des cercles de réflexion, ainsi, mais les deux sont liés, que de sa culture familiale issue du catholicisme social.

« L'échange est la méthode qui me fait le mieux enregistrer »

Porteuse d'ouverture vers des horizons encore non envisagés, la conversation a aussi ses limites. Dans la formation d'éducateur spécialisé qu'elle suit au moment de l'entretien, Coline H. côtoie des personnes avec lesquelles elle partage les mêmes valeurs. On a vu que Patrick B., qui estime que les relations interpersonnelles ne permettent pas de prendre la

distance nécessaire à la compréhension et à l'analyse des phénomènes sociaux, pense qu'il est nécessaire de les compléter, voire de les faire précéder, par des sources médiatiques transmettant la pensée de leaders d'opinion. Pour Coline H., les limites de la proximité affective ou professionnelle, qui résident dans la difficulté à être confrontée à des opinions fondamentalement différentes des siennes, ne trouvent paradoxalement pas leur dépassement dans le recours aux médias, mais à nouveau dans la conversation. Même si les occasions en sont rares, et potentiellement déstabilisantes, elle apprécie en effet la rencontre avec des personnes d'un tout autre milieu social et culturel que le sien. Elle cite comme exemple un stage, terminé un mois avant l'entretien et effectué dans une exploitation agricole familiale située à vingt minutes en voiture à peine de Saint-Brieuc. La mention de la distance géographique est importante : elle est faible, et contraste avec la distance sociale qui la séparait du couple d'agriculteurs et de leur fils, avec lequel la confrontation a été la plus violente.

Coline H. : « *Je crois que c'est surtout par l'échange... [...] Je crois que c'est essentiellement comme ça que j'apprends, en fait. C'est la méthode qui me fait le mieux enregistrer. [...] Mais ça m'arrive pas souvent. Parce que c'est ça qui est un peu bizarre. Quand on est dans une formation comme ça, finalement, on est avec beaucoup de jeunes qui ont un peu les mêmes valeurs que soi. Et là, dans notre formation, on doit faire un mois de stage dans un milieu totalement différent du nôtre, donc j'ai fait un mois à la ferme. [...] J'ai été sensibilisée à leurs problèmes, mais j'ai été aussi sensibilisée à des gens différents. Différents, qui n'avaient pas les mêmes valeurs que moi, forcément. À Lantic, pas loin, hein, à 20 minutes de Saint-Brieuc.*

— **Sur une ferme...**

— *Sur une ferme, traditionnelle, pas des grands producteurs, il y avait une production de lait, et... Mais déjà, vraiment un monde totalement différent. Des modes de vie totalement différents, et des gens qui n'ont pas les mêmes idées, vraiment pas les mêmes idées sur certaines choses et du coup, je me suis dit, finalement, c'est un peu ça, les rencontres, si on rencontre des gens avec qui on a déjà des affinités, on ne se rend plus*

compte qu'il y a des gens qui peuvent penser totalement différemment et finalement, c'est vachement enrichissant, même si ça heurte au départ, parce que tu ne t'y attends plus et que tu peux avoir des discours qui sont totalement hors de ce que tu crois possible, ou naturel. [...]

— Sur quel genre de thèmes ?

— C'était sur la culture bretonne et sur l'identité bretonne. Moi je suis bretonne... voilà, je fais partie de la Bretagne, je vais souvent au fest-noz³⁸⁹, j'ai même fait une année de breton, j'aime bien l'accent breton et tout ça... ça fait partie de ma culture, mais ce n'est pas quelque chose que je vais revendiquer, je n'ai pas d'autocollant "Fier d'être breton" sur ma voiture³⁹⁰. C'est quelque chose que j'aime, mais pour moi, on est tous humains avant tout. Sauf que j'étais chez des gens qui étaient assez extrêmes dans leur culture bretonne, et puis ça a fichté là-dessus, parce qu'ils ne peuvent pas entendre que moi je me considère aussi française, et citoyenne du monde, et eux, enfin, en particulier un de leurs fils, qui a 25 ans, donc à peu près mon âge, et qui avait un positionnement vraiment extrême sur ça, que lui était certainement pas français, et que vu ce que les Français avaient fait, il se considérait jamais comme français. Bref que c'était tous des cons, qu'il était pour les bombes dans le métro, enfin ça a été assez loin, donc, forcément, de mon côté, ça a été assez loin, aussi, parce que j'ai fini par le traiter de terroriste [rire]. Mais c'était marrant, et puis finalement, il s'est expliqué et je me suis dit que c'était bien de pouvoir avoir ce genre d'échanges. Il s'est remis un peu sur ses positions, je pense qu'il était parti aussi dans un truc dont il ne voulait pas démordre, donc il a été jusqu'à être quand même assez con. Mais bon [rire]. Il est revenu dessus, donc c'est l'essentiel. Et puis moi, je me dis, ce

389. Le fest-noz (pluriel festoù-noz), littéralement « fête de nuit », est l'équivalent breton du bal populaire : on y danse sur les musiques traditionnelles, plus ou moins mâtinées d'influences modernes, de la région.

390. Il ne s'agit pas d'une métaphore. Le modèle le plus répandu de ces autocollants a la forme de la Bretagne « réunifiée », telle que revendiquée par certains militants : la région administrative actuelle plus le département de Loire-Atlantique. Des hermines semblent y figurer les préfectures de Rennes, Quimper et Saint-Brieuc (même si cette dernière est déportée vers Lannion faute de place et qu'il manque Vannes), un triskell celle de Nantes. Il y est inscrit, dans une typographie celtique : « *Je suis breton et j'en suis fier* ». Les contours de la carte, la typographie et les symboles sont en noir, le fond de la carte en blanc, reprenant ainsi les couleurs du drapeau breton.

sera mon boulot aussi d'entendre des trucs qui ne me plairont pas forcément et d'essayer de garder le dialogue, d'être diplomate pour placer insidieusement mes idées [rire], manipulatrice, quoi [rire].

– Ça marche ?

– Ça m'a ouvert à d'autres façons de voir, j'espère... je pense que ça lui a fait comprendre d'autres choses. Je lui ai dit que ce serait bien qu'il vienne un mois en stage avec moi comme je pouvais être avec lui et qu'il verrait que ce n'est pas donné à tout le monde de réussir. Parce qu'il me disait qu'il ne comprenait pas que, dans les banlieues, tous les jeunes restent au chômage, qu'ils n'avaient tous qu'à faire comme lui, bosser dans les champs, et puis créer leur entreprise de boulanger-paysan, et voilà, vu que lui, il avait réussi et qu'il était bosseur, tout le monde pouvait le faire. Je lui ai dit qu'il y avait des gens qui n'avaient pas eu la même naissance que lui, qui n'étaient pas nés dans le même endroit, donc qui ne pensaient pas comme lui, qui n'avaient pas eu la chance non plus d'avoir tout ça, comme ça [elle claque des doigts]. Même si il a travaillé et qu'il est... enfin, voilà tout le débat. Ah, je peux parler longtemps [sourire]. »

Sur l'identité bretonne et le travail, les positions de Coline H. et du fils des fermiers qui l'accueillent (elle dormait à la ferme) sont irréconciliables, et la discussion a évolué en dispute. Avec les parents, la conversation était au contraire moins animée : avec ces travailleurs taiseux appartenant à la génération de ses parents mais ne partageant pas leurs valeurs et représentations, il était plus difficile de trouver des sujets de discussion. C'est en fait la télévision qui a joué le rôle d'embrayeur. « *C'était l'époque où il y avait plein de débats à la télé, avec Bayrou, avec machin, donc tous les soirs, on restait devant la télé à parler politique.* » Même s'il n'est pas toujours aisé de parler politique avec des gens que l'on connaît peu — à plus forte raison quand ils vous accueillent pour un stage dans leur entreprise et vous hébergent sous leur toit —, la campagne électorale et ses très nombreuses émissions télévisées fournissait chaque soir l'occasion de commentaires, et donc potentiellement de conversation, sur des thèmes variés, directement politiques (attitudes et prises de position des candidats) ou non (« sujets de société », enjeux soulevés par la campagne). Les situations dans lesquelles Coline H. a été plongée lors de son stage l'ont

surprise, parfois décontenancée, parfois agacée, mais elle estime que l'échange a été enrichissant pour elle, et qu'elle n'aurait pas pu apprendre ce qu'elle a appris dans le milieu confiné de sa formation ou dans des livres. Accueillir la controverse comme un enrichissement ne va pas nécessairement de soi, et demande une certaine disposition d'esprit elle-même produite par un habitus et une histoire personnelle particuliers — ainsi, elle n'est pas certaine que le fils des fermiers ait lui aussi perçu leurs conversations comme une ouverture à d'autres modes de pensée. Là est le paradoxe de la conversation : meilleur moyen de confrontation d'idées, elle est la plupart du temps dominée par des systèmes de représentations partagés dans leurs grandes lignes par les différents interlocuteurs ; outil idéal d'ouverture à l'autre, elle est aussi celui des malentendus et des brouilles, du refus de l'échange ou de l'insulte. De là, peut-être, cet effet lui-même paradoxal : si la conversation a une influence sur la manière dont Coline C. peut construire son opinion, ce n'est qu'en tant qu'adjuvant à une représentation déjà établie. L'ouverture et la disponibilité ne signifient en aucun cas que le fil des rencontres ou de la conversation suscite à lui seul une nouvelle représentation qui pourrait potentiellement entrer en conflit avec les représentations préexistantes. Elles rendent cependant l'écoute possible, facilitent l'intégration des nouveaux éléments au sein du système établi, et — nouveau paradoxe —, rendent plus aisée la construction d'un discours argumentatif s'opposant à ces nouveaux éléments lorsqu'ils n'apparaissent pas acceptables au locuteur. C'est le cas de Coline H. dans les deux exemples sur l'identité bretonne et la création de l'activité économique : l'échange lui a permis de comprendre un point de vue fortement contradictoire avec le sien. Elle ne se l'est pas approprié — elle n'a pas changé d'avis —, mais elle a appris à le respecter autant qu'à argumenter contre lui. L'élargissement de la connaissance du champ social, synonyme en l'occurrence d'accumulation d'un certain capital professionnel (« *ce sera mon boulot aussi d'entendre des trucs qui ne me plairont pas forcément et d'essayer de garder le dialogue* »), ne vaut pas renoncement à ses valeurs et représentations, au contraire.

Les données examinées dans ce chapitre décrivent des situations sensiblement différentes de ce que pourrait faire espérer la conception canonique de l'espace public. Certes, neuf enquêtés déclarent faire appel d'abord aux médias lorsqu'il s'agit de se forger une opinion sur un thème précis : quatre à la presse écrite et cinq à la télévision. Mais ce premier résultat lui-même va à l'encontre des tentatives de normalisation de l'espace public, qui font en général peu de cas de la télévision, voire la décrivent en lui prêtant un rôle plus

manipulatoire que d'animation du débat. Habermas fut le premier à ne pas savoir résister à cette dérive qui porte la marque de forts préjugés à l'endroit de la télévision, mais il ne fut pas le dernier : dans le « vrai » espace public idéal et normatif de nombre d'auteurs, il n'est qu'un seul « vrai » média qui mérite le statut d'animateur du débat public, c'est la presse écrite. L'important travail de Peter Dahlgren, qui tente de redéfinir l'espace public, ou plutôt les espaces publics et partiellement publics, en tenant compte du média dominant qu'est la télévision n'a suscité que peu d'échos³⁹¹. Internet souffre des mêmes présupposés que la télévision. Même s'il est plus fréquent de lui reconnaître des vertus d'animation du débat, internet demeure essentiellement perçu comme une « boîte à rumeurs ». De plus, la conversation est déterminante pour cinq enquêtés, au moins aussi importante que les médias pour trois. Cette fois encore, il n'est pas possible de rester sur la conception théorique d'un espace public universel, unique et médiatique. D'autant que les différents moyens évoqués pour faire circuler les idées, presse, télévision et conversation, ne suffisent pas à expliquer entièrement la formation des opinions. Lorsque la lecture d'un article, le visionnage d'une émission de télévision ou une conversation participent, ensemble ou séparément, à l'élaboration d'une opinion ou d'un point de vue, c'est souvent parce qu'ils rencontrent ou développent chez l'individu des inclinations déjà présentes à l'état latent ou patent. Afin de mieux comprendre ce mécanisme, il importe d'étudier désormais non plus comment se forme l'opinion, mais dans quelles conditions elle peut ou non changer, à la marge ou en totalité.

391. DAHLGREN Peter, 1995, *Television and the Public Sphere*.

3. L'opinion, une montagne difficile à déplacer

3.1. Modifier ou adapter sa vision

a) « Il n'y a que les cons qui ne changent pas d'avis »

Parmi les enquêtés, Richard R. est le seul qui cite un exemple où des circonstances l'ont amené à changer d'avis.

Richard R. « *Ça arrive parce que, des fois il y a des choses qui à première vue ne nous correspondent pas et qui finalement sont indéniablement faites pour nous. [...] Par exemple, les Doors.* »

Pour lui, la conversation est un élément essentiel de construction de l'opinion. Dans sa première année d'études, il est dans une phase de découvertes qui suit celle du lycée et constitue une affirmation de ses goûts. La confrontation avec de nouvelles connaissances, qu'il vit à chaque fois comme une expérience « *initiatique* », le conduit également parfois à des remises en cause qu'il juge importantes. Alors qu'il détestait le groupe de musique The Doors sans l'avoir jamais vraiment écouté, les conseils de ses amis lui ont fait réviser son jugement, qui le place désormais parmi ses préférés. Il semble prêt à la même évolution concernant Dire Straits, sur lequel il a un *a priori* négatif mais dont il reconnaît que la chanson « *Sultans of Swing* » est pleine de qualités. Ce processus de changement d'opinion n'a rien d'évident ni de facile, car il lui faut revenir sur un premier jugement en général bien ancré : « *J'ai tendance, justement, à juger assez vite, que ce soit un groupe de musique, une personne, même. Ou un livre, un film. Souvent, les dix premières minutes, que ce soit de lecture ou de contact avec une personne, suffisent à me faire mon opinion.* » C'est bien le cas des Doors : il a fallu de multiples discussions avec ses amis, puis une écoute attentive des chansons, pour qu'il accepte de réviser sa position. Mais il est certainement plus facile de faire ce pas dans un contexte culturel, où il s'agit en fait de reconnaître dans une œuvre des

éléments qui n'avaient pas été perçus à première vue, que dans le domaine politique, où ce sont des valeurs et des représentations qui structurent l'individu qui sont en cause. C'est pourquoi le seul autre enquêté dont les déclarations se rapprochent de celles de Richard R. concernant la musique ne parle pas d'un changement d'opinion, mais d'une vision « adaptée » par la lecture de la presse.

Patrick B. : « *Changer d'avis, peut-être pas... pas faire une volte-face, mais adapter, oui. Heureusement, encore. Il y en a qui disent qu'il n'y a que les cons qui ne changent pas d'avis. À partir du moment où on essaie de rassembler des avis différents pour se construire une opinion et avoir quelque chose de convenable...* »

Il y a cependant bien un changement dans l'opinion de Patrick B., mais il s'est opéré dans la durée : les positions social-démocrates du PS et de la CFDT des années 2000, qui s'accommodent globalement du système capitaliste, n'ont plus grand chose à voir avec les revendications autogestionnaires du PSU et de la CFDT des années 1960 et 1970. Mais il n'y a pas eu de rupture franche, l'évolution s'est faite par une série d'adaptations au contexte, produisant à chaque fois « *quelque chose de convenable* » dont l'état n'est jamais figé. Il est beaucoup plus simple d'observer la contradiction entre l'origine de l'évolution et son terme provisoire que d'en expliquer les mécanismes, qui ne peuvent se réduire à l'image de l'usage de la raison dans un espace public habermassien. Les influences croisées des médias, qui rendent notamment compte de l'évolution des « modèles » que Patrick B. s'est choisis (Jacques Delors, Michel Rocard, Robert Badinter), et des conversations, en particulier au sein de la section syndicale et dans les groupes politiques, l'attention aux différents niveaux d'échelle, du local au national et à l'international, ainsi qu'à la temporalité, qui peut elle aussi être différentielle — chaque niveau et chaque élément du système évolue à son rythme, comme l'Assemblée nationale n'est pas renouvelée à la même vitesse que le Sénat ou le Conseil constitutionnel —, permettent de mieux appréhender cette évolution, même si elles ne suffisent vraisemblablement pas.

b) L'influence, c'est pour les autres

Régine et Sébastien C. constituent un cas à part dans l'échantillon. Ils affirment tout

d'abord en cœur que la conversation les aide à prendre des décisions et à dépasser leurs préjugés pour, éventuellement, changer d'avis.

Régine et Sébastien C. :

Elle : « Parfois, ça nous aide, parce que des fois on est un petit peu borné, moi j'ai tendance à être assez bornée aussi...

Lui : — *Beaucoup*. [rire]

Elle : — ... et c'est vrai que sur le coup, je vais tenir tête, et puis, après, je vais retourner la situation, en fin de compte, je vais dire le contraire, mais en ma faveur quand même [rire]. Donc, sur certains sujets, oui, je peux changer d'avis... »

Si elle est la seule à exposer cette manière de retourner une situation en sa faveur qu'elle n'est certainement pas la seule à pratiquer, ce qui la distingue le plus, elle et son mari, du discours des autres enquêtés, est constitué par le répertoire d'exemples fourni pour illustrer ce propos. Et de fait, bien que chacun affirme pouvoir changer d'avis, les seuls exemples qui viennent à l'esprit du couple sont des situations où, soit il n'est pas question de changer d'avis, soit c'est leur propre argumentation qui a amené certains de leurs proches à changer d'avis. Le premier type de situation fait appel à l'exemple de l'éducation des enfants. Chaque ménage a des opinions souvent bien arrêtées à ce sujet, et dont il n'est pas question de démordre. À tel point que Régine et Sébastien sont presque brouillés avec la sœur de Sébastien, dont les options sont trop différentes des leurs.

Régine C. et son fils

Elle : « Ça c'est clair, c'est un sujet sur lequel on ne me fera jamais changer d'avis. Je suis têtue sur ça, et...

Fils : — ... oh oui. [rire de tous] »

Le second type de situations fait appel à l'exemple des choix de matériaux, et surtout du mode de chauffage, lors de la construction de leur maison. Après de longues recherches marquées notamment par la visite du Salon de l'habitat de Saint-Brieuc, qui se tient chaque année au parc des expositions de la ville, le couple s'est décidé pour l'aérothermie. Des

voisins et des amis n'ont pas caché leur scepticisme, sans parvenir à leur faire modifier leur décision. Au contraire, puisque Régine et Sébastien C. ont réussi à convaincre plusieurs amis ainsi que la mère de Régine d'effectuer le même choix, dans le cadre de rénovations ou de constructions.

Régine et Sébastien C. :

Elle : « *Les gens ne se renseignent même pas, ils ne vont même pas se renseigner en se disant de toute façon c'est nouveau [...]. On n'a pas hésité à se renseigner sur des tas de choses, même le système de chauffage. On est allé au Salon de l'habitat, on a posé des questions sur tous les systèmes de chauffage.*

Lui : — *On a mis un an à la faire...*

Elle : — *... deux bonnes années à faire toutes les recherches... [...] On s'est dit, on va essayer. Et en fin de compte, autour de nous, tout le monde met ça, maintenant. Ma sœur a construit, elle a mis ça, on a deux couples d'amis, un qui construit, qui le met, un autre [...] qui rénove, ils mettent ça. Il y en avait un autre qui avait un système de chauffage au fioul, économiquement, c'est très cher. Il l'a gardé pour sa production d'eau chaude, et il a installé un système de chauffage par aérothermie. »*

Il est bien ici question de la force d'une argumentation, qui peut renverser des convictions préalablement ancrées. Il faut toutefois noter que le processus est perçu de deux manières différentes. La démarche préalable, celle qui consiste à se rendre au Salon de l'habitat et à se renseigner, celle-ci est une démarche active, réservée à ceux qui en font l'effort et possèdent l'ouverture suffisante pour comprendre que la nouveauté n'est pas qu'une mode, mais qu'elle est porteuse de progrès. Dans l'esprit de Régine et Sébastien C., elle ne vient de plus pas modifier une opinion préalable, puisqu'au moment de la recherche, ils n'ont justement pas encore décidé du mode de chauffage de leur future maison. La deuxième phase les met également à l'honneur. Bénéficiaires satisfaits de la nouveauté dont ils sont en quelque sorte les « pionniers » dans leur entourage, ils en deviennent d'ardents défenseurs qui parviennent à convaincre des personnes aussi différentes que des amis qui construisent, des amis qui rénovent, et les parents de Régine, plus âgés et plus rétifs à la

nouveauté. L'influence, ici de la conversation, certainement de la lecture d'argumentaires commerciaux (le couple ne mentionne pas les magazines consacrés aux maisons individuelles qu'ils lisent pourtant), existe bel et bien. Mais c'est sur les autres, et non sur soi-même, qu'elle peut opérer.

3.2. S'enrichir par l'échange

Si les exemples d'enquêtés ayant changé d'avis suite à des conversations ou à la lecture de la presse sont très rares, plus fréquents sont en revanche les situations où un enquêté, tout en ne modifiant pas sa conception profonde du sujet considéré, estime que l'échange lui a permis d'en mieux connaître les ressorts.

Carine A. : « *Des fois, ça me fait douter. Quand je doute, je continue à chercher. [...] Je sais que pendant le TCE, j'ai notamment rencontré quelqu'un que je connais très bien, qui m'a envoyé un blog qui était pour le oui. Et c'était franchement intéressant, enfin c'est intéressant de ne pas lire que des choses qui vont dans le sens de... et c'est vrai que ça fait douter, il y a des fois, aussi, on se rend compte que les gens ne sont pas si opposés que ça... [...] Enfin, je n'ai jamais vraiment douté profondément, j'ai douté, des arguments m'ont interpellée, mais...*

— *Sur le fond, tu n'as jamais été ébranlée.*

— *Non, absolument. J'ai voté non à Maastricht, et je n'en ai pas bougé. »*

La conversation ou, dans l'exemple de ce blog, la lecture, peut certes avoir une influence sur sa façon de se construire une opinion sur un sujet, mais celle-ci ne sera jamais déterminante. Si Carine A. peut être amenée à douter, donc potentiellement à revoir une partie au moins de son opinion, ce n'est qu'à propos de détails ou d'aspects non fondamentaux du problème considéré. L'effet du doute est inverse à celui que suggère Habermas dans l'idéal de l'échange raisonné d'arguments : il n'amènera pas A à rejoindre les positions de B, mais, au contraire, A à renforcer sa propre position par une meilleure connaissance des arguments de B, qu'il est dès lors capable de mieux affronter. La plupart des enquêtés n'évoquent d'ailleurs pas cette figure du doute, tout juste l'échange a-t-il la

vertu d'une aide ponctuelle, d'un complément d'information : « *Des fois, si, c'est vrai, ça aide.* » (Régine C.)

Coline H. : « *Je ne sais pas si dans une conversation je vais vraiment changer d'avis. Mais ça va être plus m'ouvrir sur d'autres façons de voir la chose.* »

Gaston L. : « *On essaie de comprendre, de discuter. Quelquefois, on reste sur son opinion... J'aime bien essayer de comprendre quelquefois pourquoi les gens pensent différemment.* »

Ni Coline H., dans le cas de son stage à la ferme, ni Gaston L., dans des discussions parfois houleuses avec ses proches, qui peuvent conduire à des brouilles temporaires, n'aboutissent à un changement d'opinion par l'échange, mais ils le tiennent tout de même pour enrichissant. C'est Gérard V. qui exprime ce sentiment avec le plus d'ambiguïté.

Gérard V. : « *J'ai quelques convictions, mais pratiquement aucune certitude. Et quand je vois déclamer des certitudes, je me dis qu'il doit y avoir une faille quelque part. Il faut être modeste, et puis je pense qu'effectivement, il faut avoir des convictions, sinon on n'avance pas. Et puis, je pense qu'effectivement, on a beaucoup à apprendre des autres. C'est un peu comme la confiance, difficile d'avoir confiance dans les autres si on n'a pas un tant soit peu confiance en soi. Et là, je crois que c'est un peu la même chose. C'est toujours un peu donnant-donnant, on est toujours sur la recherche permanente de cet équilibre entre ce qu'on donne et ce qu'on prend, entre ce qu'on cherche et ce qu'on trouve... je crois que la recherche de l'équilibre, elle est permanente. Donc... oui, la discussion, c'est intéressant. Même le fait d'écouter peut suffire. Partout, dans toutes les situations. Quand vous écoutez, hier j'étais au terrain de foot, j'étais au centre équestre, une compétition équestre, je suis allé à une compétition de boules, j'ai été dans trois endroits différents, j'ai appris plein de choses dans les trois endroits différents. C'est intéressant. Alors*

on peut s'en passer, bien sûr. Mais ça donne des ouvertures. Et tout ce qui donne de l'ouverture crée nécessairement de la richesse. »

L'ambiguïté réside dans la formule : « *J'ai quelques convictions, mais quasiment aucune certitude* ». L'absence affirmée de certitude est une posture permettant de revendiquer un travail d'élus fait d'écoute de ses concitoyens et administrés. Le maire doit être modeste, et peut se contenter d'écouter ce qu'on lui dit lorsqu'il se rend sur le terrain, sans nécessairement vouloir y imposer ses vues tant qu'il ne s'agit que de visites « protocolaires ». Mais en même temps, Gérard V. insiste sur la nécessité d'avoir des convictions : on n'est pas maire sans défendre un ensemble de valeurs. L'écoute est certes importante en tant que pratique de présentation et de représentation de la fonction d'élus, mais elle ne saurait infléchir véritablement la politique, dictée par les convictions. Cette forme d'« *ouverture* » crée une certaine forme de « *richesse* » d'ordre stratégique. La rencontre avec ses concitoyens permet à Gérard V. de les connaître sous différents aspects, car on ne voit ni n'entend les mêmes choses lors d'un concours de boules que lors de l'assemblée générale de l'association qui l'a organisé et qui, subventionnée par la mairie, invite systématiquement le premier magistrat à chacune des étapes, ou « événements », de son cycle de vie annuel. C'est ainsi que, petit à petit, le maire et son équipe d'adjoints et conseillers acquièrent — ou plutôt complètent, car ils n'ont pu être élus sans connaissances de base — une connaissance fine des structures et processus de la vie locale. Celle-ci n'est jamais totale, mais elle a pour but, en accumulant et comparant les invitations, les sollicitations individuelles et collectives et les rencontres fortuites, d'être suffisamment complète pour permettre aux élus à la fois d'évaluer les besoins de la population et sa capacité à accepter ou non les nouvelles mesures qu'ils pourraient être amenés ou tentés de prendre.

3.3. « Mon opinion est faite »

a) « Il faut de l'argument ! »

Reste enfin le cas des enquêtés pour qui cela ne fait pas de doute : ni la conversation ni les médias n'ont d'influence sur la manière dont il se font une opinion, et à plus forte raison

ne risquent pas de les en faire changer. Myriam O. l'exprime de façon détournée : « *C'est rare ! C'est rare !* », répète-t-elle en riant pour ne pas dire que cela a bien peu de chances de se produire. Puis elle ajoute : « *Je lis, mais bon... mon opinion est faite.* » Elle n'a pas besoin de converser avec des proches ou de lire le journal pour savoir quoi penser de tel ou tel sujet. Conversation et médias ne peuvent servir qu'à porter à sa connaissance des faits nouveaux, pas à l'aider à les analyser. Ce qu'elle décrit est au plus proche de la définition de l'habitus donnée par Pierre Bourdieu : un répertoire, issu de son histoire sociale et personnelle, de manières de penser et d'agir prêtes à être mobilisées et recomposées en fonction des situations plus ou moins nouvelles auxquelles elle est confrontée au quotidien. Elle ajoute cependant : « *Il faut permettre la discussion* », entourant l'affirmation de la solidité de ses convictions de précautions que l'on pourrait dire « démocratiques », tout comme le fait Joseph N. quand il revendique le droit de changer d'avis, tout en insistant sur le fait que cette éventualité ne peut s'envisager que dans le cas de la présentation de solides arguments contrant les siens.

Joseph N. : « *Je crois qu'on a le droit de changer. C'est-à-dire que si je dis une chose, c'est que je la pense juste. Mais ceci étant, si en face de moi j'ai quelqu'un qui me dit, mais attends, là il y a un truc que tu n'as pas vu, je dis ah bon. Effectivement, plus tu parles, plus tu approches de la réalité, sans pour ça tomber dans l'impossible magma de la non-idée.*

— *Donc ça t'est déjà arrivé de changer d'avis ?*

— *Oh oui ! Mais il faut qu'il y ait de l'argument [rire].* »

b) « Je ne me fais pas d'idée en lisant le journal »

Denis E. est en apparence plus tranché : « *Je ne me fais pas d'idée en lisant le journal* ». La télévision, par contre, à travers des documentaires qu'il regarde quand les enfants sont couchés, lui apporte des idées générales sur des sujets qu'il ne connaît pas particulièrement. Mais les débats ne l'intéressent pas.

Denis E. : « *Tu as le camp des oui, tu as le camp des non, c'est chiant. Tu vois, je trouve que ça ne t'apporte pas grand-chose, et c'est celui qui va*

parler le mieux qui va remporter le truc. C'est manichéen, tu sais, blanc, ou noir. Oui ou non. C'est un peu crétin, parce que tout le monde a un peu raison quelque part. Je trouve ça un peu simpliste, les débats, ce n'est pas terrible. »

Ce qu'il dit des débats télévisés pourrait faire penser qu'il se situe, comme Patrick B., dans la recherche du consensus : l'opposition systématique du oui et du non est stérile, car « *tout le monde a un peu raison* ». Peut-être faudrait-il privilégier la synthèse ? « *Si tu veux être vrai, être objectif, tu es obligé de prendre deux bords différents, et un troisième. Pour avoir de la vraie info, je veux dire, polémique* », complète-t-il à un autre moment de l'entretien. Il ne s'agit donc pas tant que synthèse que de confrontation, car lui-même, qui se dit « *antilibéral* », n'affirme pas qu'il veut être « *objectif* » mais énonce les conditions, non réunies, dans lesquelles un tel travail pourrait être effectué. La différence se situe dans les adjectifs : « *manichéens* » sont les débats télévisés, « *polémique* » devrait être la « *vraie info* ». Il ne s'agit pas de mettre côte à côte deux opinions opposées, représentant l'une le camp du « *blanc* », l'autre celui du « *noir* ». Il s'agit de confronter deux, ou, mieux encore, trois argumentations différentes et contrastées, polémiques dans le premier sens du terme : « *Qui suppose une attitude critique ; qui vise à une discussion vive ou agressive* »³⁹². À la suite de cette confrontation si elle a lieu, et même sans être nécessairement passé par là, chacun réaffirme simplement sa position originelle : c'est le sens de « *Je ne me fais pas d'idée en lisant le journal* ».

Denis E. :

« *Tu n'es pas tellement influençable, en fait ?*

— *Ah non [rire]. Très con...*

— *Je n'ai pas dit ça !*

— *Je suis allemand à moitié, une tête de boche, tu sais...*

— *Tête dure.*

— *Oui. Tu as une idée dans la tête, tu ne l'as pas ailleurs, donc on peut te dire tout ce qu'on veut. Sans être pour autant jusqu'au-boutiste. Il ne faut jamais l'être. Mais après, chacun fait comme il veut, je n'irai pas critiquer*

392. *Le Petit Robert.*

le mec, le voisin, il change de bagnole tous les six mois, tant mieux, il aime bien les voitures [rire]. »

Il serait donc possible d'être objectif dans certaines conditions, mais ce n'est pas le but de Denis E., dont l'opinion ne sera modifiée ni par ses lectures ni par la conversation. Cependant, dans son cas comme dans ceux qui précèdent, l'affirmation de la solidité et de l'inébranlabilité des convictions personnelles est toujours accompagnée d'une forme de relativisation, qui peut se manifester par la formule employée (euphémisme), ou par les précautions dont on l'entoure (cela peut arriver à condition que..., je suis têtu mais je n'impose pas mon point de vue aux autres...). Ces précautions oratoires paraissent nécessaires : personne ne souhaite apparaître comme refusant le « débat public », figure obligée de nos sociétés démocratiques. Un des marqueurs de la sociabilité est en effet la capacité à écouter et comprendre ses interlocuteurs, qu'ils soient des membres de la famille, des voisins, des collègues. À l'inverse, l'incapacité, ou l'absence de volonté d'écoute et de compréhension est un critère de disqualification quasi-universel : les individus dont une personne ou un groupe considèrent qu'« ils n'écoutent pas ce qu'on leur dit », qu'« ils ne font pas l'effort de se mettre à notre place » ou pour lesquels « il n'y a que leur avis qui compte » peuvent certes être investis d'une certaine autorité — ce type de reproche est souvent formulé à l'encontre de supérieurs hiérarchiques dont on entend dénoncer le peu de cas qu'ils font de leurs subordonnés —, mais aucune confiance ne leur sera accordée.

c) « Si les opinions des gens, ça se faisait à la lecture d'un journal, ça se saurait déjà »

Comme celle de Denis E., l'opinion de Lucien G. n'a que peu de chances d'être bouleversée par la lecture ou la conversation : « *Je ne vérifie pas, quand je lis un truc qui me surprend, je vais attendre confirmation. Je ne vais pas aller nécessairement chercher.* » Plutôt que d'analyser les arguments qui pourraient infirmer ses convictions, il estime qu'il vaut mieux « *se fier aussi à sa mémoire et à ce dont on se souvient et ce qu'on connaît par ailleurs de tel acteur* ». Cependant, Lucien G. fait lui aussi appel à la relativisation en signalant qu'il n'est pas fermé à d'autres arguments que les siens, ce pour quoi il lit plusieurs journaux. Mais il est celui des enquêtés chez qui ce discours est le plus proche de

la posture, car il ne sert en fait qu'à introduire d'autres arguments.

Lucien G. : « *Si les opinions des gens, ça se faisait à la lecture d'un journal, ça se saurait déjà. Regardez la manière dont les opinions politiques se font. Même si on a beaucoup de gens qui disent qu'ils sont incertains, indécis et tout ça, il va y avoir des pesanteurs qui vont jouer, qui font que quand même une bonne partie des gens sont plutôt d'une sensibilité de gauche, d'autres d'une sensibilité de droite, ou plutôt effectivement centristes, ou plutôt "Tous des pourris et tous des cons ces gens-là". Il y a un certain nombre d'éléments forts qui font que dans l'actualité chacun trouvera les éléments qui vont conforter ses présupposés. Je veux dire, les opinions que j'ai, maintenant, ça fait très longtemps que... [...] Je pense que l'opinion c'est quand même un truc qui se forge de manière un peu intuitive, sur la base de beaucoup d'impressions qu'on a eues par le passé. Donc ce n'est pas un article de journal, ce n'est pas un spot qui va modifier une opinion.* »

Lucien G. est ainsi le seul, parmi les enquêtés, à penser que l'opinion particulière que chacun se fait à propos d'un sujet particulier est liée à l'expérience et à la socialisation, c'est-à-dire à l'habitus, terme que ce titulaire d'une maîtrise de sociologie n'utilise pas mais auquel il renvoie implicitement en parlant de « *truc qui se forge de manière un peu intuitive, sur la base de beaucoup d'impressions qu'on a eues par le passé.* »

4. Espace public et socialisation

4.1. De nouvelles limites

a) Les renversements de perspective validés par l'enquête de terrain

Pour dépasser les limites et impensés de l'espace public habermassien, j'ai proposé d'opérer trois renversements de perspectives : renoncer à l'idée d'un âge d'or de l'espace public pour en considérer le caractère dynamique et en permanente recomposition ; ne plus lier l'espace public à la constitution d'une opinion publique, mais uniquement des opinions personnelles ; enfin sortir de la conception d'un espace public universel, unique et médiatique pour explorer un espace public morcelé, local et conversationnel. Les deux premiers renversements de perspective sont de l'ordre du postulat, déduit des impasses du modèle habermassien ; ils ne sont rien moins que nécessaires pour pouvoir poursuivre l'étude de l'espace public dans le monde contemporain. Le troisième renversement de perspective est une hypothèse sur les structures et le fonctionnement de l'espace public, dont l'analyse des entretiens confirme largement la pertinence. La presse ne pouvant être considérée comme suffisante pour connaître le monde, contrairement à ce que la conception habermassienne de l'espace public sous-entend, l'étude de la conversation se révèle en effet indispensable à l'approche de l'espace public. Or, comme la presse est faite de différents journaux plus ou moins généralistes ou spécialisés, s'adressant à diverses catégories de population et concernant des étendues plus ou moins larges de territoire, la conversation n'est pas la même selon les lieux, les moments de la journée et de la vie, ainsi que les interlocuteurs en présence : l'espace public est bien morcelé, et c'est à l'échelon local que l'essentiel de ses processus joue.

b) Hannah Arendt et l'espace public

Ceci permet de rouvrir une porte qu'Habermas ferme au tout début de *L'Espace public*. J'ai montré ce que sa conception du public et du privé, qui est au cœur de la constitution de

la sphère publique bourgeoise habermassienne, doit à Hannah Arendt³⁹³. Mais il y a également dans *Condition de l'homme moderne* une théorisation de l'espace public très différente de celle que propose Habermas et qui s'est par la suite imposée. Habermas ne conçoit pas l'espace public autrement que comme une institution au sein de laquelle se prennent les décisions, nécessairement rationnelles, à propos des questions d'intérêt général. Le philosophe Étienne Tassin résume ainsi la perspective habermassienne : « *L'horizon téléologique de l'espace public est de produire les conditions de possibilité d'une prise de décision légitime parce que reflétant à la fois une position majoritaire et une position rationnelle.* »³⁹⁴ De là sa focalisation sur l'aspect uniquement médiatique de l'espace public, seul garant de la rationalité des échanges entre membres de la sphère publique bourgeoise qui ne sont pas en contact physique, et les illusions qui en découlent sur le rôle d'une opinion publique plus fantasmée que réelle, mais envisagée comme l'indicateur de la position majoritaire-rationnelle. Pour Arendt au contraire, l'action n'a pas de fin en soi. Une précision s'impose ici : Arendt n'utilise pas le terme d'espace public, mais sa conception de l'action décrit le fonctionnement du domaine public. Elle distingue en effet trois activités humaines fondamentales : le travail, lié à la subsistance physique de l'être humain ; l'œuvre, qui produit le monde des objets fabriqués par la main de l'homme ; et l'action, qui met les hommes en rapport les uns avec les autres. La parole est donc partie de l'action, qui n'a rien de téléologique pour Arendt. Car « *s'il n'y avait rien de plus en jeu que d'employer l'action comme moyen en vue d'une fin, il est clair que l'on atteindrait beaucoup plus facilement cette fin par la violence muette, à tel point que l'action paraît un substitut peu efficace de la violence, de même que la parole, au point de vue de l'utilité pure et simple, paraît un substitut incommode du langage par signes.* »³⁹⁵

L'enjeu de la parole et de l'action n'est pas de produire une décision collective, mais dans la simple existence du débat. L'espace public n'est pas le cadre de procédures conduisant à l'élaboration d'une entente, il est le lieu où les hommes se révèlent en tant que citoyens, donc un espace de luttes. Bien qu'Habermas et Arendt partagent la même définition des domaines public et privé, que le premier a emprunté à la seconde, leurs conceptions de l'acteur sont donc fondamentalement opposées. Le citoyen est défini par des

393. Cf. *supra*, première partie, 1.2.a).

394. TASSIN Étienne, 2009, « Les gloires ordinaires. Actualité du concept arendtien d'espace public » (non paginé). Je remercie l'auteur de m'avoir aimablement communiqué ce texte.

395. ARENDT Hannah, 1958 (2002). *Condition de l'homme moderne*, p. 236.

droits chez Habermas, et c'est l'existence de ces droits et la volonté d'aboutir à une entente rationnelle qui lui permet de prendre part au débat public. Chez Arendt au contraire, le citoyen ou l'acteur ne préexiste pas à son acte ; c'est l'acte qui révèle l'acteur. Devenir citoyen équivaut à « *quitter son abri privé et à faire voir qui l'on est, à se dévoiler, à se révéler* »³⁹⁶. Il faut pour cela non des droits, mais du courage. « *La preuve de la citoyenneté est la citoyenneté elle-même quand celle-ci est comprise, à juste titre, non comme un statut ou un titre octroyé par l'ordre politique sur la base d'une identité préalable à l'action (être de telle nationalité, parler telle langue, croire en tel dieu, etc.), mais quand elle est comprise comme responsabilité effective, engagement dans la vie civique, exposition aux périls de l'espace public, bref action avec d'autres.* »³⁹⁷ C'est ce qui fait dire à Tassin que les luttes des sans-papiers ont une « *valeur paradigmatique* » pour l'espace public arendtien. S'exposer, s'engager dans la vie civique, c'est en effet se rendre visible à tous. Or les sans-papiers sont justement ceux qui ne peuvent survivre que dans une recherche constante d'invisibilité : dépourvus de droits, ils n'ont que la clandestinité pour se protéger de la police et de la justice. S'exposer ne demande donc pas que le courage de se dévoiler en public, mais aussi celui, plus grand encore, de risquer de perdre le domaine privé qui est d'ordinaire garanti à tout citoyen mais qui n'est pour eux que ce qu'ils peuvent dissimuler au regard des autres.

c) Expliquer la formation des opinions personnelles

Il est aisé de comprendre ce que le modèle habermassien peut avoir de séduisant, malgré ses limites, dans sa parfaite adaptation à la conception dominante de la démocratie, la démocratie représentative, dans sa conjonction avec les mythes professionnels des journalistes animateurs du débat public, dans l'affirmation de la rationalité des échanges conduisant à l'élaboration de l'opinion publique. Il est toutefois étonnant que la réflexion d'Arendt demeure largement ignorée des recherches sur l'espace public, alors qu'elle permet justement de sortir des impasses de la conception habermassienne. L'action n'y oublie pas la parole, l'échange est lutte, et le fait que le citoyen se révèle en s'exposant implique que l'espace public lui-même n'est pas défini par des normes institutionnelles, mais qu'il apparaît au gré des prises de parole et prend des formes changeantes selon le contexte. C'est

396. *Id.*, pp. 244-245.

397. TASSIN Étienne, 2009, « Les gloires ordinaires. Actualité du concept arendtien d'espace public » (non paginé).

bien ce que l'on observe, dans l'analyse des entretiens, à travers les différences de contenu des conversations en fonction des lieux et des interlocuteurs, tout autant que dans le travail d'Arlette Farge, selon laquelle « *une société fonctionne toujours pour partie à côté de son organisation formelle* »³⁹⁸. La conversation banale-quotidienne apparaît ainsi comme étant constamment au carrefour entre fonction phatique (maintenir un contact avec voisins et collègues), instrument de transmission de faits « bruts » et de commentaires sur ces faits (de la météo aux nouvelles privées voire intimes), rituels d'interaction (présentation de soi, préservation de la face, échanges réparateurs... pour reprendre la terminologie d'Erving Goffman³⁹⁹), et constitution, parfois insidieuse ou impromptue, d'espaces de mise en débat et en question des intérêts généraux. Il serait présomptueux de vouloir n'assigner à la conversation qu'une seule de ces caractéristiques ou fonctions. Il est plus heuristique, même si plus difficile à formuler et à analyser, de considérer qu'elle les occupe toutes, successivement ou simultanément. C'est bien en cela qu'elle constitue un indéniable ferment d'espace public, contrepoint indispensable à l'étude des médias dans le cadre d'une conception ouverte et dynamique de l'espace public.

Malgré tout, la formation et l'évolution des opinions personnelles demeure difficile à expliciter dans le cadre de l'espace public ainsi redéfini. Au-delà des éléments dépendants des caractéristiques sociales des individus — la propension à écrire au journal étant peut-être l'aspect le plus socialement déterminé de l'enquête —, on remarque que l'essentiel paraît commun à tous les enquêtés : en aucun cas les médias, en particulier écrits mais pas uniquement, ne suffisent à connaître le monde et *a fortiori* à se forger une opinion sur un sujet. La conversation doit donc être prise en compte dans le processus de fabrication des opinions personnelles. Mais comment en rendre le rôle et les dimensions ? Le modèle classique du flux de la communication à deux étages⁴⁰⁰ est ici nettement insuffisant car encore trop mécaniste, impliquant un flux clairement identifiable et possédant une direction unique, quand toutes les observations suggèrent plutôt un modèle reposant sur des réseaux aux contours mouvants et des dynamiques d'influence diffuses, susceptibles d'être sans cesse recombinaisons, situées dans un temps long et faisant appel à des attitudes déjà présentes chez les individus — à la manière des processus que décrit Richard Hoggart dans *La Culture*

398. FARGE Arlette, 1992, *Dire et mal dire, L'opinion publique au XVIII^e siècle*, p. 15.

399. GOFFMAN Erving, 1956 et 1971 (1973), *La Mise en scène de la vie quotidienne* (2 tomes) ; 1967 (1974), *Les Rites d'interaction*.

400. KATZ Elihu et LAZARSFELD Paul Félix, 1955 (2008), *Influence personnelle. Ce que les gens font des médias*.

*du pauvre*⁴⁰¹. La question du changement d'opinion, dont la principale caractéristique est d'être extrêmement rare, montre bien la solidité des idées et représentations et l'illusion que représente un espace public pensé sur le temps court des médias. Elle révèle également que l'étude de la conversation ne semble pas être une condition suffisante au renouvellement de la portée théorique et empirique du concept d'espace public. Elle permet certes de mieux décrire la *circulation* des idées et des nouvelles, mais ne suffit pas à appréhender complètement le processus de *formation* des opinions personnelles. Dès que les entretiens abordent ces questions, leur analyse renvoie à une autre dimension, celle de la socialisation — signe qu'un retour à la théorie est nécessaire pour dépasser ces nouvelles limites.

4.2. Individu et société

a) Deux dimensions indissociables

Un des enjeux majeurs de l'étude de l'espace public réside dans l'articulation à mettre en place entre phénomènes individuels et collectifs. L'espace public interroge en effet le processus de constitution des opinions personnelles — phénomène individuel — par la mise en relation des individus les uns avec les autres — phénomène collectif. Il serait tentant de vouloir privilégier une seule des facettes de ce processus, et c'est ce que fait d'une certaine manière Habermas quand il postule que l'espace public a pour finalité l'élaboration commune d'une opinion publique rationnelle. L'idéalisation du phénomène collectif (la relation interindividuelle et l'opinion *publique*) le conduit à ne pas prendre en compte les aspects individuels, et notamment l'insertion de chaque acteur dans un contexte particulier. Privilégier au contraire l'individuel contre le collectif n'aurait pas plus de sens et reviendrait à nier que chaque acteur est en relation avec une multiplicité d'autres acteurs. Dans tout processus social, l'individuel et le collectif sont en effet inséparables, et ne doivent pas être opposés l'un à l'autre.

Ce n'est pas par hasard que j'ai choisi de citer, dès les premières lignes de cette thèse, le sociologue allemand Norbert Elias (1897-1990). Dans *La Société des individus*, qui rassemble

401. HOGGART Richard, 1957 (1970), *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*.

trois textes écrits entre la fin des années 1930 et la fin des années 1980⁴⁰², Elias démontre que la distinction entre individu et société n'a rien de naturel ni de nécessaire ; elle n'a pas été la forme de conscience de soi dominante de tout temps, ce que l'on a tendance à croire aujourd'hui. Elle est au contraire un construit social, qui prend ses racines dans l'époque de Descartes, qui en donne une des premières formulations dans ses *Méditations métaphysiques* (1641). Depuis, les sociétés occidentales n'ont cessé d'opposer individu et société, la plupart des tentatives d'explication des phénomènes sociaux choisissant de privilégier l'un ou l'autre de ces deux pôles. Une grande partie de l'histoire de la sociologie est ainsi faite de la lutte entre ceux qui estiment que les structures sociales sont créées et projetées par les individus, et ceux qui voient au contraire la société comme une entité organique supra-individuelle contraignante. Elias affirme que cette antinomie n'existe pas, que l'entretenir n'est pas faire œuvre de science, puisque ceux qui considèrent comme l'« *objectif suprême* »⁴⁰³ et intangible la société ou l'individu ne décrivent en fait pas ce qui est, mais ce qui devrait être en fonction de leurs craintes et de leurs intérêts. Or ce qui est s'exprime de la façon suivante : « *Toute société humaine se compose d'individus isolés et tout individu humain n'est véritablement humain qu'à partir du moment où il apprend à agir, à parler et à exercer sa sensibilité dans la société des autres.* »⁴⁰⁴ En somme, Elias réfute la dialectique stérile de la poule et de l'œuf : individu et société n'entretiennent pas de rapport de nature hiérarchique et ne peuvent se penser séparément, puisque l'un ne peut exister sans l'existence simultanée de l'autre.

b) Le rôle des apprentissages

Une des conséquences majeures de ce constat est la remise en cause des mythes des origines aussi bien religieux que scientifiques. Au commencement du monde, il n'y avait pas un homme adulte auquel d'autres hommes adultes sont venus se joindre par la suite. Aussi loin que remonte la connaissance sur l'être humain, il a toujours vécu en société, et

402. ELIAS Norbert, 1987 (1997), *La société des individus*. Les trois parties du livre sont : « La Société des individus » (manuscrit daté de 1939, écrit d'après une conférence donnée en Suède en 1938, diffusé sous forme polycopiée en 1983, pp. 35-108), « Conscience de soi et image de l'homme » (écrit dans les années 1940 et 1950, inédit, pp. 109-203) et « Les transformations de l'équilibre "nous-je" » (écrit en 1987 pour la parution du livre, pp. 205-301).

403. ELIAS Norbert, 1987 (1997), *La société des individus*, p. 44.

404. *Id.*, p. 117.

rien ne laisse supposer qu'il puisse en être autrement. Même l'ermite ne naît pas ermite : la décision de se retirer de la société ne peut être prise qu'après l'avoir fréquentée⁴⁰⁵. « *L'une des conditions fondamentales de l'existence humaine est l'existence simultanée de plusieurs êtres humains en relation les uns avec les autres.* »⁴⁰⁶ Or l'action et la parole que chacun exerce dans la société des autres *s'apprennent*. Elias met ici en lumière un être souvent oublié des sciences sociales, bien que n'étant pourtant pas distinct de l'homme adulte : l'enfant. « *La nature intégralement sociale de l'homme n'apparaît qu'à partir du moment où l'on mesure l'importance des relations avec les autres pour le jeune enfant. L'enfant n'est pas seulement plus influençable que l'adulte. Il a besoin de l'influence des autres, il a besoin de la société pour accéder à la maturité psychique.* »⁴⁰⁷ Le psychologue et épistémologue suisse Jean Piaget (1896-1980) ne dit pas autre chose dans ses nombreux ouvrages consacrés au phénomène du développement de l'intelligence chez l'enfant⁴⁰⁸. L'enfant qui vient au monde ne dispose au départ que de son propre point de vue pour percevoir, saisir et agencer les objets et phénomènes auxquels il est confronté, de la satisfaction de ses besoins primaires à la découverte des différentes formes de relations interindividuelles. Il ne le fait pourtant pas seul, puisqu'il est plongé à la fois dans un monde physique, qui lui impose des contraintes d'ordre matériel, et dans un monde social, qui lui fournit un système de signes, d'obligations et d'interdictions. « *De même que le milieu physique ne s'impose pas en une fois ni d'un seul bloc à l'intelligence en évolution, [...] de même le milieu social donne lieu à des interactions, entre l'individu en développement et son entourage, qui sont extrêmement différentes les unes des autres et dont la succession obéit à des lois.* »⁴⁰⁹

Les premières années de vie sont le cadre de très nombreuses acquisitions qui mettent en jeu deux phénomènes : l'accommodation, c'est-à-dire le fait d'accepter comme telles les perceptions du monde et de modeler son intelligence en fonction des observations que l'on fait, en un mot d'adapter sa pensée à l'environnement ; et l'assimilation, qui est la faculté

405. Sur le choix de cette retraite, et des quelques liens qui peuvent (ou doivent) être maintenus avec l'ordre social, ainsi que sur le rapport de l'homme à la nature et à la poésie, cf. KAMO NO CHÔMEI, 1212 (1968), *Notes de ma cabane de moine*, où ce moine et poète japonais (≈1155-1216) raconte la vie dans une cabane de dix pieds carrés, installée au cœur de la montagne non loin de Kyôto et dans laquelle il passa seul ses douze dernières années.

406. ELIAS Norbert, 1987 (1997), *La société des individus*, p. 57.

407. *Id.*, p. 63.

408. Notamment PIAGET Jean, 1937 (1967), *La Construction du réel chez l'enfant* ; et 1947 (1967), *La Psychologie de l'intelligence*.

409. PIAGET Jean, 1947 (1967), *La Psychologie de l'intelligence*, p. 168.

inverse, consistant à modifier ses perceptions pour les faire correspondre à des schèmes établis, en un mot ne pas s'arrêter aux apparences. Petit à petit, accommodation et assimilation guident l'agencement des faits et observations nouveaux. L'enfant opère une série de décentrement qui le conduisent à confronter son point de vue propre, l'« *égocentrisme intellectuel* » qui le caractérise nécessairement aux premiers âges de la vie, à d'autres points de vue. Ce processus de développement de l'intelligence et de construction des rapports sociaux, dont la principale conséquence est l'acquisition progressive d'une logique, est composé de deux dimensions aussi intimement liées que peuvent l'être l'individu et la société chez Elias : le groupement des intuitions en groupes d'opérations concrètes autorisant à agir en fonction d'une logique, et la coopération entre individus, qui rend quant à elle possible le décentrement. « *Le groupement consiste essentiellement à libérer du point de vue égocentrique les perceptions et les intuitions spontanées de l'individu, pour construire un système de relations telles que l'on puisse passer d'un terme ou d'un rapport à un autre, de n'importe quel point de vue. Le groupement est donc en son principe même une coordination des points de vue, et cela signifie, en fait, une coordination entre observateurs, donc une coopération de plusieurs individus.* »⁴¹⁰ L'accommodation et l'assimilation d'une part, le groupement et la coopération de l'autre, ne peuvent se distinguer qu'à des fins analytiques. Ils sont dans les faits indissociables et simultanés, l'un ne précédant pas l'autre, mais l'un et l'autre ne pouvant exister que s'ils co-existent.

c) Habitus et socialisation politique

La lecture d'Elias et de Piaget invite à ne pas se contenter de l'observation et de la description des phénomènes, mais à se pencher sur leur formation. Or c'est bien là que se situent les nouvelles limites rencontrées dans l'étude de l'espace public après avoir opéré les trois renversements de perspective. Ceux-ci fournissent en effet des outils pour l'analyse de la circulation des nouvelles et des idées, mais ne parviennent à rendre compte que superficiellement de la constitution des opinions personnelles. Passer de l'examen des acquis empiriques à celui de la manière de les acquérir, autrement dit au principe de production de l'ordre observé, constitue ce que Pierre Bourdieu nomme le passage de l'*opus operatum* au *modus operandi*. Ce passage est possible grâce au concept d'habitus, qu'il a défini comme

410. PIAGET Jean, 1947 (1967), *La Psychologie de l'intelligence*, p. 175.

étant un système de dispositions durables et transposables, « *structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principe de génération et de structuration de pratiques et de représentations.* »⁴¹¹ Les conditions objectives d'existence, et parmi elles l'éducation, inculquent à chaque individu un ensemble de dispositions, qui à leur tour engendrent des aspirations et des pratiques répondant à ces dispositions.

Il n'y a cependant rien de mécanique dans cette relation qui se résume en deux temps (inculcation de dispositions puis engendrement de pratiques), mais qui est infiniment plus complexe dans les faits, la formation de dispositions ayant des facteurs multiples aux temporalités différenciées, et les pratiques engendrées pouvant prendre des formes plus ou moins prévisibles selon le contexte. Bien plus qu'une mécanique, la pratique « *est le produit de la relation dialectique entre une situation et un habitus* »⁴¹². L'habitus est certes le principe générateur des pratiques, mais celles-ci sont engendrées dans des « *improvisations réglées* »⁴¹³ qui dépendent également fortement du contexte. Les pratiques ne peuvent être réduites ni aux conditions objectives ponctuelles, ni à celles qui ont produit l'habitus : elles sont le fruit d'un rapport dynamique entre structure et conjoncture. C'est ce que disait déjà Norbert Elias en 1939 en décrivant la société des individus, dans laquelle chaque individu est libre d'aller et venir comme bon lui semble, dans les limites toutefois que lui impose un « *ordre caché* » parce qu'inconscient et appris depuis sa naissance⁴¹⁴. On comprend qu'il n'y a pas de causalité directe entre les apprentissages et les pratiques, mais des habitus similaires chez des individus ayant grandi dans des conditions sociales et historiques similaires, et qui tendent à générer des pratiques similaires — non pas identiques, mais qui ont comme un lien de parenté.

L'habitus s'inscrit d'abord dans le corps (manières de se tenir), puis dans toute la gamme des pratiques et représentations. Le domaine politique, essentiel à l'étude de l'espace public, fait donc lui aussi partie de ce processus de construction de l'identité qui s'incarne dans l'habitus. Bien qu'il demeure peu évident d'associer l'enfance et la politique, les conceptions de la seconde se forment en grande partie au cours de la première, ainsi que le

411. BOURDIEU Pierre, 1972 (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois études d'ethnologie kabyle*, p. 256.

412. *Id.*, p. 261.

413. *Id.*, p. 262.

414. ELIAS Norbert, 1987 (1997), *La société des individus*, p. 48.

souligne la chercheuse en science politique Annick Percheron (1937-1992), qui a consacré une grande part de son travail à la socialisation politique⁴¹⁵. Critiquant l'approche behavioriste qui a dominé aux États-Unis, elle se réfère notamment à Bourdieu, Piaget et Henri Wallon⁴¹⁶ pour construire un modèle dans lequel les apprentissages du temps de l'enfance sont déterminants, sans pour autant empêcher que la socialisation continue à l'âge adulte. Comme dans le cas général de l'habitus, le domaine particulier de la socialisation politique ne fournit pas d'explication causale directe reliant les comportements des adultes aux attitudes acquises durant l'enfance. La socialisation politique fonctionne sur deux plans principaux : celui, le plus profond, où se forment les principes de l'identité politique d'un individu en tant que dimension de son identité sociale ; et celui où se forment la compétence et l'appétence politiques d'un sujet. Annick Percheron propose ici de renverser la perspective bourdieusienne qui veut que la compétence politique soit identifiable à la compétence sociale, et demande : « *Ne peut-on penser que la politique constitue l'un des domaines où les phénomènes de domination trouvent leurs limites ? Si la socialisation politique s'inscrit au nombre des moyens pour imposer et transmettre la légitimité des normes et des pratiques de l'ordre social établi, elle constitue en même temps une possibilité fondamentale pour tenter d'y résister, voire de les modifier et de les renverser dans les générations suivantes.* »⁴¹⁷ La persistance de certaines attitudes au cours de la vie n'est en effet pas la persistance de toutes les attitudes, ce qui conduit Percheron à énumérer des facteurs pouvant remettre en cause les effets de la première socialisation politique. Cette liste, qu'elle n'a pas eu le temps de soumettre à l'épreuve du terrain, comporte deux groupes de facteurs potentiels. Le premier est lié aux mobilités de l'individu, dictées notamment par la famille ou le travail. Le second est lié aux événements concernant aussi bien l'échelle de l'individu (rencontre d'une personne ou d'un groupe) que celle de la société (guerres, révolutions). Il y a peu d'exemples de ce type dans l'échantillon, mais le cas de Jules R. correspond au deuxième ensemble de facteurs. Issu d'une famille de paysans dont l'activité n'était pas mécanisée, il rencontre lors de son service militaire une personne qui lui fait découvrir la JAC, à laquelle il adhère ensuite, et qui constitue pour lui une socialisation « secondaire » déterminante qui le conduit notamment à remettre en cause les pratiques

415. Ses recherches sont synthétisées dans son dernier ouvrage : PERCHERON Annick, 1993, *La socialisation politique*.

416. WALLON Henri, 1941 (1968), *L'évolution psychologique de l'enfant*.

417. PERCHERON Annick, 1993, *La socialisation politique*, p. 32.

agricoles de ses parents, puis à s'engager dans le syndicalisme et plus tard en politique pour un mandat d'adjoint au maire.

Les nouvelles limites rencontrées au terme de l'analyse des entretiens invitent à ouvrir l'espace public à la dimension de la socialisation, à l'habitus en général et à la socialisation politique en particulier. En s'attachant au *modus operandi*, et plus seulement à l'*opus operatum*, il devient alors possible d'opposer à la conception habermassienne de l'espace public une critique fondée non plus seulement sur la forme et le fonctionnement de l'espace public, mais, de manière plus fondamentale, sur la vision de la société qu'il met en jeu. En se limitant à décrire certains aspects de l'*opus operatum* pris pour la totalité du *modus operandi*, Habermas rend en effet sa théorie aveugle aux processus et rapports sociaux, tout en en faisant un instrument au service des intérêts de la classe dominante — c'est la critique que formule Oskar Negt, et que j'examine dans la première partie du chapitre suivant. La raison de cet aveuglement trouve son origine dans la théorie de la société qu'Habermas développe tout au long de sa carrière, et qui accorde à l'entente un rôle fondamental dans la définition de la société. Cette théorie est encore implicite dans *L'Espace public*, elle trouve sa formulation dans la *Théorie de l'agir communicationnel*, dont j'analyse les prémisses, arguments et conséquences dans la suite du chapitre.

5. L'espace public sans l'agir communicationnel

5.1. La dissimulation des rapports sociaux dans la conception habermassienne de l'espace public

Le philosophe et sociologue allemand Oskar Negt compte parmi les premiers théoriciens à avoir critiqué *L'Espace public*. Il demeure aujourd'hui un de ceux dont la critique est la plus susceptible de remettre en cause les fondements de la vision habermassienne de l'espace public. Negt est marxiste, très proche de la première génération de l'École de Francfort dont il entend réactiver la portée critique, voyant comme eux un

moment fondateur dans les conseils ouvriers de la révolution allemande de 1918, quand Habermas est le fer de lance d'une seconde génération, pour qui le renouvellement de l'approche marxiste s'apparente plutôt à une rupture consacrant la social-démocratie et le parlementarisme au détriment de la démocratie directe. Né en 1934 à Königsberg (aujourd'hui Kaliningrad), soit cinq ans après Habermas, Negt est lui aussi lié à Adorno, qui a dirigé sa *Promotion*, soutenue en 1961, année de l'*Habilitation* d'Habermas. De 1962 à 1970, Negt a été l'assistant scientifique d'Habermas, avant de partir enseigner à l'université de Hanovre, dont il a dirigé l'institut de sociologie jusqu'à sa retraite en 2002. Negt n'est donc pas qu'un bon connaisseur de la première partie de l'œuvre d'Habermas, il a également été un proche collaborateur de l'auteur, ainsi que le témoin critique de l'évolution et de l'approfondissement de ses points de vue. Negt a ainsi dirigé un ouvrage intitulé *Die Linke antwortet Jürgen Habermas* (« *La gauche répond à Jürgen Habermas* »), publié en réaction à l'attitude d'Habermas qui, pendant le soulèvement étudiant de 1968 à Francfort, avait pris ses distances d'avec la démocratie directe et soutenu l'expulsion par la police des étudiants qui occupaient l'Institut de recherches sociales⁴¹⁸. Negt est l'auteur de nombreux ouvrages, parfois écrits en collaboration avec le cinéaste et écrivain Alexander Kluge, lui aussi ancien étudiant d'Adorno. Alors que les livres de Negt sont traduits dans une dizaine de langues, seul un recueil d'articles et d'extraits de livres a été récemment publié en français⁴¹⁹. C'est dans un de ces extraits, « Espace public et expérience », paru pour la première fois en 1972, que Negt développe sa critique de *L'Espace public*⁴²⁰. Elle peut être résumée en deux dimensions principales.

La première dimension de la critique formulée par Negt consiste à replacer au premier plan une interrogation évacuée par Habermas. « *La valeur d'usage de l'espace public est au cœur de notre recherche. Qu'est-ce que les travailleurs peuvent en faire ? Quels intérêts les classes dominantes poursuivent-elles à travers l'espace public ? Toute forme d'espace public mérite d'être analysée en fonction de ces questions.* »⁴²¹ Bien qu'Habermas décrive les

418. NEGOT Oskar, 1968, *Die Linke antwortet Jürgen Habermas*.

419. NEGOT Oskar, 2007, *L'espace public oppositionnel*, recueil de textes parus de 1972 à 2001. La revue *Variations. Revue internationale de théorie critique* (Lyon : Parangon) avait précédemment publié quelques articles de NEGOT.

420. NEGOT Oskar et KLUGE Alexander, 1972, *Öffentlichkeit und Erfahrung. Zur Organisationsanalyse von bürgerlicher und proletarischer Öffentlichkeit*. Deux des chapitres de ce livre, signés par NEGOT, constituent la seconde partie de *L'espace public oppositionnel* (« Espace public et expérience », pp. 55-141), que j'examine ici.

421. NEGOT Oskar, 2007, *L'espace public oppositionnel*, p. 55.

ambiguïtés de la phase de constitution de la sphère publique bourgeoise, au cours de laquelle la bourgeoisie utilise les premières institutions de l'espace public pour imposer ses propres intérêts comme mode de gouvernement de la société, il fait par la suite de la catégorie idéal-typique de la sphère publique bourgeoise le modèle d'un espace public universel, unique et médiatique, dans lequel les échanges ne seraient motivés que par la volonté consciente de parvenir à un consensus rationnel. Il y a là une contradiction fondamentale, qu'Habermas se refuse à considérer, mais que Negt interprète comme une forme de manipulation théorique. « *Ainsi, l'espace public apparaît comme un objet fixe ; l'image qu'il présente cache la véritable structure productive de la société et notamment l'histoire de la formation des différentes institutions de l'espace public.* »⁴²² C'est en donnant à ses intérêts particuliers de classe l'apparence de l'intérêt général, par exemple en travestissant la liberté d'entreprendre en liberté tout court, que la bourgeoisie parvient à installer ses propres normes en tant qu'ordre social. En somme, la sphère publique bourgeoise est présentée comme une « *synthèse illusoire de la totalité sociale* »⁴²³. Sans toujours avoir la dimension de l'ordre social, ce phénomène de travestissement conceptuel est fréquent en matière de propagande idéologique, voire de journalisme⁴²⁴. Dans le cas de la sphère publique bourgeoise, la manipulation est particulièrement néfaste parce qu'elle touche aux processus de régulation sociale, et qu'elle dissimule des intérêts qui représentent précisément l'opposé des principes affichés. Chez Kant, puis chez Habermas, l'usage public de la raison est une fin en soi. Mais pour la bourgeoisie du XVIII^e et du XIX^e siècles, il n'est qu'un moyen d'arriver à ses fins de domination sociale. « *Il s'agit ici d'un enchevêtrement*

422. NEGOT Oskar, 2007, *L'espace public oppositionnel*, p. 55.

423. *Id.*, p. 96.

424. Les « Palmarès des hôpitaux » publiés en France depuis 1998, constituent un exemple caractéristique d'effets de ce type. La conjonction de différents facteurs (partage d'une vision managériale de l'hôpital comme entreprise de services devant être rentable par un groupe de médecins et de journalistes, naturalisation d'un discours pseudo-scientifique dans des publications de vulgarisation ou d'information générale), dans le contexte global des réformes néolibérales, permet à un discours orienté idéologiquement en fonction d'intérêts particuliers (le choix des critères d'évaluation ne peut donner qu'un certain type de résultat compatible avec la vision néolibérale), de se présenter comme un modèle d'espace public (le palmarès est une technique statistique, donc neutre par essence). Ce mécanisme de dissimulation des intérêts d'un groupe derrière le masque de l'usage public de la raison rebaptisé « transparence » et « objectivité », parce qu'il est répété au fil des années et jamais remis en cause par la grande majorité de la presse, aboutit à l'imposition d'un discours dominant sur la qualité des soins. J'ai analysé ce phénomène dans BALLARINI Loïc, 2009, « Le rôle des "palmarès des hôpitaux" dans le débat sur la qualité des soins », et 2010b, « Construction et orientation du débat public : l'établissement d'un discours dominant sur la qualité des soins à travers les "Palmarès des hôpitaux" ».

de normes, de légitimations, de délimitations, de procédures, de séparations du pouvoir, qui empêche l'espace public politique de conduire à des décisions pouvant perturber ou abolir les modes de production bourgeois. [...] L'enjeu est de ne pas laisser exister un espace public politique. »⁴²⁵

La seconde dimension de la critique de Negt réside dans le concept d'expérience, qui explique pourquoi la domination bourgeoise finit par être vécue comme une seconde nature par les classes dominées. Pour Negt, « *l'espace public retrouve sa valeur d'usage lorsque l'expérience sociale s'organise en son sein.* »⁴²⁶ Il ne devrait donc pas pouvoir être limité à une catégorie sociale ou à un processus de décision particulier, car l'espace public doit pouvoir accueillir tout type d'expérience, et toute expérience répond à un cadre de perception et à un rythme temporel spécifique. Perception et rythme sont déterminés par les situations objectives, qui conditionnent donc les apprentissages de chaque individu. Cela est particulièrement sensible durant l'enfance, mais concerne tous les âges de la vie⁴²⁷. Le problème est ici que l'expérience elle-même n'est pas libre, mais qu'elle est au contraire contrainte par des conditions objectives imposées par la bourgeoisie. « *La production capitaliste et marchande généralisée ne connaît qu'une seule temporalité, celle qui définit la mesure quantitative et abstraite de la production de la valeur et de la plus-value, additionnant des unités de temps.* »⁴²⁸ L'expérience quotidienne des masses étant faite de violence et d'aliénation, il leur est extrêmement difficile — mais pas impossible — de s'extraire de la temporalité qu'elles subissent. Quand elle parvient à s'exprimer, l'expérience propre des dominés suscite d'abord l'émergence d'un espace public oppositionnel. Ce lieu d'interaction avec l'espace public bourgeois est cependant encore dépendant des règles de fonctionnement de l'espace public bourgeois, car la réaction défensive, qui est le premier mode d'action du mouvement ouvrier, ne peut exister que si elle est située dans le registre de son adversaire. L'enjeu est de parvenir à dépasser les rapports bourgeois pour pouvoir

425. NEGt Oskar, 2007, *L'espace public oppositionnel*, p. 95.

426. *Id.*, p. 57.

427. NEGt est un des cofondateurs de la Glocksee Schule, à Hanovre, en 1972. Il s'agit d'une école couvrant l'équivalent du primaire et du collège unique en France, qui a la particularité d'être à la fois publique, autogérée et fonctionnant sur des principes de pédagogie alternative en partie théorisés par NEGt. Il y fait référence dans *L'Espace public oppositionnel* : « *L'un des constats les plus significatifs de l'éducation anti-autoritaire et de son principe de l'autorégulation est que l'enfant forme lui-même, dès le début, une répartition du temps correspondant à ses besoins et aux différentes phases de sa maturité qu'il traverse au cours de la construction de sa personnalité.* » (*Id.*, p. 71)

428. *Id.*, p. 70.

s'exprimer dans son propre registre. C'est pourquoi le terme souhaitable de l'émergence de l'espace public oppositionnel est la constitution d'un espace public prolétarien capable d'exister à côté et en face de l'espace public bourgeois et de fonctionner selon ses propres normes. L'articulation entre espaces publics prolétarien et bourgeois demeure cependant vague, et confinée à un mécanisme d'opposition dialectique : ce n'est pas dans cette dernière considération que Negt est le plus convaincant. Le grand mérite de sa critique est plutôt de montrer que la conception habermassienne de l'espace public, en se limitant à la sphère publique bourgeoise, dissimule les rapports sociaux de domination et ne prend pas en compte l'expérience de la grande majorité de la population. Indirectement, elle permet aussi de relativiser l'exemplarité supposée d'Habermas en matière de dialogue théorique. Car, dans la préface à la dix-septième édition allemande de *L'Espace public* (cf. première partie, 3.4.), Habermas ne répond pas à Negt, ni ne mentionne même l'existence de sa critique, qu'il ne peut pourtant ignorer tant les deux chercheurs ont été proches. Dans cet exercice de dialogue scientifique rationnel, forme de mise en pratique de l'idéal d'espace public, Habermas choisit donc soigneusement ses contradicteurs parmi ceux dont la contradiction n'est que superficielle, et qui lui permettent ainsi de maintenir et de renforcer son point de vue originel.

5.2. Espace public et agir communicationnel

a) La société comme recherche du consensus

La raison pour laquelle Habermas ne peut concevoir l'importance des rapports sociaux dans l'étude de l'espace public réside dans le fait que l'espace public est une des institutions fondamentales de sa théorie de l'agir communicationnel, laquelle considère que la société est tout entière fondée sur la pratique du langage orientée vers l'intercompréhension. La conception habermassienne de l'usage public de la raison développée dans *L'Espace public* implique que, lors d'un débat sur une question d'intérêt général, chaque interlocuteur apporte des arguments qui ne peuvent être acceptés ou rejetés qu'en fonction de leur puissance argumentative propre : la recherche du consensus que suppose la formation de l'opinion publique chez Habermas est une forme de quête de la vérité dans laquelle toute volonté de manipulation, par la force, les effets de rhétorique ou tout type de chantage, est

consciemment exclue par les interlocuteurs eux-mêmes. Habermas n'a jamais dévié de ce présumé, dont il a fait le fondement théorique majeur de son *magnum opus*, *Théorie de l'agir communicationnel*, paru en Allemagne en 1981⁴²⁹. Habermas envisage la théorie de l'agir communicationnel comme une « *théorie de la société* », c'est-à-dire une théorie permettant d'expliquer le fonctionnement de tous les aspects de la société — on a vu que c'était déjà la prétention de l'espace public (cf. première partie, 1.1.b)), ce qui montre la continuité dans le travail de l'auteur, tout autant que son besoin de relier l'espace public à une théorie encore plus générale. Avant d'expliquer en quoi la théorie de l'agir communicationnel est coupée du monde social, il est nécessaire de se pencher sur ses prémisses et démonstrations.

Pour Habermas, la théorie de l'agir communicationnel « *met au centre d'intérêt l'intercompréhension langagière en tant que mécanisme d'orientation de l'action* »⁴³⁰. L'agir communicationnel s'articule autour de deux concepts : l'intercompréhension et le monde vécu. L'activité humaine est d'abord une activité de communication dans laquelle les individus tentent de construire un consensus (intercompréhension), ce qui est possible car ils partagent un fond de connaissances communes (le monde vécu). L'agir communicationnel prend sa source dans la conception de l'action rationnelle de Max Weber, pour laquelle chaque action peut se comprendre en fonction du type de rationalité mobilisé par l'acteur, celui-ci agissant en fonction d'une fin, d'une valeur, d'un sentiment ou d'une tradition. Considérant cependant cette théorie comme insuffisante, Habermas entreprend de la refonder en n'en conservant que l'idée qu'il existe deux orientations principales de l'action : la satisfaction d'un intérêt, ou la recherche d'un consensus. Il s'appuie alors sur la théorie des actes de langage du philosophe anglais John L. Austin (1911-1960), qui distinguait trois types d'actes langagiers. L'acte locutoire consiste simplement à dire quelque chose, l'acte illocutoire à accomplir une action par la parole, et l'acte perlocutoire à produire, par la parole, un effet chez l'auditeur. Malgré les nombreuses controverses sur les critères de distinction entre actes illocutoires et perlocutoires, qu'Habermas souligne, il en retient le principe et sa liaison avec l'essence de la théorie de Weber. Habermas affirme ainsi que les actes illocutoires sont orientés vers la recherche du consensus, et les actes perlocutoires destinés à satisfaire les intérêts cachés du locuteur. Ce qui le conduit à

429. HABERMAS Jürgen, 1981 (1987), *Théorie de l'agir communicationnel* (deux tomes). Ci-après désignée : *Théorie de l'agir communicationnel*.

430. *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 1, p. 284.

distinguer deux types d'agir : l'agir communicationnel et l'agir stratégique. « *Je compte dans l'agir communicationnel les interactions médiatisées par le langage où tous les participants poursuivent par leurs actions langagières des objectifs illocutoires, et seulement de tels objectifs. En revanche, je considère comme un agir stratégique médiatisé par le langage les interactions dans lesquelles l'un des participants au moins veut susciter par ses actions langagières des effets perlocutoires chez un vis-à-vis.* »⁴³¹ L'agir communicationnel suppose l'intercompréhension, ou du moins la recherche active de l'intercompréhension, définie comme un « *savoir pré-théorique de locuteurs compétents qui peuvent, par eux-mêmes, distinguer intuitivement quand ils exercent une influence sur d'autres et quand ils s'entendent avec d'autres* »⁴³². L'agir stratégique, en revanche, est lié à l'influence : il suppose une volonté de manipulation, puisque l'on ne peut poursuivre un objectif perlocutoire, c'est-à-dire escompter produire un effet sur le destinataire du message, que si on lui dissimule son objectif. La manipulation stratégique est donc une perversion de l'usage de la raison orienté vers l'intercompréhension. Elle ne fait pas partie de l'agir communicationnel, qui seul définit la structure et le fonctionnement de la société. « *L'activité communicationnelle se signale par le fait que tous les participants poursuivent sans restriction des objectifs illocutionnaires, afin d'obtenir un accord offrant le fondement d'une coordination consensuelle des plans d'action poursuivis individuellement.* »⁴³³

b) Les conditions illusoires de l'agir communicationnel

Plusieurs conditions doivent être réunies pour qu'une interaction puisse être considérée comme constitutive de l'activité communicationnelle. Tout d'abord, le locuteur doit émettre, dans son message même, des prétentions à la validité dont la caractéristique principale est qu'elles sont critiquables — ce n'est en effet que parce que l'on accepte que ce que l'on énonce puisse être lui-même accepté ou refusé par l'interlocuteur que l'on assure son partenaire de sa volonté de parvenir à un consensus. Il y a trois types de prétention à la validité⁴³⁴ :

- la prétention à la vérité. Le locuteur présente un état de chose concernant le monde

431. *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 1, p. 304.

432. *Id.*, p. 296.

433. *Id.*, p. 305.

434. Habermas les résume dans plusieurs tableaux, dont celui des « Types purs d'interaction médiatisées par le langage », *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 1, p. 337. Les exemples sont tirés de la p. 314.

objectif, c'est un acte constatif que l'interlocuteur peut accepter ou non. Exemple donné par Habermas : « *Je peux (Te) prédire que les vacances seront gâchées par la pluie.* »

- la prétention à la justesse. Le locuteur instaure une relation interpersonnelle, située donc sur le plan du monde social : il s'agit d'un acte régulatif. Exemple donné par Habermas : « *Je Te promets (par là même) de venir demain.* »
- la prétention à la véracité. Le locuteur s'auto-représente, faisant appel à un monde subjectif : c'est un acte expressif. Exemple donné par Habermas : « *Je T'avoue que je trouve exécration ta façon d'agir.* »

La seconde condition concerne non plus le contenu, mais la forme du message : il faut que « *les expressions linguistiques utilisées soient grammaticalement bien formées et que les conditions contextuelles requises pour le cas typique de l'acte de parole soient remplies.* »⁴³⁵

Enfin, la troisième condition concerne les caractéristiques de l'échange en lui-même : « *Le terme d'intercompréhension (Verständigung) a pour signification minimale qu'(au moins) deux sujets capables de parler et d'agir comprennent identiquement une expression langagière.* »⁴³⁶ Avant d'examiner les implications philosophiques, linguistiques et sociologiques de ces définitions, quelques remarques s'imposent. La première condition est très restrictive. Les trois prétentions à la validité énoncées par Habermas ne sauraient couvrir l'intégralité des échanges langagiers — le fait d'exclure tout autre type d'intention que l'orientation vers l'intercompréhension dans la définition de l'acte de langage implique, comme le constatait Negt de l'espace public, que l'agir communicationnel ne tient pas compte de pans essentiels de la réalité sociale. Les deux autres conditions relèvent d'une conception naïve de l'échange interpersonnel, que la simple observation de la vie quotidienne suffit à infirmer, et que de nombreux auteurs ont remis en cause de façon scientifique. Les études déjà citées de Stuart Hall, d'Umberto Eco ou de Hans Robert Jauss sont de puissants remèdes au mythe selon lequel la communication serait faite de messages compris identiquement par les interlocuteurs (cf. troisième partie, 1.4.). De plus, comment peut-on imaginer limiter les actes de langage dignes d'être étudiés (et donc inclus dans une théorie de la société) aux expressions « *grammaticalement bien formées* » ? La conversation quotidienne est faite d'une multitude d'échanges, pas seulement verbaux, qui se jouent souvent des règles canoniques de grammaire et de syntaxe sans pour autant nuire à la

435. *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 1, p. 307.

436. *Id.*, p. 315.

communication. Dans un chapitre de *Les bars, les femmes et la culture. Femmes au travail dans un monde d'hommes*, James P. Spradley et Brenda Mann décrivent le rituel qui consiste à commander à boire dans un bar fréquenté par des étudiants, dans lequel ils ont mené une enquête ethnographique durant un an⁴³⁷. Il y apparaît très clairement que la parole bien formée ne suffit pas à constituer message, tant un contexte d'interlocution aussi trivial que la commande d'une boisson peut revêtir les traits d'un échange extrêmement codifié dont le sens n'est pas déterminé uniquement par les mots prononcés, mais aussi et parfois surtout par les gestes, les sous-entendus et les relations passées entre client et serveuse. Il arrive ainsi qu'un client, ayant commandé telle boisson particulière, se trouve pleinement satisfait qu'on lui en serve une autre, qui était bien celle qu'il avait l'intention de boire — le fait de passer exprès une fausse commande ne relève ni de la manipulation, ni de la recherche du consensus, mais a pourtant beaucoup à nous dire sur la complexité et la finesse des interactions sociales les plus banales, et dont on voit mal comment on pourrait les exclure d'une théorie de la société.

5.3. La « conjoncture Habermas »

a) Le tournant linguistique de la Théorie critique

Dans la lecture de *L'Espace public* que je propose en première partie, je pense montrer qu'Habermas, se saisissant d'un objet scientifique, le traite en fait sous un rapport moral. La *Théorie de l'agir communicationnel*, où il étend et généralise les présupposés de *L'Espace public*, fonctionne sur le même glissement, et construit une véritable éthique de la discussion plutôt que de procéder à son analyse scientifique. C'est également la conclusion à laquelle aboutit le philosophe du langage et angliciste Jean-Jacques Lecercle, lorsqu'il compare Habermas avec les autres philosophes du langage : « *Avec Habermas, nous sommes explicitement, et non plus seulement sur le mode de l'allusion, dans l'univers de l'éthique : consensus, engagement, responsabilité, confiance. Mais il ne s'agit pas pour lui d'une décision morale, d'une contrainte imposée de l'extérieur à la pratique du langage, il s'agit de la structure même de l'interlocution : les obligations communicationnelles réciproques*

437. SPRADLEY James P. et MANN Brenda J., 1975 (1979), *Les bars, les femmes et la culture. Femmes au travail dans un monde d'hommes*, pp. 205-241.

ont une base rationnelle, et les refuser [...] implique que l'on sorte du cadre de la raison. »⁴³⁸

Là est la spécificité de la théorie d'Habermas : dans le fait que, pour lui, la structure de la société repose sur les interactions langagières, et que la structure même du langage implique la recherche de l'intercompréhension. En ce sens, Habermas a parfaitement rempli une des missions qu'il s'était données au début de la *Théorie de l'agir communicationnel*, et qui consistait à radicaliser le « tournant linguistique » engagé par le logicien Gottlob Frege (1848-1925) et qui tend à faire du langage un élément structurant de la société⁴³⁹. Ce faisant, Habermas provoque une rupture fondamentale avec les théories de l'École de Francfort, qu'il prétend renouveler. Là où Adorno et Horkheimer, à la suite de Marx, faisaient du travail l'élément constitutif central des sociétés humaines, Habermas le remplace par le langage, et plus encore par le langage orienté vers l'intercompréhension. Dans *Une philosophie marxiste du langage*, Lecercle, qui plaide au contraire pour un retour au travail comme valeur centrale pour l'explicitation de la société, replace la théorie d'Habermas dans l'histoire des philosophies du langage et dans le contexte social et politique de son écriture afin d'en évaluer les limites, la portée et de proposer des pistes pour une autre philosophie du langage, cette fois résolument marxiste.

La limite essentielle, et fondamentale, de la théorie de l'agir communicationnel réside pour Lecercle dans son incapacité à saisir les phénomènes sociaux — limite déjà reprochée par Negt à l'espace public, mais que la généralisation de la théorie habermassienne ne résout donc pas. « Si la structure interlocutive du langage présuppose l'entente, et si comprendre une phrase, c'est comprendre les raisons que le locuteur apporte ou pourrait apporter à l'appui de sa proposition, pour la valider en vue de l'entente ; si par ailleurs la force illocutoire d'un acte de parole vise à obtenir une prise de position rationnellement motivée de la part du destinataire, alors cette description de la structure du langage en tant qu'il est défini par l'interlocution condamne Habermas à ignorer une bonne partie des phénomènes, et à retomber dans la philosophie du langage qui est dominante, de Staline à Chomsky, et qui fait de la langue un instrument neutre (d'information, de communication, d'entente). »⁴⁴⁰ L'agir communicationnel ne peut en effet prendre en compte que les phénomènes irénistes du langage. Tous les phénomènes agonistiques (la menace, la contrainte, la dispute, mais aussi la diplomatie et les différentes formes de conflit

438. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, pp. 50-51.

439. *Théorie de l'agir communicationnel*, tome 1, p. 10.

440. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 52.

accompagnées ou non de négociations...) lui échappent irrémédiablement. On rencontre ici une des impasses majeures du raisonnement d'Habermas, que Lecercle qualifie de « circulaire : il prétend découvrir dans les actes de parole une structure interlocutive consensuelle, mais il n'accepte de compter comme actes de parole que ceux d'entre eux qui sont conformes à cette structure. »⁴⁴¹ Outre cette définition tautologique, et donc stérile, de l'acte de parole, l'agir communicationnel ignore deux autres séries de phénomènes ne relevant pas de l'agir orienté vers l'intercompréhension : les jeux de langage et la littérature d'une part, les expressions figées d'autre part (clichés, proverbes, expressions toutes faites).

b) Idéologie de la communication et néo-libéralisme

Malgré ces limites fondamentales, la philosophie du langage d'Habermas, issue de la théorie des actes de langage d'Austin, est parvenue à devenir la philosophie du langage dominante. À tel point qu'Arno Münster (né en 1942), philosophe allemand installé en France et ancien élève d'Oskar Negt, qui a dirigé son *Habilitation*, dans un livre consacré au tournant linguistique qu'Habermas a fait subir à la Théorie critique, considère comme une « évidence » le fait « qu'il n'y a, en réalité, pas d'alternative rationnelle possible à l'agir communicationnel »⁴⁴². Et ce, même si « Habermas ne nous propose évidemment pas une véritable alternative et transformation radicale de la société bourgeoise existante »⁴⁴³ Le télescopage, à quelques pages d'intervalle, de ces deux « évidences » de l'absence d'« alternative » souligne en fait la raison principale du succès de la philosophie du langage d'Habermas, qui réside justement dans ce que l'agir communicationnel correspond à la philosophie du langage dont a besoin la société bourgeoise de la fin du xx^e siècle, dans sa version dite « néolibérale ». En apposant un vernis scientifique au *credo* jamais démontré selon lequel le langage est un instrument neutre et transparent de communication, la théorie de l'agir communicationnel est la représentante la plus élaborée de l'idéologie de la communication qui s'est développée depuis la Seconde Guerre mondiale, et qui fait de la communication un secteur essentiel du capitalisme avancé, aussi bien sur le plan économique qu'idéologique. La force de cette nouvelle *doxa* repose sur son apparence

441. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 54. Cf. aussi note 114, p. 63 (première partie, 1.3.b)).

442. MÜNSTER ARNO, 1998, *Le principe « discussion ». Habermas ou le tournant langagier et communicationnel de la théorie critique*, p. 22.

443. *Id.*, p. 8.

évidence (qui peut contester que le langage sert à communiquer ?), qui fait oublier la construction historique de ce discours, dont la fonction est de dépolitiser le débat sur les enjeux collectifs en dissimulant les conflits et rapports de force. Pour Lecerclé, « *l'idéologie de la communication est celle qui convient au capitalisme, [...] elle représente le libéralisme en matière de langage en ce qu'elle fétichise et met en relation deux locuteurs idéaux, un Destinateur et un Destinataire, dont la position est en principe réversible.* »⁴⁴⁴

L'analyse des entretiens a pourtant montré que le destinataire du message ne devient jamais destinateur à part entière, et que la conception habermassienne de l'espace public est de ce point de vue un mythe : s'il arrive à un lecteur d'adresser un courrier au journal, ou de poster un message sur un forum ouvert sur le site internet du même journal, le cas est extrêmement rare, réservé à des acteurs qui ont soit une habitude de la prise de parole (à l'oral ou à l'écrit), soit une alphabétisation aux techniques à employer, et le plus souvent les deux, le tout demandant également un minimum de connaissances sur le fonctionnement d'un journal. Et quand bien même le Destinataire tenterait de devenir Destinateur, il ne pourrait être assuré du respect de l'intégrité de sa parole, pourtant essentielle à la fois dans l'espace public et dans l'agir communicationnel, tant sont nombreuses les étapes qui précèdent la publication ou la mise en ligne d'un courrier des lecteurs ou d'un message de forum et qui peuvent amener à des coupes en altérant le sens originel, voire à sa non-prise en compte. Si d'aventure le message était publié, il n'aurait de plus pas la même valeur que le reste du contenu : un courrier des lecteurs, même filtré par la rédaction, n'a pas la légitimité d'un article approuvé par la rédaction en chef, et les messages des forums ne sont que des réponses à une question posée par la rédaction, en aucun cas des prises de position auxquelles aucune problématique n'a été imposée. On retrouve le même mécanisme au niveau politique de la gestion de la société ou de l'État. Lecerclé prend ici l'exemple des manifestations en Espagne, en Italie et en Grande-Bretagne qui, au début de l'année 2003, n'ont pas empêché ces pays de participer à la coalition menée par les États-Unis pour envahir l'Irak. On pourrait ajouter de nombreux exemples, un des plus significatifs en France étant la déclaration faite sur France 2 par le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, à la veille de la manifestation du 10 mai 2003 contre la réforme des retraites : « *La rue doit s'exprimer mais ce n'est pas la rue qui gouverne.* » Que le destinataire ne devienne jamais destinateur veut en effet dire que le destinateur n'écoute pas le destinataire. Malgré les

444. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 66.

promesses d'interactivité, les médias ne fonctionnent essentiellement qu'en sens unique. Malgré les promesses de participation, les politiques agissent en général sans concertation. Le rédacteur en chef n'entend pas le lecteur, pas plus que le gouvernement n'entend le peuple. Seule la fiction d'opinion publique que représentent les sondages d'opinion a une chance de jouer un rôle minime dans le processus de décision politique, parce qu'elle est une fiction construite dans le sens des intérêts de ceux qui l'écoutent. Les manifestations et autres pétitions, si elles sont sans nul doute également une fiction d'opinion publique, n'ont pas cette chance — parce que leur construction ne correspond pas aux mêmes intérêts. C'est le sens d'une autre déclaration politique, celle du président de la République Nicolas Sarkozy, lors du conseil national de l'Union pour un mouvement populaire, le 5 juillet 2008 : « Désormais, quand il y a une grève en France, personne ne s'en aperçoit. » Lui en tout cas ne s'en aperçoit pas, qui affirme, deux ans plus tard, le 12 juillet 2010, qu'il n'y a eu aucune grève de chercheurs depuis son élection en 2007, alors que l'université française a connu en 2009 le mouvement de grève le plus long et le plus large depuis 1968. Au-delà du mensonge à usage idéologique, la signification profonde de ces déclarations répétées est celle d'une victoire, au moins temporaire, de l'idéologie de la communication. Il est certes possible de s'exprimer quand on défend des intérêts différents, voire opposés, aux intérêts dominants. Mais il n'est même plus besoin aux dominants de maintenir l'illusion d'une écoute, tant il n'est plus de force sociale suffisamment puissante pour remettre en cause le mythe de l'égalité du Destinateur et du Destinataire.

c) Le retournement de la conjoncture Habermas

Pour Lecerclé, la liaison entre capitalisme avancé et agir communicationnel s'incarne, sur le plan théorique, dans une « *conjoncture Habermas, un moment historique pendant lequel Habermas est un grand philosophe, où sa philosophie du langage, du droit et de la politique est, comme l'on dit, incontournable, où sa sortie du marxisme est justifiée, et peut-être même incontournable, où son éthique de la discussion apparaît comme le cadre philosophique le plus adéquat pour penser la société.* »⁴⁴⁵ La conjoncture Habermas, même si certains effets s'en font toujours sentir aujourd'hui, correspond à la période 1975-1995, et s'explique par la combinaison de deux facteurs politico-culturels. Le premier de ces facteurs

445. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 58.

est le post-nazisme, qui est fait de la nécessité négative de purger les pulsions du nazisme et de la nécessité positive de penser les Trente glorieuses. Le second facteur est le post-communisme, qui conduit à la disqualification du marxisme après la chute du Mur de Berlin. Dans cette conjoncture, la stabilité des sociétés humaines semble possible, et l'éthique de la discussion d'Habermas, avec sa recherche du consensus et du compromis, constitue le fondement philosophique d'un type de société qui apparaît non seulement comme le meilleur et le plus souhaitable, mais encore comme le seul possible.

Toutefois, « *cette conjoncture est aujourd'hui dépassée* »⁴⁴⁶ — du moins les conditions historiques ont-elles changé dans une mesure suffisante pour que la théorie puisse opérer un changement de paradigme. La raison majeure en est que les effets concrets des politiques néolibérales ont commencé, à partir du début des années 1990 et surtout après 1995, à se faire sentir à grande échelle, venant ainsi contredire le discours du consensus et de la pacification de la société par le compromis. L'affirmation de l'impérialisme étatsunien, le démantèlement généralisé des États-providence, la paupérisation grandissante du Tiers monde et la mondialisation de l'exploitation en sont les signes principaux. Dans ce contexte général, comme dans le cas particulier de la guerre d'Irak, notamment justifiée par le mensonge sur les armes de destruction massive et le lien supposé entre Saddam Hussein et la nébuleuse terroriste Al Qaïda, l'action des dominants n'a rien à voir avec l'éthique de la discussion, ce qui montre « *l'incapacité de la philosophie irénique d'Habermas de rendre compte des faits les plus quotidiens.* »⁴⁴⁷ Au contraire, les concepts marxistes, matérialisme dialectique et lutte des classes au premier chef, redeviennent pertinents pour expliquer le monde. Parce qu'Habermas prétend renouveler l'approche marxiste de la société, mais s'inspire en fait de la philosophie analytique anglo-saxonne, fondée sur des présupposés qui renvoient à l'utilitarisme et à l'individualisme méthodologique, et finalement « *énonce la position du libéralisme en matière de philosophie du langage* », nous avons besoin, dit Lecercle, d'une autre philosophie du langage qui s'appuie sur « *la puissance critique que seul le marxisme est encore capable de fournir.* »⁴⁴⁸

446. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 58.

447. *Id.*, p. 61.

448. *Id.*, p. 16.

5.4. Un quatrième renversement de perspective

a) Une autre philosophie du langage

Le grand intérêt du livre de Lecercle est qu'il n'invite pas seulement à penser contre Habermas, mais aussi avec lui, avant d'en dégager, sur chacun de ces plans, ce qui peut être préservé dans sa perspective⁴⁴⁹. Ainsi juge-t-il incontournable de conserver « *l'intuition essentielle d'Habermas : que la philosophie du langage est d'une importance capitale pour comprendre la société dans son ensemble et avoir prise sur les événements.* »⁴⁵⁰ La philosophie du langage d'Habermas peut même être conservée en tant que telle, mais à condition de la faire passer de son statut de philosophie première à celui de philosophie dernière. L'agir communicationnel échoue en effet à proposer une philosophie première qui soit en mesure de fournir une explication satisfaisante des phénomènes sociaux et qui puisse servir de base à une théorie de la société. Mais elle peut tout à fait incarner une philosophie dernière, c'est-à-dire l'espoir vers lequel la société tend. « *Car on peut reprocher à l'éthique habermassienne de la discussion de trahir les phénomènes, mais on ne peut nier le caractère éminemment souhaitable de sa réalisation.* »⁴⁵¹ Conformément à la posture morale adoptée par Habermas en lieu et place d'une démarche scientifique, et qui consiste à dire non ce qui est, mais ce qui devrait être, l'agir communicationnel mérite d'être préservé en tant qu'« *espoir messianique d'un communisme en matière de langage.* »⁴⁵²

En attendant que cet espoir se concrétise un jour, il est nécessaire de construire une théorie permettant de prendre en compte les phénomènes. Celle-ci sera, pour Lecercle, une philosophie du langage. Mais, marxiste, elle ne pourra se fonder sur le mythe de l'intercompréhension. Le langage n'est pas un ensemble de procédures ou un répertoire de normes destiné à produire du consensus : inscrit dans l'histoire des sociétés, il est au contraire une pratique sociale en constant mouvement — non une pratique au sens

449. Je n'aborde ici qu'une partie de l'ouvrage, qui se penche notamment sur les tentatives qui l'ont précédé de fonder une philosophie marxiste du langage, dans une tradition dont les emprunts vont de MARX à ALTHUSSER en passant par LÉNINE et VOLOCHINOV, mais aussi, de manière moins attendue, par DELEUZE et GUATTARI. LECERCLE y fait également une analyse décapante de la linguistique naturaliste de CHOMSKY, qui échoue elle aussi à rendre compte des phénomènes parce qu'elle considère le langage comme une faculté biologique innée, un organe propre à l'espèce humaine, donc soustrait à toute histoire.

450. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 62.

451. *Id.*, p. 57.

452. *Id.*, p. 63.

althussérien de transformation d'une matière en un produit, mais une *praxis* au sens aristotélicien d'action en commun. C'est également un phénomène matériel, en tant qu'il implique le corps individuel, support de la parole, mais aussi le corps social, institutions et appareils produisant des discours. C'est encore un phénomène politique, bien sûr parce qu'il existe des politiques de la langue, notamment à travers les questions des langues nationales et des langues minoritaires ou minorisées, mais aussi et surtout parce que la politique est langage, chez Habermas comme chez Lecercle, et depuis Aristote jusqu'à Hannah Arendt : « Dès que le rôle du langage est en jeu, le problème devient politique par définition, puisque c'est le langage qui fait de l'homme un animal politique. »⁴⁵³ Enfin le langage n'a pas pour fonction d'aboutir à des décisions prises en commun, mais de produire des sujets, qui deviennent sujets en étant interpellés par le langage et en l'interpellant en retour — le langage, qui précède le sujet, agit sur lui autant que le sujet agit sur le langage en le parlant. Telles sont les six propositions que Lecercle fait à la fin de son ouvrage afin de fonder une philosophie marxiste du langage : le langage est une forme de *praxis*, c'est un phénomène historique, social, matériel et politique dont la fonction est de produire des sujets. Ces six thèses permettent de remettre au centre de la théorie ce qu'Habermas en avait chassé pour le remplacer par l'intercompréhension : le travail. « On a besoin, pour penser le langage comme phénomène social, de partir d'un rapport social bien plus fondamental [que l'entente] : ce qui fait des groupes humains des sociétés, ce n'est pas la formalisation de leurs rapports par des contrats, c'est l'activité commune qui les rassemble et les divise, et dont le langage est à la fois le produit, l'expression et l'instrument. On aura reconnu le travail comme mythe d'origine marxien. »⁴⁵⁴

b) Remettre le travail au cœur de la réflexion

À l'appui de l'établissement de ce nouveau mythe d'origine, de ce retour à la philosophie première du travail, Lecercle cite les travaux du philosophe vietnamien Tran Duc Thao (1917-1993), et notamment ses *Recherches sur l'origine du langage et de la conscience*, publiées en 1973⁴⁵⁵, dont on peut résumer l'argument principal de la manière suivante : « *Le langage naît en même temps que la conscience, et trouve son origine dans les*

453. ARENDT Hannah, 1958 (2002). *Condition de l'homme moderne*, p. 36.

454. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, pp. 56-57.

455. TRẦN ĐỨC THẢO, 1973. *Recherches sur l'origine du langage et de la conscience*, Paris : Éditions Sociales.

gestes d'indication, dans la première forme d'activité économique, la chasse en groupe. »⁴⁵⁶

C'est parce qu'il a besoin de vivre en société, parce qu'il ne peut être humain qu'en société, que l'être humain prend petit à petit conscience des liens qui l'unissent à ses semblables, et développe une conscience, inséparable du langage. Il s'agit d'un processus d'apprentissage à la fois individuel et collectif, similaire en un sens à celui de l'apprentissage de la langue maternelle par le jeune enfant. Il s'agit surtout d'un processus historique, qui ne donne pas naissance à un langage figé, mais à des langues dont les éléments évoluent en relation avec l'évolution des groupes humains et des rapports de force qui les constituent. Lecerclle ne définit pas clairement ce qu'il entend par « travail ». Il est cependant évident que la relation sociale fondatrice qu'est pour lui le travail n'est pas à comprendre dans le strict sens de l'exploitation du prolétariat à travers le salariat, qui n'est qu'un état historique d'une certaine forme de travail, mais, dans un sens plus large, comme l'ensemble des relations qu'établissent les humains afin d'assurer leur survie et celle du groupe. C'est une définition proche de celle du travail selon Arendt, pour qui la subsistance par le travail — distincte de la production des objets par l'œuvre —, est un préalable à l'action, la faculté d'agir dans et sur le groupe. De même que la fonction du langage comme producteur de sujet renvoie à la définition de l'action selon Arendt, l'action — et donc la parole — ayant pour elle la capacité première de révéler l'acteur, et de produire un espace public.

Retourner le retournement qu'avait opéré Habermas conduit à effectuer à un quatrième renversement de perspective dans l'étude de l'espace public. Renoncer à l'âge d'or pour considérer l'espace public comme un ensemble de processus dynamiques, se limiter à la fabrique des opinions personnelles sans emprunter la pente glissante de l'opinion publique, et substituer aux trois unités de l'espace public universel, unique et médiatique les trois dimensions d'un espace public morcelé, local et conversationnel permet de renouveler profondément, et à vrai dire de rendre possible la poursuite de l'approche du fonctionnement de l'espace public. Aussi importante que soit la portée théorique et pratique d'un tel triple renversement, il n'autorise pourtant qu'à rester à la surface du phénomène, en nous condamnant, pour reprendre les termes de Bourdieu, à ne comprendre que l'*opus operatum*. Le pas suivant est théoriquement plus radical encore, puisqu'il impose de changer de paradigme et de sortir l'espace public de l'agir communicationnel, mais n'en est pas moins nécessaire si l'on désire s'attacher au(x) principe(s) générateur(s) de l'espace public, à

456. LECERCLE Jean-Jacques, 2004, *Une philosophie marxiste du langage*, p. 139.

la façon dont non seulement il fonctionne, mais surtout à celle dont il se constitue, se forme et évolue. Remplacer l'entente par le travail comme relation sociale fondatrice permet, en un quatrième renversement de perspective, de passer de l'*opus operatum* au *modus operandi*, de quitter le mythe de l'intercompréhension habermassienne pour aborder la question des places et des rapports de force. Avec les mots de Lecerclé cette fois, cela implique de privilégier l'*agon* à l'*eirene*, c'est-à-dire d'abandonner « *la voie d'un irénisme communicationnel renonçant à rendre compte des phénomènes sociaux* »⁴⁵⁷ qui caractérise la pensée d'Habermas, pour donner toute leur place aux composantes agonistiques essentielles à l'explicitation aussi bien des phénomènes de langage que des relations sociales.

Ce quatrième et dernier renversement de perspective, s'il est radical, n'est cependant que la continuité logique des trois précédents. Il n'a pourtant été opéré ni suggéré par aucun des auteurs ayant abordé l'espace public en Sciences de l'information et de la communication et que j'ai présentés dans la première partie. On le comprend aisément pour ceux qui, autour de Dominique Wolton et de la tentative de théoriser un « Nouvel espace public », ne produisent qu'une critique de façade pour mieux naturaliser les fondements de la pensée d'Habermas. Mais il est étonnant que ceux qui développent une approche critique semblent accepter les postulats de l'agir communicationnel. Bernard Miège est le plus explicite à ce sujet : le « *changement de paradigme qu'opère Jürgen Habermas (le tournant langagier et communicationnel de la Théorie critique, dans la perspective d'une politique délibérative)* » est convaincant — tout juste le serait-il encore plus si Habermas ne limitait pas l'agir communicationnel aux seuls actes de langage, car « *la communication, on le sait maintenant de mieux en mieux, ne se réduit pas au médium langagier* »⁴⁵⁸, mais est également faite de postures, de gestes et autres signes non verbaux. Ce n'est donc pas la question de l'intercompréhension qui pose problème, mais l'étendue des moyens pour y parvenir. Érik Neveu et Bastien François ont une position plus ambiguë. D'un côté, ils estiment qu'avec l'espace public, « *Habermas introduit une sorte de révolution copernicienne en invitant à penser dans les catégories de la "communication" et de la prise de parole publique un modèle politique jusque-là essentiellement saisi dans les catégories juridiques de l'"État de droit" ou dans celles, philosophiques, de la représentation.* »⁴⁵⁹ Ils

457. LABICA Thierry, 2009, « Deleuze, Marx & la littérature », p.40.

458. MIÈGE Bernard, 2004, *L'information-communication, objet de connaissance*, p. 148.

459. FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik, 1999, « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », p. 13.

semblent donc accepter que l'espace public ait pour fonction d'aboutir à des décisions prises en commun, ce qui correspond aux premières formulations d'Habermas, avant qu'il ne systématisé son concept d'intercompréhension. D'un autre côté, le programme de recherches qu'ils élaborent est beaucoup plus ouvert. Même s'il n'est pas mentionné en tant que tel, le dépassement de l'agir communicationnel n'est pas inenvisageable dans son cadre, si l'on songe à toutes les implications de ce programme, qui passe par l'appel à l'étude de la formation des dispositions citoyennes, notamment grâce au concept de socialisation, par la volonté d'intégrer tous les répertoires de la parole publique, dont la télévision, dans l'espace public, ainsi que par la réflexion sur le rôle des sciences sociales dans (et possiblement contre) la dépolitisation des masses.

c) L'ordinaire de l'espace public

Armand et Michèle Mattelart le notaient déjà en 1986, dans *Penser les médias* : la construction de l'objet « information et communication » s'est faite, au moins en France, dans l'oubli constant du lieu de production historique, économique, linguistique de cette nouvelle interdiscipline née au carrefour de discours savants très divers⁴⁶⁰. Pire, cet oubli s'est doublé du « refus d'une véritable épistémologie »⁴⁶¹, d'une réflexion sur son lieu de production intellectuel. D'où l'attrait persistant pour les utopies de la communication de type cybernétique, encore largement dominantes jusqu'à la fin des années 1980 dans le champ encore jeune des SIC. D'où, peut-être, l'aveuglement quant à l'espace public. Ce concept si séduisant, proposant une morale si irréprochable n'échappa bien sûr pas à la critique. Mais celle-ci ne dépassa pas non plus les aspects les plus évidents, ceux qui ne pouvaient décemment être considérés comme scientifiques, c'est-à-dire l'âge d'or et la dimension universelle et unique, et s'arrêta avant d'en examiner les fondements philosophiques, démarche qui ne peut conduire qu'à remettre en cause l'illusion de l'intercompréhension qui est au socle de l'espace public comme de l'agir communicationnel. En proposant de renverser le paradigme linéaire, d'abandonner la pensée mécaniste pour une réflexion sur le fluide, *Penser les médias* donnait pourtant les outils nécessaires pour se dégager des schémas de pensée tendant à faire croire que l'aménagement du monde peut se faire sans rapports de force. « Face à la négation du politique que signifie l'ascension des

460. MATTELART Armand et Michèle, 1986, *Penser les médias*, pp. 13-60.

461. *Id.*, p. 59.

thèses néo-libérales [...], l'enjeu des mouvements sociaux est de reconquérir des espaces de sociabilité communautaire exercée publiquement, de refaire un "espace public". »⁴⁶² On comprend bien qu'il n'est pas question ici d'espace public au sens habermassien : les guillemets, de rigueur, signalent qu'un autre espace public est possible, qui ne renoncera pas à prendre en compte et à rendre compte des rapports de force, des mouvements historiques et des lieux de production des discours et des décisions politiques.

Dans une perspective pratique et théorique différente mais non sans enjeux partagés avec la précédente, et qui consistait à penser non les médias, mais *L'ordinaire de la communication*, Michel de Certeau et Luce Giard tiraient des conclusions similaires, remises sous forme d'un rapport au ministre de la Culture en 1983⁴⁶³. De ce « *mythe central de nos sociétés* »⁴⁶⁴ qu'est la communication, ils examinaient les aspects les plus banals, ceux de la conversation quotidienne, ceux qui m'intéressent ici car ils sont précisément au cœur de l'espace public tel que je propose de le redéfinir. « *Constituant la condition première de la communication, des réseaux sociaux en assurent la dynamique et la gestion.* »⁴⁶⁵ C'est d'une matière en mouvement qu'il s'agit, une matière faite d'histoire, et qui peut s'observer à travers trois types de réseaux entremêlés : le local, lieu de résidence et des différentes activités ; la famille et/ou l'ethnie, qui ne doivent pas être oubliées car elles forment des réseaux « *solides, souples et efficaces* »⁴⁶⁶ qui sont parfois plus déterminants que les stratifications socio-économiques ; et enfin les liens du travail, en tant qu'ils sont le support de la circulation de savoirs et de savoir-faire, réseaux de communication, de transmission et de pédagogie.

Pourquoi associer ici Armand et Michèle Mattelart d'une part, Michel de Certeau et Luce Giard d'autre part ? Parce qu'ils invitent tous quatre à se garder des tentations mécanistes qui guettent le chercheur en communication, et qu'ils indiquent, pour l'éviter, un chemin autrement pertinent que celui asséné par Habermas, qui, lui, n'y parvient pas. « *Un travail d'analyse mené en termes de sociologie et surtout d'anthropologie devrait venir dégriser l'ivresse de ces croisades marchandes habillées de techniques raffinées. Ce type d'analyse souligne le fait que la communication est seulement une stratégie dans un*

462. MATTELART Armand et Michèle, 1986, *Penser les médias*, p. 251.

463. DE CERTEAU Michel et GIARD Luce, 1983 (1994), *L'ordinaire de la communication*.

464. *Id.*, p. 165.

465. *Id.*, p. 171.

466. *Id.*, p. 190.

ensemble de pratiques sociales. »⁴⁶⁷ La société n'est pas mue par la recherche active, consciente et rationnelle d'un consensus qui serait à établir selon des procédures partagées. Elle est au contraire un ensemble de rapports de force inscrits dans des échelles géographiques et des feuilletés historiques complexes, qui entretiennent tous un rapport fondamental avec le travail, en tant qu'activité nécessaire à la survie des individus et des groupes humains, et en tant que système politico-économique soumis à des processus de domination et d'exploitation. Chez Habermas, le langage réduit à l'entente a pour conséquence de masquer le politique et d'imposer le mythe d'une société d'égaux non seulement de droit, mais aussi de fait. Cette société-là n'existe pas, du moins pas autrement qu'en tant qu'utopie d'un « communisme du langage », comme dit Lecercle.

d) Pour une approche sociologique des espaces publics locaux

Ethnologues et sociologues le démontrent, qui depuis une dizaine d'années renouvellent l'approche de la condition ouvrière. Il n'y a certes plus de classe ouvrière au sens classique, ayant conscience d'elle-même et de la lutte qu'elle doit mener contre la classe dominante, mais il demeure un important groupe social, dans l'industrie et les services, composé d'ouvriers et d'employés qui partagent des conditions de vie et de travail semblables⁴⁶⁸. Enquêtant aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard, Stéphane Beaud et Michel Pialoux montrent l'importance du travail dans la structuration de l'identité personnelle et collective des ouvriers, tout en introduisant la dimension de la socialisation à leur étude, s'intéressant aussi à la famille, à l'école, à l'État, qui « *structurent la vie sociale et dessinent les grands rapports de force qui précisément vont être repris et "travaillés" par l'entreprise.* »⁴⁶⁹ Nicolas Renahy, s'appuyant notamment sur les réflexions de Jean-Noël Retière sur le capital d'autochtonie⁴⁷⁰, qui mêle ancrage géographique, réseaux sociaux et liens du travail, conclut son enquête sur la jeunesse rurale en affirmant que « *le monde du travail, en tant qu'univers social qui concentre espoirs, identifications et projections individuelles, est dans nos sociétés occidentales essentiel à la structuration des groupes*

467. DE CERTEAU Michel et GIARD Luce, 1983 (1994), *L'ordinaire de la communication*, p. 168.

468. Les employés sont en 2007 le premier groupe social en France avec 28,6 % des actifs, les ouvriers le troisième avec 22,9 % (Source INSEE, « Emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2007 »).

469. BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel, 1999, *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, p. 19.

470. RETIÈRE Jean-Noël, 2003, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire ».

sociaux (formation, reproduction, déclin, renouvellement). »⁴⁷¹ Si les routines quotidiennes peuvent tendre à faire oublier ce constat, il est criant en période de crise, comme c'est le cas à Foulange, le village où Renahy a enquêté, dont l'activité a longtemps été dominée par une usine de chaudières, et qui a subi une désindustrialisation brutale entraînant chômage pour les parents, et perte de perspectives d'avenir pour les enfants les moins disposés à quitter la région pour aller chercher du travail ailleurs.

D'une façon peut-être plus anecdotique, mais pas moins signifiante, le débat politique suggère lui aussi que la première question sociale est bien celle du travail, à travers les références constantes au chômage, aux réformes des retraites et des impôts, aux questions de délocalisation d'emplois privés, ou de suppression d'emplois publics, et jusqu'aux relations entre État et collectivités territoriales, dont une bonne part est occupée par la gestion et les transferts de charge en matière de prestations sociales... La société *n'est pas* langage en tant que telle, elle est faite de rapports de force *habillés* de langage, ainsi que l'ont montré, à soixante ans d'intervalle, Victor Klemperer dans son analyse de la langue du III^e Reich, et Éric Hazan dans celle de la langue de la 5^e République⁴⁷². Ainsi que le montre encore la pratique politique contemporaine, où des chargés de communication élaborent des « éléments de langage » destinés aux membres du gouvernement et du Parlement exposés aux médias sur telle ou telle question d'actualité.

Le chemin qu'indiquent les Mattelart, de Certeau et Giard, ce chemin qui découle des trois renversements de perspective trouvant leur résolution dans un quatrième renversement, et sur lequel on retrouve sociologues et ethnologues, nous mène droit à contredire Münster. Il y a bien une alternative à l'agir communicationnel. Non seulement elle existe, mais il est nécessaire de l'explorer si l'on veut avoir une chance d'expliquer les phénomènes sociaux. La conception habermassienne de l'espace public ayant montré des limites indépassables sans changement de paradigme, l'alternative consiste à sortir l'espace public de l'agir communicationnel. Ensemble de processus dynamiques, par nature fragmenté, local et conversationnel, l'espace public peut trouver le potentiel heuristique qui lui faisait jusqu'ici défaut dans l'explicitation de la circulation des nouvelles et des idées et

471. RENAHY Nicolas, 2005, *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, p. 267. Hannah ARENDT, dans le prologue de *Condition de l'homme moderne*, estimait que « *ce que nous avons devant nous, c'est la perspective d'une société de travailleurs sans travail, c'est-à-dire privés de la seule activité qui leur reste. On ne peut rien imaginer de pire.* » (ARENDR Hannah, 1958 (2002), *Condition de l'homme moderne*, p. 38).

472. KLEMPERER Victor, 1947 (1996) *LTI, la langue du III^e Reich* ; HAZAN Éric, 2006, *LQR. La propagande du quotidien*.

de la construction des opinions personnelles s'il est abordé dans le cadre d'une autre théorie de la société. Elle n'a ni nom ni bannière derrière laquelle se ranger, mais elle se reconnaît à ce qu'elle est fondée sur la critique marxiste de l'agir communicationnel, et à ce que, fidèle en cela au postulat de départ d'Habermas, elle assume son interdisciplinarité en s'ouvrant à la sociologie et à l'anthropologie, seules à mêmes de lui permettre de rendre compte des rapports de force qui déterminent aussi bien la structure et le fonctionnement de la société que du langage.

Conclusion

Avec le concept d'espace public, plus tard complété par la théorie de l'agir communicationnel à laquelle il s'intègre, Jürgen Habermas prétend fournir un appareillage théorique à même d'explicitier le fonctionnement de la société. Mais l'espace public, en tant que lieu symbolique d'échange d'arguments rationnels, d'usage public de la raison par des citoyens partageant la volonté de construire un consensus basé à la fois sur la recherche de la vérité et l'intérêt commun, et qui s'incarne dans une opinion publique devenue une des institutions fondamentales de la démocratie représentative, résulte d'une conception normative de la société qui échoue à rendre compte des phénomènes sociaux, tout en renouvelant l'idéal démocratique issu du mythe de l'agora grecque. Porté par une presse écrite tout entière au service du débat citoyen, mélange d'une image fantasmée des grands anciens, de la raison des Lumières, de parlementarisme pragmatique et de l'illusion moderne de la transparence, l'espace public habermassien est certes séduisant, mais fonctionne plus comme une morale que comme un concept scientifique — l'éthique de la discussion peut certes être considérée comme un espoir à atteindre, mais en aucun cas comme un ensemble théorique et méthodologique permettant d'appréhender la complexité du monde. Ce qu'une lecture critique d'Habermas suggère sur le plan théorique, les entretiens que j'ai réalisés le confirment largement sur le plan empirique.

Des espaces publics fragmentés, locaux et conversationnels

La presse, nécessaire mais pas suffisante

Les lecteurs habitués à un journal (quotidien surtout, ou hebdomadaire) le sont depuis longtemps : plusieurs années à plusieurs décennies. Ceux qui lisent le journal tous les jours ou presque l'achètent, en général *via* un abonnement par porteur. Cependant, le choix d'un titre de préférence à un autre (la plupart du temps *Ouest-France* plutôt que *Le Télégramme*) n'est pas un choix délibéré et rationnel effectué par des lecteurs soucieux de s'insérer d'une manière particulière, grâce à un journal particulier, dans le débat public. C'est, dans les faits, un non-choix : on lit tel journal par habitude, laquelle habitude est généralement un héritage familial. Sauf cas exceptionnel, l'habitude acquise ne diffère pas de celle des parents et ne change pas au cours de la vie. Au contraire, elle a tendance à se renforcer, le lecteur trouvant dans le journal des échos à ses intérêts personnels ou à ses affinités politiques, certains situant par exemple *Ouest-France* plus à gauche, d'autres plus à droite que *Le Télégramme*. Les lecteurs occasionnels, qui empruntent surtout le journal et l'achètent rarement, sont eux aussi tributaires du choix d'autrui : ils lisent le titre qu'ils trouvent chez leurs parents, au restaurant universitaire ou au café.

Non choisi par ses lecteurs, le journal n'est pas non plus lu dans l'objectif conscient et assumé de participer à la vie et à l'animation du débat public. Excepté le cas d'un militant politique qui participe régulièrement à l'écriture de tribunes destinées aux journaux locaux et à l'édition d'un bulletin politique, et de deux professeurs de collège pour qui la lecture possède la vertu de les maintenir proches et au courant du monde dans lequel vivent leurs élèves, le journal local n'est globalement pas appréhendé comme outil démocratique. Sa perception comme « ouverture sur le monde » demeure marginale, et c'est sa fonction de pourvoyeur d'informations pratiques qui est la plus souvent citée. Il n'est pas question ici d'usage public de la raison, mais, à un niveau de généralité plus élevé, de maintien d'un certain lien social élémentaire, qui passe par la diffusion au sein de la communauté locale des avis de naissance, de décès ou de rassemblements divers. La lecture par habitude et

l'utilité première du journal local résidant dans la transmission d'informations pratiques dressent un portrait très éloigné de l'idéal du média comme centre et animateur de l'espace public habermassien, mais révèlent au contraire ses qualités comme vecteur de socialisation. Le journal n'est donc pas à lui seul l'espace public ; il en est un élément certainement nécessaire, en aucun cas suffisant ni toujours déterminant — car le journal ne suffit pas pour connaître le monde. C'est ce que montrent les passages des entretiens qui ont trait à la réception de la presse locale. Considéré dans sa globalité, le journal local est reconnu comme reflétant plutôt fidèlement la vie locale. Neutre et objectif, précis sur les faits : « *Il est bien fait, ce journal.* » Les journalistes sont même perçus comme disponibles, voire aidant les personnes qu'ils viennent interroger à ne pas se présenter sous un jour caricatural. Mais cette première impression, quasi-générale, doit être immédiatement tempérée. D'abord parce que ceux-là même qui portent un jugement positif global sur le journal sont parfois aussi ceux qui sont les plus critiques à son encontre. Ensuite parce que ce jugement est, justement, global. Or, dès que l'on cesse de percevoir le journal comme une entité et qu'on en fait un groupement d'individualités, pointent en effet les premières critiques : « *Ça dépend des journalistes.* » Collection d'individus travaillant pour lui, le journal reflète plus ou moins bien la vie locale selon les qualités propres de l'individu auquel tel article a été confié. Une seconde forme de critique analyse cette fois le contenu du journal de manière différenciée et non plus globale. Ici apparaissent les reproches selon lesquels il y aurait trop de football (et pas assez d'autres sports que l'on peut décrire ironiquement comme « moins médiatiques ») ou pas assez de contenu susceptible d'intéresser les jeunes dans la presse régionale. Il existe enfin des critiques adressées de manière globale à la presse locale qui, même si elles s'appuient sur des exemples singuliers, constituent bien une remise en question générale de son fonctionnement. Celle-ci ne ferait pas beaucoup d'efforts pour dénicher des sujets en dehors des invitations qui lui sont envoyées ou du contenu qui lui est livré en conférence de presse. Elle subirait aussi des pressions venant du monde politique et/ou économique.

La question de savoir si le journal local répond aux attentes de ses lecteurs recueille logiquement des réponses semblables à la question précédente : de manière générale, les lecteurs, habituels comme occasionnels, pensent que leur journal répond à leurs attentes. Mais, paradoxalement, ce sont les enquêtés les plus engagés à gauche, donc les plus critiques à l'encontre des conservatismes de la presse locale, qui assurent que les journaux régionaux

répondent le mieux à leurs attentes. Et de fait, n'attendant pas de cette presse qu'elle leur fournisse des arguments politiques allant dans leur sens, il y trouvent effectivement ce qu'ils y cherchent, c'est-à-dire autre chose : une vision rapide de l'actualité permettant d'alimenter les conversations, une micro-information dense et respectueuse des personnes citées, la confirmation que des événements que l'enquêté a contribué à organiser ou dont il a eu connaissance par ses réseaux d'interconnaissance ont bien été couverts, etc. Ici encore, une satisfaction globale n'empêche pas la critique, tantôt amère, tantôt virulente, parfois longuement argumentée, des manques et des faiblesses de la presse locale. Seuls deux enquêtés se déclarent insatisfaits de leur journal : l'une, comédienne amateur, écologiste convaincue, trouve peu d'écho à ses préoccupations dans les colonnes d'*Ouest-France* qu'elle ne parcourt cependant qu'épisodiquement ; l'autre, étudiant déçu par *Le Télégramme* qui ne lui « *suffisait pas* », préfère *Le Monde*, plus adapté pour préparer sa licence de droit et se donner une certaine contenance, puisqu'il est l'un des rares de sa promotion à le lire tous les jours. Il concède toutefois au régional une certaine utilité qui lui échappe, mais qui doit bien exister puisque son public lui est fidèle.

La conversation dans l'espace public

Ces réserves et critiques indiquent bien que la presse, maillon certainement nécessaire à la circulation des nouvelles, ne suffit pas pour s'informer — ce que j'avais pu montrer par l'analyse de contenu de la presse régionale bretonne est confirmé par les entretiens. Les réponses aux questions du type : « *Diriez-vous que vous apprenez plus de choses en lisant le journal ou en discutant avec vos relations ?* » recueillent par exemple des réponses très équilibrées : six enquêtés placent le journal en tête, six autres la conversation, et dix leur donnent un poids comparable. L'espace public local, s'il a donc bien une composante médiatique, ne peut s'y limiter, et comprendre la circulation des idées et des nouvelles ne peut se faire sans étudier le rôle de la conversation dans ces processus. D'autant que l'idéal normatif de l'espace public exige une réciprocité : comment aboutir au consensus si ce n'est par l'échange raisonné d'arguments ? Or, dans les faits, la réciprocité n'existe pas dans la presse. Le lecteur, destinataire du journal, ne devient jamais destinataire. Il lui arrive de faire part de ses opinions à la rédaction, mais très rarement. La place pour le faire est drastiquement limitée, et, surtout, tout le monde ne pense pas ou ne se sent pas autorisé à

écrire à son journal, que ce soit pour donner son avis sur un sujet d'intérêt général ou réagir à un article en particulier. Malgré la présence, connue de tous, du courrier des lecteurs, il y a une intériorisation du fait que ce n'est pas au lecteur d'écrire dans le journal. Seuls ceux qui ont une pratique de la parole publique ou une socialisation politique minimale s'estiment en droit de prendre la plume. Mais cela ne signifie pas encore publication : il faut tout d'abord passer de l'envie à l'acte, ce que beaucoup ne font pas — cela requiert un degré supplémentaire de socialisation politique —, puis passer les filtres que la rédaction a mis en place parallèlement à la très relative ouverture de ses colonnes, ce qui, après l'illusion de l'interactivité, met à mal le mythe de la transparence des médias au service des citoyens. Les courriers des lecteurs et les tribunes et communiqués de presse destinés au journal papier sont en effet sélectionnés et souvent coupés. La parole n'est pas plus libre sur le site internet du journal, quand il existe un forum ou un blog de la rédaction : la problématique est systématiquement imposée, même dans les forums, où les lecteurs ne peuvent créer de fils de discussion, et les messages, qui sont modérés *a priori*, subissent également sélection et coupes.

Si les médias en général, et le journal local en particulier, ne suffisent pas pour connaître le monde, l'actualité joue en revanche un rôle important dans les conversations quotidiennes de la grande majorité des enquêtés. Elle peut trouver sa place dans toutes les conversations, ou seulement dans le milieu familial et/ou amical quand elle n'est pas la bienvenue au travail, mais il est rare qu'elle soit exclue des interactions quotidiennes. Comme pour la conversation ordinaire où s'échangent les nouvelles de l'environnement immédiat et du cadre familial, il est des situations ou des interlocuteurs qui facilitent ou au contraire rendent difficiles les conversations à caractère plus politique. Celles-ci peuvent en effet provoquer des tensions dans le groupe qui sert de support à la conversation, qu'il soit familial (dîners agités), amical (brouilles entre vieux amis) ou professionnel (patrons racistes d'une enquêtée dont le mari est créole réunionnais). La conversation ordinaire véhicule à la fois, et de manière parfois indistincte, la banalité du quotidien entrecoupée de sursauts imprévus d'extra-ordinaire et l'actualité qui est souvent elle-même indissociable de la politique. Bien que sans traces — mais non sans mémoire —, et donc plus difficile à étudier qu'un média dont on peut, avec des moyens techniques relativement simples, analyser le contenu, la conversation est donc un indéniable terrain d'émergence d'espaces publics locaux. Alors que les médias, en particulier écrits, apparaissent surtout comme des

réservoirs d'arguments à réutiliser lors de futures conversations, ou comme des outils permettant de mieux formuler ce que l'on pensait déjà, la conversation semble jouer un rôle plus important dans la constitution des opinions personnelles. Tous les degrés sont présents chez les enquêtés, mais rares sont ceux pour qui la conversation n'a aucune chance de contribuer à forger leur opinion sur tel ou tel sujet. Et lorsque c'est le cas, qui se présente par trois fois, ce ne sont pas les médias qui prennent le relais : c'est que la personne considère que son opinion est faite, quoi qu'il puisse arriver. Dans tous les autres cas, les enquêtés considèrent que la conversation a une influence plus ou moins grande sur leur processus de décision, du très modéré : « *J'essaie de comprendre* » pourquoi Untel ne pense pas comme moi au presque convaincu : « *C'est toujours bien d'avoir des conseils.* » Pour autant, l'influence des conversations demeure limitée, et ne peut faire d'elles un substitut au débat idéalisé porté par la presse dans le modèle habermassien. Quand une conversation participe à l'établissement d'une opinion ou d'un point de vue, c'est souvent parce qu'elle rencontre ou développe chez l'individu des inclinations déjà présentes à l'état latent ou patent. L'ouverture dont certains enquêtés font preuve envers des opinions très différentes des leurs n'entraîne pas de modification significative de leurs propres schèmes de pensée. Au contraire, cela peut les réaffirmer, en raison de l'effet *d'hystérésis* propre à la constitution des habitus tels que définis par Bourdieu : un effet à retardement qui peut se produire lorsque l'environnement auquel s'affrontent les pratiques est trop éloigné de celui auquel elles sont ajustées, et qui conduit à un « *renforcement secondaire négatif* » des représentations initiales⁴⁷³.

Un changement de paradigme

Quatre renversements de perspective

Dans *L'Espace public*, Habermas décrit la lente construction de la sphère publique

473. BOURDIEU Pierre, 1972 (2000), *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois études d'ethnologie kabyle*, p. 260.

bourgeoise jusqu'à son état achevé, puis son déclin consécutif à la subversion du principe de *Publicité* en tant qu'usage public de la raison par la « Publicité » de démonstration et de manipulation. Malgré les révisions qu'Habermas a apportées à son concept, il n'est pas revenu sur cette l'idée de déclin, ce qui constitue un des défauts majeurs de sa théorie. L'accepter revient en effet à renoncer à étudier l'espace public aujourd'hui, puisqu'il ne serait plus qu'une institution révolue, uniquement à même de décrire un état très éphémère de l'évolution des structures politiques européennes. Or les idées n'ont pas cessé de circuler et les opinions de se former au milieu du XIX^e siècle. La société contemporaine n'est certes pas la même que celle qui a vu naître la sphère publique bourgeoise habermassienne, les systèmes politiques ont évolué ainsi que les moyens techniques de transmission de l'information, le capitalisme alors en train de s'imposer a subi plusieurs mues, mais, malgré les différences entre les époques et les soubresauts plus ou moins brutaux de l'histoire, la société européenne du début du XXI^e siècle est bien une descendante de celle que décrit Habermas, et l'espace public, qui n'a pas disparu, a connu des variations dont on retrouve des indices dans les entretiens. Procéder, par rapport à la conception habermassienne de l'espace public, à un premier renversement de perspective consistant à renoncer à toute idée d'un âge d'or de l'espace public pour le considérer comme un ensemble de processus dynamiques apparaît donc comme une condition absolument nécessaire à la simple poursuite de la réflexion sur ce concept. Une réflexion qui ne doit cependant pas se tromper d'objet. Habermas faisait de l'espace public le creuset de l'opinion publique, sans toutefois la définir ni fournir d'instruments pour l'évaluer, si ce n'est la mesurer. Se limiter à l'opinion publique mesurée par les sondages d'opinion serait un leurre, et l'on sait qu'il n'est pas aujourd'hui de définition scientifique opératoire satisfaisante de l'opinion publique. C'est pourquoi un second renversement de perspective est nécessaire, qui consiste à étudier l'espace public en tant que lieu symbolique de formation des opinions personnelles, et non de l'opinion publique.

Au cours de ces deux premières étapes, les lectures critiques de *L'Espace public* effectuées par Bernard Miège, Peter Dahlgren et Érik Neveu et Bastien François sont de stimulants guides, qui autorisent également à concevoir un troisième renversement de perspective. L'espace public habermassien, inspiré tout à la fois d'Immanuel Kant, d'Hannah Arendt et de Gabriel Tarde, est universel, unique et médiatique. Or, on le voit bien dans les entretiens, il y a autant d'espaces publics qu'il y a de situations dans lesquelles les idées et

les nouvelles s'échangent. Ces situations, locales pour la plupart, ne font pas nécessairement appel aux médias, et ne peuvent être comprises sans étude des conversations ordinaires, c'est-à-dire sans considérer l'espace public comme fragmenté, local et conversationnel.

Espace public, travail et société

Mais si l'étude des entretiens confirme la pertinence de ces trois renversements de perspective, elle en révèle également les limites. L'espace public ainsi redéfini permet en effet d'envisager la circulation des idées et des nouvelles d'une manière empirique, ce que le modèle habermassien, enfermé dans son idéal, n'autorisait pas. Mais il n'est que d'une aide très relative pour aborder la formation des opinions personnelles, qui relèvent d'autres processus. En termes bourdieusien, les trois premiers renversements de perspective ouvrent la voie, concernant l'espace public, à l'étude de l'*opus operatum*, c'est-à-dire de son principe de fonctionnement. Pour appréhender le *modus operandi*, le principe générateur des opinions personnelles, il faut avoir recours aux processus de socialisation, et en particulier de socialisation politique. Les travaux de Norbert Elias, de Jean Piaget, de Pierre Bourdieu et d'Annick Percheron sont ici essentiels. Mais les intégrer à l'espace public ne va pas de soi, n'est en fait pas possible sans remettre en cause la théorie de la société qu'Habermas développe tout au long de son œuvre — elle est encore implicite dans *L'Espace public*, et devient explicite dans *Théorie de l'agir communicationnel*. La théorie de la société d'Habermas est une philosophie du langage qui suppose que la structure même de l'interlocution oriente celle-ci vers l'entente entre les acteurs. Il s'agit d'une vision mythique dont les aspects séduisants sont nombreux, mais qui renonce à rendre compte des phénomènes sociaux en ce qu'Habermas n'essaie pas de dire la société telle qu'elle est, mais telle qu'elle devrait être, substituant ainsi à la démarche scientifique une posture morale définissant une éthique de la discussion. C'est pourquoi je propose d'effectuer un quatrième renversement de perspective consistant à conserver l'intuition d'Habermas selon laquelle la philosophie du langage est essentielle à la compréhension de la société, mais en considérant que la relation sociale fondatrice n'est pas l'intercompréhension, mais le travail. Je m'appuie pour cela sur la vision de l'espace public d'Hannah Arendt et sur la critique marxiste d'Habermas que fait Jean-Jacques Lecercle, et qui remet au premier plan une conception de la société comme ensemble de rapports de force.

Découplé de l'agir communicationnel, inséré dans une vision de la société dynamique, faite de tensions et de processus plus agonistiques qu'irénistes, le concept d'espace public trouve une puissance heuristique qu'il n'avait peut-être eue que dans la première moitié de *L'Espace public*. Lorsqu'Habermas décrit la formation de la sphère publique bourgeoise, au cours du XVIII^e siècle en Angleterre, en France et en Allemagne, son analyse des rapports de force entre aristocratie et bourgeoisie, ainsi que des ambiguïtés d'une sphère publique qui se proclame universelle mais ne sert dans les faits que les intérêts d'une classe minoritaire aspirant à la domination sociale est convaincante, parce qu'elle ne dissimule pas les rapports de force en vigueur. Ce n'est qu'ensuite qu'il procède lui-même à la simplification et à la réification de son propre concept, le vidant de sa substance en le transformant en un idéal normatif devenu inapte à expliciter les phénomènes sociaux. En ce sens, changer de paradigme consiste à revenir à l'intuition de départ d'Habermas et à se garder de la figer dans une illusoire conception iréniste de la société. L'espace public tel qu'Habermas l'idéalise par la suite en le fondant dans l'agir communicationnel n'est pas un concept opératoire permettant un progrès des connaissances — au mieux peut-il incarner, comme dit Lecerle, l'espoir d'un communisme en matière de langage et ainsi être conservé comme une forme d'utopie. À l'opposé, le concept d'espace public qui peut nous aider à comprendre la circulation des idées et des nouvelles ainsi que la formation des opinions personnelles doit s'intégrer à une théorie de la société fondée sur l'observation des conditions objectives et des rapports de force, faisant une large place à la sociologie et à l'anthropologie, et envisageant l'espace public, comme le font Lecerle et Arendt, comme produit par l'action des sujets insérés dans des rapports sociaux, et non comme une institution figée dont les règles autorisent uniquement un certain type d'action.

Bibliographie

Note : Les références des ouvrages commencent par la mention de l'édition originale. Cette mention est suivie, s'il y a lieu, par celle de la traduction française, puis par celle de l'édition consultée si elle est différente des précédentes (réédition en poche, augmentée d'une préface inédite, etc.). Ce parti pris permet de rétablir la chronologie des ouvrages et de les situer aisément les uns par rapport aux autres.

Publications de l'auteur

BALLARINI Loïc

- 2008a « La convention CIFRE en SIC, une aide précieuse mais ambiguë », in LAVILLE Camille, LEVENEUR Laurence et ROUGER Aude (dir.), *Construire son parcours de thèse. Manuel réflexif et pratique*, Paris : L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation », pp. 181-186.
- 2008b « Presse locale : un média de diversion », *Réseaux*, vol. 2008/2, n°148-149, Paris : UMLV & Lavoisier, pp. 405-426.
- 2009 « Le rôle des "palmarès des hôpitaux" dans le débat sur la qualité des soins », *Revue d'études politiques des assistants parlementaires*, n°4, Paris : Sénat, pp. 26-27, en ligne : <http://www.repas-senat.fr/docs/REPAPcourt4.pdf>, consulté le 7 juillet 2009. Une version longue de cet article est disponible sur le site de la revue, en ligne : <http://www.repas-senat.fr/docs/4/article8.pdf>, consulté le 7 juillet 2009.
- 2010a « *L'espace public*. Un ouvrage de Thierry Paquot », Liens-socio, en ligne : http://www.liens-socio.org/article.php3?id_article=6441, mis en ligne le 5 mai 2010, consulté le 5 mai 2010.
- 2010b « Construction et orientation du débat public : l'établissement d'un discours

dominant sur la qualité des soins à travers les “Palmarès des hôpitaux” », in ROMEYER Hélène (dir.), *La santé dans l'espace public*, Rennes : Presses de l'École des hautes études en santé publique, coll. « communication santé social », pp. 93-106.

Articles et ouvrages consultés

ACCARDO Alain (dir.)

1995 *Journalistes au quotidien. Essai de socioanalyse des pratiques journalistiques*, Bordeaux : Le Mascaret, 258 p.

ALBERT Pierre, KOCH Ursula E., RIEFFEL Rémy, SCHRÖTER Detlef, VIALON Philippe (dir.)

2003 *Les médias et leur public en France et en Allemagne [Die Medien und ihr Publikum in Frankreich und in Deutschland, bilingue]*, Paris : Éditions Panthéon Assas, 430 p.

ARENDT Hannah

1958 *The Human Condition*, Chicago : University of Chicago Press ;
1961, *Condition de l'homme moderne*, traduit de l'anglais par Georges FRADIER, avec une préface de Paul RICŒUR, Paris : Calmann-Lévy, coll. « Liberté de l'esprit », 369 p. ;
2002, reprise en poche, Paris : Pocket, coll. « Agora », 406 p.

AUGÉ Marc

1992 *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : Seuil, 150 p.

AURAY Nicolas, HURAUULT-PLANTET Martine, POUDAT Céline et JACQUEMIN Bernard

2009 « La négociation des points de vue. Une cartographie sociale des conflits et des querelles dans le Wikipédia francophone », *Réseaux* n° 154, Paris : La Découverte, pp. 15-50.

BALANDIER Georges

1983 « Essai d'identification du quotidien », in *Sociologies des quotidiennetés*, actes du colloque « Sociologie et anthropologie de la vie quotidienne » des 6 et 7 juin 1982 (Centre d'études sur l'actuel et le quotidien, Université René-Descartes, Sorbonne-Sciences humaines), *Cahiers internationaux de sociologie*, volume LXXIV, Paris : Presses universitaires de France, pp. 5-12.

BEAUD Stéphane et PIALOUX Michel

1999 *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris : Fayard, 468 p.

BENSA Alban et FASSIN Éric

2002 « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, pp. 5-20 ; mis en ligne le 6 mars 2007, URL : <http://terrain.revues.org/index1888.html>, consulté le 6 avril 2010.

BESSON Alain

1977 *La presse locale en liberté surveillée... Diagnostic et propositions pour les journaux de province*, Paris : Éditions ouvrières, coll. « Comprendre pour agir », 256 p.

BOILEAU Nicolas

1674 *L'Art poétique*, Paris : Denys Thierry ;
1825, repris dans BOILEAU Nicolas, *Œuvres complètes de Boileau-Despréaux* (2 tomes), édité et commenté par M. DAUNOUX, Paris : Peytieux, tome 2, pp. 125-206, en ligne : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54506754>, consulté le 9 juin 2010.

BOLTANSKI Luc et MALDIDIER Pascale

1977 *La vulgarisation scientifique et son public. Une enquête sur « Sciences et Vie »*, Paris : Centre de sociologie de l'Éducation et de la culture (Maison des sciences de l'homme), reprographié, tome 1 : 177 p., tome 2 (annexes) : non paginé.

BOURDIEU Pierre

1972a *Esquisse d'une théorie de la pratique*, précédé de *Trois études d'ethnologie kabyle*, Genève : Librairie Droz ;
2000 : nouvelle édition revue par l'auteur, Paris : Éditions du Seuil, coll. « Points/Essais », 430 p.

1972b « L'opinion publique n'existe pas », exposé fait à Noroît (Arras) (janvier 1972) ;
1973, reprise dans *Les Temps modernes*, n° 318 (janvier 1973), pp. 1292-1309 ;
1984, reprise dans *Questions de sociologie*, Paris : Éditions de Minuit ;
2002, reprise en poche, même éditeur, coll. « Reprise », pp. 222-235.

1979 *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris : Éditions de Minuit, 670 p.

1996 *Sur la télévision* suivi de *L'emprise du journalisme*, Paris : Liber/Raisons d'agir, 96 p.

BREGMAN Dorine, DAYAN Daniel, WOLTON Dominique (coord.)

1989 « Le nouvel espace public », *Hermès*, n° 4, Paris : Éditions du CNRS, 250 p.

BRETON Philippe

1992 *L'Utopie de la communication. Le mythe du « village planétaire »*, Paris : La Découverte, coll. « Essais » ;
1997 : nouvelle édition revue et augmentée, même éditeur, 170 p.

2000 *Le Culte de l'Internet. Une menace pour le lien social ?*, Paris : La Découverte, coll. « Sur le vif », 128 p.

BUSSE Michel, DEBEAURIN Hélène, FREIRE-DIAZ Sylviano

2001 « Presse locale et organisation territoriale : la presse hebdomadaire régionale », *Annales de géographie*, vol. 110, n° 619 (mai-juin 2001), Paris : Armand Colin, pp. 284-302.

CAHEN Gérard (dir.)

1999 *La conversation. Un art de l'instant*, Paris : Éditions Autrement, coll. « Mutations », 229 p.

CALHOUN Craig (dir.)

1992 *Habermas and the Public Sphere*, Cambridge, Massachussets/Londres : The MIT Press, coll. « Studies in Contemporary German Social Thought », 498 p.

CAYROL Roland

2000 *Sondages, mode d'emploi*, Paris : Presses de Sciences Po, coll. « La Bibliothèque du citoyen », 133 p.

CHAMPAGNE Patrick

1990 *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun » ;

2001 : nouvelle édition avec une nouvelle préface de l'auteur, même éditeur, IV + 320 p.

CHAMPAGNE Patrick et MARCHETTI Dominique

1994 « L'information médicale sous contrainte. À propos du "scandale du sang contaminé" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 101-102 (mars 1994), Paris, pp. 40-62.

CHARON Jean-Marie

2003 *Les Médias en France*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 128 p.

DAHLGREN Peter

1995 *Television and the Public Sphere*, Londres : Sage Publications, 176 p.

2000 « L'Espace public et l'internet. Structure, espace et communication », *Réseaux*, n° 100, « Communiquer à l'ère des réseaux », Paris : CNET/Hermès Science Publications, pp. 158-186.

DAMIAN Béatrice, RINGOOT Roselyne, THIERRY Daniel et RUELLAN Denis (dir.)

2001 *Information.loc@l. Le paysage médiatique régional à l'ère électronique*, Paris : L'Harmattan, 308 p.

DARMON Muriel

2006 *La Socialisation*, Paris : Armand Colin, coll. « 128 », 128 p.

DEBRAS Sylvie

1999 « Des journaux et des femmes », *Communications et langages*, n° 122 (4^e trimestre 1999), Paris : Retz, pp. 50-71.

DE CERTEAU Michel

1980 *L'invention du quotidien, tome 1 : Arts de faire*, Paris : UGE, coll. « 10-18 » ;

1990, nouvelle édition établie et présentée par Luce GIARD, Paris : Gallimard, LIII + 350 p.

DE CERTEAU Michel et GIARD Luce

1983 *L'ordinaire de la communication*, rapport au ministre de la Culture, Paris : Dalloz,

167 p. ;
1994, repris en partie in DE CERTEAU Michel, *La Prise de parole et autres écrits politiques*, recueil de textes publiés de 1968 à 1985, édition établie et présentée par Luce GIARD, Paris : Seuil, coll. « Points/Essais », pp. 164-226.

DELBARRE Roger

2005 *Propositions pour une approche communicationnelle des mutations des médias, de l'opinion publique et de l'espace public*, Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Grenoble : Université Stendhal Grenoble 3, reprographié, décembre 2005, 152 p.

DELORME Guy

2004 *Ouest-France, histoire du premier quotidien français*, Rennes : Éditions Apogée, 254 p.

DONNAT Olivier (dir.)

2009 *Les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris : Éditions La Découverte/Ministère de la culture et de la communication, 288 p.

Eco Umberto

1979 *Lector in fabula : la cooperazione interpretativa nei testi narrativi*, Milan : Bompiani ; 1985, *Lector in fabula. Le rôle du lecteur ou la Coopération interprétative dans les textes narratifs*, traduit de l'italien par Myriem BOUZAHER avec une introduction d'Umberto Eco à la traduction française, Paris : Grasset ; 1989, reprise en poche, Paris : Librairie Générale Française, coll. « Le Livre de poche/Biblio essais », 316 p.

ELIAS Norbert

1987 *Die Gesellschaft der Individuen*, Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp Verlag ; 1991, *La Société des individus*, traduit de l'allemand par Jeanne ÉTORÉ, avant-propos de Roger CHARTIER, Paris : Fayard ; 1997, reprise en poche, Paris : Pocket, coll. « Agora », 303 p.

ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

2004 Édition électronique, DVD version 10.1, Paris : Encyclopædia Universalis France SA.

ESQUENAZI Jean-Pierre

2003 *Sociologie des publics*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 128 p.

FARGE Arlette

1992 *Dire et mal dire, L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris : Seuil, coll. « La librairie du XXI^e siècle », 300 p.

FERRY Jean-Marc

1989 « Les transformations de la publicité politique », *Hermès*, n°4, « Le nouvel espace public », Paris : Éditions du CNRS, pp. 15-26.

FLICHY Patrice et QUÉRÉ Louis (coord.)

2000 « Communiquer à l'ère des réseaux », *Réseaux*, n° 100, Paris : CNET/Hermès Science Publications.

FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik

1999 « Pour une sociologie politique des espaces publics contemporains », in FRANÇOIS Bastien et NEVEU Érik (dir.), *Espaces publics mosaïques. Acteurs, arènes et rhétoriques des débats publics contemporains*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. 13-58.

FRÉMONT Armand

1998 « Les territoires des hommes », *Projet*, n° 254 (été 1998), Paris, pp. 33-38.

GALLUP George

1938 « Testing Public Opinion », *The Public Opinion Quarterly*, vol. 2, n° 1, supplément spécial « Public Opinion in a Democracy » (janvier 1938), pp. 8-14.

GARNHAM Nicolas

2000 « La théorie de la société de l'information en tant qu'idéologie : une critique », *Réseaux* n° 101, Paris : Hermès science publications, pp. 53-91.

GEORGE Éric

2001 « Relecture du concept d'espace public à l'heure d'internet », in SFSIC, 2001. *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication*, pp. 23-32.

GERBAUD Dominique

1996 « La presse locale, facteur de cohésion sociale », *Communications et langages*, n° 109 (3^e trimestre 1996), Paris : Retz, pp. 10-16.

GOFFMAN Erving

1956 *The Presentation of Self in Everyday Life*, Edimbourg : The University of Edinburgh, Social Sciences Research Centre ;

1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne, tome 1 : La Présentation de soi*, traduit de l'anglais par Alain ACCARDO, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 256 p.

1967 *Interaction Ritual: Essays on Face to Face Behavior*, New York : Doubleday Anchor ;

1974, *Les Rites d'interaction*, traduit de l'anglais par Alain KIHM, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 240 p.

1971 *Relations in Public: Micro-studies of the Public Order*, New York : Basic Books ;

1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne, tome 2 : Les Relations en public*, traduit de l'anglais par Alain ACCARDO, Paris : Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 368 p.

HABERMAS Jürgen

1962 *Strukturwandel der Öffentlichkeit: Untersuchungen zu einer Kategorie der*

- bürgerlichen Gesellschaft*, Darmstadt : Luchterhand, 399 p. ;
 1978, *L'Espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, traduit de l'allemand par Marc B. DE LAUNAY, Payot, coll. « Critique de la politique », 324 p. ;
 1993, nouvelle édition avec une préface inédite de l'auteur, même éditeur, xxxv + 324 p.
- 1968 *Technik und Wissenschaft als »Ideologie«*, Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp Verlag, 169 p. ;
 1973, *La technique et la science comme « idéologie »*, traduit de l'allemand par Jean-René LADMIRAL, Paris : Gallimard, coll. « tel », 215 p.
- 1981 *Theorie des kommunikativen Handelns* (2 tomes), Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp Verlag ;
 1987, *Théorie de l'agir communicationnel, tome 1 : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société*, traduit de l'allemand par Jean-Marc FERRY, Paris : Fayard, coll. « L'espace du politique », 448 p. ;
 1987, *Théorie de l'agir communicationnel, tome 2 : Critique de la raison fonctionnaliste*, traduit de l'allemand par Jean-Louis SCHLEGEL, même éditeur, 480 p.
- 1986 *Entgegnung*, in JOAS Hans et HONNETH Axel (dir.), *Kommunikatives Handeln. Beiträge zu Jürgen Habermas' »Theorie des kommunikativen Handelns«*, Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp Verlag ;
 1989, « Médias de communication et espace public », traduction partielle de l'allemand par Louis QUÉRÉ, *Réseaux*, n° 34, pp. 79-96.
- 2001 *Kommunikatives Handeln und detranszendentalisierte Vernunft*, Stuttgart : Philip Reclam ;
 2006, *Idéalisations et communication. Agir communicationnel et usage de la raison*, traduit de l'allemand par Christian BOUCHINDHOMME, Paris : Fayard, 120 p.

HALL Stuart

- 1973 « Encoding and Decoding in the Television Discourse », *Stencilled Papers*, n° 7, Birmingham : Centre for Contemporary Cultural Studies ;
 1994, « Codage/Décodage », version remaniée, traduite de l'anglais par Michèle ALBARET et Marie-Christine GAMBERINI, *Réseaux*, n° 68, Paris : CNET, pp. 27-39.
- 2007 *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, édition établie par Maxime CERVULLE, textes traduits de l'anglais par Christophe JAQUET, Paris : Éditions Amsterdam ;
 2008, nouvelle édition augmentée, même éditeur, 411 p.

HAZAN Éric

- 2006 *LQR. La propagande du quotidien*, Paris : Raisons d'agir, 123 p.

HOGGART Richard

- 1957 *The Uses of Literacy: Aspects of Working Class Life*, Londres : Chatto and Windus, 319 p. ;
 1970, *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, traduit de l'anglais par Françoise et Jean-Claude GARCIS et Jean-Claude PASSERON, Paris : Les Éditions de Minuit, 420 p.

JAMET Claude et JANNET Anne-Marie

1999 *La mise en scène de l'information*, Paris : L'Harmattan, 299 p.

JAUSS Hans Robert

1978 *Pour une esthétique de la réception*, recueil de textes traduits de l'allemand par Claude MAILLARD, préface de Jean STAROBINSKI, Paris : Gallimard, coll. « Bibliothèque des idées », 312 p. ;

1990, réédition en poche, Paris : Gallimard, coll. « tel », 335 p.

JEANNENEY Jean-Noël

1996 *Une histoire des médias des origines à nos jours*, Paris : Seuil, coll. « Points/Histoire », 380 p.

JOUËT Josiane

2000 « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, vol. 18, n° 100, « Communiquer à l'ère des réseaux », pp. 487-521.

KAMO NO CHÔMEI

1212 *Hôjô-Ki* ;

1968, *Notes de ma cabane de moine*, traduit du japonais par le R.P. Sauveur CANDAU, in URABE Kenkô, *Les Heures oisives*, Paris : Gallimard/Unesco, coll. « Connaissance de l'Orient », pp. 263-282.

KANT Immanuel

1784 « Beantwortung der Frage: Was ist Aufklärung? », *Berlinische Monatsschrift* (décembre 1784), pp. 481-494 ;

2007, *Qu'est-ce que les Lumières ?*, traduction de l'allemand et analyse de Jean-Michel MUGLIONI, Paris : Hatier, coll. « Classiques et Cie », 100 p.

1795 *Zum ewigen Frieden. Ein philosophischer Entwurf* ;

1985, *Pour la paix perpétuelle : un projet philosophique, suivi d'un choix de textes sur la paix et la guerre d'Erasmus à Freud*, traduit de l'allemand et présenté par Joël LEFEBVRE, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 190 p. ;

2002, reprise en poche, Paris : Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche », 190 p.

KATZ Elihu et LAZARSFELD Paul Félix

1955 *Personal influence. The Part Played by People in the Flow of Mass Communications*, Glencoe (Illinois) : Free Press ;

2008, *Influence personnelle. Ce que les gens font des médias*, traduit de l'anglais par Daniel CEFĂI, avec un avant-propos d'Éric MAIGRET, une préface inédite d'Elihu KATZ et une postface de Daniel CEFĂI, Paris : Armand Colin/INA, coll. « Médiacultures », 416 p.

KATZ Elihu

1992 « L'héritage de Gabriel Tarde. Un paradigme pour la recherche sur l'opinion et la communication », traduit de l'anglais par Éric MAIGRET et Daniel DAYAN, *Hermès*

n° 11-12, Paris : CNRS Éditions, pp. 265-274.

KATZ Ruth et KATZ Elihu

1998 « D'où venait-il, où a-t-il disparu ? », traduit de l'anglais par Pascal DURAND, *Quaderni*, n° 37, hiver 1998/99, « McLuhan, trente ans après », pp. 93-109.

KLEMPERER Victor

1947 *LTI. Notizbuch eines Philologen*, Berlin : Aufbau Verlag, 300 p. ;
1996, *LTI, la langue du III^e Reich : carnets d'un philologue*, traduit de l'allemand et annoté par Elisabeth GUILLOT, présenté par Sonia COMBE et Alain BROSSAT, Paris : Albin Michel, coll. « Bibliothèque Albin Michel des idées », 375 p. ;
1996, reprise en poche, Paris : Pocket, coll. « Agora », 375 p.

LABICA Thierry

2009 « Deleuze, Marx & la littérature », *La Revue internationale des livres et des idées*, n° 12, juillet-août 2009, Paris : Éditions Amsterdam, pp. 39-43.

LACOSTE Yves

1976 *La géographie ça sert, d'abord, à faire la guerre*, Paris : Maspero, 187 p. ;
1985, 3^e édition revue et augmentée, Paris : La Découverte, coll. « Fondations », 214 p.

LAVIALLE Roger

1986 « Comment devenir le premier quotidien français », *Communication et langages*, n° 70 (4^e trimestre 1986), Paris : Retz, pp. 53-60.

LE BOHEC Jacques

1997 *Les rapports presse-politique : mise au point d'une typologie « idéale »*, Paris : L'Harmattan, 253 p.
1999 « Les stratégies territoriales des entreprises de presse en province », *Sciences de la société*, n° 48 (octobre 1999), Toulouse : Presses universitaires du Mirail, pp. 177-194.
2000 « La question du "rôle démocratique" de la presse locale en France », *Hermès* n° 26-27, « www.democratie locale.fr », Paris : CNRS Éditions, pp. 185-198.

LE BON Gustave

1895 *Psychologie des foules*, Paris : Alcan ;
1991, réédition, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 132 p.

LECERCLE Jean-Jacques

2004 *Une philosophie marxiste du langage*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Actuel Marx confrontation », 208 p.

LEFEBVRE Alain

2004 « La culture entre territoires et territorialités », intervention au colloque « Culture et départements », Marseille, juin 2004, Toulouse : Groupe de recherches socio-économiques de l'Université de Toulouse II Le Mirail, document PDF, en ligne : <http://www.univ-tlse2.fr/gresoc/documentation/ALefebvre Marseille.pdf>, consulté le

29 mars 2005, 4 p.

LEGUEN Marcel

2002 *Deux siècles de presse écrite en Bretagne*, Spézet : Coop Breizh, 151 p.

LEMOINE Jean-François

1992 « L'avenir de la presse régionale en Europe », *Communication et langages*, n°92 (4^e trimestre 1992), Paris : Retz, pp. 5-24.

LIVINGSTONE Sonia et LUNT Peter

1992 « Un public actif, un téléspectateur critique », traduit de l'anglais par Jérôme BOURDON, *Hermès* n° 11-12, Paris : Éditions du CNRS, pp. 145-157.

MABILEAU Albert (dir.)

1993 *À la recherche du « local »*, actes du colloque du groupe « local et politique » de l'Association française des sciences politiques, Paris, 30 et 31 mai 1991, Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques Politiques », 232 p.

MAIGRET Éric

2000 « La démocratie locale entre idéologies, identités et pratiques », *Hermès* n° 26-27, « www.democratie locale.fr », Paris : CNRS Éditions, pp. 99-108.

MAIGRET Éric et MONNOYER-SMITH Laurence (coord.)

2000 « www.democratie locale.fr », *Hermès*, n° 26-27, Paris : CNRS Éditions.

MARIN Léonie

2010 « Pour une anthropologie de la communication. Entretien avec Yves Winkin », *Composite* vol. 13, n° 1, pp. 91-114, en ligne : <http://composite.org/index.php/revue/article/view/143>, consulté le 30 avril 2010.

MARTIN Marc

2002 *La Presse régionale. Des Affiches aux grands quotidiens*, Paris : Fayard, 501 p.

MATTELART Armand et Michèle

1986 *Penser les médias*, Paris : La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 264 p.

1997 *Histoire des théories de la communication*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 128 p.

MATTELART Armand

1992 *La Communication-monde. Histoire des idées et des stratégies*, Paris : La Découverte ; 1999, reprise en poche, même éditeur, 360 p.

1994 *L'Invention de la communication*, Paris : La Découverte ; 1997, reprise en poche, même éditeur, 380 p.

2000 *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*, Paris : La Découverte, 430 p.

MATTELART Armand et NEVEU Érik

2003 *Introduction aux Cultural Studies*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 128 p.

MIÈGE Bernard

1990 « Western Democratic Societies Facing the Rising Use of Communications », communication au 4^e Colloque international sur la communication et la culture (Radovljica, Slovénie) ;

2004, « Les sociétés démocratiques occidentales confrontées à l'essor de la communication », repris in MIÈGE Bernard, 2004, *L'information-communication, objet de connaissance*, pp. 135-143.

1995a « L'espace public : perpétué, élargi et fragmenté », in PAILLIART Isabelle (dir.), 1995a, *L'espace public et l'emprise de la communication*, pp. 163-175.

1995b « L'espace public : au-delà de la sphère politique », *Hermès* n°17-18, Paris : CNRS Éditions, pp. 49-62.

1996-2007 *La société conquise par la communication*, trois tomes : tome 1, *Logiques sociales* (1996, 232 p.) ; tome 2 : *La communication entre l'industrie et l'espace public* (1997, 216 p.) ; tome 3 : *Les Tic entre innovation technique et ancrage social* (2007, 236 p.), Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication, médias et sociétés ».

2004 *L'information-communication, objet de connaissance*, recueil d'articles et d'inédits, Paris : De Boeck/INA, collection « Médias Recherches », 250 p.

2005 « Vers un nouveau modèle d'action communicationnelle dans l'espace public », visioconférence GPB du 2 mars 2005, Grenoble, Montréal, Saint-Denis : Universités Stendhal-Grenoble 3, du Québec à Montréal et de Paris Nord.

MORILLON Laurent

2008 « De l'idylle au détournement, quels apports des CIFRE en Sciences de l'Information et de la Communication ? », communication au 16^e Congrès de la SFSIC, « Les sciences de l'information et de la communication : affirmation et pluralité », Compiègne, 11 au 13 juin 2008, en ligne : http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article42 (consulté le 13 juin 2010).

MOULLAUD Maurice et TÊTU Jean-François

1989 *Le Journal quotidien*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 204 p.

MUCCHIELLI Laurent

2000 « Tardomania ? Réflexions sur les usages contemporains de Tarde », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 2000/2, n°3, pp. 161-184.

MÜLLER-DOOHM Stefan

2008 *Jürgen Habermas*, Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp Verlag, coll. « BasisBiographie », 160 p.

MÜNSTER Arno

1998 *Le principe « discussion ». Habermas ou le tournant langagier et communicationnel de la théorie critique*, Paris : Kimé, 186 p.

MUSSO Pierre, SOUËTRE Philippe et LEVASSEUR Lionel

1995 *Presse écrite et télévision dans les régions d'Europe*, Strasbourg : Éditions du conseil de l'Europe, 245 p.

NEGT Oskar

1968 *Die Linke antwortet Jürgen Habermas*, Francfort-sur-le-Main : Europäische Verlagsanstalt, 211 p.

2007 *L'espace public oppositionnel*, recueil de textes parus de 1972 à 2001, traduit de l'allemand et préfacé par Alexander NEUMANN, Paris : Payot, coll. « critique de la politique », 239 p.

NEGT Oskar et KLUGE Alexander

1972 *Öffentlichkeit und Erfahrung. Zur Organisationsanalyse von bürgerlicher und proletarischer Öffentlichkeit*, Francfort-sur-le-Main : Suhrkamp Verlag, 489 p.

NEVEU Érik

1995 « Les sciences sociales face à l'Espace public, les sciences sociales dans l'espace public », in PAILLIART Isabelle (dir.), 1995a, *L'espace public et l'emprise de la communication*, pp. 37-64.

2000 « De quelques incidences des médias sur les systèmes démocratiques », *Réseaux*, n° 100, « Communiquer à l'ère des réseaux », Paris : CNET/Hermès Science Publications, pp. 108-136

2001 *Sociologie du journalisme*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 128 p.

NIZET Jean, RIGAUX Natalie

2005 *La sociologie de Erving Goffman*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 128 p.

PAILLIART Isabelle (dir.)

1995a *L'espace public et l'emprise de la communication*, Grenoble : Ellug, 214 p.

PAILLIART Isabelle

1993 *Les Territoires de la communication*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, coll. « Communication, médias et société », 280 p.

1995b « La question du territoire dans les travaux de la Société française des sciences de l'information et de la communication », *Annales de géographie*, vol. 104, n° 585-586 (septembre-décembre 1995), Paris : Armand Colin, pp. 595-598.

PAQUOT Thierry

2009 *L'espace public*, Paris : La Découverte, coll. « Repères », 128 p.

PASQUIER Dominique

1999 *La culture des sentiments. L'expérience télévisuelle des adolescents*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme/Ministère de la culture et de la communication, coll. « Ethnologie de la France », 232 p.

PERCHERON Annick

1993 *La socialisation politique*, textes réunis par Nonna MEYER et Anne MUXEL, Paris : Armand Colin, coll. « U », série « Sociologie », 226 p.

PEREC Georges

1974 *Espèces d'espaces*, Paris : Galilée, coll. « L'espace critique » ; 2000, nouvelle édition revue et corrigée, même éditeur, 190 p.

1975 *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris : Christian Bourgois, 49 p.

1978 *La vie mode d'emploi*, Paris : Hachette ; 1980, reprise en poche, Paris : Le Livre de Poche, 640 p.

PERROT Marie-Dominique

1993 « La mondialisation culturelle ou le bavardage planétaire », *La Revue du Mauss semestrielle*, n° 13 (1^{er} semestre 1993), « Le retour de l'ethnocentrisme. Purification ethnique versus universalisme cannibale », Paris : La Découverte/MAUSS, pp. 167-183.

PIAGET Jean

1937 *La Construction du réel chez l'enfant*, Paris, Neuchâtel : Delachaux et Niestlé ; 1967, 6^e édition, même éditeur, 342 p.

1947 *La Psychologie de l'intelligence*, Paris : Colin, coll. « Armand Colin, Section de philosophie » ; 1967, 6^e édition avec une préface à la 2^e édition, Paris : Armand Colin, coll. « U2 », 192 p.

RENAHY Nicolas

2005 *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*, Paris : La Découverte, coll. « textes à l'appui/enquêtes de terrain », 285 p.

RETIÈRE Jean-Noël

2003 « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol. 16, n° 63, Paris : Hermès Sciences publications, pp. 121-143.

RINGLET Gabriel

1981 *Le Mythe au milieu du village. Comprendre et analyser la presse locale*, préface de Lucien GUISSARD, Bruxelles : Vie Ouvrière, 382 p.

ROUGER Aude

2005 « Entre presse nationale parisienne et journaux de province : la presse régionale en Île-de-France », *Le Temps des Médias*, n° 5, automne 2005, Paris : Éditions Nouveau Monde, pp. 177-188.

RUELLAN Denis

2000 « Le local sur Internet, Enjeux de la mise en ligne de l'information », in THIERRY Daniel (textes réunis par), 2000, *Nouvelles technologies de la communication : nouveaux usages ? nouveaux métiers ?*, pp. 191-204.

- 2001 « Guides de villes et sites municipaux », in DAMIAN Béatrice, RINGOOT Roselyne, THIERRY Daniel, RUELLAN Denis (dir.), *information.loc@l, Le paysage médiatique régional à l'ère électronique*, pp. 214-217.
- 2007 *Le journalisme ou le professionnalisme du flou*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble, 232 p. (nouvelle édition revue et complétée de RUELLAN Denis, 1993. *Le Professionnalisme du flou*, Grenoble : Presses universitaires de Grenoble).

SCHLESINGER Philip

- 1990 « Rethinking the Sociology of Journalism: Source Strategies and the Limits of Media Centrism », in FERGUSON Marjorie (dir.), 1990. *Public Communication: the New Imperatives: Future Directions for Media Research*, Londres : Sage ;
 1992, « Repenser la sociologie du journalisme. Les stratégies de la source d'information et les limites du média-centrisme », traduit de l'anglais par Edith ZEITLIN avec Suzanne RIZZI, *Réseaux* n° 51, Paris : Hermès Sciences Publications, pp. 75-98.

SCHUDSON Michael

- 1992 « Was There Ever a Public Sphere? If So, When? Reflections on the American Case », in CALHOUN Craig (dir.), 1992, *Habermas and the Public Sphere*, pp. 143-163.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SFSIC)

- 2001 *Émergences et continuité dans les recherches en information et communication, Actes du XII^e Congrès national des sciences de l'information et de la communication, Unesco (Paris), 10-13 janvier 2001*, Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), Paris, 395 p., pp. 49-56.

SPRADLEY James P. et MANN Brenda J.

- 1975 *The Cocktail Waitress. Woman's Work in a Man's World*, New York : John Wiley & Sons ;
 1979, *Les bars, les femmes et la culture. Femmes au travail dans un monde d'hommes*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Odette GAGNÉ, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Perspectives critiques », 256 p.

STOETZEL Jean

- 1943 *Théorie des opinions*, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Bibliothèque de philosophie contemporaine » ;
 2006, réimpression avec une préface de Pierre FATTACINI, Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 455 p.

TARDE Gabriel

- 1890 *Les Lois de l'imitation*, Paris : Alcan ;
 1895, seconde édition avec une nouvelle préface, même éditeur ;
 1993, réimpression, Paris : Éditions Kimé, 428 p. ;
 2004, édition numérique de la réimpression de 1993, Chicoutimi : Les Classiques des sciences sociales, en ligne : <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.tag.loi1>
 1901 *L'Opinion et la foule*, Paris : Alcan ;

1989, réédition avec une introduction de Dominique REYNIÉ, Paris : Presses universitaires de France, coll. « Recherches politiques », Paris, 184 p.
2006, réédition de l'édition originale, Paris : Éditions du Sandre, 205 p.

TASSIN Étienne

2009 « Les gloires ordinaires. Actualité du concept arendtien d'espace public », intervention au colloque « A-t-on enterré l'espace public ? Enquête sur les avatars récents d'un concept », Fondation Maison des Sciences de l'homme, Paris, 2 décembre 2009, dactylographié.

TÉTU Jean-François (dir.)

1995a *Ville et information*, Programme Rhône-Alpes Recherche en Sciences humaines, coll. « Les Chemins de la recherche », sans lieu, 130 p.

TÉTU Jean-François

1995b. « L'espace public local et ses médiations », *Hermès*, n° 17-18, , Paris : CNRS Éditions, pp. 287-298.

THIERRY Daniel (textes réunis par)

2000 *Nouvelles technologies de la communication : nouveaux usages ? nouveaux métiers ?*, Paris : L'Harmattan, 270 p.

VITRY Daniel (dir.)

2007 *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2007*, Paris : DEPP, ministère de l'Éducation nationale, 418 p, en ligne : <http://media.education.gouv.fr/file/61/2/6612.pdf>, consulté le 14 août 2008.

WALLON Henri

1941 *L'évolution psychologique de l'enfant*, Paris : Armand Colin ;
1968, réédition, même éditeur, coll. « U prisme », 203 p.

WATIN Michel

2001 « L'espace public », in WATIN Michel (dir.), *Univers créoles 1, Communication et espace public*, Paris : Anthropos, pp. 48-69.

WATINE Thierry

1997 « Journalisme et complexité », *Les Cahiers du journalisme*, n° 3 (juin 1997), Lille : Centre de recherches de l'École supérieure de journalisme de Lille, pp. 14-25.

WEBER Max

1922 *Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre*, recueil d'articles publiés entre 1904 et 1917, Tübingen : JCB Mohr, 579 p. ;
1965, *Essais sur la théorie de la science*, traduction partielle de l'allemand et présentation par Julien FREUND, Paris : Plon, 539 p. ;
2006, édition électronique (numérisation de l'édition de 1965) par Gemma PAQUET, Chicoutimi : Classiques des sciences sociales, en ligne :

<http://dx.doi.org/doi:10.1522/24782670>.

WINKIN Yves

- 1996 *Anthropologie de la communication. De la théorie au terrain*, Paris/Bruxelles : De Boeck ;
2001, reprise en poche, Paris : Seuil, coll. « Points/Essais », 332 p.

WOLTON Dominique

- 1989a « La communication politique : construction d'un modèle », *Hermès* n° 4, « Le nouvel espace public », Paris : Éditions du CNRS, pp. 27-42.
1989b « Les médias, maillon faible de la communication politique », *Hermès* n° 4, « Le nouvel espace public », Paris : Éditions du CNRS, pp. 165-179.
1997 *Penser la communication*, Gallimard, Paris, 402 p.
1999 *Internet, et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Gallimard, Paris, 240 p. ;
2000, nouvelle édition avec un avant-propos inédit, Gallimard, coll. « Champs », Paris, 240 p.
2000 « Le local, la petite madeleine de la démocratie », *Hermès* n°26-27, « www.democratie locale.fr », Paris : CNRS Éditions, pp. 89-97.

Annexes

Annexe 1. Questionnaire

Le questionnaire a été envoyé en février et mars 2007 à 44 personnes. C'est à partir des 39 questionnaires retournés que j'ai sélectionné les 24 personnes (13 hommes et 11 femmes) avec lesquels j'ai conduit les 20 entretiens analysés dans ma thèse. Il est reproduit dans sa mise en pages originale (sans la pagination), simplement réduite pour être insérée ici.

Les habitants du Pays de Saint-Brieuc et les médias

1 Lisez-vous un quotidien national ?

Non. Passez à la question 2

Oui. Lequel ?

- | | |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Aujourd'hui / Le Parisien | <input type="checkbox"/> La Croix |
| <input type="checkbox"/> Le Figaro | <input type="checkbox"/> France Soir |
| <input type="checkbox"/> Le Monde | <input type="checkbox"/> La Tribune |
| <input type="checkbox"/> Libération | <input type="checkbox"/> Les Échos |
| <input type="checkbox"/> L'Humanité | <input type="checkbox"/> L'Équipe |
| <input type="checkbox"/> Autre – indiquez lequel : _____ | |

Fréquence

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Tous les jours | <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois par mois |
| <input type="checkbox"/> 3 à 5 fois par semaine | <input type="checkbox"/> Moins souvent |
| <input type="checkbox"/> 1 à 2 fois par semaine | |

Accès au journal

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Abonné, depuis : _____ | <input type="checkbox"/> Emprunté (à un parent, un collègue...) |
| <input type="checkbox"/> Achat au numéro | <input type="checkbox"/> Lu sur internet |

Lisez-vous un autre quotidien national ?

Non. Passez à la question 2

Oui. Lequel ? _____

Fréquence

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Tous les jours | <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois par mois |
| <input type="checkbox"/> 3 à 5 fois par semaine | <input type="checkbox"/> Moins souvent |
| <input type="checkbox"/> 1 à 2 fois par semaine | |

Accès au journal

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Abonné, depuis : _____ | <input type="checkbox"/> Emprunté (à un parent, un collègue...) |
| <input type="checkbox"/> Achat au numéro | <input type="checkbox"/> Lu sur internet |

2 Lisez-vous un quotidien régional ?

Non. Passez à la question 3

Oui. Lequel ?

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ouest-France | <input type="checkbox"/> Le Télégramme |
|---------------------------------------|--|

Fréquence

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Tous les jours | <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois par mois |
| <input type="checkbox"/> 3 à 5 fois par semaine | <input type="checkbox"/> Moins souvent |
| <input type="checkbox"/> 1 à 2 fois par semaine | |

Accès au journal

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Abonné, depuis : _____ | <input type="checkbox"/> Emprunté (à un parent, un collègue...) |
| <input type="checkbox"/> Achat au numéro | <input type="checkbox"/> Lu sur internet |

Lisez-vous l'autre quotidien régional ?

Non. Passez à la question 3

Oui. Lequel ?

- | | |
|---------------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> Ouest-France | <input type="checkbox"/> Le Télégramme |
|---------------------------------------|--|

Fréquence

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Tous les jours | <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois par mois |
| <input type="checkbox"/> 3 à 5 fois par semaine | <input type="checkbox"/> Moins souvent |
| <input type="checkbox"/> 1 à 2 fois par semaine | |

Accès au journal

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Abonné, depuis : _____ | <input type="checkbox"/> Emprunté (à un parent, un collègue...) |
| <input type="checkbox"/> Achat au numéro | <input type="checkbox"/> Lu sur internet |

3 Lisez-vous un hebdomadaire d'actualités ?

Non. Passez à la question 4

Oui. Lequel ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> L'Express | <input type="checkbox"/> Courrier international |
| <input type="checkbox"/> Le Point | <input type="checkbox"/> Le Canard enchaîné |
| <input type="checkbox"/> Le Nouvel observateur | <input type="checkbox"/> Charlie Hebdo |
| <input type="checkbox"/> Marianne | <input type="checkbox"/> Valeurs actuelles |
| <input type="checkbox"/> Autre – indiquez lequel : _____ | |

Fréquence

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Toutes les semaines | <input type="checkbox"/> 4 à 6 fois par an |
| <input type="checkbox"/> 2 à 3 fois par mois | <input type="checkbox"/> Moins souvent |
| <input type="checkbox"/> 1 fois par mois | |

- Accès au journal** Abonné, depuis : _____ Emprunté (à un parent, un collègue...)
 Achat au numéro Lu sur internet

Lisez-vous un autre hebdomadaire d'actualités ?

- Non. Passez à la question 4**
 Oui. Lequel ? _____

- Fréquence** Toutes les semaines
 2 à 3 fois par mois 4 à 6 fois par an
 1 fois par mois Moins souvent

- Accès au journal** Abonné, depuis : _____ Emprunté (à un parent, un collègue...)
 Achat au numéro Lu sur internet

4 Lisez-vous un hebdomadaire local ?

- Non. Passez à la question 5**
 Oui. Lequel ? Le Penthièvre L'Hebdomadaire d'Armor
 Autre – indiquez lequel : _____

- Fréquence** Toutes les semaines
 2 à 3 fois par mois 4 à 6 fois par an
 1 fois par mois Moins souvent

- Accès au journal** Abonné, depuis : _____ Emprunté (à un parent, un collègue...)
 Achat au numéro Lu sur internet

Lisez-vous un autre hebdomadaire local ?

- Non. Passez à la question 5**
 Oui. Lequel ? _____

- Fréquence** Toutes les semaines
 2 à 3 fois par mois 4 à 6 fois par an
 1 fois par mois Moins souvent

- Accès au journal** Abonné, depuis : _____ Emprunté (à un parent, un collègue...)
 Achat au numéro Lu sur internet

5 Lisez-vous un magazine ?

- Non. Passez à la question 6**
 Oui. Lequel ? _____
(ex : Télé Z, Elle, Notre Temps, Science et Vie, Auto Plus, Reader's Digest, etc.)

- Fréquence** Chaque numéro 8 à 10 fois par an (si mensuel)
 2 à 3 fois par mois (si hebdo) 3 à 4 fois par an (si mensuel)
 1 fois par mois (si hebdo) Moins souvent

- Accès au journal** Abonné, depuis : _____ Emprunté (à un parent, un collègue...)
 Achat au numéro Lu sur internet

Lisez-vous un autre magazine ?

- Non. Passez à la question 6**
 Oui. Lequel ? _____
(ex : Télé Z, Elle, Notre Temps, Science et Vie, Auto Plus, Reader's Digest, etc.)

- Fréquence** Chaque numéro 8 à 10 fois par an (si mensuel)
 2 à 3 fois par mois (si hebdo) 3 à 4 fois par an (si mensuel)
 1 fois par mois (si hebdo) Moins souvent

- Accès au journal** Abonné, depuis : _____ Emprunté (à un parent, un collègue...)
 Achat au numéro Lu sur internet

6 Quelles relations entretenez-vous avec votre journal ?

Cochez les cases correspondant à votre pratique régulière (plusieurs réponses possibles)

Quand lisez-vous les journaux ?

Moments	Quotidien national	Quotidien régional	Hebdo d'actualités	Hebdo local	Magazine
Le matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pendant la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Où lisez-vous les journaux ?

Lieux	Quotidien national	Quotidien régional	Hebdo d'actualités	Hebdo local	Magazine
À la maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans les transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Faites-vous autre chose pendant que vous lisez les journaux ?

	Quotidien national	Quotidien régional	Hebdo d'actualités	Hebdo local	Magazine
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Regarder la TV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Écouter la radio	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Combien de temps accordez-vous à la lecture de chaque numéro d'un journal ?

Durée	Quotidien national	Quotidien régional	Hebdo d'actualités	Hebdo local	Magazine
Moins de 10 minutes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 à 20 min	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20 à 30 min	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Combien de fois prenez-vous le journal en main ?

Nombre de fois	Quotidien national	Quotidien régional	Hebdo d'actualités	Hebdo local	Magazine
1 fois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 à 3 fois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quelles rubriques lisez-vous et dans quel ordre ?

(numérotez les rubriques dans l'ordre de lecture - vous n'êtes pas obligé de remplir toutes les cases)

Rubriques	Quotidien national	Quotidien régional	Hebdo d'actualités	Hebdo local	Magazine
France	_	_	_		_
Monde	_	_	_		_
Thèmes (événement, économie, santé)	_	_	_		_
Région	_	_		_	
Département	_	_		_	
Pays ou commune	_	_		_	
Sports	_	_	_	_	_
Avis de décès	_	_	_	_	_
Petites annonces	_	_	_	_	_
Culture	_	_	_	_	_
Programme TV	_	_	_	_	_
Dernière page	_	_		_	

Quels sont les thèmes qui vous intéressent le plus ?

(numérotez les thèmes dans l'ordre de vos préférences – deux thèmes peuvent avoir le même rang - 1 correspond au thème qui vous intéresse le plus)

Thèmes	Quotidien national	Quotidien régional	Hebdo d'actualités	Hebdo local	Magazine
Élections					
École					
Santé					
Jeunesse					
Environnement					
Vie politique municipale					
Vie politique départementale ou régionale					
Vie politique nationale					
Faits divers					
Clubs sportifs locaux					
Monde associatif					
Loisirs, culture					
Autres : _____					

7 Regardez-vous la télévision ?

Non. Passez à la question 8

Oui. Quelles chaînes ?

(numérotez les chaînes en fonction du temps que vous accordez à chacune – 1 correspond à la chaîne que vous regardez le plus)

TF1		
F2		
F3		
Arte		
Canal +		
M6		
Autre chaîne TNT		Précisez : _____
Autre chaîne câble ou satellite		Précisez : _____

Fréquence

- Tous les jours
 3 à 5 fois par semaine 2 à 3 fois par mois
 1 à 2 fois par semaine Moins souvent

Type de réception (plusieurs réponses possibles)

- Hertzien classique TV par ADSL
 TNT Sur l'ordinateur
 Satellite Téléphone mobile

8 Écoutez-vous la radio ?

Non. Passez à la question 9

Oui. Quelles stations ?

(numérotez les stations en fonction du temps que vous accordez à chacune – 1 correspond à la station que vous écoutez le plus)

Europe 1		
France Info		
France Inter		
RMC		
RTL		
NRJ		
Skyrock		
Nostalgie		
Autre nationale		Précisez : _____
France Bleu Armorique		
Radio Bonheur		
Hit West		
Autre locale		Précisez : _____

- Fréquence**
- Tous les jours
- 3 à 5 fois par semaine 2 à 3 fois par mois
- 1 à 2 fois par semaine Moins souvent

- Type de réception** (*plusieurs réponses possibles*)
- Poste radio ou tuner Baladeur Sur l'ordinateur

9 Quelles relations entretenez-vous avec la radio et la télévision ?

Cochez les cases correspondant à votre pratique régulière (plusieurs réponses possibles)

Quand regardez-vous la TV / écoutez-vous la radio ?

Moments	Télévision	Radio
Le matin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le midi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le soir	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pendant la journée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Où regardez-vous la TV / écoutez-vous la radio ?

Lieux	Télévision	Radio
À la maison	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Au travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dans les transports	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Faites-vous autre chose pendant que vous regardez la TV / écoutez la radio ?

	Télévision	Radio
Non	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Travailler	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manger	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Se déplacer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tâche ménagère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Combien de temps accordez-vous chaque jour à la TV et à la radio ?

Durée	Télévision	Radio
Moins de 10 minutes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10 à 20 min	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20 à 30 min	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30 min à 1h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1h à 3h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de temps	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Quels programmes regardez-vous / écoutez-vous ?

(numérotez les rubriques dans l'ordre de préférence – vous n'êtes pas obligé de remplir toutes les cases)

Émissions	Télévision	Radio
Informations	_	_
Magazines	_	_
Reportages	_	_
Divertissements	_	_
Variétés	_	_
Jeux	_	_
Séries	_	_
Films	_	_
Autres : _____	_	_

Quels sont les thèmes qui vous intéressent le plus ?

(numérotez les thèmes dans l'ordre de vos préférences – deux thèmes peuvent avoir le même rang - 1 correspond au thème qui vous intéresse le plus)

Thèmes	Télévision	Radio
Élections	_	_
École	_	_
Santé	_	_
Jeunesse	_	_
Environnement	_	_
Vie politique municipale	_	_
Vie politique départementale ou régionale	_	_
Vie politique nationale	_	_
Faits divers	_	_
Clubs sportifs locaux	_	_
Monde associatif	_	_
Loisirs, culture	_	_
Autres : _____	_	_

10 Loisirs, engagements

Pratiquez-vous un ou plusieurs hobby(ies) ou loisir(s) ?

- 1) _____ Fréquence Tous les jours 3 à 5 fois par semaine 2 à 3 fois par mois
 1 à 2 fois par semaine Moins souvent
- 2) _____ Fréquence Tous les jours 3 à 5 fois par semaine 2 à 3 fois par mois
 1 à 2 fois par semaine Moins souvent

Êtes-vous membre d'une ou plusieurs association(s) ?

- Non
 Oui. Lesquelles ? 1) _____
2) _____

Y occupez-vous une fonction ou des responsabilités ?

- Non
 Oui. Lesquelles ? 1) _____
2) _____

Participez-vous aux activités proposées ?

- Toujours Irrégulièrement
 Régulièrement Jamais

Participez-vous aux réunions (AG, etc.) ?

- Toujours Irrégulièrement
 Régulièrement Jamais

Participez-vous à des activités proposées par des associations dont vous n'êtes pas membre ?

- Non
 Oui. Lesquelles ? 1) _____
2) _____

Avec quelle fréquence ?

- Toujours Régulièrement Irrégulièrement

Êtes-vous membre d'un syndicat ?

- Non
 Oui. Lequel ? _____

Y occupez-vous une fonction ou des responsabilités ?

- Non
 Oui. Laquelle ? _____

Participez-vous aux actions proposées ?

- Toujours Irrégulièrement
 Régulièrement Jamais

Participez-vous aux réunions ?

- Toujours Irrégulièrement
 Régulièrement Jamais

Êtes-vous membre ou sympathisant d'un parti politique ?

- Non
 Oui. Lequel ? _____ Membre Sympathisant

Si vous êtes membre, y occupez-vous une fonction ou des responsabilités ?

- Non
 Oui. Laquelle ? _____

Participez-vous aux actions proposées ?

- Toujours Irrégulièrement
 Régulièrement Jamais

Participez-vous aux réunions ?

- Toujours Irrégulièrement
 Régulièrement Jamais

11 Données personnelles

Nom : _____ **Prénom :** _____

Sexe

- Masculin
 Féminin

Âge : _____

Nombre d'enfants : _____

Situation de famille

- Célibataire Pacsé-e Divorcé-e
 Union libre Marié-e Veuf/Veuve

Formation - Diplôme

- Aucun diplôme
 Certificat d'études
 BEPC
 CAP ou BEP
 Bac général
 Bac professionnel
 Bac technologique
 1^{er} cycle professionnel (DUT, BTS, licence pro...)
 1^{er} cycle universitaire (Deug, licence...)
 2^e cycle
 3^e cycle

Précisez la filière : _____

Précisez la filière : _____

Précisez la filière : _____

Précisez la filière : _____

Précisez la filière : _____

Précisez la filière : _____

Précisez la filière : _____

Précisez la filière : _____

Situation professionnelle

(exemples: étudiant avec le cursus, nom du métier, au chômage, sans activité, etc.)

Vous : _____

Avez-vous exercé d'autres activités précédemment ?

- Non
 Oui. Précisez : _____

Votre père : _____

A-t-il exercé d'autres activités précédemment ?

- Non
 Oui. Précisez : _____

Votre mère : _____

A-t-elle exercé d'autres activités précédemment ?

- Non
 Oui. Précisez : _____

Annexe 2. Entretiens

Le CD joint (collé sur la troisième de couverture) contient deux fichiers au format PDF :

- le présent volume ;
- de larges extraits de chaque entretien. Les extraits contiennent à la fois tous les éléments de réponse correspondant au « guide d'entretien » (*cf.* deuxième partie, 1.3.b)) et des éléments de contexte. En sont exclues les digressions trop éloignées de la recherche, certes nécessaires au bon déroulement de l'entretien, mais qui n'apportent pas de signification supplémentaire lors de l'analyse. Ils sont présentés dans le même ordre que celui retenu pour les portraits des enquêtés (*cf.* deuxième partie, 2.) :
 - les habitants de l'agglomération briochine : Carine A., Patrick B., Lucien G., Catherine M., Henri F., Gaston L., Chloé et Pierre P., Coline H., Virginie Q., Richard R. ;
 - les habitants de gros bourgs ruraux : Joseph N., Gérard V. ;
 - les habitants de hameaux isolés de bourgs ruraux moyens ou petits : Sabine B., Agnès D., Jules R., Myriam O. ;
 - les habitants d'un petit bourg rural ; Régine et Sébastien C., Denis E., Esther et Sylvain K., Nicole et Cyprien S.

Dans les fichiers, les entrées de sommaire et de table des matières ainsi que divers liens internes sont cliquables afin de faciliter la navigation.

Table des matières

Remerciements.....	3
Résumés.....	6
Résumé.....	6
Mots-clés.....	7
Abstract.....	8
Keywords.....	9
Sommaire.....	10
Introduction.....	12
Des limites de l'espace public habermassien.....	13
De la nécessité d'un renversement de perspectives.....	16
Plan de la thèse.....	19
Première partie : l'espace public, de l'idéaltype à l'idéal normatif.....	19
Deuxième partie : pourquoi lit-on le journal ?.....	22
Troisième partie : connaître le monde.....	25
Quatrième partie : dépasser la conjoncture Habermas.....	28
Conditions de la recherche.....	32
Parcours précédent la thèse.....	32
Convention Cifre.....	35
Ater.....	39
<i>Première partie</i>	
L'espace public, de l'idéaltype à l'idéal normatif.....	40
1. L'espace public selon Habermas.....	40
1.1. Le modèle de la sphère publique bourgeoise.....	40
a) Jürgen Habermas.....	40

b) Enjeux de l'étude de l'espace public.....	42
c) Genèse de la sphère publique bourgeoise.....	44
d) De la critique littéraire à la critique politique.....	47
e) Un modèle et deux variantes.....	49
f) Une sphère publique achevée mais contradictoire.....	51
1.2. La conception du public d'Habermas.....	53
a) Hannah Arendt : l'histoire des domaines public et privé.....	53
b) Kant et l'usage public de la raison.....	55
c) Gabriel Tarde : « Une collectivité purement spirituelle ».....	57
1.3. Le déclin de la sphère publique.....	60
a) L'apogée de la sphère publique bourgeoise.....	60
b) La subversion du principe de Publicité.....	63
c) Un renouveau est-il possible ?.....	66
2. L'espace public vu par les SIC.....	68
2.1. Un « nouvel espace public » ?.....	69
2.2. L'espace public « perpétué, élargi et fragmenté ».....	72
2.3. La dialectique entre domaine commun et domaine partisan.....	75
2.4. L'espace public comme programme de recherches.....	78
a) Lectures émoussées d'Habermas.....	79
b) Un programme de recherches en trois axes.....	81
3. Trois renversements de perspective.....	84
3.1. La question de l'âge d'or.....	84
3.2. La question de l'opinion publique.....	86
a) Le public, indissociable de l'opinion publique ?.....	86
b) Un objet difficile à saisir.....	88
c) Un concept naturalisé par les sondages.....	90
d) Un instrument essentiel à la démocratie ?.....	92
e) Une croyance sociale qui sert des intérêts particuliers.....	94
f) L'espace public comme invitation à la découverte des opinions... personnelles. .	97
3.3. La question des trois unités.....	98
a) La vision classique : un espace public universel, unique et médiatique.....	98
b) L'espace public est morcelé.....	100
<i>Les suggestions d'Habermas.....</i>	<i>100</i>
<i>L'histoire au secours des SIC.....</i>	<i>101</i>
c) L'espace public est local.....	103
<i>Proximité sociale et proximité géographique.....</i>	<i>103</i>
<i>Spatialités différentielles.....</i>	<i>104</i>
<i>Dynamiques locales.....</i>	<i>107</i>
d) L'espace public est conversationnel.....	108
3.4. Les réponses d'Habermas à ses critiques : une motivation pour continuer la critique.....	111

Deuxième partie

Pourquoi lit-on le journal ?..... 115

1. Présentation de l'enquête de terrain.....	115
1.1. Une enquête par entretiens.....	115

1.2. Corpus.....	118
a) Le terrain : le Pays de Saint-Brieuc.....	118
b) Le choix des enquêtés.....	121
1.3. Construction et déroulement de l'enquête.....	122
a) Logique et hypothèses de recherche.....	122
b) Le « guide d'entretien ».....	124
c) Les conditions des entretiens.....	127
1.4. Les caractéristiques de l'échantillon.....	128
a) L'appartenance à un même territoire.....	128
b) Catégories socio-professionnelles.....	130
c) Les journaux rencontrés dans l'enquête.....	131
<i>Quotidiens</i>	131
<i>Hebdomadaire</i>	132
<i>Autres journaux régionaux</i>	134
1.5. Habitudes de lecture des enquêtés.....	136
a) La lecture des quotidiens régionaux.....	136
b) La lecture des hebdomadaires régionaux.....	138
c) La lecture des quotidiens nationaux et des magazines.....	139
2. Portraits des enquêtés.....	140
2.1. Les habitants de l'agglomération briochine.....	141
a) Carine A.....	141
b) Patrick B.....	143
c) Lucien G.....	145
d) Catherine M.....	147
e) Henri F.....	149
f) Gaston L.....	151
g) Chloé et Pierre P.....	153
h) Coline H.....	155
i) Virginie Q.....	157
j) Richard R.....	159
2.2. Les habitants de gros bourgs ruraux.....	161
a) Joseph N.....	161
b) Gérard V.....	163
2.3. Les habitants de hameaux isolés de bourgs ruraux moyens ou petits.....	165
a) Sabine B.....	165
b) Agnès D.....	167
c) Jules R.....	169
d) Myriam O.....	171
2.4. Les habitants d'un petit bourg rural.....	173
a) Régine et Sébastien C.....	173
b) Denis E.....	175
c) Esther et Sylvain K.....	177
d) Nicole et Cyprien S.....	179
3. On ne choisit pas son journal préféré.....	181
3.1. Le rôle primordial de la famille.....	181
3.2. Autres formes de non-choix.....	185
a) Lectures obligatoires.....	185
b) Lectures par défaut.....	186

3.3. Des habitudes rarement mises en cause.....	189
3.4. La lecture comme besoin.....	192
a) De l'évidence à l'obligation morale.....	192
b) Du caractère « officiel » des journaux locaux.....	194
c) Du plaisir à l'engagement.....	195
4. Les deux manières de lire un régional.....	196
4.1. Une lecture géographique.....	196
a) Différentes échelles.....	196
b) Chacun « son » local : « Les trucs qui me paraissent les plus importants ».....	198
c) Retrouver « son » local dans son journal.....	200
d) Le découpage territorial d'« Ouest-France ».....	203
e) Le découpage territorial du « Télégramme ».....	205
f) Le découpage territorial du « Penthièvre ».....	209
g) Un découpage peu adapté aux évolutions du territoire.....	214
h) Chez les lecteurs aussi, la confusion	217
4.2. Une lecture thématique.....	219
a) Les obsèques demeurent une motivation importante.....	219
b) « L'heure des marées... l'information de base ! ».....	222
c) « Information » et « interprétation ».....	225
5. Presse régionale et espace public.....	227
5.1. « C'est une ouverture sur le monde ».....	228
a) « Ça ouvre des horizons ».....	228
b) « Un lieu où aller puiser ».....	229
5.2. « C'est presque un service public ».....	232
5.3. « Les journaux alimentent les conversations ».....	235
5.4. « "Le Penthièvre" me parle de ma région ».....	238

Troisième partie

Connaître le monde.....	241
1. La presse locale, un média de diversion.....	241
1.1. Une presse apparemment diversifiée.....	241
1.2. Divertir, informer, intégrer.....	243
a) Les trois fonctions du journal local.....	243
b) Communiquer avec le sourire.....	245
1.3. L'attention détournée.....	247
a) La permanence des hiérarchies.....	247
b) Une manœuvre de diversion.....	249
1.4. Le rôle du lecteur.....	250
2. Le reflet imparfait d'une vie complexe.....	253
2.1. « Il est bien fait, ce journal ».....	253
a) « Il me paraît assez neutre ».....	253
b) « Les journalistes nous aident ».....	255
2.2. « Ça dépend des journalistes ».....	257
a) « C'est des erreurs au niveau de la boîte ».....	257
b) « Peut-être que les autres ne font pas d'erreur ».....	259

c) « Les journalistes se paient à pas cher la gueule des gens qui sont les mains dans le cambouis ».....	261
2.3. Des préoccupations décalées.....	264
a) Trop de football dans le local.....	265
b) Pas assez de jeunes dans le local.....	266
2.4. Des méthodes à revoir en profondeur.....	267
a) « Ils ne sont pas vivement intéressés ».....	268
b) « Ceux qui sont dans la nuance sont toujours défavorisés ».....	269
c) « Il ne va pas déranger le maire. Ça fait réfléchir ».....	271
3. Des attentes globalement satisfaites.....	274
3.1. « “Ouest-France” n’est pas si mauvais que ça ».....	274
a) « Il y a une certaine densité ».....	274
b) « Je trouve que des fois, c’est compliqué ».....	278
3.2. « Il y a des hauts et des bas ».....	279
a) « Je n’en pense pas que du bien ».....	279
b) « On ne trouve pas beaucoup de choses ».....	281
c) « Je ne vais pas aller changer “Le Télégramme” ».....	283
4. L’origine de la connaissance du monde.....	284
4.1. « J’apprends pas mal par le journal ».....	284
4.2. Un double équilibre entre local et national, médias et conversation.....	287
a) La conversation, souvent liée au local.....	287
b) De nombreuses nuances dans la distribution.....	288
4.3. La complémentarité de la conversation et des médias.....	290
a) L’image du journal détermine ce que l’on y lit.....	290
b) Un écheveau indémêlable entre conversation et médias.....	295
4.4. « On sait beaucoup de choses ».....	296
5. L’impossible interactivité.....	299
5.1. Réactions à des articles publiés dans la presse.....	299
a) Réactions débouchant sur une publication.....	299
b) Réactions ne débouchant pas sur une publication.....	301
5.2. Réactions à un contexte plus large.....	303
5.3. Réaction à un défaut du journal.....	305
5.4. Réponses à l’invitation du journal.....	305
a) Forums et blogs de la rédaction.....	305
b) Jeux et concours.....	308
5.5. Penser à écrire... et ne pas le faire.....	309
a) « C’est nul ».....	309
b) « Je ne fais pas ce qu’il faut ».....	310
c) « Un jour, je le ferai ».....	310
d) Une activité socialement clivée.....	311

Quatrième partie

Dépasser la conjoncture Habermas.....314

1. La conversation, lieu et moyen de l’espace public.....	315
1.1. Questions de définitions : intimité, actualité.....	315

1.2. L'actualité, « un élément important » des conversations.....	316
a) Parler d'actualité en tout lieu.....	317
b) La famille, lieu privilégié de la conversation.....	318
c) Les lieux qui freinent la conversation d'actualité.....	319
d) Tensions et frustrations.....	322
e) Un sujet à éviter.....	324
« <i>Il ne faut pas être dupe</i> ».....	324
« <i>On se soucie des gens qu'on aime</i> ».....	326
f) Actualité et politique.....	328
1.3. La conversation comme socialisation.....	328
a) « C'est des broutilles ».....	328
b) Lieux privilégiés de la conversation ordinaire.....	331
c) Freins à la conversation ordinaire.....	333
<i>La solitude</i>	333
<i>Les commérages</i>	336
d) Conversation et espace public.....	338
2. La constitution des opinions personnelles.....	338
2.1. Démarche « active », démarche « passive ».....	338
2.2. Les médias écrits, réservoirs d'arguments.....	340
a) « Carrément un bouquin ».....	340
b) « Je me dis : “Ah, c'est tout à fait ce que je pense” ».....	341
c) « On ne peut pas se contenter de causer avec ses voisins et de ne pas lire les journaux ».....	344
2.3. Le double jeu de la télévision.....	346
a) « On voit un truc à la télé, et on en parle après ».....	346
b) « On ne sait plus qui croire ».....	347
2.4. La conversation, facteur d'opinion.....	351
a) Complémentarité et contrepoint par rapport aux médias.....	351
b) « C'est toujours bien d'avoir des conseils ».....	353
c) L'apprentissage par la conversation.....	355
« <i>Tu échanges</i> ».....	355
« <i>On avait rencontré les gens, on savait ce qui se faisait</i> ».....	356
« <i>L'échange est la méthode qui me fait le mieux enregistrer</i> ».....	357
3. L'opinion, une montagne difficile à déplacer.....	363
3.1. Modifier ou adapter sa vision.....	363
a) « Il n'y a que les cons qui ne changent pas d'avis ».....	363
b) L'influence, c'est pour les autres.....	364
3.2. S'enrichir par l'échange.....	367
3.3. « Mon opinion est faite ».....	369
a) « Il faut de l'argument ! ».....	369
b) « Je ne me fais pas d'idée en lisant le journal ».....	370
c) « Si les opinions des gens, ça se faisait à la lecture d'un journal, ça se saurait déjà ».....	372
4. Espace public et socialisation.....	374
4.1. De nouvelles limites.....	374
a) Les renversements de perspective validés par l'enquête de terrain.....	374
b) Hannah Arendt et l'espace public.....	374

c) Expliquer la formation des opinions personnelles.....	376
4.2. Individu et société.....	378
a) Deux dimensions indissociables.....	378
b) Le rôle des apprentissages.....	379
c) Habitus et socialisation politique.....	381
5. L'espace public sans l'agir communicationnel.....	384
5.1. La dissimulation des rapports sociaux dans la conception habermassienne de l'espace public.....	384
5.2. Espace public et agir communicationnel.....	388
a) La société comme recherche du consensus.....	388
b) Les conditions illusoire de l'agir communicationnel.....	390
5.3. La « conjoncture Habermas ».....	392
a) Le tournant linguistique de la Théorie critique.....	392
b) Idéologie de la communication et néo-libéralisme.....	394
c) Le retournement de la conjoncture Habermas.....	396
5.4. Un quatrième renversement de perspective.....	398
a) Une autre philosophie du langage.....	398
b) Remettre le travail au cœur de la réflexion.....	399
c) L'ordinaire de l'espace public.....	402
d) Pour une approche sociologique des espaces publics locaux.....	404
Conclusion.....	407
Des espaces publics fragmentés, locaux et conversationnels.....	408
La presse, nécessaire mais pas suffisante.....	408
La conversation dans l'espace public.....	410
Un changement de paradigme.....	412
Quatre renversements de perspective.....	412
Espace public, travail et société.....	414
Bibliographie.....	416
Publications de l'auteur.....	416
Articles et ouvrages consultés.....	417
Annexes.....	432
Annexe 1. Questionnaire.....	432
Annexe 2. Entretiens.....	440
Table des matières.....	441
Index des illustrations.....	448
Index des tableaux.....	448

Index des illustrations

Carte 1. — Les Côtes-d’Armor et le Pays de Saint-Brieuc.....	119
Illustration 1. — Le découpage territorial d’« Ouest-France ».....	204
Illustration 2. — Le découpage territorial du « Télégramme ».....	207
Illustration 3. — Le découpage territorial du « Penthièvre ».....	210

Index des tableaux

Tableau 1. — Communes de résidence des enquêtés.....	128
Tableau 2. — Population active occupée.....	130
Tableau 3. — Lecture de la presse quotidienne régionale.....	136
Tableau 4. — Lecture de la presse hebdomadaire régionale.....	139
Graphique 1. — Les onze thèmes et les trois fonctions de la presse locale.....	244
Graphique 2. — Répartition des articles par ton.....	246